This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

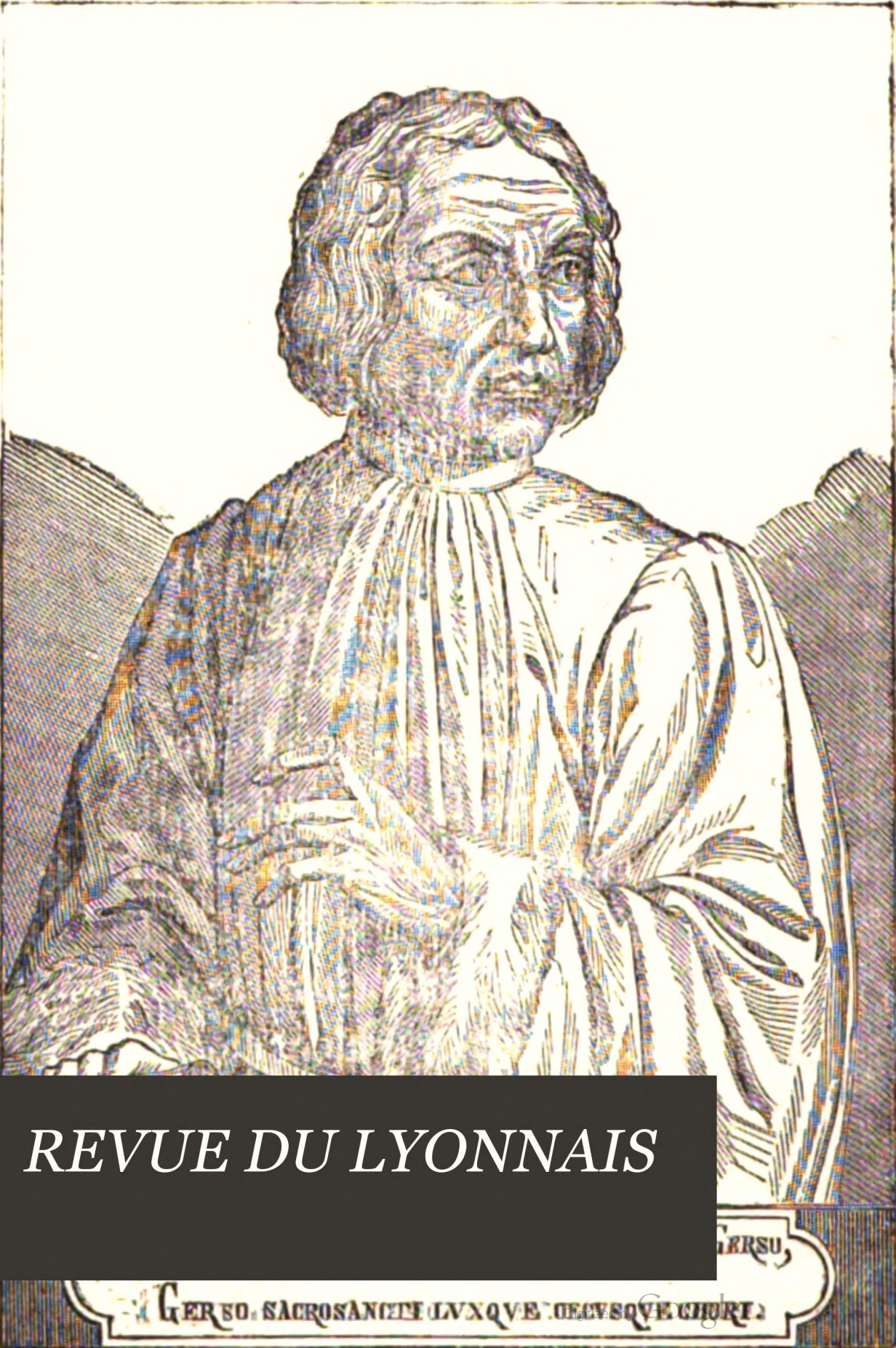

REVUE DU LYONNAIS

Digitized by Google

1137

Per. 23/28 d. 35
35.14-15

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

—

(Troisième Série)

—

TOME XIII

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
RUE DE LA BELLE-CORDIÈRE, 14.
PARIS
DUMOULIN, LIBRAIRE
Quai des Augustins, 13
1872

FOREIGN
BODL: LIB.
PERIODICAL

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIE

A LA REVUE DU LYONNAIS POUR 1872.

L'an passé, chère Lyonnaise !
Malgré les jours tout grelottants,
Vers vous, je prenais une chaise,
Bien que déjà vieille en ce temps,
Et chétive, ne vous déplaise....
Depuis lors, Messieurs les Autans
Sur moi se sont joués à l'aise,
Et leur jeu ne fut point charmant.
« — Mais, dites-vous, ma Lyonnaise,
« S'agit-il de cela, vraiment...? »
—Point ! point !—c'est de tout autre chose.
J'arrive pour vous dire encor :
« Bonne année ! et pour toute cause !
« Grands poètes à lyre d'or ;
« Grands prosateurs à fine plume !
« Romanciers chastes et riants !
« Critiques pour plus d'un volume !
« Puis, abonnés luxuriants !

« Avec tout cela, longue vie !
« Longue vie au cher Directeur !
« Qu'il soit longtemps, —à notre envie ! —
« Poète aimé, fin prosateur !
« Que, chaque mois, il nous convie,
« Pour charmer lectrice et lecteur ! ! »

Aux Abonnés.

Mesdames et Messieurs, je vous salue aussi !
Et je vous dis : « Heureuse année ! »
Que pour vous, elle n'ait nul chagrin, nul souci !
De biens qu'elle soit couronnée !

Que le jeune Printemps vous apporte ses fleurs !
Et l'Eté sa moisson dorée !

Digitized by Google

Puis, l'Automne ses fruits, si riches de saveur !
L'Hiver, histoire bien narrée !

Pour vous tous, ô chers Lyonnais !
Voisins de ma terre dauphine,
Je forme les meilleurs souhaits,
Du fond de mes ans en ruine.

En avant tous, hommes de cœur !
En avant, la vertu princière !
Que chacun du MAL soit vainqueur
Et fasse éclater la lumière !!

Une DAUPHINOISE.

31 décembre 1871.

Depuis la réception de ces vœux de bonne année, nous avons eu la douleur d'apprendre la mort de cette chère et aimable collaboratrice. C'est un deuil profond pour la *Revue* A. V.

BALTHAZAR ALEXIS

Après la lecture de la livraison du mois d'août de la *Revue du Lyonnais*.

B althazar, doux appel des lèvres maternelles,
A lexis, familier aux chastes immortelles,
L aissez-moi, noms heureux, vous bénir en mes vers.
T u fus prêtre de l'Art en ce vaste univers.
H éros du vrai courage et des vertus modestes,
A ux temples consacrés, loin des plaisirs funestes,
Z élé, recueilli, fort, on te vit plein d'ardeur
A l'art pur et serein offrir un dur labeur,
R éunir en tes mains mille et mille richesses.

A la privation tu puisas tes largesses.
L 'amour, l'instinct du beau surent guider tes choix,
E t du profond oubli tu les tiras parfois.
X énophon au sol grec rendit dix mille braves :
I ci que de trésors ! que de nobles épaves
S e pressent sous tes yeux, s'animent à ta voix !...

Mme Amélie MOISSONNIER.

Digitized by Google

A FIDO

LE CHIEN AVEUGLE DE M. JOSÉPHIN SOULARY.

O Fido, vous avez les soins d'un si bon maître,
Sa touchante pitié ! quel sort pour vos vieux jours !
Vos pauvres yeux éteints ne peuvent le connaître,
Mais vous le devinez, vous l'adorez toujours !
Ah ! de sa noble main de glorieux poète,
Il vous caresse, ami, pour vous rendre joyeux,
Vous tressaillez alors, et votre brave tête,
Se relève, croyant pouvoir chercher ses yeux !

A ce brillant foyer vous avez une place,
Vous, l'ancien serviteur alerte dans les bois,
Sur les monts verdoyants, dans le val, à la chasse.
Vous qui ne connaissiez au monde que sa voix !
Quand le Barde rêvait, près des eaux transparentes,
Sous les rayons du ciel qui descendaient sur lui,
Lorsqu'il mêlait ses chants aux brises murmurantes,
Vous étiez là ! pour vous, de beaux instants ont lui

Vous étiez là, couché sur le velours de l'herbe,
Aux pieds de votre maître, ardent et prompt au guet,
A votre insu, prenant une pose superbe
De conquérant altier ou de gentil muguet,
Qui dira vos transports, alors qu'après l'absence,
Vous alliez au devant de lui, tout bondissant ?
Oh ! quelle longue ivresse et quel bonheur immense
De rencontrer enfin son regard caressant !

Ces charmants souvenirs sont votre chère histoire,
Car vous en avez une, ô braque trop heureux !
En marchant près de lui, c'était suivre la gloire,
La gloire d'un ami sensible et généreux !
Songez donc ! maintenant que vous êtes infirme,
Souvent, il interrompt un merveilleux labeur,

Digitized by Google

Pour mieux veiller sur vous!... son dévoûment s'affirme,
Belle page de plus écrite avec son cœur!

Certes, vous n'êtes point un animal vulgaire,
Aussi, l'on vous permet de l'orgueil mille fois;
Un doux espoir vous reste, ô Fido, sur la terre,
Ayez de la fierté comme aux jours d'autrefois!
Le destin vous réserve une fête suprême,
Je le dis sans savoir l'énigme de demain:
Mais un chantre inspiré vous protége et vous aime,
Et vous mourrez peut-être appuyé sur sa main!

ADÈLE SOUCHIER.

Un sonnet d'Onofrio Minzoni

—

SULLA MORTE DI CHRISTO

Quando Gesu coll' ultimo lamento,
Schiuse le tombe et la montagna scosse.
Adamo rabbufato et somnolento
Levò la testa, e sevra i piè rizzosse.

Le torbide pupille intorno mosse
Pièno di meraviglia et di spavento
Epalpitando addimando chi fosse
Lui che pendeva insagninato espento.

Come lo sappe, alla rugosa fronte
Al crin canute ed alle guanie sinorte
Colla pentita man fè donni ed onte.

Se volse lagrimando alla consorte
E grido si che rimbombonne il monte:
Io per te diedi al mio signor la morte.

Digitized by Google

Traduction de E. Beauverie

—

SUR LA MORT DU CHRIST

Au dernier cri jeté par Jésus défaillant,
Les morts quittent la nuit du cercueil qui les presse.
Le mont s'agite. Adam, surpris et somnolent,
Lève sa tête pâle et sur ses pieds se dresse.

Il tourne autour de lui son regard éperdu,
Et, tout à coup, frappé d'une stupeur plus grande,
A l'aspect de la Croix, il frissonne et demande
Qui donc à ce gibet sanglant est suspendu ?

En l'apprenant, saisi de honte et d'épouvante,
Il porte sur son front une main repentante,
Arrache ses cheveux et se meurtrit le sein.

Et, se tournant en pleurs vers sa triste compagne,
Il trouble par ce cri l'écho de la montagne :
C'est toi qui de mon Dieu m'a rendu l'assassin.

Digitized by Google

LES MUSES DE LA *REVUE DU LYONNAIS*

SONNET

J'ai flagellé jadis la bécasse élégante
Qui, d'un cercle d'acier se faisant la servante,
Semblait être la cloche au contour divergeant,
Installée au sommet du donjon de Saint-Jean.

Reprenant aujourd'hui ma verve militante,
Je suis prêt à frapper de mon fouet outrageant
La vile pétroleuse et l'impure bacchante,
Qui sont de la bassesse un exemple affligeant.

Parfois pour me soustraire à ces tristes Méduses,
Je porte mes regards vers les aimables Muses,
Soufflant sur la *Revue* un poétique vent.

Abandonnant alors ma plume vengeresse,
Et malgré mes vieux ans retrouvant ma jeunesse,
Je deviens du beau sexe admirateur fervent.

Paul SAINT-OLIVE.

Novembre 1871.

Digitized by Google

DE

L'ASCIA DES ÉGYPTIENS

M. Martin-Daussigny, dans l'étude qui précède, a donné sans doute le vrai sens de la formule SVB ASCIA DEDICAVIT. Mais il est possible qu'en outre de ce sens apparent qui s'offrait à tous, il y en eût un autre caché, qui ne s'adressât qu'aux initiés.

Certains exemples ne peuvent s'expliquer que par un sens symbolique. A Avignon, on a trouvé une *ascia* en bronze, placée au centre de dix urnes funéraires de pierres qu'on avait rangées circulairement. A Arles, l'*ascia* se trouve représentée à côté du niveau égalitaire (1), et quelquefois, combinée avec lui de différentes manières plus ou moins ingénieuses, et dans ce cas, aucune inscription ne vient affirmer que le niveau pas plus que l'*ascia* désignent purement et simplement des outils de maçon ; ce sont bien là des emblèmes. En Italie, dans certains *columbaria*, les *ascias* sont recouvertes d'une plaquette en marbre ou en terre cuite sur laquelle l'*ascia* est représentée sans autre inscription ; dans ce cas, le tombeau est réelle-

(1) On trouve aussi, collés sur certaines momies égyptiennes de toutes les époques, de petits niveaux en pierre dure.

Digitized by Google

ment et littéralement SVB ASCIA (Montfaucon, tome V, pag. 52, et la planche ci-contre, n° 10). Enfin, à tous les exemples où l'ascia est figurée sans les formules qui l'accompagnent ordinairement, il faut ajouter le râcloir cité par M. Martin-Daussigny, avec l'inscription SVB ASCIA POSUIT ; ici, c'est l'outil lui-même qui est déposé sous l'invocation de l'*ascia*.

Le symbole peut être religieux, il peut n'être qu'un moyen de reconnaissance entre associés d'une compagnie de bienfaisance, il peut être l'un et l'autre.

M. Martin-Daussigny a objecté que si le symbole était chrétien il ne devait pas figurer sur les tombes païennes, et réciproquement. Ce n'est pas, à mon avis, une raison suffisante. A cette époque de transition, on trouve réunis sur les monuments les emblèmes des deux religions. Les nouveaux adeptes avaient peine à renoncer à leurs anciens usages, et l'on sait combien la religion chrétienne a adopté de formules, d'emblèmes, de coutumes et même d'idées au paganisme, et particulièrement au culte d'Isis. D'autre part, on craignait la persécution, et l'on cachait volontiers sous une représentation païenne une signification chrétienne. Et puis, l'on ne se rend pas assez compte de la facilité avec laquelle les peuples superposent leurs croyances et leurs superstitions.

Si le christianisme n'avait pas été ce mouvement social qui a effrayé les sociétés païennes et amené les persécutions, beaucoup de croyants auraient accepté le nouveau culte sans renoncer à l'ancien. Jésus eût été pour eux un dieu de plus dans l'Olympe, et c'est sans aucune répugnance qu'ils auraient ajouté à leurs idées religieuses la foi en un personnage divin, fils de Dieu, et qui n'aurait été pour eux qu'un nouveau fils de Jupiter.

Beaucoup se croyaient chrétiens parce qu'ils portaient

Digitized by Google

des amulettes chrétiennes, ou parce qu'ils étaient affiliés ou protecteurs de sectes chrétiennes. Le prêtre de Rome et d'Auguste pouvait parfaitement être d'une association dont les emblèmes étaient d'origine chrétienne ou isiaque ; à ses yeux, ce n'était qu'un titre de plus aux faveurs célestes. L'exclusivisme en matière de religion n'était pas le fait de la société romaine : ses proconsuls élevaient des temples à tous les dieux locaux dont le culte était en honneur dans leurs provinces. Je le répète, si la doctrine de Jésus n'avait menacé l'organisation romaine, il aurait eu ses temples officiels tout comme Osiris, Bacchus et autres dieux de provenance étrangère. Qu'on ne soit donc pas étonné de rencontrer, surtout dans les provinces des colonies éloignées des centres, les symboles les plus disparates, les emblèmes les plus opposés, réunis, confondus.

C'était d'ailleurs l'époque où les conquêtes romaines avaient fait fusionner les religions de tous les pays. C'était la grande vogue des mystères, des initiations, des sectes gnostiques ou isiaques ; c'était la mode des sigles, des monogrammes, des sens cachés et des représentations ingénieuses, qui, sous des apparences simples, présentaient des sens compliqués.

D'ailleurs, s'il s'agit simplement d'une association, comme l'ont proposé simultanément plusieurs archéologues, notamment M. le baron Durand de Fontmagne et M. Genin, membre de notre société littéraire, les difficultés religieuses se trouvent, sinon écartées, au moins adoucies. Et qu'on n'oublie pas quelle force avaient à ce moment ces immenses sociétés de secours mutuels, qui avaient en propriété des temples et des maisons de campagne pour se réunir, qui offraient des statues équestres à leurs présidents, qui ont enfin donné naissance à ces

Digitized by Google

nombreuses agapes fraternelles et religieuses d'où a jailli le christianisme !

Un fait donne une grande importance à cette idée que l'*ascia* serait un signe d'association. Lyon paraît être le centre de ces représentations ; à mesure qu'on s'éloigne de notre ville, elles sont de plus en plus rares, le type s'altère ou se complique d'autres symboles ; toute personne attentive et réfléchie doit reconnaître qu'il y avait à Lyon une prédilection marquée pour cet emblème funéraire, et que les *ascias* qu'on trouve ailleurs ne sont que des dérivés d'origine lyonnaise.

Pourquoi avait-on choisi l'*ascia* plutôt qu'autre chose ? C'est là ce qui reste à expliquer, et je serais heureux si un coup d'œil jeté sur l'*ascia* funéraire des Egyptiens pouvait aider à éclaircir la question.

Dans les tombeaux égyptiens de l'époque ptolémaïque, on trouve une quantité de petites figures momiformes ; les plus grandes ont un pied de haut, les plus petites sont comme le petit doigt. Elles sont indifféremment en bois, en pierre ou en faïence, de couleurs variées. Les plus anciennes représentent simplement le défunt avec des prières funéraires inscrites sur son corps ; ses mains sont vides. Puis on arma la figurine d'instruments aratoires, destinés symboliquement à l'aider dans la culture des champs de la vie future, dans les plaines de l'*Amenti* ; le chapitre CX du rituel funéraire égyptien explique l'usage de ces outils, qui sont au nombre de trois : un petit sac en jonc ou en palmier tressé, destiné à contenir les semences ; une pioche en bois, qu'on a quelquefois prise à tort pour le fléau d'Osiris, et une houe en bronze dont la forme a varié d'abord beaucoup, pour finir par s'approcher complètement de celle de l'*ascia* romaine.

La pioche en bois a une signification symbolique bien

Digitized by Google

connue des egyptologues, c'est le *maï* ou *meri*, symbole d'affection.

La houe en bronze est l'*akha*, un dérivé évident du *hikh* d'Osiris, emblème de la souveraineté divine.

Remarquons que, dans les figurines en question, le défunt est appelé l'*Osiris* un tel; on suppose qu'ils ne fait plus qu'un avec son dieu. Or, le *meri* ayant quelque ressemblance avec le fléau, et l'*akha* rappelant le *hikh* ou *pedum* d'Osiris, la figurine est une sorte d'Osiris au petit pied; le statuaire ne paraît pas avoir eu l'audace du grammate, qui déclare le défunt Osiris lui-même.

On voit donc que, dans ce cas, le sens de l'*ascia* égyptienne employée comme instrument funéraire est bien établi. Est-ce ce même instrument qui serait venu jusqu'en Gaule avec la même signification symbolique? C'est ce que l'on peut proposer sans être trop hardi.

Dans tous les cas, je ne me permettrai pas de décider ce qu'il y a de vrai ou de faux dans cette hypothèse; je demande seulement que la savante étude de notre honorable confrère, qui tranche si bien la question au point de vue du sens palpable, offert à tous, ne ferme point la porte aux conjectures qui pourraient se présenter pour expliquer le sens caché de ce symbole, fût-il païen, chrétien, isiaque, gnostique, mystique; fût-il un simple signe d'association, fût-il tout cela à la fois.

Emile GUIMET.

Digitized by Google

ANOBLISSEMENT

D'UN MINEUR LYONNAIS

EN 1398

Notice rédigée sur les documents originaux

A tous ceulx qui ces lettres verront Jehan seigneur de Folleville chevalier conseiller du roy nostre sire et garde de la prevoste de Paris salut savoir faisons que nous l'an de grace mil CCC IIII^xx XVIII le mercredi dernier jour de juillet veismes unes lettres du roy nostre sire scellees de son grand scel contenant la forme qui sensuit Charles par la grace de Dieu roy de France a nos ames et feaux gens de nos comptes a Paris salut et dilection comme nostre bien ame maistre Hugues Jossart juge du ressort de Lyon ait naguere obtenu nos lettres en laz de soye et cire vert par lesquelles nous lavons anobli avec sa femme et sa posterite moyennant finance moderee pour laquelle il a compose avec nos ames et feaux tresoriers a Paris a la somme de quatre vingt escus qu'il a paies a nostre tresor si comme par cedule ou escroe dicelui tresor vous pourra plus a plain apparoir et sur ce.....(1) presentees nos dites lettres pour icelles expedier et faire enregistrer ainsi qu'il appartient et est accoustume mais vous ne les avez voulu ne voulez expedier pour ce qu'il vous semble la dite finance estre trop petite et moins raisonnable attendu la grant chevance dudit maistre Hugues et la quantité et valeur des fiefs et possessions nobles que tient icelui maistre Hugues si comme il dit requerant sur ce nostre gracieuse provision nous considerans les bons et agreables services que le dit juge nous a fais longuement et loyaument en plusieurs manieres tant en son dit office comme autrement et esperons qu'il nous face ou temps ave-

(1) Le sens indique : « vous a este. »

Digitized by Google

nir et pour certains justes causes qui a ce nous meuvent vous mandons que moyennant la dite somme ainsi paiee vous expediez et faites enregistrer nos dites lettres en la maniere accoustumee et les delivrer au dit juge tantost et sans delay car ainsi nous plaist il estre fait de grace especial se mestier est nonobstans quelconques ordonnances mandemens ou defenses a ce contraires Donne e Paris le XXVIIe jour de juillet lan de grace mil CCC IIII^xx XVIII et le XVIIIe de nostre regne et estoient ainsi signees par le Roy a la relacon de son grant conseil Maulx et nous a ce present transcript avons mis le scel de la prevoste de Paris lan et jour premiers dis Chastenier (Arch. départem. C. 739 ; cédule sur parchemin ; le sceau manque).

Les lettres d'anoblissement ou *lettres de noblesse* étaient des lettres du grand sceau, par lesquelles le Roi anoblissait un roturier et toute sa postérité, à l'effet de jouir des droits, prérogatives et exemptions des nobles. Elles étaient expédiées par un secrétaire d'état, scellées de cire verte et registrées en la chambre des comptes. Cette dernière formalité ne s'exécutait pas toujours sans opposition respectueuse faite dans l'intérêt du trésor par les officiers de cette chambre. Le Roi répondait à cette *remontrance* par une *lettre de jussion*.

Le document reproduit en tête de cette notice est un spécimen assez rare de la manière dont le Roi formulait ses ordres. Par cette lettre de jussion, scellée et registrée en la prévôté de Paris, le 31 juillet 1398, Charles VI, malgré la remontrance des officiers de la chambre des comptes au sujet de la réduction exagérée de la taxe due au trésor, entend et veut qu'il soit passé outre à l'enregistrement et à l'expédition des lettres de noblesse qu'il avait accordées à Hugues Jossard, par une faveur sans doute bien motivée mais peu commune à cette époque,

Digitized by Google

et dont on ne connaît encore que cet exemple relatif à nos provinces (1).

On ne sait pas précisément à quelle date remontent les anoblissements par lettres. Pierre d'Hozier rapporte une charte du 24 juin 1008 (2), mais elle est suspecte, de même que celle donnée en 1095 par Philippe Ier à Eudes le maire. Il est plus certain que ce fut Philippe III qui accorda le premier anoblissement de ce genre, en faveur de Raoul l'orfévre, en 1271. [Philippe-le-Bel anoblit sept personnes. Philippe VI et ses successeurs délivrèrent des lettres de noblesse moyennant finance et sans finance. La charte accordée, en 1250, à Guillaume de Dormans, porte ces mots : *reddita sine financia.* Jean de Reims paya trente écus d'or en 1354; l'année suivante un autre anobli paya quatre-vingts écus (3).

La finance n'était pas le prix de la faveur royale. Le Roi ne vendait pas la noblesse, il l'accordait en récompense des services et du mérite; mais il prenait, au profit du trésor, un droit d'indemnité sur les anoblis. Ce droit, taxé à la chambre des comptes, représentait les subsides dont le nouveau noble et sa lignée se trouvaient affranchis.

Jusqu'au XIIIe siècle, la noblesse s'était recrutée par l'inféodation, c'est-à-dire la possession, l'investiture et le service des fiefs. Le courage, la vigueur, la force bru-

(1) M. Steyert cite dans l'*Armorial général de Lyonnais, Forez et Beaujolais* (Lyon, librairie d'Aug. Brun, 1860, in-4), un Jean Raymond, citoyen et conseiller de ville, à Lyon, en 1294 et 1337, qui fut anobli en 1352; cet auteur, si consciencieux et si exact, a oublié de désigner le document où il a lu ce fait, sur lequel on aurait desiré plus de détails. Peut-être a-t-il été trompé par une conformité de noms.

(2) Histoire d'Amanzé, Dijon, 1659, in-f°.

(3) La Roque, *Traité de la noblesse*, Rouen, 1710, in-4.

Digitized by Google

tale ouvraient l'entrée de cette caste privilégiée. De là ce dicton satirique : *hier bouvier hui chevalier* (1). A la fin de ce siècle, les nobles, décimés et ruinés par les croisades , démembrèrent et vendirent leurs fiefs. La classe inférieure, enrichie par le commerce, l'industrie et les offices eut l'ambition de s'élever. Elle rechercha avec empressement les prérogatives de la noblesse et acquit ces fiefs dont elle fit le service obligatoire. De siècle en siècle cette ambition s'est conservée et elle est actuellement satisfaite par de vaines apparences.

Outre l'usurpation effrontée et les adroites substitutions purifiées par le temps et légitimées par le service militaire, il y avait alors deux moyens d'arriver à la noblesse : la profession des armes et les lettres royales (2).

Les offices ne donnaient pas la noblesse héréditaire. Le Roi récompensait les services par les lettres d'anoblissement. Ces rémunérations accordées exclusivement à la bravoure et aux talents militaires, furent peu à peu distribuées à d'autres mérites. La profession des armes se trouvait tellement liée à l'idée de la noblesse, que les anoblis ou leurs successeurs immédiats s'empressaient de vivre noblement, c'est-à-dire militairement.

(1) On disait proverbialement :

« Faveurs, femmes et deniers
« Font de vachers chevaliers »

c'est une allusion méchante à l'empressement des ruraux à recruter la noblesse. Les familles des notaires des campagnes lyonnaises ont largement contribué à ce recrutement.

(2) Il y avait de plus la noblesse personnelle des chevaliers ès lois, accordée à quelques docteurs en droit. Les Paterin, les Leviste, e plus tard les Champier commencèrent à se distinguer ainsi et gagnèrent ensuite. par leur valeur militaire, les éperons dorés des chevaliers ès-armes et la noblesse héréditaire.

Digitized by Google

Au XVIe siècle, ces deux expressions n'eurent plus cette signification commune et absolue. Mais presque toutes les familles nobles conservèrent l'aptitude guerrière, et mues par le sentiment patriotique le plus pur, persistèrent à payer largement l'impôt de leur sang généreux. De nos jours, cette classe qui a plus de vains honneurs et de titres inutiles que de priviléges, continue à se dévouer sans ambition comme sans profits au salut de la patrie.

Pendant le XIVe siècle, les premiers citoyens de la ville de Lyon ne voulurent point changer leur condition; ils préférèrent le commerce qui les enrichissait et les faisait vivre confortablement, à un honneur précaire et dangereux. Placés sous la bannière des vaillantes corporations, ils s'appliquèrent à conserver leur influence communale qui les rendait redoutables et ils ne recherchèrent point un seigneuriage isolé et souvent illusoire qui les aurait contraint à remplir le devoir militaire à l'extérieur du territoire de leur puissante ville. Certes, leurs aïeux et leurs prédécesseurs avaient donné des preuves complètes de valeur pendant la longue et héroïque lutte causée par la légitime revendication de droits imprescriptibles.

C'était au généreux et constant sacrifice de leurs vies et de leurs biens, c'était à une sagesse, à une perspicacité et à une modération vraiment extraordinaires, qu'ils devaient la conquête des précieuses libertés et franchises de la Commune. Ils se tenaient prêts à les conserver par la force, à repousser l'assaillant du dehors, le bourguignon, l'anglais, le routier, à dompter les traîtres soulevés par les émissaires étrangers, mais ils ne voulaient point chevaucher ni guerroyer au loin. Ils abandonnaient avec empressement cette dangereuse be-

Digitized by Google

sogne aux gentilshommes et aux soudoyers. Et, hors les temps de guerre et d'aventures, la vie de la plupart des nobles enfermés dans leurs fiefs aux limites souvent étroites et sans importance, se trouvait fort monotone et triste, et quelquefois misérable. La médiocrité et la pauvreté elle-même furent dès longtemps l'apanage d'une partie de la noblesse, de celle qui fut la plus exclusive et la plus opiniâtre dans ses préjugés et dans son orgueil.

D'ailleurs ces riches bourgeois s'entouraient de toutes les apparences de la noblesse. Ils avaient des armoiries, des sceaux, des armures et des chevaux. Ils fondaient des églises et des chapelles où leurs tombeaux historiés se trouvaient à côté des sépultures des nobles. Ils s'alliaient aux familles chevaleresques qui recherchaient leurs filles somptueusement dotées. Ils possédaient, même à une époque plus reculée, à titre d'engagistes, des terres féodales qu'ils faisaient servir par des hommes d'armes et administrer judiciairement par des légistes.

On peut cependant citer plusieurs familles lyonnaises qui, au XIVe siècle, devinrent nobles par l'inféodation et dès lors cessèrent le commerce et leurs rapports avec la commune (1). Ce fut au siècle suivant que la bourgeoisie put posséder des biens nobles sans être contrainte au service militaire et sans changer de condition. A cette même époque, plusieurs familles de gentilshommes demeurant à Lyon commencèrent à prendre le titre de citoyen et à faire le négoce. C'est ainsi que la noblesse

(1) Les Fuers, les Varey d'Avauges et de Châtillon, les Pompierre, etc. Ces familles avaient amassé des biens considérables au moyen du commerce et de l'industrie.

Digitized by Google

et la roture sortirent et rentrèrent l'une dans l'autre (1).

Hugues Jossard, bachelier ès-lois, apparaît, pour la première fois, en 1382, sur le testament de Jean Le Viste, docteur ès-lois, comme témoin de la vérification de cet instrument (2). Citoyen de Lyon, il figure au rôle des tailles communales avec une cote bien au-dessus de la moyenne (3).

Maître Hugues Jossard « baquelairo » est l'un des témoins du syndicat ou acte de l'élection du corps consulaire en 1393 (4). Ce personnage appartenait donc à la bourgeoisie lyonnaise et au corps respectable et très-influent des légistes.

Antérieurement à l'année 1393, il possédait la lieutenance du petit scel de Montpellier, et exerçait les fonctions de lieutenant du bailli de Mâcon, sénéchal et capitaine de Lyon, c'est-à-dire qu'il remplaçait ce grand officier de la couronne et présidait en son lieu le siége royal (5). La ville payait les honoraires de cette fonction purement judiciaire :

(1) Voy. (A. Steyert) *Armorial de Lyonnais*, Lyon, Aug. Brun, 1860. in-4 (introduction). — V. de Valous : *Les origines des familles consulaires de Lyon*, 1863, in-8 (introd.).

(2) Arch. départem. : *Testamenta*, tom. XVIII, f° 149. Il demeurait entre la porte de Bourgneuf et la « teste qui rit. »

(3) Arch. munic. Comptabilité de Jacq. de Gez, CC. série non cotée.

(4) Arch. municip. BB. 367. — Le grade universitaire de bachelier ès-lois ne doit pas être confondu avec la qualité de bachelier, second degré de la caste nobiliaire ; ce dernier titre tenait le milieu entre le banneret et le simple gentilhomme, écuyer ou damoiseau.

(5) On trouve dans la comptabilité de Jacq. de Gez, receveur de la ville, un mandat, daté du 9 juin 1389, pour payer à «honneste homme « et discret maistre Hugues Jossard , lieutenant de mons. le Bailli de « Mascon. » la somme de douze francs d'or. (Arch. municip. CC, série non cotée). — Voir Ménestrier : *Preuves de l'Hist. consul.*, pag. 4.

Digitized by Google

« A honneste homme et saige maistre Hugues Jossart,
« lieutenant de Monsieur le capitaine de Lyon, quarante
« francs (d'or), lesquels nous lui avons taxés pour la poine
« et travail qu'il a eu depuis le temps qu'il prit la charge
« de la dicte lieutenance, c'est à savoir depuis octobre
« l'an IIII^{XX} et XIII jusque le dernier jour du présent
« moys de décembre (1).

Les archevêques de Lyon faisaient alors des tentatives désespérées pour recouvrer le plein exercice de leur ancienne justice. Les officiers royaux soutinrent avec fermeté les droits du Roi. Ils furent appuyés par les citoyens de Lyon (2). L'attitude de Hugues Jossard dans ce différend, lui valut un office plus élevé, celui de juge du ressort et des appellations des cours séculières.

Ce magistrat avait des attributions très étendues, il informait sur les affaires relatives au droit de garde des citoyens, les contrats des officiers de la sénéchaussée et des gens du Roi, le port des armes, l'usure, les vols, la fausse monnaie, les contrats des Juifs, etc.; il devait non-seulement recevoir les appels des prisonniers détenus dans les prisons de l'archevêque et du chapitre, mais encore s'enquérir deux fois par semaine de ceux qui voudraient appeler de la justice séculière de l'église à celle du Roi (3), c'était là une cause permanente de contestations et de conflits qui se tranchaient souvent par la force.

(1) Arch. municip. Comptab. de Jean Tibout, mandement du 20 décemb. 1394 (CC. série non cotée). — Le franc d'or de ce temps valait une livre tournois, et cette monnaie de compte représente environ quarante francs de la monnaie actuelle. Cette évaluation et les suivantes n'ont rien d'absolu.

(2) Voy. Ménestrier : *Histoire consulaire* ; Fayard : *Essai sur l'établissement de la justice royale à Lyon*.

(3) Ménestrier : *Histoire consulaire*, *Preuves*, p. 122.

Digitized by Google

Pour remplir ces fonctions difficiles, il fallait un homme ferme et résolu. Hugues Jossard eut, en exerçant cette magistrature redoutable dont il était revêtu lorsqu'il fut anobli en 1398, la fréquente occasion de rendre des services réels, tant au pouvoir royal qu'aux citoyens lyonnais. Il y avait une contestation envenimée entre le premier magistrat lyonnais, soutenu par la commune, et le chapitre de Lyon, au sujet du ressort que le Roi avait supprimé, puis rétabli. Le doyen et le chapitre continuèrent à refuser au juge du ressort royal le droit de connaître des appels faits contre leur juge séculier. En 1405, ils citèrent Jossard devant le parlement de Paris dont l'arrêt fut rendu au profit de la justice royale et de la ville. Les citoyens, pour reconnaitre les peines prises par Jossard dans cette affaire si importante, et pour le dédommager amplement de ses frais de voyage, lui firent présent d'une somme de 150 livres tournois, ou environ 6000 francs de notre monnaie (1). Les fréquentes émo-

(1) A honorable homme maistre Hugues Jossard juge du ressort de Lyon pour la mise faite a Paris pour la ville sur le fait dudit ressort l'an mil CCCC et cint a l'encontre du Doien et Chapitre de Lyon depuis le XXVIIe jour de juing qu'il partit en allant a Paris pour ceste cause jusqu'au XXVe jour d'aost auquel jour il revint lesquels Doien et Chapitre l'avoient fait ajourner en Parlement pour ce qu'il voloit cognoistre des appellations qui venoient de leurs juges d'appeaux CL livres tournois. — A honorable homme maistre Estienne Boilliat procureur du Roy a Lyon vingt livres tournois lesquelles nous li avons taxe pour tout le temps qu'il a demoure a Paris avec honorable maistre Hugues Jossart pour faire plaidoier en la cour de Parlement la cause qui estoit mue en lad. cour encontre mess. le Doien et Chapitre en laquelle cause a este donne arrest au prouffit dudit juge et de la ville.— (Arch. municip. Comptabilité des frères de Saint-Barthélemy, receveurs de la ville ; mandement consulaire du 13 novem. 1405, CC. série non cotée).

Digitized by Google

tions populaires, suscitées par les affidés du duc de Bourgogne et les chefs de la classe turbulente, furent encore, pour cet officier dévoué, des occasions pénibles de montrer son intelligence supérieure et son zèle persistant.

Hugues Jossard jouissait dès son enfance des faveurs de la fortune. L'étude du droit alors très-longue et dispendieuse exigeait plus que la médiocrité. Cette faculté pécuniaire si précieuse, due au commerce et peut-être à une industrie exercée longtemps par les aïeux, s'accrut rapidement par les fréquentes plaidoiries en un temps fort processif, où les légistes, largement rétribués, amassaient des biens considérables (1). Des fonctions judiciaires très-importantes et enviées, apportèrent encore un notable accroissement aux biens de l'heureux juge du ressort, qui, lorsqu'il fut anobli, se trouvait possesseur de plusieurs fiefs et terres nobles. D'après les lettres de jussion reproduites ci-dessus, les officiers de la Chambre des comptes s'opposaient à l'enregistrement des lettres de noblesse, parce que la finance de 80 écus ou francs d'or (environ 3,200 fr. de notre monnaie), n'était pas en rapport avec « la grant chevance et la quantité et valeurs des fiefs et « possession nobles que tient icelui maistre Hugues. » Et encore ne mentionnent-ils pas les propriétés non nobles, ni les valeurs mobilières, droits, rentes qui lui appartenaient. Depuis son anoblissement, Hugues Jossard acquit d'autres possessions féodales entre autres la co-seigneurie de Châtillon-d'Azergues, et la moitié du fief, avec les droits de juridiction de Saint-Symphorien-

(1) On a pu constater cette assertion au moyen des testaments de plusieurs familles de licenciés, de docteurs et de professeurs de droit : les Durche, les Villenove, les Leviste, etc. — Arch. départementales : *Testamenta*.

Digitized by Google

le-Château (1). Cette dernière acquisition fut faite au prix de 3000 écus d'or. En outre, les douze florins et six gros, montant de la cote d'imposition communale en 1388, portent en évaluant suivant l'usage moyen du temps (un denier pour livre), à environ cent-vingt mille francs de notre monnaie la valeur de son vaillant ou de ses biens situés dans l'enceinte de la ville (2). L'hérédité, les profits du barreau et des offices, une alliance peut-être somptueuse (3) ne donnent point la raison absolue de cette grande fortune. A quelle autre cause attribuer une prospérité si rapidement prodigieuse? A l'exploitation des mines. C'est la solution probable d'une question embarrassante que la rareté des documents rend fort difficile à étudier. On a déjà présenté sur ce point important de notre histoire métallurgique des faits réels et des conjectures (4). L'association de Jossard avec Jacques Cœur a été affirmée. Si l'on ne peut nier absolument les relations que l'on a supposées entre ces personnages qui tous deux avaient des possessions et des intérêts dans la ville de Lyon, on peut établir que le célèbre argentier, né vers 1395, commençait à peine sa fortune, qu'il apparaissait dans les affaires (5), lorsque Jossard terminait sa carrière vers 1420. Il est certain que ce haut magistrat

(1) Voyez, Le Laboureur : *Mazures de l'Ile-Barbe.—Archives historiques du Rhône*, tom. V. — Vachez : *Châtillon-d'Azergues*, Lyon, 1869, in-8.

(2) Arch. municip. comptabilité de Jacquemet de Gez (CC, série non cotée).

(3) Il avait épousé Marguerite de Lacroix, nommée dans le testament de son gendre Bernard de Varey, en 1440.

(4) Poyet, *Documents pour servir à l'histoire des mines du Lyonnais*. (Mém. de l'Acad. des sciences de Lyon, année 1861. — Vachez : *Châtillon-d'Azergues*, Lyon, 1869, in-8.

(5) P. Clément : *Jacques Cœur et Charles VII*, Paris, 1843, in-8.

Digitized by Google

s'adonnait à la recherche alors prestigieuse des mines, et qu'il exploitait lui-même ses découvertes. En appliquant à cette très-périlleuse exploitation les procédés secrets qui lui étaient probablement venus par la tradition de sa famille, Jossard donnait l'exemple du courage et du labeur personnel. Il est encore probable qu'il ne dédaignait pas le maniement de la pioche et du marteau. La coopération à la fois intellectuelle et manuelle se trouvait partout en usage dans ces temps de simplicité; elle ne manquait pas à l'œuvre redoutable des recherches souterraines, où le simple ouvrier, pour se préserver des dangers réels et braver les êtres imaginaires, avait besoin d'un guide expérimenté et d'un hardi compagnon d'aventures. Pour appuyer cette assertion, on citera Guichard de la Mure, riche citoyen de Lyon, possédant un fief au Mont-d'Or, et appartenant à une famille consulaire, qui légua en 1348, à son ami Guillaume Chouchard, mineur, tous *ses vêtements et ses outils* propres *ad minium* (1).

Hugues Jossard découvrit les mines de plomb de Brullioles et de Soucieux près de Sain-Bel et pour exploiter cette découverte, s'associa avec un argentier nommé Jacquemin. Les redevances exigées par le seigneur de Chamousset et le prieur de Saint-Irénée, les forcèrent bientôt à abandonner la mine de Brulliolles. Ces faits sont incertains et sans date (2).

(1) Arch, départem. *Testamenta.*

(2) M. Grognier (*Arch. hist. du Rhône*, t. V) les cite en analysant une Histoire du commerce du Lyonnais, par Fr. Cochard, travail resté inédit, et dont on ne peut avoir communication. Cochard, fort consciencieux et instruit, a vu les documents concernant cette découverte; ces titres ne sont plus aux archives départementales. Au lieu de Jacquemin, faut-il lire Jacques Cœur, comme le pense M. Poyet, *Document sur les mines*, etc?

Digitized by Google

Le 4 septembre 1403, Alix d'Epinac femme de Guillaume d'Albon, chevalier, vendit à Hugues Jossard tous les filons d'argent, de plomb et autres métaux découverts ou à découvrir dans les terres situées au Puy de Montchanin, mandement de Montrottier et par un second acte passé le 28 octobre suivant, le nouveau possesseur remit à Etienne d'Epinac, prieur de Montrottier, tant pour lui que pour sa sœur Alix, tous ces filons, attendu que le travail y était très-périlleux (1). Les travaux furent repris plus tard à la suite de nouveaux essais. On trouve sur le testament de Thomas Rossignol, clerc, greffier des élus et notaire signataire de l'expédition de la remise des mines, les noms des trois associés à cette œuvre hardie et sans doute profitable. Le testateur mentionne simplement, et sans qu'on puisse être renseigné plus utilement une créance *ad opus magistrorum Hugonis Jossardi, Jocerandi Fripperi et dicti testatoris* (2). L'âme de cette association, fut Hugues Jossard qui en tira de gros bénéfices. Les fonctions dont il était revêtu facilitèrent l'exploitation en la préservant des actes de mauvaise volonté de la part des seigneurs souvent opposés à ces travaux, et des fureurs des paysans qui accusaient les mineurs d'un commerce infâme avec Satan. Accusation dangereuse à cette époque, où les parlements et les tribunaux ecclésiastiques sévissaient vigoureusement contre les sorciers (3).

(1) Arch. départem. Expédition originale sur parchemin, faite par le notaire Thomas Rossignol (H, série non cotée). Cette pièce, rédigée en latin, sera publiée ultérieurement avec d'autres documents homogènes.

(2) Arch. départem. *Testamenta*, tom. XX, f° 65. — Ce Josserand Frippier était receveur des aides royaux à Lyon, en 1389. — Arch. municip. *Papier des Tailles* (CC, série non cotée).

(3) Il est à remarquer que dans les actes cités il n'est fait aucune mention de la qualité de noble ni de l'office de juge du Ressort.

Digitized by Google

Charles VI par ses ordonnances du 30 mai et du 28 août 1413, autorisa les mineurs à chercher, à ouvrir et à exploiter à leur profit les mines partout où ils en trouveraient, à charge de donner aux propriétaires du sol une indemnité en échange de leur droit sur le tréfond, et en payant au trésor le dixième du produit net. De plus le Roi enjoignit aux maîtres, marchands et ouvriers des mines de la sénéchaussée de Lyon, de porter leurs métaux à l'hôtel de la Monnaie de cette ville, parce que en les portant à Mâcon, ils étaient souvent volés par les gens d'armes débandés dans ce malheureux pays. Hugues Jossard, sans cesse en relation avec la chancellerie royale, n'a pas été étranger à la rédaction de ces ordonnances instructives (1), qui concernent plus spécialement les mines du Lyonnais.

C'est vers l'année 1420 que ce grand industriel sur lequel on n'a trouvé que des titres incomplets et des notes trop laconiques, disparaît après avoir joui de l'estime et de la considération de ses concitoyens, et après avoir reçu de la fortune et du souverain les récompenses les plus enviées. Son fils Jean Jossard, bachelier ès-lois, citoyen de Lyon, élu conseiller de ville en 1414 (2), puis damoiseau vivant noblement, participa à la guerre nationale contre la désastreuse invasion anglaise, pendant laquelle

(1) Recueil des ordonnances royales, tom. X.

(2) Ce nom a été mal lu sur le syndicat (Arch. municip. BB, 367), par les auteurs des listes imprimées, qui l'ont transformé en celui de Josserand. — Les conseillers de ville requirent le bailli (sénéchal) de demeurer à Lyon et d'y faire venir « Jehan Jossard, Jehan Chivrier et « les autres pour faire leur devoir comme les autres citiens. » (Arch. municip. reg. des actes consul. séance du 26 août 1417). Il se pourrait que le conseiller Jean Jossard fût le frère de Hugues, et eût un neveu du même prénom, qui fut chevalier et seigneur de Châtillon. Il y a là quelque incertitude.

Digitized by Google

il donna des preuves de valeur qui lui méritèrent l'ordre de chevalerie. Il continua l'œuvre fructueuse de l'exploitation des mines. Dans son testament du 3 novembre 1464 (analysé trop brièvement par Le Laboureur), Jean Jossard, chevalier, seigneur de Châtillon-d'Azergues, légua à ses deux filles le revenu de ses mines « de Cona et du Mont-de-Pampalieu (1). » C'est sans doute ce personnage qui fut l'associé de Jacques Cœur, lequel avait des intérêts dans les mines de Cosne et de Pampalieu citées sur le compte de ses biens confisqués (2).

Entre la noblesse et la haute industrie il n'y avait pas incompatibilité (3). Au XIVe sièclele, sfamilles chevaleresques, Raybe, d'Albon, d'Epinac, Laye, possédérent et firent valoir des mines, comme les Moissard, les Chouchard, les La Mure, les Frippier et les Rossignol, familles bourgeoises du même temps (4). Une heureuse émulation existait entre ces personnes de condition inégale, elle les

(1) Arch. départ. Mss de Le Laboureur, p. 163 —Vachez : *Châtillon d'Azergues*, p. 43.

(2) Archiv. nationales : K, 329. — Il est possible que Jean Jossard ait acquis ces mines des héritiers de l'argentier, auxquels elles avaient été restituées.

(3) M. Vachez (*Châtillon-d'Azergues*, p. 42) a eu raison de dire que l'exploitation des mines n'était pas une cause de dérogeance. Au reste, les romanciers, les dramaturges, les malfaiteurs de l'histoire et des lettres ont beaucoup exagéré l'oisiveté orgueilleuse de l'ancienne noblesse.

(4) Documents entre les mains de l'auteur de cette notice. — Des associations semblables entre nobles et roturiers existaient en Lyonnais au XVIe siècle. Voyez : *Le Domaine ordinaire de Lyonnais*, ou *notice analytique des comptes domaniaux pendant les années 1523 à 1526*, par V. de Valous ; ce travail est inséré dans les *Mémoires de la Société littéraire de Lyon*, année 1865. Il y est question des extractions et du revenu des mines de plomb argentifère du Lyonnais.

Digitized by Google

portait à se rendre utiles à tous, à s'associer et à s'enrichir par un travail difficile, aléatoire et périlleux.

Cette assertion paraîtra étrange et heurtera des idées légèrement acceptées. Elle n'en est pas moins exacte et fondée. Lorsqu'on étudie l'histoire sur les documents originaux, les préjugés répandus par des écrits sans conscience tombent un à un, et l'on reste confondu devant la vérité toute nue que les fourbes et les sots veulent habiller à la mode de leurs passions ou de leur crédulité. On ne peut refuser au moyen-âge la gloire d'avoir préparé par ses tâtonnements enfantins, ses moyens mécaniques très-bornés, ses connaissances plus hermétiques que rationnelles, plusieurs des industries dont le développement enfle notre orgueil. Il faut répéter que le moyen-âge a déblayé le terrain, que les alchimistes, en quête de la pierre philosophale, que les chercheurs des trésors enfouis, ont retrouvé les gîtes exploités par les Gaulois et les Romains; qu'ils ont découvert des mines jusqu'à eux inconnues, et qu'ils ont pratiqué avec une patience et un courage incroyables, la dangereuse extraction des métaux à l'aide de machines et d'instruments incommodes et imparfaits. Reconnaissons donc l'œuvre méritoire de ces temps auxquels on conteste jusqu'à l'intelligence.

Non-seulement il n'existait entre la noblesse et la haute industrie aucune incompatibilité, mais bien plus, Hugues Jossard dut l'anoblissement à son travail de maître mineur. En effet, ses services de magistrat, récompensés par une modération exceptionnelle de la finance à payer au trésor, n'ayant pas motivé la faveur royale, on peut, en l'absence des lettres originales qui auraient été fort intéressantes à étudier, et qui sont simplement rappelées dans les lettres de jussion, supposer que la recherche, la décou-

Digitized by Google

verte et l'exploitation des mines furent les causes efficientes de cette haute grâce du souverain. Le Roi avait un intérêt réel à encourager l'importante industrie dont il percevait le dixième du profit et qui pourvoyait aux besoins urgents du royaume en lui fournissant les métaux nécessaires à sa consommation.

Les chefs du gouvernement français ont toujours eu assez de justice et d'habileté pour distinguer et récompenser des familles plébéiennes, en les appelant aux honneurs nobiliaires. Ce qui prouve que la classe bourgeoise a de tout temps été éclairée et capable. Serait-il indifférent d'écrire ceci à l'adresse des contempteurs des époques antérieures à la nôtre?

La famille Jossard, oubliée par les historiens de Lyon, ayant rempli des fonctions judiciaires très-élevées, ayant pris part à l'administration de la grande cité, ayant recherché, découvert, et exploité des mines de plomb argentifère, ayant participé à la défense nationale, et enfin étant parvenue à la noblesse et à l'ordre de chevalerie, doit être inscrite parmi les familles lyonnaises dignes de mémoire. Ce sera un hommage bien tardif rendu à ses services, ce sera de plus la divulgation d'une particularité remarquable tant au point au point de vue des annales nobiliaires que sous le rapport de l'histoire de l'industrie minière.

Faisons une large place à l'histoire du travail, bien plus intéressante et instructive que celle des princes, des batailles et des conspirateurs. Toutefois ne dédaignons aucun fait, ni aucun document; ne dénigrons pas le passé au profit du présent, ni le présent au profit du passé et laissons tomber tous nos misérables préjugés.

Digitized by Google

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE JOSSARD (1).

ARMOIRIES INCONNUES.

I. HUGUES JOSSARD, bachelier ès-lois, citoyen de Lyon, lieutenant du sénéchal, puis juge du ressort de Lyon, co-seigneur de Châtillon-d'Azergues et de Saint-Symphorien-le-Château, mineur anobli, lui, sa femme et sa postérité par lettres de l'année 1398, inhumé dans l'église de Saint-Laurent de Lyon. Il épousa Marguerite de Lacroix dont il eut :

Jean, qui suit :

Françoise, femme de Bernard de Varey, plusieurs fois conseiller de ville, seigneur de Rontalon, qui testa le 5 septembre 1440. Elle lui avait apporté en dot douze cent francs d'or.

II. JEAN JOSSARD, bachelier ès-lois, citoyen conseiller de ville à Lyon en 1414, puis damoiseau, chevalier, seigneur de Châtillon d'Azergues, de Poleymieux et de Saint-Symphorien, possesseur des mines de Cona et du Mont de Pampalieu, fondateur d'une chapelle dans l'église de Saint-Laurent où il fut inhumé. Il testa le 3 novembre 1464. Il avait épousé, en premières noces, Alix Saporis; en secondes noces Jeanne de Varax, fille d'Antoine de Varax, cheva-

(1) On donne cette généalogie d'après les analyses trop brèves faites par Claude Le Laboureur (m^ss conservé aux arch. départem.), des testaments de Jean Jossard, de son fils Guillaume, de sa femme Jeanne de Varax et de Bernard de Varey. Le Laboureur a mentionné plusieurs fois le nom de cette famille dans le second volume des *Mazures de l'Ile-Barbe*.

Digitized by Google

lier, seigneur de Romans, Dans son testament, il parle d'un projet de mariage avec Antoinette de Merlay; et Guichenon lui donne une autre femme Anne de Vaugrigneuse en 1448. Jeanne de Varax, testa à Laye, le jour de Saint-Michel 1462, et fut inhumée dans l'église de Saint-Laurent.

Jean Jossard eut du premier lit :

Guillaume qui suit :

Du deuxième lit :

Jean auquel sa mère Jeanne de Varax, donnait s'il vivait, mille florins d'or.

Hugues, prieur de Saint-Loup, qui eut un legs de cent florins.

Claude, femme de noble homme Guillaume de Montaigu, qui eut un legs de dix florins outre sa dot.

Françoise, qui eut de sa mère un legs de 400 florins, de son père la terre de Châtillon et la moitié du revenu des mines de Cona et de Pampalieu; elle épousa Yves Terrail, chevalier, seigneur de Bernin.

Jeanne, elle eut de sa mère un legs de 400 florins, de son père la terre de Saint-Symphorien et la moitié du revenu des mines ; elle épousa en 1478 Guillaume de Laye, chevalier, seigneur de Saint-Lagier.

III. Gullaume Jossard, chevalier, seigneur de Poleymieux; il épousa Catherine de Montaynard (1).

(1) Moréri, article Montaynard, dit que Catherine épousa Jean Jossaud, fils de Guillaume. Ce sont deux erreurs.

Digitized by Google

quatorzième enfant de Raymond de Montaynard, à laquelle, par son testament fait à Lyon le 16 août 1466, il lègue 600 livres tournois outre son augment, son douaire et ses joyaux, plus les cens et servis de Dargoire; il institue pour héritier l'enfant dont sa femme est enceinte, en lui substituant Pierre de Montaigu, fils de sa sœur Claude Jossard, et après cette date on ne trouve plus le nom de cette famille bientôt éteinte.

Digitized by Google

UNE PROMENADE

DANS

LE QUARTIER DE SAINT-PAUL

La démolition projetée d'une partie du quartier de Saint-Paul, par suite de l'établissement du chemin de fer de Montbrison, m'a engagé à y entreprendre une promenade et à tâcher d'en rapporter quelques anciens souvenirs qui vont être matériellement effacés.

D'après mes renseignements, la démolition commencerait vers le n° 84 du quai de Pierre-Scise ; elle se prolongerait contre la colline, et suivrait ensuite la rue Saint-Paul, jusqu'au bas de la montée des Carmes-Déchaussés (1).

Les diverses successions de dénominations des voies de communications occasionnent parfois d'assez grandes difficultés à ceux qui font des recherches au sujet des vieilles maisons, dont les adresses anciennes et nou-

(1) La compagnie du chemin de fer de Montbrison a publié un plan de ses travaux, et les journaux de Lyon en ont donné le résumé. La route parcourue entre la station de Lyon, quartier Saint-Paul, et celle de Montbrison est de 78,068 mètres. Il se pourrait que des modifications fussent apportées à ses projets, et que les renseignements obtenus par moi n'eussent pas une entière exactitude ; je ne livre donc ces détails à mes lecteurs que dubitativement.

Digitized by Google

velles diffèrent complètement et peuvent, dans les descriptions locales, donner lieu à de faciles erreurs par suite de leur situation douteuse. Ainsi le quai, du pont de Nemours à celui de Serin, est divisé aujourd'hui en deux seuls tronçons : le quai de Bondy et celui de Pierre-Scise, dont la limite mutuelle est fixée par le pont Saint-Vincent. Jadis, c'était une longue rue qui baignait dans la Saône un des côtés de ses maisons et se divisait en un grand nombre de tronçons : du pont du Change — maintenant pont de Nemours — jusqu'à la place de l'Ancienne-Douane, rue de Flandres ; de la susdite place au port Dauphin, situé au débouché de la rue de l'Angile, rue de la Saônerie ou de la Saulnerie, à cause des marchands de sel qui y possédaient des entrepôts (1) ; du port Dauphin jusqu'au pont Saint-Vincent, rue des Hébergeries, dans laquelle se trouvaient de nombreuses auberges,

(1) Je n'oserais pas trancher cette question d'orthographe, qui renferme un problème étymologique. Voici ce qu'on lit dans l'almanach de 1745, à l'article du port Dauphin : « Le Consulat de la ville, pour donner un « abord plus libre à la place de la Douane et à la rue de Flandres, fit « abattre quelques maisons où était autrefois la chapelle de Notre-Dame « de la *Saônerie*, ainsi nommée parce qu'elle était sur le rivage de la « Saône, et fit ouvrir en même temps, en cet endroit un port qui fut ap- « pelé le Port-Dauphin, en mémoire de la naissance du dauphin, fils de « Louis XIV, qui arriva en 1662. »

Feu Péricaud l'aîné adoptait l'orthographe de *Saulnerie*, ce qui indiquerait le voisinage des *saulniers* ou marchands de sel, et probablement le fond de la place de la Douane. Une autre chapelle, celle de Saint-Eloy, existait à l'entrée de ladite place, et je présume que c'est la petite église que l'on voit, sans indication de titre, sur le plan du XVIe siècle. Lors de l'invasion de Lyon par les protestants, en 1562, un des chefs catholiques, le capitaine Fenoyl, défendit cette voie de communication avec Vaise en se retranchant dans la chapelle de Saint-Eloy, qui devait nécessairement être sur la rue. Cochard, dans sa Description de Lyon, 1817, adopte l'orthographe de *Saônerie*.

Digitized by Google

représentées encore aujourd'hui par l'hôtel des Trois-Ambassadeurs et celui du Chapeau-Rouge, qui depuis peu de temps est devenu l'hôtel du Louvre ; du pont St-Vincent à l'entrée de la rue de l'Epine, rue de la Peyrollerie, habitée par de nombreux chaudronniers ou peyrolliers ; de là jusqu'à la place de l'Homme-de-la-Roche, rue du Puits-du-Sel, qui provenait d'un grenier à sel ; de la susdite place jusqu'à la montée de la Chana, rue de Bourgneuf ; depuis cette montée, rue de Pierre-Scise, jusqu'au château de ce nom, et enfin rue de l'Observance, en raison du couvent des cordeliers qui portait ce titre, jusqu'à la porte de Vaise.

Pendant le règne de la Terreur, après la résolution prise par la Convention de détruire la ville de Lyon, les représentants du peuple firent commencer la démolition des maisons qui bordaient la Saône, jusqu'au faubourg de Vaise ; cependant je me souviens d'en avoir vu quelques-unes qui subsistaient dans les premières années du siècle présent, et constituaient encore un tronçon de rue (1).

La maison n° 89 du quai de Pierre-Scise actuel mérite d'être visitée : c'était autrefois l'*Hôtel-de-Paris*. La proximité du port des bateaux à vapeur lui procurait une grande quantité de voyageurs, à l'arrivée aussi bien qu'au départ, car on allait y passer la nuit, pour se trouver prêt de grand matin à s'embarquer sur les bateaux.

(1) Ma mère, en compagnie de plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvait Artaud, le créateur de nos musées, manqua d'être écrasée par l'écroulement subit d'une de ces maisons à moitié démolies. On s'était embarqué à la Feuillée sur une bèche, et l'on se dirigeait du côté de Vaise; tout à coup, une vieille masure s'abîme dans la Saône ; le bateau, entouré de débris, reçoit une immense et terrible commotion, mais les passagers n'eurent à subir que le supplice de la peur.

Digitized by Google

L'intérieur de cour est très-vaste et embelli d'une tour élevée qui sert de cage à un escalier. M. P. Martin, dans ses *Recherches sur l'architecture des anciennes maisons de Lyon*, a donné un dessin de la façade, en indiquant l'adresse du quai du Puits-du-Sel, 117.

Après l'hôtel de Paris, je recommanderai à l'attention du promeneur qui se dirige vers le centre de la ville la maison n° 100, d'un assez bon aspect et sur laquelle on lit cette devise : *Domus omnis virtutis* (maison de grande vertu). En outre, une inscription nous apprend qu'*elle a été léguée aux hospices par Jean-François Barrieu Maisonnette, décédé en 1676*. Je trouve dans l'*Histoire de l'hôpital*, par Dagier (tome I, page 441), que le susdit légataire, en 1676, a laissé à l'Hôtel-Dieu une somme de 19,330 livres. Je ne saurais dire si cette somme représenterait simplement l'estimation de la propriété léguée par le défunt ou si elle serait une augmentation de son héritage. Voici quelques renseignements que je dois à l'obligeance de M, Le Tellier, secrétaire-général des hôpitaux : « Le donateur est dé-
« signé, dans un testament notarié, sous les noms de
« Jean-François Du Barrieu, dit Meysonnette. La maison
« actuelle a été construite par l'administration hospita-
« lière, sur l'emplacement de trois maisons données
« par ledit Barrieu ; mais on ne trouve aucune pièce qui
« fasse mention de l'inscription. »

A défaut de tout autre document, je me permettrai de formuler une hypothèse : il se pourrait que Barrieu ou Dubarrieu, dit Maisonnette, eût reçu ou pris ce surnom par suite de la possession de trois petites maisons. Ensuite, de *maisonnette* on aurait fait *maison honnête*, et enfin *domus omnis virtutis*. Je donne très-dubitativement cette interprétation, et j'engage les épigraphistes

Digitized by Google

lyonnais à essayer quelques recherches pour élucider la question. Cette maison est à quatre étages, dont chacun se compose de cinq croisées sur le quai. Son style me semblerait assigner à sa construction le commencement du XVIIIe siècle.

Cette *domus omnis virtutis* se trouve placée à l'angle du quai Pierre-Scise et de la rue Saint-Paul, laquelle s'étend aujourd'hui jusqu'au bas de la montée des Carmes-Déchaussés, autrefois des Grands-Capucins. Avant la Révolution, cette rue était divisée en trois tronçons : la rue de l'Epine ou des Grosses-Têtes, la rue Poterie et la rue Misère. La partie de la rue Saint-Paul dans laquelle je m'engage et qui me conduit sur la place Gerson portait encore, il y a peu d'années, le nom de rue de l'Epine. Je ne pourrais pas donner d'une manière explicite l'étymologie de cette dénomination ; cependant il est à présumer qu'elle est un souvenir se rattachant au chapitre de Saint-Paul. En effet, je trouve dans l'inventaire des titres dudit chapitre, qu'il possédait à Collonges le mas de l'Epine depuis fort longtemps, puisqu'il existe deux terriers de cette propriété en faveur du chapitre de Saint-Paul, l'un de 1374 et l'autre de 1416, signés de Constantin et de Tissot, notaires. En outre, un procès touchant l'exercice de la justice dans le tènement de l'Epine, eut lieu en 1443. Je rencontre encore le titre de l'Epine, à la date de 1493, donné à une maison dont le propriétaire était Edouard Grand, voyer de la ville (1). Elle avait un

(1) Dans l'inventaire des archives communales, publié par M. Rolle, il est question, à la date de 1516-1517, d'un ordre donné « à Edouard Grand, « voyer de la ville, de procéder à l'extraction des roches qui obstruaient « les arches du pont de la Saône, et rendaient la navigation périlleuse dans « cet endroit. » Ainsi, le travail accompli à notre époque était projeté depuis plus de trois siècles. « 1523-1526. Ordre au voyer Edouard Grand

Digitized by Google

jardin joignant par derrière l'entrée du cloître de Saint-Paul, et se trouvait située dans une rue dite du Griffon (Bréghot du Lut, manuscrit). Il ne me serait pas possible de préciser la situation de cette maison et celle de la rue. Dans tous les cas, elles devaient être placées autour de la cour qui borde encore aujourd'hui le mur latéral de l'église, et à laquelle, dans la pièce ci-dessus, on donne la qualification de cloître. Cependant, après avoir bien examiné les lieux, j'avoue qu'il est difficile d'y trouver l'emplacement possible d'une maison et d'un jardin. Ce bâtiment de l'Epine n'était pas situé dans la rue de ce nom; mais cette dénomination indique peut-être quelques relations administratives avec le *mas de l'Epine*, dont on retrouve un souvenir nominal dans une partie du territoire actuel de la commune de Collonges.

Cette rue de l'Epine portait aussi le nom de rue des Grosses-Têtes, et c'est ainsi qu'elle est désignée, en 1791, dans les actes de vente des biens nationaux. Cependant je lis le nom de l'Epine sur le plan de Séraucourt, de 1740, dans l'almanach de 1750, sur les plans de 1784, 1816 et 1840, dans le *Guide de l'étranger* de 1826, par Cochard, dans celui de 1847, par Combe et Charavay, et enfin dans le Dictionnaire des rues de Lyon de 1849. Ce nom

« de faire barrer l'égout qui se dégorgeait dans le Rhône, en face de « l'Hôtel-Dieu, et par lequel on pouvait s'introduire en bateau dans la « ville. »

Il paraîtrait que la profession d'ingénieur ou d'architecte se perpétua dans la famille Grand. En effet, je retrouve ce nom dans la liste des voyers de la ville, depuis Simon Maupin, 1637, publiée par M. Tony Desjardins, à la fin de son histoire de l'Hôtel-de-Ville : « François Grand, 1767, voyer « de la ville, conseiller du roi, intendant des fortifications au département « de Lyon. — Jean-François Grand, voyer architecte, fils du précédent, « nommé en concurrence et survivance de son père depuis 1779, disparait du cadre des officiers municipaux à partir de 1791. »

Digitized by Google

de l'Epine s'était implanté dans ce quartier; car un almanach de Lyon de l'an V (1797-98), décrivant les neuf cantons de la ville, nous apprend que dans le 7e, appelé de la Montagne, le juge de paix se nommait de l'Espine et habitait quai de Flandres. Un manuscrit de feu Bréghot du Lut dit que la dénomination de rue des Grosses-Têtes provenait de l'enseigne d'une auberge installée dans cette rue. En effet, il existe encore une hôtellerie au n° 4, presqu'au débouché de la rue sur le quai de Pierre-Scise. Cette maison, très-vaste et de construction du siècle dernier, porte le nom d'hôtel de Saint-Paul, et je me souviens qu'à l'époque où le débarcadère des bateaux à vapeur existait sur le port de l'ancien quai du Puits-du-Sel, elle semblait très-fréquentée. Ce bâtiment, bien décrit dans les actes de vente des biens nationaux, en 1791, appartenait aux chanoines de Saint-Paul, et était limité par la *domus omnis virtus*, située à l'angle du quai et de la rue. On ne retrouve maintenant aucun vestige des Grosses-Têtes, et il est à présumer que cette enseigne existait antérieurement à la construction actuelle.

Plusieurs autres maisons situées dans cette rue appartenaient aux chanoines de Saint-Paul et en logeaient les dignitaires, les prébendiers, les bénéficiers, etc; mais les indications puisées dans les actes de vente des biens nationaux, en 1791, sont peu précises et ne permettent pas de désigner affirmativemement ces maisons.

Je recommanderai à l'attention des archéologues et des artistes le n° 14, du côté de la colline, dont la porte d'entrée en bois, entourée de pilastres cannelés surmontés de chapiteaux ioniques, me semble indiquer, sinon l'époque précise de la Renaissance, au moins la seconde partie du XVIe siècle. Au premier étage, se trouve une

Digitized by Google

cour surmontée d'une cage d'escalier considérablement élevée. Au milieu de la hauteur, on remarque une tourelle adossée contre cette cage et soutenue par une trompe que l'on pourrait presque appeler téméraire. La partie basse de cet ensemble monumental appartient au système ogival et les étages supérieurs semblent indiquer la Renaissance ou plutôt la fin du XVIe siècle. Au fond de la cour, on remarque une fontaine avec vasque, style Henri IV, qui pourrait peut-être bien concorder avec le sommet de la susdite tour d'escalier. Je n'ai trouvé aucun document sur l'ancienne destination de cette maison ; cependant la description incomplète d'une vente de propriéte nationale, en 1791, me ferait supposer qu'elle avait été habitée par les bénéficiers de Saint-Paul. (?)

Le bâtiment voisin, qui a déjà disparu, laisse apercevoir le rocher vertical, contre lequel sont adossées toutes les maisons de cette rue. Au-dessus de ce rocher, il existe une multitude de petits jardins dépendant des habitations inférieures. Au reste, on peut se rendre compte de l'état des choses en pénétrant sur la terrasse qui domine ce quartier, et à laquelle le n° 18 de la montée des Carmes-Déchaussés donne entrée. La vue de tous ces petits jardins est une vraie curiosité.

En poursuivant ma promenade, j'arrive à la maison qui forme l'angle de la rue Saint-Paul et de la place Gerson. En 1791 elle servait de logement au chanoine Perrichon, chamarier et licencié de Sorbonne. Cette charge de chamarier constituait la première dignité de l'église de Saint-Paul. La petite maison latérale sur la place, et qui porte aujourd'hui le n° 1, était assignée à la demeure du curé, et l'on remarque encore dans la cour un disque ornementé qui recouvrait l'orifice d'un puits A la suite est une construction moderne élevée su l'em

Digitized by Google

placement d'un cimetière, que l'on voit figurer sur le plan du XVIe siècle. La cure actuelle est au premier étage.

Plusieurs petits bâtiments de la place Gerson,

adossés à la colline et dominés par des jardins attenants, appartenaient probablement aux chanoines. Quelques-unes de ces maisons sont desservies par une large allée commune, telle que celle du n° 22. La cour des deux nos 24

Digitized by Google

et 26, presque en face de l'entrée de l'église, est remarquable par une tourelle d'escalier d'une grande élévation. Ces maisons étaient occupées par les perpétuels de Saint-Paul. (Actes de vente des biens nationaux, 1791.)

La place Gerson s'appelait, il y a peu d'années, place Saint-Laurent, en souvenir de la chapelle située sur son terrain, parallèlement à l'église de Saint-Paul. Gerson, l'auteur présumé de l'*Imitation*, avait été inhumé dans cette chapelle, et ce récent changement de nom a remplacé le contenant par le contenu. La place n'existait donc pas alors que Saint-Laurent était debout, et le tronçon à la suite de la rue de l'Epine se nommait rue de la Poterie.

Cette place est dominée par un groupe de bâtiments assez diversifié, situé à mi-coteau, et remarquable surtout par une tour d'une forme carrée oblongue d'une grande hauteur. C'était encore en 1866 la propriété des hôpitaux, qui en ont fait la vente pour un orphelinat. Le seul document que j'aie pu récolter sur cette pittoresque masse de constructions, c'est qu'elles avaient été données aux hôpitaux, en 1662 et 1677, par un sieur Garnier. Le style général indique le XVIIe siècle.

Pour faciliter le passage du chemin de fer, on sera forcé d'entamer considérablement la montagne, en sorte que l'établissement dont je viens de parler disparaîtra probablement en partie. L'entrée de cet orphelinat, dont l'intérieur de cour a été déjà singulièrement modifié pour l'approprier à sa destination, se trouve situé à la montée des Carmes-Déchaussés, n° 14 (1). Quand on pénètre sur la place Gerson par le côté du quai, on est vraiment étonné de l'aspect de la colline, et la disparition de ce

(1) L'orphelinat a été transporté un peu plus haut, n° 20.

Digitized by Google

pittoresque spectacle sera un véritable chagrin pour les artistes et les archéologues.

Dans le principe, la gare devait être établie sur la place Gerson, et voici ce que je lis dans l'*enquête sur l'emplacement des stations* : « Nous avons trouvé qu'en « construisant la station sur la place Gerson, on n'aurait « pas pour le développement des voies, depuis la sortie « du tunnel, une longueur suffisante. Alors nous nous « sommes décidés, malgré une notable augmentation « de dépenses, à empiéter sur la montagne, et au « moyen de 200,000 mètres cubes de déblais, nous avons « pu nous procurer l'emplacement suffisant pour la sta- « tion et la prolonger jusqu'à la rue Ottavio-Mey, dont « la pente douce donne aux voitures un facile accès. »

Il se pourrait que cette démolition de la rue actuelle de Saint-Paul s'étendît à d'autres parties du quartier, et je vais continuer ma promenade en faisant le tour de l'église. Me voici à l'angle de la rue Saint-Paul et de celle de l'Ours : la maison qui constitue cet angle appartenait au chapitre, et elle est parfaitement décrite dans les actes de vente des biens nationaux. Le nom de la *clergeonnerie* qu'elle portait, indique sa destination au logement des clergeons, ou bien à leurs exercices scolaires et religieux. Cette maison, par suite d'un traité passé, en 1664, entre le Consulat et le chapitre, avait été en partie démolie pour l'élargissement de la rue de l'Ours, qui, n'ayant auparavant que cinq pieds neuf pouces, obtint ensuite quinze pieds de largeur. (Invent. des arch. comm.) L'observateur, en se promenant, remarque en effet que le style de la façade sur la rue de l'Ours est bien postérieur à celui de la rue Saint-Paul.

Je descends par la rue de l'Ours, ainsi nommée d'un ours grossièrement sculpté à l'angle obtus des n° 8 et

Digitized by Google

10. Le n° 10 était une propriété du chapitre et se trouve limité au nord par la cour de l'église. La salle capitulaire existait dans ce bâtiment, qui communiquait de la rue dans la susdite cour, en descendant une rampe d'escalier, et aboutissait par une de ses extrémités au mur servant de division, entre la chapelle de Sainte-Marguerite et celle de la Trinité. On ne peut pas se tromper sur la situation de cette maison, car dans l'acte de 1791 il est dit : « Est exceptée de cette vente une échope construite sur la partie du cloître » — ou de la cour. — Or cette échoppe existe encore. Le style, du côté de la façade extérieure, me semble indiquer le XVIIe siècle, et probablement cette construction eut lieu vers 1664, à l'époque où la *clergeonnerie*, dont le mur est mitoyen, subit un reculement sur la rue de l'Ours. Dans l'acte de vente précité, il est dit que la maison vendue a trois étages et des greniers au-dessus . elle a effectivement trois étages et un quatrième très-surbaissé qui devait servir de grenier,

Continuant à descendre par la rue de l'Ours (1), j'ar-

(1) Cette partie de la rue de l'Ours, depuis le quai jusqu'au débouché de la rue de Noailles, s'appelait rue du Charbon-Blanc, et ensuite rue de l'Ange. En 1827, elle conservait encore cette dernière dénomination. (*Arch. hist. et stat.* t. VII, p. 212).

La rue de Noailles ou de Nouailles se nommait, en 1532, rue de Nouvial ou de la Triperie. Sa désignation actuelle est une altération de l'un de ses anciens noms, probablement celui de quelque propriétaire. (*Rues de Lyon*, Bréghot du Lut, 1838). Je crois me souvenir qu'avant la construction des abattoirs le public la désignait sous le nom de Boucherie-Saint-Paul, parce qu'elle était habitée par des bouchers qui ne pouvaient pas alors s'établir en dehors des boucheries. Dans l'Inventaire des titres du chapitre, elle est nommée rue de la Boucherie-Saint-Paul, et l'on y relate la possession par les chanoines de deux maisons : celle de l'Aigle d'argent et celle de la Verge.

Digitized by Google

rive sur le quai de Bondy, autrefois des Hébergeries, et je me trouve bientôt au débouché de la ruelle de Saint-Nicolas, qui contourne le chevet de l'église et passait ensuite autrefois entre les murs latéraux de Saint-Paul et de Saint-Laurent, pour aboutir à la rue de la Poterie. Dans cette ruelle, deux maisons limitées par la cour de l'église appartenaient au chapitre, et l'une d'elles était occupée par les perpétuels. De là, en contournant l'abside, on arrive à la chapelle de la Trinité, qui servait à l'inhumation des chanoines et devint ensuite le dépôt des morts, établissement probablement semblable à celui que nous appelons la *Morgue*. Elle est devenue aujourd'hui l'entrepôt d'un fabricant de chaises, et il n'est pas facile de la visiter, étant située dans une cour ordinairement fermée. Ce n'est absolument qu'un caveau sans aucune espèce d'ornementation et de style. Parallèle au mur latéral de l'église, elle aboutit perpendiculairement contre le mur de la chapelle de Sainte-Marguerite. Cette dernière, dont la nef arrive à angle droit contre le transept de l'église, a une porte qui donne dans l'ancienne chapelle des frères tailleurs, cédée à cette corporation en 1742, par Madeleine Pécoil, veuve de Louis de Cossé-Brissac. Je ne donnerai pas d'autres détails sur l'église de Saint-Paul, et je renvoie au *Lyon ancien et moderne*, 1838 (t. 2e, p. 406), qui en contient l'histoire, par Mlle Jane Dubuisson.

Après avoir terminé ma promenade *de l'autre côté de l'eau*, je me dirige vers le pont Saint-Vincent en passant par la rue des Six-Grillets (enseigne d'une hôtellerie), dans laquelle le chapitre possédait deux maisons habitées, l'une par les perpétuels, l'autre par le prébendier de Sainte-Catherine. Toutes ces vieilles constructions ont disparu par suite de l'élargissement de la susdite rue,

Digitized by Google

qui n'est plus qu'une annexe de la place Gerson. Cet agrandissement permet au paysagiste de jouir d'une vue très-pittoresque, en ayant pour premier plan le transept de Saint-Paul. Mais, ainsi que je l'ai dit, ce magnifique spectacle va bientôt disparaître par suite de l'établissement de la gare du chemin de fer de Montbrison. J'engage donc les amateurs à jeter un dernier regard sur ce coteau, qui vivra seulement dans une eau-forte de M. Tournier, d'après un dessin de l'auteur d'*une Promenade dans le quartier de Saint-Paul.*

Paul SAINT-OLIVE.

POST-SCRIPTUM. — Dans le courant de ma promenade, j'ai cité plusieurs des fonctions ou des titres attribués aux chanoines de Saint-Paul, logés dans le quartier que je passe en revue. Comme la plupart de ces fonctions ou titres ne sont plus en usage, je vais essayer d'en donner l'explication, en m'adressant aux auteurs qui ont traité ce sujet.

« *Bénéfice.* Eglise dotée de quelque revenu, pour faire le service divin. Il se dit non-seulement de la fonction, mais du revenu qui y est attaché. Un *bénéfice* est une certaine portion du bien de l'Eglise, assignée à une personne ecclésiastique pour en jouir pendant toute sa vie, pour rétribution du service qu'elle rend ou qu'elle doit rendre à l'église. Pour être pourvu d'un *bénéfice*, il suffit d'être tonsuré. Le bénéficier n'est pas propriétaire des biens de l'Eglise ; il n'en a que l'administration, dont néanmoins il ne rend compte qu'à Dieu. » (*Dict. de Trévoux.*)

« Un *bénéfice* est un titre ecclésiastique qui donne au titulaire un droit fixe et perpétuel de jouir d'une portion

Digitized by Google

déterminée des biens de l'Eglise. » (*Diction. de théologie, 1756.*)

« *Bénéfice* se dit, dans le droit canonique, d'un titre ou d'une dignité accompagnés d'un certain revenu. » (*Grand Vocabulaire français.*)

« *Chamarier.* Dignité de l'Eglise de Lyon. (*Dict. de Trévoux.*)

« C'est le titre que porte le premier dignitaire de l'église de Saint-Paul de Lyon.» (*Grand Vocab*).

Ce titre se rencontre aussi parmi ceux des chanoines de Saint-Jean. « Le *chamarier* (camerarius) était chargé des fonds affectés à la défense des terres et des droits de l'Eglise. Il avait en outre la garde des portes et des clés du cloître. » (*Obituar. Lugd. ecclesiæ*, publié par M. C. Guigue, 1867. Introduction, p. XXVII.) Tous les amateurs d'archéologie lyonnaise connaissent le remarquable intérieur de la maison située à l'angle des rues Saint-Jean et Porte-Froc, laquelle fut bâtie, au commencement du XVIe siècle, par François d'Estaing, chamarier de Saint-Jean. Le *Grand Vocabulaire français* se trompe donc en attribuant spécialement au chapitre de Saint-Paul la dignité de chamarier, puisqu'elle existait dans l'église métropolitaine. Cependant il se pourrait que ce titre fût particulier au diocèse de Lyon. En effet, le *Dictionnaire de Trévoux* dit simplement, sans autre explication : » Dignité de l'église de Lyon. »

« *Habitué.* Prêtre qui s'attache volontairement au service d'une paroisse, qui va y dire la messe, l'office. (*Dict. de Trévoux.*)

« *Perpétuel* se dit d'un prêtre qui remplit les fonctions de curé sans en avoir la qualité, et qui n'est pas amovible ou destituable. » (*Grand Vocab.*)

Digitized by Google

« La commende des bénéfices est maintenant en France un titre *perpétuel*. (*Dict. de Trévoux.*)

« *Prébende* (præbenda), ce qui doit être fourni, de *præbeo*. D'abord on appela ainsi les distributions qui se faisaient aux soldats. La *prébende* est une portion des biens d'une église, assignée à un ecclésiastique pour son entretien. C'est un bénéfice établi dans une cathédrale ou collégiale. Dans certains chapitres, il y avait des prébendes laïcales. » (Jacquin et Duesberg. *Antiq. chrét.*)

« La *Prébende* est une place, dans un chapitre dont on est membre, par laquelle on a le droit de jouir d'un certain revenu en argent ou en fruits. » (*Dictionnaire de théologie*, 1756.)

« *Prébende*. Revenu annuel établi en considération des prières et du service auxquels un ecclésiastique est attaché, ce qui n'est pas mis au rang des bénéfices. » (*Grand Vocabulaire.*)

« La *Prébende* est un droit qu'a un ecclésiastique, dans une église cathédrale ou collégiale où il dessert, de percevoir certains revenus ecclésiastiques et de jouir de certains droits en argent ou en espèces (*sic*). Elle est ainsi appelé *a præbendo. Præbere*, jouir.—*Prébendiers:* Nom que l'on donnait autrefois à certains pauvres que les églises nourrissaient. » (*Dict. de Trévoux.*)

Digitized by Google

NOTICE

SUR JEAN DE VAUZELLES

PRIEUR DE MONTROTTIER

Littérateur et poète lyonnais du XVIe siècle.

Jean, troisième fils d'Etienne de Vauzelles (1), naquit à Lyon, dans les dernières années du xve siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut d'abord curé ou recteur de l'ancienne église de Saint-Romain (2), puis curé de Tassins (3). Il devint, en 1521 (4), chevalier de l'église métropolitaine de Lyon (5), et, vers 1527, prieur

(1) Voir la Notice sur *Matthieu de Vauzelles*, publiée au mois de juin 1870, dans la *Revue du Lyonnais*.

(2) Cl. Le Laboureur, de Colonia, Pernetti.

(3) En septembre 1545, à la requête de Jean de Vauzelles, curé de Tassins, chevalier de l'Eglise Saint-Jean, le Chapitre donne 12 livres pour réparer l'église de Charbonnières. (Reg. cap., vol. 44, fol. 461).

(4) 1521, Jean de Vauzelles pourvu de la chevalerie de Saint-Jean, vacante par la mort d'André Bariot. (Reg. cap., vol. 36, fol. 204.)

(5) Le chapitre métropolitain de Lyon se composait de trois corps. Le premier était celui des *Chanoines comtes de Lyon*, au nombre de trente-deux. Un échange leur ayant attribué les possessions des comtes de Forez dans la ville de Lyon et le titre de comte qui y était attaché, ils partagèrent pendant longtemps la souveraineté avec l'Archevêque. Ils devaient, pour être admis, prouver seize quartiers de noblesse, tant du côté paternel que du côté maternel. Le roi avait

Digitized by Google

commendataire de Montrottier (6). On trouve, à cette dernière date, dans les essais poétiques inédits de Jac-

le titre de premier chanoine. — Le second corps était celui des officiers : il se composait de quatre custodes, sept chevaliers, un théologal et vingt perpétuels. Les chevaliers aidaient les chanoines dans l'administration de l'Eglise, veillaient à la conservation de ses droits et en étaient les avocats et les docteurs. Aussi, exigeait-on qu'ils fussent gradués. C'étaient comme des chevaliers de loi, *militia cœlestis, ecclesia militans*, à l'instar des chevaliers d'épée. Ils n'étaient tenus à aucun office de l'Eglise, parce qu'on les supposait toujours occupés à la défendre. On les comparait, en cette qualité, aux sept dons du Saint-Esprit, aux sept anges debout devant le trône de l'Agneau, aux sept diacres de la primitive Eglise ; on les désignait par les sept cierges qui servaient aux jours de solennité. Les meilleures familles lyonnaises ambitionnaient cette dignité pour ceux de leurs enfants qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Etant, pour la plupart, dans l'impossibilité de parvenir aux prébendes canoniales, faute d'une assez grande noblesse, elles s'en dédommageaient par ces chevaleries, qui leur donnaient entrée dans une Eglise si longtemps l'objet de leur jalousie. Les conseillers-clercs du Parlement de Paris recherchaient également la dignité de chevalier, et souvent le Parlement la sollicitait pour eux. Enfin, il y a eu des archevêques, des évêques et des abbés tirés de la classe des chevaliers. Dans la suite, ce titre devint purement honorifique, et la coutume s'établit de revêtir, pour quelques jours, de la dignité de chevalier, les ecclésiastiques étrangers à l'Eglise de Lyon qu'on destinait aux quatre custoderies et à la théologale. — Le troisième corps était celui des habitués, et comprenait environ cent personnes, parmi lesquelles six diacres, dix-huit clercs et douze enfants de chœur.

(6) *Montrottier* ou *Montortier*, aujourd'hui Riottier, à environ trente kilomètres de Lyon, entre Beauregard et Trévoux. Ce lieu, enclavé dans la principauté de Dombes, faisait partie du Franc-Lyonnais, autre territoire d'outre-Saône, franc comme Dombes, qui appartenait à l'Eglise de Lyon. Le prieuré de Montrottier, le plus important de ceux qui relevaient de l'abbaye de Savigny, rapportait, d'après La Monnoye, de quatre à cinq mille livres par an. Jean de Vauzelles jouissait d'ailleurs, au moins vers la fin de sa vie, de re-

Digitized by Google

ques de Vintimille, une élégie latine adressée à Messire de la Torrette (George de Vauzelles), frère de Jean. Vintimille, après avoir déploré dans cette pièce mythologique la mort du dernier prieur de Montrottier, suppose qu'Apollon ordonne aux neuf muses de célébrer, chacune sur le ton qui lui est propre, les louanges du défunt. Plusieurs divinités marines, Phorcus, Nérée ou la Mer, la néréide Panope, s'acquittent à leur tour de ce pieux devoir. Panope dit que l'Eglise a fait une perte irréparable.

Mais Apollon prend aussitôt la parole : « Allons, « muses et néréides, plus de tristesse ! Voici venir un « mortel égal, supérieur même à celui que nous pleu- « rons. Aux dons extérieurs il unit la sagesse (7) et la « sainteté. Quant à ses frères, ils ressemblent si peu au « reste des hommes, qu'un jour la terre les rendra au « ciel avec orgueil (8). »

Le nouveau prieur, Jean de Vauzelles, dont il est parlé avec une emphase toute juvénile dans ce passage, jouissait déjà d'une certaine renommée comme littérateur. Il avait publié l'année précédente son *Histoire évangélique des quatre Evangélistes*, avec cette devise *Crainte de Dieu vault zèle*, qui contient une allusion à son nom, et peut-être aussi à ces paroles de l'Ecclésiaste : *Initium sapientiæ timor Domini.* Mais à la tête des ouvrages

venus assez considérables. Les *nommées* de 1551 constatent qu'il possédait notamment des immeubles au quartier de Fourvière, une maison sur le pont de la Saône, à la descente des Changes, estimée deux cents livres, et des pensions ou redevances sur des maisons de la cité. (Archiv. comm., série CC, 42 et 57).

(7) « *Insignis forma justitiaque vir est.* »

(8) Voir les poésies manuscrites qui font suite au poème *De Bello Rhodio.* (Grande Bibliothèque de Paris, fonds latin, 6,069).

Digitized by Google

qu'il donna dans la suite on ne trouve guère que ces mots : *D'un vray zèle.* Les anagrammes étaient alors fort à la mode ; chaque écrivain en adoptait un qui lui tenait lieu de signature et qui devenait comme sa marque littéraire (9). Jean, dans une de ses lettres, reproduit et explique celui qu'il s'était choisi par l'association bizarre de ces expressions : *Le vray zèle de moy Vauzelles* (10). Il s'intitule, dans un autre endroit (11), *Chevallier de vray zèle* ; enfin il fit mettre au-dessus de la porte de l'auditoire de l'officialité, des ancres entrelacées avec des ailes, symbole hiéroglyphique que divers étrangers, dit le Père de Colonia, ont remarqué, et qui renferme à peu près le même sens que les devises dont nous avons parlé (12).

(9) « La chevalerie, dit M. Sainte-Beuve, dans son *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, avait depuis longtemps perdu l'esprit de son origine, et d'institution utile qu'elle était d'abord, elle avait dégénéré en pure cérémonie de parade. François Ier, en la recevant de Bayard, en fit une mode de cour, et ce fut à qui en prendrait les couleurs. Les poètes ne furent pas les derniers : chacun avait sa devise formée de son nom par anagramme ou empruntée aux blasons de l'antique chevalerie. »

(10) *Lettere scritte al signor Pietro Aretino da molti signori, communità, donne di valore, poeti et altri excellentissimi spiriti.* (Venetia, Francesco Marcolini, 1551, 2 vol. in-8, tome II, p. 59 et suiv.).

(11) La dédicace de *l'Humanité de Jesu Christ.*

(12) Il existe un cachet qu'une tradition de famille attribue au prieur de Montrottier. C'est une sorte de cylindre creux ou d'étui en écaille garni d'argent à chacune de ses extrémités, et qui s'ouvre du côté du chiffre à l'aide d'un ressort et d'une charnière. Un double G et un double V entrelacés donnent à penser que le cachet a servi à George de Vauzelles avant d'appartenir à son frère. De l'autre côté sont gravées des armoiries particulières, qu'on croit avoir été adoptées par Jean de Vauzelles, lorsqu'il devint chevalier de l'Eglise de Lyon. L'écu, surmonté, sans doute par allusion à cette dignité, d'une

Digitized by Google

Il était alors *doyen-official* de la Primacière, en d'autres termes, vicaire de l'archevêque pour l'exercice de la juridiction contentieuse. On lit dans les registres capitulaires (vol. 40, ff. 300 et 301) que le Chapitre, sous la date de 1530, le députa en cette qualité vers le duc de Savoie, pour régler les suites de la révocation de l'évêché de Bourg-en-Bresse.

La reine de Navarre, Marguerite, sœur de François Ier, autour de laquelle se pressaient tant d'hommes célèbres, distingua, dans un de ses voyages à Lyon, le prieur de Montrottier et se l'attacha comme maître des requêtes (13). Doué d'un esprit aimable et d'une belle prestance, Jean de Vauzelles parut avec avantage à cette cour si brillante, mais novatrice et quelque peu corrompue, dont il mérita le respect par la gravité de ses mœurs et l'ardeur de sa piété.

Son influence moralisatrice se fit sentir dans une circonstance qu'il convient de rapporter et qui révèle quels étaient, au point de vue de l'esprit, les amusements de cette société tout à la fois naïve et raffinée.

Vers 1534, Clément Marot ayant composé son épigramme du *Beau Tétin*, facétie encore plus puérile que licencieuse, mais qui obtint à la cour un grand succès,

couronne de comte, porte : d'argent, au pal d'azur vairé d'or, tiercé en fasce de gueules.

(13) C'est la qualification qu'il prend lui-même dans plusieurs lettres écrites à Pierre Arétin. Voir aussi la *Vita di Pietro Aretino*, par le comte Mazzuchelli (Padova, Comino. 1741, in-8 et Brescia, 1763, in-12, p. 247 et suiv.). Dujardin, dans l'abrégé qu'il a donné en français de cette Vie, sous le pseudonyme de Boispréaux (*Vie de Pierre Arétin*, La Haye, 1750, in-12, p. 201), a substitué par inadvertance le nom de Louis à celui de Jean. Le texte de Mazzuchelli porte : *Monsignor Giovanni Vauzelles, priore di Montrottieri.*

Digitized by Google

plusieurs poètes imaginèrent de célébrer sur le même ton, ou, comme on disait alors, de *blasonner* les autres parties du corps féminin (14). Parmi eux figure dans les recueils du temps, comme auteur du *Blason des Cheveulx*, un des frères Vauzelles (sans doute Matthieu (15), en compagnie de Maurice Scève, Heroët de la Maisonneuve, Albert-le-Grand, Victor Brodeau, Claude Chapuys, François Sagon, etc. C'était l'époque des tournois poétiques : Marot soumit ces petites pièces au jugement de la duchesse de Ferrare, Madame Renée de

(14) Le recueil de ces pièces, auxquelles on en joignit plusieurs de Marot, fut imprimé sous ce titre : *Blasons anatomiques du corps féminin, faits par divers auteurs*, (Lyon, François Juste, 1537, in-16). Il en parut, dans le même siècle, deux autres éditions, l'une à Paris, chez Charles l'Angelier, 1550, in-16, et l'autre, qui n'est qu'une très-mauvaise contrefaçon de celle-ci, chez la veuve Jehan Bonfons, sans date. D. M. M... (Méon) fit réimprimer ce recueil à Paris, en 1807 et 1809, en y joignant d'autres blasons.

(15) Le *Blason des Cheveulx*, réimprimé, sans nom d'auteur, dans les œuvres de Clément Marot (édition de Langlet-Dufrenoy, 1731), avait d'abord été attribué à la reine de Navarre, sœur de François Ier, des œuvres de laquelle il fut ensuite retranché par J. de la Haye, valet de chambre de cette princesse et éditeur des *Marguerites*. Dans les recueils originaux, fidèlement reproduits par Méon, et auxquels nous nous sommes reporté, il est précédé du mot *Vauzelles*, qui dissipe toute incertitude, et daté de 1536. Reste à savoir auquel des trois frères il y a lieu de l'attribuer. Or, George de Vauzelles, alors chevalier de Malte, ne paraît point s'être occupé de poésie. Quant au prieur de Montrottier, comment admettre qu'il ait célébré les beautés du corps féminin, alors que son *Blason de la Mort*, inséré dans les mêmes recueils, n'est qu'une critique en forme d'épilogue des autres blasons ? Sa pièce, d'ailleurs, n'est pas seulement précédée du mot *Vauzelles*, elle est encore suivie de la devise ordinaire : *D'un vray zele*. L'auteur du *Blason des Cheveulx* doit donc être Matthieu de Vauzelles, qui aimait à composer des vers, comme la plupart des jurisconsultes de son temps.

Digitized by Google

France, qui lui avait donné asile au commencement de l'année 1535, après qu'il se fut compromis par ses assiduités auprès de la reine de Navarre et ses épigrammes contre Diane de Poitiers, dont il avait cru faire sa maîtresse avant qu'elle devînt celle du roi. La duchesse de Ferrare adjugea le prix du concours, et Marot, en son nom, le décerna à Maurice Scève, auteur du *Blason du Sourcil*, pièce dont il est difficile aujourd'hui d'apprécier les droits à cette préférence. Quant au *Blason des Cheveulx*, il obtint dans cette circonstance une mention honorable, si l'on en juge par ce passage de Marot, dans son *Epistre à ceux qui, après l'épigramme du Beau Tétin, en firent d'autres :*

Nobles espritz de France poëticques,
Nouveaulx Phœbus surpassans les anticques,
Grâces vous rends . . . . . .
. . . . . .
En me suyvant vous avez blasonné,
Dont haultement je me sens guerdonné (16),
L'ung, de sa part, *la chevelure blonde*,
L'autre le cœur. . . . . .
. . . . . .
C'est tout cela qu'en ay peu recueuvrer :
Et si bien tous y avez sceu œuvrer,
Qu'il n'y a cil qui pour vray ne deserve (17)
Un prix à part de la main de Minerve.
Mais du sourcil la beaulté bien chantée
A tellement nostre court contentée,
Qu'à son autheur nostre princesse donne
Pour ceste fois de laurier la couronne,
Et m'y consens, qui point ne le congnois,
Fors qu'on m'a dict que c'est un Lyonnois.

(16) Récompensé.
(17) Ne mérite.

Digitized by Google

Puis Marot, au risque de mériter l'accusation de lèse-galanterie, invite tous ses confrères en Apollon à faire des contre-blasons, c'est-à-dire à brûler ce qu'ils ont adoré, et publie, pour leur donner l'exemple, l'épigramme du *Laid Tétin*.

Là doncq, là doncq, poussez, faites merveilles :
A beaulx cheveux, et à belles oreilles,
Faictes-les-moy plus laides que l'on puisse,
Pochez cest euil, etc.
Describvez-moy en style espouvantable
Un sourcil gris, une main détestable....
Et pour le prix, qui mieulx faire sçaura,
De verd lierre une couronne aura
Et ung dixain de Muse marotine,
Qui chantera sa louange condigne.

Et nos poètes, suivis de plusieurs autres qui n'étaient pas d'abord entrés en lice, de chanter la palinodie; mais l'auteur du *Blason des Cheveulx*, quoique le prix proposé au vainqueur fût un dixain de Marot, comprit que ce serait passer les bornes et ne fit pas de contre-blason.

C'est alors que Jean de Vauzelles essaya de ramener les blasonneurs à des idées plus graves, en composant lui même le *Blason de la Mort* (18). Cette pièce (19), si elle

(18) Le poète Voulté s'en tire plus galamment par cette épigramme, qui se trouve au premier livre de son recueil :

Ad poetas Gallos
Qui muliebria membra laudarunt

Fæmina quid vestra depingitur arte, poetæ ?
Depingi vivo nulla colore potest.

(19) Le prieur de Montrottier l'a paraphrasée en prose, dans son livre des *Simulachres*, au chapitre bizarrement intitulé : *Diverses tables de Mort, non painctes, mais extraictes de l'escripture saincte, colorées par Docteurs Ecclésiastiques et umbragées par Philosophes*.

Digitized by Google

ne satisfit pas tout le monde, fut du moins une utile protestation en faveur de la morale et du goût; car un nouveau champion, Gilles Corrozet, se rangea hardiment du côté de Jean de Vauzelles et engagea les autres poètes à suivre les recommandations de ce dernier, dans un blason *contre les blasonneurs*, lequel se termine ainsi :

Délaissez donc telz escriptz trop horribles,
Et ensuyvez icelluy qui blasonne
L'effect de mort, qui repos à tous donne;
Car qui de mort la souvenance aura
Aultres blasons jamais il ne fera (20).

Marguerite de Navarre, chez qui le doute n'excluait pas une certaine exaltation religieuse, aimait à composer des comédies, moralités ou pastorales, qu'elle faisait représenter par les filles de sa cour. Jean de Vauzelles exécuta, sans doute par ses ordres, et peut-être en collaboration avec elle, quelques pièces du même genre. C'est ainsi qu'ayant projeté de traduire en français un ouvrage ascétique de l'Arétin, la *Vie de la Vierge*, il écrivait à cet auteur, le 20 février 1539 : « J'espère ce caresme, en le traduisant, extraire d'icelluy sainctes comédies et spectacles théatreaux, par divers personnaiges, représentans en rithme françoyse, au plus près qu'il sera possible, la décoration, l'élégance, les stupendes inventions arétines, plus de toute l'Italie admirées que facilles à ymiter (21). »

Jean de Vauzelles fut *aumolnier* de François Ier, comme il nous l'apprend dans la dédicace qu'il fit à ce monarque de sa traduction de *La Genèse* de Pierre Arétin, en 1542. Peut-être exerça-t-il le même emploi auprès de

(20) Recueil de Méon, p. 98 et suiv.
(21) *Lettere scritte a Pietro Aretino*, lib. sec., p. 59 et suiv.

Digitized by Google

Henri II. Ce qu'il y a de certain, c'est que lors de l'entrée solennelle de Henri et de Catherine de Médicis à Lyon, en 1548, les princes et princesses de la cour le comblèrent de faveurs et de prévenances (22), et que, cette même année, il servit au roi d'intermédiaire auprès de l'Arétin, dont plus d'un potentat, moitié par politique, moitié par goût, recherchait les productions et l'amitié. Il procura au roi un ouvrage inédit de celui qui s'intitulait le *Fléau des Princes*, la *Horatia tragedia* (23), restée manuscrite.

L'Arétin (Pietro Aretino), auteur extravagant que le cynisme et la vénalité de sa plume devaient promptement et justement décréditer, jouissait alors, non-seulement en Italie, mais dans toute l'Europe, d'une immense réputation. Il s'était fait par ses satires d'implacables ennemis; mais il comptait aussi d'ardents apologistes. Ménagé par les papes, comblé de présents par les souverains, chéri des artistes, il s'était retiré à Venise, où les plus grands personnages venaient lui rendre visite; plusieurs d'entre eux, et des plus illustres, entretenaient même avec lui une correspondance qui a été recueillie, et qui est conçue de part et d'autre, dans les termes de l'adulation la plus outrée (24). Enfin plusieurs médailles

(22) « Quei gran favori et carezze fattemi da Principi et Principesse in questa sontuosa intrata fatta al nostro Re Henrigo in questa sua città di Lione. » (*Lettere scritte a Pietro Aretino*, libro secondo, p. 414).

(23) *Lettere di Pietro Aretino* (In Parigi, 1609, 6 vol. in-8°, liv. IV, p. 275 et suiv.) *La Horatia* (Venise, 1546) était une tragédie en vers libres que l'Arétin appelait son chef-d'œuvre, et qu'il avait dédiée à Paul III.

(24) Dujardin dit qu'en publiant ces lettres, l'Arétin voulut prouver le commerce que les plus grands hommes de son temps entretenaient avec lui. « On pourrait même croire, ajoute-t-il, que l'Arétin

Digitized by Google

furent frappées à son effigie. Jean de Vauzelles partagea cet inexplicable engouement (25), et contribua même à le propager en France : il traduisit d'italien en français ceux des ouvrages de l'Arétin que la morale ne réprouve point, sortes de romans ascétiques écrits avec plus de verve et d'imagination que de goût, sur des sujets empruntés aux Écritures, et dont l'Inquisition ne fit qu'augmenter la vogue en les condamnant.

Il s'établit à cette occasion, entre Jean de Vauzelles et Pierre Arétin, une correspondance trop souvent emphatique, selon le goût du temps, mais curieuse à plus d'un point de vue, et qui s'étend de l'année 1539 à l'an-

retoucha la plus grande partie de ces lettres avant de les publier. L'imposture, la lâche adulation, la conformité du style, les erreurs chronologiques et les différences qui se trouvent entre les lettres que Toloméï fit imprimer par Giolito, en 1545, et l'édition de Marcolini, qui est celle d'Arétin, en sont des preuves suffisantes. »

(25) Il s'explique pourtant dans une certaine mesure, à une époque d'agitations et de réformes, par la hardiesse même de celui qui en était l'objet. Quant au prieur de Montrottier, il croyait quelque peu, sans doute, à la conversion d'un homme qui composait des livres de piété et qui savait parler, en s'adressant à lui, le langage des honnêtes gens. « A vous, Déesse, dit-il, en dédiant à Jeanne de Navarre *La Passion de Jésus Christ*, qu'il venait de traduire, doibt estre consacrée ceste divine œuvre de l'Aretin, sus lequel l'admirable mutation de la dextre de Dieu a si bien besoigné qu'il en est converty de vaisseau prophane en vaisseau de gloire, par ses escriptz ne nous parlementant seulement de l'humanité de Christ ; mais la montrant quasi à l'œil, et sont touchez ses sainctes œuvres et divins miracles au doigt. Et dirois voulentiers comme les Pharisiens et Juifz : Qui a apprins à cestuy les lettres qu'il scait ? En quelle escolle a il prins degré de si haulte Théologie ? » Il connaissait bien d'ailleurs le tempérament particulier à son auteur : — « Si l'Aretin, dit-il dans une autre de ses préfaces, eût eu telle principaulté au bien dire, comme au mesdire il est l'Archimesdisant. »

Digitized by Google

née 1551 (26). Arétin, charmé de la popularité que lui donnaient en France les traductions de Jean de Vauzelles, lui envoya plusieurs de ses nouvelles productions. Jean de Vauzelles, de son côté, fit profiter Arétin de son crédit auprès de François Ier et de Henri II, lui transmit plusieurs cadeaux de la part de ces souverains et obtint de sa reconnaissance qu'il composât des vers à la louange de la reine de Navarre peu de temps après la mort de cette princesse.

Jean de Vauzelles entretenait d'ailleurs des relations suivies avec les personnes les plus lettrées de sa ville natale, cette « Toscane française », comme on l'appelait alors. En 1545, Antoine du Moulin, Mâconnais, publia

(26) Voici l'indication sommaire de la partie de cette correspondance qui se rattache aux relations de Jean de Vauzelles avec l'Arétin:

1° De Panciatichi à l'Arétin, Florence, 14 février 1539, en italien (*Lettere scritte a Pietro Aretino*, libro secondo, p. 57).

2° De Jean de Vauzelles à l'Arétin, Lyon, 20 février 1539, en français (Ibid., lib. sec., p. 59).

3° De Jean de Vauzelles à l'Arétin, 1539, en français (Ibd., lib. sec., p. 63).

4° De Panciatichi à l'Arétin, Lyon, 1er mai 1539, en italien (Ibid., lib. sec., p. 58).

5° De l'Arétin à Panciatichi, Venise, 16 juin 1539, en italien (*Lettere di Pietro Aretino*, tome II, page 77).

6° De l'Arétin à Jean de Vauzelles, Venise, 23 septembre 1539, en italien (Ibid., tom. II, p. 92).

7° De l'Arétin à Jean de Vauzelles, Venise, avril 1545, en italien (Ibid., tom. III, p. 123).

8° De Jean de Vauzelles à l'Arétin, Lyon, le 23 avril 1548, en italien (*Lettere scritte a Pietro Aretino*, lib. sec., p. 64).

9° De l'Arétin à Jean de Vauzelles, Venise, mai 1548, en italien, (*Lettere di Pietro Aretino*, tom. IV, p. 275).

10° De Jean de Vauzelles à l'Arétin, Lyon, 20 nov. 1548, en italien (*Lettere scritte a Pietro Aretino*. lib. sec., p. 414).

Digitized by Google

à Lyon, chez Jean de Tournes, la première édition des *Rymes de gentile et vertueuse dame Pernette de Guillet*, qu'une mort prématurée venait d'enlever à l'affection de ses amis et aux lettres. L'éditeur y ajouta quatre épitaphes faites pour cette dame. Les deux premières, précédées des initiales M. SC., sont de Maurice Scève; les deux suivantes, précédées des lettres D. V. Z. (d'un vray zèle) et I. D. V. (Jean de Vauzelles), sont du prieur de Montrottier, qui, paraît-il, avait assisté la défunte dans sa dernière maladie et reçu ses adieux de poète et de chrétienne. Ces souvenirs ont été invoqués de notre temps en faveur de Pernette du Guillet, dont l'historien Claude de Rubys, après plus d'un demi-siècle, s'était permis de contester la vertu. « De ces hommes connus par leur mérite et leur piété, (Maurice Scève et Jean de Vauzelles), dit l'éditeur de 1864, l'un vécut dans son intimité et fut son maître, l'autre la vit mourir : auraient-ils parlé d'elle en ces termes, si elle avait donné prise à l'accusation portée si témérairement contre elle par Claude de Rubys (27) ? »

On trouve parmi les vers latins, grecs, italiens ou français composés par divers poètes à la louange de Louise Labé, et insérés dans les trois éditions des œuvres de cette femme célèbre qui parurent chez Jean de Tournes en 1555 et 1556, un sonnet que l'éditeur des mêmes œuvres en 1824, M. Bréghot du Lut, attribue à Jean de

11° De Jean de Vauzelles à l'Arétin, Lyon, 19 février 1551, en italien (Ibid.,lib. sec., p. 416).

12° De Jean de Vauzelles à l'Arétin, Lyon, 4 mars 1551, en italien, (Ibid., lib. sec, p. 417).

(27) *Rymes de gentille et vertueuse dame Pernette du Guillet, Lyonnoise* (Lyon, Nicolas Scheuring, 1864, in-24, de l'imprimerie de Louis Perrin, p. XVIII).

Digitized by Google

Vauzelles, avec raison, croyons-nous, si l'on en juge, non-seulement par ces mots : *D'immortel zèle*, qui lui servent de signature, mais encore par le style tout ascétique de cette pièce et l'imitation qu'elle contient des quatre premiers vers d'un sonnet de Pétrarque, auteur dont on sait que Jean de Vauzelles entendait et même écrivait parfaitement la langue.

Il existe sur ce dernier point un témoignage contemporain : c'est celui d'Ortensio Landi, érudit et littérateur italien, qui commence par nous faire connaître avec quelle habileté le prieur de Montrottier maniait la langue de Cicéron. « *Legi ego nonnulla*, dit cet auteur, *quæ clarissimus vir Jo. Vosellus, Montis Troterii regulus, legenda dedit, ne vivam si quid purius aut candidius scribi possit : est præterea ingenio pangendis carminibus amabili, liberalibus doctrinis, sacraque disciplina instructus, in Ethruscis literis tantos habet processus ut Ethruscam nationem conturbarit, quo fit ut in spem veniam plura præstaturum suo theatro quæ polliceatur* (28).

« J'ai lu plusieurs pièces qui m'ont été communiquées « par le très-illustre prieur de Montrottier, Jean de « Vauzelles : que je meure, s'il se peut écrire quelque « chose de plus pur et de plus ingénu ! Ce n'est pas « tout : on voit les grâces de son génie se produire dans « ses vers ; il est libéral dans ses principes, versé dans « la science ecclésiastique et si avancé dans la littéra- « ture italienne qu'il confond d'étonnement les Italiens « eux-mêmes. C'est pourquoi j'ose espérer qu'il augmen- « tera son théâtre des œuvres qu'il a promises. »

(28) *Cicero revocatus*, *auctore Ortensio Lando* (Lugduni, apud Seb. Gryphium, 1534, in-8°, p. 75).

Digitized by Google

Le prieur de Montrottier, à l'instar de l'antiquaire du Choul, son ami, et du célèbre Jean Grolier (29), possédait une bibliothèque précieuse et un cabinet d'objets rares et curieux (30). Il avait fait bâtir, en 1551, une église ou chapelle en l'honneur de sainte Marie-Madeleine et conçu le projet de réunir, pour en former une sorte de *temple spirituel*, toutes les pièces qui avaient été écrites à la louange de *cette première des pénitentes*. En sollicitant le concours littéraire de l'Arétin pour donner plus de prix à ce recueil, Jean de Vauzelles nous apprend, dans une lettre écrite en italien, qu'il se proposait de l'intituler : *Il Magdalon de la Madalena* (31).

La culture de son esprit, son savoir, lui permirent d'imprimer une utile direction aux études de Jacques de Vintimille, ramené de Rhodes par George de Vauzelles. Aussi, Vintimille n'a-t-il pas cru devoir séparer les deux frères dans l'expression de sa reconnaissance. C'est au prieur de Montrottier qu'il dédia, en 1527, à l'âge de quinze ans, le poème *De Bello Rhodio*, composé à la louange de George, et le recueil de poésies qui l'accompagne, particularité qui paraît avoir été connue de Claude Le Laboureur, et que met hors de doute la découverte, que nous avons faite, il y a quelques années, du manuscrit.

Jean de Vauzelles ne négligeait, d'ailleurs, aucune occasion d'exercer sa libéralité envers les gens de let-

(29) On sait que Grolier, dans sa libéralité, avait fait graver en lettres d'or, sur la couverture de ses livres, ces mots : *J. Groleri et amicorum.*

(30) *Lettere scritte a P. Aretino*, lib. sec., p. 414.

(31) Ibid., p. 417.

Digitized by Google

tres (32), et il aimait à les recevoir à sa table, comme l'atteste la petite pièce suivante, dans laquelle Nicolas Bourbon de Vandœuvre, ami d'Erasme, de Rabelais et d'Holbein, et précepteur de Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, s'applaudit de ne rendre qu'un hommage désintéressé à la vertu de celui auquel il s'adresse :

D. Joan. VAUXELLO Lugdun.,
viro existimatissimo.

Scis quur Borbonius te sæpe libensque salutat,
Vauxelle, atque tuam gaudet adire domum?
Non epulæ, non spes cujusquam muneris illum
Ducunt : felix est sorte poëta sua.
Virtus ista tua est, quam sic veneratur, ut in te
Nescio quod magnum numen inesse putet (33).

(32) Il faisait beaucoup aussi pour les pauvres, et était, comme son frère Matthieu, l'un des bienfaiteurs de l'Hôpital ou Hôtel-Dieu de Lyon. C'est ce que rappelle incidemment un passage des *Archives nouvelles du Rhône*, qui se rattache à un épisode généralement peu connu de la vie de Rabelais. Ce dernier était médecin dudit Hôpital depuis le mois de novembre 1532 ; ayant quitté son poste sans congé, quelques-uns disent par la crainte de la peste, Jean de Vauzelles et son frère usèrent de leur influence pour faire nommer à sa place Me Pierre du Castel, qui, sur leur recommandation, l'emporta sur ses concurrents. — « Le 23 février 1533 (1534 N. S.), on délibère si on nommera à cette place de médecin, ou si l'on attendra jusqu'après Pâques pour voir si ledit Rabbelais (sic) viendra ou non. Pierre Durand, Hugues de la Porte, Jean Guillaud et Benoist Rochefort sont d'avis d'attendre, ayant appris que ledit Rabbelais est à Grenoble et pourra revenir. Les autres, pensant que Rabbelais s'en estant allé sans congé, et que M. de Montrottier et M. Vauzelles, son frère, le premier donnant à l'Hospital 300 fr. et plus, le second pour l'amour qu'il porte et bien qu'il fait audit Hospital, font grande instance pour Maistre du Castel, qui est bien suffisant,..... on renvoie cette affaire à un autre jour, etc., etc. » (Tome II, p. 58).

(33) *Nicolai Borbonii Vandoperani Lingonensis nugarum libri octo* (Apud Seb. Gryphium, Lugduni, 1538, in-8°, lib. VI, carmen XCI. p. 364).

Digitized by Google

« A. M. Jean de VAUZELLES, Lyonnais,
« homme de très-grande considération.

« Sais-tu, Vauzelles, pourquoi Bourbon te salue souvent
« et avec plaisir, et se fait une joie de fréquenter ta mai-
« son ? Ce n'est ni la bonne chère qui l'attire, ni l'espoir
« de quelque cadeau : le poëte est content de son sort;
« mais il tient ta vertu en si haute estime, qu'il croit voir
« en toi je ne sais quelle divinité supérieure. »

Jean de Vauzelles mourut vers 1557, selon plusieurs biographes (34). Cette date nous paraît devoir être considérée comme exacte. On trouve son nom en 1551 sur les rôles des habitants de Lyon conservés aux archives de cette ville; il eut un procès en 1552 avec le chanoine Pierre Peyron (35); enfin c'est en 1555 que parut la première édition des œuvres de Louise Labé, dans laquelle nous avons dit qu'il avait inséré des vers.

Les ouvrages de Jean de Vauzelles sont aujourd'hui fort rares et très-recherchés des bibliophiles. On ne rencontre plus guère que les suivants :

1° HISTOIRE EVANGELIQUE DES QUATRE EVANGELISTES, *en ung fidelement abregée, recitant par ordre, sans obmettre ni ajouter, les notables faictz de Nostre Seigneur Jésus Christ* (Lyon, Gilbert de Villiers, 1526, petit in-8°, d'une trentaine de pages). Ce livre, dont M. Coste, conseiller à la cour de Lyon, possédait un exemplaire, est le seul, croyons-nous, qui porte la devise : *Crainte de Dieu vault zele* ;

2° LES SIMULACHRES ET HISTORIÉES FACES DE LA MORT,

(34) Voir notamment le *Nouveau Dictionnaire historique*, par Chaudon et Delandine (Lyon, 1804), et le *Dictionnaire universel historique, critique et bibliographique* (Paris, Prudhomme fils, 1812).

(35) On en a fait connaître l'objet dans la notice sur Matthieu de Vauzelles.

Digitized by Google

autant elegamment pourtraictes que artificiellement imaginées (A Lyon, soubz l'escu de Coloigne, Melchior et Gaspar Trechsel frères, 1538, petit in-4°). Cet ouvrage est précédé d'une dédicace commençant par ces mots : *A moult reverende Abbesse du religieux convent S. Pierre de Lyon, Madame Jehanne de Touszele, Salut d'un vray zele.* Il contient quarante-une gravures sur bois, dont la suite est habituellement désignée sous le nom de *Danse des morts de Holbein,* et qui sont considérées comme le chef-d'œuvre du genre. On croit qu'elles ont été exécutées sur les dessins originaux de ce maître par Hans Lützelberger (36). C'est l'édition la plus recherchée des gravures en question, et sinon la plus ancienne, du moins la première qui ait paru accompagnée d'un texte. Au-dessus de chaque gravure est un verset (texte latin) emprunté aux Écritures; au-dessous, un quatrain français. Ces quarante-un quatrains, que plusieurs érudits ont assez vaguement attribués à Gilles Corrozet, parce qu'ils ne connaissaient pas sans doute l'anagramme inscrit à la première page des *Simulachres,* sont incontestablement de Jean de Vauzelles, comme le reste de l'ouvrage; ils ont été augmentés, en 1547, de douze autres, relatifs à douze nouvelles planches, et traduits en vers italiens dans l'édition publiée à Lyon

(36) On peut consulter sur ce sujet les dissertations fort savantes, mais inexactes sur plusieurs points, de Peignot, *Recherches historiques et littéraires sur les Danses des Morts* (Dijon, 1826); Francis Douce, *The Dance of Death* (London, 1833); Hippolyte Fortoul, *Essai sur les poèmes et sur les images de la Danse des Morts* (Paris, Jules Labitte); Langlois, *Essai historique, philosophique et pittoresque sur les Danses des Morts* (Rouen, 1851, 2 vol. in-8°); Brunet, *Manuel de Librairie*, 1862, au mot *Holbein (Jean)*; A. F. Didot, *Essai typographique et bibliographique sur l'Histoire de la gravure sur bois* (Paris, 1863, in-8°).

Digitized by Google

par Jean Freilon, en 1549, puis en tétrastiques latins dans celle donnée à Bâle, en 1554, par un imprimeur inconnu. L'auteur des tétrastiques, Georgius Æmylius, n'est autre que Georges Æmler, beau-frère de Luther. Voici comment il s'exprime dans son Epître au lecteur :

Gallia quæ dederat lepidis epigrammata verbis,
Teutona convertens est incitata manus.
Da veniam nobis, doctissime Galle, videbis
Versibus appositis reddita si qua parum.
Non omnes pariter, nec in omni parte valemus, etc.

L'édition française et originale des *Simulachres* se compose d'ailleurs en grande partie de divers écrits (quelques-uns fort remarquables) du prieur de Montrottier sur la Mort. Il existe un exemplaire de cet ouvrage à la bibliothèque de Lyon, dans le catalogue de laquelle on lit à la lettre V : « Jean de Vauzelles, chevalier de l'Eglise de Lyon, poète et homme de lettres, qui prenait pour devise : *En crainte de Dieu vault zele* ou *d'un vray zele*, LES SIMULACHRES, etc. A aim. 88, Tab. n° 188; »

3° TROIS LIVRES DE L'HUMANITÉ DE JESU CHRIST, *divinement descripte et au vif representée par Pierre Aretin, Italien, nouvellement traduictz en francois* (Lyon, Melchior et Gaspar Trechsel frères, mars 1539, petit in-8°, contenant 358 pages (37). On trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, sous le n° 4534, T, au nom de l'Arétin, un exemplaire de cet ouvrage, dont la

(37) Pierre de Larivey, chanoine de Troyes, a reproduit sous ce titre : *L'Humanité de Notre Seigneur Jésus-Christ, traitant de sa divine et immaculée Conception, de sa Nativité*, etc. (Troyes, P. Chevillot, 1604, petit in-8°), la traduction de Jean de Vauzelles, dont il s'est contenté de rajeunir le style. Voir à ce sujet, sous l'article *P. Arétin*, le *Manuel de librairie et de l'amateur de livres*, par J. C. Brunet (Paris, F. Didot, 1860).

Digitized by Google

préface est adressée à Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, et qui est orné d'une jolie gravure sur bois représentant l'Annonciation. A la tête de cette préface on lit : *D'un vray zele*, et à la fin : *Sub umbra alarum tuarum;*

4° La Passion de Jesu Christ, *vifvement descripte par le divin engin* (38) *de Pierre Aretin, Italien, et nouvellement traduicte en francois* (Lyon, Melchior et Gaspar Trechsel frères, mars 1539, petit in-8°, contenant 117 pages). Cette traduction est précédée d'une dédicace à la princesse Jane de Navarre, fille de la reine Marguerite, avec cette devise : *D'un vray zele.* Elle est ornée d'une gravure sur bois représentant le Christ sur la croix, entre les saintes femmes (39) ;

5° Les sept Pseaulmes de la pénitence de David, *par P. Aretin, traduictz d'italien en langue francoyse. D'ung vray zele* (Lyon, Sebastien Gryphius, 1540, petit in-8°, de 109 pages, et Paris, Denys Janot, 1541, petit in-8°, imprimé en caractères italiques et comprenant 176 pages non chiffrées). La traduction de cette paraphrase, que Jean de Vauzelles avait terminée dès le mois de février 1539 (40), est dédiée *A dame Francoyse de la Rie, religieuse sœur du convent de Sainte-Claire de Grenoble,* et auparavant dame d'honneur de la reine de Navarre, qu'elle avait suivie en Dauphiné ;

6° La Genese *de M. Pierre Aretin, avec la vision de*

(38) D'*ingenium*, esprit.

(39) Cette gravure et celle dont il a été parlé à l'article précédent sont attribuées au célèbre graveur et libraire Geoffroy Tory par le *Catalogue de livres anciens, rares et curieux, provenant de deux grandes bibliothèques*, publié à Paris, au mois de mai 1864, chez Techener.

(40) *Lettere scritte a Pietro Aretino*, lib. sec., p. 59 et suiv.

Digitized by Google

Noë, en laquelle il veit les mystères du viel et nouveau Testament, divisé en trois livres, nouvellement traduict de thuscan en francoys (Lyon, Sebastien Gryphius, 1542, in-8°, contenant 253 pages, et précédé d'une dédicace du traducteur au roi François Ier, à la tête de laquelle on lit ces mots : *D'un vray zele*). Cette traduction, comme la précédente, était terminée dès le mois de février 1539. La grande bibliothèque de Paris en possède un exemplaire très-richement et très-curieusement relié : il est classé, à la *Réserve*, sous ces indications : A. n° 6710, et plus bas : A. n° 1282. La bibliothèque de Sainte-Geneviève possède également un exemplaire de *La Genèse*, ainsi marqué : H. 28.

Jean de Vauzelles, en 1551, fit imprimer à Lyon, à ses frais, et « beaucoup mieux, nous dit-il, qu'on ne l'eût pu faire à Venise, » les vers que l'Arétin, sur sa demande, avait écrits à la mémoire de la reine de Navarre et à la louange du roi Henri II. Il déclare ne les avoir pas traduits en français parce que les vers de l'Arétin lui paraissent inimitables. Il fit réimprimer dans le même temps « afin de les faire connaître à toute la France, » les *Ternali* de ce dernier, genre de poésie dont les stances sont de six vers, mais sans rimes redoublées, à la différence des *Capitoli*, stances à rimes redoublées qu'il avait employées pour célébrer Marguerite et le roi. Le prieur de Montrottier avait placé une courte épître à la tête de cette édition des *Ternali* (41).

Les poésies de Jean de Vauzelles, qui n'ont jamais été réunies, et qui d'ailleurs sont peu nombreuses, ne valent pas mieux que celles de la plupart de ses contemporains. Elles méritent d'être conservées au même titre,

(41) Ibid., lib. sec., p. 417.

Digitized by Google

c'est-à-dire à cause de leur ancienneté. On y retrouve parfois l'obscurité amphigourique de Maurice Scève, beau-frère de Matthieu de Vauzelles, et aussi les mauvais jeux de mots, les *concetti* de la littérature italienne, que l'auteur avait beaucoup étudiée. Il ne faut pas oublier que notre langue, alors en voie de formation, n'avait pas encore emprunté aux littératures grecque e latine le naturel, l'élégance et la clarté qui la distinguent.

LUDOVIC DE VAUZELLES.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

M. Alfred de TERREBASSE, historien dauphinois ancien député de l'Isère (1).

M. Alfred de Terrebasse, notre savant collaborateur, s'est éteint le 18 décembre 1871, dans son château de Ville-sous-Anjou, à l'âge de 70 ans, après une longue maladie.

C'est une grande perte pour le Dauphiné. Tous les érudits, tous les hommes compétents regretteront l'écrivain supérieur, l'historien consciencieux, dont les remarquables travaux sont des monuments impérissables et des titres de gloire pour notre chère province.

Né à Lyon le 16 décembre 1801, d'une famille d'origine dauphinoise, M. de Terrebasse fit ses études au collége Louis-le Grand, à Paris. De bonne heure il se livra à son goût pour les investigations historiques, et s'appliqva plus particulièrement à l'étude des hommes et des choses du Dauphiné.

En 1834, il fut élu député de l'Isère par les électeurs de l'arrondissement de Vienne, en concurrence avec Garnier-Pagès; réélu en 1837 et en 1839, il se retira de la carrière politique en 1842. Il représenta aussi le canton de Roussillon au conseil général, et resta maire de sa commune pendant au moins 40 ans.

Rentré dans la vie privée, il se livra à ses études favorites, et mit au jour de nombreuses et intéressantes publications. Nous citerons notamment l'*Histoire de Bayart*, dont la 5e édition vient de paraître (2) *Narcisa, Salving de Boissieu, Gérard de Roussillon*,

(1) De tous les journaux qui ont parlé de M. Alfred de Terrebasse, il nous a semblé que c'était le *Journal de Vienne* qui faisait le mieux connaître l'homme et le savant que le Dauphiné vient de perdre. Dans cette étude, l'érudit est dignement apprécié, ses travaux sont fidèlement décrits. Nous prions donc M. Savigné de nous pardonner si nous lui prenons son bien; il était tout à fait à notre convenance. (A. V.)

(2) Un beau vol. grand in-8°, de 500 pages, avec portraits, vignettes etc. Vienne, E.-J. Savigné, imp.-éditeur.

Digitized by Google

le *Roman de Prusse*, l'*Histoire de Palanus*, ja *Belle Vienne*, *Aymar du Rivail*, etc.

Nous mentionnerons tout particulièrement le travail considérable fait par M. de Terrebasse sur les *Inscriptions antiques de Vienne* (1) : c'est l'histoire de notre ville, de l'Allobrogie, du Dauphiné, des monuments et des hommes de toutes les époques, histoire écrite d'après des documents inédits et sur le texte d'inscriptions dont il avait fait une étude spéciale ; c'est une longue série de dissertations, consciencieusement étudiées, offrant le charme et l'intérêt que la plume élégante et facile de M. de Terrebasse savait jeter sur les matières les plus ardues, les plus arides de l'érudition et de l'histoire (2).

Cette publication, presque unique en son genre, est divisée en deux parties : l'une est l'œuvre de M. de Terrebasse, et comprend le moyen-âge (elle est complètement imprimée) ; l'autre, consacré à l'époque romaine, a été traitée par notre collaborateur M. Allmer, dont les connaissances en épigraphie sont universellement reconnues. Cette dernière partie s'achève en ce moment, et sera bientôt livrée à l'impression ; le tout formera quatre beaux volumes, accompagnés d'un atlas contenant le *fac simile* de plus de mille inscriptions.

M. de Terrebasse laisse encore des manuscrits en grande partie achevés, et qui ont une importance capitale : une *histoire du roi Boson*, et une *histoire des Dauphins de Viennois*. Nous avons lieu d'espérer que ces travaux ne seront pas perdus.

Tous ceux qui ont pu connaître et apprécier M. de Terrebasse rendront hommage à son beau et noble caractère. Combien était attrayante sa conversation, combien avait d'autorité sa parole sincère et convaincue. Savant modeste, il ne faisait pas parade de son savoir ; so bienveillance était sans bornes pour ceux qui avaient son estime et il appréciait le mérite ; esprit distingué,

(1) L'éditeur de cette importante publication est M. Girard, ancien libraire à Vienne.

(2) Plusieurs de ces dissertations ont été publiées par le *Journal de Vienne* et tirées à part en brochures.

Digitized by Google

homme du monde, il possédait les vertus de la famille et les qualités du cœur qui sont l'apanage des hommes d'élite.

Ses connaissances profondes, les précieux documents imprimés et manuscrits de sa riche bibliothèque, documents dont il savait tirer parti avec tant de discernement, lui permettaient d'être prodigue vis-à-vis des érudits et d'éviter à tous ceux qui le consultaient de longues et pénibles recherches.

Cultivant les lettres par goût et sans aucun but d'intérêt; jouissant, par l'indépendance de sa fortune, du rare avantage de pouvoir travailler d'inspiration, à ses heures, à sa volonté, il a pu donner à ses intéressants et laborieux travaux, toute la perfection désirable.

Ses publications sont de celles que l'avenir consacrera, et son nom ira à la postérité.

Depuis plus de deux ans, M. de Terrebasse souffrait d'une affection de l'estomac; il dépérissait de jour en jour, et jusqu'à la dernière heure, Madame de Terrebasse n'a cessé de l'entourer des soins les plus assidus et les plus touchants.

E.-J. Savigné.

Journal de Vienne.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Je vous présente la nouvelle année.

Elle ne sera pas d'une gaîté folle, elle ne s'annonce pas comme devant nous promener à travers des sentiers de fleurs; elle a plus d'un pli sur le front, plus d'une inquiétude dans le regard, et cependant, on ne peut lui refuser un peu de confiance et on serait tout porté à lui dire qu'on a en elle quelque espoir.

Pauvre et chère année, sois la bienvenue! tu ne seras pas désastreuse comme ta sœur, étourdie, évaporée, sans frein et sans morale, comme toutes celles qui t'ont précédée; tu ne failliras pas à ta tâche de calmer les douleurs du pays. Allons, ouvre ton tablier et montre-nous que tu n'y caches ni impôts, ni emprunts, ni guerre civile, ni chômage, mais ordre, tranquillité, travail et bonheur.

Grâce à toi, les utopies retourneront au pays des rêves, les esprits reviendront aux études sérieuses, et la *Revue du Lyonnais*, appuyée sur son groupe fidèle d'abonnés, marchera vers sa Cinquantaine dont elle n'est plus séparée que par un nombre d'années insignifiant.

Toucher à la Cinquantaine, sera un beau triomphe pour une Revue de province, modeste feuille qui n'a d'autre appui que celui de ses souscripteurs. N'est-ce pas proclamer qu'elle est utile?

—L'Exposition universelle, en dépit de la politique, préoccupe notre ville plus même qu'on n'ose l'avouer. Exposer? fi donc! nous sommes des orateurs, des administrateurs, non de vulgaires travailleurs. — Tout doux, Messieurs; à vos côtés et derrière vous, je vois une longue file d'industriels qui brûlent d'entrer dans l'arène pacifique et qui sont prêts à disputer la palme du travail aux producteurs de tous pays. Et vous-mêmes dédaigneux, que cachez-vous donc avec tant de soin? des étoffes élégantes, des rubans légers, des machines ingénieuses; allons, il n'y a plus de siége à la Chambre, les administrations sont encombrées, toutes les places de la république sont prises, consentez à vous montrer simplement fabricants de mérite, ouvriers habiles, mécaniciens, ingénieurs, manufacturiers, inventeurs, hommes de goût et de génie; exposez et vous recevrez la récompense que vous avez dignement méritée.

Et déjà voici un Lyonnais qui fait parler de lui dans l'univers savant.

« M. Merget, disent les journaux, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, est l'auteur d'une brochure qui vient d'obtenir à l'Académie des sciences la faveur d'une insertion complète aux comptes-rendus et d'un éloge spécial de M. Dumas.

« Elle est relative à la diffusion des vapeurs mercurielles.

« Au moyen d'une feuille de papier sensibilisée par des solutions salines de métaux précieux, M. Merget est parvenu à fixer les vapeurs mercurielles qui se dégagent des corps imprégnés de cette substance.

« Les reliefs se détachent avec une énergique précision, et les plus fins détails comme les linéaments de la main, les pores de la peau, les

Digitized by Google

tissus d'une feuille d'arbre sont reproduits avec une fidélité géométrique.

« Voici les principales applications de cette découverte :

« Au point de vue des arts, l'impression photographique sans lumière, la reproduction des gravures et des dessins préalablement mercurisés sans le secours des rouleaux, presses et cylindres traditionnels.

« Au point de vue de la botanique, l'empreinte des feuilles, des tiges et des fleurs destinées à servir de types pour les collections savantes ou particulières.

« Au point de vue de la physiologie animale et de l'hygiène publique, l'étude et par suite l'annulation des terribles effets du mercure sur l'organisme des individus appelés à manier cette substance, principalement dans les ateliers d'étamage de glaces.

« Cette brochure, écrite avec la gravité du penseur austère, la bonne foi de l'homme convaincu, le laconisme précis et technique du savant, n'est pas destinée seulement aux honneurs académiques ; elle est d'un intérêt général. Elle porte le cachet de l'inventeur et de l'homme à la fois utile et bienfaisant. »

Saluons donc avec empressement cette découverte précieuse et hâtons-nous d'inscrire le nom de M. Merget parmi ceux des hommes qui ont bien mérité du pays.

Hélas ! Lyon a bien besoin de recruter des célébrités. Celles que nous étions habitués à vénérer ou à aimer s'éteignent et disparaissent. Hier c'était M. Louis Guérin, aujourd'hui c'est M. Arlès-Dufour, M. de Persigny, Mgr Pompailler, M. Christôt, M. Lepage, M. Lehmann, on dirait que la cité veut se découronner.

M. Arlès-Dufour, chef d'une des plus célèbres maisons de notre ville, était né à Cette, en 1797. Hardi, intelligent, avancé dans le chemin du progrès, il s'était mis à la tête des libre-échangistes lyonnais et, à la Chambre du commerce, au Conseil municipal, au Conseil général du Rhône, comme aux Expositions de Paris et de Londres dont il avait été un des membres les plus actifs, il avait toujours promulgué avec ardeur ses convictions. Il s'est éteint à Cannes dans la nuit du 20 au 21 janvier, laissant un grand vide dans l'industrie lyonnaise.

Le 12 du même mois, était mort à Nice, après une longue et douloureuse maladie, M. le duc de Persigny qui, de l'enfance à l'âge mûr, avait touché aux deux extrémités de la fortune. Forézien, aimant son pays, archéologue, il avait créé l'institution et le musée de la Diana de Montbrison et publié, dans la *Revue du Lyonnais*, l'histoire de ce célèbre monument. Nous souhaitons que son œuvre lui survive.

M. Christôt, jeune médecin qui donnait les espérances les plus brillantes, dans une ville dont les illustrations médicales sont connues du monde entier, a succombé à la suite des fatigues de la guerre, de l'émotion causée par le massacre de l'ambulance de Saône-et-Loire et de travaux surhumains accomplis en vue du majorat. M. Christôt est mort martyr du devoir et de la science.

M. Lehmann, graveur, s'était fait un nom dans son art. La révolution de 1870 lui ayant ôté une modeste place, son unique gagne-pain, il a succombé sous l'étreinte de la misère et des ennuis. Cette forte et vigoureuse organisation, cette nature sympathique s'est éteinte loin des amis dont l'affection et les soins auraient adouci l'amertume de ses derniers moments.

Digitized by Google

Plus heureux, M. Francois Lepage, peintre de fleurs, s'est éteint au milieu des siens, entouré de sa famille, et dans une aisance qui l'avait mis pour lui et ses enfants au-dessus des préoccupations de l'avenir.

Nous avons connu M. Lepage et nous avons l'intention de consacrer une notice à celui qui, comme Revoil, son maître, comme Saint-Jean, son élève, comme les Thierriat, les Orsel, les Trimolet, les Flandrin, ses amis, fut non-seulement un grand artiste, mais un homme de bien.

Mgr Pompallier, évêque d'Aukland, né à Lyon, élève de l'école cléricale de Saint-François, aumônier du pensionnat de la Favorite, missionnaire en Océanie et zélé prédicateur des anthropophages, est mort ces jours derniers à Puteaux, près Paris.

Enfin, pour ne rien omettre, nous sortirons des illustrations lyonnaises et nous descendrons jusqu'à un personnage qui s'était fait, depuis trente ans, une triste notoriété dans nos troubles civils. Voilà ce que nous coupons dans un journal indulgent :

« M. Lentillon, notaire à Thurins (Rhône), est mort à Lyon dans la soirée de vendredi 19 janvier

« Tous les vendredis, il avait l'habitude de venir à Lyon, pour ses affaires, et c'est en descendant de la voiture de Thurins, vendredi matin, vers 9 heures, que M. Lentillon prit une attaque d'apoplexie. On le transporta immédiatement, dans une chambre du café Véricel, place Neuve-Saint-Jean, où, dans la soirée, il rendit l'âme entouré de sa famille et de quelques-uns de ses confrères.

« M. Lentillon était un honnête homme, d'une douceur de caractère et d'une affabilité qui l'avaient fait estimer de tous les habitants de la localité qu'il habitait.

« Des opinions radicales exaltées, une sorte de surexcitation suscitée, sans aucun doute, par la nouvelle de nos désastres dans la dernière campagne, lui firent jouer un triste rôle, au mois d'août 1870, dans l'affaire de la Croix-Rousse, où le sergent-de-ville Carrican trouva la mort.

« Condamné par le Conseil de guerre, le 2 septembre 1870, à un an de prison, il fut libéré le surlendemain, lors de la proclamation de la République, et fit partie des membres de la commune de Lyon.

« M. Lentillon est mort après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. »

Nous n'ajouterons rien à ces lignes qui en disent si long.

— La *Semaine catholique* annonce que la commission de Fourvière, réunie à l'archevêché, sous la présidence de Mgr l'archevêque, a décidé que les travaux de la construction de la chapelle, selon le plan modifié de M. Bossan, commenceraient au printemps prochain.

— Par décision ministérielle du 6 janvier courant, M. l'abbé Plasse a été nommé aumônier des troupes du camp de Sathonay et de Lyon, en remplacement de M. l'abbé Faivre, admis à la retraite. M. l'abbé Plasse entrera immédiatement en fonctions.

La ville et l'armée connaissent le dévouement et le zèle que le vénérable abbé Faivre a déployés non seulement pendant cette dernière campagne mais durant sa vie entière. Dans son ordre du jour du 16 janvier, M. le général Bourbaki l'en a remercié avec chaleur.

Digitized by Google

— L'Exposition annuelle de la Société des Amis-des-Arts s'est ouverte le 19 janvier. Malgré nos troubles et nos désastres, elle offre bon nombre de toiles remarquables. Nous les signalerons à nos lecteurs.

— Nous avons une autre bonne nouvelle à donner aux amateurs de tableaux, livres, gravures, dessins et objets d'art.

On prépare en ce moment le catalogue de la riche collection qui compose le cabinet de feu M. Thierriat, conservateur de nos Musées, collection dont la vente aux enchères ne tardera pas d'avoir lieu. Lyon, nous l'espérons, conservera une partie de ces richesses.

— Sur la demande de M. Gueidan, député de l'Isère, le Gouvernement vient d'accorder au Musée de Vienne un joli tableau de M. Besson, intitulé : le *Réveil du printemps*.

— Nous recevons de Paris une brochure de notre savant compatriote M. l'abbé Cognat, curé de Notre-Dame-des-Champs : *Lettre à M. Gambetta, par un membre du bas clergé*. Cette brochure, vigoureusement écrite et pleine de hautes pensées, répond à ces deux questions brûlantes : *De l'enseignement hors de l'Eglise* et *De la séparation de l'Eglise et de l'Etat* Elle a un sérieux retentissement.

— Fidèle au culte de l'archéologie, M. Pierre Gras, notre collaborateur, nous adresse son : *Recueil d'inscriptions foréziennes du XIe au XVIIIe siècle*, livre précieux pour l'histoire du Forez travail qu'un Forézien ne peut se dispenser de posséder, mais dont l'analyse, on le comprend, est impossible.

— Un de nos écrivains les plus accrédités de la Bresse, M. Edmond Chevrier, vient de publier un livre d une haute portée, sous ce titre qui nous eût séduit jadis, mais qui, hélas ! aujourd'hui nous paraît si plein de déceptions : *Les éléments de la science politique*.

Qui n'a désiré, en effet, connaître l'art de faire le bonheur du genre humain? car c'est à ce but, sans doute, que tend la science politique. Comme tous les théoriciens, M. Chevrier nous donne les meilleures recettes pour aller à la perfection et au bonheur : le suffrage universel qui ne mettra pas des imbéciles à la tête de la nation ; l'éducation gratuite et obligatoire, qui de tous les Français fera nécessairement des gens vertueux, la liberté religieuse ..... l'établissement inébranlable de l'ordre ..... le respect profond de la loi .....

M. Edmond Chevrier, homme honnête, droit et très-compétent, a fait un excellent ouvrage dont l'application sera plus que difficile, dont les démocrates ne voudront pas, et que les conservateurs regarderont avec inquiétude et méfiance, livre enfin qui n'aura quelque utilité que le jour où les hommes auront mis en pratique ce précepte : *Aimez-vous les uns les autres*.

Vous voyez que ce ne sera pas de si tôt. A. V

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

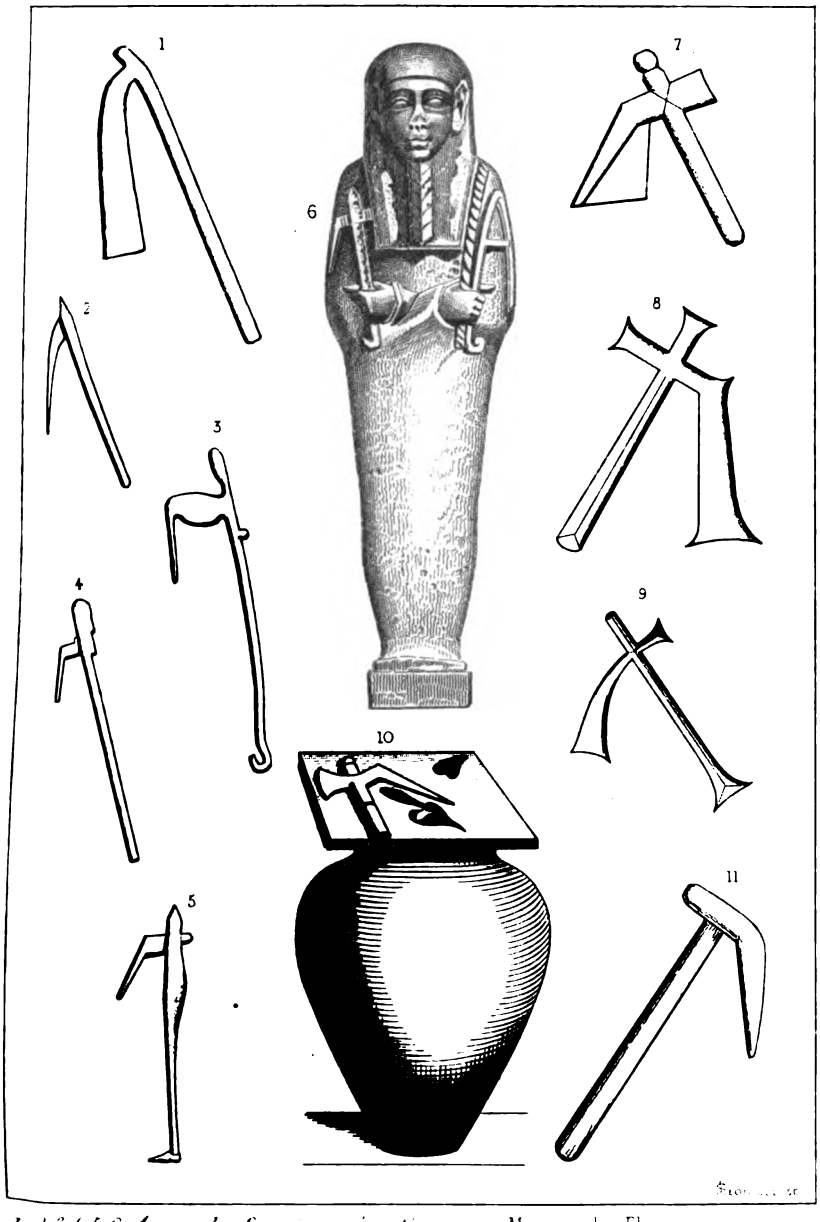

1. 2. 3. 4. 5. 6. *Ascias de figurines égyptiennes* (Musée de Fleurieux.)
7. 8. 9. *Ascias de tombeaux gallo-romains* (Musée de Lyon N° 628. 613.)
10. *Ascia securis d'un colombarium publié par* Montfaucon.
11. *Ascia d'un dieu indien* (Musée de Fleurieux.)

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIE

LES RÊVES DE TROIS JEUNES FILLES

Le toit rose caché sous le frais chèvre-feuille
Où le doux rêve éclot, où l'esprit se recueille,
D'où l'on voit les lueurs nous annoncer le jour,
O le réduit charmant comme un regard d'amour !
O le banc de gazon et de mousse embaumée
Où se mettrait un frère, une âme bien-aimée !
Et les petits sentiers bordés de verts buissons,
Et l'hymne matinal chanté par les pinsons,
Et ce souffle léger, harmonieux, champêtre,
Parfumé de bonheur, de suave bien-être,
L'arome des rosiers, des blancs petits muguets
Et de la violette, et des lis si coquets,
Le murmure du vent dans les bouleaux, les frênes,
O toutes ces senteurs, ces divines haleines,
Ces trésors que la main de Dieu nous a donnés,
Seront-ils donc, pour l'or, toujours abandonnés ? —

— Moi, bien plus qu'un palais, j'adore une chaumine,
Si blanche, si mignonne et de si fraîche mine,
Que l'on tapisserait de festons verdoyants,
De charmante glycine ou de lilas riants,
De vigne vierge aussi, dentelée et folâtre,
D'églantines, de buis, de liseron bleuâtre.
Près des sapins géants, je voudrais l'oasis,
Placée au sein des bois comme un bouquet d'iris ;
Là, je viendrais chanter, aimer, respirer, vivre,
Lire dans la nature ainsi que dans un livre,

Digitized by Google

Voir l'amour resplendir dans les yeux que je sais,
Alors, je trouverais que, pour moi, c'est assez ! —

— Moi, je rêve la gloire et la gloire est si belle !
Cueillir avec transport une palme immortelle,
Entendre les échos redire un nom vainqueur,
Cela ne vaut-il pas tous les rêves du cœur ?
Le laurier d'Apollon, la lyre de Corinne
Peuvent être l'objet d'une flamme divine ;
Quel est le fier esprit que n'a jamais tenté
Le grand prisme enivrant de l'Immortalité,
De l'Immortalité, cette splendide aurore
Qui, par delà les temps, nous fait régner encore ? —

— Moi, je rêve la gloire et l'amour à la fois,
Dit une aimable enfant, de sa limpide voix,
Mais une gloire à deux, la plus chère, la *sienne*,
La gloire d'un époux qui deviendrait la mienne !
Respirant pour lui seul et par mon dévoûment,
J'éloignerais de lui le découragement ;
Lorsque je le verrais courber sa noble tête,
Je mettrais mes baisers sur son front de poète.
Je lui dirais le mot des généreux amours :
« Je t'aime plus que moi, je t'aimerai toujours ! »
Sans cesse à son bonheur j'immolerais ma vie,
Heureuse de mourir, — c'est ma plus douce envie,
Pour sa gloire adorée ! et mourir de grand cœur !
Mourir pour lui, mourir ! m'entendez-vous, Seigneur ?
Ce serait une joie, un triomphe, un délire,
Un ineffable élan que je ne puis décrire !
Lui prouver ma tendresse en mon dernier adieu,
Et recevoir pour prix ses baisers... ô mon Dieu !
Quand la gloire et l'amour viennent bercer mon âme,
Tel est mon rêve d'or, tout mon rêve de femme.

Adèle Souchier.

Digitized by Google

LE MYTHE D'IO

INTRODUCTION.

La tentation et le péril de toute science qui commence, c'est de généraliser prématurément. Chaque découverte devient le point de départ d'une théorie, et lors même que la découverte est vraie, il arrive d'ordinaire que la théorie est fausse, parce qu'elle va au-delà des faits observés. Tel est encore aujourd'hui l'état de la mythologie. Elle n'a jamais été une science pour les anciens ; car, bien que les idées d'Evhémère et des symbolistes pythagoriciens ou stoïciens continssent sans nul doute quelques parcelles de vérité, l'exagération de principes absolus les poussait, au-delà de toute borne raisonnable, dans des absurdités manifestes. Ces vues éparses, confuses, contradictoires n'arrivaient jamais à la certitude scientifique; car la logique ne peut démontrer que des vérités logiquement enchaînées. Ce qu'on devine par voie d'hypothèse ou d'analogie est déjà peut-être la vérité, ce n'est pas encore la science. Les modernes ont fait plus et mieux, surtout depuis qu'on a appliqué à la mythologie la méthode comparative par laquelle Cuvier avait tranformé l'histoire natu-

Digitized by Google

relle et Bopp la philologie. Un grand nombre d'érudits et de penseurs distingués ont jeté sur divers points de ce vaste domaine une vive lumière. Une connaissance plus complète de l'Orient, les progrès des études védiques ont élargi le cadre des recherches, et donné à certains résultats une réelle certitude. Toutefois nous sommes encore en présence de systèmes exclusifs qui n'admettent chacun qu'une méthode, qu'un procédé; qui ramènent tous les faits à une explication unique. Or, pour nous borner à la mythologie de la Grèce, vouloir en ramener tous les détails, si multiples et si variés, à une seule origine, c'est une tentative aussi périlleuse que celle des philosophes qui prétendaient expliquer toutes les idées de l'intelligence humaine par une seule faculté.

De là tant de débats, tant d'affirmations qui semblent réciproquement se détruire. Les uns tiennent que la Grèce doit la plus grande partie de ses mythes à l'Orient ; les autres nient ces emprunts, ou ne les admettent qu'en proportion très-restreinte, et postérieurement à la constitution des véritables mythes grecs. Ils soutiennent que ces derniers sont autochthones, qu'ils ont été créés de toutes pièces par la race ingénieuse dont ils portent en quelque sorte le cachet dans leur clarté, dans leur simplicité, dans leur élégance. Ceux-ci attribuent à ces fables un sens plus ou moins caché ; ils y voient l'expression voilée d'un fait ou d'une idée qu'il est possible d'y lire encore ; pour d'autres, elles ne sont qu'un jeu brillant de l'imagination, que les rêves d'un peuple enfant, rêves auxquels postérieurement, avec plus ou moins de succès, on a essayé de donner une signification raisonnable. Ceux-ci enfin croient pouvoir établir que ces mythes, convenablement interprétés, conduisent à une doctrine religieuse remarquable en plusieurs de ses parties par l'élévation et la vérité, que sous la mul-

Digitized by Google

tiplicité des dieux de l'Olympe, par exemple, se cache un monothéisme primitif tout à fait semblable à celui des Hébreux ; ceux-là, au contraire, n'y voient que les grossières ébauches du sentiment religieux chez une race plus spirituelle que pieuse, dont l'âme, contrairement à l'âme des Sémites, et par une conséquence même du caractère particulier de la nature en Grèce, était essentiellement polythéiste.

L'évhémérisme à proprement parler n'existe plus. Les symbolistes battent en brèche les rares tenants de l'école théologique ; mais à leur tour ils sont attaqués avec une singulière vigueur par une doctrine nouvelle qui depuis quelques années a changé entièrement et le terrain et la physionomie de la lutte. Inaugurée en Allemagne par la rédaction du *Journal de Mythologie comparée*, précisée et formulée par l'illustre Max Müller, cette doctrine est propagée en France par un groupe de disciples ardents et convaincus qui l'auront bientôt rendue presque populaire. Elle enseigne que les mythes, loin d'avoir été imaginés pour voiler quoi que ce soit, n'ont pas même été créés par l'homme, ou du moins par la volonté humaine, qu'ils se sont formés tout seuls, spontanément, sans que personne y prît garde, par l'effet du langage, dont l'homme ne peut se servir sans une sorte d'illusion qui le trompe sur sa propre pensée. Les mythes les plus bizarres n'étaient à l'origine que l'énonciation de faits très-simples, le lever du soleil, l'orage, le retour du beau temps, la nuit qui succède au jour, le printemps qui remplace l'hiver, les plantes qui sortent de terre avec leurs feuilles et leurs fleurs. Mais le langage humain est chose essentiellement mobile et variable, il change sans cesse. Les mots perdaient leur sens et disparaissaient de l'usage habituel ; alors on les prenait pour des noms propres ; le fait qu'ils expri-

Digitized by Google

maient à l'origine devenait une action personnelle, et la métaphore, qui est l'essence des langues primitives, se confondait avec la réalité. Ce qui n'avait été d'abord qu'un mot de l'idiome commun, passait à l'état de divinité, et cette divinité avait bientôt son histoire, ses aventures merveilleuses créées comme elle de phrases et locutions dont le sens originel n'était plus compris. Ainsi, pour résumer par les expressions à peu près textuelles de M. Max Müller, la mythologie n'est pas une histoire, ni une morale, ni une religion ; ce n'est qu'un dialecte, une forme antique du langage que toutes ces choses ont revêtu. Ailleurs l'illustre penseur dit plus énergiquement encore : « La mythologie est en réalité une maladie du langage (1). »

Bien loin de nous inscrire en faux contre cette hardie doctrine, nous croyons apporter ici, par quelques faits qu'elle n'avait point encore signalés, des arguments nouveaux à sa démonstration. Mais, en même temps, nous voudrions la mettre en garde contre l'esprit exclusif qui compromet les autres systèmes, en montrant, par un exemple frappant, que les mythes étant formés d'éléments divers et souvent hétérogènes, toute méthode d'explication n'a qu'une valeur nécessairement limitée, et qu'elle doit laisser place auprès d'elle à d'autres méthodes, qui, elles aussi, sont vraies en partie. La fable de Io est très-propre à montrer combien d'éléments distincts pouvaient entrer dans la composition d'un mythe grec. Les uns y ont vu un fait historique, les autres un symbole astronomique ; il nous sera facile d'y montrer la trace d'une influence orientale ; l'étymologie et les variations de la lan-

(1) *La science du langage*, p. 13 de la traduction française, 2e édition. — Cf. *Essai de mythologie comparée*. Paris, Durand, 1859.

Digitized by Google

gue peuvent seules rendre raison de certains détails qu'on n'a point encore signalés. Chacune des grandes écoles entre lesquelles se partagent les mythologues pourrait donc réclamer ce mythe pour démontrer son système. C'est un terrain commode pour les mettre en présence, et s'il est possible les amener à transaction.

I.

Io dans Apollodore.

C'est dans Apollodore qu'il faut étudier d'abord le mythe d'Io tel que l'ont fait la poésie et l'imagination populaire. En groupant consciencieusement, mais sans ombre de critique, tous les détails, toutes les superfétations dont l'idée primitive a été peu à peu amplifiée et enjolivée, il nous offre, pour ainsi dire, le composé dont nous avons à isoler les éléments. Mais cette histoire remonte aux plus lointaines traditions de la poésie. Le surnom que l'auteur de l'*Iliade* donne constamment à Hermès prouve qu'il connaissait au moins l'épisode d'Argus; et s'il faut en croire plusieurs témoignages antiques, Hésiode, dans un ouvrage perdu, l'*Ægimius*, racontait avec un détail piquant la métamorphose de l'infortunée amante de Zeus (1).

Ce qui frappe d'abord dans Apollodore, c'est la multiplicité des traditions sur les ancêtres d'Io (2). Le savant Muncker, dans ses *Mythographes latins*, a pu en dresser très-sérieusement une triple table généalogique. Mêmes divergences sur l'origine de son gardien Argus, le géant aux cent yeux, qui est en même temps son grand-père

(1) Hésiod. *Fragm.* IV et V, éd. Didot.

(2) Cf. Heyne et Cluvier dans leurs éditions d'Apollodore.

Digitized by Google

suivant les uns, son oncle ou son frère suivant d'autres. Ce nom du reste revient trois ou quatre fois dans ces généalogies, comme celui d'Iasus et d'autres héros propres à l'Argolide. C'est là un élément local qui prouve qu'une partie au moins de la légende est née ou s'est développée sur la terre d'Argos. L'enchevêtrement de ces noms montre l'effort de la tradition pour mettre d'accord des données incohérentes, pour ramener aux lois de la filiation humaine des noms qu'on trouvait unis sans pouvoir rendre compte de leur union, pour introduire enfin une sorte de raison dans le déraisonnable.

Contrairement à la tradition commune (Ovide, Valérius Flaccus, etc.), Hermès, dans Apollodore, ne tue pas Argus avec le glaive recourbé, la *harpé* de Cronos, de Zeus et de Persée. Il le tue d'un coup de pierre, mais avec cette circonstance que l'arrivée d'Hermès a été annoncée au géant par un faucon, *hierax*, dont quelques éditeurs d'Apollodore ont fait un nom propre (ce qui, pour le noter en passant, a conduit Quinault, dans son opéra d'*Isis*, à faire d'Hiérax l'amant dédaigné d'Io). Ce détail montre quelle influence la langue exerce sur les mythes. Le mot *harpé*, que Valérius Flaccus emprunte sans doute à quelque poète grec, signifie à la fois une arme et un oiseau de proie, comme en latin *falx* et *falco*, en français *faucon* et *faucille*, rapport qui vient évidemment de la forme recourbée qu'affecte le bec des oiseaux carnassiers. Ainsi le faucon d'Apollodore n'est manifestement qu'une interprétation erronée de la faucille des mythologues. Les deux sens du mot sont l'unique origine de cette variante. Un récit oral mal compris ou une phrase mal lue ont fait imaginer ce qu'ils ne disaient pas. Voilà un de ces détails mythiques dont la langue, par ses variations et ses obscurités, est la seule source possible.

Digitized by Google

Mais la langue a évidemment créé deux autres épisodes de mythe. Pouvons-nous croire, comme Apollodore, que la mer Ionienne doive son nom à Io, que son passage d'Europe en Asie ait nommé le Bosphore ? Ce nom de mer Ionienne ne désignait pas dans l'antiquité ce qu'il désigne aujourd'hui, mais toutes les mers sans exception qui entourent la Grèce, entre l'Asie mineure, l'Afrique et l'Italie. Très-souvent, chez les anciens, la mer Egée est appelée golfe ionien. Le sens de ce mot ne s'est limité que lorsque les progrès de la géographie rendirent nécessaires des appellations plus précises. A l'origine c'était le nom de toutes les mers que parcouraient les Ioniens, les seuls navigateurs de la Grèce. Quant au peuple, les fables ne le font pas descendre d'Io, mais du fils de Xuthus, ce qui n'est pas plus vrai. La mer Ionienne devait son nom, suivant les uns, à l'Italien Ion, fils d'Adria, ce qui signifiait qu'elle fait suite à l'Adriatique ; selon d'autres à l'Illyrien Ionius, fils de Dyrrachius. Mais l'histoire d'Io parlait plus vivement à l'imagination ; de grands poètes, Eschyle entre autres, popularisèrent cette étymologie.

La légende qui rattache aux voyages d'Io le nom du Bosphore est plus curieuse. Ce mot semble avoir été à l'origine un nom commun, désignant tous les détroits qu'un bœuf pouvait passer à la nage. Or le canal de Constantinople n'a guère que 600 mètres de largeur. Les colonies grecques qui, dès le VIe siècle, s'établirent en Crimée trouvèrent dans ces pays reculés un détroit du même genre, le canal actuel d'Iéni-Kaleh ; dès lors il y eut le Bosphore cimmérien comme le Bosphore de Thrace. Eschyle et Euripide en imaginèrent un troisième dans l'Inde. Comment le souvenir d'Io s'est-il lié à ces dénominations géographiques ? Ottfried Müller a cru pouvoir en conclure l'établissement d'une colonie argienne à Byzance ;

Digitized by Google

on sait que cette ville avait pris en quelque sorte Io pour patronne ; au témoignage de son annaliste Hésychius de Milet, qui a écrit, au VIe siècle de notre ère, un livre sur les *Origines de Constantinople* (1), on montrait dans les belles prairies appelées aujourd'hui *les eaux douces d'Europe* le paturage où jadis avait erré la malheureuse amante de Zeus. On attribuait la fondation de Byzance à son petit-fils Byzas, né de sa fille *Keroessa*, ou *la Cornue*, nom qui rappelle l'attribut par lequel peintres, sculpteurs et poètes caractérisaient Io, Enfin, les monnaies représentaient une vache, tantôt seule, tantôt sur un dauphin, emblême du passage de la vache mythique sur les eaux du Bosphore.

Les anciens, on le voit, ne manquaient pas de bonnes raisons pour affirmer qu'Io, dans ses courses vagabondes, avait passé d'Europe en Asie par ce bras de mer. L'esprit des peuples primitifs, comme celui des enfants, éprouve le besoin de mettre une sorte de logique dans ses plus bizarres divagations. Une fois admis que la jeune Argienne changée en vache avait, sous cette forme, parcouru le monde, partout où le nom d'un lieu éveillait l'idée d'une vache, elle avait dû passer là. L'hypothèse d'Ottfried Müller n'est point nécessaire pour expliquer le souvenir d'Io sur les rives du Bosphore ; le nom suffisait. C'est une simple association d'idées dont la langue est l'origine. Mais aussi il fallait faire passer Io par le Bosphore cimmérien ; Eschyle et Euripide n'y ont pas manqué, et ainsi s'est peu à peu dessiné son étrange itinéraire.

A la fin de son récit, Apollodore abandonne la vraie légende grecque pour nous introduire dans un monde tout différent. Io a recouvré la figure humaine, elle est devenue, sur les bords du Nil, mère d'Epaphus. La ja-

(1) Edid. J. Conrad Orelli Leips, 1820, in-8.

Digitized by Google

lousie d'Héra veut une revanche, et cherche de nouveaux moyens de lui nuire ; elle charge les Curètes de faire disparaître l'enfant. Io se met à la recherche de son fils ; elle erre à travers toute la Syrie, retrouve Epaphus chez la femme du roi de Biblos, retourne avec lui en Egypte, et y épouse le roi Télégone (1). « Alors, ajoute le mytholographe, elle consacra une statue à Déméter, que les Egyptiens appellent Isis, et elle-même fut appelée par eux du même nom d'Isis. Epaphus plus tard régna sur les Egyptiens, épousa Memphis, fille de Nilus, fonda une ville à laquelle il donna le nom de son épouse, et eut de son mariage une fille nommée Libye, en souvenir de laquelle tout le pays a depuis porté ce nom. »

Il faut noter dans ce bizarre récit, à côté de cette curieuse transformation de la géographie en histoire, le mélange d'éléments hétérogènes qui viennent de si loin se fondre aux bords du Nil. Et d'abord les Curètes, cette race sacerdotale qui semble avoir importé de Phrygie en Crète le culte de Rhéa, et qui se glorifiaient d'avoir été les nourriciers de Zeus. Voilà un élément phrygien ou crétois. D'autres viennent de Syrie, de la ville phénicienne de Biblos. Io nous est montrée sous des traits qui rappellent Astarté cherchant avec larmes son Adonis, et aussi Isis (car les deux mythes se touchent par bien des points) parcourant le monde pour retrouver soit son époux Osiris, soit son fils Horus, qui souvent semblent se confondre. Apollodore finit par identifier la grande déesse égyptienne avec la jeune Grecque d'Argos. Ainsi l'Argolide, la Crète, la Phénicie, l'Egypte ont contribué à la formation de cette légende. Il semble qu'elle résume au moins quatre fables

(1) Eusèbe. (*Chron. ad ann.* 481) fait de Télégone l'époux d'Isis et le père d'Epaphus. — Hérodote (II. 153 ; III. 27), identifie Epaphus et Apis.

Digitized by Google

d'origine distincte, et que tous les peuples qui entourent la partie orientale de la Méditerranée y aient mis la main.

Apollodore appartient à un temps et à un pays où la fusion des mythes grecs et orientaux était à peu près accomplie, soit dans le culte du vulgaire, soit dans les interprétations des savants. Les assimilations que jadis Hérodote avait faites naïvement, sur la foi de quelque ressemblance fortuite, on les reprenait, on les complétait, on les poursuivait dans le détail, en vertu de rapports plus lointains, mais plus profonds et souvent plus vrais. Nous verrons que l'identification d'Io, d'Isis et d'Astarté était chose toute naturelle pour ceux qui avaient découvert, sous les fables diverses que racontaient les Grecs, les Assyriens et les Egyptiens, ce qu'il y avait de vraiment commun entre elles, leur caractère certain de déesses lunaires, représentant par leurs courses errantes et par le croissant dont leur tête était ornée, les phases et la forme ordinaire de l'astre des nuits.

II.

Io dans Eschyle.

Il est impossible de parler d'Io sans consacrer quelques pages au plus illustre récit qui nous ait conservé son histoire. Apollodore et Hygin ne sont que des compilateurs, Ovide qu'un narrateur superficiel et frivole ; plus ancien qu'eux, Eschyle est en outre un homme de génie, un esprit sérieux et religieux. Son enfance s'était écoulée dans le sanctuaire d'Eleusis, où l'on croit que sa famille exerçait héréditairement des fonctions sacerdotales. Il connut l'enseignement des mystères, et fut même accusé, dit-on, d'en avoir trahi le secret. On ne saurait désirer de meil-

Digitized by Google

leur guide pour pénétrer dans les vraies idées grecques sur un point de mythologie.

Il est deux fois question d'Io dans ce qui nous reste d'Eschyle. Les *Suppliantes,* qui sont des jeunes filles de sa race, déplorent ses infortunes ; dans le *Prométhée*, elle les raconte elle-même. Il serait oiseux d'analyser des textes si connus ; on nous permettra toutefois de toucher à quelques points importants. Et d'abord sous quelle forme paraissait-elle sur le théâtre d'Athènes, au pied du rocher de Prométhée ? Il n'est point étranger à notre sujet d'examiner comment les arts la représentaient. Beaucoup semblent croire qu'Eschyle l'offrait aux regards comme nous la voyons sur un grand nombre de monuments figurés, c'est-à-dire sous la forme d'une vache. C'est ainsi que Virgile (*En*. VII, 789) nous la montre sur le bouclier de Turnus, et Moschus (*Id*. I) sur la corbeille d'Europe. C'est aussi sous les traits d'une vache que le Magnésien Bathyclès l'avait modelée sur les bas-reliefs du célèbre trône d'Amyclès (1). Est-ce donc dans la bouche d'une vache qu'Eschyle avait mis ces récits brillants, poétiques, harmonieux ? La chose n'est pas admissible. Le goût délicat et railleur du public athénien ne l'eût certainement pas supporté.

D'autres ont pensé (2) qu'elle paraissait sur le théâtre sous une forme qui rappelait sa double nature de vache et de femme. Femme par le buste, elle pouvait, comme les centaures, avoir le corps d'un animal. Cela n'a rien en soi d'impossible. Les Grecs aimaient ces monstres hybrides, sphynx, centaures, chimères, auxquels l'habileté de leurs statuaires arrivait à donner un haut degré d'harmonie et

(1) Pausanias, III, 8.

(2) Paley, édit. des *Suppliantes*, Cambridge, 1844.

Digitized by Google

de beauté. Mais c'est là précisément ce qui nous met en doute au sujet d'Io. Si les yeux eussent été habitués à voir au théâtre ce centaure d'une espèce nouvelle, les arts n'en auraient-ils pas reproduit l'image? Ne la retrouverions-nous pas par exemple sur les monnaies de Byzance à la place de la vache? Puisque aucun bas-relief, aucune peinture de vase, aucune pierre gravée, aucune médaille (1) ne nous l'a conservée, nous sommes fondés à croire que les Grecs l'avaient repoussée ; non point sans doute comme trop étrange (le dragon ailé qui transporte à travers les airs le vieil Océan aurait suffisamment préparé les yeux du spectateur), mais comme laide, disgracieuse, et partant comme impossible.

Hérodote nous donne la clé de ce petit problème. En parlant des statues d'Isis (II, 41), il nous dit qu'elle est figurée sous la forme d'une femme avec des cornes au front, « comme les Grecs, ajoute-t-il, représentent Io. » Ce mot jeté en passant par l'historien prouve que ces statues d'Io n'étaient pas rares, bien qu'aucune d'elles, à ce qu'il semble, ne nous soit parvenue, et que c'était même sa représentation habituelle. Raison suffisante pour conclure qu'elle paraissait sous ces traits dans la pièce d'Eschyle, comme une jeune fille belle encore dans son désordre, et caractérisée seulement par des cornes ou par une sorte de croissant (car c'est un véritable croissant que portent les statues d'Isis). Ce qui autorise le poète à l'appeler « la vierge aux cornes de génisse. » C'est ainsi problement que le sculpteur Dinomène l'avait représentée avec Callisto,

(1) Le musée de Carlsruhe possède une centauresse en terre cuite, dont M. Gerhard a donné la description (*Antiquités de Mycènes*). Il croit y reconnaître Io ; mais cette interprétation est fort hasardée. Avec des cornes de vache elle en a d'autres de chèvre. Il semble que ce soit une figure de fantaisie sans analogue dans l'art antique.

Digitized by Google

autre amante de Zeus, changée en ourse par la vengeance d'Héra. Pausanias, qui a vu ces deux statues dans l'acropole d'Athènes, nous apprend seulement qu'elles avaient la figure humaine, puisqu'il en parle comme de deux femmes (1). Mais ces images réveillant en lui le souvenir de la métamorphose de ces deux infortunées, il est permis de croire que quelque attribut caractérisque la lui rappelait. Cet attribut est tout trouvé pour Io, ce sont les cornes au front; pour Callisto, nous sommes réduits aux hypothèses: peut-être était-ce seulement une peau d'ours jetée sur les épaules. Quoi qu'il en soit, c'est sous la figure d'une jeune femme avec des cornes au front que l'art des époques postérieures a représenté Io; telle nous la voyons dans la plupart des peintures de vases, surtout celles à figures rouges, et dans toutes les peintures murales relatives à ce mythe que nous ont livrées Pompéi et Herculanum.

Io raconte à Prométhée son étrange histoire: les songes qui hantaient sa chambre virginale, lui annonçant l'amour de Zeus; puis son expulsion de la demeure paternelle, puis sa métamophose. Il y a deux remarques à faire sur ce récit : l'une c'est qu'Eschyle, fidèle à la tradition, en retranche pourtant les circonstances puériles ou inconvenantes. Ainsi il ne dit mot de la jalousie d'Héra, ni des fables ridicules que d'autres mythographes, Hésiode par exemple, y avaient mêlées, et dont nous trouvons le dernier écho dans Ovide, lorsqu'il nous montre Junon découvrant l'infidélité de son époux aux ténèbres insolites qui s'étendaient en plein jour sur l'Argolide. Pour Eschyle, ce n'est ni la colère d'Héra, ni la ruse hypocrite de Zeus qui a changé en vache la malheureuse jeune fille, c'est le désespoir, la folie. Sa métamorphose rentre dans le plan de celles

(1) Pausanias, I, 25.

Digitized by Google

que M. Saint-Marc Girardin a caractérisées dans une page célèbre. La grande poésie antique enlevait « la divine face de l'homme » à ceux que la passion ou la douleur emportait hors des limites de l'humanité.

Eschyle parle d'Argus et de ses cent yeux, mais il ne dit rien d'Hermès, et n'indique point comment mourut le géant. « Un coup imprévu, dit seulement Io, le priva subitement de la vie. » C'est supprimer de propos délibéré (car l'intention est manifeste) tout un côté de la légende, et le plus important à un point de vue. Ces détails omis à dessein contiennent, nous le verrons bientôt, tous le sens astronomique du mythe. Eschyle l'ignore ou le méconnait, ne voulant montrer dans cette histoire qu'un drame humain.

Les voyages d'Io n'ont été évidemment pour le poète que l'occasion d'une de ces revues géographiques comme les Grecs les aimaient, et dont les exemples abondent dans Homère, dans Pindare, dans les tragiques. La preuve, c'est qu'ils diffèrent sensiblement dans les deux pièces. Ces variantes nous conduisent à une autre conséquence : l'itinéraire étant bien plus simple et moins intéressant dans les *Suppliantes*, on peut en conclure que le *Prométhée* est postérieur. Le poète a repris sa première esquisse pour la compléter, l'enrichir de détails plus curieux et plus brillants. Nous en avons une autre preuve et encore plus concluante. Dans les *Suppliantes*, l'histoire d'Io est racontée d'après les traditions vulgaires, et avec ce trait repoussant que Zeus, lorsque son amante fut changée en vache, s'unit à elle sous la forme d'un taureau. Conçoit-on que le poète eût pu revenir à cette idée grossière après avoir dessiné la pure et virginale figure du *Prométhée* ? C'est le contraire qui a eu lieu. Eschyle s'est épris de son modèle ; il l'a idéalisé dans sa pensée, puis il en a refait le portrait,

Digitized by Google

image purifiée et transfigurée, non moins noble que touchante, de l'humanité aux prises avec l'amour d'un dieu.

Dans le *Prométhée*, non-seulement il n'est plus question de cet accouplement bestial, mais le poète dit nettement qu'Io reste vierge. Zeus l'a désirée, mais sa passion ne se satisfait point. Même quand elle lui donnera un fils, Io sera vierge encore : « Il poserasur toi sa main amie, ce toucher suffira. » Ce sera même le sens du nom qu'elle donnera à son fils Epaphus, *l'enfant du toucher*. Par une étrange contradiction, cette maternité miraculeuse se lit déjà en termes très-clairs dans les *Suppliantes*, où elle n'était ni attendue ni nécessaire : « Jupiter la rendit mère en la touchant de sa main » Preuve certaine que ce trait mythique n'est pas de l'invention du poète, qu'il lui était imposé par la tradition (1).

Déjà dans Eschyle l'histoire d'Io touche aux fables orientales. C'est en Egypte qu'elle trouve sa conclusion. On la retrouve plus tard sur les côtes de l'Asie, en Cilicie, en Syrie, en Phénicie. Strabon raconte (2) que les habitants de Tarse faisaient remonter leur origine au géant Argus. Ils mêlaient à l'histoire d'Io celle du célèbre favori de Déméter, Triptolème, dont ils faisaient un héros argien. Cette transformation de l'Athénien Triptolème, si étonnante qu'elle paraisse, a son explication naturelle quand on songe aux ressemblances qui rapprochent Isis, c'est-à-dire l'Io égyptienne, de la Déméter d'Eleusis. On sait qu'Hérodote (II. 59) les identifie complètement. C'est ce qui explique pourquoi le culte d'Io ne fut jamais bien répandu en Grèce. Comme symbole de la lune elle fut effacée par Phœbé; comme Isis grecque la place était prise par Déméter, qui devait un jour être détrônée elle-

(1) *Prométhée* 847 : *Suppliantes*, 310. Ed. Tauchn.
(2) L. XIV, XV. XVI. pass.

Digitized by Google

même par la véritable Isis. Io ne fut qu'une divinité de second ordre, sans rôle dans la hiérarchie céleste, femme autant que déesse, chère aux poètes, mais oubliée de la foule, livrée de bonne heure aux hypothèses de la critique naissante.

III.

Interprétations.

Nous n'avons plus aujourd'hui qu'un juste dédain pour le grossier évhémérisme de l'abbé Banier, qui, il y a cent ans à peine, faisait d'Io « la maîtresse d'un roi d'Argos, devenu plus tard le dieu Jupiter. Sa femme, qui est devenue Junon, confia sa rivale à la garde d'un surveillant très-vigilant nommé Argus, à qui pour cette raison la fable a donné cent yeux. Délivrée par son amant, elle s'embarqua pour l'Egypte sur un navire dont la proue portait la figure d'une vache.» C'est une hypothèse de Lactance, enjolivée de détails ridicules, et tout le livre est de ce goût (1). Nous ne pouvons aussi que sourire de la préoccupation sous l'empire de laquelle Huet voit dans Io « la femme de Moïse, Séphora, qui est aussi Astarté et Isis. Ses cornes sont une allusion à celles que la tradition donnait à Moïse. Et si la fable prêtait à Io de si longues courses, c'est que Séphora a suivi Moïse dans plusieurs de ses voyages (2). » Toutefois, longtemps avant Evhémère, Hérodote ramenait ce mythe si fantastique à un fait humain. « Selon les savants de la Perse (et on est fondé à croire qu'il a recueilli

(1) Banier, *Mythologie*, éd. de 1738, t. I, p. 463. — Cf. Lactance, *Inst. Div.* I, XI.

(2) Huet, *Démosth. évangél.*, 4e proposit. ch. X, § 3. Ed. Migne. p. 228.

Digitized by Google

cette tradition de leur bouche), Io était la fille d'un roi d'Argos, Inachus, que des marchands phéniciens enlevèrent. En Phénicie, on racontait la chose un peu autrement: elle s'était laissée séduire par le chef du vaisseau, et avait fui avec lui pour cacher sa honte » (I. 1-5). Ainsi donc il y avait en Orient (car on ne peut soupçonner Hérodote de les avoir inventés) deux récits qui présentaient l'aventure d'Io comme un fait historique ; si bien que l'historien des guerres médiques la prend pour point de départ des querelles entre les Grecs et les peuples d'Asie. Ces deux versions étaient étrangères aux Grecs, elles avaient cours précisément chez leurs ennemis.

Ainsi, ce qui était mythe en Europe était histoire en Orient. Et ce n'est point là un fait isolé ; sans parler de Médée, qui n'appartient qu'à demi à la mythologie, Hérodote nous montre encore un vrai personnage mythique, Europe, ramenée aux proportions de l'humanité. Du reste, on a remarqué avec raison que l'histoire d'Europe semble n'être que celle d'Io renversée. Ces enlèvements réciproques de jeunes filles ont dû être fréquents aux temps barbares, et l'imagination populaire, surtout en Grèce, était très-disposée à dénaturer par le mélange du merveilleux les faits les plus simples.

Voilà pour l'évhémérisme. Mais les anciens avaient déjà soupçonné une toute autre origine à certaines parties de ce mythe. La première trace de cette opinion se trouve dans trois vers d'Euripide (*Phénic.* 1115. *Tauchn.*), où, décrivant sur un bouclier la figure d'Argus, qu'il désigne par son nom habituel de *Panoptès*, « celui qui voit tout, » il le représente le corps tout tacheté d'yeux « dont les uns s'ouvraient au lever des étoiles, les autres se fermaient à mesure qu'elles se couchaient. » Argus sous ces traits est manifestement une personnification du ciel

Digitized by Google

étoilé. Euripide était l'élève d'Anaxagore, qui, on le sait, expliquait par l'astronomie un certain nombre de fables mythiques. C'est de lui peut-être que, par l'entremise des écoles pythagoriciennes et stoïciennes, cette interprétation est arrivée à Macrobe qui, la reproduit plus explicitement (*Saturn.* I, 19).

Nous n'avons point à refaire, ni même à exposer en détail, les curieuses recherches de M. Panofka, qui a mis en pleine lumière la vraisemblance de ces idées (1). Mais nous pouvons les compléter par une vue nouvelle de M. Louis Ménard. L'étude combinée de l'hymne homérique à Hermès et de la fable d'Io, a conduit le jeune et savant mythographe à conclure que Hermès n'est point le soleil, comme le voulait Macrobe, ni seulement le passage de la nuit au jour, comme le disait M. Preller, mais le crépuscule, celui du soir et celui du matin, ce qui rend parfaitement compte du rôle qu'il joue dans ces deux récits (2). Pour nous en tenir à ce qui est de notre sujet, et sans entrer dans les considérations, parfois un peu hasardées, dont M. L. Ménard étaie sa doctrine, Hermès, tuant Argus, c'est le crépuscule du matin qui efface les étoiles du ciel.

Peut-être, si la science étymologique était plus avancée, trouverait-on ici un exemple du fait signalé sur tant d'autres points par M. Max Müller, un mythe créé spontanément par l'interprétation erronée de mots non compris, et un simple phénomène physique transformé par l'altération du langage en drame divin. Ce qui permet de le supposer, c'est que la langue a certainement sa part dans la

(1) *Argos Panoptès*, dans les mémoires de l'Académie de Berlin, 1837.

(2) L. Ménard. *Le polythéisme hellénique*, p. 42. — Voyez aussi mon étude sur les *Hymnes homériques*, p. 179, et M. Alf. Maury. *Histoire des religions de la Grèce antique*, t. III, p 188.

Digitized by Google

formation du mythe. Eustache, Suidas, d'autres encore (1) nous apprennent que le mot Io, dans le dialecte des Argiens, ou du moins dans la langue de leurs mystères, signifiait la lune. Dès lors, le sens complet de la légende saute, pour ainsi dire, aux yeux, et l'on ne comprend pas que Macrobe ait pu s'y tromper au point de voir la terre dans la vache mythique que garde le géant. Io c'est la lune, dont le croissant est si bien figuré par les cornes de la vache. Ses courses errantes, ce sont les phénomènes lunaires, si désordonnés en apparence. Le géant qui la garde avec ses cent yeux, c'est le ciel avec ses innombrables étoiles. Le dieu qui la soustrait à son gardien et qui la tue, c'est le crépuscule qui efface les astres brillants, et fait disparaître avec eux le croissant vagabond. Nul mythe n'a une signification plus précise et mieux marquée (2),

Ainsi se démontre le vrai caractère d'Io, si voilé dans la fable grecque. C'est une déesse lunaire, de là son identification avec la grande divinité phénicienne Astarté, représentée comme elle, tantôt sous la forme d'une vache errante, tantôt sous celle d'une femme dont le front est orné de cornes. Mais Astarté, l'épouse du dieu-soleil Adonis, est aussi une déesse de la génération. Elle s'est dédoublée pour ainsi dire dans Io et Aphrodite. La légende d'Io, comme celle d'Europe peut-être, est une traduction grecque, mais une traduction affaiblie des mythes lunaires de l'Asie. Les deux héroïnes grecques font partie, bien qu'à un rang subordonné, de cette nombreuse famille dont

(1) Voir les textes dans H. Estienne, au mot Ἰώ.

(2) On peut donc ne pas tenir compte des subtilités par lesquelles le savant M. Welcker, d'après Cornutus, essaie d'expliquer dans un sens tout contraire l'*Argiphontès* de l'*Iliade*.

Digitized by Google

Astarté est le type le plus complet, Isis, Artémis, Anaïtis, peut-être aussi Ariadne, Pasiphaë, Proserpine, c'est-à-dire la lune, adorée sous divers noms dans les cultes naturalistes de ces siècles reculés; sans compter les dieux mâles et hermaphrodites, dont nous aurons à parler bientôt.

Nous voilà bien loin de l'Io d'Hérodote. A la place d'une jeune fille séduite ou enlevée, nous trouvons la grande déesse lunaire de l'Asie. C'est là précisément ce qui nous paraît donner une réelle valeur à la tradition que l'historien grec nous a conservée. Comment expliquer que la scène de cette histoire ait été unanimement placée à Argos ; que ce mythe astronomique soit devenu un fait humain, localisé en un point précis de la Grèce? Là est, ce nous semble, la justification du récit que les sages de la Perse ont fait à Hérodote et l'explication probable de l'élément argien de la légende.

Dira-t-on que la scène a été placée en Argolide, qu'Io est donnée comme une jeune Argienne parce que le mythe tout entier est né à Argos? Mais il trahit évidemment, dans sa partie astronomique, une origine étrangère. La science contemporaine remonte jusqu'à l'Inde védique pour expliquer les conceptions primitives qui se sont symbolisées et incarnées pour ainsi dire dans Zeus et Apollon. Sans aller si loin, ne voyons-nous pas régner en Orient, dans la patrie de Zoroastre, dans les temples de Mithra, de Baal et d'Astarté, ces mythes et ces rites fondés sur l'observation des phénomènes célestes? L'Artémis grecque, en tant que déesse lunaire, n'est-elle point elle-même venue d'Asie? Si le mythe astronomique d'Io, importé probablement de l'Orient, est devenu une fable argienne, c'est qu'il s'est combiné avec un fait argien ; et cette donnée locale, le récit d'Hérodote nous la fournit.

On sait quel rôle a joué la piraterie dans la Grèce pri-

Digitized by Google

mitive. La marine phénicienne en avait donné les premières leçons. Les enlèvements d'enfants ou de jeunes femmes remplissent les histoires et les poèmes, et dans un grand nombre de cas nous les voyons produire des fables qui, après avoir été locales, finissent par se fondre dans la mythologie générale. Qu'est-ce que le mythe de Ganymède enlevé par Zeus, sinon la traduction mythologique d'un fait réel, traduction imaginée par la crédulité populaire, peut-être par la flatterie, pour consoler une noble famille et changer en joie un malheur ou une honte? On ne peut guère en douter quand on voit ce fait raconté, comme à sa date, dans l'énumération des ancêtres de Priam, au chant XX de l'*Iliade*. Cette énumération, si détaillée et si précise, ne saurait être autre chose qu'une généalogie vraie, ou du moins acceptée comme vraie. Si une jeune fille de la race royale d'Argos a été, comme le racontaient les Phéniciens et les Perses, enlevée ou séduite par un marchand étranger, l'orgueil de la famille, la flatterie des inférieurs, l'imagination du vulgaire ont pu, à ces époques reculées, tranformer cet accident en aventure mystérieuse et surnaturelle. Aimée d'un dieu, enlevée par un amant divin, celle qu'on avait perdue devenait un souvenir glorieux.

De là sans doute à devenir une personnification de la lune, il y a loin. Quel a pu être le lien entre ces deux notions, entre la fable argienne et le mythe astronomique? Ce lien est peut-être le nom même d'Io, qui, nous l'avons vu, signifiait la lune dans le dialecte et la langue religieuse d'Argos.

Ce mot n'appartient pas à la langue commune de la Grèce, mais nous le retrouvons encore aujourd'hui en cophte avec le même sens de lune, et il semble avoir été dans l'ancien égyptien, sauf de légères altérations, le nom ra-

Digitized by Google

dical de cet astre, comme *Ra* était celui du soleil. Certaines parties de l'Egypte adoraient même comme dieu-lune le dieu Ioh (*Pi-ioh* ou *Phi-ioh*, selon que ce nom est précédé de l'article saïtique ou memphitique), et elles le représentaient avec un croissant sur la tête (1); ce qui nous montre une fois de plus le vrai sens de cet emblème, si fréquent dans les peintures et les sculptures religieuses de l'Egypte. Ce dieu-lune se retrouve sous divers noms dans une grande partie de l'Orient : il s'appelle *Men* dans toute l'Asie mineure, *Sin* à Babylone, *Aglybol* à Palmyre (2).

On nie aujourd'hui presque absolument les relations de la Grèce et de l'Egypte jusqu'au temps de Psammétik. Les partisans exagérés de ce système ne veulent pas que la Grèce doive rien à l'Egypte, et ils ne verront dans cette ressemblance de langue et de culte qu'une rencontre fortuite. Peuvent-ils méconnaître cependant tout ce que les traditions argiennes racontaient des rapports étroits de cette ville avec la vallée du Nil? On fait de Danaüs un pur Grec, parce que son nom est aussi le nom d'une grande partie des peuples grecs ; mais ses querelles avec son frère Egyptus, et tous les récits qui font le sujet des *Suppliantes* d'Eschyle doivent-ils être absolument relégués au rang des fables ? Naguère aussi on traitait de fable l'histoire de Cécrops et l'influence de l'Egypte sur Athènes; aujourd'hui, en lisant à rebours, à l'européenne, le nom de la *Neith* saïtique, on y reconnaît l'Athéné de Cécrops. Sans sortir d'Argos , le nom d'Apis, un de ses premiers rois, qui devient dieu sous le nom de Sarapis, n'est-il pas un indice des liens étroits qui ont rattaché primitivement l'Argolide et l'Egypte ? (3).

(1) Guigniant, *Planches*, 142.

(2) Voir M. Alfred Maury, t. III, p. 123 et suiv. — Fél. Robiou, *Histoire des Galates d'Orient*, p. 145.

(3) Dans son célèbre ouvrage sur *Orchomène et les Minyens*, Ottfried

Digitized by Google

Le dieu-lune des Egyptiens n'est point une déesse, et il peut paraître étrange qu'on le donne comme l'origine de l'Io grecque. Mais nous savons par Plutarque que dans les idées égyptiennes, la lune était hermaphrodite (1). Dans ces antiques mythes de l'Orient, les sexes sont souvent confondues ou intervertis. La Cybèle phrygienne, l'assyrienne Mylitta sont hermaphrodites. A Cypre et en Pamphylie on trouve une Aphrodite mâle, ornée de la barbe et des attributs de la virilité (2). Les Perses adoraient la même déesse sous le nom de Mithra, l'identifiant à leur grand dieu-soleil (Hérod. I, 131). Nous avons lieu de croire qu'en Egypte le dieu-lunaire masculin fut de bonne heure supplanté ou effacé par son analogue féminin, la grande déesse lune Isis, dont les représentations sont infiniment plus nombreuses, ce qui prouve que son importance dans le panthéon égyptien a été beaucoup plus grande. On sait qu'à l'origine les divinités de l'Egypte étaient rigoureusement localisées ; chaque province, souvent chaque ville, avait les siennes, ce qui excitait entre elles des rivalités et des luttes sanglantes. Selon Plutarque (*De Iside*) et Diodore (II, 4), la politique des Pharaons entretenait avec soin ces différen-

Müller soutient la thèse opposée : « Que la colonie originaire qui fonda Argos, dit-il, n'était point égyptienne, *il suffit pour l'établir d'une observation.* L'Egypte n'a absolument aucune trace de murs cyclopéens; au contraire les villes de la plaine argienne, toutes de construction cyclopéenne, *doivent* avoir existé avant toute immigration égyptienne.» Cela est possible, mais qui empêche de penser que l'immigration égyptienne est venue après la construction de ces murs par les Pélasges ? Y a-t-il là une raison suffisante pour conclure, comme l'illustre historien, que « ces traditions de parenté entre les Egyptiens et les Argiens ne sont que la douteuse convention de peuples et de sacerdoces amis?» Voyez *Orchomenos und die Minyer*. Ed. de Breslau, 1844, p. 103.

(1) Plutarque, *De Iside*. 43.

(2) Voir M. Alf. Maury. t. III, p. 194, 217.

Digitized by Google

ces de culte, afin que, divisées par la religion, les diverses provinces de leur empire ne pussent se liguer contre eux. Il est possible que primitivement Ioh et Isis appartinssent à des cantons différents. Plus tard, la popularité d'Isis devenant prépondérante, son rival fut relégué dans l'ombre, et c'est à elle seule dès lors que l'Io grecque put être assimilée. Mais, de tout ce qui précède, on peut conclure avec quelque vraisemblance que le mot d'Io, dans le sens de lune, est venu des bords du Nil en Argolide.

Le mot, mais non le culte. Héra, dans les rites d'Argos et de Samos, a les caractères d'une déesse lunaire. La lune est son attribut habituel sur les monnaies de ces deux villes. Il semble que l'Astarté phénicienne se soit fondue avec la grande déesse des Pélasges, et ces mélanges n'ont rien qui doive étonner quand on songe au grand mouvement de navigation et de commerce qui reliait les deux côtes de la Méditerranée. Or si Héra, elle aussi, était la lune, Io était réellement sa rivale. De là sa jalousie, que l'on expliqua, quand on n'en comprit plus la vraie cause, par l'amour de Zeus. De là aussi la métamorphose de la jeune fille. Héra est une divinité vindicative, qui punit cruellement ses rivales ou ses ennemies, et souvent par ce moyen. Mais Io ne pouvait être changée qu'en vache, les cornes de la vache étant l'emblème universel du croissant lunaire.

Ici se place le mythe d'Argus et d'Hermès, que nous avons analysé plus haut, et qu'il faut soigneusement distinguer de cet autre élément qui vient directement de Phénicie ou d'Egypte, le culte de la lune comme reine du ciel. Ce mythe d'Argus, qui, nous l'avons dit, ne pourra être expliqué complètement que par un progrès de la science étymologique, a selon toute apparence une origine différente. Il ressemble extrêmement aux mythes aryens que

Digitized by Google

l'on a si bien interprétés dans ces derniers temps (1). D'un autre côté, cette notion d'Hermès, qui lui est commune avec la fable de l'hymne homérique, autorise presque à le donner en propre aux populations primitives de la Grèce centrale, aux Pélasges arcadiens (2). Le mot égyptien d'Io, et les idées orientales sur la divinité de la lune ont pour ainsi dire soudé ce mythe à un fait argien ; l'imagination populaire et la poésie ont fait le reste.

Si nous n'avons pas été abusés dans ce qui précède par des apparences trompeuses, nous possédons maintenant tous les éléments de la fable. Nous savons pourquoi Io est en même temps une jeune fille argienne et une personnification lunaire ; pourquoi elle est aimée de Zeus et changée en vache par la jalousie d'Héra ; pourquoi elle est confiée au géant Argus, et ce que c'est que ce personnage ; pourquoi Hermès tue le géant et ce que signifient les courses vagabondes de l'infortunée, poursuivie par le taon, parce que le taon est l'ennemi des troupeaux ; pourquoi elle voyage jusqu'à Byzance, jusqu'en Crimée ; pourquoi elle aborde enfin en Egypte, pour y régner dans l'adoration des hommes. Mais ici, une dernière scène de son histoire appelle nos recherches, et nous donne aussi l'occasion de faire connaître une face nouvelle de cette figure déjà si complexe. La fable d'Io était réservée de nos jours à une fortune bien imprévue. Après avoir passé presque inaperçue à travers dix-huit siècles de chris-

(1) M. Maury (t. I, p. 62 et note 2) rapproche justement Argus d'*Indra*; et M. Bréal, *Etude sur Cacus*, pag. 15, remarque avec raison que le nom de la nuit en sanskrit, *Sahasrâksha*, « qui a mille yeux, » montre comment le mythe d'Argus a dû se former. Voir un autre rapprochement moins certain, p. 123.

(2) Voir l'*Hymne à Hermès* dans nos *Hymnes homériques*.

Digitized by Google

tianisme, elle devait devenir tout à coup un argument de l'apologétique chrétienne.

IV.

Io chez les Apologistes chrétiens

Ce n'est pas directement que ces nouveaux interprètes sont arrivés à s'occuper d'Io, mais par le Prométhée d'Eschyle. On sait qu'une comparaison éloquente de Tertullien appelant le Christ *le vrai Prométhée,* a depuis longtemps attiré l'attention des théologiens sur la fable du Titan, livré au supplice, comme le Christ, pour avoir aimé le genre humain, comme lui percé de clous, comme lui descendant aux enfers au milieu d'un tremblement de terre, comme lui passant du supplice à la gloire. De nos jours, en étudiant ce mythe dans Eschyle, on y a trouvé Io, et il a fallu la faire entrer dans le sens général du drame. L'explication était facile. Cette femme qui, au pied du rocher pleure sur la grande victime, n'est-ce pas Marie au pied de la croix? La ressemblance, il faut l'avouer, devient frappante, je dirais presque émouvante, quand on arrive à ces vers où il est dit qu'Io, comme Marie, deviendra mère par le seul attouchement de la main, qu'elle sera à la fois vierge et mère, que son fils sera le fils du dieu suprême, et que d'elle doit sortir le grand libérateur.

Il semble que l'interprétation ne saurait aller plus loin. Toutefois, les écrivains catholiques qui sont entrés dans cet ordre d'idées se sont, en général, placés à un autre point de vue. Il faut citer au premier rang M. Auguste Nicolas, dans ses *Etudes philosophiques sur le Christianisme*, qui sont devenues le livre apologétique le plus répandu de

Digitized by Google

notre temps ; puis M. Guiraud, dans l'*Université catholique* (t. II, p. 272); M. Rossignol, dans les *Annales de philosophie chrétienne* (t. XVIII et XIX); M. Dabas, doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux (*Revue catholique du Midi,* 1843); M. de Mirville (*Les Esprits*, t. II, p. 373); l'abbé Freppel (*Conférences*); M. de Riancey (*Histoire du monde*). Ces travaux sont loin d'être d'égale valeur; plusieurs trahissent une connaissance très-superficielle des textes; d'autres ne touchent qu'en passant à Io. Nous avons tenu cependant à les énumérer, pour montrer quel grand nombre d'esprits s'intéressent de nos jours à ces recherches. Leurs idées peuvent se résumer ainsi : Prométhée était pour les anciens l'image de l'homme orgueilleux et coupable, puni par la justice céleste, mais pardonné et délivré plus tard par la céleste bonté. On peut y reconnaître Adam, qui a voulu se faire l'égal de Dieu, et qui, pour prix de sa tentative insensée, s'est vu cloué sur une terre ingrate, le cœur déchiré par l'implacable vautour du remords. Auprès de lui, une femme partage sa triste destinée, comme lui malheureuse et poursuivie ; mais des oracles certains annoncent sa gloire future. D'elle et *d'elle seule*, sans la participation de l'homme, par la volonté et l'hymen virginal d'un dieu, doit sortir un jour le libérateur, celui qui mettra fin au long supplice du grand coupable, et qui lui rendra sa place dans le ciel. Ce libérateur doit être un dieu, bien que sorti des flancs d'une femme. Il désarmera la justice de son père irrité contre l'homme et réconciliera la terre et l'humanité (1).

Il y a donc deux explications en présence : dans l'une Prométhée est un symbole du Christ, qui meurt pour les hommes, et Io, qui assiste à son supplice, Io vierge et

(1) Nicolas, *ouvrage cité*. liv. II. ch. IV.

Digitized by Google

mère à la fois, représente Marie; dans l'autre, Prométhée est l'image de l'humanité coupable et punie, du premier homme châtié de son orgueil, et alors Io est sa compagne Eve, à qui est réservé l'honneur de le délivrer de son supplice par un de ses descendants, fils de la femme et fils d'un dieu. C'est, nous l'avons dit, le point de vue de la plupart des contemporains, sauf M. Guiraud, qui, expliquant Prométhée d'après le second système, voit pourtant dans Io « la terre, qui a participé en quelque sorte à la faute de l'homme, et qui attend sa délivrance de celle de Prométhée. » Nous reconnaissons l'idée de Macrobe; mais ici elle a lieu de surprendre.

Ces deux systèmes, du reste, se ramènent à une sorte d'unité si l'on se rappelle que dans le langage des docteurs du christianisme le Christ est souvent appelé le nouvel Adam, et Marie la nouvelle Eve. Pour nous en tenir à ce dernier point, le rapprochement de la femme qui a perdu le monde et de celle qui l'a sauvé revient sans cesse dans l'Ecriture et dans ses interprètes. La première Eve, après son châtiment, reçoit la promesse du rédempteur, la seconde la réalise. On a donc pu les voir toutes deux dans ce personnage d'Io, d'abord persécutée et malheureuse, puis réhabilitée et glorifiée par cette maternité divine qui dès lors lui était promise.

Ils contiennent, du reste, un fond commun et reposent sur le même principe, c'est que l'antiquité païenne n'a point ignoré complètement les idées qui ont fait l'attente et l'espérance du monde juif avant de faire la foi du monde chrétien. Si l'on admet ce fait, de quelque manière qu'on l'explique, on ne s'étonnera pas de trouver dans la poésie et dans la mythologie les traces des promesses faites au genre humain aux premiers jours du monde et des prédictions que l'on retrouve plus tard dans la bouche

Digitized by Google

des prophètes. L'histoire d'Io devient dès lors la traduction grecque, traduction fort altérée et fort mélangée d'éléments hétérogènes, de ce fameux verset d'Isaïe (VII. 14) annonçant la Vierge qui doit enfanter un fils. Ce ne sont point seulement, comme on pourrait le croire, les apologistes chrétiens qui développent ces idées et soutiennent ce principe. On les trouve, non sans étonnement, sous la plume d'un écrivain peu suspect de christianisme, M. Edgar Quinet, qui, dans le discours préliminaire en tête de son *Prométhée*, s'attache à montrer dans ce mythe «un vestige de christianisme avant le Christ; » et conclut par cette phrase significative : « Peut-être un jour viendra où Pindare, Eschyle, Sophocle, enfants du dieu de l'humanité, seront reconnus pour frères d'Isaïe, de Daniel et d'Ezéchiel. »

Les Pères de l'Eglise n'allaient pas aussi loin; mais ils se complaisaient dans des rapprochements où ils voyaient la confirmation de plusieurs des vérités qu'ils enseignaient: l'unité originelle du genre humain, l'unité des traditions historiques sur les premiers âges de l'humanité, l'unité des traditions religieuses, plus ou moins altérées chez les Gentils, mais conservées par la race d'Abraham dans leur pureté primitive; c'est-à-dire l'unité des souvenirs et l'unité des espérances. Les longs rapports des Israélites avec divers peuples étrangers, les Phéniciens, les Assyriens, les Egyptiens, les Perses, leur paraissaient aussi expliquer suffisamment que les promesses des prophètes se fussent divulguées, sous une forme incomplète, altérée, obscurcie, en dehors du monde juif. Mais quelques-uns d'entre eux y ajoutèrent une vue que la théologie moderne n'a point répudiée. Ils regardaient le paganisme comme l'œuvre du démon. Non-seulement les hommes avaient oublié les vérités qui leur avaient d'abord été enseignées ;

Digitized by Google

mais encore l'ennemi de Dieu et de l'humanité s'était attaché à les tromper pour les perdre. Il avait attiré à lui les adorations qui ne sont dues qu'à Dieu. Bien plus, connaissant à l'avance, par la prescience qui est un reste de son ancien état, le grand acte de la Rédemption, le grand effort de la bonté divine pour reconquérir et sauver le genre humain, il avait mis son habileté à profaner d'avance ce mystère, à l'envelopper d'erreurs, à le souiller par le mélange d'éléments impurs. De là les fables grossières et souvent immondes qui déshonorent dans les religions païennes tant de grandes et admirables vérités; de là aussi les infamies de leurs divers cultes. C'est l'honneur de la Grèce d'avoir été moins loin que les peuples de l'Orient dans cette perversion. Les Grecs étaient retenus par le bon sens, par la délicatesse, par le goût de la mesure en toute chose, qui étaient les dons caractéristiques de leur race. Toutefois, ce que nous avons cité des *Suppliantes* d'Eschyle suffirait à montrer comment, même en Grèce, les idées les plus belles et les plus sublimes pouvaient se mélanger d'impuretés.

Au reste, les Pères de l'Église ne se sont jamais occupés du mythe d'Io à ce point de vue. Il n'avait point assez d'importance à leurs yeux, ne leur présentant qu'une copie affaiblie des mythes orientaux. En effet, la maternité originale d'Io est bien loin d'être un fait isolé et unique dans la mythologie. C'est par là, au contraire, que la fable grecque tient le plus intimement aux mythes de l'Orient, à ceux de l'Egypte en particulier. Isis, Pascht, Athor sont à la fois vierges et mères. Apis naissait toujours d'une génisse vierge, fécondée par la sagesse divine sous la forme du feu céleste, de même que la vache mère de Phtah avait été fécondée par un rayon de soleil. Il était d'autant plus naturel d'appliquer cette idée à Io,

Digitized by Google

que l'identité d'Apis et d'Epaphus semble avoir été un fait généralement admis. Hérodote l'énonce à deux reprises (III, 27, 28) bien qu'il n'identifie nulle part Io et Isis.

Il y a longtemps qu'on l'a remarqué, toutes ces déesses égyptiennes à la fois vierges et mères, toutes figurées par la vache, toutes représentant à la fois la lune et la fécondité terrestre, ne sont au fond qu'une seule déesse. Isis, Athor, Neith, Pascht, Termouthis (*Mouth*), à peine distinguées par quelques attributs, par quelques légendes secondaires, semblent n'avoir été que les formes locales d'un type unique. La science moderne va même plus loin. Elle signale de capitales ressemblances entre ces déesses et celles qu'adoraient la Phrygie, la Syrie, la Babylonie, sous les noms de Cybèle, d'Astarté, d'Aschéra, de Mylitta. Nous avons vu plus haut que l'Héra grecque, elle aussi, reine du ciel et mère des dieux, rentre dans ce type; qu'Aphrodite, Déméter, Artémis semblent en être des fractions. Io en est une autre, moins importante et plus effacée. Si elle a été indentifiée particulièrement à Isis, c'est qu'Isis avait peu à peu supplanté ses rivales égyptiennes. Plus tard, elle devait supplanter toutes les autres, et régner presque seule à Rome, en Grèce, en Asie mineure comme sur les bords du Nil.

On attribue aux Alexandrins la fusion de ces mythes divers. M. Preller met à leur compte l'identification d'Io et d'Isis. Pour ce chef au moins il est facile de les disculper. Nous avons vu qu'Eschyle connaît Epaphus, c'est-à-dire Apis, suivant Hérodote, comme fils d'Io; les deux mythes sont déjà confondus. Les Alexandrins ont reconstruit l'unité des mythes, ils ne l'ont pas créée. L'histoire du paganisme semble être celle de deux mouvements en sens contraires; d'abord le morcellement, le fractionnement d'idées communes, à mesure que les races, les tribus,

Digitized by Google

les familles se divisent, s'éparpillent ; puis le rapprochement, la fusion des traditions locales et particulières, en vertu de ressemblances plus ou moins profondes, à mesure que les peuples se rapprochent, se mêlent et mettent en commun leurs idées. L'unité était à l'origine, elle se retrouve à la fin.

Pour le mythe d'Io en particulier, il paraît évident que la marine phénicienne a été grand agent de cette fusion. Nous ne sommes pas compétent pour décider si Bochart a raison de faire d'Inachus la personnification du peuple des *Ben-Enak* ; nous ne dirons pas comme Bottiger (1), que la jalousie d'Héra contre la jeune Argienne exprime en langage mythique la lutte de deux cultes, les efforts de la grande déesse grecque pour renverser les autels de la divinité phénicienne. C'est à notre sens trop préciser et trop affirmer. Les Phéniciens n'apportaient pas en Grèce seulement leurs propres idées, mais les idées avec les marchandises de l'Egypte, comme le vaisseau dont parle Hérodote. Ce qui prouve toutefois que les Phéniciens eurent une part dans la formation du mythe, c'est que de bonne heure leur dynastie nationale fut rattachée à la souche d'Io, du moins dans les traditions grecques. Le Phénicien Agénor est petit-fils d'Epaphus. Par ses fils Cadmus et Cilix cette race féconde règne en Cilicie et à Thèbes comme en Phénicie, en Egypte, en Argolide. Ce ne sont point là des inventions alexandrines. La fable des *Phéniciennes* d'Euripide roule en partie sur ces traditions. Le chœur composé de jeunes filles envoyées de Tyr à Delphes pour être consacrées au culte d'Apollon signale à plusieurs reprises cette parenté de diverses branches de la famille d'Io, et invoque son aïeul Epaphus (2). On peut s'étonner qu'une

(1) *Kunstmythologie*, II, pages 14 et suiv.

(2) Euripide. *Phéniciennes*. 247, 677, édit. Tauchn.

Digitized by Google

légende si importante au point de vue historique, ou du moins généalogique, n'ait pas donné à Io un rang plus élevé dans le panthéon hellénique. Il faut en conclure que, même pour les Grecs, elle était plutôt humaine que divine, ce qui ajoute encore aux raisons que nous avons données pour défendre le récit d'Hérodote contre des dédains excessifs. En outre, nous l'avons déjà indiqué, Io une des dernières venues de l'Olympe, y trouvait toutes les places prises, soit comme Isis grecque, soit comme déesse lunaire. Elle ne put obtenir de part sérieuse ni dans le culte public, ni dans les adorations des dévots ; son histoire ne fut jamais qu'une fable poétique. Mais c'est une de celles où le génie de la Grèce a le mieux montré son don singulier d'idéaliser les données les plus grossières, et de fondre en un ensemble harmonieux les éléments les plus disparates. La véritable Io grecque est celle d'Eschyle.

CONCLUSION.

Nous croyons avoir montré que la fable d'Io est la combinaison de plusieurs fables d'origines très-diverses. Elles viennent de plusieurs points géographiques, et procèdent aussi de plusieurs opérations distinctes de l'esprit humain.

En premier lieu, un mythe antique, peut-être aryen. C'est la seule partie de cette fable que l'auteur de l'Iliade paraisse connaître. Le géant aux cent yeux dont le nom semble désigner l'éclat du ciel, surveille, dans les prairies du firmament, la génisse errante. Hermès, le crépuscule, vient tuer le gardien et lui ravir sa captive, en les faisant disparaître tous deux.

Digitized by Google

En second lieu, une légende argienne. Une jeune fille de la race des rois a disparu. Son nom, dans la langue sacrée du pays, signifie la lune. Elle devient par là même la rivale d'Héra, la grande déesse lunaire, et par suite l'amante de Zeus. De là encore sa métamorphose en vache, et ses courses désordonnées.

L'élément égyptien est triple. C'est d'abord ce mot d'Io, qui est le nom de la lune en Argolide comme aux bords du Nil, et qui avec le nom d'Apis, avec l'histoire de Danaüs, trahit des rapports très-anciens entre les deux pays. Puis, lorsque Io est devenue déesse lunaire, on les reconnaît dans Isis et on les identifie. De là les récits qui la montrent abordant en Egypte. Cette partie de la fable est déjà connue d'Eschyle, bien qu'Hérodote n'en fasse pas mention. Enfin la maternité virginale d'Io a passé aussi des légendes égyptiennes dans la tragédie d'Eschyle. Le nom d'Epaphus en est-il la cause ou la conséquence ? Il est difficile de le démêler. La solution de ce problème se trouvera probablement par une connaissance plus complète du mythe égyptien d'Apis et des divers noms par lesquels ce dieu était désigné.

La part de la Phénicie est beaucoup moindre. L'identification d'Io et d'Astarté appartient sans doute à des temps postérieurs ; on n'en trouve pas trace avant Apollodore. Elle s'est faite vraisemblablement par l'intermédiaire d'Isis. La filiation d'Agénor remonte beaucoup plus haut ; mais c'est un détail secondaire. Ce qui revient en propre aux Phéniciens dans la formation de cette fable, c'est d'avoir mis ces divers éléments en contact les uns avec les autres, et d'en avoir préparé la fusion.

Quelques particularités peu importantes sont dues probablement à la poésie : par exemple l'intervention des Curètes dans l'histoire d'Io-Astarté, véritable superfétation

Digitized by Google

imaginée sans doute par quelque poète maladroit, et dont la critique ne doit point tenir compte.

Enfin nous en avons noté plusieurs autres qui sont nées de la langue, et où les mots ont créé l'idée. Sans compter le faucon d'Apollodore, évidemment couvé dans l'œuf d'un contre-sens, les rapports d'Io avec le Bosphore et la mer Ionienne sont des associations d'idées produites par la ressemblance des noms. Si l'on admet le récit des sages de la Perse et de la Phénicie, il faut admettre aussi que le nom de la jeune Argienne est la vraie cause de sa transformation en divinité lunaire.

Mais il serait injuste envers l'école étymologique de réduire sa part à ces minces détails. Elle en a une beaucoup plus grande. A elle sans doute doit revenir l'honneur d'expliquer la partie capitale de cette fable, le mythe d'Argus et d'Hermès. Ce mythe appartient aussi, nous l'avons vu, à l'école symbolique. Mais ces deux doctrines si opposées, si inconciliables en apparence, ne le sont point en réalité. Pour prendre les exemples favoris de M. Max Müller et de ses disciples, pourquoi les interprètes pythagoriciens et stoïciens ont-ils pu faire de Typhon le symbole de l'orage, sinon parce qu'il était à l'origine l'orage même? Anaxagore n'avait-il pas raison de voir dans les traits d'Apollon les rayons du soleil, puisque originairement c'était la même chose? Il y a sans doute une seconde espèce de symboles, tout à fait artificiels et arbitraires, par exemple la fameuse allégorie de la toile de Pénélope, qu'on attribue, sans preuves suffisantes il est vrai, au même Anaxagore. C'est l'abus du système, qui ne doit point nous rendre injustes envers tant de symboles, où l'interprète n'a fait que retrouver et mettre en lumière un rapport exact de la fable et de la réalité, des choses et des mots. Ce rapport perdu, les étymologistes le cherchent par les mots, les sym-

Digitized by Google

bolistes par l'idée. Quand ils ne s'égarent pas, ils doivent aboutir au même résultat, qui est de rendre son vrai sens à une langue qu'on ne comprenait plus.

Ainsi ces deux doctrines, dans ce qu'elles ont de vrai, s'entr'aident et se complètent au lieu de s'exclure. Elles ne sauraient non plus rejeter entièrement l'école historique, l'évhémérisme, sans se mettre dans l'impossibilité d'expliquer les détails locaux qui fixent sur un sol déterminé une notable partie des fables, de celles au moins qui forment les couches secondaires de la mythologie. L'analyse du mythe d'Io nous a montré aussi que les fables de plusieurs peuples pouvaient se souder pour n'en former plus qu'une, et que la science a le droit de rechercher par voie de comparaison ces influences étrangères. Par là se trouve établi ce qui était le second objet de notre travail, que toutes les écoles mythologiques peuvent avoir leur part, une part légitime, dans l'explication des mythes, de quelques-uns au moins ; que tous les systèmes sont vrais si on les ramène à leurs justes limites, qu'ils ne deviennent faux qu'en voulant être seuls vrais.

Dans la science des religions comme dans toutes les autres, l'esprit d'exclusion est une source certaine d'erreur. L'éclectisme ne saurait aller jusqu'à concilier ce qui est vraiment contradictoire ; mais il montre souvent, et c'est là son mérite, que la contradiction n'est qu'apparente, et qu'elle cesse du moment où les vérités qui semblaient s'exclure sont réduites à leurs véritables termes. Nous serions heureux si les recherches qui précèdent suffisaient à démontrer qu'il a un rôle dans la science des mythes ; et, en éclairant un point spécial, à mettre en pleine lumière ce qui est plus important, une question de méthode applicable à tous les problèmes de la mythologie.

Digitized by Google

APPENDICE

—

Depuis la rédaction de ce mémoire, j'ai eu connaissance de deux travaux allemands sur le mythe d'Io, l'un de M. W. Forchhammer, l'autre, en latin, de M. Richard Engelmann. Le premier n'est qu'un tiré-à-part de quelques pages des *Mémoires de la Société des philologues allemands* (1). Sous ce titre :*Des connaissances mythiques et géographiques d'Eschyle, ou les voyages d'Io,* il contient une explication nouvelle et imprévue des courses errantes que raconte Eschyle dans le *Prométhée* et dans les *Suppliantes*. M. Forchhammer croit en avoir retrouvé le sens exact que personne jusqu'ici n'avait entrevu, et ce voyage fantastique est devenu pour lui si réel et si clair qu'il en dresse une carte annexée à son mémoire.

Voici quelle est cette explication. L'histoire d'Io est la traduction d'un fait physique, ou plutôt atmosphérique. Io est la vapeur d'eau, sortie du fleuve Inachus, et d'abord transportée par les vents, puis, lorsqu'elle s'est résolue en pluie, emportée par le courant des fleuves et des mers, se vaporisant de nouveau et parcourant le monde sous ces deux formes successives de gaz et de liquide. Là est l'origine du nom d'Io qui signifie *la voyageuse*. Zeus, l'amant d'Io, c'est le *Jupiter pluvius* des Latins, dont l'union avec les nuages est tout naturelle. Il change son amante

(1) Abhandlungen der Versammlung Deutscher Philologen und Schulmänner.

Digitized by Google

en vache, par ce que le taureau et la vache sont des symboles de l'eau courante. Héra, la Junon grecque, est la déesse des nuages, par là même épouse et sœur de Zeus, et ainsi rivale d'Io. Enfin il n'est pas jusqu'à la mouche cruelle, le taon, qui n'ait sa place dans cette histoire. Il représente le vent, qui chasse les nuages devant lui et les fait tourbillonner comme des troupeaux affolés.

Or, s'il faut en croire M. Forchhammer, la direction que les vents et les courants impriment aux vapeurs sorties de l'Argolide, c'est précisément celle qu'Eschyle donne aux courses d'Io. Il essaie de le démontrer, d'un côté par une analyse détaillée des trois récits du *Prométhée* et des *Suppliantes*, de l'autre par une série d'observations recueillies en Grèce, en Thrace, en Asie, en Egypte par divers voyageurs.

Nous ne suivrons pas l'ingénieux écrivain dans cette étrange interprétation des vers d'Eschyle, où il nous apprend que la chambre virginale d'Io c'est la plaine d'Argos, où séjournent d'abord les vapeurs ; que la mort d'Argus c'est la sécheresse de l'été ; que les Gorgones ce sont les vents brûlants de la Mésopotamie. Cette explication n'a pas entraîné la conviction de ceux à qui elle s'adressait. A la fin de la brochure est résumée, comme dans les actes de nos congrès scientifiques, la discussion qui suivit la lecture. MM. Schömann, de Greisswald, et Brüggemann, de Berlin contestèrent par de bonnes raisons les conclusions de leur collègue. Toutefois, dans une assemblée française les objections auraient été présentées avec plus de force, et l'invraisemblable système du savant mythographe plus péremptoirement refuté.

On lui aurait dit d'abord que, même dans Eschyle, les voyages d'Io ne sont pas toute son histoire. Quand même cette explication physique et météorologique rendrait

Digitized by Google

compte d'une partie de la fable, elle est manifestement inapplicable aux autres parties. Cette vapeur d'eau personnifiée dans Io, comment devient-elle, aux bords du Nil, mère d'Epaphus ? Que signifie sa maternité virginale ? Comment s'est-elle identifiée avec Isis et, en général, avec les déesses vierges et mères de l'Orient ? Sans doute, et nous l'avons montré, les diverses parties du mythe ont des origines distinctes et doivent s'expliquer isolément ; mais du moins on comprend qu'elles aient pu se réunir et se souder pour former un tout. La prétendue explication de M. Forchhammer ne saurait y trouver place ; elle est inconciliable avec le caractère purement humain de l'Io d'Hérodote, comme avec le caractère astronomique de déesse lunaire qu'elle a manifestement dans la partie de la fable où elle est unie à Hermès et à Argus.

Le rôle que joue Io dans la mythe de la mort d'Argus suffit à démontrer que les Grecs ont vu en elle tout autre chose qu'un symbole de l'eau ou de la vapeur. Nous avons montré que c'est un symbole de la lune, dont ses courses errantes représentent les phases et la marche en apparence irrégulière, dont sa métamorphose et ses cornes représentent le croissant. L'interprétation ici est certaine et exclut toutes les autres.

Dès lors M. Forchhammer est contraint de faire cette distinction : Io, pour la généralité des Grecs et dans le mythe primitif, représente la lune ; néanmoins Eschyle, peu soucieux du vrai sens de ce symbole, l'a détourné à des idées toutes différentes.

Mais à cela que d'objections !

Eschyle est athénien. S'il a observé la marche habituelle des nuages et s'il s'y intéresse, c'est sans doute celle des nuages qui s'élèvent de l'Attique. D'où viendrait cette étrange prédilection pour les vapeurs de l'Inachus ? Pou-

Digitized by Google

vant mettre où il lui plaît le point de départ de cette longue promenade des eaux et des nuages, pourquoi choisit-il l'Argolide plutôt que sa patrie, et cela devant un auditoire athénien?

Supposera-t-on qu'Eschyle a trouvé ce récit tout fait, et qu'il s'est borné à le mettre en beaux vers? Mais où l'a-t-il pu trouver?

Qui possédait à cette époque ces connaissances si précises sur les vents, sur les courants, sur la marche à travers le monde des molécules fluides, tantôt liquides, tantôt gazeuses? Admettons comme exactes les observations des voyageurs que cite M. Forchhammer, ces observations existaient-elles au temps d'Eschyle, surtout réunies et systématisées? N'en retrouverions-nous pas la trace dans les géographes, comme Strabon, dans les historiens, comme cet Hérodote, si voisin d'Eschyle, qui a parcouru précisément tous les pays visités par Io, la Grèce, la Thrace, l'Asie mineure, l'Egypte?

Si cette doctrine sur la marche des eaux et des nuages ne se retrouve nulle part, elle n'était donc pas généralement connue; et comment Eschyle aurait-il eu la pensée de la développer si longuement, dans deux tragédies différentes, devant un auditoire qui n'y aurait rien compris?

Sans doute il y a dans la mythologie une part d'allégorie. Tantôt l'imagination populaire, tantôt la réflexion des penseurs a revêtu des vérités physiques ou morales d'un voile sous lequel il faut les chercher. Toutefois, les vrais mythes ne contiennent que des vérités d'un caractère très-général et très-simple. En particulier, on ne trouve nulle part dans Eschyle de ces énigmes où semblent s'être complu les mythographes de l'école d'Anaxagore. Nous avons vu même (1) qu'il avait entièrement supprimé de l'histoire

(1) Page 177.

Digitized by Google

d'Io le mythe astronomique pour laisser au drame divin toute sa grandeur. Combien moins aurait-il voulu le rabaisser à en faire une thèse d'hydrographie!

Tel est le travail de M. Forchhammer. Très-savant et très-ingénieux, il trahit ce besoin de faire du nouveau à tout prix qui égare si souvent la science d'outre-Rhin. Celui de M. Engelmann n'a pas les mêmes prétentions et n'encourt pas les mêmes critiques; c'est une pure compilation archéologique, mais faite avec soin, où sont classés et décrits les divers monuments figurés relatifs à l'histoire d'Io.

Divisant cette histoire en trois scènes : 1° Io avant la colère de Junon, 2° épisode d'Argus, 3° glorification d'Io, M. Engelmann trouve, pour la première, deux peintures de vases, pour la deuxième, une peinture de Pompéi (1), une d'Herculanum (2), une pierre gravée, et neuf peintures de vases. Il n'y a, pour la troisième scène, que la grande peinture murale du temple d'Isis, à Pompéi (3).

Ces divers monuments ayant été décrits bien des fois, soit par Panofka, dans son *Argos Panoptès*, soit par MM. Raoul Rochette, Fiorelli, Winckelmann, etc., il est fort inutile de les décrire de nouveau. Il vaut mieux signaler les additions qu'on peut faire à cette liste.

Ce sont cinq peintures murales de Pompéi (4), que M. Engelmann aurait pu connaître, car elles ont toutes été découvertes avant la publication de son opuscule, et enfin, une sixième peinture, celle de la maison de Livie, sur le mont Palatin, découverte tout récemment par M. Rosa. Il n'est point besoin non plus de les décrire; la dernière,

(1) C'est le n° 132 de M. Helbig. *Wandgemälde*, etc.

(2) Helbig, n°. 136. Cette peinture n'existe plus.

(3) Helbig. n°. 138.

(4) Helbig, n°s 131, 133, 134, 135, 137. Le n° 133 n'existe plus.

Digitized by Google

en particulier, a été signalée au public français par un travail très-étendu de M. Georges Perrot, dans la *Revue Archéologique* (1). Au point de vue mythologique, elles n'apprennent rien, et la fantaisie de l'art hellénistique s'y est donné pleine carrière.

Beaucoup d'autres représentations artistiques ont été, par erreur, rattachées au mythe d'Io. M. Engelmann réfute, chemin faisant, ces fausses attributions ; c'est la partie critique de son travail. Les dernières pages passent en revue les statues ou peintures que nous n'avons plus, mais qui nous sont connues par les anciens, et aussi les dessins imaginaires que décrivent Moschus et Virgile. Tout cela est examiné dans la troisième partie de mon mémoire.

M. Engelmann tire de l'étude de ces divers monuments deux conclusions : la première, c'est qu'aucune peinture de vase ne représentant Hermès endormant Argus avant de le tuer, et ce détail de la fable ne se voyant que sur une peinture d'Herculanum, il n'appartient pas au mythe primitif. En effet, Eschyle n'en parle pas, et nous le lisons pour la première fois dans Apollodore. C'est donc une addition due aux temps hellénistiques, lorsque le sens de la *harpé* primitive étant perdu, on supposait Argus tué d'un coup de pierre, ce qui était difficile si ses cent yeux eussent été ouverts.

La seconde conclusion est relative à la forme sous laquelle les artistes représentaient Io. Sur tous les vases à figures noires, c'est une vache ; c'est une vache encore sur deux vases à figures rouges ; mais sur les dix autres c'est une jeune fille les cornes au front. C'est toujours une jeune fille dans les peintures murales ; enfin sur l'unique

(1) Cahier de Juin 1870, p. 387.

Digitized by Google

pierre gravée la vache reparaît. D'où l'on peut tirer cette loi que l'art le plus ancien la représentait sous les traits d'une vache, prenant ainsi le mythe dans son sens rigoureux. Plus tard le sentiment du beau prévaut sur l'exactitude, l'art préfère la figure humaine, sur laquelle il peut exprimer les sentiments de l'âme, et il ne conserve plus de l'animal qu'un trait qui fixe les souvenirs. Plus tard enfin, aux âges de décadence, on revient à la première forme, soit par goût d'archaïsme, soit par impuissance d'atteindre à la beauté des époques de perfection. Quant au passage de la forme animale à la figure humaine, M. Engelmann croit pouvoir en faire honneur à la tragédie, par des raisons analogues à celles que j'ai développées à propos de l'Io d'Eschyle (1).

(1) Voir plus haut, pages 174, 175.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(SUITE (*))

VII

ESPAGNOL ET ROMAN

J'aurais dû, peut-être, avant de passer à l'italien, et pendant que nous avons encore, pour ainsi dire, dans l'oreille les derniers échos de la cantilène provençale, étudier le roman dans ses rapports avec l'espagnol, resté, avec le provençal ou gascon, l'idiome le plus nettement tranché et le plus véritablement roman des dialectes du *Miéjour*. Mais cela eût nécessité toute une étude à part, qui m'eût entraîné bien au delà des limites que je me suis tracées dans ce travail. Je me bornerai donc, suivant la méthode que j'ai adoptée, à en offrir brièvement à mon lecteur quelques exemples, qui lui en feront, j'ose le croire, tellement ressentir la similitude ou la consonnance, que celui auquel les deux dialectes ne seraient point familiers croirait à peine avoir changé d'idiome.

Qu'il ne s'y fie point trop cependant; car, pour peu qu'il voulût pénétrer plus avant, et renoncer à s'en tenir aux apparences, il ne tarderait pas à s'apercevoir que, bien que l'espagnol ait conservé, dans ses intonations et désinen-

Digitized by Google

ces, et jusque dans sa syntaxe elle-même, une évidente communauté d'origine avec les autres langues néo-latines ses congénères, il en diffère néanmoins au fond d'une maniere assez notable, par les racines de certains de ses verbes et substantifs, de provenance évidemment étrangère, arabe, basque, ou l'ancien ibère.

Ne voulant l'étudier ici que dans ses rapports avec notre roman ou patois, je laisse de côté tout ce qui a trait à cette origine étrangère, me bornant, pour le service de ma cause, à la citation de quelques exemples, que je ferai suivre, par ampliation, d'une série de mots ou locutions, se rapprochant de plus ou moins près à notre idiome.

Voici tout d'abord, pour premier exemple, et comme pour servir d'introduction à la catholique Espagne, une cantilène à la Vierge, la *panagia* des Grecs, toute sainte et toute belle :

El marinero que la manda
Diziendo vien un cantar (1) :

« *May graciosa es la doncella,*
Como es bella y hermosa !

« *Diga tu, el marinero,*
Que su las naves vivas,
Se la nave, o la vela, o la estrella
Es tan bella ?

« *Diga tu, el caballéro*
Que las armas vestias,
Si el caballo, o las armas, o la guerra
Es tan bella ?

« *Diga tu, el pastorcito*
Que el ganadico guardas

(1) Le marinier qui conduit la barque, vient disant une chanson : *Oh que gracieuse est la vierge, comme elle est belle et aimable !*

Digitized by Google

Si el ganado o las valles, o la sierra
Es tan bella ?

Oh ! que la Viergi est graciousa,
Coma l'est bella et amitiousa !

Dites-ou, vos, bons marinis,
Que su le mers toujor vivis,
S'o y a vaissiau vell'o etella
Que sia may bella ?

Redites-ou, biaux cavallis,
Que de le-z-orme êtes vétis,
S'o y a cavalla, orma novella
Que sia may bella ?

Dis-ou etot, pouro bargi,
Que los tropiaux fais champeï
S'o y a vallò, montagni, agnella
Que sia may bella ?

J'emprunte les citations qui vont suivre au Romacero du Cid, l'un des plus anciens monuments de la vieille langue espagnole ; mettant en regard de l'espagnol la traduction, aussi littérale que possible, en notre vieux patois. Bien qu'on ne puisse refuser au gascon, sous ce rapport, une primauté incontestable, il sera difficile, néanmoins, après cela, ce me semble, de refuser à notre langue un degré assez rapproché de parenté :

II.

Muy grandes huertas de Moros	De may (1) grand'trope de moros
A Estramadura corrian,	In Estramadura corrian.
Captivan muchos cristianos,	Capturan forci chrétiens,
Acorro ninguno habian.	De pidi par oucun n'ayan.

(1) Majùs, de plus en plus.

Digitized by Google

A Rodriga de Vivar	A Rodrigo de Vivar
Los acorra lo pedian.	Los morcorôs (2) s'adressian.
Don Rodrigo como bueno (1)	Don Rodrigo, coma un bon (citoyen)
Sus gents suego apellida.	Se gents appelle attenant (3)
Amigos son y parientes	To sos amis, sos parents,
Todos los que le venian ;	Et cellos que vai lu venian.
En busca va de los moros	Par allò contra los moros
El iban por capitan,	I l'eïan par commandant.
Sobre si buona loriga	So sa bonna curaci,
Cabalga sobre Babieca,	Chivauchant su Babicca,
Placer es de ver cual iba.	Plaïsi o faisiet de lo vair.
Entre Atienza y san Esteban,	Intra Atienza et san Bòstian,
Que de Gormaz se decia ,	A Gormaz, com'o se dit,
Alcanzado habian los moros,	Ayan rincontrò los moros,
Lid campal habian ferida,	In batailli s'èquian feris,
Don Rodrigo los vencio,	Don Rodrigo lo vainquit,
Libra lo gente captiva ,	Delivrit tos los praisonis,
Siete liegas los séguia;	Sept lie durant porseguit
Tanto e matô de los moros	Los moros, dont tant a tuit,
Que contarse ne podian.	Que se comptò ne poyan.
A Vivar se habia tornado,	Pus à Vivar a s'intornit.
Con gran honra que adquira,	Fier de l'honneur qu'a s'acquérit.
De todos es muy loado,	De tos chòcuns bien loangi
Y del rey à maravilla.	Et dou ray a marvilla.

III.

Ya sessalen de Valencia	Dija sortout de Valença,
Con el buen Cid castellano,	Avoï la bon Cid castillan,
Sus gentes bien ordonatas,	Se gints marchans in bon o dro,
Las de a pie y las de à caballo,	Los uns de pi, d'autros à chivau,
Par contra ese rey moro	Par alló contra lo ray môro ,
Miramamolin llamado,	Miramamolin nommò,

(1) Coma bueno (hombre), Excellent homme, bon citoyen.

(2) Morcoròs, *accora*, dit le tente espagnol, les écœurés, les affligés, les cœurs brisés.

(3) Attenant, *luégo*, incontinent, tout de suite.

Digitized by Google

Que venia Contra el Cid
A le quitar lo ganado.
Cincuenta mil caballeros
Trae el moro à su mandado.
Las haces muy ordenadas
Ambas se habian juntado,
Como los moros son muchos.
Y tan pocos los cristianos,
Tienen los en grande aprieto;
Mas el buen Cid ha llegado, (1)
Armado de buenas armas,
Y en Babieca cabalgado,
A grandes voces diciendo:
Dios ajuda y Santjago!
Firiendo van en los moros,
Firiendo van y matando.
Grande favor habia el Cid
Verse bien encabalgado
En su caballo Babieca (2);
Y el brazo lleva bânnado (3)
De la sangre de los moros
Fasta el codo ensangrentado.
Non fière mas de una vez
Al moro que osa aguardarlo.

Que veniet contra lo Cid
Par gli repindre lo butin (4).
Cincanta milla cavalis
Segon lo moro à sos commands (5).
Los dous camps bien ordonnôs
L'un l'autro s'équian jointòs (6),
Coma los moros sont nombrous,
Et tant pous sont los chrétiens,
O los tient in grand dangi.
Mais lo bon Cid est arrivò,
Armô de se bonne-z-orme,
Su Babiccò chivauchant
Et à hanta voix disiant :
Dieu nos aïda et san Jôcque !
Et tant an féru los moros,
Que tos ferus s'in van morant.
Grand plaisi preniet lo Cid
A se vair si bien montô
Su son bon chivau Rabican,
Et a leve son bras bagnant,
Dou sang de cellos moros
Jusqu'ou codo insinglientò;
Sin feri mai que d'ina vai
Lo moro qu'ouse l'avisò.

IV.

Cinco reges que ha vencido,
Moros de la moreria,
Al Cid llegan mensageros,
Al cuen dicen humiliados :

Cïn rays qu'al a vaincus,
Tous moros de la moraria,
Ou Cid inveion messagis,
Ou-quun a diont humblamint :

(1) *llegado*, gliégado. a marché, a fait des lieues.
(2) *Babiéca*, littéralement, bonne bête, bon-enfant, simple.
(3) *Pânado*, pour *bagnado*.
(4) Le texte, *gagnado*, ce qu'il a gagné son butin, son gain.
(5) Vieille coutume de saluer : à vos comands ; à son ordre.
(6) *S'équian rejoints*, rencontrés.

Digitized by Google

Buen Cid, a ti nos envian	Bon cid vai te nes inveion
Cinco reyes tos vassalos,	Cin raïs tos vassiaux ,
A te pagar lo tributo	Par te paï lo tribut
Que quèdaron obligados.	A qué se sont obligis.
Y por senal de amistad,	Et in signo d'amiti
Te envian mas cien cuballos,	I t'inveion mai cent chivaux.
Veinte blancos como armino,	Vient que sont blancs coma l'armina,
Y veinte rucios rodados,	Et vient gris pommelòs ;
Treinta te envian morcillos,	Treinta t'inveion que sont moros
Y otros tantos alazanos	Et outant d'autres atezans,
Con todos los guarnimentos	Avoi tos glious garnimints
De diferentes brocados.	Tot brodós differintamint.
Y mas à dona Jimena	De may à dona Chimena
Muchas joyas y tocados,	Forci joyaux et toquets (2),
Y a vuesas dos fijas bellas,	Et a à voutre due fille belle
Dos jacintos muy preciados;	Due hyacinthe très-précieuses,
Dos cofres de muchas sedas	Dous cofros d'étoffa de seia (3)
Para vestir tus fidalgos.	Par n'in veti voutra livreia (4).
El Cid les dijera : Amigos,	Lo Cid gliou dīsit : mos amis,
El mensage haheis errado	In messajo erró vos eis.
Porque yo non soy senor,	Par que je ne su lo Seigneur ;
Adonde esta el rey Fernando	Adenc o v'est lo ray Fernand,
Todo es suyo, nada (1) *es mio,*	Tot est sino, et ren n'est mino ;
Yo soy su menor vassalo.	Je su son serviteur indigno,

Aussi modeste que brave, comme on le voit, notre héros. Le roi, à qui on rapporte sa réponse, en est enchanté; mais pour ne pas être en reste avec lui, il lui confirme les présents offerts, et veut qu'il soit traité en roi :

Que, aunque yo es rey su senor ,
Com'un rey esta sentado,

(1) *Nada*, d'ou vient le vieux mot roman *nanny*, rien, rien du tout.

« un doux nenni avec un doux sourire...»

(2) Toquet, coiffure du temps.

(3) Seia, *sedas*, soies, soieries.

(4) La livrée (*les couleurs*) dans le principe était l'habillement des pages, *fijos*, ou *hijos d'algos*.

Digitized by Google

Y que cuanto yo poseo
El Cid me lo ha conquistado.

Mais le temps n'est pas venu pour Le Cid de jouir tranquillement du fruit de ses victoires, et de s'amollir dans les délices de Capoue. Pour un royaume de conquis, — ils n'étaient pas grands, alors, — vingt autres attendaient leur délivrance.

Afuera! afuera, Rodrigo!	Defours! Defours! Rodrigo!
El sobervico Castillano,	Lo vanitou castillan,
Accordarsete debria	Te soventò te duriòs
De aquel buen tiempo posado	De çu bon tian passò
Que te armaron caballero	Qu'i t'armiron chevali,
En el altar di Santiago;	Su l'autò do grand san Jòcque,
Cuando el rey fue tis padrino,	Quand lo ray fut ton parrain,
Tu, Rodrigo, el afijado;...	Et te, Rodrigo, lo filliou.

Ah! c'était le bon temps, le temps des luttes, des combats héroïques! non un temps de doute, d'écœurement et de décadence comme le nôtre. Tandisque, d'un côté, le fier baron, le rude gentilhomme, toujours armés et à cheval, accomplissant chaque jour nouveaux exploits, arrachaient bourg à bourg, ville à ville aux envahisseurs de la patrie, le laboureur, aujourd'hui colon et demain soldat, poussait d'une main sa charrue, caressant de l'autre sa bonne lame de Tolède.

En Burgos naciò el valor,
Gloria y amparo de Espana.
Aquel que vitorias sugas
De eterna memoria estampa
En los dos polos su nombre,
Y el Cielo dà gloria al alma. (1)

(1) La valeur prit naissance a Burgos, ce glorieux rempart de l'Espagne. La mémoire éternelle de ses victoires sans nombre s'est étendue aux deux pôles, et le ciel est le séjour de gloire de l'âme de ses héros.

Digitized by Google

En ce temps-là, vaillants et forts acquéraient l'estime générale. Une immonde canaille, toujours prête à fuir devant l'ennemi, ne leur jetait pas à la face, quand ils étaient malheureux, les mots de traîtres ou de lâches, ils allaient de l'avant, sans regarder derrière eux, méprisant la calomnie.

Non pudieron las traiciones
De muchos manchar su fama,
Que contra la infamia de aquellos
El Cielo se la limpiava. (1)

Bien loin de songer à faire litière et à s'enrichir des malheurs de la patrie, ses fils respectueux et soumis savaient souffrir en silence, prêts, au besoin, à combattre et à mourir pour elle. Quel peuple! quel caractère! Quelle fermeté et quelle constance dans les revers! Durant huit grands siècles, il a lutté contre le Maure et a fini par le rejeter, vaincu, dans les sables brûlants d'où il était sorti. Invincible et indomptable dans ses revers, nous l'avons vu, de nos jours, lutter, sans se laisser abattre par la force et le nombre, contre le gigantesque conquérant qui tint un moment l'Europe étreinte dans ses serres.

Alarma! alarma! sonavan
Los pifanos y atambores;
Guerra! Fuego! Sangre! dizea
Sus espantosos clamores.... (2)
Es una fiera gente que la de Espana!
Que quanto à pechos non empresa toma
Los trimble el mar, la muerte los estrana;
Diga Numancia que je cuista à Roma!

(1) Ce n'est pas qu'il manquât de traitres pour essayer d'entacher leur réputation, mais le ciel se chargeait de les laver de ces infamies.

(2) Aux armes! aux armes! sonnaient les fifres et les tambours; guerre! feu et sang! disaient leurs épouvantables clameurs. C'est une fière nation, que cette nation espagnole! quand ils se mettent à entreprendre quelque chose, la mer tremble devant eux, la mort les fuit. Numance est là pour dire ce qu'elle coûta à Rome. (Et Saragosse?)

Digitized by Google

En Espagne, mœurs, coutumes, monuments, tout est encore comme du temps des Maures. Le langage lui-même, tout en se perfectionnant lentement à l'instar des idiomes modernes, n'a pas sensiblement changé; à ce point que le langage en usage du temps du Cid est encore, à l'heure qu'il est, compris des habitants, de telle sorte que, si c'est chez les Bretons et les Gallois qu'il faut aller étudier les derniers vestiges du celte, c'est en Espagne, par contre, qu'il faut aller pour se faire une idée de notre vieux roman. (1) Un jour, Lopez de Vega, le poëte populaire, mû par un caprice d'artiste, s'amuse à écrire deux comédies dans le style des plus anciens monuments de la langue espagnole; il les donne au théâtre, et elles ne sont par moins admirées, pas moins applaudies, que si elles eussent été écrites dans la langue généralement parlée.

Le mot roman, *romanç*, est encore fréquemment employé par les Espagnols, pour désigner leur langue nationale. Ecrire en roman, *hablar romanç*, *romancear*, se prend égalemest pour écrire en espagnol ou en langue vulgaire. Au XVIIe siècle c'était l'espagnol qui avait le privilège d'être le langage à la mode à la cour de France. Le cardinal de Richelieu, dans la conversation, quand il ne trouvait pas l'expression assez vive, assez énergique, employait volontiers le mot espagnol correspondant.

Le père Bouhours, dans son livre remarquable sur *L'art de bien penser*, subissant l'engouement du moment, cite volontiers des fragments de poètes espagnols, comme exemples de finesse et d'élégance. Testi, qui est l'Horace des Italiens, comme le Tasse en est le Virgile, voulant renchérir cncore, va jusqu'à dire que, depuis que Lopez est

(1) En outre du *dj* et du *tch* communs à l'espagnol et à l'italien, certaines de nos localités ont encore conservée l'aspiration particulière du *j* ou *jota* espagnol. A Saint-Didier-sous-Riverie, par exemple: *Janetta*, *Bajord*, *La j'asserandire*, *Larajassi*, se prononcent *Haneita*, *Bahord*, *Hasserandire*, *Larahassi*.

Digitized by Google

mort, « Apollon ne chante plus sur sa lyre que des motets espagnols :

Ne piu de Greci accenti
O di Latini e teschi, il biondo Arcino
Tempra le corde dell'anrata cetra;
Sol d'Ispani concenti
Rimbomban Pindo e Cirra (1).
La facondia di Lope sol fu degna
Di mutar lingua all'Apollineo regno (2),

F. MONIN.

(1) Ce n'est plus de chants Grecs ou Latins que le blond Archer fait résonner les cordes de sa lyre d'or. Seuls les accents espagnols font retentir les échos du Pinde et des Cyclades. Seule la douceur des chants de Lopez a pu faire changer de langue au royaume d'Apollon.

(2) J'imagine que le poëte a voulu désigner Cyra; la capitale des Cyclades, parmi les quelles se trouve Délos, consacrée jadis à Apollon.

A continuer.

Digitized by Google

L'ORDRE DU MOMENT (1)

A GRENOBLE.

Quand je regarde ma colline
Qui ne fleurit que pour Bacchus,
Tout, dans mon âme, se mutine;
Je n'entends que glous-glous confus,
Et, de ces belles grappes noires,
Je vois sortir mille grimoires ...
Las ! j'en vois trop, n'en parlons plus.

A toi ! Grenoble, douce reine,
Qui te prélasses dans tes monts
Remplis d'échos pour l'âme en peine,
De doux parfums, de joyeux sons;
Car les braves de ta Bastille
Debout, dès que le soleil brille,
Font retentir tous leurs clairons.

A toi ! qui protéges la cendre
Du noble chevalier sans peur,
Du chrétien qui sut si bien rendre
A Dieu son épée et son cœur.
Orgueil de la chevalerie,
Tout son sang fut pour la patrie,
Et tous ses *moments* pour l'honneur.

(1) Nous accueillons avec empressement, comme document historique, une curieuse étude de mœurs sur ce XVIIIe siècle paré, poudré, pompadouré, où l'amabilité allait jusqu'à la coquetterie, l'enjouement jusqu'au badinage, la grâce et la courtoisie jusqu'aux limites extrêmes de la galanterie. Aux noms honorables cités dans cet article et pris dans la meilleure société de Grenoble, aux documents certains que nous possédons, nous affirmons que, dans le sujet qui nous occupe, ces limites n'ont jamais été franchies. A. V.

Digitized by Google

De France, de Créqui, de Bonne !
Gloire ! gloire à tous ces grands noms
Dont tu te fais une couronne,
Dont tu décores tes frontons.
Amour ! à ton ciel diaphane
Qui caresse ta gentiane
Au centre d'or, aux bleus rayons.

Noble amour, à tes gentes dames
Dont les grands yeux doux et brillants
Trouvent si vite au fond des âmes
Ce que d'autres cherchent longtemps.
De Bernard le *gentil* délire
S'épanouit dans leur sourire
Comme la fleur sous le printemps.

Or, c'est à vous, dames si fines,
Qu'humblement, je viens présenter
Des chevaliers de belles mines
Qui savaient très-bien vous chanter,
Et de gentilles chevalières
De fort bon ton, sans être altières,
Savantes, sans argumenter.

De la Bretagne, un sylphe sage
Vint, dirigé par un bon vent,
Pour vous offrir son gai servage
Et l'art d'embellir le moment.
Je tiens cela de ma grand'mère
Très-véridique et très-sévère
En matière de sentiment

Aglaée GARDAZ.

Je viens présenter aux lecteurs de la *Revue du Lyonnais* la très-gracieuse et très-rare histoire des chevaliers du Moment.

Je ne suis pas du tout de l'avis de cet aimable Gaulois qu'on appelait M. Viennet ; il s'exprime ainsi dans sa fable des *Deux Almanachs* :

Digitized by Google

Ainsi tout change et passe en ce monde fragile,
N'être plus de son temps, c'est comme n'être plus

. . . . . .

Résignez-vous à ces tristes pensées,
Gens d'autrefois, puissances renversées.
Vieux serviteurs, anciens soldats,
Amants trahis, beautés passées,
Vous êtes de vieux almanachs !

Je suis persuadée que mes chevaliers du *Moment* feraient encore la pluie et beau temps comme de nouveaux almanachs, s'ils pouvaient revenir parmi nous..... Eh bien ! écoutez-moi, jeune France, ou plutôt écoutez ma bisaïeule, qui a bien voulu me laisser les statuts de cet Ordre, ainsi que les poésies et les correspondances de plusieurs aimables chevaliers et chevalières ; personne ne pouvait être mieux renseigné qu'elle puisqu'elle a été une de leurs grandes maîtresses.

Peu s'en est fallu que j'ignorasse toujours ces charmantes choses ; heureusement que, même dans les vies les moins accidentées, il y a des jours où le cœur a des enfantillages, où l'on se prend à désirer l'inconnu, où l'imagination ne peut colorer d'un jour nouveau ce qui nous entoure ; alors on cherche, on cherche..... Il y a quelques années, je me trouvai un jour sous le poids d'une de ces fantaisies, lorsque l'idée me vint de prendre, au hasard et les yeux fermés, un livre dans ma bibliothéque; je suis mon inspiration, et je lis : *Stratagèmes ou ruses de guerre recueillis par Frontin*. Ah ! mon Dieu ! m'écriai-je, voilà qui est bien propre à rasséréner l'âme. Je replace le volume et je prends, toujours les yeux fermés : *Tableau historique des subtilités, ruses, tyrannies, cruautés, feintises, inventions, tromperies, desseins, etc., etc., des femmes*, par L. S. R., 1623, avec

Digitized by Google

privilége du roi, cette fois je jetai le livre à terre. Il a bien fait de ne pas se nommer, cet auteur *mal-disant*. Oh! mon bon ange, m'écriai-je de nouveau, venez à mon aide Alors je saisis un petit manuscrit recouvert en parchemin, que j'avais, il y a longtemps, ouvert une fois, et immédiatement refermé, parce que n'ayant vu que des additions sur la première page, j'avais pensé que c'était un livre de compte de ma grand'mère, mais comme cette fois j'avais invoqué mon bon ange, je feuilletai le petit livre, et je lus sur la troisième page : **Statuts de l'Ordre du Moment**, fondé à Brest, le 29 mai 1766, et à Grenoble, le 25 août 1771. Ce qui m'intéressa vivement, c'est que je vis que c'était Madame Gardon Pascal, ma bisaïeule, qui était grande maîtresse de l'Ordre dans cette ville, et sa fille une des chevalières. Le directeur de la *Revue du Lyonnais*, à qui j'ai fait part de ma découverte, a bien voulu s'intéresser à ce spécimen des mœurs de nos pères ; je vais donc transcrire mon manuscrit tel qu'il est, style et orthographe. Je possède aussi quelques lettres adressées à Madame Gardon Pascal, qui contiennent des détails assez amusants sur cet Ordre. J'en ferai connaître quelques passages, sans en nommer les auteurs : mes lecteurs comprendront le motif de ma discrétion.

ORDRE DU MOMENT

Fondé à Brest le 29 mai 1766, et liste des noms des chevaliers et chevalières du jour de l'institution.

Les dames de la Maisonfort et de Saint-Alluarn en donnèrent la première idée. — Mme la marquise de la Maisonfort, grande maîtresse. — Mme de Saint-Alluarn. — Mme de Rasmadée. — M. le comte des Roches, grand

Digitized by Google

maître. — M. Dorvès. — M. Disiers. — M. le chevalier de Chateloguet. — M. le chevalier de Baracé. — M. de Saint-Alluarn. — M. de Hérouki. — M. de Gourmon. — M. de Mangon. — Mme de Clugny de Nuits. — Mme de Braquemont. — Mme la baronne de Clugny.

Du 30 mai.

M. le comte de Roquefeuille. — M. de Braquemont.— M. de Vaugelas. — M. le chevalier de Mailly. — Mme la comtesse de Roquefeuille. — Mme de Disiers. — M. le baron de Clugny de Nuits.—M. le baron de la Maisonfort. — M. le vicomte de Rochechouart. — M. de Chataigné.

Du 6 août 1766.

Mme Fressier.— Mme et M. de la Brunerie.— M. l'abbé de Panamprat. — M. le baron d'Aché.

Du 1er novembre 1766.

M. de Kergadion. — M. le chevalier de Malartic. — M. de Laporte. — M. de Souville. — M. Guillard. — Mme Boissiet. — Mme de Grénier et M. de Grénier.

ÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE DU MOMENT à Grenoble le 25 août 1771, et noms des chevaliers et chevalières du jour de l'institution.

Mme Gardon-Pascal, grande maîtresse. — M. le chevalier de Bayet, grand maître. — M. de Lafond. — M. Prunelle de Lierre. — Mlle Pascal. — M. Malin. — M. Letourneau.

Du 6 septembre 1771.

Mme de Lomet.—M. d'Haffonville.—M. Sutil.— M. de Lomet.

STATUTS DE L'ORDRE DU MOMENT

ART. 1.

Le véritable esprit de l'Ordre est de se rendre agréa-

Digitized by Google

ble à la société en général et, en particulier aux chevaliers et aux chevalières de l'Ordre, lesquels doivent concourir d'un zèle unanime à la gloire de l'Ordre et à la conservation des statuts.

ART. 2.

Les chevaliers et chevalières doivent porter sur la poitrine une médaille d'or suspendue à un ruban lilas; la face extérieure de la médaille représentera aux yeux indiscrets des *non initiés* un nuage emporté par le vent; la légende sera: *Passe comme lui.* La face intérieure n'est analogue qu'aux chevaliers et chevalières. Le champ de la médaille leur offrira un *trait lancé*, dans l'exergue, on lira ces mots : *Passe pour revenir.* On ne montrera jamais aux profanes la face intérieure de la médaille.

ART. 3.

Quand une chevalière rencontrera un chevalier, si le moment ne lui permettait pas de s'arrêter, elle lui rappellerait fraternellement son devoir en lui disant le mot gravé sur la médaille. Tout chevalier doit se servir du même moyen pour rappeler à lui une chevalière fugitive.

ART. 4.

Il n'appartient qu'à une chevalière de proposer un prosélyte ; personne ne sera admis dans l'Ordre sans le suffrage unanime de toutes les chevalières et chevaliers présents ; lors même qu'il serait possible d'en donner avis aux absents, on attendra leur avis avant d'en recevoir de nouveaux.

ART. 5.

L'estime et l'amitié réciproques étant la base des engagements que l'on contracte, on doit se persuader qu'aucun serment ne peut avoir plus de force sur l'esprit des

Digitized by Google

chevalières et chevaliers que celui que l'on prête à la réception dans l'Ordre ; aucun secret ne doit être plus inviolable.

ART. 6.

Lorsqu'une chevalière se mariera, son mari se trouvera dès ce moment agrégé à l'Ordre et il pourra dès le lendemain en porter les attributs, sans avoir assisté à aucune assemblée. Le chevalier qui se mariera jouira du même privilége ; mais qu'on se souvienne que le secret de l'Ordre doit se perdre dans le sein de l'époux et de l'épouse.

INSTRUCTION.

D. — A quoi connaît-on un vrai chevalier et une vraie chevalière ?

R. — A leur vivacité pour se rendre agréables et pour le plaisir.

D. — Quels sont leurs devoirs ?

R. — Rire, chanter, aimer et se taire.

D. — Quels sont les attributs extérieurs de l'Ordre ?

R. — Une médaille d'or, à deux faces, suspendue à un ruban lilas.

D. — Pourquoi la médaille a-t-elle deux faces ?

R. — Afin de rappeler aux chevaliers et chevalières que c'est la confiance réciproque qui doit les unir et qu'elle ne doit pas se communiquer aux profanes.

D. — Pourquoi le ruban est-il lilas ?

R. — L'éclat de cette couleur passant vite, est l'emblème du moment, qui passe de même.

D. — Qu'est-ce que le moment ?

R. — *Tout* ou *rien*, suivant l'usage qu'on en sait faire.

D. — Comment vient-il ?

Digitized by Google

R. — Le caprice le décide, le plaisir lui donne l'existence.

D. — Qu'est-ce qu'une assemblée complète ?

R. — Le nombre ne signifie rien : elle est complète dès qu'il se trouve autant de chevaliers que de chevalières.

D. — Quel est le mot de ralliement ?

R. — *Le temps passe*, auquel on répond : Comme un éclair.

D. — Quel est le mot secret de ralliement ?

R. — Chacun le sait et ne le dit qu'à propos.

D. — Quels sont les devoirs des chevaliers envers les chevalières ?

R. — *Complaisance* et *discrétion*.

D. — Quels sont ceux des chevalières envers les chevaliers ?

R. — *Douceur* et *amabilité*.

D. — Que signifie la lumière que l'on éteint à la réception ?

R. — Elle avertit le récipiendaire que lorsque le moment est venu tout est dit.

DE LA RÉCEPTION.

Pour recevoir une chevalière ou un chevalier, il faut être au nombre de quatre au moins. Quelque nombre que l'on soit, la grande maîtresse, ayant à sa droite le grand maître, ira s'asseoir au milieu des siéges rangés en demi-cercle; toutes les lumières de l'appartement seront distribuées en dehors du demi-cercle, derrière les chevaliers et chevalières. Chacun prendra séance par rang d'ancienneté dans l'Ordre, à la droite et à la gauche de la présidente, en observant que les chevaliers et les chevalières se placent successivement et se séparent autant que possible.

Digitized by Google

On ne peut recevoir en même temps qu'un seul chevalier et une seule chevalière; mais on peut en recevoir plusieurs alternativement à la même assemblée.

Le récipiendaire demeurera séquestré dans une chambre isolée jusqu'au moment où on ira le chercher, en observant toutes les cérémonies suivantes. S'il y a plusieurs récipiendaires, la grande maîtresse pourra les renfermer ensemble, ou séparément à son gré.

ORDRE DES CÉRÉMONIES.

Tout étant ainsi préparé pour la réception, la grande maîtresse impose silence et adresse ces mots au dernier des chevaliers : Quelle heure est-il ? Le chevalier répond : *Le moment est venu.* La grande maîtresse adressant la parole à l'une des chevalières à son choix, dit : Hâtez-vous de l'annoncer à celui ou à celle qui l'attend. Alors la chevalière indiquée se lèvera et elle se rendra, conduite par deux chevaliers, à la porte de l'appartement séparé où sera le récipiendaire ; elle l'appellera par son nom et dira : *Le moment est venu.* Après, en gardant le plus profond silence, ainsi que les deux chevaliers, elle fera signe au récipiendaire de se mettre à genoux; elle lui bandera les yeux avec un voile, le fera lever, le prendra par le bras, le conduira jusqu'à la porte de l'assemblée et elle y frappera quatre coups très-distincts; toute l'assemblée répondra en frappant un seul coup, tous ensemble, d'une main sur l'autre, en suivant, pour mieux s'entendre, le mouvement de la grande maîtresse; aussitôt, le dernier chevalier de la droite ira ouvrir la porte et fera entrer la chevalière, le récipiendaire et les deux chevaliers; les trois messieurs reprendront leur place, la chevalière seule amènera le récipiendaire aux pieds de la grande maîtresse, où il s'agenouillera, après en avoir été

Digitized by Google

averti; la chevalière introductrice se remettra à son rang, et la grande maîtresse, en appelant le récipiendaire par son nom, demandera : *Est-il venu?* Tous répondront par un battement de mains de quatre coups seulement; le consentement de l'assemblée ainsi donné, la grande maîtresse fera les questions suivantes au récipiendaire :

1re. — Vous êtes-vous jamais opposé aux plaisirs des autres ?

2e — Les avez-vous troublés ?

3e. — Si vous l'avez fait, promettez-vous de ne plus le faire et d'en procurer désormais dans la société ?

Si le récipiendaire paraît, par ses réponses, disposé à être sociable, on le recevra; s'il ne le paraît pas, il sera renvoyé comme il est venu, les yeux bandés.

FORMULE DU SERMENT.

Si le récipiendaire a répondu au gré de l'assemblée, la grande maîtresse ou la chevalière qui la représentera, si elle est absente, exigera que le prosélyte, à genoux et toujours les yeux bandés, s'engage de la manière suivante au secret et à l'observation de l'*Ordre*; elle articulera lentement tous les mots de la promesse et le récipiendaire les prononcera distinctement après elle : « Je « promets par ce moment même, par celui qui va faire « mon bonheur en m'agrégeant à la Société des frères et « sœurs, ici présents et de ceux même qui sont absents, » de ne leur jamais nuire en quoi que ce soit, et même « de rechercher toutes les occasions où je pourray leur » être utile, de leur rendre tous les services qui dépen- « dront de moy; d'entretenir l'union, la paix, la joie, la » douce liberté soumise à la décence, entre tous les frè- « res et sœurs, de garder un secret inviolable sur tout ce « qui concerne l'Ordre très-auguste, très-respectable,

Digitized by Google

« très-désirable et très-aimable du *Moment*. Je travail-
« lerai même à l'augmenter de très-bons et très-utiles
« sujets. »

La promesse ainsi faite et reçue, la chevalière qui aura présenté le récipiendaire se lèvera et lui ôtera le bandeau qui l'empêchait de voir ce qui se passait; au même instant la grande maîtresse prendra une lumière qui aura été posée pour cet effet en dedans du demi-cercle entre elle et le grand maître, elle la soufflera aussitôt que le bandeau s'enlèvera en disant d'un ton *très-doux* : *Qu'est-il devenu ?* Elle ajoutera cet avertissement : N'ayez jamais *à vous reprocher de n'avoir pas saisi le moment*; *celui-ci doit être toujours présent à votre mémoire*. Après cela, le récipiendaire, si c'est un chevalier, baisera la main de la grande maîtresse, qui lui ordonnera de se lever, et en lui permettant de prendre un baiser sur chaque joue, elle lui dira à l'oreille le mot secret de l'Ordre et lui passera la médaille à la boutonnière. Le chevalier reçu la saluera ainsi que toutes les chevalières assises; après tous les chevaliers se lèveront, resteront debout chacun à sa place et donneront successivement l'accolade au nouveau, qui ira se placer ensuite au dernier rang à gauche. Si c'est une chevalière qu'on a reçue, la présidente de l'assemblée ou grande maîtresse en la faisant lever se lèvera elle-même, l'embrassera, lui donnera le même secret de l'Ordre et lui passera la médaille au cou. La nouvelle chevalière ira, de la même façon, embrasser tous les chevaliers présents, et ensuite elle ira prendre le dernier siége de la gauche; quand elle y sera assise, tous les chevaliers, par rang d'ancienneté dans l'Ordre, iront la saluer un genoux en terre pour lui baiser la main, et avec sa permission se lèveront pour la baiser sur les joues. La cérémonie achevée, on mettra

Digitized by Google

toutes les lumières en dedans du demi-cercle et on fera lecture des statuts et de l'instruction.

Rédigés et approuvés par le grand maître sous l'autorité de la grande maîtresse, à Brest, le 29 mai 1766.

Maintenant voici leur profession de foi :

Voulez-vous, jeunes prosélytes,
Connaître l'ordre du *Moment*?
Il est fondé sur le mérite,
Et sa base est le sentiment ;
Joindre l'utile à l'agréable.
Respecter les dieux et le roy,
Danser, chanter et boire à table,
Tel est le précis de nos loix.

Par un CHEVALIER.

Toutes les poésies qui sont dans dans mon manuscrit sont signées: *Par un chevalier*. J'ai quelques motifs pour croire que celle-ci est de M. de Mailly.

Voici un envoi anx chevalières :

Beau sexe, de votre présence
Honorez l'Ordre du *Moment*,
Il vous a dû son existence,
Soyez-en toujours l'ornement,
Fidèles à suivre vos traces,
Soyez favorables à nos vœux :
Le moment passé près des Grâces
Est le moment le plus heureux.

Ces messieurs, commme on le voit, n'observaient pas toujours bien, dans leurs vers, le nombre des syllabes, mais qu'importe, cela est courtois, gentil, mythologique surtout ; Lamartine n'a pas passé par là. En voici quelques-uns :

Dans les jardins de la nature
Toujours nouveaux, toujours charmants,
On voit, sur un lit de verdure

Digitized by Google

Sans cesse folâtrer le Moment.
De Cérès, de Bachus, de Pomone
Empruntant les traits tour à tour,
D'utiles bienfaits il couronne
Chaque instant de chaque jour.
Heureux Moment ! le goût l'arrête
Et tout prend un lustre nouveau,
Apelles te doit sa palette,
Phidias son savant ciseau.
Sublimes écarts du génie
Brillans éclairs du bel esprit,
Joyeux propos, vive saillie,
C'est le Moment qui vous produit. *

Là je trouve un astérique ainsi fait qui me renvoie, en marge, à cette belle réflexion : Tout ce qu'il y a de beau et de bon, est l'ouvrage d'un moment heureux.

Mais voici une délicieuse chanson qui vient de Brest ; l'auteur est certainement poète.... Hélas ? à mon grand regret, c'est encore signé : *Par un chevalier ;* j'en éprouve un véritable chagrin, car j'ai pris la peine d'y mettre un air avec accompagnement de piano, et je la chante de tout cœur. Oh ! voyez comme c'est parfumé des brises de la mer, comme le soleil breton y rayonne :

Buvons aux chevalières
De l'Ordre du *Moment*,
Qui sur nos boutonnières
Ont mis un talisman !

Buvons à la Bretagne,
A ses bons matelots
Que la gloire accompagne,
Qui se narguent des flots.
A Brest la valeureuse
Qui se rit des brisants.
Qui sur la mer houleuse
Trouve de bons moments.

Digitized by Google

Buvons aux chevalières
De l'ordre du Moment,
Qui sur nos boutonnières
Ont mis un talisman !

Pour le moment qui passe,
Oh ! soyons sans regret
S'il doit laisser la trace
D'un souris, d'un bienfait.
Semons tous sur la vie
Gaité, jolis moments,
Et vive la folie !
Quand elle arrive à temps.

Buvons aux chevalières
De l'ordre du moment
Qui sur nos boutonnières
Ont mis un talisman.

Tout Breton, de la gloire
Sait trouver le moment
Et fleurir son histoire
D'honneur, de sentiment.
Il sait à la sagesse
Faire un fin compliment
Et jamais sa promesse
Ne fut un vain serment.

Buvons aux chevalières
De l'Ordre du Moment
Qui sur nos boutonnières
Ont mis un talisman.

Ce talisman est, sans doute, la médaille de l'Ordre. Si M. Viennet avait connu ces deux vers :

Et fleurir son histoire
D'honneur, de sentiment.

il aurait été forcé de convenir qu'il y a des choses qui ne vieillissent pas. Voici une gavotte sur l'air : *O mai! ô joli mois de mai !* adressée à madame Gardon-Pascal, qui

Digitized by Google

était musicienne ainsi que sa fille ! C'était sur la guitare que brillaient ces dames ; dans la lettre d'envoi, l'aimable auteur, qui est encore un chevalier, les compare à Terpsichore, c'était la mode alors, cela tenait lieu de beaucoup de phrases.

GAVOTTE.

C'est dans cet ordre charmant
Où règne la décence,
Que nous pouvons librement
Dire sans conséquence :
Ma sœur, ma sœur,
Je t'aime de tout mon cœur.

Que nous pouvons librement
Dire sans conséquence
Tout ce que le cœur ressent,
Et tout ce que l'on pense,
Ma sœur, ma sœur, etc.

Pour nos sœurs, le sentiment
N'est jamais une offense ;
On doit fraternellement
Se chérir en silence.
Ma sœur, etc.

On doit fraternellement
Se chérir en silence
Et cacher exactement
Aux profanes ce qu'on pense.
Ma sœur, etc.

Et cacher exactement
Aux profanes ce qu'on pense.
C'est de l'Ordre du Moment
La règle et la créance.

Ma sœur, ma sœur,
Je t'aime de tout mon cœur !

Digitized by Google

Je veux encore citer ces couplets sur l'air du menuet d'Exaudet :

En ces lieux
Sous les nœux
Du mystère,
Un serment nous réunit,
La gaîté nous conduit ;
Soumis à l'art de plaire,
Des désirs,
Des soupirs
Le langage
Sert à notre amusement,
Il est, pour le sentiment,
Un hommage,
Mais du bon ton, la décence
Nous interdit la licence,
Les travers
Des faux airs,
L'épigramme ;
Nous rejetons tous les traits
Faits pour troubler la paix
De l'âme,
Le projet
Du secret
Qui nous lie
Est, pour un tendre cœur,
Le charme de la vie,
L'agrément
Du moment
Nous enchaîne ;
Le temps prêt à s'envoler
N'y voit pas succéder
De peine.

Cette naïveté a un charme qui fait penser... oui, penser à toutes sortes de choses aimables, quand on n'a pas l'esprit de travers. Cependant, je vois dans le manuscrit de ma bisaïeule, que ces bons chevaliers ont eu des dé-

Digitized by Google

tracteurs, *des zoïles, des satires amères qui parvinrent jusqu'à l'oreille de M. de Praslin, ministre de la marine, qui s'en était beaucoup ému.* Il paraît que, jadis les ministres étaient plus impressionnables que maintenant. Quel est donc, aujourd'hui, celui qui ne laisserait pas tous ces aimables personnages s'amuser en paix? chanter leurs gavottes et repéter :

Ma sœur, ma sœur
Je vous aime de tout mon cœur?

M. le duc de Praslin avait appelé l'Ordre du Moment: *une nigauderie équivoque.*

En vérité, je ne vois pas ce qu'un ministre *de la marine* avait à voir là.. Hélas! il y a un siècle la France n'avait pas à payer cinq milliards à M. de Bismark, et comme il faut toujours s'émouvoir de quelque chose, on s'effrayait d'une chanson. Mes charmants chevaliers s'étaient exprimés ainsi sur *les satires amères :*

Laissons les caustiques zoïles
Exalter leur fiel impuissant;
De leur sarcasmes futiles
Faisons triompher le Moment,
Avec grâce et délicatesse,
Epurant toujours le désir,
Sans effaroucher la sagesse,
Sachons fixer le plaisir.

Le manuscrit de ma bisaïeule finit là.

Mais je peux suppléer par quelques correspondances à certains détails qui ne manquent pas d'attraits; lors même que ces dames et ces messieurs étaient de très-bon ton, ils n'étaient pas exempts de certaines petites faiblesses; de quelques infractions à la douceur, à la tolérance, à cette égalité d'humeur qui fait le charme du *Moment* dans la *douce orgie*, c'est ainsi qu'ils appellent un bon

Digitized by Google

dîner ; en rédigeant les statuts on avait prévu tout cela ; il y avait des punitions infligées aux coupables avec un cérémonial digne des parfaits troubadours. Dans une lettre datée de 1768 et adressée à Mme Pascal, je trouve cette plaisante historiette :

« Vous connaissez Mme Saint-S***, la mère de cette de-
« moiselle blonde dont les cheveux pleurent toujours ;
« vous connaissez la vivacité de la mère et la froideur
« de la fille. Il faut que je vous raconte ce qui s'est passé
« la semaine dernière, à la soirée de Mme la baronne de
« C***, Mme Saint-S*** a été l'héroïne de la fête, M. de
» L****, toujours aimable, a demandé à la société : Qu'est-
« ce qui plaît le plus aux dames ? Chacun a dit son mot
« sans deviner; alors M. de L***,a prétendu que Voltaire
« seul avait su résoudre le problème : C'est,a-t-il dit,de
« leur laiser faire, en tous temps, en tous lieux, ce qui
« leur plait, autrement leur volonté... Alors Mme Saint-
« S*** a répondu avec mauvaise humeur : Taisez-vous,
« Monsieur, Voltaire savait beaucoup mieux ce qui plai-
« sait au roi de Prusse que ce qui plait aux dames. M. de
« L****, en galant chevalier, s'est incliné sans rien dire,
« mais a froncé les sourcils. *Ce taisez-vous, monsieur*,
« est une impolitesse qui a répandu la froideur sur toutes
« les figures. Il a été question, pendant quelques heures,
« de rayer le nom de Mme Saint-S*** de l'Ordre du *Mo-*
« *ment*, mais comme la grande maîtresse l'aime et l'es-
« time beaucoup, il a été convenu qu'on lui infligerait
« seulement la pénitence. »

Mme Gardon-Pascal a écrit sur la page blanche de la lettre le cérémonial que je transcris. Avait-elle peur d'en oublier les détails ? a-t-elle voulu les transmettre à la postérité? Je l'ignore,mais je trouve qu'elle a eu une heureuse pensée.

Digitized by Google

« Lorsqu'une chevalière aura offensé un chevalier, la « grande maîtresse réunira au moins quatre cheva- « lières et quatre chevaliers de l'Ordre ; la coupable se « présentera devant le chevalier offensé avec une branche « de houx à la main, s'inclinera devant lui jusqu'au mo- « ment où celui-ci voudra bien rendre le salut ; alors, un « des chevaliers assistants, à qui la grande maîtresse « remettra une bougie allumée, dira à l'offensé : Qu'est « devenu le moment? Ce dernier répondra : *Il est passé*, « et prendra la bougie des mains du chevalier assistant « et mettra le feu à la branche de houx que tient la cou- « pable ; celle-ci la laissera tomber et dira : *Il est passé* « *pour ne plus revenir*. Alors le chevalier s'inclinera et « donnera l'accolade à la chevalière, que le chevalier re- « conduira à sa place, en lui donnant la main. Si c'est « un chevalier qui a offensé une chevalière, le même cé- « rémonial aura lieu, seulement, il restera un genoux à « terre, devant celle-ci, au lieu de s'incliner comme elle, « et quand il se relèvera, elle lui donnera la main et ils « iront tous deux s'incliner devant la grande maîtresse, « qui dira au grand maître : *Est-ce le Moment?* Si celui- « ci répond : *Oui*, la chevalière offensée donnera sa joue « à baiser au coupable, qui après s'inclinera et retour- « nera à sa place. »

J'ai trouvé dans les papiers de mon père, qui avait recueilli avec beaucoup de soins tout ce qui était relatif à ma famille maternelle, une note ainsi conçue: Renseignements à prendre sur l'Ordre du Moment chez *M. de Dolomieu et chez M. Bareil*. Or, il y a cinquante-six ans de cela, et voici probablement tout ce qu'il avait pu se procurer, puisque c'est joint à la note : *Satire sur les chevaliers du Moment et histoire de la belle Mion Marguerite de Voiron*. Voici donc une de ces *satires amères* dont parle Mme Pascal :

Digitized by Google

AUX FRÈRES ET SŒURS DU MOMENT.

Des bons moments, messieurs les amateurs,
Vous qui trouvez tant de charmantes sœurs,
Qui cultivez des roses sans épines,
Vous êtes tous et cousins et cousines
Des francs-maçons. Sur vos rubans lilas,
Sur vos secrets on ne s'abuse pas.
De bons dîners vous parfumez vos heures,
Et l'on entend sortir de vos demeures
Plus d'un niais ou comique refrain
Propre à berner ce bon Monsieur Praslin,
Et le grand-maître et la grande-maîtresse
S'en vont par-ci, et puis encor par-là...
Pour le moment, taisons-nous sur cela.

Maintenant je vais conter l'histoire de la charmante *Mion*, sur le nom de laquelle un chevalier du Moment avait fait cet acrostiche :

M ignonne fleur, paquerette causeuse,
I nstruit, dit-on, tout cœur qui veut savoir,
O r tout oracle, ô belle curieuse,
N e sait offrir que le blanc pour le noir.

Je ne puis pas dire quelle était la famille de cette demoiselle ; mon père m'apprend seulement qu'elle était de Voiron, et qu'on l'avait surnommée *Marguerite* parce qu'elle avait la manie d'effeuiller *sans cesse* des marguerites pour connaître le destin. Voulait-elle savoir si son serin et sa serine auraient des petits mâles dans leur nichée ? vite, elle effeuillait une marguerite. Elle en mettait sécher dans des livres, comme dans un herbier, pour avoir des oracles en hiver. Voulait-elle savoir s'il fallait mettre sa robe rose ou sa robe vert céladon ? elle effeuillait une marguerite en disant : vert, rose, vert, rose, etc. Si les messieurs qui lui faisaient la cour l'aimaient beau-

Digitized by Google

coup ? vite, elle disait sur sa marguerite : un peu, beaucoup, un peu, beaucoup... Hélas ? c'est parce que jamais une de ces malencontreuses marguerites n'a voulu dire : *beaucoup* que Mademoiselle Mion a coiffé sainte Catherine.

Le chevalier du Moment qui avait fait l'acrostiche que j'ai cité mourut d'amour pour elle ; ne doutez pas, lecteurs, ceci est de l'histoire.. Mourir d'amour! quelle sublime poésie ! quelles douces émanations du ciel dans ces deux mots ! L'incrédule demoiselle fut alors convaincue, et détesta les marguerites trompeuses; elle était, ainsi que sa mère, chevalière du Moment ; mais, elles se retirèrent de l'Ordre après ce triste événement. Mion était blonde, avait des yeux noirs, un teint blanc et pâle.. On dirait aujourd'hui : un teint de *clair de lune* ; elle était spirituelle, vive, railleuse, *tournait très-bien un quatrain*, ainsi s'exprime l'historien; mais *surtout sensible, aimante au possible.* Sa triste fin prouve bien la vérité de cette assertion. L'infortuné chevalier qu'elle avait fait mourir se nommait Louis P***, et avait fait tourner la tête à plusieurs belles de Voiron et des alentours; furieuses de la préférence qu'il avait donnée à Mion, elles résolurent de se venger, mais de quelle effroyable manière, mon Dieu ! Avec de l'argent, elles séduisirent la domestique et la chargèrent de mettre une couronne de marguerites sur le lit de sa maîtresse pendant qu'elle dormirait ; à son réveil, celle-ci fut si vivement impressionnée de cette vision qu'elle poussa un cri et devint folle de douleur ; elle mourut deux mois après, sans avoir recouvré la raison. Dans une lettre que mon père s'est procurée et qui est datée de Brest, je trouve ce curieux passage : « On ne « se lasse pas, paraît-il, de clabauder contre notre Or- » dre ; quand on a enterré la fameuse Mion, pendant

Digitized by Google

« que sa dépouille était à l'église, le prêtre s'est écrié,
« après les prières en usage : Voilà une victime de cette
« Société futile, déréglée et mondaine ! Surexcitée par
« les discours passionnés et pervers de ces chevaliers
« beaux diseurs, cette malheureuse s'est habituée à ne
« plus penser à Dieu, à se livrer à des rêves insensés.....
« Nous l'avons tous vue se promener au clair de lune,
« effeuillant niaisement des marguerites auxquelles elle
« croyait mieux qu'à l'Evangile; elle a vécu superstitieuse, elle est morte privée de raison. »

Je crois que ce qui a le plus excité l'envie et la colère contre les chevaliers du Moment, c'est leur refus constant de recevoir dans leur Ordre des gens mal élevés et sans amabilité; leur profession de foi que j'ai citée prouve que leur but principal était de *se rendre agréables en société avec bon ton et décence*; or, pour cela il faut être gens d'esprit. Cette *douce orgie*, qu'ils ont chantée, n'est ni la débauche, ni un club politique; on se réunissait pour faire de la musique, de jolis vers et du sentiment, un peu comme à l'hôtel de Rambouillet, mais sans affectation, puisqu'ils ne voulaient *ni faux airs, ni épigrammes*. Rappelons-nous qu'on y chantait :

Ma sœur, ma sœur
Je vous aime de tout mon cœur.

Cela est tout uniment délicieux, français et un peu gaulois sans être suranné. O ! mes bons chevaliers ! vous ne fumiez pas; vous ne laissiez pas les dames se contempler entre elles dans un coin du salon; vous n'écorchiez pas leurs fines oreilles avec ces vilains mots anglais bien faits pour exprimer les exploits de la gent chevaline; vous n'aviez pas la prétention d'être tous de fins diplo-

Digitized by Google

mates et d'habiles ministres, et cependant, malgré votre ignorance, vous saviez

Fleurir votre histoire
D'honneur, de sentiment.
Et faire à la sagesse
Un très-fin compliment.

Aurions-nous perdu notre talisman ?

Si c'était la médaille de l'Ordre du *Moment*, pourquoi n'en ferions-nous pas frapper de nouvelles? Essayez, mes chères compatriotes, charmantes dames *lyonnoises* dont la beauté a inspiré tant de poètes.... Mais peut-être que ces messieurs de maintenant, qui n'ont plus de jabots de dentelles pour y faire flotter le ruban lilas, ne voudront pas l'attacher à leurs boutonnières. Je laisse aux savants collaborateurs de la *Revue du Lyonnais* le soin d'élucider cette grave question.

Aglaée GARDAZ.

Ce 18 janvier 1872.

N.-B.— Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu découvrir l'existence de l'*Ordre du Moment* ailleurs qu'à Brest et à Grenoble. L'historien de la Côte-Saint-André est dans l'erreur quand il avance qu'il y a existé; ma grand'mère, fille de Madame Gardon-Pascal, s'est mariée avec son cousin M. Pascal, médecin, mais elle est morte jeune et avant sa mère, et n'a pas pensé un instant à implanter cet Ordre à la Côte-Saint-André. A. G.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Jamais le cliché célèbre « nous dansons sur un volcan » n'a été plus opportun, plus utile et plus employé. Jamais la comparaison poétique de la société moderne avec les populations insouciantes et joyeuses qui habitent sur les flancs du Vésuve n'a été plus juste et n'est revenue plus à propos.

Nous voyons les agissements des partis, nous sentons le sol trembler, et nous courons aux affaires ou aux plaisirs avec la verve et la gaîté de gens tout à fait désintéressés.

On a saisi à Lyon et dans les environs des fabriques de poudre, de cartouches et autres engins de guerre qui fonctionnaient avec une grande activité.

Mais on s'occupe non moins activement de créer un chemin de fer souterrain de Lyon à Fourvières ; on va établir une voie ferrée aquatique le long des berges du Rhône, de Saint-Clair à la Mulatière ; il est question de planter des poteaux du Parc à la Vitriolerie pour supporter un chemin de fer aérien dont le spécimen fonctionne déjà dans un clos de la Guillotière ; on parle d'une voie ferrée le long du grand chemin de Lyon à Crémieux ; on demande la concession d'un embranchement de Tassin à Francheville, Brignais et Givors, sans doute! c'est à dire sans subvention! et l'infatigable Compagnie Mangini jette, comme une toile d'araignée entourant Lyon de ses fils, des lignes de fer qui courent de Bourg à Nantua, de Bourg à Chalon, de Lyon à Montbrison en attendant qu'on pose des rails dans toutes les rues de la ville au grand désespoir des cordonniers. Hâtons-nous, hâtons-nous, le temps presse ; les jambes sont trop courtes, les chevaux trop lents ; la vapeur seule convient à notre activité qui sera de la lenteur et de la paresse quand nos neveux se serviront de la navigation aérienne et auront dompté l'électricité.

— L'Exposition universelle étend ses longues galeries le long du Rhône et chaque jour elle occupe une plus grande étendue de terrain. C'est que les adhésions pleuvent de toutes parts et qu'il faut faire face à toutes les demandes. Là seront les machines, là les produits ; ici l'Angleterre, ici les Etats-Unis; ne leur parlez pas de l'Alabama, la question est réservée; là est l'Italie, ici l'Egypte, la Turquie, les Indes, la Chine; là est Lyon avec sa magnifique industrie et ses tissus que les fées contemplent avec des yeux jaloux.

— Et ici, autre Exposition ; les artistes ne se sont pas découragés ; la Société des amis des arts a ouvert ses salons et voici Allemand avec ses fins paysages ; Appian, le maître du fusain, revenu d'Italie avec le soleil au bout de ses pinceaux ; Bail qui gaspille un talent magistral à peindre une ignoble brasserie et qui, pour ce crime, devrait être passé par les armes comme exemple, avec une couronne de lauriers sur la tête ; Bonnet dont le ciseau a créé des portraits de la plus grande beauté, y compris le sien ; Chatigny et son *Ecouteuse* ; Chenu et son rideau de neige glacial ; Danguin et ses gravures de si grand effet ; Flandrin plein de style ; de Gravillon, peintre, écrivain, philosophe, poëte, qui a trouvé sa voie en faisant de la sculpture avec chaleur, vie et originalité : *Père, viens dîner !* sera populaire ; Jacquand et ses étoffes inimitables ; Lépagnez dont un crêpe accompagne le beau tableau ; Perrachon et ses vieux meubles ; Pontus-Cinier qui a peint Rome, Florence, Venise avec une palette dérobée aux maîtres vénitiens ; Reignier trop souvent éloigné de la lutte, mais qui rentre cette année avec des *Fleurs sur un tombeau*, toile d'une incomparable beauté ; est-ce tout? on cherche les Fabisch, le père était occupé... ailleurs ; le fils était prisonnier de guerre. Qui dira les pensées de l'artiste obligé d'échanger le ciseau contre le fusil ? on est stupéfait de voir comment les Lyonnais

Digitized by Google

ont pu tant et si bien produire avec les évènements qu'on a traversés, la guerre si près de nous, la société ébranlée, les fortunes chancelantes et l'avenir en noir?

Il en manque cependant. Où est Bonirote, où est Lortet ; où est Maisiat ?

Un autre jour, nous reviendrons étudier Castex et sa *Nature morte*, Flachéron et ses vues du Midi, Girier, Hirsch, Levigne, Roubaud, Sicard, Textor, et admirer les toiles de Mes Lecomte-Cherpin, Puyroche-Wagner, et Salles-Wagner, toujours Lyonnaise, malgré son éloignement ; aujourd'hui l'espace et le temps nous manquent.

En sortant du Palais-des-Arts, on passe devant les vitrines de Dusserre ; là autre exposition, pourquoi ? nous l'ignorons. Voilà un splendide panier de fraises, de Lays. Quel *Déjeuner frugal* et comme il donne appétit ! Voilà des *Raisins pendus à une fenêtre ;* ils sont inondés de lumière, mûrs à point ; quelle heureuse main va les cueillir ? et voici la *Revanche* par Armbruster, la *Revanche*, figure énergique, ardente, qui abandonne son glaive brisé pour le livre qui doit instruire, le flambeau qui doit éclairer.

Ce tableau nous rappelle que les Prussiens sont encore en France. Qui donc y pense ? Allons, réveillons-nous. Les provinces du Nord souscrivent pour hâter la délivrance du territoire et Lyon se dispose enfin à les imiter. Les élèves du Lycée ont versé 400 fr., les ouvriers typographes donneront 25 centimes par semaine, jusqu'au paiement final ; la Société des sciences médicales a voté 2,000 fr., les internes des hôpitaux ont abandonné un mois de leur traitement ; chacun se fouille et s'ingénie, des Commissions s'organisent et déjà un comité de Dames, les premières de la ville, préparent un grand concert pour le 26. Puisse-t-il être fructueux ! il le sera.

— Le Conseil municipal de Lyon vient de voter une concession perpétuelle et gratuite de terrain au cimetière de Loyasse en faveur d'un artiste lyonnais, mort dernièrement, M. Auguste Lehmann, graveur.

Une souscription pour lui ériger un modeste tombeau est ouverte chez MM. Meunier père et fils, et Aimé Vingtrinier, rue Belle-Cordière, 14.

Le 2, l'empereur et l'impératrice du Brésil sont descendus à l'hôtel Collet, l'hôtel à la mode, dont ils ont occupé tout le premier étage.

Simples et dans un demi-incognito, ils ont visité en touristes intelligents les curiosités de la ville. Le lundi 5, ils sont partis pour Marseille.

— Le 4, une aurore boréale des plus belles a illuminé tout Lyon.

— Le 13, le premier coup de marteau a été donné dans les vieilles constructions qui entourent Fourvière. L'édification de la nouvelle église va commencer.

— Le 15, le nouvel évêque de Belley a pris possession de son siége épiscopal. La voix publique annonce que Mgr Devie, le grand et saint prélat, aura trouvé un digne successeur.

— Qui donc disait que le règne du sabre était fini ? c'est une erreur. On organise un camp de 40,000 hommes à Balan, près de Montluel. Quelle belle plaine pour la cavalerie, l'artillerie et les engins de l'art de tuer ! La Valbonne, la bonne vallée qui a vu déjà les Romains, les Arabes, les Dauphinois et les Savoyards, va entendre de nouveau le clairon des soldats et les hennissements des chevaux. Tout sera prêt pour le 1er mai.

— La vente de la belle collection artistique de M. Thierriat a commencé le 21 février. Bons ouvrages, beaux meubles antiques, précieux dessins, tableaux de maîtres, toiles enviées, pochades, croquis, autographes réunis pendant une vie longue, tranquille et heureuse, se dispersent et vont faire le bonheur des amateurs qui se les disputent, car il y a encore des amateurs à Lyon.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

MA MÈRE.

A celle qui
Toujours a bu l'absinthe et m'a laissé le miel.
(Victor Hugo.)

Une voix me disait : « Laisse dormir ta lyre.
« Sur ses cordes n'éveille aucun frémissement ;
« Nul ne t'écouterait, car la France soupire,
« Et les bons sont livrés aux fureurs des méchants.

« Ils se riraient de toi, si tu chantais encore
« Nos immortels destins, les peuples ennemis ;
« Et chacun pleurerait, si ta lyre sonore
« Disait les grands malheurs que le Ciel a permis.

« Oh ! tu n'oserais pas, te couronnant de roses,
« En fils d'Anacréon, célébrer le plaisir ;
« Tu verrais des cyprès parmi les fleurs écloses
« Et ton cœur attristé ne saurait que gémir.

« Dans l'univers troublé qui, comme un fou, chancelle,
« Il n'est pas un héros digne d'être chanté ;
« Si quelque homme de bien à tes yeux se révèle,
« Pleure, pleure sur lui, c'est un persécuté.

Digitized by Google

« Crois-moi, mon fils, crois-moi, laisse dormir ta lyre.
« Sur ses cordes n'éveille aucun frémissement ;
« Nul ne t'écouterait, car la France soupire,
« Et les bons sont livrés aux fureurs des méchants. »

Je n'écouterai point cette voix trop discrète,
Non, je ne tairai pas les accents de mon cœur;
Un nom sacré pour tous, un nom cher au poète
Eveille en chaque fibre un chant plein de douceur.

Quand les mortels entre eux font une affreuse guerre,
Quand le bonheur a fui, que l'on souffre en tous lieux,
Du moins je trouve encor, dans l'âme de ma mère,
L'image de la paix et de l'amour des Cieux.

Si la gloire à mes yeux se montrait souriante,
Si des lauriers paraient mon front d'adolescent,
Ah ! j'en couronnerais ma mère triomphante
Et dirais : C'est le prix d'un amour incessant.

Mais le génie, hélas ! n'habite pas mon âme,
Mon luth ne jette pas de ces accents si beaux
Qu'ils réveillent le monde, et ces reflets de flamme
Qui font briller un nom au-delà des tombeaux.

Si Dieu ne m'a donné ni grandeur, ni génie,
Mère, si je n'ai pas de palmes pour ton front,
Je sens au fond du cœur, sans cesse rajeunie,
La flamme d'un amour que mes vers te diront.

Conserve intacte, ô Dieu, ma lyre virginale,
Que nul souffle menteur ne la fasse frémir.
Ah ! brise-la plutôt avec ta main royale
Que de permettre au mal de jamais la ternir.

Car elle doit chanter d'une voix sainte et pure
Le chant le plus suave et le chanter toujours.
N'écoutant que la voix du Ciel, de la nature
Pour redire à jamais le plus doux des amours.

Digitized by Google

Oui, vous êtes plus doux que les précieux baumes
Que l'abeille ravit au calice des fleurs,
Saint amour d'une mère! et de divins aromes
Echappés de l'Eden ont formé vos douceurs.

Contre l'effort du mal, quelles sont donc vos armes ?
Quel pouvoir surhumain Dieu mit-il dans vos cœurs ?
Augustin fut sauvé par sa mère en alarmes
Et l'enfer conjuré succomba sous des pleurs.

Comme la lampe d'or qui brille au sanctuaire
Et guide dans la nuit l'enfant vers le saint lieu,
Eclairant le chemin de sa douce lumière,
C'est cet amour sauveur qui nous conduit à Dieu.

Je veux toujours marcher à cette clarté sainte,
Sûr de ne pas errer aux sentiers ténébreux ;
Comme les rois pieux, qui, sans aucune crainte,
Traversaient le désert en regardant les cieux.

Et si, dans l'avenir, la voix de la patrie,
M'appelait à l'honneur de lui prêter mon bras,
Couvert du souvenir d'une mère chérie,
Je courrais au devant d'un glorieux trépas.

Non, je ne craindrais pas que mon âme faiblisse,
Car elle me dirait, oubliant sa douleur :
« S'il faut que quelque chose en toi, mon fils, périsse,
« Oh! que ce soit ta vie et non pas ton honneur »

En la voyant aimer, j'apprends comment on aime,
En voyant ses douleurs, comment on doit souffrir,
Qu'en ce monde souvent pendant longtemps on sème
Et que ce n'est qu'au Ciel qu'on pourra recueillir.

Digitized by Google

Puis, quand l'heure viendra de quitter cette terre,
Je redirai ce vers si touchant et si beau :
« Heureux l'homme à qui Dieu donne une sainte mère »
Et descendrai sans peur les degrés du tombeau.

G. MAISONNEUVE.

1er janvier 1872.

LA FERME

A MADAME ***

Voyez cette blanche maison
Dont le toit sous les arbres fume,
Un jardin que clôt un buisson,
Des carrés où croît le légume :

Un verger planté de pommiers
Dont les pommes tombent dans l'herbe.
Une aire étroite où les fermiers
Battent en cadence la gerbe.

Sous le jardin, un ruisseau clair
Où la laveuse qui se penche
Blanchit le linge qu'au grand air
Elle fait sécher sur la branche.

Des champs de maïs chevelus
Que pendant l'hiver on égrène
Voilà tout... que faut-il de plus ?
Tout ce qu'enferme le domaine.

Ah ! qu'il serait bon d'oublier
L'univers en cette chaumière :
J'en voudrais être le fermier
Si vous en étiez la fermière.

P

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

LE CANTON DE MORNANT

RHONE (1)

II

SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE.

Saint-Didier-sous-Riverie possède sur son territoire deux restes, fort dignes d'intérêt, du grand aqueduc romain du mont Pilat, qui conduisait l'eau du Gier dans la ville de Lyon. Le premier consiste dans une arcade du septième pont de cet aqueduc, située sur la rive gauche du grand Bosançon, au-dessous du hameau de Barbieux. Cette arcade, mutilée à son sommet, est la seule qui subsiste des cinq que ce pont devait avoir dans son état primitif.

Le second, qui se trouve au-dessous de la maison Raymond, est une pile du huitième pont jeté sur le petit Bosançon. La solitude de la vallée sauvage au fond de laquelle elle est située, les roches nues et les arbres verdoyants qui l'entourent, donnent à cette ruine un caractère particulier de tristesse. Soucieu et la vallée de Beaunan ont conservé des restes plus grandioses; mais nulle part l'œuvre romaine n'offre un aspect plus saisissant.

Entre les débris de ces deux ponts, mais surtout dans

(1) V. livraison de juin 1871.

Digitized by Google

le voisinage du dernier, on retrouve encore, en plusieurs endroits, des restes assez bien conservés de l'aqueduc souterrain, qui a été creusé parfois dans le roc vif.

Malheureusement ces derniers débris d'une civilisation qui nous étonne encore par la grandeur et la durée de ses œuvres, tendent chaque jour à disparaître. L'isolement et la solidité de ces ruines les ont plus protégées jusqu'ici contre une destruction complète que le sentiment de respect, inconnu de l'homme du peuple, que nous éprouvons à la vue des monuments de nos pères.

Si le bourg de Saint-Didier a pu exister à l'époque gallo-romaine, nous ignorons quel fut son nom primitif. Car saint Didier, évêque de Vienne, sous le vocable duquel est placée son église, ne souffrit le martyre qu'en l'année 608, par les ordres de la reine Brunehaut. Ce n'est même qu'en 984 que le nom de ce village apparaît pour la première fois dans l'histoire. A cette date, Burchard, archevêque de Lyon, énumérant, dans la charte qui porte son nom, les diverses possessions de l'Eglise de Lyon, nous apprend que cette Eglise possédait des vignes à Corsonnat et à Saint-Didier : *In villa Corsenatis vineas et vineas quæ sunt sancti Desiderii* (1).

Une autre charte de l'an 1070, qui renferme une donation faite à l'abbaye de Savigny, par un nommé Pierre, de trois fosserées (2) de vigne, situées au lieu de Chapon, nous apprend aussi que, depuis une époque fort ancienne, la vigne a été l'objet d'une culture assez étendue, sur le territoire de Saint-Didier (3).

(1) Menestrier, *Hist. civ. et consul. de Lyon.* Preuves, p. 3.

(2) La fosserée représentait la surface qu'un homme pouvait travailler en un jour ; c'était *l'hommée* actuelle, 4 ares, 28 cent. environ.

(3) *Cartul. de Savigny*, ch. 799.

Digitized by Google

Il en est de même d'une foule d'autres documents du moyen âge. Ainsi, dans un traité de l'an 1233, nous voyons Artaud IV de Roussillon, seigneur de Riverie, céder au Chapitre de Saint-Paul de Lyon tous les droits de dîme qu'il avait sur une vigne située à Saint-Didier, au lieu de Favaud (1).

Comme Riverie, Saint-Didier avait, en effet, pour patron temporel, le Chapitre de la collégiale de Saint-Paul, qui nommait à la cure et percevait, dans l'étendue de la paroisse, les droits de dîme et les autres redevances, telles que celles de cire et d'encens (2). Ce droit résultait déjà de la donation qui lui en avait été faite, au XIIe siècle, par Guillaume de Riverie, chantre de Saint-Paul, et l'un des représentants de la famille des premiers seigneurs de Riverie. Il s'accrut encore par l'abandon que lui firent, en 1255, Girin, Pierre et Jean de Lavieu de tous les droits de dîme qu'il possédaient à Saint-Didier, à Riverie, à Montagny, à la Plaine et à Chavagneux. Aussi voyons-nous, qu'en 1408, le curé de Saint-Didier reconnut devoir, au Chapitre de Saint-Paul, une somme de 8 florins, pour droits de patronage.

Mais, à toutes les époques, ce Chapitre eut de fréquentes contestations au sujet de ces divers droits de dîme, soit avec les curés de Saint-Didier, soit avec les habitants de cette paroisse. Tantôt il y avait litige sur le lieu où devait se percevoir la dîme ; tantôt le débat portait sur la quotité même de ce droit. Ces

(1) Archives du Rhône. Inventaire des titres de Saint-Paul.

(2) Pouillés du diocèse de Lyon. — A compter du XIVe siècle, Saint-Didier porte, dans ces pouillés, le nom de *Sanctus Desiderius subtus Riviriacum*, et, jusqu'au siècle dernier, il fait partie de l'archiprêtré du Jarez.

Digitized by Google

difficultés, qui se terminèrent toujours par des transactions, n'offrent généralement aucun intérêt historique. Rappelons seulement que, par un traité passé en 1479, entre le Chapitre de Saint-Paul et les habitants de Saint-Didier, il fut convenu que la dîme du blé serait payée désormais à raison de la onzième gerbe et celle du vin, à raison de la onzième benne. La dîme du chanvre et des autres grains devait être perçue dans les mêmes proportions (1).

Au moyen âge, une seule terre avait, à Saint-Didier, le rang de fief ; c'était Chambost. Cette terre fut vendue, le 9 mai 1387, par P. du Pont (*de Ponte*). clerc notaire royal de Dargoire, à noble Girin Guichard, aussi appelé Aymard de Riverie, damoiseau, au prix de 70 livres tournois, valant 70 francs d'or. Ce dernier, qui habitait au moment de l'acquisition une maison située dans l'enceinte du château de Riverie, appartenait à une ancienne famille chevaleresque, que nous trouvons possessionnée à Fontanez dès la fin du XIIIe siècle, et à la Fouillouse ainsi qu'à la Tour en Jarez, au commencement du siècle suivant (2). Girin Guichard rendit hommage à Humbert VII de Thoire-Villars, seigneur de Riverie, pour sa maison forte de Chambost et les prés, terres, bois, vignes et bruyères en dépendant, le 10 mars 1388 (n. st.) (3).

Plus tard, cette terre passa aux mains des Arod, famille ancienne qui avait donné plusieurs baillis à la baronnie de Riverie. Elle était possédée ainsi en 1520,

(1) Arch. du Rhône. *Inventaire des titres du chapitre de Saint-Paul.*

(2) Noms féodaux. — Aymar de Riverie, chanoine de Lyon en 1420, appartenait aussi à cette même famille.

(3) Archives du Rhône. *Hommages aux seigneurs de Roussillon.*

Digitized by Google

par demoiselle Marie Arod de Riverie, dame de Chambost, qui, à sa mort, arrivée vers 1559, laissa ce fief à noble Antoine de Gumin, seigneur de Romanesche, en Dauphiné, son héritier (1).

A la même époque, nous voyons encore en possession de divers fonds de terre à Saint-Didier, René de Bron, seigneur de la Liègue, Louis Arod, seigneur de Senevas, Jean Arod, seigneur de Ronzières et Flory Arod, seigneur de Lay. Philippe Charésieu, notaire royal et lieutenant au bailliage de Riverie, qui avait épousé une sœur d'Etienne du Tronchet, secrétaire de la reine Catherine de Médicis, possédait également dans cette paroisse des propriétés importantes, et, à plusieurs reprises, il fit don à ce dernier du produit de ses vignes. Aussi voyons-nous Etienne du Tronchet lui adresser, dans une lettre, ses plus vifs remercîments « pour le bon et excellent vin de Lyonnois qu'il a eu l'honnesteté de lui envoyer, suivant sa louable coutume, quand la saison s'y peut accommoder » (2).

Le souvenir le plus important de l'histoire de Saint-Didier est celui de sa destruction par les royalistes viennois, en 1590. L'année précédente, Lyon s'était rallié à la Ligue, et la province avait été livrée aussitôt aux

(1) *Mazures de l'Ile-Barbe*, p. 216. — Terrier du Chapitre de Saint-Paul, f° 2.

(2) V. *Lettres missives et familières* d'Etienne du Tronchet, n° 179. Etienne du Tronchet n'était pas riche, et ses lettres nous montrent combien il savait solliciter des cadeaux de toute nature. Il ne s'en cachait point d'ailleurs, et le sommaire dont il fait précéder sa lettre à Philippe Charésieu nous apprend ainsi que ses remercîments avaient pour but *de générer nouvelle courtoisie*. (V. la Notice d'Etienne du Tronchet, par M. de Chantelauze, *Revue du Lyonnais*, 2e série. t. XII, p. 344.

Digitized by Google

horreurs de la guerre civile. Diverses alternatives en signalèrent le commencement. Les Ligueurs occupaient, aux environs de Lyon, Saint-Andéol, Dargoire, Sainte-Croix en Jarez, Riverie et même Saint-Symphorien-le-Château. Mais, au mois de juillet 1590, pendant que Mitte de Chevrières, seigneur de Saint-Chamond, qui commandait les troupes de la Ligue, était occupé au siége de Thizy, les royalistes de Vienne, déjà en possession de Condrieu et de Givors, s'avancèrent dans le Lyonnais et s'emparèrent de Châteauneuf et de Riverie, où ils placèrent une garnison de 200 cavaliers et de 400 arquebusiers, sous le commandement d'Antoine d'Hostun, seigneur de la Beaume.

Maîtres de cette forte position, ils mirent aussitôt à contribution les villages des environs, en menaçant toute résistance de pillage et d'incendie. Mornant paraît avoir refusé impunément de satisfaire à ces réquisitions ; mais Saint-Didier, qui, suivant la tradition, était favorable au parti de la Ligue, fut moins heureux. Le village et l'église furent livrés aux flammes. Plusieurs maisons voisines du bourg subirent le même sort, et dans ce nombre il faut compter, sans doute, l'ancienne maison forte de Chambost, qui n'a plus aujourd'hui que l'aspect d'une simple ferme. Le Consulat lyonnais fut vivement irrité de cette mesure rigoureuse. Aussi, quand le bourg de Riverie fut tombé aux mains des Ligueurs, écrivait-il, le 11 aout, à Chevrières de veiller à ce qu'on n'épargnât aucun des royalistes viennois réfugiés dans le château, « *ne fût-ce que pour avoir brûlé un si beau village et l'église de Saint-Didier, oultre autres maisons proches* » 1.

(1) Archives de la ville de Lyon, AA. 109, fol. 181. — Voyez sur les divers événements de cette guerre, la Notice sur Riverie.

Digitized by Google

L'inscription suivante, qu'on lit encore sur une cloche fondue, la même année, avec les débris de quatre autres qui périrent dans l'incendie de l'église, nous a conservé aussi le souvenir de ce douloureux événement :

DE QUATRE JE SVIS PAR LES SEVLS
HATANS DE CE LIEV CI FAICTE
LORS QVE SAS PAPE ET ROI D'EAVX
DE FLAMBE ET DE FER LA FRANCE
FEVST RVYNEE ET DV PEVPLE
VIENNOIS CE LIEV MIS A NEAT.

XPS VINCIT XPS REGNAT XPS IMPERAT
XPS AB OMNI MALO NOS DEFENDAT
JEAN PETIT PIERRE LVMINIER.
1590.

Au moyen âge, Saint-Didier était entouré de murailles et de fossés. Ces fossés, qui se trouvent mentionnés dans le terrier du Chapitre de Saint-Paul de l'an 1559, sont encore apparents, au midi du village. Mais, déjà à cette époque, un chemin public en occupait l'emplacement du côté de l'orient, et il n'est plus fait aucune mention des murs d'enceinte.

L'ancienne église de Saint-Didier, démolie en 1868, pour faire place à un nouveau monument du style ogival, conservait encore des traces de créneaux, qui nous apprenaient qu'elle avait été fortifiée au moyen âge, comme beaucoup d'autres églises rurales, pour servir de refuge aux habitants en temps de guerre. Les parties voûtées avaient sans doute été épargnées par l'incendie de 1590, car le chœur et deux chapelles latérales au moins appartenaient à l'architecture du xve siècle. Et en effet, un document de l'an 1408 nous ap-

Digitized by Google

prend qu'à cette date il y fut fait des travaux importants de restauration (1). Jusqu'au moment de sa destruction, on remarquait aussi sur le mur extérieur de droite des restes de l'ancienne litre funèbre du seigneur du lieu 2). Enfin, à la façade, étaient sculptées les armes des Bénéon, seigneurs de Riverie : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or.* Au dessus de ces armes, timbrées d'un casque, sur lequel était gravée l'image du soleil, on lisait la devise suivante : *Sol et stellæ stant in ordine suo.*

Vers la fin du XVIIe siècle, on trouve établie à Saint-Didier-sous-Riverie, la famille lyonnaise du Soleil, par suite du mariage d'Alexandre du Soleil, bourgeois de Lyon, avec demoiselle Catherine Pascal, qui possédait de grands biens dans cette paroisse. Leur fils, Alexandre François du Soleil, conseiller à la cour des monnaies et siége présidial de Lyon, fut échevin en 1723 et 1724 et déclara vouloir jouir du privilége de noblesse à l'expiration de ses fonctions consulaires (3). Au nombre de ses enfants, on remarque Jean-Baptiste du Soleil, écuyer, avocat en parlement et aux cours de Lyon dès l'année 1754. Ce dernier, qui vivait encore en 1787, demeurait alternativement à Lyon et à Saint-Didier, dans une maison qui porte encore son nom. La famille du Soleil, éteinte aujourd'hui, avait les armes suivantes : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois croissants de même, rangés en chef, et d'un soleil d'or en pointe.*

(1) Inventaire du chapitre de Saint-Paul, fol. 70.

(2) On appelait ainsi une bande de mortier ou de plâtre, placée sur le mur intérieur ou extérieur d'une église, et qu'on peignait en noir, avec les armoiries du seigneur, à l'époque de son décès.

(3) V. de Valous. *Origines des familles consulaires.*

Digitized by Google

Avant la Révolution, Saint-Didier était administré par quinze consuls nommés chaque année, un jour de dimanche, à l'issue de la messe, par les consuls en exercice, assistés des principaux habitants. Ces fonctionnaires étaient chargés non-seulement de l'administration municipale, mais encore de la perception des impôts. Le luminier, auquel était confiée la gestion des biens de la fabrique, était nommé de même, chaque année, à l'issue de la messe, par le curé et les notables de la paroisse. Toutes ces élections étaient constatées dans un acte dressé par un notaire de la baronnie (1).

Aux assemblées générales tenues à Lyon, aux mois de mars et d'avril 1789, pour l'élection des députés aux Etats-Généraux, les représentants du tiers-état, pour la paroisse et communauté de Saint-Didier-sous-Riverie, furent les sieurs Jean Vindry et Pierre Buer, laboureurs, et Pierre Chapoton cordonnier. Dans l'ordre du clergé, M. Claude Borderon, prêtre curé de la paroisse de Saint-Didier-sous-Riverie et de Sainte-Catherine, se fit représenter par M. Doutre, curé de Saint-Maurice-sur-Dargoire (2).

Sous la Terreur, Saint-Didier-sous-Riverie vit substituer à son ancien nom celui de *Basse-Montagne*. A la même époque, M. Claude Joseph Perronet de Beaupré, ancien capitaine au régiment d'Aquitaine, et Jean-François Delanglade, notaire, demeurant tous deux à Saint-Didier, furent l'un et l'autre victimes des vengeances révolutionnaires (3).

(1) Actes divers aux minutes du notariat de Riverie.

(2) Procès-verbaux des séances générales des trois ordres, p. 26 et 61.

(3) Liste générale des contre-révolutionnaires mis à mort à Commune-Affranchie, p. 70 et 93

Digitized by Google

Vers 1830, des recherches furent faites sur le territoire de Saint-Didier, à Flacieu, dans le but de découvrir des gisements de houille; elles n'obtinrent aucun résultat. Mais diverses sources ferrugineuses, que l'on rencontre à Favaud, à Chambost et aux Inversis, font présumer que le sol de cette commune renferme des dépôts de minerais de fer.

Le dénombrement du royaume fait en 1720 nous apprend que Saint-Didier comptait, à cette époque, 240 feux, c'est-à-dire, d'après le calcul ordinaire de cinq habitants par feu, 1,200 habitants (1). L'état général du diocèse, dressé, en 1753, sous Monseigneur de Tencin, lui attribue 760 communiants, ce qui représente une population à peu près égale à celle du dénombrement de 1720. En 1851, Saint-Didier comptait 1,324 habitants; mais il n'en compte plus que 1273 d'après le dernier recensement de 1866.

III

SAINTE-CATHERINE-SUR-RIVERIE.

Deux montagnes, appelées le Grand et le Petit Châtelards qui dominent le village de Sainte-Catherine, du côté du midi, présentent tous les caractères des anciens oppidums gaulois, lieux de refuge où les populations celtiques se retiraient avec leurs troupeaux et leurs richesses, quand les dangers de la guerre les forçaient de quitter leurs demeures (2).

(1) Dénombrement général du royaume. (*Biblioth. de Lyon*, n° 25,720.)

(2) De Caumont. *Cours d'antiquités monumentales*, I, p. 170 et suiv. — Congrès archéologique de France, 13e session, p. 413.

Digitized by Google

Le plateau du Grand-Châtelard, situé à 804 mètres au-dessus du niveau de la mer, commande au loin tout le pays d'alentour. Les pentes ardues et les rochers qui l'entourent rendent ses abords fort difficiles, sauf du côté du sud-ouest. Mais dans cette direction l'accès était défendu par la montagne du Petit-Châtelard, dont le voisinage prévenait toute surprise tentée de ce côté. Et telle était, sans doute, la raison qui avait fait choisir cette position, beaucoup moins forte que celle du Grand-Châtelard, pour en faire un poste d'observation, qui permettait aussi de surveiller la partie supérieure de la vallée du Gier.

Les conditions topographiques des deux Châtelards de Sainte-Catherine offrent ainsi la plus grande ressemblance avec celles des oppidums celtiques reconnus jusqu'à ce jour. Ajoutons qu'indépendamment des murailles formées de gros blocs de pierre qui entourent une partie du sommet du Grand-Châtelard et le nom significatif (*Castellum arduum*) que portent ces deux montagnes, leur destination primitive est confirmée encore par l'existence d'un vieux chemin celtique, se dirigeant du village de Saint-Romain-en-Jarez sur le sommet du Petit-Châtelard où il se perd dans les bois. Sa situation sur le plateau de la montagne, sa direction d'instinct et se pliant à tous les accidents du sol, la faible largeur de la voie roulière et surtout ses ornières creusées dans le roc à une profondeur qui varie entre 10 et 20 centimètres, tout démontre, en effet, que cette ancienne voie publique, abandonnée depuis un temps immémorial, remonte à l'époque antéhistorique (1).

(1) Paul Bial. *Chemins, habitations et oppidums de la Gaule au temps de César*, p. 16, 17 et 75.

Digitized by Google

Plus tard, quand vinrent les désordres des premiers temps de la féodalité, on vit s'élever entre Riverie et Sainte-Catherine, sur un rocher qui commandait l'ancien chemin de Vienne à Saint-Symphorien-le-Château, une forteresse dont il ne reste plus aujourd'hui que des ruines informes. Ces débris et le nom de *Châteauvieux* sont les seuls souvenirs qui nous rappellent son existence. Nous croyons pourtant que là était, plutôt qu'auprès d'Iseron, la demeure féodale des Aibraud de Riverie, seigneurs de Châteauvieux au XIIIe siècle et de Senevas au siècle suivant. Cette famille s'éteignit, en effet, dans les Arod, entre les mains desquels nous voyons, au XVIe siècle, les ruines de Châteauvieux et la ferme de Lay, dont nous parlerons plus loin (1).

L'histoire n'a pas gardé plus de souvenirs de l'ancien oratoire de Saint-Cyprien qui a dû exister, à une époque fort reculée, au lieu qu'occupe aujourd'hui le hameau de Saint-Subrin (2). Quant à l'église de Sainte-Catherine, simple chapelle à l'origine, c'est seulement en 1408 que nous constatons pour la première fois, son existence, à l'occasion de réparations importantes qui y furent faites à cette époque (3). Cette chapelle bâtie au point où l'an-

(1) De cette famille, nous connaissons seulement les personnages suivants: 1° Aibraud (*Ebraldus*), de Riverie, témoin dans une information dirigée contre Ilion de Riverie (1118-1128). — 2° Girard Aibraud de Riverie, chanoine de Saint-Jean, en 1209. — 3° Girard Aibraud, damoiseau, possessionné à Rontalon, en 1283. — 4° Hugues Aibraud, seigneur de Senevas, à la fin du XIVe siècle. (*Obituarium Lugdun. eccles.*, p. 175. — *Mazures de l'Ile-Barbe*, p. 212. — *Invent. des titres de Saint-Jean* (Job), fol. 97. — *Terrier du chapitre de Saint-Paul*, fol. 40. — Armorial du Lyonnais.)

(2) Saint-Subrin est la corruption du nom de Saint-Cyprien. V. de la Mure, *Hist. du diocèse de Lyon*, p. 271.

(3) Inventaire des titres du Chapitre de Saint-Paul, fol. 70.

Digitized by Google

cien chemin de Vienne à Saint-Symphorien-le-Château franchissait le col des montagnes du Lyonnais, devait à sa situation le nom de *Sainte-Catherine du Pertuis*, qu'elle a porté jusqu'à la fin du siècle dernier. Ce monument fut reconstruit, à la fin du XVIe siècle, comme nous l'apprend l'architecture de son ancien portail, formé de deux pilastres cannelés, supportant une archivolte à plein cintre, qui sert, depuis 1859, d'entrée au presbytère. La date de cette reconstruction nous est indiquée aussi par celle d'une ordonnance de Monseigneur d'Apinac, archevèque de Lyon, qui autorisa, en 1586, les habitants de Sainte-Catherine à placer dans cette chapelle des fonts baptismaux et un tabernacle afin de pouvoir y célébrer les offices du culte. Mais, à cette époque, cette chapelle n'avait encore ni desservant à résidence fixe, ni le rang de paroisse et les fidèles étaient tenus de remplir leurs devoirs religieux à Saint-Didier. Ce ne fut que le 18 décembre 1682 que, sur la demande des habitants, l'archevêque Camille de Neuville lui accorda seulemont le titre d'annexe et succursale de l'église de Saint-Didier et confia le soin de la desservir à un simplé vicaire, pour l'entretien duquel Jean et François Bénéon, barons de Riverie, s'engagèrent à payer annuellement la somme de 50 livres (1). Cette église n'avait encore que le rang de chapelle vicariale, quand elle fut en grande partie reconstruite, en 1780. De l'ancien monument, on ne conserva que la sacristie, le chœur, le clocher et une faible partie de la nef. La pose de la première pierre semble avoir été faite avec une certaine solennité, car cette pierre, retrouvée de nos jours, portait l'inscription suivante :

(1) Ordonnance de Mgr de Neuville (*ex biblioth. auctoris.*)

Digitized by Google

F. J. J. GRIMOD DE
BÉNÉON BA-
RON DE RIVERIE L^T
DE MM. L. M^OR DE
FRANCE A POSÉ
CETTE PIERRE
EN 1780.
C. BORDERON
DOCTEUR EN
THÉOLOGIE
CURÉ.

Sur le côté droit, on lisait :

M. DEVIDAL VICAIRE
C. NEEL CINDIC.

Sur le côté gauche :

C. V. ENTREPRENEUR.

Enfin sur le revers étaient gravées les armes des Grimod de Bénéon : *d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or.*

L'église de Sainte-Catherine a été érigée en paroisse indépendante, desservie par un curé, seulement à l'époque du Concordat (1802). En 1859, une nouvelle églises à trois nefs, bâtie dans le style ogival du XIIIe siècle, a remplacé l'ancienne chapelle de Sainte-Catherine du Pertuis, devenue insuffisante pour les besoins du culte. Malgré la simplicité de son appareil, ce monument plait par son aspect élégant et élancé. A l'intérieur, on remarque quelques ornements assez riches : des fonts baptismaux, deux autels et une chaire en bois sculpté, mais dont le style est malheureusement peu en harmonie avec celui de l'ensemble de l'édifice.

Des derniers temps de l'époque féodale, Sainte-Cathe-

Digitized by Google

rine a conservé, jusqu'à ces dernières années, une vieille croix gothique, portant au pied du fût l'écusson des ducs de Bourbon, comtes de Forez, avec l'inscription suivante :

L'an mil cccc et cinquante un.

On sait, en effet, qu'à cette date, les ducs de Bourbon étaient possesseurs de la baronnie de Riverie. Malheureusement ce monument, que son antiquité devait faire respecter, a été détruit en 1863, avec l'autorisation de l'administration municipale du lieu, sous le prétexte qu'il gênait la circulation sur la voie publique.

A cette même époque remonte aussi l'ancienne ferme fortifiée de Lay, située à cent mètres seulement des ruines de Châteauvieux, dont les débris servirent sans doute à sa construction. Avec ses tours en ruine, et les murs élevés qui formaient autrefois l'enceinte de sa cour, cette métairie nous offre un exemple de ces fermes du moyen âge que leurs possesseurs mettaient, par des travaux de défense, à l'abri d'un coup de main (1). La date de 1571, que nous retrouvons à Lay, semble indiquer qu'il y fut fait des travaux importants à l'époque des guerres de religion, car dès l'année 1559 nous voyons déjà cette ferme en la possession de Flory Arod, seigneur de Lay, près de Rive-de-Gier, qui, selon toute vraisemblance, lui avait donné le nom de sa demeure principale. Mais, plus tard, elle forma une dépendance de la terre de Riverie. En 1636, elle était possédée ainsi par Claude-Charles de Bron, comte de la Liègue, et en 1680 par Jean et François Bénéon, barons de Riverie, qui la transmirent à leurs successeurs (2).

(1) De Caumont, Archit. civile et milit., p. 512.

(2) Terrier du Chapitre de Saint-Paul, fol. 40. — Acte reçu Me Gayte, le 29 mai 1680, aux minutes du notariat de Riverie.

Digitized by Google

Une autre construction, que certains détails d'architecture font remonter au commencement du XVIe siècle, est l'ancienne ferme de Charésieu, dont le nom primitif de Bourdelière fut remplacé, au siècle suivant, par celui de la famille Charésieu, qui la posséda pendant plusieurs siècles. Suivant M. Steyert (1), les Charésieu étaient possessionnés à Mornant déjà en 1498. Mais leur filiation certaine remonte seulement à Philippe Charésieu, notaire royal et lieutenant au bailliage de Riverie, en 1559, lequel épousa une sœur d'Etienne du Tronchet, secrétaire de la reine Catherine de Médicis. Son fils, appelé aussi Philippe, exerça, comme son père, les fonctions de notaire royal à Riverie. Marié en deuxièmes noces à Marguerite Brouliat, il eut pour fils Philippe Charésieu, troisième du nom, aussi lieutenant au bailliage de Riverie, qui vivait en 1604 et exerçait encore, en 1627, l'office de notaire royal, bien qu'il résidât habituellement à la Bourdelière, d'où il datait ses actes. Ce dernier épousa Marguerite Marceau, dont il eut Jean-Baptiste Charésieu, lieutenant au bailliage de Riverie, qualifié de bourgeois de Lyon, dans un acte de 1642. Son fils, Antoine Charésieu, avocat au Parlement et ès-cours de Lyon, en 1680, prit le titre de sieur de la Paponière, du nom d'un territoire voisin du bourg de Riverie, dont il possédait une grande partie. Antoine Charésieu, qui vivait encore en 1692, remplissait, en 1682, les fonctions de capitaine châtelain et de lieutenant du juge de la baronnie de Riverie. Les Charésieu de la Christinière, possessionnés à Saint-Sorlin et à Mornant, appartenaient à une branche collatérale de la même famille (2).

(1) Armorial du Lyonnais.

(2) R. de Chantelauze, *Etienne du Tronchet*. (V. *Revue du Lyonnais*, 2e série, t. XII, p. 344.) — Terrier du Chapitre de Saint-Paul

Digitized by Google

A l'époque de la Révolution, la terre de Charésieu n'appartenait plus déjà depuis longtemps à cette famille. Elle était possédée alors par un propriétaire du nom de Piégay. A ce lieu se rattache le souvenir d'un crime épouvantable, dont les habitants du pays parlent encore avec terreur. Dans la nuit du 3 au 4 brumaire an VII (du 24 au 25 octobre 1798), Piégay, sa femme Antoinette Crozier et leurs cinq enfants, dont l'aîné avait 14 ans et le plus jeune 5 ans, furent égorgés avec leurs deux domestiques. Un voisin, qui revenait de Saint-Symphorien à onze heures du soir, entendit un grand bruit dans la maison et s'enfuit à la hâte à son domicile ; une mendiante, couchée dans la grange, se cacha, épouvantée, dans le foin, jusqu'au matin. Ce furent les seuls témoins de ce drame affreux. Quand le lendemain, les habitants du voisinage, surpris de voir cette maison silencieuse et fermée, eurent pénétré à l'intérieur, un spectacle horrible s'offrit à leurs regards : le domestique, le sieur Dussurgey, et la servante, la fille Fournel, qui s'étaient défendus courageusement avec des fourches, étaient tombés morts au milieu de la cour. Piégay, sa femme et ses enfants avaient été saignés au cou.

Le plus profond mystère a régné jusqu'à ce jour sur cet événement. La police ne fit que de faibles recherches et ne découvrit rien. Quant à l'opinion publique, elle accusa les parents des victimes. Mais les renseignements, que nous avons recueillis sur les lieux, nous font croire qu'il faut plutôt attribuer ce crime aux Chauffeurs (1).

de 1559, *passim*. — Arch. du Rhône. (*Registres de Sainte-Croix*). Acte du notariat de Riverie. (*Fonds Gayte et Delolme*). — Noms féodaux.

(1) Telle est aussi l'opinion de M. A. Vingtrinier, qui a raconté, sous forme de Nouvelle, cet horrible événement, dans les *Vieux papiers d'un Imprimeur* (Scènes et récits), p. 245. Il en tenait tous les détails de sa grand'Mère Madame Martinière, de Thurins, désignée dans la Nouvelle sous le nom de Mme Maurice.

Digitized by Google

Car à cette époque nos campagnes étaient malheureusement infestées de bandes de voleurs, qui pillaient impunément les maisons isolées et ne reculaient point, au besoin, devant l'assassinat (1).

Sainte-Catherine a été le berceau de la famille Mazard, dont l'une des rues de Lyon porte aujourd'hui le nom. Simple laboureur, l'auteur de cette famille quitta, vers le milieu du XVIIe siècle, ce village où il était né, pour venir exercer à Lyon la profession de chapelier. D'après les mémoires du temps, il fut le premier dans notre ville qui vendit des chapeaux fins (2). De ses deux fils, l'aîné, nommé Jean, avait le goût des lettres et des beaux-arts et laissa, en mourant, une riche collection de livres et d'estampes à son ami Brossette. Le plus jeune, Etienne, fut l'inventeur de perfectionnements importants dans la fabrique des chapeaux, où il acquit une fortune considérable pour l'époque. Né en 1660, et mort, sans postérité, en 1736, Etienne Mazard a attaché à son nom le souvenir de la reconstruction, à ses frais, de la nef de l'église de Taluyers et celui d'un legs à l'hospice de la Charité de la somme de 40,000 livres et d'une maison valant 110,000 livres, pour doter, chaque année, 33 pauvres filles, dont l'une devait appartenir à la paroisse de Taluyers (3).

Avant la Révolution, Sainte-Catherine était adminis-

(1) V. notamment Péricaud, *Tablettes chronologiques*, 12 mai 1769. Un fait analogue se passa, en 1794, dans la commune des Hayes (Rhône). V. Cochard, *Notice sur la commune des Hayes*, p. 21.

(2) Morel de Voleine. Petite chronique lyonnaise (*Revue du Lyonnais*, 2e série, II, 194).

(3) Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire.— Pernetti. II,270. Clerjon. *Hist. de Lyon*, VI,319. — Dagier. *Hist. du Grand-Hôtel-Dieu*. II, 97.

Digitized by Google

tré par neuf consuls, dont le premier portait le nom de syndic, et qui étaient élus chaque année, au mois de juin, par les consuls en exercice, réunis aux principaux habitants. Aux assemblées des trois ordres, tenues à Lyon, en 1789, pour l'élection des députés aux Etats-généraux, cette commune fut représentée par Claude Néel, habitant, et Benoît Dussurgey, l'aîné, procureur à Lyon(1). Ce dernier fut, plus tard, après le siége de cette ville, l'une des victimes de la Terreur (2). A la même époque, Sainte-Catherine vit son ancien nom remplacé par celui de Riard-sur-Riverie (3).

En 1720, cette commune comptait 115 feux, c'est-à-dire environ 575 habitants. Le pouillé de Monseigneur de Tencin de l'année 1753 lui attribue 350 communiants. Enfin, d'après le recensement de 1866, Sainte-Catherine possède une population de 819 habitants.

A. VACHEZ.

(1) Procès-verbaux des séances générales des trois ordres, p. 57.

(2) Liste générale des contre-révolutionnaires mis à mort à Commune-Affranchie, p. 46.

(3) Riard était le nom d'un célèbre démagogue lyonnais.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(SUITE (*)

El temido de los moros,
Aquella gloria de Espana,
Et que nunca fué vencido,
El rayo de las batallas,

Le grand, le fort, l'invaincu, le bon Cid n'est plus. *Quomodò cecidit vir potens?* Cet homme qui taillait avec son épée des royaumes à son prince, ce héros qui décidait à lui seul du sort des batailles, il est là couché sur son lit de mort. Mais avant de passer de vie à trépas, il a tenu à prendre congé de tout ce qu'il aimait. Après s'être fait apporter ces bannières qui guidaient ses troupes à la victoire,

Bandieras antiguas y tristes
Da vitoria un tiempo amadas,

Il demande ses épées de combat. Dès qu'on les lui a apportées, il s'assied sur son lit, les prend dans ses mains, et leur adresse ces paroles :

(*) Voir les précédentes livraisons.

Digitized by Google

Colada y Tisona mia ,
No colada, mas colada (1),
Por mil contrarias armeses,
Y por mil contrarias armas....

« Colade et toi ma Tizone, vaillantes épées de bonne trempe, mais mieux encore trempées du sang de vos ennemis, que ferez vous maintenant sans moi ? et à qui vous confier qui ne ternisse point votre honneur ?.. »

Puis il se fait amener son bon cheval Babieca. Comme l'Arabe à son coursier, il veut dire un dernier adieu à cet ami, compagnon fidèle de ses bons et de ses mauvais jours. Le cheval entre, plus docile, dit le texte, qu'un docile agneau ; ses yeux étonnés et grands ouverts se fixent sur son maître, mais en voyant l'air de souffrance répandu sur son visage, il semble deviner son malheur et baisse tristement la tête. Alors le Cid : Voilà qu'il va falloir nous quitter, cher ami, combien ton maître va te faire faute, lui qui aurait tant voulu te récompenser ! puisqu'il n'en peut être antrement, contente-toi, ami, de voir ton nom immortalisé par les exploits que nous avons accomplis...

Enfin, tous les soins que l'on peut donner aux choses de la terre étant accomplis, *el buen campéador quiere ordenar su alma*, le bon Cid campéador pense à mettre ordre aux choses de l'âme. Mais en homme prévoyant et qui pense à tout, il a pris soin de dicter son testament. Donc en présence de quatre témoins assistés d'un notaire,

Y présente Alvar Fanez
Que es escribano (2) *de fama,*
Y con el cuatro testigos,
Asi comienza sus mandados :

(1) *Colada*, la bien trempée : *Tisona*, la flamboyante. Il y a ici un jeu de mots sur *Colada*, épée de bonne trempe, et *Colada*, trempée de sang des Mores.

(2) *Scribano*, scribe, écrivain, garde-notes, notaire.

Digitized by Google

Laque a nadie perdona	Cella que nanni pardone
A reyes ni a ricos homes	A rays ni à richos homos,
A mi fincando a Valencia	De me soffrant in Valenci
Liegó à mi puerta y lammòme ;	Liquette (1) a la pôrta et me sonne ;
Y fallandome dispuesto,	Et me trovant tot disposò
A su mandato conforme	Et à sos mendamints conformò,
Fago asi mi testamento :	Je foï ainsi mon testamint :
Et alma incomiendo a Dios	Je recommando mon òma à Dieu ;
Qui en su reino la coloque ;	Que in son regno a la colloque ;
Y el cuerpo fecho de tierra	Et par mon côrps fat de terra
Mando que à su centro torne,,,	Commando qu'à son cintro a torne
Mi alma quien la criò	Mon òmo à que l'a creò,
Es muy justo que aa hayas.	O v'est mai justo qu'a l'aya.
A mi querida Jimena	A ma chira Chimèna
Mando que le sean dadas	Mando que gli seian donnè
Las mis tierras que gané	Le terre par me gòniè
Con mi valor y ni espada,	Par ma valeur et mon épeia.
A Mortin Pelaez le mando	A Martin Pelaez je lego
El mi troton y dos lanzas	Mon (chivau) trottou et due lancie,
Mi sayo con mi jubon	Ma saya avoï mon jupon ;
Y juntamente mis calzas...	Y jugnant etot me chousse...
Item, mando que Babieca	Commando incore que Babieca
Despues de muerto le entieren,	In depu sa mort i l'intarran.
Non Coman Canes Caballo	O ne faut que los chïns migean
Que Carnes de Canes rompe...	Chivau q'à piatò (2) tant de chïns.
Item mando que no alquilen	Et recommando qu'i ne loïan
Planideras que me loren,	Gin de plourouse que me plouran.
Bastan las de mi Jimena	Bósta y ara de celle de Chimèna
Sin que otras lagrimas compre...	Sin qu'o y achite d'autre lorme...

(1) *Liquetò*, loqueter, gratter à la porte, en agitant le loquet, pour se faire ouvrir.

(2) *Piatò*, fouler aux pieds, textuellement, il ne faut que les chiens mangent cheval qui a rompu les chairs à tant de chiens. Il y a ici un jeu de mots sur *carnes* et *canes*, intraduisible en français :

Quo carne carnis conditor,
Suspensus est patibulo.

Il est facile de voir par cet exemple combien l'espagnol est resté proche du latin ; c'est une réflexion que l'on ne peut s'empêcher de faire à chaque instant en parcourant ses prosateurs.

Digitized by Google

Tout mort qu'il est, le Cid s'en va encore gagnant des batailles. Recouvert de ses armes, attaché sur Babieca, droit et vivant en apparence, on le met en tête de l'armée qui marche contre les Mores. Bubar et les autres rois ses alliés, pris à sa vue d'une irrésistible panique, fuient en toute hâte et sont moissonnés par le fer des compagnons du Cid, ou périssent dans les flots.

Ainsi vont-ils durant quelques jours, poursuivant le cours de leurs victoires :

El buen Cid era finado	Lo bon Cid èquie defini.
Cavallero va en Babieca	A chivau va su Babieca
Con los suyos a su lado,	Avoï los sinos à son lò.
Los que no saben su muerto	Cellos que ne scian sa môrt
Por vivo lo avian juzgado.	Par vivant l'arrian jugi.
Cada vez que haven jornada	Choque vaï qu'i faisian (1) jornô
Quitavanlo del cavallo.	I lo quitòvon (2) d'à chivau.

Les victoires gagnées, les cérémonies des funérailles achevées, on veut descendre le corps dans sa tombe : mais dona Chimène s'y oppose ; le corps embaumé et toujours en apparence plein de vie, est déposé près de l'autel de Cardena tenant encore en main Tisonne sa bonne épée. Par un miracle dont Dieu se plut à honorer son serviteur, il resta ainsi dix années sans subir d'altération. La chronique rapporte à ce sujet plusieurs prodiges, entre autres celui d'un Juif, qui voulant prendre irrévérentieusement dans ses mains la barbe du héros, vit le bras du Cid se lever, brandir sur lui sa terrible épée, et tomba à demi-mort aux pieds du corps vénéré. Emu, transformé par ce miracle, le juif converti prit le froc et finit ses jours dans le monastère en fervent chrétien.

Le romancero du Cid, de même que nos vieilles ballades ou chansons, comme on le voit, est écrit en vers blancs,

(1) Chaque fin de jour.

(2) I lo quitòvon, ils le descendaient de cheval.

Digitized by Google

c'est-à-dire sans rime obligée, si ce n'est une certaine assonance, repétée tous les deux, trois ou quatre vers. Tantôt la répétion symétrique d'une consonance féminine :

Dia era de los reyes
*Dia era sennàl*ado
Cuando duenas y doncellas,
*Al rey piden agui*naldo ;
Si no es Jimena Gomez,
Hija del conde Lozano,
Que, puesta delante el rey
*Desta manera ha ha*blado :
Rey que no hare justicia
No debiare de reinare,
Ni cabalgadar en caballo.....
Ni espuela de ora çalzare,
Ni comer por en manteles (1),
Ni con la reina holgare,
Ni oïr miza en sagrado. (2)

Ou comme dans nos vieilles chansons, dans lesquelles la rime masculine est de rigueur, le reste étant *ad libitum* :

Saliero el cuerpo del Cid
Con gente muy esforzada,
Ciento el cuerpo llevavan,
Saliera luego el recuage.
*Otros tantos lo gar*davan,
Tras el va dona Jimena

(1) En patois, *manti*, une nappe.

(2) Longtemps déjà avec les rois, longtemps on avait parlementé. Les duègnes et les demoiselles (d'honneur) s'efforcant d'obtenir quelques marques de libéralité (*aguinaldo*, dons de quelques guinées). Si non Dona Chimène Gomez, la fille du comte Lozano, qui postée devant le roi, de cette manière a parlé : Roi qui ne rend justice, ne mérite pas de régner, ni parader sur un cheval, ni éperons d'or chausser, ni manger sur de la toile fine, ni avec la reine reposer, ni ouïr messe dans le saint lieu.

Digitized by Google

Con seisciéntos caballeros
Que para guarda le davan.
Callando van y tan paso
Que veinte no semejavan (1).

Ce n'est pas qu'ils ne connussent l'usage de la rime, mais ils la reservaient pour les morceaux d'apparat :

Con el Cuerpo que agoniza
Despidiendose del alma,

(1) On sortit le corps du Cid à l'aide de force gens. Cent hommes élevant le corps le placèrent sur le char funèbre ; cent autres montaient la garde autour du corps ; derrière marchait dona Chimène ; en avant marchaient six cents cavaliers, marquant le pas si doucement qu'ils semblaient à peine être vingt.

Ce rhythme me rappelle involontairement une vieille chanson satyrique, composée à propos du départ de l'un de ces *condottieri* qui se ruaient sur l'Italie, terre de promission, toujours enviée, et si souvent fatale à ses conquérants :

I modon par l'Italia,
Ran, tan plan, gara, gara, gara !
I modon par l'Italia,
Fifr'in tèta, tambor battant.
Is eian par artillerie
Trais canons de far blanc.

Ran, tan plan, gara, gara, gara !
Ran, tan plan, gara de davan !

Los piquis, los mosquetairos,
Uron la morch' in avan ;
Tot darris los volontairos
Pèla méla los seguian.

In óno chargi de ròve
Suiviòve lo régiment ;
Veniet pus la cantiniri
In se lentibardanan.

Quand i furon su la montagni.
I disiron : Que lo mond'est grand !
Et quand i-z-in descendiron
Tot s'insovòve in coran.

I troviron le charrire
Tapissiè de matafans ; (A)
Ous branche de le maïre
Le bugne (B) brandigolian...

(A) Sorte de crêpes.

(B) Bugnes, échaudés, pâte frite dans du beurre, fort usités dans nos pays. Matefaims tapissant les murs, bugnes pendues aux arbres, l'Italie était, comme on voit, un vrai pays de Cocagne.

Digitized by Google

Diciendo tales razones,
Que tierna lastima causan
El malagrado don Sancho
Asi le dice y abraza (1) :

Famoso rey, que ya la terra fria
Triunfa de tu valor y brazo fuerte,
De quien el mundo todo se temia,
Procurando rendido obedecerte;
De qué te aprovecchò tu valentia,
Pues por tu dura, y por tu avara suerte
Vencido quedas en tierra dura,
Con muy estrânna y grave desventura ? (2)

Miraras rey, que al fin era tu hermana
La que su casa y tierra defendia,
Y le razon que el Cid, aunque liviana,
Le dijo para el fin desta perfia :
Aqora que dara leda y ufana
Viendo muerto a quien tanto la ofendia,
Tendido en esta tierra fria y dura
Con tan estrânna y grave desventura. (3)

(1) Pendant que du corps agonisant, l'âme prend congé, le triste don Sanche le tenant embrassé et murmurant ces paroles entrecoupées qu'inspire la pitié, s'exprimait ainsi :

(2) Ray si fameux que, so la terre fraïda,
T'in vai subi la dura loi dou sòrt,
Coma porrit te vegni ore iu aïda
Ta vaillantisi et çu bras rudo et fôrt
Que corbiet tot desso ta man si raïda ?
Que fa la gloïri à celu que la môrt
Retient couchi desso la terra dura
In grand'angoïssi et grand'mesaventura ?

(3) Ore te pos mesuró l'infortuna
Qu'eït ta suer ferua par trahison
In defindant se terre et sa maïson ;
Et ce que disit lo Cid, quand par saiquna
Ligïri offensa, ell'éprovit çu sôrt :
A l'homo dut qu'a violentô la môrt,
La môrt viendra in terra fraïd'et dura,
In grand'angoïssi et grand'mesaventura.

Digitized by Google

C'est dans le même rhythme qu'exhale encore ses plaintes dona Chimène : beau morceau plein de sentiment, que je ne puis m'empêcher de citer ici. C'est l'Andromaque espagnole en basquine et bas de soie :

Cuando llorosa y humilde
Le dice Jimena Gomez :

Rey de mi alma y desta terra Conde,
Per qué me dejas ? Donde-vas ? adonde?

Que si eres Marte en la guerra,
Eres Apolo en la corte
Donde matas bellas damas
Come allà moros feroces,
Ante tus ojos se postran
Y de rodillas se ponen
Los reyes cristianos nobles :

Rey de mi alma y desta tierra conde,
Por qué me dejas ? Donde vas ? adonde?

Ya truecan todos las galas
Por lucidos morriones,
Por arneses de Milan
Los blandos pànnos de Londres ; (1)

(1) Humble et en pleurs Chimène Gomez lui dit :

« Roi de mon âme et comte de cette terre, pourquoi me laisses-tu ? où donc, où donc vas-tu ?

« Que si tu es un Mars dans la guerre, tu es un Apollon à la cour, où tu blesses les belles dames comme tu fais là-bas les Maures féroces. Devant tes yeux se prosternent et se mettent à genoux les rois maures et les filles des nobles rois chrétiens.....

Voilà que vous changez vos habits de fête en brillants morions, les blanches toiles de Londres en harnais de Milan, les chaussures en grèves de fer, et en gantelets les gants parfumés ; mais nous aussi nous changeons nos sentiments et nos cœurs.

Digitized by Google

Las calzas por duras grevas,
Por mallas guantes de flores ;
Mas nosotros trocaremos
Las almas y corazones.

Rey de mi alma y desta tierra conde,
Por qué me dejas? donde-vas? adonde ?

Viendo las duras querellas
De su querida consorte
No puede sufrir el Cid
Que no la cansuele y llore,
Enjugad, senora dice
Los ojos hasta que torne.
Ella mirando los suyos
Su pena publica à voces ;

Rey de mi alma y desta tierra conde,
Por qué me dejas? donde-vas? adonde (1) *?*

Ces productions, comme on le voit, tournaient facilement au madrigal; car les graves Espagnols, tout comme les Italiens légers et frivoles, ont aussi leurs concetti et madrigaux : ou plutôt, c'est chez eux, comme l'indique son nom, qu'est né le madrigal (2), importé de le cour galante des Abencerages, et transmis à toute l'Europe, sans avoir pour cela cessé de fleurir dans l'heureux pays des Sérenades, des Boléros et des Séguidilles : témoin cette

(1) Voyant les plaintes de son épouse chérie, le Cid ne peut s'empêcher de la consoler et de pleurer, Madame, dit-il, essuyez vos pleurs jusqu'à mon retour. Elle, regardant les siens, exhale sa peine en ces mots :

« Roi de mon âme et comte de cette terre, pourquoi me quittes-tu ? où donc, où donc vas-tu ?

(2) *Madrid-gallò*, s'amuser à la mode de Madrid, amusement madrilène.

Digitized by Google

redondilla (1) de *Quévédo*, qui ne manque assurément ni de brio, ni d'humour :

Al infierno el Thaceo Orfeo
Su muger baxò (2) *à buscar ;*
Que no pudo á pear lugar
Llevarse tan mal deseo (3)

Cantò, y al mayor tormento
Pusò suspension y espanto ;
Mas que lo dulce del canto
La novedad del intento,

El triste dio ofendido
De tan estrano (4) *rigor,*
La pena que hallo mayor
Fue beluerla à su marido :

Y aunque su muger le diò,
Per pena de su peccado ;
Per premio de la cantado,
Perder la facilitò. (5)

(1) *Redondilla*, du verbe *redondear*, en notre roman, redondò, rebondir, rimes ou rhthme redoublé, stances, correspondant à notre rondeau (redondeau d'où rondeau).

(2) Baxò ou vaxò, vaqua, s'en fut, Buscar, débusquer.

(3) Deséo, dessein, uut-il pu en autre lieu venir à bout d'un pareil dessein ?

(4) *Estranno*, (prononcez *estragno*), le triste Dieu offensé d'une si étrange détermination. Les Italiens disent *struniero*, d'où nous avons fait, estrange, étrange, étranger.

(5) Ous infers lo chantro de Thraci
Aillit sa fenna debuchi ;
Qu'arrit pu en in autra placi
Conclure un parai marchi ?

A chantit, à cell'intrepraïsa
Cris et tormints tot se quaisit ;

Digitized by Google

Notre grand Corneille, qui doit tant aux Espagnols, a payé, lui aussi, son tribut à ce clinquant du jour, lorsqu'il ne craint pas, comme intermède sa grave prosodie, d'exprimer en fades madrigaux les accents plaintifs de l'amoureux de Chimène, partagé entre son amour et les rudes conseils du devoir :

Percé jusques au fond du cœur
D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle,
Misérable vengeur d'une juste querelle
Et malheureux objet d'une injuste rigueur,
Je demeure immobile, et mon âme abattue
Cède au coup qui me tue.
Si près de voir mon feu récompensé,
O Dieu, l'étrange peine !
En cet affront mon père est l'offensé,
Et l'offenseur le père de Chimène.

Père, maîtresse, honneur, amour,
Noble et dure contrainte, aimable tyrannie,
Tous mes plaisirs sont morts, ou ma gloire ternie.
L'un me rend malheureux, l'autre indigne du jour.
Cher et cruel espoir d'une âme généreuse,
Mais ensemble amoureuse,
Digne ennemi de mon plus grand bonheur,
Fer qui cause ma peine,
M'es-tu donné pour venger mon honneur ?
M'es-tu donné pour perdre ma Chimène ?

Bien mai betout de la supraïsa,
Que dou plaïsi qu'o ressientit.

Pluton inrageant de se vaire
Relanci jusqu'in son forni,
S'inquérit com'a porrit faire
Par vaïr pochi mieux l'in puni.

In punition de sa fredenna,
A gli baillit d'abôrd sa fenna;
Et, par prix d'avi chantò,
De la pêdre facilitò.

Digitized by Google

Et ainsi de suite durant six grands couplets, où l'on suit avec peine le chantre des Horaces.

Mais c'est affaire aux Zoïles de profession de s'amuser à signaler les taches du soleil ; n'arrachons pas à l'aigle ses plumes pour en voiler notre nudité, et revenons au rôle qui nous sied mieux, celui d'humble prosateur. Rentrant donc dans mon sujet, dont je n'aurais pas dû sortir, je vais présentement énumérer les mots similaires de l'espagnol et de notre roman ou patois.

Ce sont d'abord les *noms de nombre*, si fréquemment usités dans le langage familier, qui se trouvent avoir entre eux la plus grande affiinité :

Un, *uno* ; dou, *duo* (douo); trai, *très* ; quatro, *quatro* ; cin, *cinco* ; siei, *seys* ; set, *siete* ; nou, *noueve* ; dis, *diez* ; onze, *unze* ; doze, *doze* ; trèze, *treze* ; quatôrze, *catorse* ; quinze, *quinze* ; Dis-y-set, *diez-y-siete* ; dis-y-nou, *diez-y noueve* ; *veinte*, *veinte-y-uno*, *veinte-y-douo*, *treynta*, *quaranta*, *cincanta*, etc.

LES PRONOMS.

Yo, jo, *tu*, *el*, *ella*, nos, vos, sé, *si*, de sé, à se, *de si*, *a si*. (Que sera-t-o de me ? *Que sera de mi ?*) Me, me mêmo, *mi*, *mi mesmo* ; noutro, noutra, *nouerto*, *nouerta* ; voutro, *vouerto*, a ; lo qu'un, la qu'una, *quieno*, *quiena*. Lequel, laquelle.

PRÉPOSITIONS, ADVERBES.

De vaï, ina vaï, due vaï, tray vaï, *de vez*, *una vez*. *due vez*, *tres vez* ; des fois, une fois, deux fois ; prot, *pro* (1), assez, *assaz* (à prononcer *ai*), mai, de mai, tant mai, *mas*, *de masiado*, *tambien*, davantage, de vrai, in veritò, *de verras*, *in veritad*, vrai, en vérité. Vayqua, *veys aqui*, voici, voilà.

Selon, *segun*.

(1) Abréviation de *proveeho*, profit (assez de).

Digitized by Google

Parqué, *parqué,* pourquoi,

Jamais, *jamas.*

Depus, in depus, *despues*, depuis.

O, *o'* ou ; onte: d'onte, *onde.* Dessus, *de suzo* ; sot, dessot, *soto*, dessous.

Arri, in arri, *arria*, *à ras* , arri de se, arri de-z-ellos, *a ras de se*, *a ras de ellos* ; arrière, en arrière, de son côté.

Qu'un noviau ? *Qu'ay de nuevo ?* quoi de nouveau ?

De travers, *travès.*

A l'aventura, *ventura*, au hazard, *à la guarda di Dios*, *a Dios y aventuros*, à la gorda de Dieu !

Haïlò, *helo*, hélas.

De cela maniri, *desta manera.*

Certains temps des verbes :

LE FUTUR de l'auxiliaire *estar*, (ESTRE OU ÈTRE).

Je seraï	Yo sere
Te serai	Tu seras
A sera	Aquel sara (1)
No serons	Nos seremos
Vo seris	Vos sereys
I seran.	Ellos seran.

A L'OPTATIF.

Que je seia	Yo sea
Que te seie	Tu seas
Qu'a seie	Aquel sea
Que no seions	Nos seamos
Que vo seïs	Vos seys
Qu'i seian.	Aquellos sean.

LE PRÉSENT de l'auxiliaire AVOIR, *haver.*

J'aï	Yo he
T'òs	Tu has
Al ha	Aquel ha
Nos ons	Nos hemos
Vos eïs	Vos heys
Is han	Aquellos han.

(1) Le pronom *a*, du patois, est évidemment le contract de *aquel*.

Digitized by Google

L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, dont nous n'avons pu trouver l'équivalent dans le latin, a une origine commune avec l'espagnol :

J'amarïns	Yo amaria
T'amariòs	Tu amarias
Al amarit	El amaria
Nos amarions	Nos amariemos
Vos amariòs	Vos amariades
Is amarian.	Ellos amarian.

LE FUTUR ÉGALEMENT :

Je vaudraï	Yo valdré
Te vaudrais	Tu valdras
A vaudra	El valdra
No vaudrons	Nos valdremos
Vo vaudris	Vos valdreys
I vaudran.	Ellos valdrean.

Même analogie pour les verbes suivants :

Espedii, *espedir*, dépêcher, se défaire de quelqu'un, de quelques affaires.
Guettò, *agucytar*, guetter.
Affetô, *afeytar*, aiguiser, appointer.
Arpeï, *arpear*, arpenter, herser.
Essartó, *ensartar*, travailler (la vigne), d'enfilade.
Laborò, *laborear*, labourer.
Liò, *liar*, lier.
Plourò, *lliorar*, pleurer, o moille, *llioug*, il pleut.
Injaulò, *enjaular*, tromper, flatter.
Panò, essuyer, *panuelo*, mouchoir de poche.
Parò, apparó, *parar*, arrêter, se garantir, attraper.
Pelò, *pelar*, peler.
Pinò, *peynar*, peigner ; un pino, *peyne*, peigne.
Picotò, *picotear*, béqueter.
Pizi, *pisar*, fouler, battre avec une hie (la terre dont on fait des murs).

Digitized by Google

Può, *puodar*, tailler (la vigne). Prova, *provenna*, preuve, provin.
Quittò, *quitar*, quitter, ôter.
Rechinò, *rechinar*, crier, se débattre.
Robò, derobò, *robar*, ravir, dérober.
Piquó (se) *picarse*, se piquer, se passionner pour ou contre quelque chose.
Boccò, *aboccar*, baiser, embrasser.
Gaussò, *gozo*, joie, se rire de quelqu'un.
Môllò, *mollear*, mollir, se relâcher, cesser les poursuites, môlà me, lâche-moi.
Feri, feru, *Ferir*, frapper, blesser.
Agreï, *agradeur*, agréer, avoir pour agréable.
Batailli, *batallar*, combattre, anheler, avoir de la peine.
Brotò, *brotar*, bourgeonner
Brisi, *brisar*, briser.
Abimò, *abismar*, gâter, détériorer.
Petassi, *apedazar*, raccommoder.
Affanò, *affanar*, gagner avec peine.
Savi, *saber* (*b* pour *v*), le latin *sapere*, savoir.
Vaïr, *ver*, voir.
Chaïre, *caer*, *cadere*, tomber.
Hòchi, *hachear*, hâcher, réduire en morceaux.
Ingeniò (s'), *ingeniar*, s'aviser de, imaginer.
Forci, *forza*, s'efforcer.

Je retrouve encore parmi les noms usuels :

Villajo, villord (lo) villetta (la), *villar*, *villorio*, *villoria*, bourg, hameau.
Grangi, granja, grangì, *granja*, *grangero*, ferme, métayer.
Tarrin, bien tarrin, *terrino*, un immeuble,
Renta, renti, *renta*, *rentero*, rente, rentier.
Jornò (la), *jornada*, une journée.
Viajo, *viage*, voyage.
Visajo, *visage*.

Digitized by Google

Risò, *risa*, *risada*, faire une risée.
Cavalla, *cavalla*, jument.
Polla, pollet, *polla*, *pollado*, poule, poulet.
Tortola, *tortolo*, tourterelle.
Torre, torriau, *toro*, un taureau.
Miron (lo), *miron*, le chat qui guette, *mira*.
Rat, rata, *rata*, un rat, une souris.
Sarvigna, *salvagina*, gibier, venaison.
Frutta, *fruta*, lo frutti, *frutero*, fruit, fruitier.
Noï (ina). de nuè, *nuez*, des noix. Noyella, *nochielo*, ivraie (racine, *nochielo*, noir).
La pitansi, *pitanza*, ration, salaire, nourriture.
Pan, man, patta, pansa, *pan*, *man*, *pata*, *pansa*, pain, main, patte (d'un animal), le ventre.
Gorda-migi, *guarda-mangiar*, mublo, *mueble*, meuble.
Planchi, *plancha*. lame mince de bois ou métal.
Lousa, lousò, *enlosar*, pierre mince et plate dont on fait des pavés et couvertes de murs.
Cipa, *cepo*; serpa, *zarpa*, un cep, une serpe.
Serra, scie, de *serrar*, scier.
Follieta, *fulleta*. un septier, mesure. Roquilli, *rosquilla*, idem.
Pala, palissada, *pala*, *palizada*, pêle, palissade.
Silli, *sileria*, lieu où l'on enferme les vases vinaires ; le cellier, cuvier, d'où le français, cellérier, sommelier.
Vaissella, vaisselì, *vaxilla*, vaiselle ; *vazar* (d'où bazar), étalage (en espagnol *b* et *v* se confondent).
Jupa, jupon, *jupon*; jaquetta, *jaqueta* ; coïffi, *coffia* ; mantilli, *mantilla*, jupe, jupon, jacquette, coiffe, mantelet.

Je borne ici ces citations, dont j'aurais pu indéfiniment accroître le nombre, si j'eusse voulu y comprendre une foule de noms d'origine commune avec l'italien. Mais, tel que je l'ai présenté, ce tableau, tout imparfait qu'il soit, suffira pour démontrer combien notre branche romane se rapproche de celle espagnole. Tout ce que j'ai emprunté à celle-ci, n'était à autre fin. F. MONIN.

A continuer.

Digitized by Google

LA FONTAINE DU DIABLE

PRÈS VALENCE (Drôme)

I

Les *Beaumes !* A ce nom seul, on sourit dans notre gracieuse ville, car il semble tout imprégné de senteurs agrestes, de douces brises et de champêtres souvenirs. Les *Beaumes !* A ce nom seul, l'esprit se reporte avec délices dans un vallon ravissant, dans une petite Helvétie que Dieu a placée non loin de Valence, où l'ombrage des peupliers royalement élancés, des érables, des mûriers, des saules et d'autres grands arbres, s'étale auprès de vastes prairies dont l'opulence ne peut être contestée, et sur le bord de ces eaux si limpides que leur transparence est une séduction de plus pour ce lieu enchanteur.

Cette plaine radieuse, tout enamourée du soleil, se trouve au bas d'un coteau verdoyant appelé Lautagne, que l'on peut gravir par de petits sentiers chers aux jambes fines des jeunes bergères et des chèvres malicieuses, ou par une belle route contournant la montagne, d'où l'on découvre une imposante perspective sur la vallée du Rhône, les ruines si pittoresques du vieux manoir de Crussol, les âpres rochers du Vivarais, la tour mélancolique de Soyons, que poétise une légende, les hauts-fournaux de la Voulte, qui rappellent que l'industrie a

Digitized by Google

aussi sa place au milieu de cette magnifique et solennelle nature.

Du côté opposé, l'œil du touriste aperçoit la chaîne des Alpes dauphinoises et reste en admiration devant le grandiose de ces belles montagnes, devant leurs teintes variées, leurs couleurs tantôt d'un sombre azur, tantôt d'un bleu lazuli, auxquelles se mêlent des nuances de granit rose ou des reflets d'or, que le soleil couchant leur envoie comme des baisers d'adieu.

Puis, lorsqu'on redescend dans le délicieux vallon, on retrouve avec transport l'ombre, la verdure, les fleurs, les petits ruisseaux que courtisent les libellules, pour s'y plonger dans un bain matinal ou pour folâtrer à l'aise tout à l'entour. On regarde les clochettes bleues qui se balancent, les marguerites, qui sont heureuses d'aspirer la brise, les douces violettes embaumant les airs, et l'on s'assied, écoutant la chanson nouvelle des chardonnerets sémillants, des merles audacieux, des linots, du pinson, de la fauvette, quelquefois du rossignol, et l'on écoute encore, et l'on voudrait écouter sans cesse, adorateur que l'on est de toutes les blondes choses, de tous les sourires de la terre et du ciel !

Or, un soir de juillet de l'année 15.., la vallée des Beaumes était recouverte d'un voile orageux, qui dérobait les charmes qu'elle laissait voir d'ordinaire aux étoiles mystérieuses et à la lune argentée ; mais reine des nuits et astres divins avaient disparu ; le ciel était d'un noir de mauvais augure ; le tonnerre se faisait entendre avec des grondements sourds, pour répondre à des éclairs rapides, se pressant les uns les autres, comme pour une magique illumination. Le mistral, que nous octroie bénévolement la Provence, soufflait, ce soir-là, à déraciner les arbres ; et les nuages de se déchirer en zigzags

Digitized by Google

de feu avec plus de célérité encore, et les éclats de la foudre de devenir plus terribles ; — c'était beau d'une beauté sublime, mais épouvantable. Enfin, les cataractes du ciel s'ouvrirent, une pluie torrentielle vint inonder la plaine et fouetter les rideaux d'un carrosse, véhicule encore si rare à cette époque, dont les chevaux s'arrêtaient net quelquefois ou bondissaient de frayeur.

— Jacques, allez toujours, disait une belle voix de femme, nous arriverons bien, cette nuit, au castel d'Etoile.

On était alors sur le chemin qui conduit de Valence aux *Beaumes*, mais du côté de ce quartier appelé Faventines, où l'on peut voir les plus belles eaux des alentours. Tout à coup, des cris d'adolescent s'élevèrent :

— Pour Dieu ! madame, n'allez pas plus loin, ou il vous arrivera malheur !..

— Qu'est-ce donc ? reprit la voix de femme.

Soudain, entre deux grands éclairs, les interlocuteurs s'aperçurent, et ces mots se croisèrent vivement :

— Oh ! la belle dame !..

— Oh ! le joli garçonnet ! Comment te nommes-tu, petit ?

— André le blondin, pour vous servir, madame.

— Que fais-tu là, dans cet affreux moment ?

— J'aime l'orage et je voulais en jouir ; moi, je n'ai peur de rien, mais il faut que je vous avertisse du danger.

— Et de quel danger, bonhomme ?

— Dam ! vous êtes près de la *Fontaine du Diable* ; il n'est pas prudent de passer là, un soir d'orage. Venez dans ma maisonnette, qui n'est pas éloignée ; venez, je vous en conjure, je vous expliquerai la chose, et ma mère sera heureuse de vous faire bon accueil.

Digitized by Google

— Eh bien ! sois notre guide, car nous nous fions à toi, mon angelet.

André le blondin examina cette machine inconnue, monta sur le siége, à côté du cocher, et, avec la hardiesse de son âge, prit, de ses petites mains brunes, les rênes des chevaux; bientôt on fut en présence de sa cabane.

— Mère, cria le jeune garçon, je t'amène une grande dame, comme je n'en ai jamais vue, tant elle est belle !..

— Soyez la bienvenue, madame, dit une paysanne à la douce voix, et avec plus de politesse que l'on n'en eût attendu d'une campagnarde : Veuillez entrer, vous prendrez un cordial, vous vous reposerez longtemps, et vous laisserez passer la tempête.

La belle dame descendit de voiture, ayant avec elle une personne de distinction qu'elle appelait : mon amie.

— Je vous remercie de tout cœur, ma bonne femme, de votre hospitalité ; vous voyez que je l'accepte avec empressement. Mais où suis-je donc ?... je crois rêver... ne portez-vous pas la coiffe bretonne !

—Oh ! si, madame ; c'est, qu'en effet, je suis des environs de Saint-Malo ; j'étais venue en Dauphiné avec la première femme de M. le comte de Faventines, à qui j'étais très-dévouée, ayant été élevée dans son château natal. Elle me maria auprès d'elle ; je fus la nourrice de son enfant. Mademoiselle Madeleine est la noble sœur de lait de mon fils.

— Et elle est bien jolie, allez ! mais moins que vous, pourtant, madame, dit André, en joignant les mains...

— Petit courtisan naïf !... Ah ! je connais la famille de Faventines ; j'admire comme toi le gracieux visage de la fille aînée du comte. Je suis bien aise d'être venue chez d'aussi braves gens, car j'ai entendu faire l'éloge de la jeune comtesse, trop tôt descendue dans la tombe, et

Digitized by Google

puisque vous êtes la nourrice de sa fille, je n'en demande pas davantage pour jouir de ma halte sous votre toit.

Yvonne apportait sur la table une de ces liqueurs de ménage que possèdent toutes les fermes en Dauphiné, pour les cas imprévus, pour chaque fois où l'on a besoin d'un réconfort. Mais la grande dame ne voulut, elle et sa compagne, qu'un simple verre d'eau, au grand désappointement de maître André.

Celui-ci ouvrait de grands yeux, il dévorait du regard l'imposante créature qui lui paraissait une reine. La voyageuse avait, en effet, une beauté spendide. A la clarté de la lampe, le profil de sa figure offrait le type idéal des statues grecques; mais rien n'égalait la magnificence de ses yeux ; ils étaient à eux seuls quelque chose de si merveilleusement admirable, avec leurs rayons exceptionnels, qu'on en était comme fasciné. Sa prestance avait une noblesse infinie, et son costume de velours noir faisait ressortir encore l'éblouissante carnation de son visage et la rare perfection de ses formes.

L'étrangère s'aperçut aisément de l'effet qu'elle produisait sur ses hôtes. Elle sourit, d'un sourire où il y avait beaucoup de bienveillance attendrie.

— André le blondin, dit-elle au gentil bonhomme, sais-tu que l'on t'a donné un surnom bien mérité? mais ces jolies boucles d'or iraient mieux à une jeune fille; pourquoi les as-tu volées, chérubin? Et elle caressait la tête charmante où son image était entrée déjà avec passion.

— Est-ce là votre unique enfant, ma bonne? ajouta-t-elle.

— Oui, madame, à l'heure qu'il est, car j'ai perdu Jean-Marie, son frère, plus âgé que lui de cinq ans. Impossible de me consoler de ce deuil... bien qu'André soit

Digitized by Google

un fils empressé pour moi. Mais que dis-je ? j'en ai deux autres, sa sœur de lait d'abord, mademoiselle de Faventines, et puis un premier nourrisson, le fils d'une famille bourgeoise de la ville, un beau garçon, s'il en est, le plus intelligent, le plus brave jeune homme de Valence. Je les aime aussi, voyez-vous, comme si je les avais sentis palpiter dans mes entrailles. Oh ! oui, madame, Yvonne a trois enfants et tout son bonheur est de les voir, quelquefois, réunis dans sa demeure. Alors c'est une grande fête; mon mari, absent depuis deux jours, est aussi très-heureux de cela, car, je puis vous le dire, Pierre est le meilleur des hommes. D'ordinaire, il travaille aux champs, puis on l'emploie chez M. de Faventines, et avec la rente viagère que nous a léguée notre chère comtesse, nous vivons tranquillement, sans rien désirer de plus.

— Yvonne, vous me convenez tout à fait; j'aime déjà votre cœur simple et droit; je me sens joyeuse dans votre chaumière, sous votre bon regard, sous celui de votre aimable enfant ! Quel bonheur que l'orage nous ait amenées ici ! n'est-ce pas, ma toute belle, dit l'étrangère, en s'adressant à sa compagne de voyage.

— C'est vrai, duchesse, je voudrais toujours y rester avec vous; mais si vous m'en croyez, nous profiterons de notre nuit orageuse et... charmante, pour demander à notre petit hôte les secrets de la *fontaine du Diable.* J'avoue que ce nom m'a intriguée.

— Ainsi que moi, chère amie; nous allons nous renseigner là-dessus auprès de notre mignon candide. Voyons, mon enfant, pourquoi l'abord de cette fontaine est-il si redoutable ?

— Ah ! c'est tout une histoire... Mais tenez, mesdames, voilà qui me sauvera, en vous racontant, mieux que je ne saurais le faire, ce qui cause de la frayeur à

Digitized by Google

plus d'un. C'est une chansonnette composée par mon frère Joseph, le beau jeune monsieur dont vous parlait ma mère tout à l'heure. On l'appelle comme ça : poète... mais moi je lui dis Joseph tout court, en l'embrassant, et il aime bien son petit André.

— Chante-nous donc cette complainte, mon joli gars !

Et de sa voix pure et vibrante, l'enfant de quatorze ans entonna ce qui suit :

LA FONTAINE DU DIABLE PRÈS VALENCE, (Drôme).

Quand l'ouragan, dans la vallée,
Mugit, de sa voix désolée,
Que tout est noir, bien noir, bien noir,
Lorsque la nuit étend ses ombres,
N'entendez-vous pas des cris sombres
Pleins d'un sinistre désespoir ?

Le Diable vient, esprit de haine,
Auprès de l'étrange fontaine
Qu'on dota de son nom maudit,
Et dès qu'une fillette passe,
Il la lance au loin dans l'espace,
Un brun farfadet me l'a dit.

Car jadis une Catherine,
De la plus ravissante mine,
Refusa de donner de l'eau
Pour étancher sa soif brûlante,
Et sa prunelle étincelante
Foudroya le timide oiseau.

Elle tomba, la jeune fille,
Que l'on disait la plus gentille
De tous nos riants alentours ;
On l'enterra dans la prairie;
Quelquefois son ombre chérie
Redemande ses heureux jours !

Digitized by Google

A peine quinze ans !.. la pauvrette
Possédait une exquise tête ;
Bientôt son cœur allait s'ouvrir
Au soleil de l'amour peut-être,
Mais la suave fleur champêtre
Dut, hélas ! trop tôt se flétrir.

Ne venez pas, la nuit, seulettes,
Blondes Jeannes, brunes Lisettes,
Auprès de l'antique abreuvoir,
Car le Diable rirait, sans doute,
De se trouver sur votre route,
Et se vengerait un beau soir.

Le timbre sonore du garçonnet faisait un contraste charmant avec les roulements du tonnerre qui ne cessaient point, et l'on eût dit une voix d'ange, s'élevant, dans toute sa grâce et son ingénuité, comme pour apaiser le Dieu des tempêtes.

Lorsqu'il eut fini, la duchesse dit en riant :

Ah ! çà, mon ami, tu nous prenais donc pour des fillettes de quinze ans, faciles à enlever, lorsque tu as voulu nous sauver d'un péril imaginaire, en vrai petit chevalier que tu es ?

— Oh ! madame, vous êtes assez belle pour exciter l'envie du diable !...

— En vérité, on dirait que tu sais la cour !.. Quelque moment nous visiterons ensemble la fameuse fontaine ; tu seras notre cicerone, c'est-à-dire que tu nous conduiras... Mais, qu'est-ce que j'aperçois sur cette petite table ?.. des ébauches en terre glaise... un portrait... des fleurs... dites-moi ce que cela signifie ?

— Madame, notre André s'amuse quelquefois à de petits essais de sculpture. Il est allé chez un artiste, l'a vu travailler, et l'enfant a pris beaucoup de goût pour ces sortes de choses.

Digitized by Google

— Ce qu'il fait est déjà très-gentil, pour n'avoir reçu aucune leçon... Mais quelle est cette image? Vraiment, on peut la reconnaître... c'est Madeleine de Faventines, je crois ?..

— Oui, madame, c'est sa sœur de lait... il a tracé ce portrait de souvenir, pour la fête de mademoiselle, qui doit avoir lieu le 22 de ce mois.

— Mais j'y songe, dit la duchesse vivement... il faudra que je m'occupe d'André... Il y a des indices de talent dans son travail. Mon Dieu! si je le plaçais un jour, à Paris, chez notre grand sculpteur Jean Goujon ?

— Ah ! madame, dit Yvonne, me séparer de mon enfant !

— Pourtant, si c'était dans son intérêt ?.. Que dit-il, lui, de ce projet-là ? Voyons un peu.

Les yeux de la duchesse rencontrèrent ceux du jeune André fixés sur elle avec enthousiasme, avec une expression extatique. L'artiste se révélait dans ce regard ; il n'osait pas parler, mais son œil noir parlait pour lui.

Yvonne avait des larmes plein les yeux; toutefois, il y avait aussi, dans ses appréhensions, comme une sorte d'orgueil maternel. André s'en aperçut et lui jeta ses bras autour du cou :

— Ne pleure pas, ma bonne mère, dit-il, en lui donnant de gros baisers. Ton André t'aime avant toutes choses, mais il serait si joyeux de devenir sculpteur! Et quand tu verrais dans notre église une belle statue de la sainte Vierge faite par moi, comme tu serais fière, n'est-ce pas ? Je travaillerais pour tes vieux jours, et je ne vous oublierais jamais à Paris, toi et le père!

Qu'il était gentil, le blondin, dans ses naïves supplications ? Tout à coup il se mit à genoux devant la duchesse :

— Madame, dit-il avec une ferveur touchante, ouvrez-

Digitized by Google

moi les portes de ce ciel que je rêve depuis quelque temps, le ciel des artistes ! devenez ma protectrice !.. je ne serai point ingrat ! C'est Dieu lui-même qui vous a envoyée sur ma route !

Alors, comme pour lui donner le baptême de l'art, la duchesse se pencha vers l'enfant et déposa un baiser sur son front.

— Cher petit, dit-elle, si tu savais comme j'aime à protéger les artistes ! c'est mon plus beau privilége et ma plus douce occupation. Je vais penser à toi, sois-en bien persuadé. Et vous, Yvonne, ayez confiance, nous ferons quelque chose de votre fils.., il sera un peu à moi, voilà tout.

— André vous aime déjà tant, madame ! il n'est pas difficile de deviner cela.

— Ecoute, mon gars, voici l'aube qui se lève ; l'arc-en-ciel apparaît à l'horizon ; nous allons bientôt nous quitter, mais tu viendras me voir, dans quelques jours, à Etoile, et lorsque tu te présenteras au manoir, tu demanderas simplement : *Madame Diane ;* tu seras reçu aussitôt.

— Et elle lui tendit sa belle main blanche, que l'enfant baisa avec transport.

— N'oublie pas ce nom de Diane, entends-tu ?

— Oh ! madame, il est écrit dans mon cœur...

Tandis que les voyageuses remontaient en voiture, Yvonne et André leur envoyaient des saluts naïfs et de chaleureuses bénédictions.

II

A trois semaines d'intervalle, par une délicieuse après-midi, la nature rayonnante étalait ses fantaisies ado-

Digitized by Google

rables et paraissait se reposer dans son bonheur. Une brise du nord avait rafraîchi l'atmosphère, l'azur du ciel resplendissait; le calme des champs avait cette mystérieuse douceur qui enivre l'âme, et toutes les voix de la création semblaient vous bercer, vous bercer encore, avec leurs cantilènes d'amour.

Nous nous retrouvons dans le quartier de Faventines, non loin d'une maisonnette entourée de grands arbres et toute chargée de lierre, de volubilis, de jasmin et d'autres plantes grimpantes. Il est quatre heures du soir. Au travers de ces épaisses branches de saule, voyez, dans une prairie, une femme en costume breton, assise au bord de l'eau; elle file une quenouille de chanvre, tandis que ses moutons et sa chèvre broutent l'herbe odoriférante. C'est notre nouvelle connaissance, oui, c'est Yvonne, avec sa coiffe blanche aux larges bords, son air avenant et ses manières pleines de douceur.

Aux pieds de la Bretonne, se trouve également assise une ravissante jeune fille de quatorze ans, et tout en elle respire la distinction, une ineffable bonté et le charme suprême de l'adolescence. La tête a de suaves contours; les cheveux, d'un beau noir, ruissellent sur un cou charmant, pour en relever encore la blancheur mate. Quant à la couleur de ses yeux, Yvonne assurait que la comtesse de Faventines, en portant ce trésor dans son sein, avait dû rêver souvent à l'océan breton, parce qu'elle en avait donné toutes les nuances aux prunelles de sa fille. Dans leur expression, il y avait parfois une indicible mélancolie, mais de beaux rayons d'or venaient les illuminer tout à coup avec les illusions de la jeunesse et les reflets d'une intelligence d'élite.

Qu'elle était jolie, la mignonne! si jolie que l'on aurait voulu être alors un petit sylphe malin pour aller,

Digitized by Google

d'une aile légère, caresser amoureusement, et plutôt dix fois qu'une, cette figure de satin blanc et rose que l'on ne pouvait voir sans en être ravi. La jeune fille avait ses mains charmantes sur les genoux d'Yvonne, et ses longs yeux frangés de noir achevaient de lui traduire ses paroles et ses douces pensées.

— Que je suis bien près de toi, nourrice! disait-elle, ta petite Madeleine ne t'oubliait pas au couvent, où l'on m'aime beaucoup d'ailleurs, mais elle est fièrement contente d'être en vacances, pour te mieux voir à son aise. Aussi, combien de visites t'ai-je voulu faire depuis ma sortie du pensionnat! N'est-ce pas tout naturel?

Je crois que mon père m'aime un peu, ajouta-t-elle, après un instant de silence, mais il est presque toujours en voyage ou chez le roi de Navarre, son ami, et Mme de Faventines, ma belle-mère, est si froide pour moi, que mon jeune cœur a besoin de venir se réchauffer auprès du tien!... Et puis, j'ai une blessure qui n'est pas encore guérie... Ah! que je regrette ma mère, moi qui ne l'ai pourtant jamais connue!... Mais l'on m'en a tracé un portrait enchanteur, et j'ai sa radieuse image dans ma chambre, où je l'embrasse tous les jours!

Nourrice, tu sais bien que je ne puis pas être jalouse; mais, vois-tu, j'ai l'âme serrée, malgré moi, lorsque je vois ma belle-mère idolâtrer ma sœur et que je songe qu'elle me regarde à peine, moi qui n'ai jamais reçu des caresses maternelles!...

Ah! pardon, nourrice, je me trompais!.. J'ai eu ta tendresse, tes baisers, ton amour!.. pardon mille fois, car je t'afflige! pardon! je te fais pleurer!..

Et la gentille enfant essuyait avec ses lèvres les larmes de la pauvre Yvonne.

— Tu es ma seconde mère, toi! mais parle-moi de

Digitized by Google

l'autre, je t'en prie, parle-moi d'elle, nourrice, parle-m'en toujours !.. Dis-moi si je lui ressemble et si elle m'aurait aimée ?..

— Ah ! certes, ma chérie, vous êtes son portrait frappant, peut-être encore plus du côté de l'âme que du corps, et quant à vous aimer, qui donc ne le ferait pas ?.. Il faut le cœur dur de Mme de Faventines, il faut vraiment son égoïsme pour résister à l'affection que vous inspirez dès l'abord !

— Mère Yvonne, je prends souvent dans mes bras ma jeune sœur, je la caresse, je lui dis tout ce que mon amitié pour elle me suggère, mais l'enfant, élevée par sa mère, est indifférente et ne répond pas à mes avances. Ecoute, nourrice, lorsque vient la nuit, et que je réfléchis combien je suis délaissée, je sanglote sur mon oreiller, en appelant ma mère... Quelquefois j'ai cru la voir dans mes songes ; elle était plus belle que jamais, je t'assure ; elle penchait sa tête sur moi, m'embrassait longuement et murmurait : Madeleine !.. Madeleine !... d'une voix si douce, que rien au monde ne pourra jamais effacer cet accent délicieux... pas même...

La jeune fille s'arrêta... mais Yvonne, avec la double vue de l'amour maternel, sourit finement, regarda Madeleine et ne répondit pas.

— A propos, nourrice, je voudrais te conter quelque chose qui me paraît inexplicable. Depuis mon retour, tu sais que j'ai vu deux fois, ici, mon frère Joseph. Eh bien ! il n'est plus le même avec moi. Ne suis-je pas sa sœur, cette petite Madeleine qu'il aimait tant, et avec laquelle il a joué dans son enfance ?.. Il pâlit et rougit tout à la fois et ne me dit pas grand'chose... sa main a tremblé en serrant la mienne... c'est à n'y rien comprendre ! Il ne m'aime peut-être plus, ou bien il est malade ?..

Digitized by Google

— Chère enfant, votre frère Joseph est grand aujourd'hui, et les soucis arrivent...

— Alors, pourquoi ne les dit-il pas à sa Madeleine?.. Je n'ai pas changé, moi, je ne changerai jamais !...

—Vous l'oublierez, mamzelle, quand vous aurez épousé le jeune baron de Crussol...

L'enfant se leva d'un bond :

— Qui parle de me marier avec le fils du seigneur voisin ?.. On peut me briser le cœur, mais l'enchaîner contre ma volonté, jamais ! Je suis tout à la fois dauphinoise et bretonne; c'est dire que j'ai l'indépendance et la fierté de mes deux pays !... c'est dire que Madeleine de Faventines devine sa destinée et que l'on ne réussira pas à immoler son âme de toutes les façons !..

La jeune fille s'était transfigurée; elle avait une véritable auréole; c'était l'ange de l'innocence pressentant le dévoûment et l'amour ; c'était la femme qui se révélait par son côté le plus noble ; on se fût mis à genoux devant elle.

Yvonne la considérait avec affection et respect. Elle savait tout ce que son enfant avait dans le cœur de qualités précieuses; elle en était fière, elle l'admirait peut-être plus encore que si elle eût été sa propre fille, et n'était pas fâchée, du reste, de comprendre pour qui la noble enfant allait garder son amour.

— Mais je te rends triste, mère, dit Madeleine, entrons maintenant dans ta maisonnette, et parle-moi de mon frère André.

Chemin faisant, la nourrice raconta la scène de l'orage ; elle dit que le jeune garçon s'était rendu à l'appel de la belle dame et qu'il se trouvait en ce moment à Etoile.

— Le château d'Etoile ! madame Diane !.. mais il s'agit

Digitized by Google

de la fille du comte de Saint-Vallier, de la duchesse de Valentinois, ni plus ni moins !.. Voilà André bien sûr d'arriver à la gloire en entrant chez le fameux Jean Goujon. Nous connaissons madame Diane de Poitiers. Elle est hautaine avec les courtisans, mais très-bonne avec ses inférieurs ; je suis persuadée qu'elle protégera son petit compatriote.

Une fois dans la maison, comme on discourait chaudement sur l'avenir d'André le blondin, Yvonne sourit de nouveau... un jeune homme de haute taille se trouvait sur le seuil de la chaumière.

— Entrez, mon fils, dit-elle avec joie.

Le beau Joseph, car c'était lui, s'avança vers elle, l'embrassa sur les deux joues, et se tournant vers Mlle de Faventines, il s'inclina aussitôt, lui prit la main, qu'il baisa tendrement, et s'assit devant sa nourrice et sa sœur.

Il eût été difficile de trouver une plus belle tête, surtout sous le rapport du rayonnement de l'intelligence. Sur son front très-élevé, dans son regard bleu, plein de mâle profondeur et de vive lumière, le génie éclatait. Cette expression originale et saisissante était tempérée toutefois par un air de bonté charmante et d'incontestable franchise. Une moustache d'un brun clair ornait sa lèvre, qui respirait la douceur, et ses cheveux châtains, relevés sur son grand front, lui seyaient à merveille. L'ovale et la pâleur de sa figure avaient un cachet de distinction native. Il était beau, spirituel et tendre; trois qualités que les cocodès de nos jours ne possèdent guère. Sa voix était particulièrement harmonieuse, — une voix de poète ! — elle avait des inflexions caressantes qui venaient d'une belle âme. Ses dix-neuf ans avaient sonné depuis peu. C'était le fils aîné d'une très-

Digitized by Google

honorable famille de Valence ; mais comme, dans la maison du comte de Faventines, grâce à sa morgue excessive et à celle de sa seconde femme, on prisait surtout les quartiers de noblesse, et que les parents de Joseph ne possédaient que l'aristocratie de l'esprit et du cœur, il en résultait que le jeune homme n'avait que des entrées fort rares dans cette demeure blasonnée.

Cela eût bien peu affligé notre beau rêveur, mais depuis que Madeleine était revenue du couvent, c'était autre chose ! Hélas ! il n'osait venir la voir que chez leur bonne nourrice.

Il ne faudrait pas juger du talent poétique de Joseph par la bluette que nous avons citée plus haut, et qui ne signifie rien. Oh ! de grâce, ayez une meilleure idée de son savoir-faire. Après les devoirs de sa position, — car il travaillait, en qualité de secrétaire, dans la maison de l'échevin, lorsque le soir était venu, que les étoiles scintillaient au ciel, le mélodieux rossignol se mettait à sa fenêtre, Là, enivré de l'imposant spectacle des nuits et des émotions nouvelles d'un premier amour, il murmurait des vers charmants. Les grandeurs de la nature avaient pour lui mille attraits ; il préférait la campagne à la ville, profitant de ses moments de loisir pour aller rêver dans les champs et boire les parfums de l'air.

Revenons dans la chaumière d'Yvonne ; on était à s'observer en silence, lorsque la nourrice s'écria gaîment :

— Eh bien ! pourquoi se taire ainsi ?.. N'avez-vous donc rien à vous dire, Madeleine et Joseph ?..

Celui-ci devint pâle et commença par ces mots :

— Mademoiselle..... savez-vous qu'André aura un heureux sort ?..

— Vous me dites *mademoiselle*, comme à une étran-

Digitized by Google

gère ! appelez-moi donc toujours Madeleine, ou vous allez me faire pleurer !,.

En effet, la jeune fille prit son mouchoir, y cacha sa jolie tête et sanglota malgré elle...

— Aussi, Joseph, pourquoi causez-vous du chagrin à ma mignonne ?... Elle a raison : vous devez vous souvenir que vous êtes frère et sœur !

Madeleine se mit gentiment sur les genoux de sa nourrice, comme lorsqu'elle était petite fille et qu'elle voulait se faire gâter, s'appuya sur l'épaule d'Yvonne, et, à travers ses doigts effilés, elle regarda ce que pouvait penser celui qui occupait déjà sa jeune âme.

Mais le beau Joseph n'y tint pas : — Madeleine, dit-il avec tendresse, je suis désolé d'avoir fait couler vos larmes... Hélas ! vous devenez grande, et une énorme distance nous sépare...

— N'en croyez rien, Joseph ! Ah ! je vous en conjure, laissez-moi penser que vous êtes comme autrefois, à l'époque si douce où vous aimiez votre jeune sœur, où vous le lui disiez souvent, où vous l'appeliez aussi votre petite femme... Ai-je oublié cela? Non ! non ! je m'en souviens toujours !

Joseph pâlit davantage ; ses beaux yeux se fermèrent un instant, comme pour revoir un rêve caressé plus d'une fois... Soudain il tressaillit :

— Puisque vous le voulez... puisque tu le veux, Madeleine, je serai moins triste... mais, pour Dieu ! parlons d'autre chose...

Et souriante, câline, adorable, la jeune fille l'interrogea en ces termes :

— Mon frère Joseph, ne chantes-tu donc plus, dis-moi ? Tu sais que je raffole de tes poésies ; elles me paraissent les sons les plus harmonieux que mon oreille

Digitized by Google

puisse écouter ici-bas!.. J'apprends la harpe au couvent, mais ta lyre idéale me semble bien préférable. Et puis, c'est toi qui chantes, entends-tu?... c'est toi, Joseph, c'est toi!.. et ta petite sœur n'admire rien comme tes vers, parce qu'ils viennent de ton cœur si bon! de ton cœur dans lequel je veux une place... parce que, tiens!.. je ne sais plus que te dire...

— Madeleine, je chante encore, surtout depuis vos vacances... vous êtes mon ange inspirateur!...

— Voyez-vous cela!... Oh! j'en suis bien heureuse!. Et qu'ai-je donc inspiré, mon Dieu?

— C'est un secret, Madeleine, un secret que je dois garder pour moi seul...

— Voilà! on me regarde toujours comme une petite fille... Pourtant, n'ai-je pas quatorze ans passés? je veux savoir quel est ce mystère...

Pour dérouter l'enfant, Joseph lui parla de certaines poésies étrangères au sujet principal de ses douces chimères, et Madeleine se déclara satisfaite. Les confidences fraternelles allaient bon train, lorsqu'une joyeuse voix se fit entendre.

— Mère, je pars, dans quelques jours, pour Paris, avec madame Diane, et j'entrerai chez maître Jean Goujon.

Le blondin aperçut Madeleine et Joseph, et leur donna une franche accolade, après en avoir fait autant à sa mère.

— Est-il heureux de nous quitter, cet ingrat, dit Yvonne.

— Vois-tu, maman, c'est pour notre bonheur! Comme dit madame Diane, je suis créé pour l'art; depuis bien des jours, je le sentais! il faut que je travaille, que je suive ma vocation... c'était écrit, là-haut! mais un jour,

Digitized by Google

vous viendrez près de moi, avec le père, et nous ne nous quitterons plus.

— André, raconte-nous ta petite excursion à Etoile, dit Madeleine.

— Mamzelle... d'abord il faisait bien beau temps, et c'était plaisir que d'entendre les oiseaux babiller dans les bois de chênes qui avoisinent le château de Bressac, sur le chemin dont les détours conduisent au joli village de Lavache. Il vous venait des bouffées d'air pur dans lesquelles le thym et le serpolet entraient pour beaucoup. Je faisais un peu l'école buisonnière sur un monticule ou sur le bord d'un petit sentier, pour admirer le paysage.

— Poète aussi, murmura Joseph en souriant.

— Oh ! si tu avais été là, mon frère, comme tu aurais joui ! Enfin, je me dis pourtant que madame Diane m'attendait peut-être ; je pensai à mes travaux futurs et je crus me sentir des ailes. Je volais, je volais à travers la distance, lorsque tout à coup, je me trouvai devant le castel d'Etoile.

— Madame Diane, s'il vous plaît ?

— A-t-il de la chance, celui-là ! Aller droit vers la belle duchesse ! C'est peut-être que l'on veut en faire un page... il est assez gentil après tout !.. Viens donc, blondin, ajouta le valet, sans se douter qu'il me donnait mon vrai surnom.

J'étais un peu troublé à l'idée de me trouver devant la grande dame ; aussi, je ne sais trop par quels couloirs on me fit passer. Mais, Jésus-Dieu ! je crus être en paradis, lorsqu'on ouvrit la porte du salon dans lequel se trouvait madame Diane. C'est si magnifique ! c'est si beau ! plus beau encore que chez vous, mademoiselle Madeleine Mais le luxe de l'appartement disparut pour moi, lorsque je vis l'admirable duchesse. Tout de suite, je tombai à

Digitized by Google

ses genoux, comme pour l'adorer. Elle se mit à sourire, en disant à une dame bien charmante aussi : — Voilà mon petit protégé, comment trouvez-vous ses cheveux d'or? N'est-il pas ravissant ?

— Et tu as bien retenu tout cela, remarqua Yvonne, en menaçant, de son doigt maternel, le narrateur ingénu.

— Parce que cela valait mieux que des sottises, ma mère, dit l'enfant; — André le blondin, continua la grande dame, ton père consent-il à te voir partir avec moi, pour que je te place chez notre célèbre sculpteur?

— Si telle est votre bonté, madame, mon père ne s'y oppose pas.

— Alors, je t'emmène dans huit jours, mais auparavant nous irons voir la *fontaine du Diable*.

Quelle ne fut pas ma joie lorsque madame la duchesse me fit admirer ses statues, ses œuvres d'art et qu'elle me dit, pour m'encourager : — Mon jeune ami, tu feras comme cela ; conserve toujours l'espérance!

J'étais fou de bonheur, si bien que, dans mes transports, je m'écriai, hors de moi : — Oh! oui, madame, je vous le promets !

— « *Anch'io son pittor!* » murmura encore Joseph.

— Bravo, dit Madeleine, viens que je t'embrasse, mon frère André.

— Ah! j'oubliais de vous dire qu'au château d'Etoile, on m'a servi une si belle collation, que je n'osais guère y toucher, vous pouvez m'en croire. Mais ce qui m'a inquiété beaucoup, c'est lorsque madame Diane m'a glissé cette bourse pleine d'or entre les mains.

— Non! non! madame, ai-je dit vivement, ma mère ne le souffrirait pas.

— Ecoute, André, je suis comme ta marraine, à pré-

Digitized by Google

sent, tu es devenu mon filleul, par conséquent, tu dois m'obéir.

Cette somme est moitié pour tes vêtements nouveaux, moitié pour acheter une jolie robe à Yvonne et une veste à ton père. Porte-leur cela de ma part; dis-leur que j'irai, un de ces jours, goûter le lait de leur chèvre, avant de visiter *la fontaine du Diable*. Il n'y avait plus moyen de refuser; voilà donc la bourse, ma mère; je suis heureux de te l'offrir.

Le bon Pierre revenait des champs, Madeleine s'élança vers son père nourricier, mit sa main délicate dans la rude main noire du brave homme : — Je vous embrasse enfin, dit-elle, il est si difficile de vous rencontrer, mon vaillant travailleur.

— Vous êtes le sourire de notre chaumière, mamzelle, s'écria-t-il avec émotion, et vous aussi, Joseph, mon cher fils !

André raconta de nouveau son histoire. On fit mille projets d'avenir; on voyait Paris en perspective; mais Pierre déclara qu'il ne quitterait jamais sa maisonnette et le Dauphiné, son pays.

— Vous avez raison, mon père, dit Joseph, rien n'est beau en France comme notre province. Vous autres, hommes des champs, vous êtes plus près de la nature et vous la comprenez mieux; vous avez cet amour si saint et si doux pour le sol qui vous a vus naître, cet amour que je ressens fortement aussi et que je conserverai jusqu'à la mort.

III

L'habitation du comte de Faventines, située dans le quartier de ce nom, était très-belle et d'apparence anti-

Digitized by Google

que. La rigide main du temps et le souffle âpre des révolutions ont passé là, si bien qu'il n'en reste aujourd'hui aucun vestige.

Elle était spacieuse, agréable au coup d'œil et flanquée de deux tourelles que des roses trémières décoraient d'une façon charmante. Un large perron conduisait à la massive porte d'entrée chargée de gros clous de fer, comme c'était alors l'usage pour les aristocratiques demeures. On pouvait appeler cela le château de Faventines, sans encourir le reproche d'exagération. Mais l'entourage surtout était délicieux. Une allée ombreuse composée de vieux marronniers gigantesques se trouvait en face de la maison et un petit bois taillis lui donnait sa fraîcheur. Des hautes fenêtres sculptées, les yeux avaient l'avantage de se reposer doucement sur le tapis de velours vert des prairies les plus magnifiques, bordées de roseaux et de frênes. Des peupliers d'Italie secouaient leur feuillage pâle sous les caresses du ventelet, en se mirant dans les eaux claires.

On avait d'ailleurs pour voisinage ces *Beaumes* tant aimées des Valentinois, ces *Beaumes* dont on était les réels seigneurs, et, il faut bien le dire, celle que les paysans reconnaissaient surtout pour châtelaine de ces lieux favorisés du ciel, c'était l'aimable, la jolie Madeleine de Faventines, et non sa raide et maussade belle-mère

La comtesse était un de ces types pleins d'arrogance, infatués d'eux-mêmes, lesquels sont antipathiques au suprême degré. Ses traits avaient une régularité inflexible, qui tenait du marbre. Son œil gris montrait suffisamment par ses reflets d'acier, une parenté bien sensible avec les yeux de la race féline. Lorsque sa bouche essayait un sourire, ce sourire faisait mal, tant il était forcé et peu

Digitized by Google

naturel. Avec cela, une pédanterie bien accusée pour le temps, un esprit aussi revêche que sa personne, une absence complète de sentiments généreux, et par-dessus tout une hauteur qui n'admettait que des esclaves au dessous d'elle. Aussi, était-elle détestée de toute sa maison.

Malgré son manque d'agréments, elle se croyait une créature privilégiée, parce qu'elle était l'héritière de je ne sais quel opulent seigneur, qui, en lui donnant une dot splendide, lui avait fourni des armes contre l'être infortuné dont l'existence était rivée à la sienne.

Il est vrai que le comte de Faventines savait se dérober à ces liens cruellement importuns, en voyageant presque sans cesse, et en allant visiter, quelquefois, comme nous l'avons dit, le spirituel Henri de Béarn, à sa petite cour de Navarre.

— Quel malheur se disait-il, que je sois allé chercher, aux confins des Pyrénées, cette irascible femme, pour succéder à ma première compagne, si douce, si belle, si dévouée, et morte, hélas! avant le temps.

Il s'attendrissait alors, pensait à sa jeune fille Madeleine, mais comme il était fort léger, il voulait s'étourdir, oublier ses chagrins de ménage, oublier tout, même l'enfant charmante qui l'eût consolé, et il repartait pour ses longues pérégrinations, dans lesquelles il dépensait des sommes folles.

De son côté, la comtesse n'était point en reste. Sa vanité affichait le plus grand luxe, un équipage royal, un train de maison somptueux, un nombreux domestique, des fantaisies ridicules, et la sultane se prélassait, trônait, se pavanait au milieu de ces folies, qui lui paraissaient du plus grand air.

Elle n'aimait rien au monde que ces caprices; pardon,

Digitized by Google

elle semblait aimer, à force d'adulations, une petite fille de neuf ans, aussi mal douée qu'elle, mais qui avait le beau privilége à ses yeux de lui devoir le jour.

Comme la gentille Madeleine faisait, à son insu, ressortir, par le contraste, tous les défauts de sa jeune sœur, il s'en suivit que la comtesse ressentit une haine invétérée, une affreuse jalousie contre notre ange. Le père voulut protester, mais voyant que la méchanceté de sa femme s'augmentait alors, il n'osa plus rien dire, et fit comme tout le monde : il trembla

Ce n'était qu'à la dérobée qu'il embrassait parfois sa première fille, le portrait vivant de celle qu'il n'aurait point oubliée, si l'état de ses finances n'avait exigé un second mariage, nn mariage brillant au point de vue de la fortune.

Son audacieuse moitié le savait bien et ne négligait aucune occasion de le lui reprocher. Elle menait la maison comme elle l'entendait, c'est-à-dire selon son caractère fantasque. Lui, la créature passive, obéissait, se courbait, se taisait, et s'échappait au plus vite de cet enfer maudit. Un chérubin y apparaissait de temps en temps. Alors, la comtesse, craignant la comparaison avec sa petite Elisabeth, isolait Madeleine. La pauvre enfant venait chercher des consolations auprès de ses bons parents nourriciers.

Il y avait cependant un point sur lequel les époux de Faventines étaient admirablement d'accord. C'était l'orgueil du nom et de la race. Leur écusson était leur dieu, et, pour cette jolie Madeleine qu'ils traitaient si froidement, ils rêvaient une opulente et magnifique union, qui flatterait leur amour-propre en l'éloignant de la demeure paternelle.

Le monde, qui se laisse prendre au dehors, parce qu'il

Digitized by Google

n'a qu'un regard superficiel, croyait naïvement, en voyant cette existence quasi-princière, que rien n'était plus heureux que mademoiselle de Faventines, d'autant que chacun en faisait un touchant éloge. Ah! certes, jamais éloge mieux mérité, mais jamais aussi prisme plus trompeur que celui avec lequel on s'imaginait voir dans sa jeune vie !

D'ailleurs, la comtesse, auprès des étrangers, savait jouer tous les rôles, et se serait même fait passer pour victime, pour peu qu'on lui eût aidé dans ce stratagème. Mais comme elle n'était nullement sympathique, tout en ne soupçonnant pas l'entière vérité, on ne pouvait arriver à la plaindre.

Laissons ce portrait aux sombres couleurs, pour revenir à un sujet plus intéressant.

Le comte de Faventines, sa femme et leur Elisabeth etaient dans les Pyrénées depuis quelques jours. Madeleine restait au logis, avec la gouvernante et deux autres bonnes qui l'adoraient. Dans ce moment-là, elle se trouvait à travailler dans sa chambrette de jeune fille, nid délicieux qui reposait le regard et faisait sourire ! Il était bleu tendre, avec de légers rideaux blancs, au travers desquels se tamisait notre lumière méridionale. La porte-fenêtre gothique, enguirlandée de roses, s'ouvrait sur une petite terrasse qui contenait des vases de fleurs, soignés par Madeleine avec amour. La plupart ne lui avaient-ils pas été offerts par Joseph ? — Une cage, suspendue au balcon, gardait prisonnières deux aimables fauvettes, à tête noire, dont la voix suave éveillait si doucement Madeleine ! Encore un don du frère bien-aimé ! Aussi les préférait-elle à tout le reste de ses petites possessions.

Ses richesses naïves consistaient en une mignonne bi-

Digitized by Google

bliothèque, véritable objet d'art; en quelques peintures assez bien réussies, ayant pour sujets des enfants, des paysages et des fleurs. Au milieu de tout cela, le portrait de sa mère, gracieuse et belle comme une madone de Raphaël, le portrait de sa mère s'épanouissait pour recevoir les témoignages d'une touchante adoration. Puis, à côté, on pouvait voir une simple ébauche, mais bien précieuse pour son jeune cœur, l'image de Joseph, sculptée à miracle par les mains novices d'André le blondin! Oh! l'univers entier était là pour Madeleine.

Sur sa petite table, non loin d'un délicat travail de broderie blanche, se trouvait un manuscrit souvent feuilleté. C'étaient les premières poésies de Joseph, les premiers élans d'une âme privilégiée. La jeune fille les avait voulues, comme un trésor qu'elle pouvait apprécier, et tout son bonheur était de les lire et de les relire. Auprès de l'enfant, une belle harpe savait encore parler d'harmonie; pendant que les doigts blancs et fins de mademoiselle de Faventines erraient sur les cordes frémissantes, son esprit s'élevait dans un horizon plus vaste; c'était l'ineffable prélude de ce cœur d'or qui faisait battre le cœur d'un poète.

Son rêve était empreint des plus roses lueurs de l'adolescence, lorsqu'on frappa à la porte de la chambrette bleue.

— Entrez, dit Madeleine.

— Madame Diane de Poitiers vous attend au salon, mademoiselle, veuillez descendre,

Madeleine se présenta avec aisance, avec grâce, avec une dignité ingénue devant la duchesse.

— Ma belle enfant, je suis enchantée de vous voir!

Permettez-moi de vous embrasser, ma gentille fillette; je viens vous chercher pour une petite promenade à la

Digitized by Google

fontaine du Diable; mais auparavant, je veux causer avec vous. Vous êtes donc seule ici; ne vous ennuyez-vous pas ?

— Je cherche à me distraire, madame, et j'avoue que j'aime la maison où je suis née.

— N'êtes-vous jamais allée à Pau? connaissez-vous le roi de Navarre ?

— J'ai vu le magnifique pays dont vous me parlez, madame la duchesse, et mes parents m'ont menée une fois à la cour de Béarn.

— Eh bien ! comment trouvez-vous le prince ?

— Oh ! madame je ne m'en suis guère occupée, préférant de beaucoup admirer les belles montagnes pyrénéennes, la verdure des sapins, les jolies petites filles avec leurs capulets, allant, pieds nus, cueillir des fraises, s'en rougissant les joues, et me souriant pour montrer leurs dents blanches. — Cependant, je dois dire à la louange du roi que tous les paysans que j'ai vus m'ont fait son éloge, les larmes aux yeux.

La conversation se prolongea ainsi quelque temps, puis les dames se levèrent, pour se mettre en marche vers la chaumière d'Yvonne. André était sur la porte. Il s'élança à la rencontre des nobles visiteuses. Diane sourit, le baisa au front, en caressant comme d'habitude, ses opulentes boucles blondes.

— Te voilà, mon jeune artiste, dit-elle ; cela te fait-il plaisir de nous voir ?

— Oh ! Madame !... s'écria l'enfant, avec des yeux qui rayonnaient de bonheur, ma mère vous attendait tous les jours, qu'elle va être heureuse !

Yvonne parut bientôt avec Pierre ; leur accueil fut très-empressé, très-convenable et très-simple, c'est-à-dire de fort bon goût. La plus jolie vaisselle de leur dres-

Digitized by Google

soir s'étala sur une nappe d'une extrême blancheur; des vases remplis d'un lait savoureux furent servis avec du beurre, des compotes, du miel doré et le pain des jours de fête. Diane de Poitiers, son amie et Madeleine trouvèrent excellent le repas frugal, qu'un bouquet de fleurs magnifiques avait orné fort galamment.

— Il nous a manqué un convive, dit André; mon frère Joseph n'a pu venir, étant retenu chez M. l'échevin.

— Ah ! c'est vrai, ajouta la duchesse, pourtant je voudrais bien connaître ce charmant poète.

Comme on se levait de table, notre beau Joseph arriva. Il y avait dans sa démarche, dans sa tenue, tant de distinction, il s'inclina avec tant de douce dignité et de courtoisie de bon aloi, sans afféterie aucune, que Diane fut frappée de la prestance et de la beauté hors ligne du jeune homme.

— Monsieur, j'ai entendu parler de vous d'une telle façon que je désirais vivement vous voir.

Joseph s'inclina de nouveau, plus gracieusement encore.

— On vous dit brillant chanteur et sur votre front cela est écrit en caractères ineffaçables. Donc je vous salue poète ! je le fais avec un sincère plaisir; j'adore la poésie qui nous berce, qui nous fait rêver en adoucissant nos chagrins; j'aime la belle nature, source de toute poésie, et je reviens joyeuse à Etoile, parce que la campagne, qui entoure mon castel est charmante. Mais, avez-vous au moins quelqu'un qui vous comprenne comme moi ?

Les grands yeux bleus étincelants de Joseph s'arrêtèrent, avec une passion naïve, sur l'adorable visage de Madeleine. Diane surprit cet éloquent regard et sourit doucement.

— Voilà donc la muse, dit-elle; elle est parfaitement

Digitized by Google

choisie ! C'est bien cela ! Et vous aimez aussi les vers, ma jolie enfant ? j'aurais dû m'en douter. Votre âme n'est-elle pas poétique au suprême degré ? Continuez à être l'inspiratrice de notre aimable poète. C'est une mission véritable, une mission que j'eusse enviée, je l'avoue. Mais ne me lirez-vous point de vos œuvres, monsieur Joseph ? Votre portefeuille n'en renferme-t-il aucune aujourd'hui ?

— Madame la duchesse est bien bonne. Je n'ai vraiment là qu'une modeste pièce de vers sur la princesse Madeleine de France, fille de François Ier, morte en Ecosse, et morte de regret d'avoir quitté le pays !

— Ah ! montrez-la moi, dit vivement Diane.

La duchesse la lut avec émotion : — Je la garde dit-elle, pour la porter au roi, qui pleure toujours sa fille chérie. Pauvre enfant immolée ! elle n'avait pas dit son secret d'amour ! on la maria à un prince étranger, et les brouillards d'Ecosse lui ont glacé le cœur, en préparant le linceul de la tombe...

Mais acheminons-nous vers la *fontaine du Diable* et trève aux tristes pensées.

C'était aussi l'avis d'André le blondin ; il était joyeux de pouvoir montrer à sa *belle dame*, comme il l'appelait toujours, les vertes prairies, les ombrages, les ruisseaux, qui faisaient un décor champêtre à sa maisonnette blanche. Le long du chemin, il vous avait de ses paroles moitié enfantines, moitié sérieuses, qui amenaient un sourire sur la bouche fièrement arquée de Diane.

En marchant près des saules, en cueillant de petites fleurs, on arriva devant la fontaine *du Diable*. On la voit encore avec sa source très-forte et d'une limpidité inaltérable. Elle coule au pied d'un coteau, sortant d'une grotte d'environ trois mètres de hauteur sur deux de

Digitized by Google

large. Pour la voir, on descend plusieurs marches d'escaliers usées par le temps. La voûte est solidement bâtie; elle a dans ses fissures des herbes folâtres, gracieuses arabesques que la main de la nature ne néglige pas de placer aux endroits les plus sombres, comme pour réjouir les passants. Car elle est noire, cette grotte, et le regard, en y plongeant avec curiosité, ne peut en voir la fin. Lorsqu'on est au bas de la source, on y sent une incomparable fraicheur. Le miroir de l'eau, se prolongeant au loin en des ruisseaux charmants, laisse apercevoir des plantes aquatiques appelées par les paysans : des *berlhes* ; ils s'en servent comme remèdes. Ces plantes sont du plus beau vert d'émeraude et du plus gracieux dessin.

Mais ce que cette fontaine a de particulier, c'est le grave et sonore écho de sa grotte profonde. Il semble que c'est une voix surnaturelle qui vous répond lorsque vous l'interrogez. Ce mâle accent mystérieux vous saisit, et cependant, vous le demandez encore : — Esprit de l'abime, parle-moi !... Qui es-tu ?... D'où viens-tu ?... Que se passe-t-il là-bas ?... Pourquoi ton nom à cette source si pure ?... Le sais-tu seulement ?... Oh !... oh!... va-t-t'en !... va-t-en !...

On essaya l'écho devant la duchesse, ce fut cet éveillé d'André le blondin qui, sans façon, proposa ceci :

— Que chacun dise bien haut le nom de la personne qu'il aime le mieux, pour moi, je commence :

— Madame Diane !... madame Diane !!...

— Oh! l'enfant ! dit la duchesse ; pardonnez cette folie, ma chère Yvonne, car vous avez toujours la première place dans son cœur !

— A ton tour maintenant, mon frère Joseph, continua André.

Digitized by Google

Mais le jeune homme était trop poète pour lancer à tous les vents, à tous les buissons, le nom adoré qu'il gardait au fond de son âme, comme un ineffable trésor. Il devint pâle et ne répondit pas.

— Eh bien ! dit Diane de Poitiers, je vais choisir deux noms charmants qui me plaisent beaucoup :

— Madeleine !... Madeleine ! Joseph !!... Joseph !!...

Vous plaindrez-vous de ce que ces deux noms sont réunis par moi, dit-elle en souriant ?

— Oh ! non, madame ! — et le frère et la sœur baisèrent la main de la duchesse.

J'ai oublié de dire qu'il y avait autrefois, *à la fontaine du Diable*, à sa dernière marche d'escaliers, et attachée à une chaîne de fer, une écuelle destinée au pauvre qui passait là, et qui pouvait se désaltérer sans recourir au creux de sa main. Diane y déposa une pièce d'or :

— Ce sera pour le premier indigent qui voudra boire à la source, dit-elle.

Car Brantôme avait raison d'écrire :

« Elle était fort débonnaire, charitable et aumô-
» nière. Il faut que le peuple de France prie Dieu qu'il
« ne vienne jamais favorite de roi plus mauvaise que
» celle-là, ni plus malfaisante. »

Adèle SOUCHIER.

A continuer.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

ROUSOU, par Marie SÉBRAN.

(1 vol. in-18 jésus, chez Didier et Cᵉ, 35, quai des Augustins).

Voici un délicieux petit livre qui nous révéle un écrivain véritable que bien des sympathies vont accueillir.

Quand même l'un et l'autre nous arrivent de Paris, je réclame pour eux le droit de cité dans la *Revue du Lyonnais*, et je vais dire les motifs de cette prétention exceptionnelle.

Mme Marie Sébran, l'aimable auteur de *Rousou*, a certainement toutes les distinctions et toutes les élégances du vrai Paris, j'entends celui que nous avons tous aimé et rêvé aux beaux jours de notre jeunesse, non ce Paris hurleur, débraillé, incendiaire, que la Commune nous a fait haïr, mais le Paris brillant qui apparaissait à nos aspirations d'autrefois comme le centre des belles choses et des grands esprits, celui qu'on appelait sans contradiction la capitale du monde civilisé.

Mais si l'auteur de *Rousou* est essentiellement parisienne par la tournure élevée de son esprit et le rare mérite de son style naturel à la fois et plein d'art, on goûte, en lisant son œuvre, je ne sais quoi de salubre, de serein et de calme, une sorte de saveur champêtre qui dénote une origine provinciale dont au reste on ne se cache point.

Nous savons de plus que, soit modestie de femme, soit ignorance de son beau talent, celle qui se cache sous le pseudonyme de Marie Sébran n'aurait jamais affronté les honneurs de la publicité sans les encouragements, nous devrions dire sans les excitations d'un ami qui se fait gloire d'être Lyonnais.

A ce double titre, *Rousou* est du domaine de notre Revue.

Mais qu'est-ce que *Rousou*, je vous prie?

Je ne saurais mieux répondre à cette question qu'en citant textuellement l'avant-propos de l'auteur :

« Ce n'est ni un roman ni un récit fantaisiste, c'est l'histoire « ou plutôt la vie réelle d'une de ces femmes des champs qui ont « pris à la nature où elles vivent sa suave poésie, sa grandeur

Digitized by Google

« sauvage et qui, sans s'en douter, sont tout simplement su-
« blimes.

« Une partie de sa vie se passa près de la mienne : encore
« enfants toutes deux, nos âmes se mêlèrent daus un grand acte
« religieux. Cette union, cimentée devant Dieu, entre la petite
« paysanne et l'enfant plus élevée selon le monde, ne fut jamais
« brisée.

« Quand, mariée, je m'éloignai du pays, et que, plus tard
« encore, les événements et les malheurs m'eurent séparée à
« tout jamais de ce cher coin de terre où je laissais une partie
« de mon cœur, comme l'hirondelle qui revient une fois au
« moins au nid natal, je m'échappai une fois aussi vers la de-
« meure maternelle, et près de là, toujours où je l'avais laissée,
« je retrouvai cette sœur d'un jour.

« Aujourd'hui il me semble bon de retracer simplement sa
« triste histoire, et de faire revivre, autant qu'il est en moi, cette
« douce et mélancolique et charmante image qui flotte toujours
« au milieu des mirages ou des rêves disparus de ma jeunesse,
« comme un de ses plus frais et de ses plus pénétrants souve-
« nirs. »

Vous avez, en ces quelques lignes, l'avant-goût et comme le spécimen de tout le livre ; la forme en est charmante, et le fonds, sans aventures et sans artifice, saisit et émeut comme tout ce qui est simple, c'est-à-dire vrai.

Si vous avez le goût délicat, ouvrez *Rousou*; vous en achèverez sûrement la lecture, et vous verrez que rien n'y dément ce gracieux préambule.

Aimez-vous la nature? Marie Sébran la sent avec l'âme d'un poète et elle la rend avec un merveilleux pinceau, non-seulement dans ses harmonies générales, mais dans ses nuances les plus délicates et les plus variées. Le murmure des bois, le gazouillement des oiseaux, le tintement de l'*Angelus*. la goutte brillante de rosée, le brin de mousse que le pied foule, la petite fleur qui se cache sous l'herbe, tout vit et tout charme dans le *cher coin de terre* où se déroule la touchante histoire de Rousou.

Digitized by Google

L'étude du cœur humain vous attire-t-elle? Vous trouverez dans ces ravissantes pages une grande finesse d'observations, des caractères tracés de main de maître, de la passion vraie et profonde, des dévouements qui s'ignorent, des natures de paysans contenues et fortes, des éclats de conscience qui saisissent, comme l'indignation de ce vieux père que la trahison de son fils frappe d'un coup mortel. « Je n'avais qu'un fils, dit-il d'une voix sourde, je n'en ai plus. »

Etes-vous enfin de ces esprits religieux et graves qui cherchent en toute œuvre littéraire un résultat supérieur, un souffle moral qui inspire et élève les âmes? Vous vous convaincrez bien vite que l'impression générale de *Rousou* est non-seulement charmante, mais saine comme la nature, et religieuse comme la résignation et l'esprit de sacrifice.

Et toutefois *Rousou* n'est ni un livre de religion ni une thèse de morale; c'est un récit véridique et attrayant, sans prétention de prosélytisme, mais qu'on ne lit pas sans désirer d'être meilleur.

Il se peut même qu'en le lisant vous notiez en souriant tel tableau ou telle image dont la femme aimable qui l'a écrit aurait pu faire, pensez-vous, le sacrifice; mais fussiez-vous sévère comme un casuiste, ou dévot comme saint François de Sales, il est impossible que vous ne soyez pas frappé de tout ce qui se dégage de pur, de noble et de vraiment religieux de cette émouvante histoire de Rousou.

La douceur pieuse de cette fille des champs, sa résignation héroïque, son sublime dévouement, les modestes et fortes vertus de sa famille, les égarements même du fiancé qui l'a trahie, sa mort saisissante, tout élève l'âme et raffermit la conscience, dans cette œuvre vraiment remarquable, comme tout y charme l'imagination et le cœur. A. G.

PETITS VERS PHILOSOPHIQUES, par M. Léonce Mazuyer 1871 (1).

En présence des terribles menaces de la sauvagerie socialiste et des ridicules impatiences conservatrices, ces deux extrêmes

(1) Les mots écrits en lettres italiques indiquent les titres des diverses pièces.

Digitized by Google

de la société actuelle, on est vraiment heureux de rencontrer le bon sens sur son chemin et de pouvoir causer un instant avec lui. L'auteur des *Petits vers philosophiques* débute par le quatrain suivant :

Comme un passant qui sur la route
Siffle en marchant quelque refrain,
Parfois je fredonne un quatrain
Sans trop savoir si l'on m'écoute.

Quant à moi, j'écoute ce passant avec plaisir et je le suis dans sa marche. Il a commencé sa route avant la venue de la République, et son sifflet attaque *le gandin, le singe* qui prétend être le père de l'homme, *les tribuns et les conquérants*; il met ensuite en scène *un carme* défroqué dont on a beaucoup parlé, et enfin le voilà qui flétrit, à ma grande satisfaction, *la statue* dont on a fait un si énorme abus pendant le règne impérial :

C'est un étrange orgueil que celui qui peut croire
Qu'on se fait un grand nom avec un grand tombeau.
Le monument d'un mort n'embellit sa mémoire
Que si ce mort a fait quelque chose de beau.

Hélas ! rien n'est plus vrai, et si je passais en revue les statues que nous avons vues s'élever de nos jours, j'aurais un fameux sujet de satire. *L'équilibre* qui prouve que

Le bien entre le trop et le trop peu se *treuve*,

ainsi que le dit un vieux poète français, repose sur une grande vérité, et je ne saurais trop prêcher la modération à tous les partis conservateurs. Je ferai remarquer que cette pièce date de 1869 et donne des conseils aux excentricités impériales du *dernier Tarquin*.

A son tour, le *démagogue* reçoit un coup de fouet quand il devient prétendant au fauteuil de sénateur. Hélas ! nous avons vu plus d'un exemple de ce genre parmi les grands personnages de l'empire, et probablement nous serons encore témoins d'un semblable scandale. Ces importants personnages, flatteurs à outrance, se moquaient de *la bonne foi des traités*, et poussaient le maître à déclarer la guerre :

Et je soutiens que ces armées,
Dont la mort va rompre les rangs,

Digitized by Google

Ne se seraient jamais formées
Si les rois avaient été francs.
(Juin 1870).

Nous voici arrivés à *la déclaration de guerre :*

Maudit soit ce dix-neuf juillet
Où la guerre fut déclarée
De la Seine jusqu'à la Sprée.
Pour un assez maigre sujet.

Bientôt nous éprouvons un *premier échec*, malgré la bravoure de nos malheureux soldats :

Ils ont chargé, joyeux et braves,
Mais ils étaient un contre trois.
Les Allemands prudents et graves
S'étaient cachés dans les grands bois.

Ensuite vient le *deuxième échec* (*Sedan*), conséquence de la stupide imprévoyance de notre empereur :

Va ! tu seras maudit au ciel et sur la terre,
Maudit à tout jamais des vivants et des morts,
Toi qui fis pour toi seul cette terrible guerre,
Qui pourtant t'a laissé debout et sans remords.

Malgré tous nos malheurs, nous ne devons pas perdre l'espérance, et la *Providence du roi de Prusse* pourra bien avant peu faire éclater sa justice :

Quand un peuple devient fléau,
On voit bien vite son drapeau
Passer de la gloire à la honte.
Qui va trop loin est ramené,
Qui trop condamne est condamné.
La justice a toujours son compte.

M. Mazuyer traite de la *guerre à outrance ;* il nous conduit à Paris, *après le premier siége* et pendant *le second*, et nous signale les hordes de brigands arrivées au sein de la capitale :

Que veulent-ils enfin ces vautours et ces loups,
Dont plusieurs sont venus des forêts étrangères

Digitized by Google

Exercer dans Paris le métier de filous,
Et celui d'assassins qu'ils exploitaient naguère ?

Après le second siége, nous nous trouvons dans la *confusion*, et l'auteur s'écrie :

Ceci me fait songer au mauvais cas
Où nous ont mis le napoléonisme,
La jactance avec les avocats
Et le pétrole avec le communisme.

Il s'adresse alors *aux communistes* et leur fait cette prédiction :

Je vous prédis ceci, messieurs du communisme :
Si le niveau brutal devait passer partout
Sur la philosophie et le christianisme,
Priape est le seul dieu qui resterait debout.

Je ne donnerai aucune explication sur Priape, dieu de la jouissance matérielle, et je lis les vers sur l'*histoire moderne*, dans lesquels le poète met sous les yeux du lecteur des scènes qui ne permettent plus de croire au règne du progrès.

Je termine mon compte-rendu par la citation d'un quatrain qui me paraît saisissant d'actualité et que j'emprunte à une pièce intitulée : *Regrets* (p. 39) :

Un peuple sage se contente
De relier le neuf au vieux,
Au moyen des pierres d'attente
Que lui laissèrent ses aïeux.

Je recommande cette réflexion à mes contemporains, et je désire qu'ils comprennent que rien n'est facile comme la démolition ; mais quand il ne reste plus dans le bâtiment démoli aucune pierre d'attente, aucune fondation, la reconstruction devient très-pénible, et souvent même impossible.

Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Le docteur DESCURET

Le docteur Descuret est décédé à Châtillon d'Azergues (Rhône), le 27 novembre 1871, dans la 77e année de son âge.

Aucun journal de notre ville ne semble avoir eu connaissance de la mort de cet homme, aussi distingué par le caractère que par le talent, et qu'un long séjour dans nos pays avait fait, en quelque sorte, notre compatriote. Mais la *Revue du Lyonnais* qui s'attache surtout aux événements et aux hommes dont l'histoire gardera le souvenir, devait un juste hommage à la mémoire du docteur Descuret.

Jean-Baptiste-Félix Descuret naquit à Châlon-sur-Saône, le 4 juin 1795. Elève de l'école de médecine de Paris, il fut reçu docteur, en 1818, avec une thèse latine fort remarquée et ayant pour titre : *Dissertatio medica de studii commodis vel incommodis.* Vers la même époque, il obtint aussi le grade de docteur ès-lettres.

Pendant les trente années qu'il consacra à l'exercice de sa profession, le docteur Descuret se distingua non seulement par l'étendue de ses connaissances en médecine, mais encore par sa bienfaisance envers les malheureux. Les soins qu'il donna aux cholériques, en 1832, et son dévouement pour les pauvres secourus par le bureau de bienfaisance du 12e arrondissement, dont il fut, pendant plusieurs années, le médecin, lui méritèrent le titre de chevalier de la Légion d'Honneur, en 1845.

L'année suivante, le docteur Descuret venait habiter Châtillon d'Azergues. A peine avait-il fixé son séjour dans ce village, qu'il fut vivement ému par l'état de délabrement où se trouvait alors la chapelle du vieux château des sires d'Oingt. Aussitôt il usa de tout son crédit pour sauver, d'une destruction imminente, ce morceau remarquable de l'architecture romane du XIIe siècle, et ce fut ainsi que, dès l'année 1847, une décision ministérielle classait cet édifice au nombre des monuments historiques.

Désormais la conservation du monument, restauré aujourd'hui, est assuré Mais, en mourant, le docteur Descuret a voulu compléter une œuvre à laquelle il avait pris une si grande part; son testament renferme un legs d'une rente perpétuelle de 300 francs affectée aux frais d'entretien et d'ornementation de la chapelle de Châtillon d'Azergues.

Le docteur Descuret est mort avec les sentiments de foi vive et sincère qu'il avait manifestés hautement dans tout le cours de sa longue carrière.

Les loisirs de sa vie entière furent consacrés à la culture des lettres. Indépendamment du *Cornelius Nepos* de la collection Lemaire, dont il fut l'éditeur, en 1821, il a publié :

1° *La médecine des passions, ou les passions considérées dans leurs rapports avec les maladies, les lois et la religion* (Paris,

Digitized by Google

in-8, 1841). — Cet ouvrage, réédité en 1843, révèle chez son auteur une grande érudition, en même temps qu'une profonde connaissance du cœur humain ;

2° *Théorie morale du goût* (1847). — Ce livre, trop peu connu, renferme à la fois un traité de littérature et un cours d'esthétique;

3° *Les merveilles du corps humain* (1856), servant d'introduction aux deux ouvrages précédents.

Le docteur Descuret laisse aussi en portefeuille plusieurs ouvrages entièrement terminés, dont le titre seul nous révèle l'intérêt :

1° *Les médecins moralistes* ;

2° *l'Esprit de la grammaire*, et 3° ses mémoires sous ce titre : *Mémoires d'un vieux médecin*.

A. VACHEZ.

CHRONIQUE LOCALE

Si cela n'était pas arrivé, nous aurions été bien surpris, nous étions si bien préparés.

Voilà nombre d'années que nous glissions sur cette pente ; un peu plus ou un peu moins, nous prenions tous part à la dégringolade ; il fallait bien un jour arriver au fond du précipice.

Nous y voilà.

Regardons-nous.

— N'êtes-vous pas un peu fou, Monsieur ?

— N'avez-vous pas un petit grain, Madame ?

— Nous l'avons bien cherché.

— Nous l'avons bien mérité.

Dès le collége, nous rêvions révoltes et révolutions, nous commencions par nos pions et nos préfets, qu'en leur qualité d'autorité supérieure nous méprisions souverainement et à qui nous obéissions le moins possible.

A peine sortis de l'école, nous avons porté au Gouvernement les sentiments que nous avions pour nos professeurs. Ah ! le sergent de ville ! ah le gendarme ! fi donc ! quelle horreur !

Et le préfet, et le ministre. Dites donc, ils sont jolis ceux-là ! — Et puis au lieu de se créer sérieusement une carrière, on rêvait émeute en fumant sa pipe dans un bouge et en buvant l'absinthe, cette liqueur si chère à la jeunesse d'aujourd'hui.

On ne feuilletait plus de gros livres sérieux, mais on se délassait en lisant *Rocambole*.

Tel qui ne croit pas à *Barbe-bleue* et au *Petit-Poucet*, s'éprenait pour le courage et l'audace de ces hommes, qui, affiliés aux tuggs ou aux ténians, disposaient de trésors immenses, habitaient des souterrains aux mille circuits, prenaient d'incroyables déguisements, punissaient le crime, vengeaient l'innocence, pourfendaient les escadrons, dominaient les éléments et surtout tenaient en échec tous les pouvoirs.

Les pouvoirs étaient la bête noire de tout le monde, les pouvoirs réguliers s'entend, car pour tout ce qui était occulte et secret, on y prêtait volontiers les mains.

Alors les esprits se sont exaltés, les caractères se sont aigris. On n'est plus resté chez soi, on a eu besoin de surexcitations, de luttes et de contradictions, de veilles, de voyages, de plaisirs bruyants, de jeu, de musique cuivrée, de vaudevilles épicés ; on a négligé le travail, les fortunes se sont ébranlées,

Digitized by Google

et on a demandé à la politique, à l'association secrète, à tous les moyens les plus excentriques le pain de chaque jour, ou les places, les honneurs que le mérite seul n'eût pas accordés, la fortune qu'une vie humble et laborieuse eût seule donnée.

Puis, le monde lancé dans cette voie, on s'est trouvé en présence des Prussiens d'un côté, de la Commune de l'autre. L'Internationale a surgi armée de pied en cap et la terreur a saisi tous les esprits.

Quand l'industriel a eu des commandes, la grève est arrivée, mais le plus souvent la grève était inutile, le travail lui-même ne venait pas. Et on s'est demandé : Où allons-nous ! où sommes-nous ! Et on a vu la patrie humiliée, le fantôme de la dette et de la banqueroute grandissant ; la société en pleine décadence, la famille désunie, et le froid au foyer.

Et alors la folie a exercé ses ravages : on a battu la campagne, et tous les cerveaux ont semblé creux ou fêlés. Voilà où nous en sommes pour le moment.

Cela durera-t-il longtemps ? cela même aura-t-il une fin ? nous l'ignorons.

La corruption étant partout, les barbares prendront-ils Rome? les musulmans Byzance ? En attendant, les maisons de santé se remplissent et les médecins aliénistes n'ont jamais été si occupés ; serait-il vrai que Jupiter frappe de démence ceux qu'il veut perdre ? nous voilà bien !

A côté des figures pâlies, inquiètes, amaigries qui courent les rues, voyez dans les gravures de l'*Encyclopédie*, les figures calmes, honnêtes, reposées des ouvriers d'autrefois. Quel contraste ! Comme tous ces travailleurs, maçons, charpentiers, potiers, ces vendeurs, ces acheteurs, ces petits bourgeois, ces petits trafiquants, ces ménagères, ces servantes, ont l'air paisible sûr d'eux mêmes, contents de leur sort, peu inquiets de l'avenir.

C'est à se demander: Qu'avons-nous gagné? Ou plutôt: que n'avons-nous pas perdu ?

Et voilà que Lyon se prépare à une Exposition universelle, internationale comme on dit ; nous verrons les étoffes, les meubles, les machines, chef-d'œuvre de nos producteurs d'aujourd'hui. Etes-vous bien sûr que nous l'emportions en adresse, en goût, en intelligence, sur les ouvriers, les producteurs du siècle passé ? Hélas ! nous en doutons. Il en sera de la main d'œuvre comme des produits de la pensée. Nous nous moquons du Roi-Soleil, mais je ne vois autour du président de notre République ni Bossuet, ni Turenne, ni Poussin, ni Mansart, ni Lulli, ni Molière et notre Grand-Opéra de soixante millions, moins beau que Versailles, servira peut-être à représenter le *Canards à deux becs*.

On n'a pas encore joué le *Roi Carotte*, à Lyon, mais le *Trône d'Ecosse* a tenu assez longtemps l'affiche, que voulez-vous ? il faut bien servir ce qu'on a et surtout ce qui amuse le bon public.

Enfin nous sommes sortis du provisoire, en fait de Théâtre, s'entend. M. Danguin, qui dans un temps si difficile, a su maintenir nos deux scènes ouvertes, et à peu près fréquentées a obtenu, après des péripéties orageuses une prolongation d'un an, c'était justice, car notre cher Directeur avait vidé sa caisse à jouer devant un public distrait. Nous craignons même qu'un an ne soit un terme bien court pour organiser une troupe, monter des pièces et ramener les billets de banque dans sa caisse anémiée.

— L'Exposition de la Société des amis des arts s'est close le 17. La Société a fait de nombreux achats, surtout parmi les petites toiles représentant de petits sujets pour orner nos petits salons. Que ferait-on en effet d'une scène du Déluge, si un peintre avait l'audace d'aborder un pareil sujet.

Malgré le choix déplorable du local, la vente du cabinet Thierriat n'a pas été sans acheteurs; certains objets ont été bien vendus, d'autres ont été livrés

Digitized by Google

à un incroyable bon marché ; en somme, la société lyonnaise n'a pas été indifférente à la dispersion de ces œuvres d'art, réunies avec goût et en tente du beau.

La vente d'une autre galerie, celle du docteur Gilibert, une des plus belles de notre ville, a eu aussi le privilége d'émouvoir les amateurs. Un livret fort bien fait par M. Odier, a vivement intéressé par la quantité de noms illustres dont étaient signés les tableaux. La vente a eu lieu au profit de l'école de la Martinière, à qui M. Gilibert a légué sa fortune dans l'intention d'augmenter le nombre des pensionnaires du célèbre major Martin.

La ville a, dit-on, acquis, dans la vente Gilibert, un *Saint-Jérôme* de l'Ecole de Lucas de Leide, payé 850 francs et un *Paysage* attribué au Poussin, payé 3600. Voilà ce qu'en dit le livret :

— Une cavalcade de bienfaisance pour la libération du territoire aura lieu les 19 et 20 mai prochain. Tout fait présager une fête grandiose qui sera d'autant plus lucrative qu'elle suivra de près l'ouverture de l'Exposition et qu'elle aura pour spectateurs les nombreux visiteurs qui afflueront en ce moment.

— Le 7, la Société d'Education a tenu sa séance publique annuelle au Palais des arts. M. Ducurtyl, président, a fait un rapport sur les travaux des deux dernières années, et M. Doucet un compte-rendu des cinquante mémoires envoyées à la Société sur ce sujet mis au concours : « *Quels sont les moyens de donner de la dignité et de la fermeté au caractère.* »

C'est M. l'abbé Ginou qui a été l'heureux lauréat de cette année. M. le général Bourbaki assistait à cette cérémonie qui avait attiré une foule aussi nombreuse que bienveillante. La sympathie était partout.

— Le dimanche 10, les vastes galeries de l'Exposition universelle ont été ouvertes au public. Une foule sympathique et curieuse a, toute la journée, admiré ces voûtes légères, ces arceaux aériens, et circulé dans ce bâtiment de 1500 mètres de longueur, dont les aménagements s'achèvent avec rapidité, et qui, grâce à l'héroïque activité de la Direction, sera malgré tous les obstacles et malgré toutes les incrédulités, livré en temps promis aux exposants et aux visiteurs.

— C'est mercredi 20, que la candélabre du refuge de Bellecour a été allumé pour la première fois.

— Les Souscriptions pour la libération du pays ont donné lieu à des actes de générosité qui énorgueillissent et donnent espoir. Parmi les amis de la *Revue* nous pouvons citer M. Cherbouquet-Badoit, maire de Saint Galmier qui a donné 2000 francs et M. Paul Vidart, propriétaire de l'établissement hydrothérapique de, Divonne qui a souscrit pour 6500. Il y a encore des citoyens en France.

— Un de nos plus charmants écrivains dauphinois, Mme Louise Drevet, si connue par ses *Nouvelles et légendes dauphinoises*, fait paraître en ce moment le IVe volume de ces attrayants récits. Tout respire un profond amour du sol natal dans ces pages où l'histoire du Dauphiné est habilement mise à contribution, et, ce qui révèle autant de cœur que de talent, l'auteur consacre la vente entière de ce tome IVe à la souscription nationale. Talent et patriotisme feront le succès de ce volume que Lyon voudra connaître. Le Dauphiné séduit le touriste pour le moins autant que l'Ecosse, et l'histoire de ses profondes vallées, les chroniques de ses montagnes valent bien à notre avis, les légendes merveilleuses recueillies au foyer des Higlanders. Allons, chers lecteurs, les abeilles ont cueilli le miel, aux gourmets à le savourer.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

LES NUAGES DU DAUPHINÉ (1)

I

Le ciel a des splendeurs aux coteaux de Tibur :
Le mien, plus gracieux, a de jolis nuages,
Chevelus, arrondis, et d'un blanc mat et pur,
Qui, — tels que les agneaux en nos frais pâturages, —
Semblent se jouer dans l'azur.

Certe, il est somptueux, le ciel de l'Italie;
Toutefois, m'unirai-je à cet immense chœur,
Qui chante ses beautés, — qui partout les publie ?
Elles parlent aux yeux, — parlent-elles au cœur,
Comme mon doux ciel qu'on oublie...?

Le ciel de mon pays, sans doute est moins ardent,
Mais, gracieux à l'œil, et gracieux à l'âme, —
Il a le calme aspect du paisible Occident,
Et du rageux Vésuve il ne craint point la flamme,
Ni le dangereux accident.

(1) Souvenir triste et doux, nous avions reçu de notre chère collaboratrice *une Dauphinoise*, quelques jours avant sa mort, plusieurs poésies sur le Dauphiné. Nous les offrirons au fur et à mesure à nos lecteurs, certain de faire plaisir aux nombreux amis de ce talent si patriotique et si pur. A. V.

Digitized by Google

Lorsque, tel que la mer, mon doux ciel se moutonne,
Ou que la blanche nue, aux larges franges d'or,
Balance dans l'éther sa splendide couronne,
D'en haut descend la vie, et l'éclat du Thabor
Remplit l'espace et le fleuronne.

Le soir, *quand Apollon va saluer Thétys*,
Il laisse à la nuée un riche flot de pourpre ;
De festons éclatants, que répand Osiris,
Le front neigeux de l'Alpe avec orgueil s'empourpre,
Arborant les couleurs d'Iris.

Quelquefois, dans le ciel, l'œil, suivant le nuage,
A cru voir d'un château les tours et les remparts,
Des troupeaux cheminant, — un gracieux rivage,
Ou des soldats vaincus, fuyant de toutes parts,
Comme l'oiseau devant l'orage.

Et le vent, dispersant ces tableaux si divers,
Amenant, dans son vol, de nouvelles images,
Des choses que l'on voit, en ce bas univers, —
Sottes, pour la plupart, et quelques-unes sages...
C'est la médaille et le revers....

II

Il m'en souvient, — mon cœur en garde la mémoire, —
Deux amis, — par le temps, et l'un et l'autre atteints,
Me montraient la nuée, exquissant une histoire :
Puis, s'en allant, rapide, aux horizons lointains,
Peindre encor l'image illusoire.

Ces deux amis, c'étaient deux époux des vieux jours,
Ils s'aimaient comme au temps du récent mariage...
La dame, gracieuse et charmante toujours,
Avait encore alors son élégant corsage,
Sous l'ample robe en gros-de-Tours.

Digitized by Google

Le tricorne gentil, dont se coiffaient nos pères,
De l'époux abritait les nobles cheveux blancs.
Boucles aux fins souliers, — boucles aux jarretières ; —
Habit à la Française étalé sur ses flancs
Œil bleu si doux, sous ses paupières !

« *Le siècle avait deux ans* » lorsque nos vieux amis
De mes parents aimés amusaient la fillette,
Donnant vie aux vapeurs, — éphémères semis,
De la plaine éthérée, — et d'une historiette,
Egayaient ses regards ravis.

Oui, certe! il m'en souvient, — j'en ai douce mémoire.
Qu'il m'est bon quelquefois de revoir mon histoire !
. . . . . .

III

Mais où donc suis-je allée, en mon vieux souvenir ?
De mon ciel dauphinois je disais les nuages,
Doux cirrus ; — cumulus ; — parlant de l'avenir,
Et mandant jusqu'à nous les gracieux présages
Des biens dont Dieu veut nous bénir.

D'aucuns me railleront, me trouvant fort peu sage ;
Il diront que nos cieux, sombres et menaçants,
Nous apportent aussi l'impitoyable orage,
Qui sévit furieux, et nous laisse impuissants
Contre son implacable rage.

Oui, certes ! j'en conviens, — quelquefois à nos yeux,
Apparait la nuée, ignée et ténébreuse,
L'éclair trace sa voie, et la foudre en ses jeux
Gronde, se roule, éclate, — et tombe furieuse,
Sur les plus étranges milieux.

Mais Dieu sait ce qu'il fait quand il mande l'orage,
Qui chasse de nos vals les miasmes impurs ;

Digitized by Google

Qui fait le ciel plus bleu, — plus charmant le nuage, —
Plus chauds les rayons d'or,—les jours sereins plus sûrs,
Et rend au cœur tout son courage.

IV

De l'antique Ausonie admirez le beau ciel,
Sa coupole d'airain à l'aspect grandiose ;
Je lui préfère, moi, l'azur plus fraternel
Du voile que, sur nous, la main de Dieu dispose,
En son amour si paternel !

Le dôme est somptueux qui plane en Parthénope,
Mais charmante est la nue, au nacré rose et doux,
Ce gracieux péplum dont l'Ange s'enveloppe,
Quand il quitte le ciel, pour descendre vers nous,
Plus rapide que l'antilope.

Oui, « la Patrie est chère à tout cœur bien placé... ! »
Moi j'aime mon pays, — son ciel, — ses doux nuages.
Ce sont là, — je le sais, — amours du temps passé.
Soit ! — Je suis toute vieille et femme des vieux âges,
Ne vous l'ai-je pas confessé ?

Or, — vous savez cela, — toujours les vieilles femmes
Aiment longtemps et bien ce qu'elles ont aimé.
Si l'amour du pays s'éteint dans quelques âmes,
De ma Province encor mon cœur est tout charmé,
Bravant et sourires et blâmes

Une Daupainoise.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

(Suite) *

CHAPITRE IV.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Aperçu général — Rôle de l'Académie de Lyon. — Architecture religieuse : Saint-Just, les Chartreux, Saint-Polycarpe. — Architecture civile : entrée de l'Hôtel-Dieu, façade de l'Hôtel-Dieu sur le Rhône, loge du Change, le Théâtre, réparation de la façade de l'Hôtel-de-Ville, érection d'une statue sur la place Louis le Grand, grandes et belles maisons, de la Monce, Soufflot, Perret, Roux, Bugnet, Morel, Boulard, Delorme, Perrache, Morand, Loyer, Rondelet. — Améliorations et agrandissements de la ville — Sculpture : Nicolas Coustou, Guillaume Coustou, Thierry, Lamoureux, Perrache père, Chabry fils. — Peinture : Trémolière, Sarrabat, Pillement, Nonnotte, Cogell. — Les dessinateurs de fabrique : Revel, Donait, De la Salle, Picard, Bournes, Dechazelle, Bony. — Gravure : Pierre Drevet fils, Claude Drevet, Laurent Cars, des Rochers, Mauglard, Parizet, Daudet, Boily, Mermand, Seraucourt, Poily, de Boissieu. — Résumé.

La classification des faits par siècles offre de grands avantages pour l'histoire en général ; elle est défectueuse quand il s'agit des arts. Ainsi l'an 1701 ne détermine pas une modification dans les tendances des beaux-arts, et le dix-huitième siècle n'a un caractère original qu'à dater du règne de Louis XV. Il eût donc été logique de prolonger l'histoire des arts au dix-septième siècle jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Mais, à ne prendre que les tendances de l'art au dix-huitième siècle, à Lyon, nous aurions un tableau bien incolore : ne regrettons pas qu'une division chronologique, malencontreuse logique-

Digitized by Google

ment parlant, nous laisse quelques reflets du style académique que nous venons de voir dans tout son éclat.

De là une subdivision de l'histoire artistique du dix-huitième siècle en trois parties. Dans la première, l'influence du dix-septième siècle se soutient, et, si déjà une décadence apparaît, l'élan donné sous le règne de Louis XIV aux beaux-arts se sent encore : nous avons à nommer les Coustou, Lamoureux, Trémolière, Drevet.

Dans la seconde partie du dix-huitième siècle, un changement complet dans les mœurs amène un changement dans les beaux-arts. Il semble que les artistes sont heureux de ne plus avoir le joug d'un maître tel que Lebrun ou Mignard, et de s'abandonner à tous les caprices de leur fantasque imagination : ils se rient de toutes les règles et de tous les principes. La forme devient molle et maniérée ; une grâce affectée succède à l'ampleur et à la gravité du style académique; une ornementation tourmentée et mesquine remplace la simplicité des lignes ; le sensualisme domine la société et les arts, non pas le spirituel sensualisme du seizième siècle s'inspirant de l'antiquité mais un sensualisme réaliste qui se plait dans le faux et le bizarre.

Sous le règne de Louis XVI, une réaction provoquée par les excès mêmes de la licence, ramène l'art dans une voie plus sérieuse ; à la fin du siècle commence une véritable renaissance : Soufflot, Perrache, Nonnote, De Boissieu en sont les précurseurs à Lyon.

Entre le commencement et la fin du dix-huitième siècle, il n'y a pas à Lyon, hâtons-nous de le constater, une éclipse totale des vrais principes de l'art. En même temps que la dépravation du goût, née à Paris pendant la triste époque où le style rococo est en vogue, gagne les provinces, quelques hommes dont les noms demeurent une gloire

Digitized by Google

pour la ville de Lyon, se réunissent dans le but de maintenir le culte du beau et du vrai : nous voulons parler de l'Académie de Lyon (1).

Il ne faut pas chercher dans l'Académie de Lyon dès sa formation une section des beaux-arts : les lettres patentes, qui donnent, en 1724, le nom d'Académie des belles-lettres à la Société littéraire formée depuis le commencement du dix-huitième siècle sous le nom d'Athénée lyonnais, créent en même temps le titre d'Académie des beaux-arts pour la Société des beaux-arts qui avait été fondée par un certain nombre de savants et d'amateurs de musique. « Chacune de ces compagnies, disent les lettres patentes, tiendra ses assemblées séparément, et aura ses matières et ses fonctions différentes. »

Mais s'il était facile à l'Académie des belles-lettres de tenir ses séances à l'Hôtel-de-Ville (2), et à l'Académie des beaux-arts de siéger dans la maison du Concert (3), il leur était impossible de faire la sélection, ordonnée par lettres patentes, des études littéraires et des études scientifiques ou artistiques : les titres de réception à l'une et l'autre Académie devaient inévitablement plus d'une fois ouvrir aux mêmes

(1) Voir pour l'histoire de l'Académie de Lyon : le manuscrit de Bollioud-Mermet sur l'*Athénée de Lyon* ; l'*Histoire de l'académie* par Dumas; l'*Histoire monumentale de Lyon*, par Monfalcon, III, p. 12.

(2) C'est en 1726, que le Consulat donne une salle de l'Hôtel-de-Ville à l'Académie pour ses séances. En avril 1717, la première séance publique de l'Athénée avait eu lieu à l'archevêché.

(3) Cette maison située autrefois place des Cordeliers avait été construite par une Société lyrique, dite Société du Concert, qui s'était formée pour le développement du goût de la musique à Lyon, et qui avait ensuite appelé à elle des savants et des artistes, se transformant ainsi en Société des beaux-arts. La première séance publique de l'Académie des beaux-arts dans la salle attenant à la salle des concerts, fut tenue le 12 avril 1736.

Digitized by Google

candidats l'entrée dans les deux compagnies, car l'Académie des beaux-arts subdivisée en trois classes, mathématiques, physiques, arts, ne repoussait pas les savants et les artistes puisqu'ils s'occupaient de littérature. Une fusion entre les deux académies devint inévitable; elle eut lieu en 1758, et alors fut fondée l'Académie des belles lettres, sciences et arts de Lyon (1). A partir de cette époque, les beaux-arts ont une place déterminée dans les travaux de l'Académie, et il n'est pas une séance solennelle où il ne soit question d'architecture, de peinture ou de sculpture.

Ce sont les mémoires lus par les membres que l'amour ou la pratique des beaux-arts a appelés successivement dans l'Académie des beaux-arts de 1736 à 1758 et dans l'Académie des belles lettres, sciences et arts de 1758 à 1790, ce sont les discussions sur tant de questions intéressantes d'esthétique qui apparaissent comme des symptômes de la vie artistique à Lyon. De la Monce, Clapasson, Soufflot, Perrache et Nonnote ont écrit, sur l'architecture, la peinture et la sculpture, des dissertations fort remarquables (2); et, en dehors de ces exposés des vrais principes de l'art, que de piquantes observations, et que d'études sérieuses attestent le culte du beau dans notre Académie lyonnaise!

(1) La musique ne fut pas comprise dans cette fusion des lettres, des sciences et des arts. Dès 1748, la Compagnie des beaux-arts obtint, par lettres patentes, d'être désunie de la Compagnie du concert, et d'être appelée Société royale des beaux-arts : c'est cette Société qui se fusionna avec l'Académie des belles lettres. La Société du Concert continua de réunir les musiciens et les mélomanes.

(2) Un grand nombre de manuscrits existent à la bibliothèque du Palais Saint-Pierre et à la bibliothèque du Collége : Delandine, ancien bibliothécaire, en a publié un catalogue qui nous a été d'un grand secours.

Digitized by Google

Ecoutons Soufflot, en 1744 (1) parlant du goût en architecture :

« Il est une chose à laquelle, pour le malheur de notre siècle, on ne donne que trop le nom de goût, je parle de cet enfant de notre amour pour la nouveauté, enfant monstrueux dont les ouvrages ne furent de tout temps que trop funestes aux arts. Ses extravagantes productions ne lui paraissent belles qu'autant qu'elles s'éloignent de la nature ; cette symétrie puisée dans la belle correspondance des parties du corps humain, chérie des Grecs, des Romains et des habiles gens qui, en Italie et en France, ont travaillé sur les principes des Anciens, il la regarde comme froide, ennuyeuse et même insupportable. Cet usage de faire porter le faible par le fort, d'observer les lignes horizontales et perpendiculaires, comme des bases du vrai beau, il le regarde comme abusif et comme resserrant son génie dans une carrière trop étroite. Rien n'est beau à son gré s'il n'est de travers. Cette sage et riche simplicité, ces proportions si estimées auxquelles des bâtiments étaient autrefois redevables de leur beauté, cette belle exécution qui frappait nécessairement, il les méprise dans un édifice qui n'est pas chargé de tous les colifichets qu'autrefois on osait à peine hasarder dans les boisages où on pourrait d'autant moins les risquer, qu'on doit regarder ces décorations comme des meubles sur lesquels on peut bien se donner plus de licence..... Le vrai beau en architecture n'est point un assemblage bizarre d'ornements, de parties autrement riches et extraordinaires : c'est une parfaite disposition des parties les plus connues. Ces parties sont toutes connues et leurs proportions assez

(1) Mémoire daté de septembre 1744 — compris sous le n° 959 du catalogue de Delandine.

Digitized by Google

établies : mais cette parfaite disposition, ce rapport du tout aux parties, des parties au tout et des parties entre elles, c'est l'heureux effet du génie; c'est la suite d'études sérieuses et suivies, comme l'a dit Vitruve : *nec labor sine ingenio nec ingenium sine labore perfectum artificem fecerunt.* »

Ailleurs voici une fine satire.

« Je sais, dit Soufflot (1) qu'une maison tournée au goût de quelque dame qui passe pour en avoir, un cabinet de toilette dont le plan marque le mépris que l'on a fait, en le construisant, de l'équerre et du compas, une cheminée nouvelle placée avec un art prétendu dans l'un de ses coins, un boisage enfin dont les formes soient aussi bizarres que les couleurs dont on le peint, mettent aujourd'hui un architecte au-dessus de celui qui ne saurait donner à des chambres et à leur décoration des formes et des proportions plus raisonnables qu'extraordinaires. »

Et pour montrer que durant tout le dix-huitième siècle, il y a comme une chaîne continue d'excellentes traditions dans l'Académie de Lyon, alors même qu'au dehors les conseils et les réflexions des artistes sérieux tombent sur un terrain stérile, nous emprunterons à de Boissieu quelques-unes de ces observations auxquelles l'autorité de son exemple donnait tant de poids :

« J'en reviens toujours à dire que sans la nature on ne peut être neuf. Nous lui devons mille variétés séduisantes, soit dans les formes soit dans les couleurs; l'imagination ne suppléera jamais à ses effets aussi piquants qu'inattendus qui font le charme des ouvrages de ceux qui lui ont toujours été fidèles. Enfin sans elle nous n'aurions ni les chefs-

(1) Discours de réception à l'Académie de Lyon, avril 1783. Voir catalogue Delandine n° 967.

Digitized by Google

d'œuvre antiques, ni un Raphaël, un Corrége, un Titien, un Rembrandt, ni tous ces précieux et inimitables Hollandais et Flamands qu'on ne peut approcher qu'en épiant sans cesse comme eux les beautés de la nature. C'est un guide sûr, et sans elle l'imagination s'égare. »

Il serait facile d'exposer toute une théorie vraie de l'art en citant des passages des manuscrits que conserve l'Académie de Lyon; mais les artistes ne se bornaient pas à la théorie, ils l'appliquaient dans leurs œuvres, et c'est dans la pratique de leurs arts que l'historien les doit surtout étudier.

L'architecture religieuse (1) a produit la façade de l'église de St-Just, l'église des Chartreux et la façade de l'église de l'Oratoire. De la Monce en construisant la façade de l'église de Saint-Just, et Loyer en construisant la façade de l'église de l'Oratoire se montrent préoccupés d'échapper au style jésuitique du dix-septième siècle. La façade de l'église Saint-Polycarpe avec ses quatre grands pilastres corinthiens groupés deux à deux et son immense fronton triangulaire est malencontreusement placée sur une rue étroite et au milieu des hautes maisons qui l'étouffent. Ajoutons qu'elle a souffert de cruelles mutilations pendant les émeutes qui ont ensanglanté nos rues. La façade de Saint-Just a conservé meilleure apparence ; elle est plus ancienne que celle de Saint-Polycarpe qui date

(1) Nous ne parlons pas des réparations qui, au dix-huitième siècle, ont complètement modifié l'apparence intérieure de l'église de Saint-Pierre; une minime partie de ces réparations subsistent encore. et une nouvelle transformation a été subie par cette église il y a quelques années lorsqu'on fit disparaître les tribunes réservées aux religieuses. Une notice de Clapasson sur les réparations faites de son temps est conservée dans les manuscrits de l'Académie, registre 121 : elle est fort intéressante.

Digitized by Google

de 1760. Quatre pilastres ioniques, groupés deux à deux et élevés sur des piédestaux supportent un entablement couronné d'un fronton ; une croix au sommet et deux torchères sur les angles servent d'amortissement ; les ailes qui accompagnent cet avant-corps sont décorées d'un ordre dorique qui renferme les petites portes avec des bas-reliefs au-dessus ; de grands ailerons raccordent ces ailes au corps central, et viennent se terminer aux statues de saint Just et de saint Irénée qui surmontent les bas-côtés. La porte du milieu a des montants d'un profil régulier et des consoles qui portaient autrefois le cartouche des armes de l'ancien chapitre de Saint-Just : la destruction de ce motif de sculpture laisse trop d'importance au vitrail ovale qui est au-dessus de la porte. Si dans la façade de l'église de Saint-Just on trouve la recherche de l'élégance et le sentiment d'une belle ordonnance, l'aspect de la décoration intérieure de l'église des Chartreux éveille un tout autre ordre d'idées. Il ne peut en effet être ici question que de la décoration intérieure, car l'église des Chartreux commencée depuis le dix-septième siècle n'a pas encore de façade, et n'offre dans sa structure générale (1) ni unité de plan, ni unité de construction. Cette décoration où le marbre, l'or, la peinture et la sculpture se mêlent, est un spécimen de l'art rocaille : nous sommes en pleine décadence, au milieu d'une ornementation coquette, prétentieuse, fantaisiste et maniérée. On en attribue le plan à Servandoni (2) qui aurait donné aussi le dessin du baldaquin richement décoré et peint, que soutiennent

(1) Nous reparlerons du dôme qui est d'un bel effet et dont les dessins ont été fournis par l'architecte Soufflot. Cet artiste était encore à Rome lorsque les Chartreux s'adressèrent à lui.

(2) Servandoni, l'auteur de la façade de l'église Saint-Supice, à Paris, est né à Florence en 1695, et mort à Paris en 1766.

Digitized by Google

quatre colonnes corinthiennes en marbre. Leymarie juge moins sévèrement que nous l'ornementation des Chartreux; il dit en effet : « L'église des Chartreux peut être justement taxée de mauvais goût, mais elle rachète ce défaut par d'éminentes qualités pour le siècle dernier. Elle est gaie, claire, riche ; ses courbes multipliées sont gracieuses, sa silhouette est pittoresque, ses ornements sont distingués : pour nous, elle est un des plus beaux modèles du style rococo appliqué aux monuments religieux dans le midi de la France (1). »

Le style rocaille est moins choquant dans l'architecture civile. Parmi les spécimens que les architectes de l'époque en ont laissés, nous recommandons aux curieux la maison sise rue des Feuillants n° 8; les ornements de la porte d'entrée sont charmants.

De la Monce lui-même savait, dans les maisons particulières, se plier au goût du jour. Nous en appelons aux balcons contournés et à certains détails de la belle façade de la maison Tholozan (2), située port Saint-Clair, et encore à la chaire en marbre et bronze doré, qui orne la chapelle du Collége : et cependant l'amour de l'antiquité est le caractère le plus saillant de Ferdinand De la Monce.

Né à Munich en 1678, Ferdinand (3) contracta auprès

(1) *Lyon ancien et moderne*, I, 386. On retrouve le style rocaille dans l'ornementation de la chapelle principale de Fourvières.

(2) Le portail central et le vestibule auquel conduit une rampe de quelques marches sont remarquables. Pour bien apprécier cette grande construction, il faut se rappeler que les quais du Rhône étaient dégarnis, et que la façade se voyait de loin. De la Monce a également construit la vaste maison, sise place du Plâtre, connue sous le nom de passage Tholozan.

(3) *Revue du Lyonnais* XXVII, p. 417.— Notice biographique, par

Digitized by Google

de son frère, premier peintre et premier architecte de l'électeur de Bavière, le goût des arts. Il parcourut l'Allemagne et l'Italie, puis vint à Lyon, en passant par Marseille, Aix, Avignon et Grenoble, semant partout des dessins et des plans. Il avait déjà visité Lyon avec son père qu il y perdit en 1708 : il réapparut dans cette ville pour s'y fixer, en 1731, et y demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1753.

Reçu à l'Académie de Lyon en 1736, Ferdinand De la Monce a été un des membres les plus actifs de cette compagnie : plusieurs mémoires sur la peinture, la gravure et l'architecture ; des dissertations sur les monuments de Rome, des critiques sur les églises bâties au dix-septième siècle à Lyon, permettent de le suivre, depuis 1736 jusqu'en 1753, et témoignent du soin avec lequel il avait étudié tout ce qui est relatif aux beaux-arts.

Son œuvre, comme architecte, comprend, outre la façade de Saint-Just et diverses constructions particulières, la construction d'une partie du quai du Rhône et l'entrée de l'Hôtel-Dieu (1) sur la place de l'Hôpital. La base sur laquelle reposait l'entrée de l'Hôtel-Dieu a été cachée par les remblais de la rue de l'Hôpital ; le bas-relief sculpté par Simon, qui ornait l'attique, a été brisé en 1793 ; néanmoins, on peut apprécier la pureté des profils et aussi l'heureux choix de situation pour la porte d'entrée : du vestibule octogone, le visiteur embrasse d'un coup d'œil l'ensemble de la construction intérieure.

Les infirmités obligèrent De la Monce à renoncer de bonne heure à l'architecture ; il se renferma dans le des-

Pernetti, manuscrit 1390 du Catalogue. Bollioud-Mermet, Delandine dans l'Athénée de Lyon, énumère les divers ouvrages offerts à l'Académie par De la Monce.

(1) Voir Clapasson. *Description de Lyon*. p. 49.

Digitized by Google

sin et la gravure. Déjà, pendant un séjour qu'il avait fait à Paris avant d'aller en Italie, il avait dessiné des frontispices pour les libraires et fait une belle planche de l'église des Invalides. On cite encore de lui des dessins pour une édition de Pope imprimée à Lausanne, des planches et vignettes pour une histoire des belles lettres, sciences et arts publiée à Lyon, en 1757 ; une thèse de mathématiques gravée par Benoit Audran, charmante de composition et de mouvement (1); une histoire abrégée du jubilé de 1731, dessin gravé par Daudet (2) ; un plan de décoration pour la chapelle des Confalons.

Soufflot ne s'est pas, comme De la Monce, fixé à Lyon, mais il y a assez longtemps séjourné pour que nous l'adoptions comme Lyonnais.

Ses premiers travaux dans notre ville datent de son premier voyage en Italie. Il fit alors, pour les chanoines de l'ordre des Augustins, la belle maison connue sous le nom de refuge de Saint-Michel (3). Après trois ans de séjour à Rome, il apprit que les Chartreux de Lyon voulaient reconstruire leur église : il leur envoya un projet de dôme qu'il jugeait postérieusement lui-même avoir été sa meilleure production (4). A son retour d'Italie, il s'arrêta à

(1) Un grand portique ouvert laisse voir la campagne et des obélisques; deux Muses assises en avant du portique sont entourées de huit génies différemment groupés et représentant les Sciences ; cette gravure est dans la collection du Musée industriel,

(2) Voir collection Coste — Bibliothèque du collége. Un ostensoir soutenu par deux anges est au milieu en haut ; en bas à droite on voit l'église Saint-Jean dans le second plan : le groupe principal, à gauche sur le premier plan, représente un prélat assis sur son trône et bénissant différentes personnes agenouillées autour de lui.

(3) Ce vaste bâtiment, situé près de l'église Saint-Irénée, a été restauré et agrandi en 1814.

(4) Quatremère de Quincy. *Vies des architectes*, II. 330.

Digitized by Google

Lyon, fut nommé membre de l'Académie de cette ville en 1739, demanda la vétérance et se retira de l'Académie en 1756, époque à laquelle il alla habiter Paris; mais même après cette date, il ne cessa pas d'être en relations avec Lyon, car dans le compte-rendu de la séance de l'Académie de décembre 1773, il est question des plans de l'église Sainte-Geneviève communiqués par M. Soufflot « pendant son séjour ici »; et on le voit honoré du titre d'inspecteur général des bâtiments de la ville de Lyon (1), lorsqu'il est consulté en 1776, en cette qualité, à propos d'une construction projetée à Lyon (2) : or il mourut en 1780.

Parmi les monuments dont Soufflot a décoré la ville de Lyon, le plus considérable est la façade de l'Hôtel-Dieu sur le quai du Rhône commencée en 1741. « Au centre de cette grande ligne de bâtiments, s'élève une vaste chapelle qui communique par de grandes ouvertures à quatre salles où sont placés les malades de manière à pouvoir prendre part aux cérémonies religieuses; la belle disposition de ce plan d'hôpital fit beaucoup d'honneur à Soufflot, et l'indiqua dès son début pour un des meilleurs architectes de son époque (3). » Il faut étudier l'œuvre de Soufflot dans

(1) Ce titre avait été créé pour Soufflot et lui avait été conféré par le consulat, en 1773, avec la condition qu'il s'étindrait avec cet artiste : ces résolutions sont l'objet de plusieurs délibérations qui existent dans les archives, BB. 311, 312. AA. 132, et qui sont très-flatteuses pour Soufflot.

(2) Il s'agit du mémoire où M. Charpentier, écuyer de la ville, se plaint du mauvais état de l'Académie de Lyon et propose le plan d'une construction plus monumentale : Soufflot, consulté par le ministre sur ce mémoire, répond qu'il n'approuve pas ces plans, et recommande ceux qu'il avait faits avec l'architecte Achard pour le même objet, sur la demande de M. Bourgelat. Ces lettres très-curieuses sont dans les cartons de la bibliothèque Coste.

(3) Quatremère de Quincy. *Histoire de la vie et des ouvrages des*

Digitized by Google

la planche gravée par Blondel, en 1748, et qui porte cette inscription : « Plan et élévation de la façade de l'Hôtel-Dieu sur le quai de Retz. Dédié à monseigneur le duc de Villeroy, pair de France, chevalier des ordres du roi, capitaine de la première et plus ancienne compagnie françoise des gardes du corps, maréchal de camp, gouverneur et lieutenant général, pour Sa Majesté, de la ville de Lyon, provinces du Lyonnois, Forest et Beaujolois, etc., par son très-humble et très-obéissant serviteur Soufflot. » Des modifications ont en effet été apportées dans la décoration du corps central, dans le motif qui surmonte le dôme, etc. : comme si la pensée de l'inventeur ne devait pas toujours être respectée religieusement par l'artiste qui l'exécute ! Le plan étudié et tracé par l'architecte n'est-il pas un testament que son successeur doit exécuter ?

Avant la façade monumentale de l'Hôtel-Dieu, Soufflot avait fait, en 1748, sur la demande du Consulat, les plans d'une loge des Changes (1) : l'exécution de ces plans fut confiée à un architecte nommé Roche (2), qui la soigna

plus célèbres architectes, II, 338. — Cette chapelle sous le dôme de l'Hôtel-Dieu est excessivement remarquable : et elle est toujours désignée à l'admiration des touristes.

(1) Ce petit édifice, situé place du Change, a été cédé aux protestants, en 1803, pour leur servir de temple.

(2) Dans les archives de Lyon, BB. 314, on trouve le devis et l'adjudication à Jean-Baptiste Roche, avec la caution de Jean-Germain Soufflot, des travaux de réparation, de construction et d'agrandissement de la loge du Change, sous l'inspection de l'ingénieur voyer de la commune ; et, en 1750, un mandement de 11,000 livres est accordé à Roche, tant pour les plans et élévations de la loge des Changes que pour les honoraires dudit sieur Roche, et tout ce qu'il lui est dû pour la conduite des ouvrages. D'après ce que l'on lit dans les archives en 1734, BB. 299, le consulat avait eu des projets bien plus grandioses pour la loge des Changes.

Digitized by Google

tout particulièrement. La planche gravée par Bellicard, et qui représente l'élégante façade de ce petit monument, porte l'inscription suivante: «Loge des Changes, exécutée sous la conduite de Soufflot et du sieur Roche, en 1749. Inventé et dessiné par Soufflot, architecte du roy (1). »

Un perron assez élevé conduit au rez-de-chaussée qui est percé de cinq arcades ; des pilastres doriques décorent les pieds droits ; le premier étage, percé de larges et hautes fenêtres, est orné de colonnes d'ordre ionique ; chaque ordre a son entablement et sa corniche ; l'édifice est couronné par une balustrade qui est interrompue, au centre, par un écusson, aux armes de Lyon, largement traité, et, aux extrémités, par deux petits frontons circulaires ; l'ensemble est simple, de bon goût et harmonieusement proportionné.

La bibliothèque Coste renferme les plans du théâtre commencé en 1754 et fini en 1756, sur les dessins et sous la conduite de Soufflot. Ce théâtre a été détruit en 1827. La façade avait pour couronnement une statue d'Apollon, et six groupes de génies représentant les divers attributs de l'art dramatique ; la salle était de forme elliptique et parfaitement distribuée (2) ; elle avait été inaugurée

(1) Il y en a un exemplaire dans les cartons de la bibliothèque Coste. On remarquera que, dans le plan primitif, les perrons étaient aux extrémités et se présentaient en forme arrondie, et que le centre, où aujourd'hui est le perron, formait terrasse.

(2) Le théâtre fut disposé pour les représentations scéniques de premier ordre, et même pour celles des grands opéras et des ballets. « Tous les accessoires, comme vestibules, foyers, etc, furent judicieusement placés. La composition générale n'offrit rien d'inutile et satisfit à tout le nécessaire. Aussi y loue-t-on l'intelligence du talent qui sait faire accorder, avec l'économie des deniers publics, les convenances de goût que réclame un semblable édifice. » Quatremère de Quincy, *Histoire de la vie des architectes*. II, 339.

Digitized by Google

en 1756, Mme Clairon y paraissant dans le rôle *d'Agrippine* de *Britannicus* (1). Soufflot reçut du Consulat (2) 6.300 liv.

(1) L'art dramatique avait pris une grande extension au dix-huitième siècle : c'était un engouement général, et il suffit, pour le prouver, de rappeler que les grands capucins jouèrent trois fois les *Fourberies de Scapin*, pendant le carnaval de 1757, sur un théâtre dressé chez eux. L'opéra surtout était en vogue, et les archives de Lyon témoignent des efforts que fit le consulat pour fournir la distraction des représentations scéniques à ses administrés.

En 1713, BB, 274, la salle de l'Opéra étant installée dans l'hôtel du maréchal de Villeroy, le consulat acheta une maison contiguë afin d'agrandir la salle : il avait longtemps hésité à faire construire une salle de spectacle sur une des places adjacentes à la boucherie des Terreaux. Un incendie, en 1722, causa de grands désastres; le consulat, BB. 286, indemnisa les propriétaires des maisons voisines qui avaient souffert des dommages, et donna 8,000 livres à la demoiselle Desmarets et au sieur Le Gay, entrepreneur et directeur des spectacles, tant pour les dédommager de leurs pertes que pour les encourager à recommencer. Des obstacles surgirent; et en 1728, BB, 292, la maison du jeu de Paume située derrière l'Hôtel-de-Ville, près du Rhône, fut achetée pour être transformée en théâtre. Une subvention de 4,000 livres accordée aux directeurs de l'Académie de musique, pour les aider à payer leurs acteurs, 1729, BB. 293 ; une autre subvention en faveur des acteurs, 1730, BB. 254; l'offre d'une rente de 300 livres à Jean-Marie Le Clerc, violoniste distingué, afin de le ramener de Besançon à Lyon, 1733, BB. 297 ; une pension annuelle de 1,000 livres à Marguerite Huguenot, forte chanteuse que l'Opéra de Paris cherchait à enlever. 1737, BB. 302; d'autres pensions accordées à différents artistes, 1739, BB. 304; un traité avec Marie-Françoise Selim, première chanteuse, afin de la retenir à Lyon, de 1744 à 1748, BB. 310, 311, 314 ; diverses subventions à la Société des Concerts ; tels sont les témoignages de la protection accordée par le consulat à l'art dramatique, antérieurement à la construction de Soufflot. Les terrains de la salle de 1728 furent aliénés pour la somme de 135,000 livres, en 1751, aux frères Auriol qui y firent construire la maison connue sous le nom de maison Auriol ; et Soufflot éleva la nouvelle salle dans le jardin dépendant de l'Hôtel-de-Ville.

(2) BB. 321.

Digitized by Google

pour le prix tant des différents plans de ladite salle, et de ses dépendances, frais de dessinateur et commis compris, que pour remboursement des dépenses de deux voyages à Paris dans le but de soumettre les plans au duc de Villeroy; puis, en 1760, une nouvelle gratification de 27,000 livres(1) lui fut accordée pour la construction achevée de la salle de spectacle, pour des réparations faites à l'hôtel de l'Intendance, pour les plans des bâtiments de l'Académie d'équitation, et pour les dessins décoratifs éxécutés pendant le voyage du roi à Lyon.

S.

(1) BB. 327.

A continuer.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LE CHATEAU DE ROCHEFORT

EN BEAUJOLAIS

Non loin de Tarare, cette cité ouvrière que l'industrie a si rapidement fait augmenter, à une faible distance de la montagne des Sauvages, dont les entrailles frémissent en entendant le cri strident de la vapeur qui s'échappe de la locomotive, s'élève le vieux manoir de Rochefort, patrimoine depuis plus de deux siècles et demi d'une ancienne famille des montagnes beaujolaises, qui, sans abandonner le pays de ses aïeux, a grandi et s'est élevée dans les lieux mêmes où elle avait commencé. Cette habitation, située dans la région du haut Beaujolais, dont les eaux vont porter leur tribut à la Loire, est dans une position assez sévère, due au déboisement de la plupart des montagnes qui l'entourent ; cependant, grâce au respect que ses possesseurs ont eu pour les belles futaies de chênes et de sapins qui dépendent de la propriété, le séjour de Rochefort est des plus agréables dans la belle saison ; le bois Fort, qui domine la vallée étroite du Ransonnet et les frais ombrages du bois Senat qui s'étendent au pied de la montagne de Montimbart sont de charmants buts de promenade.

Le château a presque entièrement conservé son vieil aspect; de trois côtés il est entouré de fossés, ceux-ci n'ayant été comblés que du côté de l'entrée, où a disparu également le pont-levis par lequel on s'introduisait dans la cour intérieure, en passant sous un beau portail soutenant un élé-

Digitized by Google

gant pavillon, construit dans le style de l'époque de Marie de Médicis. Quatre grosses tours carrées, couvertes de hautes toitures à la française, flanquent l'édifice aux quatre coins.

L'intérieur de l'habitation contient encore un grand nombre des anciens objets de son ameublement des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Dans plusieurs chambres, on remarque ces grands lits du temps de Louis XIII, entourés de vastes tentures brodées ou en tapisserie, quelques glaces de prix et une multitude de commodes de style Louis XIII, Louis XIV et Louis XV; quelques tableaux du commencement du XVIIe siècle ne sont pas sans mérite. Mais les deux choses qui sont le plus dignes d'estime, ce sont d'abord un beau secrétaire Louis XIII, en plomb, incrusté de bois d'ébène qui forme de délicieuses arabesques, puis, au-dessus de l'autel, à la chapelle, un magnifique christ, placé sur une glace, dont le cadre est accompagné de deux grands anges qui sont censés le soutenir, cantonné de quatre anges beaucoup plus petits, surmonté d'un pélican, et au bas duquel pend le voile sur lequel se grava le visage de N. S. J.-C. montant au Calvaire.

Devant l'entrée du château s'étend une vaste cour, à l'entour de laquelle se groupent les divers bâtiments de dépendance; une belle allée de tilleuls, tombant de vétusté et ayant plus de 350 mètres de longueur, sert d'avenue à l'habitation.

On ne sait quels furent les fondateurs du château de Rochefort; le territoire sur lequel il est situé était un démembrement de la baronnie d'Amplepuis qu'aliéna la branche cadette des sires de Beaujeu, qui avait eu la terre d'Amplepuis en apanage.

Dans les archives de Rochefort, il est fait simplement mention d'une vente de partie des dîmes de Rochefort, faite en 1265; de lettres de fiefs de Rochefort, datées de 1384. En 1451 fut fondée une pension entre le seigneur de Rochefort et le grand célerier de l'abbaye de Savigny;

Digitized by Google

de nouvelles lettres féodales de Rochefort sont datées de 1457.

Le premier seigneur de Rochefort, dont le nom soit connu, est Guichard de Sarron, damoiseau, seigneur de Marcou, en Forez, mari de Jeanne de Vaux, alias de Rochefort, damoiselle, qui lui apporta, sans doute, la terre de Rochefort; en 1460, il prêta foi et hommage pour la maison-forte, domaine et seigneurie de Rochefort, paroisse d'Amplepuis.

Les dîmes de Rochefort sont mentionnées en 1461 et 1471.

En 1486, Benoît de Sarron, damoiseau, seigneur de Rochefort et de Marcou, en Forez, prêta foi et hommage pour Rochefort.

En 1527, Claude de Sarron était seigneur de Rochefort et de Vaux.

En 1571, François de Sarron possédait la seigneurie de Rochefort.

Le 6 août 1575, par devant Pierre Guillard et Briand de Pomey, notaires à Amplepuis, noble Jacques de Sarron, fils et héritier universel de noble Claude de Sarron et de demoiselle Gabrielle de Frédéville, seigneur de Vaux et Urbize, en Forez, et de Rochefort, en Beaujolais, frère de Jeanne et de feu Béraud de Sarron, assisté de noble Jean des Serpents, seigneur de Magny, son oncle, et de demoiselle Henriette de Sarron, sa sœur, vendit à noble Claude de Rébé, seigneur de Rébé, Chazelles, Chenevoux et la Gardette, la maison-forte, ténement, domaine et seigneurie de Rochefort, consistant en maisons hautes et basses, grange, étables, cours et aisances, place, serve, jardin, terres, prés, bois, pâquerages et autres possessions d'iceluy domaine de Rochefort, assis en la paroisse d'Amplepuis; il y a trois bois, l'un appelé Senat, l'autre bois de Téreil et le troisième bois du Coral, avec un pré appelé de la Dame, le tout contigu, joignant les terres des consorts de Grolet, de bise, matin et autres parties, les prés

Digitized by Google

et les possessions de Pierre-Silvestre Crozetta et Loyse, sa femme, de soir et bise, les terres des consorts de la Gotardière et du Fez, de vent et soir, les terres de Montchervet et de la Brossadière, de vent et matin, le grand bois de Bost-Fort, vendu à honnête Jacques Bellet, marchand de Thizy, par feu noble François de Sarron, frère dudit vendeur, de matin et autres parties. Jacques de Sarron vend aussi au seigneur de Rébé un pré, appelé Sous-le-Moulin-de-Berland, joignant le grand chemin d'Amplepuis aux Sauvages, de matin et bise, et le Ransonnet de vent et soir; il lui vend encore la plus-value et ses droits sur le bois de Bost-Fort et le grand pré Du Gas, situés en la paroisse d'Amplepuis, joignant le domaine de Rochefort de vent et soir et autres parties, le Ransonnet, de matin, et les terres de Grolet, de bise, ledit bois et ledit pré, ci-devant vendus par François de Sarron à Jacques Bellet; il lui vend aussi la dîme de Vercolon et de Rochefort, consistant en grains, pailles, charnage, fruits et droits décimables, indivis entre lui pour deux tiers et le seigneur de Montchervet pour l'autre tiers, assises en les paroisses d'Amplepuis et Ronno; plus sa portion de la dîme du quartier de Ruyre, dont il a un quart et le seigneur de Ressis le reste; plus, la part de la dîme qu'il a avec le seigneur de Trézettes aux quartiers des Barges et d'Orval, à Ronno; sa part sur la dîme de Sanière, à Amplepuis, et tous les droits seigneuriaux dépendant de la rente de Rochefort, à Amplepuis, Ronno et ailleurs, avec les rentes et pensions à lui dues dans le mandement de Ternand; cette vente est faite pour le prix de 9,585 livres, monnaie de roi; Jacques de Sarron vend encore à Claude de Rébé, pour 50 écus d'or, le banc et le tombeau qu'il a devant la chapelle Sainte-Radegonde, en l'église d'Amplepuis.

Le 30 novembre 1579, le baron de Rébé vendit Rochefort à Pierre d'Ausserre, conseiller du roi et maître des requêtes de son hôtel.

Le 16 juin 1587, pardevant Briand de Pomey, notaire

Digitized by Google

royal à Amplepuis, parurent Antoine Crozier, dit Jaquet, et Antoine, son fils et donataire, laboureurs d'Amplepuis, lesquels vendirent à noble Pierre d'Ausserre, seigneur dudit lieu, le Planil, Rochefort, les Sauvages, et Peisselay, conseiller du roi et maître des requêtes de son hôtel, absent, Me François du Becy, notaire d'Amplepuis, le représentant, un bois de haute futaie, assis en la paroisse d'Amplepuis, au lieu dit Bois-Senat, de la semence de cinq bichets, joignant le bois de Benoît Galles, dépendant de son domaine de la Crozette, de bise et de matin, autres bois et pré qui furent de Jehan Pasquier-Thivard et André, son fils, à présent à Benoît Galles et aux héritiers de Pierre Silvestre, de midi, soir et quasi-matin. Cette vente fut faite pour la somme de 62 écus d'or, en présence de Me Claude Coillet, notaire d'Amplepuis, de Philibert Piraud et de Benoît Galles, d'Amplepuis.

Le même jour, pardevant François du Becy, notaire à Amplepuis, Benoît Galles et Anne Silvestre, dite Crozette, sa femme, d'Amplepuis, vendirent à noble Pierre d'Ausserre, absent, Me Briand de Pomey, notaire royal, greffier d'Amplepuis, le représentant, un bois de haute futaie, en la paroisse d'Amplepuis, appelé bois Senat, de la semence de cinq bichets, joignant le pré du vendeur, de soir, le bois de haute futaie et terre de l'acheteur, de bise et matin, et le bois et terre, acquis ce jour même par le sieur d'Ausserre, des père et fils Crozier, dits Jaquet, de midi et quasi-matin ; ils lui vendent aussi un autre bois et terre, appelés bois Senat, au milieu de laquelle terre passe le chemin de la Gotardière à Rochefort, contenant 8 bicherées, joignant un pré des mariés Galles, un mur de pierre entre deux, du côté du soir, le bois ou brossillat des hoirs de Pierre Ferjard, de soir, la terre de Claude Gotard, de midi et quasi soir et les bois et terres du domaine de Rochefort, à M. d'Ausserre, de matin et quasi-midi et le bois acquis aujourd'hui par le seigneur de Rochefort, des père et fils Crozier, de bise

Digitized by Google

Cette vente est faite moyennant le prix de 73 écus d'or et 2/3, dont 66 2/3 étaient dus par les mariés Galles à Briand de Pomey, par obligation du 3 février 1586. Fait en présence de Claude Coillet, notaire d'Amplepuis, d'Antoine Crozier et d'Antoine, son fils.

Le 11 juillet 1602, un arrêt donna raison à dames Catherine Thomas et Renée Trunel, veuves de Mres d'Ausserre, seigneurs de Rochefort contre les consuls et habitants d'Amplepuis, auxquels elles avaient fait un procès pour être déchargées des tailles.

Le 28 avril 1606, dame Catherine Thomas, veuve de M. Pierre d'Ausserre, chevalier, conseiller du roi en son Conseil d'État et premier président en sa Cour de Parlement de Toulouse et damoiselle Renée Trunel, veuve de noble Jean d'Ausserre, conseiller du roi, lieutenant-général civil et criminel au bailliage de Forez, ayeule, mère et tutrice de noble Antoine d'Ausserre, héritier universel de Pierre d'Ausserre, vendirent à Benoît de Pomey, secrétaire de la chambre du roi, représenté par son cousin, M. Pierre Viallier, procureur en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, les terres et seigneuries de Rochefort et les Sauvages, au pays de Beaujolais, consistant en la maison-forte de Rochefort, cens, servis portant laods, recognaissance, droits et devoirs seigneuriaux, dîme et charnage, avec les garennes, pâquerages, chasse de perdrix, bois de haute futaie et taillis, prés, terres, domaine, les dites terres et seigneuries en toute justice haute, moyenne et basse, avec les droits de patronage, collation et prébendes ou commissions et autres droits honorifiques dépendant de Rochefort; cette vente fut faite pour le prix de 15,000 livres tournois, en présence de noble Hugues Loubat, conseiller du roi, élu en l'élection de Lyonnais; Me Briand de Pomey, seigneur de Combefort, père de l'acquéreur; Me Jean de Pierrefeu, procureur ez-cours de Lyon; Me Jean de Chavannes, praticien d'Amplepuis, et Pierre Mazet, praticien à Lyon.

Digitized by Google

Benoît de Pomey, acquéreur de Rochefort, était fils de Briand de Pomey, seigneur de la Goutte et Combefort, notaire royal à Amplepuis, et de Françoise Gaulthier, dite Giraud ; il épousa, le 16 août 1603, Charlotte de Thélis, fille de feu maître Antoine de Thélis, procureur en la Cour de Parlement de Paris et de Jehanne Pileur ; il acheta, le 10 décembre 1607, de noble Antoine Camus, seigneur d'Arginy, la charge de trésorier de France, fut échevin de Lyon en 1627 et 1628 et capitaine penon du quartier de Bourgchanin, à Lyon, par nomination du 2 janvier 1626 ; il résigna, le 10 juillet 1629, sa charge de conseiller au Parlement de Dombes.

Le 4 février 1609, fut signée une explication et déclaration de la vente des terres de Rochefort et dépendances pour Benoît de Pomey contre Me Zacharie de Rébé.

Le 30 mai 1613, Benoît de Pomey acheta, de François de Rébé, la justice sur tous les hommes ses justiciables, faisant partie d'Amplepuis, Ronno, les Sauvages et Machézal, tenant feu, présents et à venir, dans l'enclos des confins fixés dans le contrat ; le seigneur de Rébé vendit aussi les rentes nobles, servis, cens, laods, milaods, droits et devoirs seigneuriaux ; les rentes nobles vendues étaient la grande rente du Châtel-Vieux d'Amplepuis et celle des Remis de Bourbon.

Le 1er avril 1615, Benoît de Pomey afferma à Pierre Guillard, le jeune, praticien d'Amplepuis, sa terre et seigneurie de Rochefort et les Sauvages, consistant en toute justice, haute, moyenne et basse, cens, servis, laods, milaods, dîmes de tous grains décimables, charnaige, granges et métairies qui en dépendent, savoir : celle de Rochefort, la Crozette, l'Advergnet et Violey, consistant en prés, terres et bois, prés de réserves, tant de Rochefort que celui qu'il a eu par échange de Jehan du Ris, de Gojard, l'année dernière, avec les servis à lui dus sur le moulin de Gojard et autrement, comme Me Thomas de Pierrefeu et ledit Me Guillard en ont joui pendant les

Digitized by Google

quatre dernières années, suivant l'amodiation que le seigneur de Rochefort leur en avait faite, avec sa maison de la Forest. Il afferma encore à Me Guillard la rente noble portant laods et autres droits seigneuriaux, avec la dîme de Mioland, la justice haute, moyenne et basse par lui acquise des héritiers de feu Me Zacharie de Rébé, baron d'Amplepuis, le 30 mai 1613, comme aussi la moitié de la dîme des Sauvages, indivise entre lui et le seigneur de l'Aubépin, qu'il a acquise le 8 mai 1613, et généralement tous les droits seigneuriaux, domaines, terres, prés et bois dépendant de Rochefort. Il se réserve cependant que 1° Me Guillard fera tenir au sieur curé des Sauvages la quantité de seigle et de froment à lui due pour sa portion congrue ; 2° il lui laissera le foin du pré de Gottard pour la nourriture de ses chevaux ; 3° il lui donnera chaque année vingt bichets de menus grains pour ses pigeons de la Forest ; il se réserve le colombier, le jardin, le verger et la chasse, etc. Cette ferme est faite pour quatre années, finissant le 9 mars 1619, et pour le prix de 1,550 livres. L'acte est passé à Amplepuis.

Benoît de Pomey acheta, le 4 février 1620, de Me Claude Farges, notaire royal à Ternand, au prix de 12,600 livres, le fief et rente noble de Montchervet, qu'il réunit à Rochefort.

Montchervet appartenait, en 1540, à noble Pierre de Vuarty ; Claude Farges, mari de Marguerite d'Olifant, le possédait dès le 7 mars 1602.

Le 14 juin 1630, Me Philibert de Rébé, chevalier, seigneur et baron d'Amplepuis, tant en son nom que comme héritier de Me Zacharie de Rébé, son père, comme donataire de dame Ysabeau Popillon du Ryau, sa mère, comme légataire de Me François de Rébé, son oncle et tuteur, comte en l'église Saint-Jean de Lyon et prévôt de Saint-Pierre de Mâcon, parut et entendit la lecture du contrat de vente passée par François de Rébé, son oncle, de l'avis de sa mère et de ses autres parents, par devant feu

Digitized by Google

Me Guillard, notaire royal à Amplepuis, le 30 mai 1613, au profit de Benoît de Pomey, et bien informé par sa mère, par Mres Claude de Rébé, archevêque de Narbonne et François de Rébé, ses oncles, des ventes qu'ils ont faites à Benoît de Pomey, ratifia ces ventes en sa faveur par un acte passé à Amplepuis ledit jour.

Le dimanche 18 juillet 1632, sur les onze heures du matin, fut bénie la chapelle de Rochefort, sous le vocable de saint Benoit, parrain de Benoît de Pomey, seigneur de Rochefort. La cérémonie fut faite par Mre Etienne Papot, curé des Sauvages, assisté de M. Benoît Perroudon, prêtre d'Amplepuis, curé de Jayat, avec la permission de noble et révérend Meschatin de la Fay, vicaire général d'éminentissime et illustrissime Alphonse Louis du Plessis de Richelieu, cardinal-archevêque de Lyon.

Benoît de Pomey, seigneur de Rochefort et des Sauvages, testa le 19 mars 1648 ; il nomma son héritier universel son neveu Hugues de Pomey, conseiller du roi en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, qui posséda ainsi, après lui, la seigneurie de Rochefort.

Hugues de Pomey était fils de noble Jean de Pomey, seigneur de Rancé-sur-Genay, avocat en la sénéchaussée de Lyon, procureur-général au Parlement de Dombes, échevin de Lyon en 1636, 1637 et 1638, et de demoiselle Jeanne Jaquet. Il fut baptisé en l'église Sainte-Croix de Lyon, le 15 février 1606, et épousa, par contrat du 27 octobre 1633, damoiselle Marie Pelot, fille de Mre Claude Pelot, chevalier, seigneur de Sandars et du Port-David, conseiller du roi et trésorier général de France en la généralité de Lyon et prévôt des marchands de cette ville, et de damoiselle Marie Poculot. Il fut prévôt des marchands de Lyon en 1660 et 1661 et fut élu capitaine penon du quartier de la rue Tramassac, à Lyon, en 1660.

Le 21 juin 1662, Antoine Viallier, docteur en droits, avocat en parlement, juge des terres de Rochefort, les Sauvages et dépendances, averti des décès de Me Pierre

Digitized by Google

de Pierrefeu, capitaine-châtelain et lieutenant en ladite juridiction et de Me Briand (ou Benoît) de Pomey, greffier, les remplace par Me Jean du Gojard et Me Pierre de l'Espinasse.

Le 5 janvier 1685 on fit la description de Rochefort et ses dépendances; c'était une terre en toute justice, haute, moyenne et basse, bien limitée, de plus de deux lieues de tour, consistant en la totalité d'une paroisse avec son église et clocher au milieu, appelée les Sauvages, toutes les dîmes d'icelle paroisse, soit de tous grains généralement, comme aussi du charnage, comme moutons, cochons et autres choses décimables. Dépendait encore de Rochefort, en justice, au moins le tiers des feux dépendant d'une autre paroisse voisine, des plus grandes du gouvernement de Beaujolais, appelée Amplepuis, avec aussi la plupart des dîmes de ce tiers, bien limité, comme aussi deux parcelles de deux autres paroisses appelées Machézal et Ronno, lesdites trois parcelles de ces trois paroisses aussi en justice haute, moyenne et basse avec les dîmes.

La terre de Rochefort consistait en sept grands domaines, chacun de six grands bœufs, enclos dans ladite justice et tous sept, de la semaille d'environ 700 à 800 bichets de seigle, 27 de froment, 130 de blé noir, 270 d'avoine, 24 d'orge, mesure de Tarare, garni chacun de leurs bestiaux nécessaires au cheptel de 3128 livres ; 14 bichets de chanvre et 300 ou 400 brebis et moutons.

Dépendaient encore de Rochefort : trois domaines, dans ladite justice, de la culture de quatre bœufs chacun, avec leurs bestiaux nécessaires et la semaille, tous joints, de 150 bichets de seigle, 45 de blé noir, 6 de froment, 4 d'orge, 3 de chanvre et 60 d'avoine. Le cheptel valait 924 livres, 15 sols ; 100 brebis et moutons.

Dépendaient aussi de Rochefort deux moulins, l'un à eau et l'autre à battoir, avec prés suffisants pour nourrir les animaux à leur service; tous lesdits domaines garnis de leur logement, bestiaux et prés plus que suffisants pour

Digitized by Google

les nourrir et exempts de servis, excepté un, acquis par le seigneur depuis 12 à 13 ans.

Un des domaines, nommé Monchervet, est en fief et à rente noble.

Dépendent de cette terre, outre le fossé à fond de cuve autour du château, environ une douzaine d'étangs, grands ou petits, appoissonnés et nourrissant d'eau de source les meilleurs poissons qu'on puisse manger.

Au milieu de ladite terre sort une petite rivière nommée Ransonnet, où l'on prend quantité de truites, écrevisses et autres petits poissons.

Environ au milieu de ladite justice est bâti le château, consistant en une assez grande anti-cour, entourée d'assez grandes écuries et fenières à loger plus de trente chevaux, une loge sur piliers de pierre à tenir carosse, chars, foin et paille, ladite cour d'environ 70 à 80 pieds de carré; dans cette cour est enclos le logement haut et bas du concierge. De là, on entre dans la cour du château par un pont-levis traversant un grand fossé à fond de cuve, revêtu d'un grand portail de pierre de taille, en forme de tour carrée, couvert à la française, à côté duquel portail est la fausse braye.

La cour du château est carrée, bornée des trois autres côtés du logement et château de galerie, salles, chambres et autres appartenances.

A chaque coin du château est une tour carrée, assez grande, couverte à la française, qui déborde et défend le château, le tout étant entouré d'une fausse braye et d'un fossé plein d'eau courante, revêtu de murailles à fond de cuve; autour du fossé sont placés un jardin assez grand, un verger, un bois de charmes et une garenne, clos et entourés de murailles.

Dans l'enclos du château il y a une bonne cave voûtée, un puits d'excellente eau qui ne tarit point, grandes cuisines, salles basses, fournier voûté et plusieurs autres grands membres bas; chapelle au deuxième étage, au

Digitized by Google

bout d'une galerie, beaux et grands greniers bien percés au troisième étage, pouvant tenir au moins 3,000 bichets de bon blé.

Les deux cours sont défendues par de hautes murailles, six tours carrées, régulièrement posées et d'égale structure, couvertes à la française, sans compter celle du portail, qui fait la septième.

On aborde au château par deux grandes allées de tilleuls et deux grandes portes, l'une au matin, l'autre au soir; tout ledit lieu est entouré de quantité de bois taillis et de haute futaie de chênes, aussi beaux qu'il y en ait à 50 lieues à la ronde.

Dépendent du château une rente en directe d'environ 800 à 900 livres, diverses prairies attachées au château et rendant par communes années 170 à 200 chars de 4 bœufs de gros foin de réserve, sans compter les seconds foins.

Dépendent de ladite terre trois autres dîmes appelées de Valcolon, des Sauvages et de Sanière.

Le revenu de la terre de Rochefort était alors de 6,340 livres, ainsi décomposé : domaine de Rochefort, 300 livres ; Montchervet, 450 ; la Croze, 450 ; l'Adverniet, 300 ; Violey, 300 ; le Cluzel, 300 ; le Féchet, 300 ; Chez Guerre, 180 ; Gojard et le moulin, 200 ; la Pierre et le Rix, 200 ; dîme de Valcolon 900 ; dîme de Sanière, 300 ; dîme des Sauvages, 500 ; rente de Rochefort, 800 ; taillis, 150 ; prés de réserve, 800 livres.

Le 23 décembre 1685, Mre Hugues de Pomey, chevalier, seigneur de Rochefort, Montchervet, les Sauvages, la Forest et Rancé, afferma à sieur Pierre de l'Espinasse, demeurant à Amplepuis, et à demoiselle Marguerite de Pomey, sa femme, la terre et seigneurie de Rochefort et les Sauvages, fief de Montchervet, consistant en châteaux de Rochefort et Montchervet, droits de chasse et pêche pour lui tant seulement et neuf domaines, Rochefort, Montchervet, la Croze, le Cluzel, la Crozette, Guerre, le Feschet, Violey et l'Advergnet, le Moulin de Goujard, les

Digitized by Google

rentes nobles, gros cens, pensions, dîmes inféodées et autres dites de Valcolon et des Sauvages, sa portion de celle des Saignières, pour trois ans et le prix de 4,800 livres. Le seigneur de Rochefort se réserva dans son château la salle qui est au bout de la galerie de la chapelle, les deux chambres entre le grand escalier et l'escalier du membre qui a été brûlé et la chambre jaune, dans laquelle il y a un cabinet de la dépense, laquelle chambre joint la chambre verte, non comprise dans la réserve, ainsi que celle qui est au bout du bâtiment; il se réserva aussi une portion d'écurie à tenir six chevaux et un bout de remise; la chapelle et la galerie seront communes; les preneurs tiendront la garenne bien close. Cette ferme fut passée à Lyon, chez Hugues de Pomey, en présence de noble Jean de Pomey, avocat en Parlement.

Le 9 janvier 1688, Mre Hugues de Pomey, écuyer, seigneur de Rochefort, les Sauvages, la Forest et Rancé, ancien conseiller du roi en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon et ci-devant prévôt des marchands de cette ville, fit son testament, par lequel il constitua son héritier universel Mre Hugues de Pomey, avocat-èz-cours de Lyon, son filleul et cousin, lui substituant pour Rochefort l'ainé de ses enfants mâles et à l'aîné de ses enfants mâles, l'aîné des enfants mâles dudit aîné, et toujours d'aînés en aînés jusqu'à l'infini. Si Hugues de Pomey meurt sans enfants mâles, il lui substitue son frère Henry de Pomey et ses enfants mâles, et à son défaut, Jean de Pomey, avocat en Parlement, son cousin, et à leur défaut, Jacques de Sardes de Saint-Véran, écuyer, capitaine au régiment lyonnais, arrière-petit-fils de défunt Gaspard Jaquet, écuyer, seigneur de Fétan et Fourquevaux et d'Anne de Pomey, et à son défaut, l'aîné de ses enfants mâles, à la condition de porter le nom de de Pomey.

Mre Hugues de Pomey mourut le 28 avril 1688; Hugues de Pomey, son filleul, accepta l'héritage sous bénéfice d'inventaire.

Digitized by Google

Hugues II de Pomey était fils de Jean de Pomey, marchand, bourgeois de Lyon, et de Charlotte Perrodon ; il fut secrétaire de la Cour du Parlement de Dombes et épousa, par contrat du 27 novembre 1690, damoiselle de Paule de Chambaud, fille de Jacques de Chambaud, écuyer, seigneur de Bavas et de dame Anne du Fournel.

Le 17 juillet 1688, Mre Benoît du Gojard, notaire royal d'Amplepuis, fut nommé par Hugues de Pomey procureur fiscal en ses terres de Rochefort, les Sauvages et dépendances.

Le 6 septembre 1689, Hugues de Pomey afferma à sieur Barthélemy Giraud, marchand de Tarare, sa terre et seigneurie de Rochefort et les Sauvages, fief de Montchervet consistant en les châteaux de Rochefort et Montchervet, droits de chasse et pêche pour lui seulement et neuf domaines : celui de Rochefort, celui de Montchervet, la Crozette, Guerre, le Feschet, Violey, l'Averniet, la Croze et le Cluzel avec le moulin de Goujard, les rentes nobles, pensions, dîmes, appelées de Valcolomb et des Sauvages, et sa portion de celle des Saignières, pour la durée de six années, commençant à la Toussaint 1689 et pour le prix de 3,400 livres. Il se réserva la salle qui est au bout de la galerie de la chapelle, les deux chambres entre le grand escalier et l'escalier du membre qui a été brûlé, la chambre jaune où est le cabinet de la dépense, une portion d'écurie à tenir six chevaux et un bout de fenière.

Le 28 août 1695, Hugues de Pomey afferma la terre de Rochefort à sieur Philibert de Chavanne.

En 1702, la rente de Rochefort s'étendait sur les hameaux de Mioland, Bissachère, Montretu, Berland, Vercolon, Rossillon, Barberel, Silloux, le Tel, la Goutardière, Guerre ou Brossard, une partie d'Amplepuis, les Petits-Chézeaux, le Mont, les Fours, le tènement de Rodet, Grolet, la Pierre, la Céretière, une partie de Ronno, la Chavanery, la Mothe ou Varenne, une partie de Machézal et des Sauvages, le Cherpenay, Rivoire, la Renardière, la Messonnière, le Chava-

Digitized by Google

nis, la Gay, le Rix, la Vioudière, la Chapelle, Miragiroud, Rechagny, Bost-Mangu et une partie de Valsonne.

Le 14 avril 1710, Paule de Chambaud de Bavas, femme de Hugues de Pomey, reconnut tenir en emphithéose perpétuelle de la directe, censive et servitude de haut et puissant seigneur Mre Claude de Sarron, chevalier, seigneur des Forges, Civrieux, Vareilles, Namy, Passinge, St-Just-d'Avray, coseigneur, haut, moyen et bas justicier du bourg et paroisse de Fourneaux, commandant la compagnie franche du régiment lyonnais, à cause de la rente noble appelée Namy : 1° un domaine appelé Chez-le-Vieux, autrefois du Cluzel, composé de bâtiments, jardin, terres, verchère, garenne, pré, etc. ; 2° le pré Mathieu, sous l'étang du Cluzel ; 3° un chenevier et une verchère, avec vernattes, pré appelé de la Font et pâtural ; 4° l'étang du Cluzel, à cause de la rente des Forges ; 5° partie d'une habitation et jardin à la Croze ; 6° un pré sous les maisons de la Croze.

Jacques de Pomey, fils de Hugues de Pomey et de Paule de Chambaud de Bavas, épousa, le 2 novembre 1718, Marie-Charlotte de Villeneufve, demoiselle, fille d'Alexandre de Villeneufve, chevalier, baron de Joux, seigneur d'Affoux, Saint-Marcel et Lange, et de dame Marie-Nicole Le Boucher de Beauregard.

Vers 1730, la rente de Rochefort s'étendait sur Mioland, le domaine Rossillon et Vercolon, Bissachère et Mouchard, Montretu, Berland, la Goutardière, les Curtils des Fours, le Curtil de Rodet et la Jullianerie, le Curtil de Grolet, les Plasses, Guerre ou Brossard, les Haudeberts, Balligage, le Mont, la Motte ou Varenne et Silloux.

On fit, en 1752, le calcul de la rente de Rochefort, les laods non compris.

Par acte fait à Rochefort, le 27 janvier 1759, Jacques de Pomey, seigneur de Rochefort, demeurant à Lyon, rue Tramassac, abénévissa à sieur Jean Vincent, maître

Digitized by Google

chirurgien juré d'Amplepuis, la faculté de prendre l'eau du ruisseau tendant du Pinay en Valcolon et passant au travers du pré de la Bourdannière, au sieur Vincent, pour, par celui-ci et les siens, user de ladite eau pour l'irrigation dudit pré, situé à Amplepuis, tènement de la Bourdannière ; ce pré était confiné, à l'ouest, par un chemin allant à Montluzin et au nord par le chemin de la Perroudière à Roussillon ; cet abénévis fut fait sous le cens et servis annuels de trois deniers tournois.

Jacques de Pomey, écuyer, seigneur de Rochefort et les Sauvages, les habitants du quartier d'en haut d'Amplepuis et ceux des Sauvages et les curés de ces deux paroisses envoyèrent, en 1765, une supplique à Mgr l'intendant de la généralité de Lyon, remontrant qu'ils ne connaissent aucun terme qui explique leur désolation à l'égard du fléau qu'ils ont essuyé par l'inondation arrivée dans leurs rolles et paroisse d'Amplepuis, les 19, 20 et 21 juin de cette année ; dans la paroisse des Sauvages, les masages de Rechagny et de Beaumangus et les environs ont essuyé toute la fureur des eaux; les prairies sont toutes confondues par les torrents ; on y voit, avec horreur, des fondrières de cinq, six, jusqu'à huit pieds de profondeur; le terrain qui n'a pas été emporté est couvert de deux pieds de pierres et gravier. Les blés sont fort endommagés dans le rolle du quartier d'Amplepuis, pays montueux. Tous les ruisseaux qui ont communément quatre à cinq pouces d'eau sont montés à six et huit pieds et ont inondé et couvert de pierres et gravier toutes les prairies des habitants dudit rolle, depuis les Sauvages jusqu'au canton des Places. Les arbres sont arrachés, les rivières ont quitté leurs lits et sont au travers des prés. Le Ransonnet a abattu un moulin, emporté un battoir, en Goujard, au seigneur de Rochefort ; le ravage qu'il a fait a duré plus de demi-lieue, jusqu'au hameau des Places ; cette colline était le canton d'où l'on tirait les fourrages de ce dernier rolle. Comment pouvoir cultiver les terres et nourrir les bestiaux sans

Digitized by Google

foin, ce qui fait la principale ressource de ces cantons, et on désespère d'en cueillir de plusieurs années. Cette supplique est signée des noms suivants: de Pomey de Rochefort; Bissuel, curé d'Amplepuis; Pierrefeu; Charles Tholin; Crozier, curé des Sauvages; Thimonnier, syndic des Sauvages, Jean Subtil; André Dumas; B. Vermare; Benoît Duperray; Etienne Lièvre; Lamy; Subtil; Périe, syndic.

Jacques de Pomey remontre encore qu'il souffrit beaucoup de cette inondation qui lui enleva, dans la nuit du 20 au 21 juin, ses fonds de prairie, moulins, battoirs, rivages, et que son fils Jean-Joseph-Luc, capitaine au régiment d'Eu, avait été réformé à la paix avec une pension qu'il ne recevait pas. L'inondation tomba d'abord sur la montagne de Tarare et le village des Sauvages et se répandit sur le village de Goujard. M. de Pomey perdit les trois quarts de son revenu, son moulin fut abattu, les meules brisées, un battoir à chanvre dispersé de manière à n'en pas retrouver les matériaux; des terres et prairies ouvertes par des ravins de douze à quinze pieds de profondeur, huit de largeur sur trente toises de longueur. Les arbres des rivages furent déracinés et emportés par le Ransonnet, et ce furieux torrent, qui n'a ordinairement que demi-pied d'eau, en avait huit; il quitta son lit et en creusa un dans les prairies de M. de Pomey dites le Grand-Pré, y fit des ravins de huit pieds de profondeur, couvrit le reste de pierres énormes, gravier et sable, de la hauteur d'un pied, continua ses ravages jusqu'à une rue ou chemin, appelé de Paradis, ce qui fait une longueur d'un quart de lieue; dans les cantons de Berland, Grolet, Pré-Folletin, il couvrit tout de gravier et de sable, emporta les digues et chaussées, dont les trois quarts étaient à M. de Pomey.

Les terres furent emportées du haut des montagnes dans les vallons, et, dans leur chute, culbutèrent les arbres et tout ce qui s'opposait à leur passage; dans bien des en-

Digitized by Google

droits, les blés furent emportés, les cheneviers et blés noirs entièrement perdus ; dans le quartier de la Chapelle, la Moissonnière et les environs, on fut maltraité par la grêle qui tomba dans la nuit du 20 au 21 juin.

Le Ransonnet vient tant du village des Sauvages que des prairies Vermare et du vallon de la Condamine ; ces trois gorges se sont rassemblées, au moment de l'inondation ; au bas du hameau de Goujard, le Ransonnet a formé en cet endroit un torrent furieux, a emporté plus de soixante arbres, peupliers, frênes ou autres ; le mal s'est étendu jusqu'au-dessous de Berland, au hameau des Places. Les prés du canton de Grolet, de l'Hôtel-Dieu et le pré Guillard, jusqu'à la rue Paradis, sous le hameau des Places, furent aussi endommagés.

Jacques de Pomey possédait, vers 1765, une rente noble, appelée les Arrières, s'étendant sur les lieux suivants : les Arrières, la Goutardière et les Fours.

Le 24 mai 1766, une grêle affreuse enleva à Jacques de Pomey les pailles, les grains et presque tous les foins dans cinq de ses domaines, dans le quartier d'en haut d'Amplepuis et les deux tiers des récoltes et foins dans trois domaines des Sauvages.

Mre Jean-Joseph-Luc de Pomey, chevalier, capitaine au régiment d'Eu, fils de Mre Jacques de Pomey, chevalier, seigneur de Rochefort, épousa, par contrat du 11 avril 1768, Claudine-Sulpice de Ferrus, fille de Mre Barthélemy de Ferrus, chevalier, seigneur de Cucurieux et autres lieux et de dame Elizabeth Giraud de Montbellet. Le seigneur de Rochefort institua alors son fils son héritier universel et lui remit la terre et seigneurie de Rochefort, ne se réservant que le droit de lui succéder s'il mourait sans enfants. Il se réserva la jouissance, pendant sa vie, du corps de logis de Rochefort, attenant aux archives jusqu'à l'escalier du milieu et de tous les effets qui y étaient et celle du jardin et du clos. Le futur époux fut tenu de faire

Digitized by Google

dire la messe dans la chapelle de Rochefort, tous les dimanches et fêtes, et d'en payer la rétribution.

Le 11 avril 1771, Jean-Joseph-Luc de Pomey afferma les dîmes des Sauvages, au prix de 562 livres, à Philibert Magdinier, de Sainte-Agathe.

Jacques de Pomey mourut à Rochefort, le 30 août 1773, à l'âge de 82 ans, et fut inhumé dans le chœur de l'Eglise des Sauvages, au tombeau de ses prédécesseurs, par M. Crozier, curé des Sauvages, en présence de : Girard, curé d'Amplepuis ; de Chavane de Rancé ; Chermette, vicaire de Joux ; Cognasse, vicaire d'Amplepuis ; Cortay, prêtre.

Le 26 juillet 1774, M. Jean-Joseph-Luc de Pomey et le sieur Joseph Valorge, marchand de Saint-Hilaire, firent à Rochefort les conventions suivantes : le sieur Valorge accense de M. de Pomey la glandée de ses bois appelés Bois-Fort, Bois-Senat, Bois-Neuf et Montchervet, pour l'espace et temps de la présente récolte seulement, qui finira au plus tard à Pâques prochain, à la charge, par le sieur Valorge, de faire garder ses cochons et d'être responsable des dommages que bergers ou cochons pourraient faire dans les prés, terres, bois et lieux circonvoisins ; les bergers ne pourront couper aucun bois dans aucune forêt, mort ou vif ; lorsqu'ils feront du feu dans les bois ou sur les rives, le sieur Valorge sera responsable de tous les événements. M. de Pomey pourra faire mener dans ses bois quatre cochons et y faire ramasser des glands ; il pourra choisir un cochon sur le troupeau du sieur Valorge, à raison de trois sols la livre. Le sieur Valorge devra s'arranger avec les grangers du seigneur pour le logement des bergers et troupeaux. Cette ferme est faite pour le prix de 288 livres.

Jean-Joseph-Luc de Pomey paya, en 1789, à divers, la somme de 54 livres, pour avoir fait le guet à Rochefort pendant le mois d'août, à raison de 12 sols par nuit.

Il mourut à Lyon, en 1800, et eut pour successeur dans la terre de Rochefort son fils, M. Jean de Pomey, marié, en 1802, à Mlle Jeanne-Marie-Eugénie de Musy de Vauzelles.

Digitized by Google

Depuis la mort de M. Jean de Pomey, arrivée en 1852, le château de Rochefort est possédé par son fils aîné, M. Hippolyte de Pomey, marié, en 1835, à Mlle Pauline Ravel de Malval.

Paul de VARAX.

Digitized by Google

DEUX ÉMEUTES AU XVIIIe SIÈCLE

A LYON

La révolte de 1744 fut occasionnée par un arrêt de la cour qui substituait un nouveau règlement pour la fabrique à celui précédemment en usage. Par ce nouvel édit, surpris à la justice du roi par l'intrigue des gros marchands, et qui renversait la hiérarchie admise dans la corporation des artisans, on exigeait une somme d'argent exorbitante de la part de l'ouvrier maître qui voulait devenir marchand. Cette injustice, jointe au prix très-élevé des denrées de première nécessité, porta le peuple à une sédition qui eut un caractère alarmant, et qui ne se calma que par l'entremise de MM. les comtes de Lyon.

Il est à remarquer à ce sujet que la haute considération et la popularité dont jouissaient MM. les comtes provenait de la lutte continuelle de pouvoir et de préséance où ils étaient avec toutes les autorités de la ville, et alors, quand le peuple mutiné avait à craindre la juste rigueur de ses magistrats, il acceptait avec empressement la puissante médiation de MM. les comtes, qui dans ces circonstances ne craignaient pas de venir eux-mêmes au milieu de ces enfants égarés, les assurer du pardon, s'ils se rendaient à l'obéissance. Lors de la révolte des compagnons chapeliers, peu d'années avant la Révolution, le comte de Pingon fut seul trouver les révoltés cantonnés dans les guinguettes de Perrache et les ramena à l'obéissance. Tel a toujours été le beau rôle du clergé en France dans tous les troubles populaires de s'interposer entre les juges et

Digitized by Google

les coupables, quand ce même clergé n'a pas eu lui-même entre les mains l'usage d'une autorité temporelle.

En 1745, la cour envoya le comte de Lautrec avec des troupes pour servir à rétablir l'ordre dans la ville. Le Consulat fut choqué des procédés et du ton de hauteur de ce seigneur. On écrivit à M. de Villeroy, qui par son crédit fit rappeler le comte de Lautrec.

ÉMEUTE DE 1768.

Lyon, le 29 novembre 1768.

Avant-hier, dimanche, nous eûmes une émeute populaire, j'ai presque dit une sédition, qui fut vive et fort animée, et qui pouvait aisément avoir les suites les plus funestes. C'est au collége de l'Oratoire que se passa la scène. Sur les quatre heures après midi, il s'y attroupa auprès de la voûte, au-dessous de la bibliothèque, près de cinq cents hommes armés de haches, qui se mirent à enfoncer la porte d'une ancienne congrégation qui est aujourd'hui changée en une Ecole de médecine et de chirurgie dans le bas, et dans le haut en une école de dessin; ils étaient, disaient-ils, animés à faire des recherches dans le local sous prétexte qu'on y disséquait tout vifs des enfants que l'on enlevait à leurs parents. Il est certain que le concierge de cette nouvelle Académie, chagriné par l'importunité des enfants du quartier, les menaçait brutalemement de les faire disséquer par les élèves en chirurgie; pendant trois ou quatre heures ils furent les maîtres de faire ce qu'ils voulaient, et personne ne parut pour s'opposer à leur entreprise. La porte d'entrée fut bientôt mise en pièces, ils se précipitèrent dans l'intérieur, renversant et brisant tout ce qu'ils trouvaient sous la main; ils firent voler des pierres à coups redoublés jusque dans la maison des pères oratoriens, cassant les vitres du grand réfectoire et menaçant de tout mettre à feu et à sang. Sur ces entrefaites, ils trouvèrent dans les armoires de cette école des cadavres disséqués; cette découverte ne fait qu'animer leur rage, croyant voir partout les prétendus enfants enlevés.

Digitized by Google

On dit qu'un des insurgés reconnut le cadavre de son père, mort à l'hôpital et transporté là pour être disséqué.

Les deux salles de cette école, où l'on venait de faire pour dix mille livres de réparations, furent bientôt saccagées, et déjà ils mettaient le feu partout, indépendamment d'un brasier extérieur sous la grande voute de la bibliothèque, alimenté par des bancs, des chaises, des poutres, des planches, des boiseries et enfin par des tas de fagots exposés en vente sur le rempart du Rhône, ce qui occasionnait une flamme qui montait jusqu'au plus haut de la voûte.

On blâme fortement M. de la Verpillière, prévost des marchands, qui ayant temporisé avec les insurgés et défendu à la force armée d'user de rigueur, s'était rendu au spectacle, comme étant assuré du peu d'importance de l'émeute. Cependant les gens en place arrivèrent, M. le prévost des marchands, l'intendant M. de Flesselles, M. Pupil de Myons, lieutenant-général de la sénéchaussée, M. Peysson de Bacot et M. Dugas, lieutenant criminel. Ils s'assemblèrent dans la salle de la préfecture du collége, et le trouble qui s'empara des esprits à la vue d'un événement si extraordinaire, si vif et qui ne paraissait pas devoir finir de sitôt, fait perdre la tête à M. de la Verpillière, qui ne sait quel parti prendre; il offre à tout le monde et notamment à M. Dugas toute son autorité pour faire cesser le désordre. Cette offre était fondée sur la grande popularité dont jouissait M. Dugas et sur l'attachement connu de sa famille pour les jésuites; le père Langlade, supérieur du collége, était plus mort que vif. Toute la communauté était dans la consternation, étant persuadée qu'on voulait se venger sur elle de l'expulsion des jésuites, fortement regrettés par le peuple.

Sur ces entrefaites, les secours arrivent, le guet, les arquebusiers, la compagnie franche, tout ce qu'on put amasser de forces un dimanche, se porta aux endroits les plus menacées et augmenta le désordre occasionné par un attroupement de curieux de plus de dix mille personnes.

Les conjurés, de leur côté, ne trouvant plus d'aliments à leur fureur, après avoir tout détruit dans l'École de médecine, atta-

Digitized by Google

quent la maison des pères et le pensionnat; la rumeur est au comble, on n'entend de tous les côtés qu'imprécations contre les oratoriens, le prévost des marchands et l'intendant. Au milieu du tumulte on entendit des voix crier qu'il fallait brûler les oratoriens, qui n'avaient pas de religion, et aller incendier le palais de l'archevêque, qui favorisait cette congrégation. Un pareil propos avait été tenu par l'abbé de Glarins, Antonin, oncle de M. de Quinson, chez le libraire Duplain. Ce propos, rapporté à M. de Montazet, fut cause d'une violente réprimande du prélat envers l'abbé, qui tenait fortement au parti jésuitique. A force de coups, les conjurés parviennent à faire une ouverture dans un gros de mur, ce qui leur donne une entrée dans la maison du collége. On parvint à arrêter les premiers qui s'y introduisent, et l'un d'eux, interrogé sur la cause de cette frénésie, disait : C'est une *bourde*, il y a deux jours que je suis arrêté pour cette entreprise, puis, se tournant vers un oratorien : Mon père, confessez-moi, et puis qu'on me pende. — Tu le seras demain, lui réplique M. de Bacot, procureur général à la sénéchaussée, un peu brusquement. Pendant tout ce temps, les pères de l'oratoire et les pensionnaires, de plus en plus effrayés, s'étaient réfugiés dans la cour du pensionnat, attendant l'issue de cet événement. Cette cour, destinée aux récréations, donne par une petite porte sur la rue Gentil. Les furieux commencent par vouloir l'enfoncer à coups de hache ; aussitôt les écoliers, se croyant perdus, jettent les hauts cris, se sauvent dans la maison. Les soldats qui en gardaient l'intérieur, entendant ce nouveau tumulte, croient que les fanatiques ont pénétré, ils accourent où le bruit les appelle, et couchent en joue les écoliers fuyards, qu'ils méconnaissent au milieu de l'obscurité. C'est là que le père Langlade fut accablé de voir ses pensionnaires sur le point d'être fusillés, il parvient enfin à se faire entendre des soldats.

Pendant ce temps, les coups de hache redoublaient sur la petite porte donnant dans la rue Gentil. M. de Myons, qui la gardait avec une forte escouade, imagina pour les repousser, d'ouvrir rapidement cette porte et de faire une décharge sur les assaillants, ce qui fut exécuté sur le champ avec un tel avantage,

Digitized by Google

vu qu'on tirait à bout portant, sur une foule immense amoncelée dans une rue étroite, que depuis ce moment ces furieux et la foule qu'ils repoussaient se retirèrent sur le quai du Rhône; où se assap le plus grand désordre et où plusieurs individus furent refoulés jusque dans le Rhône et s'y noyèrent.

Ceux qui ont vu l'émeute de 1744 prétendent que celle-ci a été plus dangereuse et plus sanglante; il y a eu plus de trente hommes tués et vingt-huit coupables arrêtés. Je supprime d'autres circonstances dont le papier ne souffre pas le détail, ainsi que tous les commentaires qu'on fait et débite sur les causes de cette révolte. La ville a été tranquille le lendemain.

Il paraît que comme on avoit destiné une salle à côté de l'École de chirurgie à recevoir momentanément un certain nombre de mandiants vagabonds; sur les plaintes qu'ils faisaient entendre la nuit, le peuple s'était imaginé qu'on les écorchait. Est-ce là le motif ou le prétexte? C'est ce qu'on ignore. Il y a comme on s'y attendait conflit de juridiction entre le lieutenant criminel et le lieutenant de police.

Du 30 décembre. Le jugement du présidial relaté à l'affaire de l'émeute a été porté à la procédure du chancelier; on croit qu'il n'y aura qu'un cas de mort et un cas de galères. Le dimanche avant Noël, il y eut encore un petit mouvement entre les pensionnaires du collége et les polissons du quartier; ils se battirent à coups de pierres sur la place du Collége même, où on les fait passer pour aller à vêpres. La querelle a été calmée de suite; mais on assure que le fanatisme populaire est tel que les RR. PP. capucins du Petit Prez sont venus avertir le P. Langlade, de l'Oratoire, qu'ils savaient, par la voie de la confession, qu'une grande partie du peuple est imbue de l'idée que les oratoriens cachent chez eux un prince à qui il manque un bras, et que tous les soir on arrête autour du collége des enfants auxquels on coupe un bras pour l'essayer au prétendu prince.

Le père Langlade, dont il est question dans ces notes, supérieur de l'oratoire, quitta Lyon en 1769, et cette année le collége de médecine revendiqua la salle des opérations, dépendante des bâtiments du grand collége. MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

LA FONTAINE DU DIABLE

PRÈS VALENCE (Drôme)

Suite et fin *

IV.

Depuis la petite excursion à laquelle nous venons d'assister en curieux et en ami, quatre ans se sont écoulés, apportant des changements inévitables dans les personnes et les choses.

La charmante petite pensionnaire qui commençait à gazouiller l'amour est maintenant une éblouissante jeune fille, dont les plus beaux partis de France se disputent la main. Mais elle est fière, indocile, inébranlable, lorsqu'il s'agit de parler de mariage. Aussi, est-elle, presque toujours, en délicatesse avec ses parents qui ne lui pardonnent pas sa volonté inflexible pour tout ce qui touche au cœur.

Joseph est de plus en plus mélancolique, de plus en plus poéte, et sa physionomie a encore plus de cachet qu'autrefois. Son esprit possède des ailes merveilleuses, des ailes à traverser l'infini, mais l'aigle aime la colombe, et comme la colombe souffre, l'aigle ne peut que languir pour elle.

André se trouve très-bien à Paris, chez Jean Goujon, où nous le verrons quelque jour, et l'on est satis-

* *Voir la précédente livraison.*

Digitized by Google

fait de son talent. Il va visiter souvent sa protectrice, madame Diane, qui l'aime comme un jeune fils et se montre orgueilleuse et enthousiaste des progrès de son gentil dauphinois.

J'ai dit que de magnifiques alliances s'offraient pour Madeline de Faventines. En première ligue, il faut compter le jeune baron de Crussol, le fils du voisin redouté et superbe, dont le nid audacieux se montrait sans rival sur son rocher à pic, et dont on connaissait la renommée guerrière. Son héritier n'était point un vulgaire personnage : Sans doute, il n'avait pas l'intelligence transcendante de Joseph ; mais aussi, l'on eût été bien loin pour trouver une âme comme celle de notre poète, et, sans lui ressembler, on pouvait encore avoir un rang fort convenable parmi les hommes de ce temps, — et même d'aujourd'hui. D'ailleurs, c'était surtout comme soldat, comme chevalier que brillait le jeune baron. Il était ardent, courageux, avec une tournure martiale des plus distinguées. Lorsqu'il portait sa cuirasse, son casque étincelant et tout son attirail de preux, il était beau à voir, sans oublier qu'on le trouvait également fort bien dans son négligé de gentilhomme. Ses yeux noirs avaient beaucoup de feu, ses cheveux de jais miroitaient au soleil, son sourire montrait des dents de nacre sous une moustache d'ebène, et plus d'une noble jouvencelle devait penser à lui dans ses rêves d'azur.

Mais peu importait au jeune homme ; il était, lui aussi, blessé au cœur et blessé par un amour auquel on ne répondait pas. Le baron d'Acier-Crussol avait vu, dans je ne sais quelle fête aristocratique, mademoiselle Madeleine de Faventines. Depuis lors, le bouillant chevalier n'avait pensé qu'à cette admirable jeune fille. Et comme sa haute position lui permettait mille fois la demande de sa main,

Digitized by Google

il n'avait pas douté du succès de la démarche que le vieux baron, son père, avait faite en son nom. Les parents de Madeleine, comme on le pense bien, accueillirent cette proposition presque royale avec un bonheur excessif. Mais lorsqu'on en parla à la principale intéressée, elle pâlit, s'appuya à un meuble, rougit ensuite, mit la main sur ses yeux, et tout à coup, se redressant avec une énergie à laquelle on ne s'attendait pas, déclara que ce mariage était impossible.

Le père supplia, la belle-mère, irascible, gronda en tempêtant, se moqua avec amertume, menaça comme si elle avait eu des droits sur cette enfant, rien y fit, et le jeune de Crussol fut désolé, mais non guéri de sa passion.

— Me donnerez-vous l'ombre d'un prétexte pour ce refus dédaigneux, mademoiselle ? dit la comtesse de Faventines.

— Il n'est entré aucun dédain dans mes pensées ni dans mon langage, madame, répondit la jeune fille, mais je ne puis accepter l'offre de notre voisin.

— Et pourquoi cela, impertinente ?

Madeleine ne répondit que par un regard qui en disait plus que tous les mots jetés au vent par son interlocutrice. Puis, d'un geste à la fois digne et caressant, elle prit la main du comte, la baisa avec respect :

— Malgré tout, vous aimez votre fille, mon père, vous ne voudriez pas la rendre malheureuse !

Une larme brilla dans les yeux de l'homme faible et timide ; cependant, pour la première fois de sa vie, il osa, au milieu d'une querelle de ménage, embrasser son enfant !

La mégère, hors d'elle-même, l'accabla de violentes invectives, en ordonnant à Madeleine de sortir.

— Non, Madame, répondit la jeune fille ; ce n'est pas

Digitized by Google

quand vous traitez mon père aussi brutalement que je l'abandonnerais !

— Elle me rappelle sa mère, ma Bretonne chérie! murmura le pauvre comte. Puis, secouant la tête, comme pour chasser un souvenir douloureux, il prit le chemin de la porte, en entraînant Madeleine. Ils entrèrent tous les deux dans sa chambrette. Lorsqu'ils furent seuls :

— Mon père, s'écria l'enfant, pardonnez-moi de ne pas vous obéir! mais il ne faut pas songer à ce mariage....

— Pourquoi donc, ma chère fille ?...

— Dites-moi : avez-vous jamais aimé, mon père ?...

— Hélas!... j'ai adoré celle à qui tu dois le jour!...

— Alors vous me serez plus favorable, car vous devinerez mon secret...

— Quel est le jeune homme choisi par ton cœur ?...

— Vous le connaissez depuis longtemps...

— Je le connais !... attends un peu... laisse-moi chercher... C'est Louis de Châteaubourg, ou un Saint-Vallier, peut-être ?...

Madeleine secouait la tête avec tristesse.

—C'est Henri de Bressoc ?... le jeune de Veynes ?... j'y suis... c'est le charmant comte de Monteynard ?...

— Non, mon père...

— Alors, tu es passablement difficile.

— Oui, car aucun grand seigneur n'est au niveau du fiancé de mon âme !.. Vous l'avez admiré plus d'une fois, et souvent, je l'ai appelé mon frère !..

— Comment !.. Joseph !.. dit le père, tout ému.

Mais le vieux noble, entiché de ses parchemins, se retrouva instantanément :

— Tu ne me parleras pas d'épouser un roturier, j'imagine !.. toi, patricienne!.. toi, la fille d'un comte, tu n'au-

Digitized by Google

rais pas une seule goutte de mon sang dans les veines, si tu renonçais à un blason pour t'unir à un vilain !.. J'aimais ta mère, sans doute, mais si elle avait appartenu à la bourgeoisie !..

— Oh ! ne blasphémez pas, mon père !.. et au nom de la pauvre morte, consentez à ne plus me parler du baron de Crussol !..

— Allons !.. je ne te contrarierai pas là-dessus, attendant tout de la réflexion, mais tu sauras que je n'approuverai jamais une mésalliance comme celle dont tu me parles. Assurément, Joseph est un jeune homme exceptionnel, mais les armoiries effacent, à nos yeux, toutes les qualités possibles et tous les talents du monde. Je suis franc et n'y vais pas par quatre chemins. Je deviendrais féroce, vois-tu, plutôt que de te voir la femme d'un plébéïen quelconque. Comment ! tant de quartiers de noblesse seraient foulés aux pieds pour la fantaisie d'une petite fille ?..

— Ce n'est point une fantaisie, mon père, c'est un attachement éternel !

— Bah ! cela passera comme autre chose... tout ce que je puis te promettre, c'est de ne pas parler de ton affection à la comtesse, car elle proscrirait tout à fait le pauvre Joseph, et cet enfant-là, je l'aime malgré moi... mais seulement comme ton frère, entends-tu ?..

— Merci, mon père, dit Madeleine, en pleurant ; je vois que vous me chérissez toujours ! au milieu de ma douleur, cela me fait du bien !..

Le soir même, pour s'étourdir, le comte prenait le bâton du voyageur, et sa femme, pour bouder à son aise, s'éloignait aussi, avec Elisabeth.

. . . . . .

Le lendemain, c'était une splendide journée du mois

Digitized by Google

des roses. Vers la fin de l'après-midi, les oiseaux, qui chantaient sur les grands arbres, pouvaient, dans leurs rares moments de silence, écouter deux voix juvéniles, d'une douceur infinie, qui sussuraient comme la brise folâtrant sur les églantines.

Au travers la verdure, regardons un peu et contemplons ce joli couple.

Dieu ! que la jeune fille est adorable, avec son teint de neige, ses cheveux noirs ondoyants, ses yeux bleus si longs, si expressifs, sa bouche vermeille, sa taille élancée et tout le prestige qui l'entoure ! Comme le jeune homme est beau ! comme il paraît triste et fier en même temps ! Comme il se penche avec tendresse, avec émotion vers la compagne appuyée à son bras !

Petits oiseaux, vous chantez l'amour sur les branches, mais l'amour est ici encore mieux que là-haut ! Saluez donc l'amour, car c'est l'amour qui passe !

— Madeleine ! que je suis heureux près de vous, chère sœur bien-aimée !.. Depuis si longtemps je désirais ce bonheur !.. j'aspire votre haleine ! je bois votre regard ! je m'enivre de votre sourire ! je vous aime !.. Vous êtes ma muse adorée ! sans votre tendresse, que serais-je, dites-moi ?.. Depuis que vous m'avez avoué votre amour, j'ai senti mon âme grandir !.. Un poète aimé est doublement poète ! c'est l'amour noble qui sacre les bardes inspirés ! Il les élève, les transporte au-dessus de ce monde stupide que nous fuyons aujourd'hui pour écouter la voix de nos cœurs. Oh ! que dit-elle, cette voix ?.. que nous nous aimerons toujours, n'est-ce pas ? parce que c'est la vie de nos âmes, et que nous voulons vivre en nous aimant ou mourir pour nous réfugier encore dans les extases d'un amour sans fin !.. Sais-je vous dire autre chose sinon que je vous aime ?.. que je t'aime, ô ma sœur ché-

Digitized by Google

rie !.. je t'aime ! et tout est là, dans ces deux mots pour moi !.. mon existence entière t'appartient ; je ne respire qu'avec ton souvenir et ton nom me plonge en des délices que nul profane ne peut connaître !

Toi seule m'as compris et souvent consolé ! tu m'as encouragé dans mes travaux, soutenu dans mes défaillances, me relevant sous tes baisers, comme on relève un roseau sous l'eau du ciel ou les purs rayons du soleil !.. J'en ai besoin, ce soir, car je suis triste, j'ai besoin de tes caresses !.. Embrassons-nous, Madeleine, et répète-moi que tu m'aimes de tout cœur !..

— Oui, je t'aime, Joseph !.. je t'aimerai jusqu'à la mort !..

Et leurs lèvres se rencontrèrent, comme pour sceller leurs douces paroles.

Aimez-vous, ô mes beaux enfants ! Ailleurs, la vanité, l'égoïsme, l'ambition, l'orgueil se débattent dans de mesquines querelles, mais ici, l'amour généreux peut s'épanouir en toute sécurité ; ô mes beaux enfants, aimez-vous !

Les fleurs répandaient leur léger encens autour d'eux ; les oiseaux faisaient entendre leurs symphonies les plus gracieuses ; l'azur du ciel était plus transparent et plus lumineux ; ils s'assirent sur un banc de gazon, et Joseph continua ainsi :

— Je le sais encore : il y a une grande distance entre nous...

— Non ! non ! mon amour l'a comblée !.. c'est toi, Joseph, qui me surpasses en intelligence, en savoir, en pénétration ! Je n'admets aucune autre supériorité, entends-tu, mon beau, mon bien-aimé Joseph ?.. Serais-je digne d'être ta sœur, ton inspiratrice, ta fiancée, si je ne pensais pas de la sorte ?.. Oui, ta fiancée, répéta-t-elle,

Digitized by Google

en voyant la tristesse du jeune homme, à ce mot si doux, car je ne serai jamais celle d'un autre, eût-il une couronne de roi, et je m'ensevelirai dans le tombeau avec la promesse que je te fais ce soir !..

Le rossignol se mit alors à chanter, lui qui s'était tû jusque-là.

— Ecoute, dit Madeleine, c'est Dieu qui nous répond par la voix de son oiseau d'élite ; il fallait un rossignol pour parler à un poète. Eh bien ! il te dit que le cœur de Madeleine n'appartiendra jamais qu'à toi !..

Un baiser bien tendre fut la réponse de Joseph. — Puis, ils ne se dirent presque plus rien... pour mieux s'écouter sans doute... le sentiment n'est pas loquace... ils savouraient leur bonheur, la main de l'un pressant la main de l'autre, et la belle tête de Madeleine penchée sur l'épaule de Joseph...

Ah ! Jean Goujon, que n'étiez-vous là, avec votre élève favori, André-le-Blondin, pour prendre l'esquisse de ces deux ravissantes têtes, sous leur auréole d'innocence et d'amour !

Bientôt la jeune fille se releva : — Vois-tu, Joseph, je voudrais mourir de bonne heure et mourir pour toi, mon frère !.. J'ai soif de dévoûment ! Pour nous autres femmes, le dévoûment c'est l'amour ! Peut-être que tu serais plus heureux si je faisais le sacrifice de ma vie, afin que tu ne fusses plus abattu, comme je te vois quelquefois !.. Oh ! ne m'arrête pas !.. Va, mon âme reviendrait vers la tienne, et c'est bien alors que je t'inspirerais de beaux chants, ô mon poète !..

— Par pitié, veuillez vous taire, Madeleine !.. Est-ce que je pourrais vivre, si vous n'étiez plus de ce monde ?.. Voulez-vous donc me déchirer le cœur ?..

Ils se levèrent, s'embrassèrent étroitement, restèrent

Digitized by Google

longtemps ainsi, et le rossignol continua à chanter, comme pour applaudir à leur amour. C'était le musicien des fiançailles, car Philomèle ne connaît ni blason, ni titres aristocratiques, ni distance sociale ; Philomèle ne connaît que l'amour.

V.

De grandes fêtes se préparaient à Valence pour l'arrivée de Henri II, qui voulait voir la bonne ville que le roi chevalier, son père, François Ier, avait aimée. Comme lui, le jeune souverain avait le goût des lettres et des arts, un penchant très-prononcé pour le luxe, et l'influence des Médicis se faisait d'ailleurs vivement sentir en France.

Donc, lorsqu'on apprit que sa Majesté allait visiter le Valentinois, on s'évertua à chercher comment l'on pourrait saluer dignement son passage. Madame la reine Catherine devait rester à Paris, mais on regrettait fort peu la sévère Italienne, qui n'était point sympathique. Enfin, après une longue attente et de nombreux préparatifs, la plus grande partie de la population de notre ville se porta sur la route de Lyon.

Monseigneur l'évêque, le clergé, le sénéchal, les échevins, les consuls, les hauts dignitaires de la magistrature et de l'armée, les principaux personnages étaient à la tête d'un cortége imposant. Parmi les grands seigneurs étrangers ou appartenant à l'aristocratie dauphinoise, on remarquait : les Crussol, dont nous avons déjà parlé ; — les La Tour-du-Pin ; — les La Baume-Suze ; — les de Veynes, qui devaient un jour faire héritiers de leur belle terre du *Valentin* les de Sièyes, famille très-considérée et très-populaire à Valence ; — les Saint-Vallier, qui comptaient dans leur parenté les Lacroix-Saint-Val-

Digitized by Google

lier-de-Chevrières-de-Pisançon, dont les membres sont encore alliés aux plus nobles races, aux Rauzan, aux Chastelux, aux Larochejacquelin, comme ils ont aussi en partage des qualités éminentes, au nombre desquelles il faut inscrire la bienfaisance.

Un autre beau nom, cher à notre province, s'y trouvait également représenté : celui de Monteynard, dont les preux ont guerroyé avec héroïsme pour notre pays, en des temps très-éloignés. Ce nom a, non-seulement, le prestige de la vaillance et de l'ancienneté, mais celui de la grâce et de la vertu, car naguère, on admirait à Grenoble, à Lyon et dans son petit château gothique de Montélier (Drôme), une jeune vicomtesse de Monteynard, née de Chaponay, un ange de douce beauté, de distinction, de candeur, une belle âme, dans la plus haute acception du mot, mais envolée de trop bonne heure au ciel, laissant sur la terre de charmants enfants, dignes de porter son nom !

Que si l'on trouve que je suis un peu sortie de mon sujet, pour rendre hommage à une ombre d'élite, l'on veuille bien me pardonner ! —

Le cortége valentinois s'avançait, aux sons majestueux des fanfares militaires et aux retentissements graves du bourdon de la cathédrale et des autres cloches de la ville.

Les douces voix des adolescents se joignaient, par intervalles, à celles des jeunes filles vêtues de robes blanches et couronnées de fleurs. La première et la plus belle était mademoiselle de Faventines, notre Madeleine chérie, qui avait été désignée par le sénéchal pour offrir un bouquet à Henri II, à la tête de ses compagnes.

Soudain parut le roi : — Vive le roi ! — Comme on savait qu'il était bon, ce cri s'étendit sur toute la ligne, tel qu'une explosion de bonheur.

Digitized by Google

Henri de Valois n'avait pas le grand air de François Ier; il possédait, néanmoins, une belle prestance de gentilhomme, une figure distinguée, le type fin de sa race, mais moins efféminé que chez son fils, Henri III, par exemple, le prince des mignons et des occupations puériles. La pâleur de son visage rivalisait de blancheur avec sa collerette, que son pourpoint noir mettait en relief. Sa toque, également noire, était ornée d'une plume blanche, coquettement balancée par le vent. Son beau cheval piétinait d'orgueil, en soulevant son cavalier royal, comme s'il eût compris son rôle. J'ai foi en l'instinct merveilleux de ces nobles animaux.

Bref, Henri II reçut avec bienveillance les clefs de la ville, que lui présenta le sénéchal, mais un gracieux sourire, plein d'admiration, illumina ses traits, lorsqu'il aperçut mademoiselle de Faventines, lui offrant les plus belles fleurs que l'on avait pu trouver.

— Permettez-moi de vous les rendre, mademoiselle, lui dit le roi, car les fleurs cherchent les fleurs.

Sa Majesté cueillit seulement une rose blanche qu'elle mit à son pourpoint. — Cette rose me portera bonheur, ajouta-t-elle ; ne ressemblez-vous pas à un ange ?..

Et le roi lui baisa la main avec respect.

On vit alors s'avancer un beau jeune homme, au maintien digne et fier, mais sans prétention. C'était Joseph!

Le sénéchal avait dû faire violence à sa modestie, pour le décider à venir saluer le roi, au nom de la jeunesse studieuse, en lui présentant une pièce de vers de sa composition. Elle était délicieuse! et Henri II, qui était connaisseur presque autant que son père, la trouva charmante.

— Quel poète vous avez-là! s'écria-t-il, en s'adressant à Diane de Poitiers.

Digitized by Google

— Je vous l'avais bien dit, sire ! regardez encore cette figure de génie !..

— Ah ! c'est vrai... Jeune homme, on m'avait déjà parlé de votre talent ; je veux vous emmener à Paris, comme secrétaire. Demain, vous me donnerez votre réponse, chez M. le sénéchal.

Le roi continua à cheminer, avec sa suite brillante, au milieu d'une foule empressée, écoutant ces harangues interminables, qui doivent être les plus fastidieuses choses pour les monarques. Henri IV ne disait-il pas plus tard : — « Ce sont elles qui ont fait blanchir mes cheveux ! »

Et le Béarnais avait raison.

On avait dressé des arcs de triomphe sur le parcours, jusqu'à la demeure du sénéchal, où le prince devait séjourner. Je n'entrerai pas dans les détails de toutes les fêtes en l'honneur de cet hôte illustre : réceptions magnifiques, grands dîners de gala, courses de chevaux, jeux de paume, joutes, bals champêtres, etc. ; — l'imagination du lecteur suppléera à ce que je veux omettre, dans la crainte d'être accusée de commettre des longueurs... comme les faiseurs de harangues. — Je parlerai seulement de quelque chose qui est trop dans mes goûts pour que je garde le silence là-dessus.

Le Rhône bleu et triomphant, dont les caresses enivrent Valence, méritait bien des fêtes vénitiennes, avec des gondoles glissant sur ses ondes, des gondoles ornées de mille verres de diverses couleurs, se reflétant dans les eaux profondes, tandis que des chants de gloire et d'amour se faisaient entendre dans ces petites barques de forme italienne et sur les bords du fleuve imposant. Quelle belle nuit étoilée ! Une sérénité ineffable, une voluptueuse douceur étaient répandues dans l'air ; la musique avait de ces accents d'une grâce, d'une mollesse, puis, d'un charme

Digitized by Google

plus vif, plus pénétrant, à faire rêver les âmes les moins bien douées sous le rapport du sens poétique. On eût dit que l'artiste d'alors, franchissant trois siècles, sur l'aile de son génie, avait pressenti le doux Mozart, tant il y a une sorte de divination, à travers les âges, pour les êtres marqués du sceau qu'imprime la gloire.

Oh ! l'harmonie ! quel suave écho jeté sous la voûte sublime, comme un élan d'amour et d'immortalité !

Les gondoles rasaient l'onde frémissante, semblables à des alcyons, — mais les alcyons sont plus simples, car ces gondoles étaient merveilleuses, à force d'art et de recherche. Celle de Henri II, ainsi qu'on le devine, était d'une richesse qui rappelait le luxe asiatique.

Toutes celles des grands seigneurs l'entouraient. La famille de Faventines, fidèle à ses habitudes opulentes, n'avait pas négligé d'enjoliver la sienne, de manière à éblouir même les yeux les plus difficiles. Et dire que, dans cette éclatante demeure improvisée, il y avait une perle de simplicité charmante et de beauté suprême, qui pouvait bien se passer de tous les décors !.. oui, Madeleine était là, écoutant les mélodies si douces et rêvant à Joseph !

Elle rêvait à son ami, la pauvre enfant, elle rêvait, et la gondole glissait toujours ; elle glissait, près des îles verdoyantes qu'un souffle bien pur effleure, elle glissait, pour arriver au rivage... lorsque tout à coup, elle s'arrête... on était éloigné des autres gondoles... le père et la belle-mère de Madeleine, sa jeune sœur mettent pied à terre..: un cavalier de haute taille entre vivement dans la barque, s'assied aussitôt, et la gondole est entraînée avec vitesse, sans que la jeune fille puisse se demander le mot de ce mystère.

— N'ayez pas peur, mademoiselle, je veux vous parler

Digitized by Google

durant quelques instants, voilà tout. Vos parents me l'ont permis...

Et, se mettant à genoux devant mademoiselle de Faventines, le jeune baron de Crussol, avec un regard qui peignait l'état de son âme, s'écriait :

— Par pitié ! dites-moi un seul mot, un seul !.. Dites que vous ne me repousserez plus ! que vous m'aimerez, que vous accepterez ma main !.. O Madeleine, dans toutes ces fêtes, dans toutes ces représentations, je n'ai vu que vous, mon idole de tous les instants !..

— Assez, monsieur le baron ! et ramenez-moi immédiatement auprès de mon père !..

— Pourquoi donc cette froideur, Madeleine, je vous en prie ?.. Si vous saviez comme je vous aime, vous ne me traiteriez point de la sorte !.. Mais, là-haut, dans mon rude castel, je ne pense qu'à votre beauté radieuse, et le jeune soudard, l'intrépide guerroyeur s'adoucit à votre nom ! Oh ! si vous deveniez un jour mon épouse bien-aimée, comme nous serions heureux !..

— Impossible, monsieur, impossible !.. ne me parlez plus de cela !..

— Comment ! impossible !.. Dire un mot pareil au fils du haut et puissant baron de Crussol !.. Mais si je le voulais, savez-vous, mademoiselle, que je pourrais me venger de votre refus, et me venger sur un être qui vous est malheureusement trop cher, puisque c'est là l'obstacle qui s'oppose à mes vœux !.. Vous ne pouvez pas le nier : vous aimez un jeune homme...

— Je ne le nierai point, monsieur, je suis fière de cet amour !

— Voyez-vous cela ! Je l'avais deviné !.. Je sais le nom de mon rival !.. Eh bien ! si cela me plaisait, je le briserais aussi facilement que je brise cette épée !..

Digitized by Google

Et, fort comme un athlète, le vigoureux baron réalisa cette menace en rompant son arme.

Madeleine, timide jusqu'alors, eut un regard de défi.

— Vous ne ferez point cela, monsieur! s'écria-t-elle avec exaltation.

— Et pourquoi, s'il vous plaît?..

— Parce que je me mettrai entre vous deux, pour protéger l'innocent, et vous me percerez le cœur avant d'arriver à celui que j'aime!..

Le jeune baron était silencieux et comme suspendu aux paroles de Madeleine de Faventines.

— Vous ne le ferez point, continua celle-ci, parce que je sais que vous avez de l'honneur et que vous ne voudriez pas vous venger sur quelqu'un qui ne vous a fait aucune injure!..

Ce mot d'honneur, dans la bouche de Madeleine, ce mot si français eut un effet surprenant sur l'âme loyale du jeune Crussol. Ses prunelles devinrent plus douces, il se mit de nouveau à genoux, lui qui s'était levé un moment avec fureur, et joignant les mains :

— Pardon, mademoiselle!.. vous êtes aussi fière, aussi courageuse que belle et je vous admire encore plus! Sans doute, toutes les qualités que je découvre en vous excitent davantage mes regrets... mais je ne veux pas vous offenser... Heureux mille fois celui qui possède votre cœur!.. je le respecterai à cause de vous, qui le défendez si bien... Je vais me retirer l'âme navrée, toute pleine de votre souvenir... Bientôt, dans les guerres de religion, que nous sentons poindre au loin, je chercherai une occasion pour me faire tuer, en prononçant votre nom!.. Et si l'on vous dit que Jacques de Crussol est mort noblement, croyez alors que ce sera sous l'influence de son amour... Adieu, mademoiselle, adieu!.. accordez-moi, pour unique

Digitized by Google

faveur, de baiser respectueusement votre main, une fois dans ma vie, et fiez-vous à mon honneur de gentilhomme pour ne pas inquiéter jamais le beau et intéressant *Joseph*, qui a tant d'empire sur votre âme...

Madeleine, émue de cette loyauté chevaleresque, lui donna sa main à baiser.

Jacques de Crussol, en la portant à ses lèvres, eut une larme dans ses yeux noirs.

— Merci... oh ! merci, mademoiselle, dit-il avec passion... Jacques pourra mourir désormais ; votre main de sœur a touché sa bouche. Et maintenant, ne craignez rien; vos parents, qui sont prévenus, vous attendent, seuls, au rivage.

En effet, le gazon vert qui bordait le Rhône du côté des îles recevait Madeleine, que son père, attendri et confus, accueillait dans ses bras. Le jeune baron s'était échappé vivement pour rejoindre la gondole de sa maison.

. . . . . .

Après cette nuit, toute resplendissante de clarté, toute mélodieuse et toute poétique, le matin se leva joyeux comme un sourire. On fit visiter à Henri de Valois la citadelle et les divers murs d'enceinte que son père avait fait bâtir, dans le but de repousser Charles-Quint, puis une maison fort curieuse, commencée, dit-on, lors du passage de François Ier, ou du moins sous son inspiration, et que l'on appelle *la maison des Têtes*. C'est l'un des monuments de Valence. Elle est très-admirée des connaisseurs, très-originale, mais elle a souffert, et quelques-unes des têtes sculptées sur sa façade sont mutilées malheureusement. Malgré cela, c'est un fort beau chef-d'œuvre d'architecture, qu'un Anglais bizarre voulut acheter une fois, pour le transporter sur les bords de la Tamise !.. C'était une idée d'insulaire, impossible à

Digitized by Google

réaliser... raison de plus pour qu'elle dût éclore dans le cerveau de ces Anglo-Saxons, pleins d'humour.

Henri II était rentré sous le toit du sénéchal, lorsqu'on lui annonça la visite d'un jeune homme,

— Ah ! c'est mon poète, dit-il, avec plaisir.

Et tendant sa belle main royale à Joseph, le prince l'invita à s'asseoir en face de lui.

— Avez-vous réfléchi à ma demande, monsieur, dit le roi, voulez-vous accepter, à la cour, la place de premier secrétaire, que je vous offre avec empressement ?

— Sire, je prie Votre Majesté de recevoir l'expression de ma gratitude, mais je ne puis me décider à quitter mon pays.

— Votre pays, c'est la France, jeune homme, et Paris est le cœur de la France !

— Oui, sire, mais il y a aussi le Dauphiné, il y a ma ville natale, et je veux chanter, vivre et mourir sous leur ciel !

— Vous êtes toujours poète !.. j'aurai bien de la peine à lutter contre vos sentiments délicats. Mais la capitale ne parvient donc pas à vous éblouir ?

— Sire, je ne suis qu'un chanteur... comment rêver au bruit de la foule ou dans les fêtes de votre somptueuse cour ?.. J'eusse travaillé avec joie pour Votre Majesté, mais elle ne voudrait pas exiger l'immolation de mes goûts les plus chers : l'amour de la campagne, de la solitude, de la rêverie...

— Et peut-être un autre amour ? ajouta le roi en souriant.

Joseph pâlit un peu, ne voulant pas révéler son secret.

A Paris, continua-t-il, qui me rendrait mes bords du Rhône, mes îles ombreuses, mes chants d'oiseaux, ma vallée des *Beaumes*, mon insouciance de poète ?..

Digitized by Google

— Et ma jeune amie ?.... ajouta le roi malin.....

Pour le coup, le Valentinois se crut trahi par madame Diane, ce qui l'eût contrarié, au point de vue de l'opposition des Faventines ; mais il éluda toujours la question avec soin.

Henri de Valois, qui ne savait rien là-dessus, ne poursuivit pas son simple badinage ; il exprima sérieusement ses regrets de ne pouvoir s'emparer du jeune homme, pour l'installer auprès de lui comme secrétaire intime, ce qui l'eût mis dans le ravissement. Cette belle physionomie, si noble et si expressive, l'attirait ; il ne s'en défendait pas, la regardant avec un intérêt véritable, avec une joie réelle.

— Monsieur le sénéchal, dit-il à ce dernier, vous avez là un compatriote distingué et de grande espérance; je vous le recommande instamment. Et vous, jeune poète, souvenez-vous toujours que vous avez à la cour de France des protecteurs puissants : madame Diane de Poitiers et votre roi.

VI

Nous sommes encore à une distance de plusieurs années, et dans l'atelier de Jean Goujon surnommé : « le « Corrége français de la sculpture. »

Que de chefs-d'œuvre dans cet asile, dont Paris peut être fier ! Toutes les statues, tous les bas-reliefs respirent la grâce, la douceur et l'harmonie.

On peut admirer le naturel des poses, qui n'exclut jamais une adorable coquetterie, mais une coquetterie sans mignardise. C'est touchant et sublime, lorsqu'il le faut ! c'est parfait dans les moindres détails ! c'est mieux encore que l'art des Grecs, s'il est possible, car il s'y

Digitized by Google

mêle une tendresse, un charme, une expression qui font dire : — l'âme est là, avec un délicat ciseau pour serviteur !

Jean Goujon était aussi un habile architecte parisien, et toujours un ouvrier de génie. Sa fontaine des Innocents et son admirable travail à la partie la plus estimée du vieux Louvre sont des œuvres immortelles.

Que l'on me permette de dire encore ici, avec orgueil, que c'est un fils de notre province qui a préservé de l'incendie des barbares le palais des Valois, le palais des Arts surtout, le palais de la France et de l'Europe entière ! — Jean Goujon, vous avez dû bénir le brave commandant de Sigoyer, se levant avec énergie pour protéger votre œuvre, et vous l'avez remercié là-haut, dans le sein de la gloire, car la gloire est de tous les mondes radieux !

Contemplons à présent cette belle tête d'artiste, au moment de son travail. — Il m'a été donné de voir dernièrement, dans une grande ville, une statue en bronze de Jean Goujon, comme pendant à celle de Van Dick. On n'ignore pas que l'illustre peintre flamand avait une remarquable physionomie, très-ouverte, un peu cavalière et véritablement originale, avec ses grands yeux expressifs, son front hardi, sa moustache relevée et le tout ensemble, qui lui donnait un air vainqueur.

Aussi, avait-il les œillades amoureuses des fières duchesses d'Angleterre que sa main daignait peindre ; elles en étaient passionnément éprises. — Eh bien ! n'en déplaise à ces altières beautés, je préfère de beaucoup la figure pensive et distinguée aussi, mais plus méditative, de Jean Goujon.

Sa taille svelte était bien prise, son costume d'atelier lui seyait à ravir. Il travaillait alors à je ne sais quel

Digitized by Google

groupe de petits amours. — Parmi ses élèves, un surtout, qu'il regardait souvent, attirait l'attention. C'était un charmant jeune homme, dont la tête fine et intelligente était gracieusement couronnée de boucles blondes, sur lesquelles une toque de velours noir, posée un peu de côté, par une gentille habitude, faisait sourire le maître. Ses meilleures paroles, ses plus doux encouragements allaient vers ce Benjamin. Lorsqu'il avait dit : — Je suis content de toi, André ; — le jeune homme était dans l'enivrement et travaillait de plus belle.

C'est qu'il avait la main heureuse, le favori ! Ses œuvres étaient admirées de tous, du roi comme de madame Diane de Poitiers, et personne ne murmurait ; les compliments étaient justes, ne tombant jamais sur une personnalité médiocre. Et puis, quel joli caractère ! toujours riant, chantant toujours... il chantait des ballades dauphinoises, en souvenir du pays natal... — Chantez donc, André-le-Blondin, — car nous vous avons reconnu ; — chantez, de votre voix mélodieuse... Sur la terre, les pleurs viennent toujours assez tôt !..

Mais voici qu'un étranger, porteur d'une lettre, arrive auprès de Jean Goujon... Elle n'est pas pour lui, mais pour André...

— Qui donc peut m'écrire ?.. Ah ! c'est de Valence, n'est-ce pas, bonhomme ?..

— Oui, messire, le comte de Bressac, venant à Paris, a bien voulu se charger de cette missive : et moi, commissionnaire, j'ai été envoyé auprès de vous, pour vous la remettre.

— Merci de grand cœur... Tenez, pour votre peine...

— Oh ! vous êtes bien généreux, messire ! que Dieu vous récompense ! —

La lettre était ainsi conçue :

Digitized by Google

Mon cher enfant,

Une bienveillante amie de notre chère comtesse est assez bonne pour me prêter le secours de sa plume, et, grâce à elle, je viens causer avec toi, ce que je désirais depuis longtemps.

Ah! mon pauvre André, dans ton lointain Paris, tu ignores d'affreux malheurs, sans doute!.. Je voudrais bien n'avoir pas à te les apprendre, mais il le faut, hélas!.. Ton père et moi, nous allons bien, pour ce qui regarde le corps, mais notre cœur souffre cruellement... Nous sommes éprouvés dans nos affections les plus chères.

Tu t'étais bien aperçu, mon fils, du luxe effrayant qui régnait dans la maison du comte de Faventines; il augmentait sans cesse, car la vanité de Madame ne connaissait plus de bornes. Le train somptueux que l'on menait dans cette demeure, a ruiné complètement une famille qui eût pu être heureuse avec des goûts plus modestes. Le pauvre comte se trouvait, il y a quelque temps, dans les Pyrénées, suivant son habitude. En apprenant cette triste nouvelle, il s'est précipité dans un abîme bordé de rochers et ouvert sous ses pas. La mort a été instantanée...

Je ne te dirai pas la douleur de mademoiselle Madeleine, en recevant ce coup terrible de la fin déplorable de son père... Je pleure encore à ce souvenir!.. La pauvre enfant faisait peine à voir!.. cela me déchirait l'âme!.. Elle seule, de sa maison, a regretté le malheureux comte. Pour nous, qui le savions plus faible que méchant, plus infortuné que coupable, nous l'avons regretté sincèrement. Mais personne n'a plaint l'orgueilleuse, l'insensible comtesse, qui est retournée dans son pays, avec son insignifiante jeune fille, quand tous les regards se portaient avec sollicitude du côté de mademoiselle Madeleine, l'enfant chérie des Valentinois... Mais elle, qu'a-t-elle fait?... Ah! c'est ici, mon fils, que mon cœur se fend.

Nous aurions recueilli la bonne demoiselle, elle est de la famille, elle a droit à nos soins, à notre amour, aux produits de notre petite ferme. Ne la devons-nous pas à la générosité de sa mère?...

Eh bien! la pauvre enfant, abîmée sans doute par le désespoir, et craignant de nous être à charge, s'est en

Digitized by Google

fuie, pour vivre de son travail, dans une grande ville, je ne sais laquelle, pour y mourir, peut-être alors que je la demande nuit et jour, alors que j'appelle mon enfant, ma fille bien-aimée, celle que j'ai nourrie, celle que sa mère m'avait confiée en mourant !...

Monsieur Joseph est fou de douleur... il ne peut pardonner à Madeleine d'avoir douté de lui, en ne lui confiant pas ses projets.

Mais la jeune fille est si noble, si fière, qu'elle a voulu aller au loin pour cacher sa triste position. Jusqu'à ce qu'elle soit retrouvée, et comment ?.. c'est le secret de Dieu !.. je n'aurai point de repos jamais, ni ton vieux père...

Tâche, mon fils, de nous aider dans la découverte... je connais assez l'affection que tu portes à notre chère enfant, pour compter sur ton dévoûment envers elle.

Adieu, nous t'embrassons tous, ton père et moi, du plus profond de notre âme.

YVONNE.

— Ah! Madeleine... ah ! ma sœur !... s'écria André. en tombant à genoux et en se tordant les bras... Mon Dieu ! Madeleine !... Madeleine !...

Jean Goujon s'avança, ému, prit cette blonde tête désolée entre ses mains généreuses...

— Lisez, maître, je vous en conjure !..

— Pauvre enfant, dit le grand artiste, moi aussi, je ferai des recherches ; mais croyez-moi, ayez du courage, et allez de ce pas chez madame Diane de Poitiers, lui raconter votre malheur ; elle est toute puissante ; elle avisera.

André essuya ses yeux noirs et courut au palais du roi. Il avait ses grandes et petites entrées auprès de la duchesse. N'était-il pas son protégé depuis longtemps ?

— Qu'as-tu donc, mon fils ? s'écria Diane, tu es vraiment tout bouleversé !

Le jeune homme montra la lettre.

Digitized by Google

— Quel sort affligeant pour cette charmante Madeleine que nous aimions !.. Je vais demander à Sa Majesté qu'elle fasse prendre des mesures pour qu'il soit donné l'ordre, dans les grandes villes, de découvrir, avec prudence et discrétion, une jeune étrangère, nouvellement arrivée. Attends-moi un instant.

Henri II se montra très-bien disposé et dépêcha des courriers dans les principales cités de son royaume, à l'effet de ne pas laisser dans l'abandon et la souffrance une noble enfant, recommandée par madame Diane.

Plusieurs longs mois se passèrent; toutes les recherches étaient infructueuses, au grand désespoir de notre André, qui venait pleurer, de temps en temps, chez sa protectrice. Celle-ci ne savait plus que lui dire et commençait par perdre toute espérance.

Un jour que le jeune homme sortait du ravissant boudoir de la grande dame, plus triste que jamais, ses instincts d'artiste le firent s'arrêter devant une superbe tête de vieillard aveugle, qui chantait au coin d'une rue. Il lui donna aussitôt une pièce blanche, en murmurant quelques mots de pitié.

Deux élégants, deux muguets de cour, après avoir jeté avec dédain une obole dans la sébile du mendiant, s'arrêtèrent, eux aussi, non pas pour admirer le galbe imposant du déshérité de la fortune, mais pour parler d'un sujet qui paraissait absorber leur attention :

— Dis-donc, Gaspard, tu te souviens de la jolie ouvrière aux longs yeux bleus, aux cheveux si noirs, à la tournure si élégante que nous avons rencontrée un jour ?.. Eh bien, je l'ai fait suivre, je sais où elle habite... et ce soir, lorsqu'elle rentrera dans sa mansarde, revenant de porter de l'ouvrage quelque part, nous l'arrêterons, avec deux gars de bonne volonté... elle ne pourra pas m'échap

Digitized by Google

per et... je m'en emparerai, à coup sûr... tant pis si son humeur est récalcitrante...

— Mais j'y serai, par ma foi! j'y serai, Raoul, pour partager plus tard le gâteau! tu m'entends... c'est bien le moins que tu me doives pour tout l'argent que je t'ai prêté! ce qui t'a préservé des griffes de la police...

— Oui, oui, mon cher, tu peux te fier à moi... cette beauté t'appartiendra, comme à ton dévoué serviteur...

André-le-Blondin avait d'abord écouté machinalement... mais... ces longs yeux bleus... ces cheveux si noirs... cette tournure si élégante, dont on avait parlé, lui firent je ne sais quelle mystérieuse impression... Reconnaissait-il, à son insu, quelques traits vagues de cette silhouette, souvent contemplée, dans ses rêves de douleur?..

— Quoi qu'il en soit, se dit-il, il se peut que je sois appelé à rendre un service à une innocente jeune fille. . je dois ne pas perdre de vue ces deux mécréants. . j'irai partout où ils iront, ce soir... — A la garde de Dieu!

Vers l'heure annoncée par le blanc-bec Raoul à son compère Gaspard, et au lieu dit par le même coureur de ruelles, une ombre rôdait dans le quartier, silencieuse, prudente, couverte d'un chapeau à larges bords et d'un long manteau qui dissimulait sa taille mince. Dieu du ciel! comme le cœur lui battait! et sans savoir pourquoi!..

Enfin, les deux compagnons arrivèrent; ils chuchotèrent pendant quelque temps, puis se promenèrent à pas de loup, tandis que les mauvais gars en haillons qui devaient leur aider attendaient, comme de simples mortels.

Bientôt, sur le mur d'une maison voisine, une ombre se dessina, mais plus svelte encore que la première... une ombre de jeune fille,..

— C'est-elle! dit Gaspard à ses dignes acolytes. Et

Digitized by Google

ceux-ci s'élancèrent, enveloppant la victime dans le cercle de leurs bras dégoûtants.

Un reverbère, sur lequel on ne comptait pas, répandit sa lumière sur la blanche figure de la jeune inconnue, lorsqu'une voix, qu'on n'attendait guère, non plus, s'écria vivement:

— Madeleine!.. ma sœur!.. arrière, maudits! mais c'est ma sœur!..

D'un geste énergique, désespéré, presque surhumain, André, car c'était lui, éleva son épée au-dessus des infâmes!

— Qu'est-ce donc? que voulez-vous, insensé? dirent les quatre bandits,

— Arrière! répéta le Dauphinois, dont les yeux noirs lançaient des flammes, arrière! c'est ma noble sœur!.. et je suis le filleul de madame Diane de Poitiers!.. Arrière! ou j'appelle à moi des soldats!

A ce cri, plein de courage et de résolution, les mauvais jeunes gens, qui n'étaient que des lâches, n'eurent pas assez de jambes pour déguerpir au plus vite, laissant la belle proie qui venait de leur échapper, à demi-morte de frayeur, entre les bras de son frère.

Qui pourra dire leur émotion? André embrassait sa sœur et pleurait comme un enfant! Il serrait dans les siennes cette main moite qui tremblait!..

— C'est vous, mademoiselle Madeleine! c'est vous! Dieu soit béni!.. parlez-moi!.. que je vous porte dans votre demeure!..

— Mon frère André, te voilà!.. que je suis heureuse de te voir!.. montons dans ma chambrette... je vais t'indiquer le chemin...

Le jeune sculpteur prit le cher fardeau dans ses bras, grimpa les nombreux escaliers qui conduisaient à la man-

Digitized by Google

sarde, puis, déposa sa sœur, presque inanimée, sur un pauvre petit lit blanc...

— Mon Dieu ! cette scène l'aura tuée ! c'est à peine si le pouls bat...

Il appela une voisine. — Venez à notre secours, madame, ma sœur est bien malade.

On fut chercher un médecin ; il examina mademoiselle de Faventines.

— Cette jeune fille, dit-il, à André, est épuisée par les chagrins et les privations; elle vient d'avoir une de ces secousses qui ne pardonnent pas, j'ignore laquelle, mais tout l'organisme est sérieusement ébranlé, d'autant qu'elle avait déjà une maladie de cœur ; je le connais, elle n'en guérira pas.

— Il est bien peu consolant, ce médecin, dit le pauvre André.

Le docteur ordonna quelques remèdes et se retira.

— Madeleine!.. ma sœur chérie! .

— André, sais-tu pourquoi l'on m'attaquait ce soir?...

Enfin, n'en parlons plus, dit la jeune fille avec fierté. mais comment as-tu pu me trouver, mon frère?..

Le jeune homme lui raconta l'aventure.

— J'ai bien souffert, dit mademoiselle de Faventines, mais je ne m'attendais pas à une pareille insulte ; ce sera le dernier coup!

Elle porta la main à son cœur, qui, cette fois, battait à tout rompre.

André lui parla d'Yvonne, de Pierre, de Joseph, des sympathies de tous les Valentinois, sans en excepter ses amis de Paris, madame Diane et Jean Goujon. Les yeux de Madeleine se remplirent de larmes :

— Yvonne ! Pierre ! les Valentinois !.. je les aime tous.

Digitized by Google

Et plus bas, elle ajouta, avec une expression ardente: Joseph !.. Ah! Joseph!..

Le bon André l'entendit : — Je vais lui écrire, Madeleine... Il est désolé! je vais lui écrire, il viendra, sans plus tarder. avec notre mère Yvonne...

. . . . . .

VII

La pauvre mansarde eut souvent la visite de madame Diane de Poitiers, qui venait, sans décorum, apporter des consolations, des encouragements pleins de bienveillance et de douce cordialité. Chaque jour, la duchesse envoyait des fruits, des fleurs, de gentils présents à la malade, car André, ne voulait pas recevoir autre chose, se réservant exclusivement le bonheur de pourvoir aux besoins matériels de mademoiselle de Faventines. Rien ne manquait à cette dernière, grâce aux soins du jeune frère, qui l'entourait de délicates attentions. Il était devenu la meilleure des garde-malades, s'étant établi dans un petit cabinet voisin, et là, au moindre souffle plus fort, il se levait, la nuit, pour veiller sur sa noble et chère sœur!

Jean Goujon venait les voir souvent, en ami dévoué, mais aussi en artiste. Cette jeune tête mélancolique, aux traits si purs, avec ses grands yeux qui parlaient seuls lorsqu'elle se taisait, cet ineffable sourire d'ange, amené si rarement sur ces lèvres blanchies, avaient fait une touchante impression sur l'immortel sculpteur.

Il admirait tout cela, et sentait en lui un intérêt vraiment paternel pour cette belle fleur qui allait tomber de sa tige.

Un matin, la malade reposait plus tranquillement sur sa couchette ; la petite fenêtre de la mansarde était ou-

Digitized by Google

verte; un ravissant bouquet répandait ses senteurs enivrantes, comme pour caresser la jeune fille endormie.

On était à un étage élevé, et le soleil, « *ce luxe des pauvres*», accordait un reflet bien pur, un aumône divine, à la chambrette embaumée. André-le-Blondin fut frappé du rayonnement de la figure de sa sœur :

— Quelle est belle !.. Non, nous ne la conserverons pas ; elle a une beauté qui n'appartient pas aux filles de la terre !

— André, dit Madeleine en se réveillant, j'ai fait un doux rêve ; c'est aujourd'hui *qu'ils* viendront, afin que je puisse les revoir avant de mourir !..

Le jeune homme croyait aux pressentiments ; il ne douta pas de la réalité de cette sorte de vision. Après de longs jours d'attente, car un voyage de Valence à Paris était un événement, dans ce temps là, et ne s'effectuait point aussi facilement qu'aujourd'hui, on entendit frapper à la porte de la mansarde...

Ces coups résonnèrent dans l'âme de Madeleine et même dans celle d'André, quoiqu'il fût plus fort...

Yvonne et Joseph !... c'étaient bien eux !... La pauvre nourrice, oubliant presque son propre enfant, courut vers le lit de Madeleine, serra sa fille sur son cœur, en l'inondant de ses larmes, tandis que Joseph, qui sanglotait aussi, attendait le moment propice pour embrasser sa sœur adorée !

Ce moment arriva, mais Madeleine s'évanouit... Lorsqu'elle revint à elle, apercevant Yvonne et Joseph, qui lui souriaient, elle oublia tout, l'infortune, les souffrances, la pauvreté, la mort elle-même, qu'elle entrevoyait souvent, pour se livrer à une joie enfantine.

— Mère Yvonne, que je te sais gré d'être venue !.. Embrasse-moi encore, comme lorsque j'étais là-bas !... Si

Digitized by Google

tu savais combien notre André a été bon pour moi !...

— Dam, ma chère demoiselle, il n'a fait que son devoir !... A présent, nous ne nous quitterons plus !... Mais vous ne dites rien à Monsieur Joseph !...

— Ah ! Joseph !... mon frère bien-aimé !... vous ne ne m'avez donc pas oubliée à Valence ?...

— A-t-il assez souffert, Mamzelle !... Voyez comme le pauvre jeune homme est pâle !... Mais, sotte que je suis, je vous fais de la peine !... pardonnez-moi !

— Madeleine, comment aurais-je pu vous oublier ?... Je vous retrouve enfin, ô ma sœur !... Cet instant efface toutes mes heures d'angoisses !... Le bonheur reviendra pour nous !...

. . . . . .

Non, il ne reviendra pas ! poète, vous souffrirez encore, car c'est dans la destinée des poètes de souffrir !...

On eut beau entourer de soins et d'amour la noble jeune fille, elle déclinait rapidement. A sa maladie de cœur, occasionnée par ses revers, se joignait une maladie de langueur. Un jour, elle dit à Joseph, assis à son chevet et fixant sur elle son doux regard :

— Mon pauvre ami, je vais te quitter, dans quelques jours, mais je te laisserai toute mon âme... Dieu m'a exaucée et je l'en remercie ! Je lui avais demandé de mourir jeune, puisque mes parents voulaient nous séparer. D'ailleurs, j'avais fait volontiers le sacrifice de ma vie pour toi seul, ô mon Joseph !...

— Mais tu vivras, Madeleine, tu deviendras ma compagne adorée !... Il me faut ta présence !... Oh ! laisse-moi en jouir !

— Non ! non ! il m'est si doux de mourir pour toi !... mets encore et longtemps ta tête contre mon cœur !... Écoute-le battre !... toutes ses palpitations t'appartien-

Digitized by Google

nent... Te souviens-tu du jour de nos fiançailles, que célébrait le rossignol, ce soir où le ciel si pur semblait sourire à notre amour?... Lorsque tu retourneras à Valence, tu iras visiter, en souvenir de moi, les lieux où il chantait... Ah! pourtant, que j'eusse été heureuse avec toi, Joseph!... Il est trop tard!... ta Madeleine va s'envoler, mais quelque chose me dit que je reviendrai te voir, ainsi que je t'en ai fait la promesse...

— Méchante enfant! vous ne craignez pas de briser votre Joseph, dit celui-ci, qui se berçait encore d'une illusion. Au moment où nous aurions été l'un à l'autre, où mon amour n'aurait vécu que de votre amour, pourquoi parler de séparation!... Cher ange, si tu meurs, je veux mourir aussi, si tu meurs, je brise ma lyre, et ma lyre m'est plus chère que la vie... La poésie la plus douce est celle qui me vient de tes regards! S'ils s'éteignaient, mon souffle poétique s'éteindrait avec eux!...

— Non, Joseph, tu es poète avant tout!.. Au nom de Madeleine, laisse ton génie grandir encore! J'aimais la poésie et l'amour personnifiés en toi! Que dirais-je de là-haut, si je t'apercevais délaissant ton luth!.. A l'œuvre! à l'œuvre! ô ménestrel!... quand je ne serai plus de ce monde, tu chanteras la patrie!... C'est une grande, une glorieuse mission! Le nom de France ne résonne-t-il pas dans ton cœur?... Tiens, je te vois tout frémissant de patriotisme, même sous les épines que t'inflige ton amour!... Comme je te trouve encore plus beau ainsi!... Viens que je te donne mes baisers pour récompense, ô fiancé de mon âme! Est-ce que le poète ne doit pas vivre toujours? et pour vivre, il doit préparer son immortalité! Toi, si inspiré, si tendre, si brillant, tu végéterais comme un homme médiocre!... Oh! quel blasphème!... Joseph, embrasse-moi, pour que je te pardonne! Tes caresses

Digitized by Google

adoucissent mes douleurs, ou plutôt, je n'en sens point auprès de toi, car je t'aime, je t'aime ! et le ciel commence pour ta fiancée, lorsque tu lui parles de ton amour !

La jeune fille retomba, épuisée, sur son oreiller; mais qu'elle était belle ! c'était vraiment la Muse, avec ses longs cheveux noirs dénoués et pleins d'ondulations, avec ses yeux qu'un éclair illuminait, avec les couleurs de la fièvre qui faisaient ressortir le bleu si rare de ses prunelles et la blancheur si transparente de ses joues ! Joseph était en extase, comme poète et comme amant; il la contemplait, ravi, mais une crainte douloureuse lui brisait le cœur et, de même qu'André, il se disait, en tremblant :

— Elle est trop belle !... le ciel nous la prendra !...

— Non ! non ! s'écria-t-il, comme sortant d'un rêve, je ne veux pas croire que la mort s'approche pour t'enlever à ma tendresse !... N'es-tu pas à moi, chère âme de ma vie !...

— Pauvre Joseph ! c'est vrai, nous eussions fait un délicieux ménage... Mais je t'en conjure, ne te livres pas au désespoir !... Quand je vois des larmes dans tes yeux bleus si francs, si pleins de lumière et de génie, cela me fait mal; je n'ai plus de courage, vois-tu !

Parlons plutôt de mon enfance, lorsque tu me portais dans tes bras ou que tu prenais ma main mignonne, pour me mener écouter les concerts d'oiseaux, chercher des fleurs ou saluer le Rhône !... Ah ! mon fleuve chéri ! je l'aime mieux que la Seine ! il est plus beau, plus magnifique, plus royal ! Tu iras le voir, en mon nom, lorsque je serai morte... Ensuite, n'oublie pas les *Beaumes*, et cette *Fontaine du Diable*, où nos deux noms furent prononcés par Madame Diane de Poitiers, ce qui nous enchanta naïve-

Digitized by Google

ment... Notre amour était alors à son aurore; mais moins ardent qu'aujourd'hui, je le sens bien!

— Madeleine, tes paroles sont remplies de douceur et d'amertume, tout à la fois... Il faut que tu vives, ma bien-aimée, ou nous partirons ensemble!...

— Ah! si cela était possible, le ramier suivrait la colombe, ou plutôt l'aigle accompagnerait la fauvette... Dans le ciel, mon beau fiancé, nous serons l'un à côté de l'autre et nous ne nous quitterons plus...

. . . . . .

VIII

— Nourrice, apporte des fleurs plus fraîches, plus odoriférantes que jamais, pour orner la chambrette, et sèche tes larmes... Voici le grand jour!...

La pauvre Yvonne retenait ses pleurs avec peine.

— Mes bons compatriotes, j'ai une prière à vous adresser, ajouta Madeleine de Faventines : vous emporterez mon cadavre à Valence... Je veux dormir dans mon pays, y dormir mon dernier sommeil! Exaucez-moi, je vous en prie!...

Et son regard si pénétrant allait de Joseph à Yvonne, et d'Yvonne à André, pour chercher une réponse à ses vœux de mourante.

— Vous le ferez!... je le devine, je le comprends!... Oh! merci, mes Valentinois... Joseph! tu planteras sur ma tombe ces violettes que j'ai tant aimées et que nous allions chercher dans les prairies de Faventines, puis, des pervenches, que tu appelais quelquefois : *Mes yeux!* C'étaient mes fleurs chéries, avec les petits muguets blancs que nous trouvions dans les bois de Bressac... Il me semble encore respirer les odeurs agrestes, ces par-

Digitized by Google

fums que j'adorais, ainsi que toi, qui sais si bien apprécier les trésors de la nature!... J'ai encore le dernier bouquet que tu m'avais offert à Valence ! il est dans une petite boîte ; tu la trouveras dans le tiroir de ma table... Ces fleurs sont bien fanées; n'importe ! elles brillaient toujours, à mes yeux, sous le charme de ton souvenir ! ..

— Pauvre chère Madeleine ! emmène-moi, emmène-moi !... Je veux une place dans ta tombe et sous ton blanc linceul !...

L'infortuné Joseph tâchait de réchauffer, avec son souffle, des mains qui pâlissaient toujours de plus en plus...

Yvonne pleurait dans un coin, tout près du lit de sa fille.

— Adieu, nourrice, tu m'as aimée autant qu'une vraie mère !... Hélas ! je n'en avais point et je meurs sans m'être consolée de cette cruelle perte... Mais je vais *la* voir enfin, et je lui dirai : — Ma mère, soyez contente d'Yvonne ! Sa sollicitude ne pouvait être surpassée en votre absence !...

— Madeleine adorée, tu reviendras comme tu me l'as promis, dit Joseph... Je reconnaîtrai partout ton apparition, je sentirai le frôlement de tes ailes, les caresses de ton haleine embaumée ; je te devinerai dans l'espace, mais cela ne me suffira pas et je te rejoindrai bientôt !

— Oui, mon Joseph, je viendrai te chercher lorsque tu auras payé ta dette au pays, en chantant sa gloire, ô troubadour que j'aime !... Et toi, cher André, tu m'as prodigué tes soins, merci, mille fois merci ! Travaille pour l'art et pour la France !

La voix de Madeleine s'affaiblissait... Tant d'efforts, en surexcitant sa belle âme, avaient brisé son corps si frêle. Ah ! l'agonie, la froide agonie lui apportait sa sueur

Digitized by Google

et ses défaillances... Elle avait raison; c'était le jour, c'était l'heure du sacrifice.

Un vieux prêtre de Saint-Germain-l'Auxerrois assistait la jeune mourante et lui parlait du ciel, où elle allait monter.

— Joseph! dit encore Madeleine, les entends-tu?... Écoute!... Oh! quelle mélodie suave!... écoute encore!... Ce sont les poètes d'en haut!... Leur lyre est douce comme ta voix... ta voix chérie qui me plaisait tant!... Et puis regarde!... C'est donc un lever de soleil?... Dieu! que c'est beau!... Allons le voir ensemble!... Partons, Joseph!... Joseph!...

En prononçant le nom du bien-aimé, en recevant son baiser le plus tendre, la jeune fille s'était éteinte...

. . . . . .

IX

La journée était mélancolique; le ciel gris n'avait que de pâles rayons; un vent léger, en secouant les fleurs du cimetière de Valence, semblait murmurer de douces paroles aux hôtes de ce dernier champ. Une tombe, chargée de couronnes, voilée par la verdure, par des roses et des pervenches, attirait particulièrement le regard. Un beau jeune homme était agenouillé sur le tertre, et paraissait plongé dans une méditation attendrie. Sa pâleur intéressait beaucoup tout d'abord, et l'on ne pouvait détacher ses yeux de cet inconnu. Il ne s'en apercevait pas, tant le voisinage de la tombe en question absorbait toutes ses pensées.

C'est ainsi qu'il n'entendit pas venir, derrière lui, un autre jeune homme également fort beau, mais d'une beauté différente. Ce dernier était un chevalier de haute

Digitized by Google

stature, aux cheveux noirs, aux yeux de même couleur, portant à merveille son costume de guerrier. Il était bien triste aussi, quoiqu'il n'eût pas autant l'expression du désespoir que le premier et charmant rêveur. Lorsqu'il eut prié, il s'approcha de son compagnon, le considéra avec des larmes dans les yeux, et lui présentant la main :

— Je prends bien part à votre douleur, monsieur Joseph, n'en doutez pas !... Je vous dirai donc, devant cette noble tombe prématurée, que mademoiselle de Faventines était digne de vous et fidèle à son amour ; elle avait repoussé le mien, pour vous garder son cœur tout entier... Depuis, je l'avais estimée davantage ; je la regardais comme une sœur... Permettez donc à Jacques de Crussol de vous appeler son frère !...

Joseph se leva, et prit dans les siennes cette main qu'on lui tendait, car les âmes loyales se comprennent...

— Ce n'est pas ma faute, ajouta le jeune baron, si je ne suis pas déjà mort de douleur !... J'irai, quelque jour, me faire tuer sur un champ de bataille...

— Et moi, dit Joseph, j'espère bien ne pas vivre longtemps... L'ange a emporté toute mon âme sur ses ailes...

C'était vraiment un beau spectacle que donnaient, aux visiteurs du cimetière, ces deux fiers jeunes gens, unis par le malheur et une généreuse fraternité.

— Adieu, Joseph... Permettez-moi d'offrir à sa tombe ce bouquet de roses blanches... Mais auparavant, il faut qu'il passe par vos mains !...

— Oh ! Jacques, vous êtes noble... Merci !...

Et ces deux braves cœurs s'embrassèrent, sous la bénédiction de la morte...

. . . . . .

Digitized by Google

Joseph tenait religieusement les moindres promesses qu'il avait faites à son amie ; il visitait tous les lieux qu'elle aimait dans son enfance, cherchant à y recueillir les parcelles même de son divin souvenir... Là, il l'avait bercée, tout enfant, sous l'ombrage ; ici, il avait entendu son premier aveu ; plus loin, il l'avait vue pleurer et il avait pleuré lui-même. *Les Beaumes* et le quartier de Faventines où elle était née, avaient ses fréquentes visites.

Un jour, comme il souffrait beaucoup, voulant souffrir encore, car les infortunés s'abreuvent de leur amertume, se plongeant avec une sorte de volupté sauvage dans l'océan de leurs angoisses, il voulut aller voir cette *Fontaine du Diable* qui avait été témoin des premières émotions de leur amour. Yvonne l'avait accompagné, malgré lui. Sans doute, il aimait beaucoup sa chère nourrice, mais le désespoir cherche l'isolement. Arrivé devant la grotte, ses pas chancelèrent ; il s'appuya sur l'épaule de la Bretonne, revit en un instant tout son passé d'amour et de douleur, que son imagination ardente lui retraçait vivement, et cédant à un besoin irrésistible, il lança, à l'écho de la grotte profonde, le nom chéri de Madeleine, avec une force extraordinaire et poignante... Aussitôt il tomba entre les bras de la pauvre Yvonne désolée... puis par terre, au moment où elle ne s'y attendait pas... Quand elle voulut le relever, il était mort !...

La douce Madeleine de Faventines, dont l'âme blanche et lumineuse errait peut-être autour de Joseph, était venue le chercher.

. . . . . .

Lorsque vous passerez devant la *Fontaine du Diable*, quelque tardive que soit l'heure, quelque violente que soit

Digitized by Google

la tempête, et malgré les cris du hibou se délectant au milieu de l'orage, vous vous garderez bien d'avoir peur. Le malin esprit ne peut plus apparaître près de cette grotte ; ce lieu est saint, il est sacré ; l'amour noble, en y exhalant ses soupirs, l'a préservé de tous les maléfices.

Adèle SOUCHIER.

Ma signature a été mise par erreur au bas du récit des *Emeutes de Lyon*. Ce récit est tout uniment la copie d'une lettre du temps que j'ai trouvée dans mes papiers, et qui manque de signature. Je ne sais à qui l'attribuer, mais elle m'a semblée être excellente et porter un cachet de vérité.

L. MOREL DE VOLEINE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

— Connaissez-vous le joli feuilleton que le *Journal de Lyon* a consacré dernièrement aux *Vieux papiers d'un imprimeur?* Jamais notre éminent poète Joséphin Soulary n'avait eu plus rude tâche; jamais il n'a mieux réussi. Séduit par l'exemple d'Alexandre Dumas qui avait eu la fantaisie, un jour, de hisser sur un piédestal le Boulanger de Nimes, il a voulu, non par caprice, lui, mais par camaraderie, pure affection, vieille amitié, dresser aussi sur un socle un humble imprimeur qu'il savait n'avoir jamais été fort caressé ni par la renommée, ni par la fortune. Et le voilà travaillant des pieds et des mains, de la tête et surtout du cœur plus que pour sa gloire personnelle; louant d'ici, applaudissant de là; haussant un pauvre buste tant haut qu'il pouvait atteindre, le posant dans le jour le plus favorable et affirmant, au public étonné, que cette tête fruste, cette pierre à peine dégrossie était du marbre et avait quelque valeur.

Depuis ce temps, beaucoup de gens ont cru que c'était arrivé et voilà le Directeur de la *Revue du Lyonnais* passé à l'état de poète.

Merci à l'ami qui nous a fait cette réputation. Puisse-t-elle tenir au-delà de la tombe.

Mais, pendant qu'il était en train de louer les *Vieux papiers d'un imprimeur ?* rimes, tirage et papier, n'a-t-il pas eu la fantaisie de parler de la *modestie* de l'auteur? « Il n'ose emprunter sa Revue pour lui-même » dit-il, moitié sérieux, moitié riant ; c'était un peu hasardé, et pour le prouver, nous allons aujourd'hui longuement parler de nous Ce sera un avant-goût de nos Mémoires.

Le Directeur de la *Revue* est en même temps imprimeur ; à ce double titre, il a une correspondance aussi nombreuse que variée. Voici une lettre reçue le 21 mars dernier :

Monsieur,

« Il y a assez longtemps que vous prêtez vos infâmes presses à cette ignoble feuille du *Courrier de Lyon;* nous vous prévenons que votre bicoque est désignée, ainsi que celle du *Salut Public*, à devenir la proie des flammes. Nous commencerons par vous, sous peu, si vous ne cessez d'imprimer cette feuille immonde. Cela sera d'autant plus facile que nous avons, chez vous-même, des adhérents qui doivent, dans ce cas, seconder cette fatale mais utile mission.

Un international,

AD HONORES.

P.-S. Vous pouvez avertir *Pérussel* (*sic*) et toute sa séquelle. »

Le *Courrier* a reproduit cette épître le 25, et le *Salut Public*, le 26. Nous croyons qu'elle n'était qu'une mauvaise plaisanterie. Si on avait voulu mettre le feu à notre imprimerie, on ne nous eût pas prévenu.

— En voici une plus sérieuse, elle est d'un auteur offensé ; il est vrai que c'est d'un mauvais auteur :

Monsieur,

« Vous n'avez pas daigné répondre à l'envoi que je vous ai fait, le mois dernier, d'une pièce de vers sur laquelle j'ai eu la naïveté d'appeler votre attention en vous priant de m'en dire votre avis, pour le cas où je trouverais convenance à la publier. Déjà précédemment vous avez accueilli avec le même silence dédaigneux, un envoi de même nature que je vous avais fait de Milan, ce qui aurait dû me fixer sur votre politesse, mais enfin j'ai pu supposer que vous reculiez devant la dépense d'un timbre-poste de

Digitized by Google

40 cent., et n'ai pas voulu m'offenser devant votre manque de courtoisie. Vous me permettrez, Monsieur, après la deuxième épreuve que je viens d'en faire, de trouver fort étrange, de votre part, un tel manque de convenance, non que j'aie la prétention d'avoir droit à vos égards, sachant la distance qui me sépare du *Directeur de la Revue du Lyonnais*. Toutefois comme vous joignez à cette haute qualité, celle d'imprimeur, je croyais, quelque infime auteur que je sois, pouvoir compter sur quelques déférences, sinon de la part du Directeur, du moins de la part de l'imprimeur, dont j'ai fait une fois déjà, si vous voulez bien vous le rappeler, *gémir les presses* et je ne crois pas sans profits pour vous.

Excusez moi, Monsieur, d'avoir eu une prétention aussi téméraire et d'avoir pu croire que vous prodiguiez ainsi vos autographes, cela ne m'arrivera plus.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma très-haute considération.

G. F.

P.-S. — Avec ou sans autographe, je crois pourtant avoir le droit de vous demander le renvoi de mon manuscrit. »

Lyon, 9 Mars 1872.

— Autre écrivain, autre style :

Paris, le 3 avril 1872.

Mon cher Directeur,

« Votre aimable lettre m'est un peu tardivement transmise à Paris, où je suis venu passer les vacances de Pâques. J'avais reçu avant de partir les exemplaires de ma notice, et j'ai hâte de vous en accuser réception. Rien n'y manque au point de vue typographique, et véritablement on ne s'aperçoit pas, en la lisant, que vous ayez eu les yeux malades.

Ces aveugles dont l'âme a su voir tant de choses,

Homère et Milton ne s'en seraient pas si bien tiré que vous. . »

Cette lettre si aimable et si bienveillante est signée d'un nom historique, d'un des grands noms de la France.

— Puis nous tombons dans le burlesque. Il faut bien un peu de tout :

Monsieur

« Si vous voulez profite dun grand benefice dun journal qui vat faire epoque vue que ces dan lintere de tout le Monde et lon vous donne la preferance et lon donne la Moitie des benefices et l'on partage les fret des journaus et pour avoir ce travalie il faut que vous donniez 400 fr jusque a la fin du Mois de mai don 100 fr ce mois et 150 fr par mois jusque au mois de mai et lon fera des journau qua fur et mesure de la vante. Mr comme vous voyez ce journal na pas etée donnez a la date cenetait pas le moment et aujour dui il vien de paretre et lon trouve dégat que le comancement et bon et plus il ira plus il cera bon et la vante cera grande insi Mr si cela vous convient vene de suite rue Lanterne 2 vous si trouveverez une dame de confiance et cecrète elle report pour mois receves je vous prie mes alutasion

M D

Lyon le 15 mar 1872

Lou ferme a 5 heur du soir »

— Nous vous prions de croire que nous ne sommes pas allé verser les quatre cents francs demandés, même avec l'espoir de voir une dame *Cecrète*.

Digitized by Google

Voici maintenant un de ces charmants badinages qui font oublier les soucis et les déboires, et qui volontiers raccommodent avec l'humanité. Il est question du numéro de la *Revue* qui contenait l'article sur l'Ordre du Moment.

«... Monsieur, comme vous aimez la gaîté, je transcris l'aimable lettre que m'écrit une amie de pension, qui habite Avallon, cette jolie ville où tout fleurit, où tout murmure. Cette dame a mis, dans sa jeunesse, sous un pseudonyme, quelques poésies dans des journaux parisiens, puis elle s'est mariée, a eu huit garçons et une fille... en voilà de la poésie biblique! Tous ces enfants vivent, travaillent et sont aimables comme père et mère. Veuillez donc lire toutes ces gentilles folies :

A mon ermite Aglaé

Oh! maudite sois-tu, trop oublieuse amie!
Quoi! tu veux soulever ton voile de féerie!
De mystère et d'oubli toi qui t'enveloppais,
Tu te fais imprimer! Oh! oui, oui, je le sais;
Et tu ne le dis pas à ta rieuse Hortense,
A celle qui ferait plus d'une émeute en France,
Pour peu que le tapage eût de charme pour toi?
Hélas! pour l'amitié faut-il aussi la foi?
J'étais, avant-hier, chez ma cousine Rose;
Une dame lisait, Dieu! la charmante chose!
Les faits des Chevaliers de l'Ordre du Moment,
L'art d'embellir ses jours d'honneur, de sentiment!
Pour voir plus tôt le nom de cet auteur aimable,
Je m'approche, en courant, je renverse une table,
Je lis... ai-je bien vu?.. je ne me trompe pas!
Oh! non, c'est bien cela, c'est : *Aglaé Gardaz!*
Je plante ma cousine à la docte parole;
Vite, pour Avallon, je pars comme une folle,
J'arrive, Albert me dit : Votre air est rayonnant,
— C'est que je connais l'art d'embellir le *moment*,
C'est ma chère Aglaé qui vient de me l'apprendre;
Alors, il prend un air que je ne puis te rendre :
— Aglaé, dites-vous? — Tais-toi donc, animal,
Je dis qu'elle est *auteur*, tiens, vois-tu le journal?
Mon mari, qui buvait, laisse tomber son verre,
Moi, pour le ramasser, je glisse jusqu'à terre;
Minet, saisi de peur, saute jusqu'au plafond;
La bonne, accourt au bruit. — Jésus, qu'est-ce qu'ils ont?..
Mon époux étouffait; tu sais comme il sait rire;
Mais, voyant sa terreur, il peut encor lui dire :
Laissez-nous un *moment*. — Vois-tu ce mot gentil,
Venant si bien à point, pour tripler mon babil?
Enfin, j'allais conter... Soudain, mon oncle arrive,
Tu sais, l'oncle Joseph à la parole vive :
Ses quatre-vingt-six ans n'ont pu le ralentir :
— Sur votre rossignol, pourquoi tant discourir?
Il n'est jamais trop tard pour faire un joli livre;
C'est le plus sûr moyen de plaire et de revivre,
Quand soixante printemps ont rayonné sur nous. —
— Bravo! l'oncle Joseph a plus d'esprit que tous.
Le voilà résolu, ce très-ardu problème...
Adieu, charmante ermite, ah! tu sais si je t'aime.

Digitized by Google

Voilà, Monsieur, les jolies balivernes que la publicité me procure. »

— Assez de nos intimités, n'est-ce pas, amis lecteurs? et maintenant que nous avons prouvé à Soulary que nous savions entretenir le public de notre personnalité et *nous servir de la Revue* pour nous-même, retournons à notre rôle de Grande utilité.

— M. Hénon, maire de Lyon, est mort à Montpellier, dans la nuit du 28 au 29 mars. Au reçu de cette nouvelle, le drapeau noir a été arboré sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville de Lyon. Les funérailles ont été faites simplement et sans faste à Montpellier, et, d'après les intentions expresses du défunt, aux frais de sa famille.

Par décret, du 23 avril, M. Barodet, a été nommé pour lui succéder.

— Un décret du président de la République, en date du 16 mars 1872, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, nomme dans la Légion d'honneur :

MM. Dime (François), ancien médecin de l'Hôtel-Dieu; Lacour (Antoine), médecin de l'hospice de l'Antiquaille.

MM. Laroyenne, second chirurgien de la 1re ambulance lyonnaise; Bruch (Edouard); Levrat (Francisque); Lortet (Louis); Pernot (Charles); Viennois (Alexandre), médecin attaché à la 1re ambulance; Crolas (Ferdinand), pharmacien de 1re classe, attaché à la 1re ambulance; Chabrières-Arlès (Maurice), vice-président du comité lyonnais de secours aux blessés, et Thomasset (Mathieu), directeur des ambulances sédentaires de Lyon.

MM. Bravais (Henri); Schaack (Jean), médecins attachés à la 2e ambulance lyonnaise.

Le même décret élève au grade d'officier, M. Rodet (Henri), directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon et nomme chevaliers, M. Piaton, administrateur des hospices civils de Lyon, directeur des ambulances de la gare de Perrache, et M. Bergeon (Léon), de Lyon, chirurgien-major de l'ambulance volante du Bourbonnais.

— Dernièrement a eu lieu, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la distribution des récompenses accordées aux travaux scientifiques qui se sont produits pendant les deux ou trois dernières années.

Cette cérémonie était présidée par M. le ministre de l'instruction publique. Parmi les lauréats, figure M. Faivre, doyen de la Faculté des sciences de Lyon.

M. Faivre a eu une médaille d'argent pour des travaux de physiologie végétale.

M. Ollier, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a terminé la séance par une très-intéressante communication sur la greffe animale et sur la reconstitution des os par le périoste.

— En creusant le sol, derrière l'église de Saint-Nizier, pour des travaux d'utilité publique, on a mis au jour des ossements provenant de l'ancien cimetière de cette paroisse, qui occupait toute la place. Parmi les crânes qui ont été découverts, il en est un qui a présenté une particularité curieuse.

Les deux mâchoires étaient garnies d'un véritable ratelier de plomb conçu dans le même système que ceux dont on se sert actuellement, et qui, dépourvu de ressorts, se maintiennent seulement à l'aide d'une gencive artificielle dans laquelle l'os est emboîté.

— Lundi 8 avril, a eu lieu la prise de possession et la bénédiction solennelle des terrains que doit occuper la nouvelle chapelle de Notre-Dame-de-Fourvières.

Digitized by Google

Le chapitre et le clergé de Saint-Jean suivis par les membres de la commission, les architectes et une foule de fidèles sont montés processionnellement à la sainte colline.

Mgr l'archevêque a prononcé une touchante allocution.

— Depuis lors, les événements ont été : en politique, la nomination de MM. Cottin, homme de peine, et Valentin, homme de lettres, à la place de conseillers municipaux, et l'arrestation de cinq ou six personnages ayant joué un rôle dans les dernières agitations de Lyon.

En peinture, l'exposition, au profit des Alsaciens, de quelques toiles parmi lesquelles un splendide Titien, la *Danaé*, une belle *Vénus sortant de l'onde* par le même, deux beaux *portraits* par Rembrandt, un Salvator Rosa, un petit Michel-Ange et deux portraits de mérite ;

En musique, le grand concert de M. Mangin, chef d'orchestre au Grand-Théâtre, avec le concours de nos principaux artistes ;

En littérature, un important ouvrage de M. le docteur Chassagny sur l'obstétrique, et une étude sur la franc-maçonnerie sous le titre significatif de *Cri d'alarme*, sans nom d'auteur.

Enfin, dominant tout, l'Exposition universelle dont l'ouverture a été renvoyée au 15 mai.

Aujourd'hui cette Exposition est la grande question du jour. Les adhésions arrivent de tous les points du monde, les derniers bâtiments s'achèvent, l'intérieur s'organise, les colis se classent, les exposants retiennent leurs appartements et commencent même à s'installer, l'argent circule, les affaires reprennent. On sent une émotion en l'air, et la ville comprend enfin de quelle importance est pour elle cette grande et majestueuse solennité.

Les curieux abondent au Parc, et admirent, des différents points de la promenade, l'élégance et la grâce des bâtiments, dont on visitera bientôt l'intérieur.

A côté des riches produits de l'industrie, les arts auront une large place. La peinture et la sculpture auront leurs salons. L'Ecole lyonnaise affirmera son existence et montrera qu'elle n'a pas dégénéré.

La fleur surtout, notre triomphe, étalera ses merveilles. De ce côté, nous ne craignons pas nos rivaux.

Une vitrine qui aura des visites et qui fera des envieux, est celle où, à la loupe, on pourra contempler les merveilleux éventails-Pompadour de M. Reignier, notre éminent professeur au palais des Arts. Rien de frais, délicat, mignon, comme les sujets si variés qu'il a jetés sur le frêle vélin. Watteau, Boucher, n'ont rien fait de plus coquet. Ici des Amours montent la garde, là ils vont à la chasse des cœurs, là ils se rendent processionnellement au temple adorer la Beauté, et partout, guirlandes, fleurs, ruisseaux, châteaux, chaumières, encadrent d'une manière ravissante ces délicieux sujets.

— Ne sommes-nous pas un peu en retard pour parler du *Congrès* que nos médecins se proposent d'ouvrir, à Lyon, le 18 septembre prochain? Oui certes, mais ils nous le pardonneront ; car ce retard, en nous faisant assister aux développements rapides que prend l'idée à peine lancée, nous permet d'en prédire le succès assuré.

Ce succès, du Congrès médical, tiendra, en grande partie, au mécanisme de son organisation. Ce n'est, en effet, ni un individu, ni même une collection d'individus, qui en ont pris l'initiative. Le mouvement a été décidé à la fois, par toutes les Sociétés, tous les corps scientifiques de notre ville ; tous, au nombre de dix, y ont pris part, et tous le continuent avec une exemplaire persévérance.

Digitized by Google

Aussi, les adhésions les plus importantes sont-elles venues encourager le projet qui met en fermentation toutes les têtes médicales. Bouillaud, Nélaton, Ricord, Hippolyte Larrey, Tardieu, de Paris, l'illustre professeur Holtz, de Strasbourg, se sont inscrits des premiers; et l'unanimité des médecins Lyonnais promet à la science des discussions dignes de notre vieux renom médical, en même temps qu'aux invités étrangers, un accueil à la hauteur de leur mérite. Par un vote récent, le Conseil général du Rhône a reconnu l'utilité du Congrès, en votant une somme de trois mille francs, pour l'aider à recevoir ses hôtes et surtout à publier ses travaux.

Enfin, deux autres congrès, l'un industriel, l'autre purement scientifique, comptant nos sommités de l'Institut, demandent déjà à profiter de la popularité du Congrès médical, et à se greffer sur lui.

Nous n'empiéterons pas sur le domaine spécial, en analysant le programme. Disons seulement que deux des questions les plus urgentes, les plus actuelles, y figurent, celle de l'*organisation de l'enseignement médical et pharmaceutique* et celle de l'*organisation des ambulances en temps de guerre*.

Un attrait particulier du Congrès Lyonnais, c'est qu'il sera le premier de ce genre, à la fois *scientifique* et *professionnel*. En termes plus clairs, on s'y occupera de l'amélioration de la profession médicale. Nous aurons donc le plaisir d'entendre MM. les docteurs parler de leurs affaires. Ce ne sera pas un mal; car en les voyant traiter devant lui, le public, on doit l'espérer, comprendra enfin que ces affaires sont *ses affaires*, que si les médecins tiennent tant, par exemple, à ce que nous nous fassions raccommoder une jambe par le major de l'Hôpital, de préférence au rhabilleur du quai, c'est dans l'intérêt de leur bourse sans doute, mais c'est aussi dans l'intérêt de la nôtre et surtout de notre chère santé.

— Un habile éditeur de musique, M. Bourguignon, qui, tout Lyonnais qu'il soit, ne craint pas d'éditer et de publier les œuvres du terroir, vient de faire paraître trois romances d'une suave mélodie.

La *Rose*, emblème de la beauté, le *Lys*, emblème de la pureté, la *Violette*, emblème de l'humilité, sont, musique et paroles, une des plus gracieuses compositions d'une dame notre compatriote, Mme Amélie Moissonnier qui, comme poète et comme musicienne, s'est déjà fait un nom dans notre ville. Aussi le succès de ces trois romances ne fait-il pas un doute, d'autant plus qu'à la fraîcheur de la poésie et au coloris de la musique se joignent une délicatesse et une pureté qui permettent à ces trois jolis morceaux de pénétrer dans les couvents et les pensionnats les plus sévères, et ce n'est pas un mince mérite que cette honnêteté par les temps offenbachiques qui courent. Merci donc à M. Bourguignon d'être homme de goût et d'avoir osé exposer des intérêts pécuniaires sur des œuvres qui ne sont pas éclosés au gaz de Paris. La vogue de nos trois mélodies l'en récompensera.

Au moment où nous écrivons, il se forme dans notre ville une *Société de topographie historique lyonnaise*, ayant pour but la recherche et la publication des documents inédits concernant la topographie ancienne de la ville de Lyon, symptôme de plus de la vitalité de notre esprit provincial et de l'amour des Lyonnais pour leur cité.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

LE PONT DU DIABLE

SONNET

C'est une chose étrange et vraiment surhumaine
Que cet arche ait osé sur ce gouffre s'asseoir....
Satan leur a donné son nom. Rien qu à les voir,
Le voyageur blêmit, pris d'une horreur soudaine.

L'autre jour j'ai laissé tomber dans le trou noir
Une pierre.... On entend des ressauts par centaine,
Puis un clapotement rauque dans l'eau lointaine
Que recèle en sa nuit l'insondable entonnoir.

Notre humaine raison, disais-je, est ainsi faite;
Le mot retentissant qu'au hasard on y jette,
Heurte, avant d'être au fond, de semblables parois.

C'est un abîme encor plus noir, plus effroyable,
Aussi le franchit-on, comme le *Pont du Diable*,
Avec des mots latins et des signes de croix.

T. Doucet.

A M. L'abbé DEGUERRY, curé de la Madeleine

Jésus ! c'est le doux nom qu'on apprend à l'enfance,
Le nom que dans son âme on conserve le mieux,
Le nom que suit toujours un rayon d'espérance,
Le nom qui d'une étoile est tombé radieux.

Digitized by Google

Jésus ! c'est pour la mère émue, agenouillée,
L'image du trésor qui fait bondir son cœur ;
Et, pour la vierge frêle et de larmes mouillée,
Le lys aux blancs reflets appui de sa candeur

Jésus ! savants rhéteurs, cessez vos analyses ;
C'est un souffle d'amour que Dieu seul exhala ;
Il n'a rien de commun avec vos froides brises ;
Moi je regarde en haut : je sens qu'il vient de là.

Aglaée Gardaz.

UN NOM

Quand sous l'air velouté frissonne le feuillage,
Et que les nénuphars se reposent dans l'eau,
Lorsque le rossignol parle son frais ramage,
Comme pour saluer le joyeux renouveau ;

Lorsque la fleur sourit sur le buisson sauvage,
Appelant les regards de l'enfant vif et beau,
Que tout chante l'amour au sein du paysage,
Et que le papillon sort d'un frêle tombeau ;

On sent le cœur aussi s'épanouir à l'aise,
Ainsi qu'un bouton d'or sous le ciel qui le baise ;
Des effluves de vie abondent en tout lieu.

Mais dans l'or du matin, la pourpre des soirées,
Dans toutes ces splendeurs champêtres et sacrées,
On lit avec amour l'auguste nom de Dieu !

Adèle Souchier.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

(Suite) *

Le Consulat était trop enchanté d'avoir sous la main un architecte d'un mérite aussi reconnu pour ne pas recourir à ses talents à toute occasion ; les premiers travaux mentionnés par les archives comme exécutés par Soufflot, pour l'administration municipale, datent de 1745 ; ils sont relatifs au nivellement du Rhône et à la construction d'un port.

Des études sérieuses, une intelligence facile et une invention prompte mettaient Soufflot à même de rendre de grands services au Consulat. Il était passionné pour son art ; il aimait à en parler. Parmi les manuscrits (1) des mémoires lus à l'Académie de Lyon nous avons été agréablement surpris d'en trouver un, daté du 12 avril 1741, dans lequel justice est rendue à l'architecture gothique. Il y avait si longtemps que cette pauvre architecture ogivale était délaissée et honnie ! Il est vrai que Soufflot ne s'était pas posé comme un adepte de l'antiquité pure, et qu'ayant à examiner la prééminence du goût ou des règles dans l'architecture, il n'hésite pas, dans un des mémoires

* *Voir les précédentes livraisons.*

(1) Catalogue Delandine, n° 959. — Bollioud-Mermet, dans son histoire manuscrite de l'Athenée de Lyon, énumère les différents écrits de Soufflot laissés à l'Académie.

Digitized by Google

précités, à se prononcer pour le goût inspirant une chose grande et belle, alors même que les règles n'eussent pas été complètement observées.

La biographie de Soufflot nous a conduit à citer trop tôt la loge du Change. D'importants travaux avaient été entrepris avant celui-là par l'administration municipale : les réparations de l'Hôtel-de-Ville, incendié à la fin du dix-septième siècle, et les embellissements de la place Bellecour prennent place, en effet, dans les premières années du dix-huitième siècle. En parler sera trouver occasion de nommer plusieurs architectes et artistes de cette époque.

Les deux projets occupèrent simultanément le Consulat. La restauration des parties incendiées commence peu après l'année 1674, et dès l'année 1686 (1), sur la demande du duc de Villeroy, récemment nommé gouverneur de Lyon, est votée l'érection, au milieu de la place Bellecour, d'une statue en bronze, représentant le roi Louis-le-Grand à cheval.

Commandée, pour le prix de 90,000 livres (2), à Martin Desjardins (3), sculpteur du roi et recteur de l'Académie royale de sculpture et de peinture, la statue fut expédiée de Paris ; elle arriva à Lyon en 1701 (4) avant qu'aucune décision eût été prise pour le piédestal et aucun travail exécuté sur la place Bellecour ; cela provenait de ce que le Consulat avait renoncé à toute initiative, et, par flatte-

(1) BB, 243. *Archives de Lyon.*

(2) BB, 245 et 246.

(3) Sculpteur hollandais né à Breda, en 1640, mort à Paris, en 1694; il avait reçu, en 1688, la commande du Consulat. Son vrai nom est Martin Van den Bogaert.

(4) BB, 260, elle avait suivi la voie fluviale jusqu'au Havre, de là elle avait été dirigée sur Toulon, puis était arrivée par le Rhône.

Digitized by Google

rie pour le pouvoir royal, se mettait à la remorque des artistes en faveur à la cour. Mansard, surintendant des bâtiments du roi, avait été consulté sur tous les projets du Consulat dont le duc de Villeroy avait à cœur l'exécution ; il avait envoyé à Lyon, en 1700, Robert de Cotte, architecte ordinaire des bâtiments du roi, avec un dessin pour le piédestal de la statue et un plan pour les réparations de la façade de l'Hôtel-de-Ville ; et il avait chargé cet artiste de lever les plans des places et ponts de la ville où il lui paraîtrait convenable d'élever la statue, et aussi d'examiner sur les lieux les plans et dessins du rétablissement de l'Hôtel-de-Ville (1). De Cotte était retourné à Paris rendre compte de sa mission ; les plans avaient été examinés de nouveau, et Mansard, prié par le Consulat de choisir la personne qui lui paraîtrait la plus capable de mener à bonne fin ces grands projets, avait désigné, en 1701, Claude Simon, architecte du roi (2).

Ainsi, en 1701, la statue arrivait à Lyon et était déposée dans la cour d'une maison voisine de la place ; en même temps, les plans et dessins pour l'érection du piédestal et pour la restauration de l'Hôtel-de-Ville étaient arrêtés à Paris et expédiés.

Les travaux de l'Hôtel-de-Ville furent exécutés rapidement ; le mauvais état des murs et des toitures l'exigaient. La façade devint ce qu'elle est aujourd'hui ; les toits arrondis, mis en vogue par Mansard, furent substitués aux toits aigus ; des trophées sculptés furent placés aux coins des mansardes des pavillons, et des figures de femmes (3) ornèrent les frontons angulaires qui se détachaient

(1) BB, 259.
(2) BB, 260.
(3) Ces statues, faites par le sculpteur Guillaume Simon, ont été dernièrement enlevées et remplacées.

Digitized by Google

sur les toits ; le bâtiment central fut exhaussé d'un étage, couronné par une balustrade et interrompu au milieu par un immense cadre ; sur ce cadre se détacha en relief une statue équestre(1) de Louis XIV ; au-dessus du fronton circulaire du cadre furent placés deux génies soutenant un écusson ; le campanile fut enlevé et le beffroi fut alourdi de divers ornements. En résumé, le volume de la façade(2) principale a été accru et la masse rendue plus imposante ; mais l'édifice y a-t-il gagné ? Pourquoi modifier l'œuvre de Maupin et altérer ce caractère de simplicité qui en faisait la grandeur ? Quel besoin de sacrifier au goût théâtral, qui prédominait à la cour ?

Mansard, en faisant construire, pour relier les deux ailes du côté du levant, la galerie à balustrade que supportent de larges et belles arcades, a été mieux inspiré ; cette clôture de seconde cour est bien plus gracieuse que le bâtiment projeté comme pendant de la façade ; elle donnait(3) de l'air et de la perspective aux cours intérieures.

Pendant que la restauration de l'Hôtel-de-Ville s'achevait (elle fut terminée en 1703), la place Bellecour, choisie définitivement comme le lieu le plus convenable pour l'érection de la statue de Louis XIV, attendait qu'on s'occupât d'elle. En 1713 seulement, paraît l'ordonnance consulaire relative à la construction du piédestal, et il faudra

(1) Cette statue a été brisée pendant la révolution. Le cadre est aujourd'hui rempli par une statue équestre de Henri IV, sculptée par Legendre-Hérald, dont nous parlerons au dix-neuvième siècle.

(2) Il y a dans la bibliothèque Coste un fort beau plan de cette façade, gravé par Dépoilly et dédié au maréchal de Villeroy.

(3) De récents travaux exécutés dans l'Hôtel-de-Ville ont isolé les cours, complètement masqué cette galerie à la première cour et détruit toute une perspective.

Digitized by Google

atteindre l'année 1724 pour rencontrer un plan de décoration de la place définitivement arrêté. Marc Chabry, le père, chargé de l'exécution du piédestal(1) et envoyé en 1714 en Italie pour acheter les marbres nécessaires; Claude Perret, architecte, inventant la machine qui doit servir à l'érection de la statue et gratifié d'une pension viagère de 200 livres pour le succès de ladite machine(2); Antoine Ber-

(1) Voir pour tous les détails relatifs aux travaux de ce piédestal et la part prise par Chabry dans la construction *Archives de Lyon*, BB, 274, 275, 277, 278, 279, 284.

(2) BB, 274 et 275. *Archives de Lyon.*

Il y a dans les cartons de la bibliothèque Coste une estampe signée par A. Leclerc et exécutée d'après un dessin de Ch. Grandon, portant l'inscription suivante: « Dessin géométral de la machine qui a servi pour « l'élévation et le placement de la statue équestre du roy sur le « noyau de son pied destal dans la ville de Lion au milieu de la place « Louis-le-Grand, laquelle machine a été inventée et mise en modèle « par S. Claude Perret, architecte de ladite ville, et mise en œuvre par « lui et par Etienne Fabry, aussi architecte. Cette statue fut posée le « 27 décembre 1713, et le lendemain 28 elle fut découverte au moyen « de l'enlèvement de cette grande machine toute d'une pièce, qui fut « fait en demi-heure en présence de Messieurs les Prévost des mar- « chands et Eschevins et de tout le corps consulaire, d'une infinité « d'admirateurs, plusieurs personnages estant sous les armes. Cette « cérémonie fut faite au bruit du canon et de plusieurs décharges re- « doublées et aux acclamations de tout le public. — Dédié à Monsei- « gneur le duc de Villeroy, pair et premier maréchal de France, « gouverneur de Lion et des provinces du Lionnais, Forez et Beaujol- « lois, par son très-humble, très-obéissant et très-respectueux servi- « teur, Claude Perret, architecte. »

Perret était un des principaux entrepreneurs du dix-huitième siècle. Il paraît dans plusieurs adjudications de travaux concédés par le Consulat. C'est lui qui fit, en 1726, le portail d'entrée et la terrasse du séminaire de Saint-Irénée, où logeait momentanément Monseigneur l'archevêque (Voir BB, 289, *Archives de Lyon*), portail et terrasse qui viennent d'être démolis ainsi que les bâtiments du séminaire pour faire place à un jardin dit *Square de la Croix-Pâquet*.

Digitized by Google

nard, architecte ordinaire de la ville, envoyé à Paris (1) pour faire examiner et approuver par De Cotte les nouveaux plans de décoration et les mesures du piédestal ; le maréchal de Villeroy traitant, à Paris, avec les frères Coustou pour les groupes de bronze (2) destinés à la décoration du piédestal et avec les frères Audran pour la gravure du monument (3) ; tels sont les principaux épisodes

(1) BB, 275. Bernard, comme architecte de la ville, fut chargé du feu d'artifice dressé par les ordres du Consulat, place des Terreaux, pour fêter la paix d'Utrecht Il fit cet arc de triomphe à colonnes corinthiennes surmonté d'un temple romain au-devant duquel la France était assise, recevant de la Victoire une branche d'olivier. Une estampe, gravée par Leclerc, représentant cet arc de triomphe est dans les cartons de la bibliothèque Coste. On voit que pour les feux d'artifices on continuait à construire de véritables monuments ; l'art de les élever avait ses règles que l'on trouvera exposées dans un opuscule du père Ménestrier, *Quelques conseils sur la conduite des feux d'artifice*, publié à Lyon chez Corral.

(2) Voir *Archives de Lyon*, BB, 277, 282, 284. Nous trouverons les détails relatifs à ce travail des frères Coustou dans leur biographie.

(3) On lit dans les Archives de Lyon, BB, 286, 1723 : « Mandement « de mille livres au sieur Audran, dessinateur et graveur du roi, pour « solde, plein et entier payement de tout ce qui lui était dû pour la « gravure de la planche de cuivre représentant la figure de Louis-le-« Grand sur son piédestal, avec tous ses ornements, élevée dans l'an-« cienne place Bellecour, compris dans ladite somme celles demandées « pour les changements et augmentations d'ouvrages. Le maréchal de « Villeroy avait commandé cette pièce à Jean et Antoine Audran pour « la somme de 3,000 livres, sur laquelle les deux frères avaient reçu « 1,500 livres ; les modifications apportées au dessin primitif néces-« sitèrent le remaniement du cuivre et coûtèrent 406 livres, en sorte « que le prix de la planche, telle qu'elle existe aujourd'hui aux archi-« ves communales, s'élève en totalité à la somme de 3,440 livres. »

Une estampe signée de Jean et Benoît Audran, et représentant le profil de la statue du côté où le piédestal montre la Saône de Nicolas Coustou, se trouve dans les cartons de la bibliothèque Coste.

Digitized by Google

de cette grande entreprise, qui occupa longuement et vivement le Consulat et le public, et qui fut conduite sous l'inspiration des artistes de Paris (1). L'architecte De Cotte, qui avait hérité de Mansard et était en grande faveur à la cour, y joua le principal rôle ; il fournit tous les dessins, même celui de la grille dont on entoura le monument (2).

La transformation du ténement de Bellecour en une belle place, avec jardins et fontaines monumentales, transformation terminée, en 1724, d'après les indications de l'architecte Gabriel (3), contrôleur-commissaire des bâtiments du roi, devient le signal de la régénération du centre de la ville. Une sorte de fièvre de construction s'empara de tout le monde pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle.

En même temps, de nombreux projets d'embellissements pour la ville sont exposés dans des mémoires qui, pour la plupart, furent lus à l'Académie de Lyon ; ils dénotent chez leurs auteurs un sentiment vrai des besoins du temps et une certaine hardiesse de conception. Ainsi, il est question de construire un quai sur la rive droite de la Saône entre le pont de pierre qui aboutissait au Change et la place de l'Archevêché (4), d'achever le quai Saint-Antoine, de prolonger les quais du Rhône jusqu'à la porte

(1) Ajoutons qu'un maître menuisier de Paris, nommé Deschamps, eut à exécuter un modèle en bois du piédestal projeté.

(2) Adjudication moyennant 15,000 livres fut faite à Jean-Baptiste Platon, maître serrurier, des travaux de construction de cette grille en fer. *Archives de Lyon*, BB, 279. — 1717.

(3) *Archives de Lyon*, BB, 287.

(4) L'auteur de ce projet est Michel Perrache dont on verra plus loin la biographie. Il est fait mention, *Archives de Lyon*, BB, 336, de plans et devis préparés, en 1768, par l'architecte Verrière, pour le Consulat.

Digitized by Google

Saint-Clair et de faire, au-delà, une route le long du fleuve pour aller en Bresse (1), d'ouvrir à l'expansion de la population lyonnaise les Brotteaux du Rhône par la construction d'un pont qui relierait les deux rives, de réunir à la ville les terrains de l'île Moignat, qu'un bras du Rhône séparait de Lyon.

Nous allons retrouver les auteurs de ces projets en continuant la biographie des architectes qui ont vécu à Lyon au dix-huitième siècle.

Roux (Léonard), né à Lyon, en 1725, a été reçu à l'Académie en 1762. Il est mentionné dans les archives de Lyon (2) pour des plans décoratifs préparés dans l'hypothèse de l'arrivée du roi, et pour divers travaux. Roux a fourni les dessins de l'église des Augustins (3), commencée en 1759 et terminée en 1789, par les soins du père Janin, vicaire provincial de l'ordre. Gêné par l'étroit espace consacré à l'église, aujourd'hui église paroissiale de Notre-Dame-de-Saint-Vincent, l'architecte en fit un édifice lourd et mal proportionné ; les nefs latérales sont de véritables couloirs, les colonnes doriques irrégulièrement placées, qui séparent la nef principale des bas côtés, sont trop massives, la vaste coupole est percée de trop grandes fenêtres ; enfin, la façade a un aspect tumulaire. C'est

(1) L'auteur du projet de la route de Bresse, non exécutée à cette époque, est l'ingénieur Nicolas de Ville. Cet ingénieur a été reçu à l'Académie de Lyon en 1739. Il a fait les quais du Rhône depuis l'Hôpital jusqu'au pont Morand.

(2) BB, 329, 330.

(3) Dans les cartons de la bibliothèque Coste est le recueil des « plans, « coupes, élévations géométrales et vue la perspective de l'intérieur de « l'église des religieux Augustins de la ville de Lyon, » dessiné par Roux et gravé par Deneufforge.

Voir pour la biographie de Roux, l'*Histoire de l'Académie de Lyon*, par Dumas, I, 304.

Digitized by Google

un essai malheureux d'application de l'architecture des temples grecs.

Boulard (Catherine-François), reçu à l'Académie en 1790, est un des architectes académiciens qui ont le plus écrit ; il a obtenu des prix dans plusieurs concours à Lyon, à la Rochelle, à Paris, et les cartons de l'Académie ont de lui divers manuscrits sur toutes sortes de sujets : les atterrissements du Rhône, la réforme des poids et mesures, la forme des jantes des roues des voitures, etc. Boulard mourut le 24 février 1794 (1).

Delorme (2) (Guillaume-Marie), né en 1700, mort en 1782, fut un des fondateurs de l'Académie des Beaux-Arts. Il avait montré fort jeune de grandes aptitudes pour les mathématiques et aurait pu demeurer attaché à Fontenelle, à Paris, s'il n'eût préféré la vie modeste d'un savant en province. Il s'est occupé d'hydraulique, d'architecture, de science, de décoration des jardins (3). Nous n'énumérerons pas ses manuscrits, qui sont au nombre de quarante dans les cartons de l'Académie. Son ouvrage le plus important, et qui a été imprimé en 1759 sous le titre de *Recherches sur les aqueducs de Lyon*, eut un grand succès dans le monde des savants. Delorme est le constructeur du canal de Givors ; il s'était associé, pour ce travail, Boulard, son élève et son ami. Il faut encore rap-

(1) Voir Dumas. *Histoire de l'Académie*, I, 347.

(2) Dumas. *Histoire de l'Académie*, I, 256. — Eloge historique prononcé par Deschamps à l'Académie, en 1787, et inséré dans le *Journal de Lyon*, année 1788.

(3) C'est lui qui a dessiné le jardin de la maison de l'archevêque, à Oullins, aujourd'hui propriété appartenant aux Dominicains. Un de ses mémoires, daté de 1744, sur le forget des toits, dont l'excessive saillie obscurcissait les rues, eut le bon résultat d'amener une réforme dans les constructions sous ce rapport. Citons encore son Mémoire sur les cabestans, qui fut couronné, en 1741, par l'Académie des Sciences.

Digitized by Google

peler que la priorité de l'idée de l'adjonction de l'île Moignat à la ville de Lyon appartient à Delorme ; cet architecte, en 1738, présente en effet au Consulat, propriétaire de l'île Moignat depuis 1735, un plan qui faisait de l'île un lieu de promenade, utilisait une grande partie du terrain en y élevant des constructions, enfin, réservait un vaste bassin pour les bateaux.

Perrache(1) (Antoine-Michel), né en 1729, mort en 1779, fut reçu à l'Académie de Lyon en 1752. Il s'était adonné tout d'abord à la sculpture et y avait eu de beaux succès; à quinze ans, il obtenait un prix à Paris et était envoyé comme pensionnaire à l'école de Rome ; à vingt-un ans, il était couronné par l'Académie de Saint-Luc. Si nous parlons de Perrache comme architecte, au lieu de le placer parmi les sculpteurs, c'est à cause de sa coopération dans les travaux d'embellissement et d'agrandissement de Lyon. Il reprit en effet, en 1765, le projet de joindre l'île Moignat à la ville de Lyon et en commença l'exécution pour une compagnie dont il demeura l'ingénieur et l'architecte. Son nom est resté au quartier de la ville qui fut ainsi conquis sur le Rhône. Cependant Perrache ne put mener à bonne fin tout son plan, et ce n'est pas lui qui fit exécuter la belle chaussée qui longe le fleuve ; les ressources de la compagnie avaient été trop vite épuisées. On pour juger son projet, qu'il communiqua à l'Académie de Lyon en 1766, par un dessin de Lallemand, que Gautier d'Agoty a gravé ; cette gravure fut composée en 1770 et dédiée à Monsieur, frère du roi, à la suite d'une visite que ce prince avait faite aux travaux de la presqu'île Perrache (2).

(1) Dumas. *Histoire de l'Académie*, I, 67 et 285. — Eloge historique prononcé par Bory à l'Académie.

(2) Perrache, tout enthousiasmé de son projet, aurait voulu qu'on

Digitized by Google

Cet artiste fut un de ceux qui s'élevèrent le plus vivement contre les tristes tendances de l'art au dix-huitième siècle. « Ce n'est pas la multitude des ornements, ni la « quantité des sculptures, dit-il dans un mémoire (1) sur « le style propre aux églises, mais l'harmonie et la jus- « tesse des proportions qui doit faire la beauté d'une « façade, » et il continue en blâmant les dorures, le clinquant, les ordres multipliés alors en usage. C'est en partant de ces principes qu'il a composé la décoration (2) de la chapelle de la sainte Vierge dans l'église Saint-Nizier. Parmi les nombreux mémoires que Perrache a communiqués à l'Académie, mentionnons seulement son dernier discours, celui de 1778, à cause de la pensée éminemment

élevât un monument pour perpétuer le souvenir de cette visite. Il communiqua ce projet à l'Académie et demanda qu'elle lui fournît les inscriptions commémoratives. Déjà en 1772 il avait sollicité du roi, *Archives de Lyon*, BB, 340, la faveur d'élever au milieu de la presqu'île la statue de Sa Majesté.

La gravure qui représente son plan d'agrandissement est dans les cartons de la bibliothèque Coste.

Il y a dans les Archives, AA, 132, une pièce assez curieuse où il est question des modifications proposées par Soufflot au plan de Perrache pour sa presqu'île.

(1) N° 959 du catalogue des manuscrits de Delandine. Dans un autre mémoire lu à l'Académie, en 1761, nous remarquons que Perrache conclut, à propos de ces fameuses colonnes du temple d'Auguste employées dans le sanctuaire d'Ainay, qu'elles ont été tirées des carrières qui bordent le Rhône, ayant trouvé vis-à-vis de Tournon un granit égal en dureté, présentant aux yeux le même grain, les mêmes taches et tous les accidents que l'on remarque dans les colonnes d'Ainay : C'est une solution d'une question bien vivement et longtemps controversée.

(2) Elle est très-simple : deux pilastres corinthiens, avec soubassement, supportent un riche entablement et accompagnent une vaste niche, le tout en marbre rouge.

Digitized by Google

artistique qu'il renfermait. Il traite du projet d'un établissement propre à l'éducation des jeunes gens destinés aux sciences, aux arts et au commerce. Disons encore que Perrache aida Nonnotte à doter notre ville d'une école de dessin destinée à favoriser le développement des manufactures.

Au milieu de tous ces travaux, Perrache n'abandonne pas son art de prédilection, la sculpture ; non-seulement il cherche par des écrits à en poser les règles et à en stimuler le goût, mais il accepte tous les ouvrages que le Consulat veut bien confier à son talent. Les Archives de Lyon disent :

« BB, 322, 1755... le Consulat, après avoir jugé que « la décoration d'un édifice aussi considérable (la salle « de spectacle construite par Soufflot) exigeait que les « ouvrages de sculpture qui doivent y servir d'ornement « fussent exécutés par les mains les plus habiles, et que « le sieur Michel-Antoine Perrache, académicien de la « Société royale, étant le seul sculpteur de cette ville en « état de bien répondre aux vues du Consulat à cet égard, « il n'était pas possible de donner cette entreprise par « adjudication, fit un traité avec Perrache pour l'exécu- « ter au prix de 6,000 livres pour les travaux d'art de la « façade du nouveau théâtre, bas-reliefs, festons, groupes « d'enfants, etc.

« BB, 325, 1758. Mandement de 1,621 livres à Michel- « Antoine Perrache, sculpteur, pour tous les ouvrages de « sculpture en plâtre ou autrement par lui faits dans l'in- « térieur de la nouvelle salle de spectacle.

« BB, 327, 1760. Mandement de 7,320 livres à Michel « Perrache pour avoir dirigé la construction d'une fon- « taine publique destinée à remplacer le puits de la place « des Jacobins, que le Consulat a fait combler.

Digitized by Google

« BB, 332, 1764. Commande d'un modèle de fontaine « publique, laquelle sera élevée dans la rue Grenette. »

Le Consulat ne pouvait demeurer étranger aux grands projets de Perrache pour la partie méridionale(1) de la ville; il nomma une commission, lorsque les plans lui furent soumis, pour les examiner, et le prévôt des marchands, Jacques Leclerc de la Verpillière, fit un rapport sur cette entreprise(2). Une des graves oppositions soulevées par le projet de Perrache fut celle des boulangers, qui possédaient des moulins à la Quarantaine et croyaient voir, dans la suppression du bras du Rhône formant l'île Moignat, un arrêt du courant nécessaire pour lesdits moulins(3). Il y avait sans doute quelque chose de défectueux dans le projet, car Delorme crut devoir prendre part aux débats contre Perrache(4).

A continuer.

(1) Voir BB, 338, 1770. Projet d'un cours servant de grand chemin depuis le quai de la Charité jusqu'à la Mulatière, avec un pont en bois à l'extrémité. Voir aussi BB, 361. Proposition faite et acceptée de changer le quai commencé auprès de la Charité en un port qui régnerait à partir de la rue Sala jusqu'au midi de la ville.

(2) BB, 366, *Archives de Lyon*,

(3) BB, 261.

(4) Ces débats passionnés eurent un grand retentissement à l'époque; ils sont rappelés dans la notice historique insérée par Deschamps dans le *Journal de Lyon*, 1788. Les registres consulaires, BB, 383, conservent un mémoire de Perrache sur ce sujet.

Digitized by Google

FAMILLES DES CROISADES

DU

DÉPARTEMENT DE L'AIN

SOMMAIRE

Salles des croisades du palais de Versailles.

Sept écussons de familles de Croisés de l'Ain admis d'après Guichenon (*Histoire de Bresse et de Bugey* 1650).

Sept autres familles de Croisés de l'Ain, non admises quoique mentionnées par Guichenon dans la même histoire.

Quatre écussons de familles princières, admises et revendiquées comme celles de Croisés de l'Ain.

Treize autres familles de Croisés de l'Ain mentionnées par Guichenon dans son *Histoire de la maison de Savoie* 1660.

Une famille de Croisés de l'Ain, mentionnée par les historiens contemporains des croisades et par Guichenon dans son *Histoire de la souveraineté de Dombes* 1662, publiée en 1863.

Une famille de Croisés de l'Ain, mentionnée par M. Guigue, dans ses *Notes historiques sur les fiefs de l'arrondissement de Trévoux*, 1863.

Liste des 55 Croisés de l'Ain.

Liste alphabétique des 33 familles de Croisés de l'Ain.

Détail des Croisés de l'Ain par croisades.

Tableau des Croisés de l'Ain par provinces.

Liste de vingt autres familles du Bugey et Valromey, contemporaines des croisades et citées comme telles par Guichenon.

Il y a plus de mille ans que les musulmans d'Espagne et d'Afrique ont envahi la France jusqu'au cœur, sans provocations de notre part, et malgré leur éclatante défaite par Charles Martel, dans le VIIIe siècle, ils se sont maintenus dans le midi, et ont ravagé le bassin

Digitized by Google

du Rhône pendant les VIIIe, IXe et même le Xe siècles.

Quoi qu'en aient dit les philosophes, les croisades n'ont donc été, de la part des chrétiens d'Europe, qu'une revanche; et cette immense guerre, qui a repris de nos jours avec une certaine intensité par suite de la conquête de l'Algérie, dure encore.

Pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles, c'est par centaines de mille, pour ne pas dire par millions, que des Français de toutes conditions, au dire des historiens contemporains, sont partis pour la Palestine et ont pris part à la lutte.

Ceux dont les noms ont pu être conservés sont en infiniment petit nombre, et les armoiries de sept cents d'entre eux seulement sont peintes, depuis trente ans, dans les salles dites des Croisades du palais de Versailles.

Sept sont indiquées comme ayant appartenu à des familles des diverses provinces dont a été formé le département de l'Ain. Le but de cette note a été de rechercher dans les historiens du pays si d'autres familles compatriotes n'avaient pas été omises. Nous croyons avoir réussi à quadrupler le nombre de celles qui auraient eu aussi le droit d'y figurer. C'est pour arracher leurs noms à l'oubli, et par conséquent dans un but patriotique, quoique restreint, que nous avons entrepris ce travail, il y a trois ans, dans le calme de la retraite et de la paix.

Que dans chaque département on en fasse autant et on aura pour la France un ensemble qui dès lors présenterait un intérêt général.

Nous ne nous dissimulerons pas que le moment n'est pas opportun, et que les idées sont loin d'être favorables aux croisades, mais d'autre part nous trouvons que, dans les malheurs de la patrie, l'esprit aime à s'enfoncer dans le

Digitized by Google

lointain des âges, surtout quand il est glorieux, et que c'est un soulagement et une diversion aux douleurs contemporaines.

Dans une notice sur les principaux seigneurs croisés, dressée en 1845, par M. Borel d'Hauterive, d'après les inscriptions et armoiries commémoratives placées dans les galeries des croisades au musée de Versailles, on lit ce qui suit :

SEIGNEURS CROISÉS DONT LES ARMOIRIES ET LES NOMS FIGURENT AU MUSÉE HISTORIQUE DE VERSAILLES

PREMIÈRE PARTIE

Description par ordre des galeries.

« Le musée de Versailles renfermait des galeries de tableaux consacrés à représenter les batailles, les siéges, les principaux événements de l'histoire de France, à reproduire les portraits des princes, des grands officiers de la couronne, des vaillants capitaines, des magistrats et des prélats illustres. Les croisades, cette épopée la plus chevaleresque et la plus dramatique de notre histoire, méritaient aussi d'y occuper une place d'honneur par la gloire dont se couvrirent les chevaliers français dans les guerres saintes, et par les conséquences importantes qu'elles eurent sur le commerce, l'industrie, les sciences et la civilisation. »

. . . . . .

« Il fut donc décidé qu'on peindrait sur des écussons les armoiries des seigneurs croisés et que leurs noms seraient inscrits au-dessous.

« Dans l'exécution (1) de ce plan, on limita les admis-

(1) En 1840.

Digitized by Google

sions aux personnages dont les noms se trouvaient rapportés soit par des écrivains dignes de foi, soit par des titres originaux, soit par des cartulaires anciens.

. . . . . .

« On regarda aussi comme suffisants les témoignages des grands annalistes de nos provinces, tels que : Dom Vaissete, historien du Languedoc ; Guichenon, de la Bresse et du Bugey, Dom Morice, Dom Lobineau, de la Bretagne, et Dom Calmet, de la Lorraine, écrivains éclairés et consciencieux dont les assertions reposent sur des titres authentiques.

. . . . . .

« On divisa les écussons en deux, séries. Ceux de la première furent rangés, comme à une place d'honneur, sur les piliers qui partagent la salle transversalement. On les réserva pour les noms et les armes des princes souverains ou des seigneurs puissants et d'un grand renom. Cette série renferme soixante-quatorze écussons appartenant à une cinquantaine de maisons dont quatre ou cinq seulement existent encore (1).

« L'autre série, placée sur les frises, contient deux cent quarante-deux (2) écussons, dont une cinquantaine portent le nom et les armes de familles encore existantes (3).

« Lorsque ces travaux furent terminés et que la galerie fut ouverte au public, beaucoup de familles dont les ancêtres avaient figuré dans les guerres saintes s'empressèrent de faire valoir leurs droits à l'admission de leur nom et de leurs armes.

. . . . . .

(1) Soit un sur dix.

(2) 74 + 242 = 316 inscrit en 1840.

(3) Ce qui fait environ une sur cinq.

Digitized by Google

« Pour faire droit aux réclamations, dont le nombre ne tarda pas à égaler celui des admissions déjà faites, il fallut disposer d'autres emplacements pour recevoir une troisième série d'écussons. On ferma la galerie, et les travaux, recommencés en 1841, ne furent terminés qu'au mois de juin 1843. »

INSERTIONS SUPPLÉMENTAIRES

« Deux années à peine avaient été consacrées à l'accomplissement de cette œuvre, qui réclamait le concours de l'historien, du paléographe et du peintre. Lorsqu'au mois de juillet 1843, les cinq salles des croisades furent ouvertes au public la critique se hâta de s'exercer, et un examen rigoureux releva bientôt les fautes qui avaient été commises malgré les soins éclairés et consciencieux des directeurs du travail.

« Ces cinq salles contenaient ensemble six cent soixante écussons.

. . . . . .

« L'œuvre semblait terminée et close sans retour, mais la justice de plusieurs demandes et le crédit des personnes qui les faisaient rendirent indispensable une nouvelle addition, et, au mois d'avril 1844, vingt écussons furent peints sur les panneaux étroits qui sont entre les fenêtres et les murs latéraux dans la deuxième et la troisième salle. Ce dernier supplément porte le nombre des inscription à six cent quatre-vingt-trois. »

Il était de sept cent deux au 1er janvier 1866; et enfin de sept cent huit en 1870.

Sur les trois cent seize premiers écussons placés en 1840, quatre sont ceux de chevaliers croisés indiqués dans l'ouvrage officiel intitulé : *Galeries historiques du palais de Versailles*, 1840, tome VI, comme appartenant à la Bresse : Baugé, Beyviers, Corsant et Saint-

Digitized by Google

Sulpis, deux au Bugey, Briord et Lyobard, et un au pays de Gex, Grailly, total sept pour le département de l'Ain.

En 1843 on a plus que doublé le nombre des écussons en admettant ceux de trois cent quarante-sept nouveaux chevaliers croisés, et en 1844 on en a ajouté vingt comme nous l'avons dit, mais ces derniers trois cent soixante-sept ne comprennent aucun nom du département de l'Ain.

Le total étant de six cent quatre-vingt trois, en 1844, la moyenne était huit par département, ce qui est à peu près le nombre de ceux de l'Ain.

Voici ces derniers, d'après le texte explicatif du musée de Versailles, que j'accompagnerai de quelques notes.

PREMIÈRE CROISADE

« N° 100. — Ulric de Baugé premier du nom, seigneur de Bresse. Se croisa et (1) fit le voyage de la Terre-Sainte en 1120. Guy de Baugé seigneur de Miribel, mourut en Terre-Sainte en 1215.

« Ils portaient : d'azur au lion d'hermines.

Guichenon ajoute (2) : « Ulrich Ier de Baugé, à son retour de Palestine, se retira vers, 1125, en un hermitage de la forêt de Seillon, près de Bourg, et où il vécut le reste de ses jours en religieux sous la règle de Saint-Benoit. »

Il mentionne en outre, que Raynald IV, seigneur de Bresse et de Baugé fit, en 1249, le voyage de la Palestine, où il mourut.

« N° 98. — Gauthier de Beyviers. Le même auteur

(1) Guichenon. *Histoire de Bresse et de Bugey*.

(2) Guichenon. *Histoire de Bresse et de Bugey*, etc. 1re partie, pages 47 et 55.

Digitized by Google

cite Gauthier de Beyviers, en Bresse, comme étant allé à la croisade en 1120, avec Berard de Châtillon, évêque de Mâcon, et dit qu'il portait : écartelé d'or et d'azur.

Le fief de Beyviers était dans la commune de Marsonnas, près Montrevel.

« N° 99. — Archeric, seigneur de Corsant, chevalier, de la Bresse. Il accompagna, en 1120, Gauthier de Beyviers à la Terre-Sainte, à la suite de l'évêque de Mâcon. André de Corsant seigneur de la même famille suivit, en 1147, le comte de Savoie, Amédée II à la deuxième croisade (1).

« Ils portaient : d'argent à la fasce de gueules chargée de trois croisettes d'argent.

Le fief de Corsant était sur la Veyle, au-dessus de Pont-de-Veyle.

Il ajoute, page 134 de la 3e partie, qu' « André de Corsant fut en si grande estime auprès de ce prince, qu'au siége de Ptolemaïde il lui donna la conduite de son armée de mer, au rapport de Fustailler. »

Ptolémaïs a été prise en 1104 et en 1189, mais non pas à la deuxième croisade.

En 1125, la flotte des croisés étant partie du port de Ptolémaïs pour le siége de Tyr, qui fut prise, les deux historiens auront probablement confondu les deux ports, Amé II, comte de Savoie, ayant'été déjà en Palestine une première fois, comme on le verra plus loin, et avant la deuxième croisade, dans laquelle il mourut, c'est probablement en 1125 qu'André de Corsant eut le commandement dont a parlé Fustailler, mais il aura pu en outre y retourner en 1147 avec ce prince.

« N° 101. — Pernold de Saint-Sulpis. Parmi les seigneurs de la Bresse qui suivirent, en 1120, à la Terre-Sainte Berard de Chastillon, évêque de Mâcon, Guiche-

(1) Guichenon. *Histoire de Bresse et de Bugey.*

Digitized by Google

non cite encore Pernold de Saint-Sulpis, qui portait : de gueules à la bande d'hermine.

Saint-Sulpis est entre Montrevel et Mâcon.

« N° 97. — Gérard de Briord. Guichenon, auteur très estimé d'une *Histoire de Bresse et de Bugey*, où il donne la généalogie des familles nobles de ces provinces d'après les titres authentiques, rapporte que Gérard de Briord, en Bugey, partit pour la Terre-Sainte, en 1112, avec Berlic de Montagnieu, et lui donne pour armes : d'or à la bande de sable. »

Voir l'article généalogique de Briord, dans Guichenon, page 59, et Titre du prieuré d'Inimont en Bugey, même auteur, où on lit Berlio de Montagnieu et non Berlic. Briord est sur le Rhône.

CINQUIÈME CROISADE.

« N° 175. — Pierre de Lyobard. On lit dans l'*Histoire de Bresse et de Bugey*, par Guichenon, que Hugues, seigneur de Lyobard, alla deux fois en Terre-Sainte, sans que l'on sache l'époque précise d'aucun des deux pèlerinages. Pierre de Lyobard, un de ses descendants, se trouvait au siége de Damiette, en 1218. Ils portaient : d'or au léopard lionné de gueules, armes parlantes. »

Or Guichenon dit (p. 153) qu'Hugues de Lyobard était le propre frère aîné de Pierre, voir l'article de Thoire (page 217) et titres de Meyria, où il est cité présent à Nantua en 1217, et titres de Portes, en 1215. Cet Hugues de Lyobard a pu assister à la croisade de 1202 et à celle de 1218. Les Lyobard avaient à cette époque des terres à Saint-Sorlin, près du Rhône.

SEPTIÈME CROISADE (1270)

« N° 227. — Jean premier du nom sire de Grailly, au bailliage de Gex, chevalier, vicomte de Benauges, etc.,

Digitized by Google

senechal de Guienne. Il fut à la croisade de 1270, et s'obligea à payer pour Edouard, prince de Galles, trois cents livres tournois faisant partie de soixante et dix mille livres tournois de la même monnaie que ce prince avait empruntées au roi Saint-Louis (1). Il portait : d'argent à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent. »

Dans son *Histoire de la maison de Savoie*, 1660, Guichenon donne (page 1287, table 97,) la généalogie de la famille de Grailly, pays de Gex, substituée à celle des comtes de Foix, alliée à la maison de Savoie, et d'où sont descendus les princes de Béarn, rois de Navarre.

On trouve en outre les détails suivants dans l'ouvrage de M. A. Boudin, intitulé : *Histoire généalogique du musée des croisades*. In f°, 1858-1860, tome II. page 167.

« La maison de Grailly, originaire de Savoie, tire son nom de la terre de Grailly (en latin *Greillcis*), situé au pays de Gex, sur les bords du lac de Genève, et dont le premier titre de possession connu remonte à 1120.

« Les sires de Grailly étaient aussi barons de Rolle. Jean premier du nom de la branche établie en Guienne, vint en France avec le prince Edouard, fils de Henri III, roi d'Angleterre. Vers le milieu du XIIIe siècle il fut fait par ce prince grand sénéchal de Guienne, vicomte de Bénauge et de Castillon; en 1268, il passa avec lui en Terre-Sainte, commanda l'armée des Francs en 1273 et 1288; rendit hommage, en 1287, à Henri II, roi de Jérusalem pour la sénéchaussée de ce royaume, que le roi Hugues III lui avait donnée. Jean portait : d'argent, à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent. »

« Le nom de Jean, sire de Grailly, est inscrit au musée de Versailles. »

(1) *Histoire généalogique de la maison de France et des grands officiers de la couronne*. tome III.

Digitized by Google

« Les descendants de ce Jean de Grailly devinrent successivement captals de Buch, par le mariage de Pierre de Grailly avec Assalide de Bourdeaux; comtes de Foix, par le mariage d'Archambaud de Grailly avec Isabelle de Foix, sa cousine, dont les enfants prirent le nom et les armes de Foix; et rois de Navarre par le mariage de Gaston de Foix avec Eléonore D'Aragon, reine de Navarre. De cette branche sont également issus les ducs de Candale, les comtes de Gurson, le duc de Nemours, neveu de Louis XII; les ducs de Rendan et les ducs de Foix. »

De toutes les familles de l'Ain ce serait celle qui se serait le plus élevée.

Dans l'ouvrage officiel intitulé : *Galeries historiques du palais de Versailles*, 1840, tome VI, in-8°, le n° 72 est consacré à Philippe, seigneur de Montbel, mort à la première croisade, et à deux autres croisés de cette famille.

On cite à l'appui l'*Histoire de Bresse et Bugey*, par Guichenon, en 1650, sans cependant préciser que ces Montbel soient de la Bresse ou du Bugey. Dans la Notice sur quelques anciens titres de croisade, par le comte de Delley de Blancmesnil, 1866, in-4°, Philippe de Montbel est attribué à la province de Bresse; c'est une erreur, à mon avis.

Guichenon a donné la généalogie de cette famille parmi celles du Bugey, c'est vrai, parce que de son temps elle en faisait partie depuis plus de deux siècles, mais pendant les croisades ces Montbel de Savoie n'avaient rien possédé dans le département de l'Ain.

Ils n'ont commencé d'y devenir seigneurs qu'à la fin du XIVe siècle, que Jean de Montbel acheta (1) vers 1392 la

(1) Page 83, de la continuation de la 2e partie.

Digitized by Google

seigneurie de Nattage, près du Rhône, en Bugey. Il avait épousé dès 1363 Beatrix de Villars (1), fille de Jean de Thoire et de Villars, seigneur du Montelier en Bresse, et de Belvoir en Bugey, mais il n'hérita de ces seigneuries qu'en 1418, en sorte qu'on ne devrait pas compter ces Montbel comme croisés de l'Ain, mais bien parmi ceux du département de la Savoie, qui en a fort peu, parce que les salles des croisades du palais de Versailles ont été faites avant l'annexion de la Savoie.

De ces sept chevaliers croisés, les écussons des six premiers ont été admis d'après l'*Histoire de Bresse et Bugey* publiée par S. Guichenon, en 1650; mais dans ce même ouvrage cet auteur cite en outre sept autres croisés de ces provinces et dont les généalogies des quatre suivants : Balmey, Châtillon, Cordon et Villars y sont détaillées, et qui avaient par conséquent autant de titres que les six admis à ce que leurs écussons fussent placés à côté de ceux-ci.

Guichenon mentionne, en outre, les trois autres noms de croisés suivants, qui sont ceux de :

Montagnieu, Vaudrenens et Villa, mais sans parler de leurs familles ni de leurs armes.

Parmi ces sept dont les écussons n'ont pas été admis dans les salles des croisades, deux d'entre eux ont été mentionnés cependant dans les articles détaillés, ce sont:

Bérard de Châtillon, au n° 98 ; et Berlio de Montagnieu, au n° 97.

Quant à l'évêque de Mâcon, Bérard de Châtillon, Guichenon dit qu'il était revêtu de cette dignité en 1096 ; et dans la généalogie des seigneurs de Châtillon-les-Dombes, il ajoute (page 117 de la 3e partie) « qu'il fit le voyage

(1) Page 168, de la continuation de la 3e partie.

Digitized by Google

de la Terre-Sainte sous Godefroy de Bouillon (1), et décéda en 1120. » Plus loin (page 133) à l'article généalogique Corsant, il dit que « Bérard de Châtillon fit le voyage de la Terre-Sainte en 1120. »

Ses armes étaient : parti d'argent et de gueules au lion passant de l'un en l'autre.

Il y a donc été deux fois, sinon trois fois, car d'un autre côté on trouve dans les *Notices historiques sur les fiefs et paroisses de l'arrondissement de Trevoux*, publiées en 1863 par M. C. Guigue, ancien élève de l'école des Chartes, à l'article Châtillon-sur-Chalaronne : « Bérard de Châtillon, évêque de Mâcon et son frère Humbert de Châtillon, chevalier, qui firent un traité en 1103 avec l'abbé de Cluni, se croisèrent en 1108, pour la Terre-Sainte avec deux de leurs neveux (dont nous parlerons plus loin). »

Au sujet de Ponce du Balmey, mort en 1140, évêque de Belley de 1120 à 1134, et qui fut fondateur de la Chartreuse de Meyria en Bugey, en 1116, Guichenon cite un neveu de cet évêque, nommé Garnier du Balmey, chevalier, qui se fit convers à Meyria (article généalogique Balmey, p. 20 et 21) et, qui ayant donné à ses enfants une partie de ses biens, notamment ce qu'il avait à Montchenillac, et le reste à la Chartreuse de Meyria, fit le voyage de la Terre-Sainte.

Armes : d'hermine au canton senestre d'argent, chargé d'une aigle à deux têtes esployées de sable.

Le Balmey est dans les montagnes, à l'est de Cerdon.

C'est probablement à la 2e croisade qu'il prit part. Guichenon, à l'article généalogique Cordon, dit que cette famille était des plus anciennes et illustres du Bugey.

(1) 1096-1099.

Digitized by Google

et mentionne Pierre de Cordon, chevalier, seigneur dudit lieu (1) comme ayant fait le voyage de la Terre-Sainte. Il vivait vers la fin du XIIIe siècle. Armes : écartelé d'argent et de gueules.

A la famille de Villars en Dombes, fondue plus tard dans la maison de Thoire par le mariage d'Agnès de Villars avec Etienne sire de Thoire, Guichenon mentionne Etienne de Villars comme ayant été à la croisade en 1145 et 1147 pages 399, article Villars, et page 33, article La Chassagne. Il est mort après 1180. Armes : bandé d'or et de gueules de six pièces.

Pour Berlio de Montagnieu, mentionné au n° 97 comme parti pour la Terre-Sainte en 1112 avec Gérard de Briord, Guichenon le cite avec ce même Gérard de Briord comme faisant, en 1112, une donation au prieuré d'Inimont, voisin des paroisses de Briord et de Montagnieu ; il est donc bien probable que ce Berlio était seigneur dans cette commune de Montagnieu du Bugey. Mais on ne sait rien de sa famille ni de ses armes, peut-être était-ce un membre de la famille de Briord.

Au sujet de l'abbaye de la Chassagne : on lit dans Guichenon, page 35 : 10e abbé : Etienne, 1250, avec le prieur de Seillon et Girard de la Palu, chevalier, attesta, en l'an 1257, que Barthélemy de Vaudrenens, chevalier, allant à Jérusalem et s'étant fait chevalier du Temple, donna tous ses biens à Berlion de Bronna, chevalier. Ses armes sont inconnues.

M. Guigue, dans sa notice citée plus haut, mentionne parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de la Chassagne Barthélemy de Vandrenens, qui est évidemment le même. Je ne sais s'il y a eu quelque raison de changer la pre-

(1) Situé au coude du Rhône, en face du confluent du Guiers.

Digitized by Google

mière syllabe du nom Vau en Van. Il donne du reste sur les Bronna quelques détails qui se rapportent au croisé. « Page 47. — Bronna, ancien fief dans la commune de Villette, possédé originairement par des gentilshommes du nom et armes de Bronna, depuis Aymé de Bronna, chevalier, vivant en 1280. Ce fief resta toujours uni à celui du Vernay. »

Quant à Villa, Guichenon en parle à l'article de la Chartreuse de Portes, page 89 et page 222 des Preuves, comme un de ses bienfaiteurs.

« Humbert de Villa, prêtre, dit-il, en l'an 1116 ou environ, étant sur le point de faire le voyage d'outre-mer..... donna aux Chartreux les dîmes qu'il avait comme curé de Portes. » Mais il ne dit rien de son origine ni de ses armes, si toutefois il en avait, car, comme je l'ai rappelé en commençant, au dire des historiens contemporains des croisades, il y avait eu des croisés de toutes conditions.

Je crois donc qu'on est fondé à ajouter les noms de ces sept croisés aux sept dont les écussons sont au musée de Versailles, ce qui porterait à quatorze le nombre des familles du département de l'Ain du temps des croisades, qui y ont pris part, et ont fourni dix-neuf croisés. Au n° 107 de la liste du musée de Versailles, on lit ce qui suit :

« Guerric Ier, seigneur de Coligny et du pays de Revermont fut un des seigneurs de Bourgogne qui se rendirent à la Terre-Sainte en 1147.

« Humbert II, son fils, seigneur de Coligny, accompagna avec plusieurs de ses vassaux Hugues III, duc de Bourgogne, dans son voyage en Palestine, en 1171 (1).

(1) *Histoire généalogique de la maison de France* t. VII, p. 144 et 145.

Digitized by Google

Ils portaient : de gueules à l'aigle d'argent becquée, membrée et couronnée d'azur.

Guichenon cite un Guerric de Coligny, seigneur de Varey en 1130 et 1150, qui est évidemment le même.

Cette famille célèbre ayant tiré son nom du bourg de Coligny, compris dans le département de l'Ain et ayant longtemps possédé cette seigneurie, ainsi que le pays de Revermont, pendant les croisades, il me semble que Guerric et Humbert de Coligny peuvent être revendiqués comme compatriotes des croisés de l'Ain. Il est à remarquer aussi qu'Humbert fut accompagné par plusieurs de ses vassaux également nos compatriotes.

Guichenon dit (page 40 de la 1re partie) que les sires de Coligny possédaient une partie du Bugey appelée encore de son temps (en 1650) : la Manche de Coligny, qu'une fille porta dans la famille des seigneurs de la Tour du Pin. Ce fut Béatrix qui, en 1200, épousa Albert, sire de la Tour du Pin, dont le fils Humbert, marié avec Anne, héritière du Dauphiné, devint Dauphin de Viennois, et dont les descendants restèrent seigneurs de cette Manche de Coligny pendant un siècle et demi.

Au n° 59, du 2e volume, on lit :

« Albert II, seigneur de la Tour du Pin, avait fait son testament sur le point de partir pour la Terre-Sainte, vers l'an 1190. Ce testament est rapporté par Baluze, aux Preuves de l'histoire de la maison d'Auvergne (1). Albert de la Tour du Pin portait : de gueules à la tour crénelée d'argent, flanquée à senestre d'un avant mur crénelé du même, le tout maçonné de sable. »

Je crois donc que ce chevalier croisé peut être aussi rangé parmi ceux du département de l'Ain, bien qu'appartenant davantage au Dauphiné.

(1) *Histoire de la Maison de France*, tome II, p. 13.

Digitized by Google

La famille des sires de Beaujeu est représentée dans les salles des Croisades par deux chevaliers inscrits aux nos 179 et 221. Voici ce que contient le texte explicatif du musée de Versailles, au n° 179 »

SIXIÈME CROISADE.

« Humbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier, d'Aiqueperse, de la Roche d'Agoux, d'Hermenc et de Roanne, connétable de France. Il accompagna le roi saint Louis en son premier voyage d'outre-mer, et signala son courage à la bataille de la Massoure en 1250 (1).

« Il fut aussi à la croisade de Tunis, en 1270 (2). Armes : d'or au lion de sable chargé d'un lambel de cinq pendants de gueules » « et pour devise : A tout venant beau jeu. »

Ces armes ne sont pas exactes, le lambel de cinq pendants de gueules n'ayant été adopté par les sires de Beaujeu de la 2e race qu'après 1265, date de la mort de Guichard V, fils du connétable de France Humbert V de Beaujeu, lequel par conséquent ne devait pas l'avoir dans ses armes, en outre; des travaux postérieurs ont fait retrouver les armes du connétable Humbert V de Beaujeu. Dans *l'Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, de M. de La Mure, publiée, en 1868, par M. R. de Chantelauze, page 45 des documents inédits, M. Guigue annonçait, en 1863, que M. Gautier, archiviste du département du Rhône, venait de découvrir les armes qu'Humbert V sire de Beaujeu portait en 1217, lesquelles sont gravées sur cette même page et blasonnées ainsi : parti au premier, d'or au lion de sable; au deuxième brétessé; ou bien au deuxième de..... à la bordure componnée du

(1) *Histoire généalogique de la maison de France*, tome VI. p. 81.
(2) Il y a ici erreur, car il était mort en 1250.

Digitized by Google

champ et de..... Ce sont donc celles qu'il faut lui donner, ainsi qu'à Guichard IV sire de Beaujeu, son père, qui les avait adoptées, en ajoutant pour le premier parti les armes pures de Flandre, de sa femme Sibille de Hainaut, aux armes anciennes de Beaujeu : bretessé, conservées dans le deuxième parti.

Dans son *Histoire de la souveraineté de Dombes*, qu'il avait laissée manuscrite en 1662, et qui n'a été publiée que deux siècles après, en 1863, par M. Guigue, ancien élève de l'école des Chartes, S. Guichenon dit que le connétable de France Humbert V de Beaujeu était seigneur de Dombes, de Miribel et de Meximieux, que vers Noël 1208 il se reconnut vassal (page 176) de l'Église de Lyon pour les châteaux de Meximieux en Valbonne, de Chalamont et du Donjon de Montmerle ; en outre il était seigneur du Valromey, car on lit dans les *Archives civiles de la Côte-d'Or*, au n° 1036, qu' « Amédée de Savoie promit au connétable de France Humbert de Beaujeu de lui rendre ses châteaux de Virieu, Châteauneuf en Valromey et Cordon, 1236. »

Il y avait un siècle que ces seigneuries étaient dans sa famille, et le département de l'Ain peut le revendiquer comme un de ses chevaliers croisés.

En effet, dans son *Histoire du Bugey*, Guichenon dit, à l'article de la Chartreuse d'Arvières en Valromay : « Cette Chartreuse reconnaît pour ses fondateurs les comtes de Savoye et les seigneurs de Beaujeu, car, environ l'an 1140, Amé deuxième du nom, comte de Maurienne et de Savoye, désirant attirer les Chartreux en sa terre de Valromay, leur donna le territoire d'Arvières, et Humbert, seigneur de Beaujeu, second du nom (1), son

(1) Humbert III, dans la table généalogique insérée à la fin de son *Histoire de Savoie*.

Digitized by Google

gendre, seigneur de Bugey et Valromay (à cause d'Alix de Savoie, sa femme), leur confirma cette donation. »

Cet Humbert III de Beaujeu n'a pas été mentionné dans la liste de la salle des Croisades ; cependant il y a pris part, et comme il avait hérité de son père des seigneuries de Montmerle et de Châtillon-sur-Chalaronne, et que par sa femme il était devenu, ainsi que nous venons de le voir, seigneur de Bugey et Valromay, je crois pouvoir le citer en qualité de croisé de l'Ain ou du moins de chef d'un nombre notable de croisés de notre pays. Voici ce qu'en dit S. Guichenon dans l'*Histoire de la souveraineté de Dombes*, (page 163) : « Pierre-le-Vénérable-abbé de Cluni, raconte qu'Humbert III, sire de Beaujeu, résolut d'aller à Jérusalem, où étant arrivé il prit l'ordre et l'habit de templier pour combattre les infidèles ; mais sa femme, à laquelle il avait laissé la conduite du pays, obtint du pape Eugène III de le faire revenir. »

« Ainsi Humbert, étant de retour de la Palestine, se trouva en 1153 à Mâcon... »

Il vécut jusqu'à 1193 et était bisaïeul du croisé, Humbert V de Beaujeu, connétable de France, seigneur à son tour de Bugey et Valromay ; ses armes étaient d'après ce qui a été dit ci-dessus : brétessé, ou bien : de..... à la bordure componnée du champ de....

Il est probable qu'Humbert III de Beaujeu le templier avait accompagné à la deuxième croisade son beau-père Amé II, comte de Savoie, qui y mourut en 1149, et que c'est alors qu'il revint et put ainsi se trouver à Mâcon en 1153.

Enfin j'en viens au plus illustre de tous les noms des croisés de l'Ain, celui d'Amédée II, comte de Maurienne, puis de Savoie, dont la famille a été souveraine

Digitized by Google

de la plus grande partie du département pendant plusieurs siècles, et je demande si l'on peut le lui disputer ? Je ne le pense pas.

Guichenon dans son *Histoire de Bresse et Bugey*, etc., 1650, s'exprime ainsi, page 40 :

« En Bugey comme en Bresse, il y a eu autrefois plusieurs souverains, car la donation que l'empereur Henri IV fit à Amé II, comte de Savoie, de la seigneurie du Bugey, en l'an 1137, ne comprenait que ce qui est du long du Rhône depuis Châtillon de Michaille, jusqu'à Grôlée. » Mais dans son *Histoire généalogique de la maison de Savoie*, qui parut dix ans après, c'est-à-dire en 1660, il dit (page 210) : « La donation du Bugey à Amé, comte de Savoie, que Pingon a attribuée à l'empereur Henri IV, en 1137, est fausse. »

« C'était Lothaire II (1) qui régnait en 1137. Henri IV était mort en 1106 et son successeur Henri V en 1125; » mais la date seule était inexacte, et Guichenon se rangea à l'opinion de l'historien Botero, à savoir : « que c'est à son passage par la Savoie, en 1077, que l'empereur Henri IV donna le Bugey à Amé II, (c'est-à-dire Amé Ier, aïeul du croisé Amédée II, comte de Savoie,) son beau-frère, lequel l'accompagna en Italie et contribua à le réconcilier avec le pape Grégoire VII. »

L'écusson d'Amédée II de Maurienne et de Savoie est sur un des piliers, à l'une des places d'honneur réservées pour les noms et armes des princes souverains ou des seigneurs puissants et d'un grand renom.

Il est inscrit ainsi au n° 29 (*deuxième croisade*) : « Amédée II, comte de Maurienne et de Savoie, oncle maternel du roi Louis-le-Jeune, suivit son neveu à la

(1) De Supplenbourg (Saxe).

Digitized by Google

croisade, en 1147, et mourut l'année suivante à Nicosie, en Chypre (1). Il portait : écartelé aux 1 et 4 d'or à l'aigle de sable, qui est Maurienne ; aux 2 et 3 de gueules à la croix d'argent, qui est la Savoie. » Cependant S. Guichenon qui était historiographe officiel de la maison de Savoie se borne à donner aux comtes de Savoie antérieurs à Amé V : d'or à l'aigle de sable. Je pense donc qu'il est préférable de s'y conformer pour les trois comtes de Savoie croisés ; Humbert II ; Amé II et Thomas 1er, car ce ne fut que vers la fin du XIIIe siècle qu'Amé V, comte de Savoie, fixa ses armes : de gueules à la croix d'argent.

Guichenon l'appelle Amé III du nom, comte de Savoie et seigneur de Bugey, et ce qui suit est un extrait de ce qu'il en dit :

« Né vers 1096, — en 1130 fonde en Bugey l'abbaye de Saint-Sulpice, de l'ordre de Citeaux ; en 1140 la Chartreuse d'Arvières en Valromay ; en 1141 le monastère de Notre-Dame de l'ordre de Citeaux, dans la vallée de Chésery (Ain) ; en 1145 il fit une donation à l'abbaye de Saint-Sulpice en Bugey au moment de se croiser.

« Il avait aussi doté la Chartreuse de Portes en Bugey, fondée en 1115.

« En 1149, il meurt, le 1er avril, dans l'île de Chypre, où il est enterré dans le monastère de Sainte-Croix de Nicosie.

« Un titre du monastère de Saint-Maurice, en Chablais, de l'an 1150, dit que c'était son second voyage en Palestine. »

Comme on l'a vu ci-dessus, cet Amédée II de Savoie, le croisé, était seigneur du Bugey, qui avait été donné, en 1077, à son aïeul Amé Ier de Savoie.

(1) *Art de vérifier les dates*, t. XVII p. 163.

Digitized by Google

Nous sommes arrivés pour le département de l'Ain à dix-huit familles, ayant fourni vingt-trois chevaliers croisés, dont deux ont pris part à deux croisades.

L'ouverture des salles des Croisades au musée de Versailles ayant eu lieu il y a trente ans et par conséquent bien avant l'annexion de la Savoie à la France, on n'avait compulsé, à ce qu'il paraît, que l'*Histoire de la Bresse, du Bugey et Valromay* publiée par Guichenon en 1650, pour l'admission des chevaliers croisés de ces provinces. On n'avait nullement songé, je crois, à consulter l'*Histoire généalogique de la royale maison de Savoye*, du même auteur, publiée, en 1660, et dans laquelle on aurait, dix ans après, en 1660, trouvé un certain nombre de croisés du Bugey et du Valromay pays qui avaient été annexés à la Savoie en 1077, comme on l'a vu plus haut.

La Brese n'ayant été possédée par les comtes de Savoie que deux siècles après, à la suite du mariage de Sybille de Baugé, dame de Bresse, avec Amé V de Savoie, en 1272, et par conséquent après la 8e et dernière croisade, on n'y trouve presque pas de noms de cette province.

J'ai eu l'idée de faire des recherches dans ce dernier ouvrage volumineux de Guichenon, et y ai trouvé d'abord que.

Humbert II du nom, comte de Savoie, etc., seigneur de Bugey, etc., mort en 1108, selon le nécrologe de Saint-Jean de Maurienne, avait fait une fondation au prieuré du Bourget, en 1097, à l'occasion de la première croisade. Guichenon l'appelle Humbert II, dit le *renforcé*. « En 1100, il fonda, dit-il, le prieuré d'Inimont en Bugey, de l'ordre de Cluny (page 197 des Preuves) : *Dominus Umbertus nobilissimus comes qui cognominatus est reinforciatus.* »

Digitized by Google

Il était seigneur du Bugey, qui avait été donné, en 1077, à son père Amé Ier.

Paradin, Pingon et Guichenon disent qu'il avait fait partie de la première croisade. Collet aussi pense qu'il y était.

Dans l'*Histoire des croisades* de Michaud, 7e édition, 1849, une note ajoutée, page 361 du 1er vol., par M. Huillard-Breholles, est ainsi conçue : « Ce qui fait élever des doutes sur le voyage d'Humbert II (de Savoie), c'est le silence des historiens de la première croisade, ainsi que les actes qu'on a conservés de ce prince, lesquels font voir qu'il était resté en Europe jusqu'à l'an 1100, mais tous les doutes se dissipent lorsqu'on place son départ à la seconde expédition, en 1101.

D'après Guichenon ses armes étaient : d'or à l'aigle de sable... c'est-à-dire Savoie ancien.

Il faut remarquer aussi que ces historiens n'ont pas mentionné non plus le premier voyage en Palestine de son fils Amé II de Savoie.

Plusieurs historiens ont écrit que :

Thomas Ier, comte de Savoie et du Bugey, etc, avait pris part à la quatrième croisade en 1202, mais Guichenon en doute, quoique Pingon l'assure et qu'il donne une liste de vingt-cinq chevaliers croisés ayant accompagné le comte Thomas Ier.

Cependant ce qui vient à l'appui de l'assertion de Pingon, c'est un précis généalogique (1) de l'illustre maison de Viry-Viry en Savoie, ou plutôt en Genevois, fait en 1776, et conservé dans les riches archives du château de Viry près de Genève, et dans lequel on lit que Hugue II,

(1) Dont je dois la communication à mon neveu le baron Amé de Viry. Voir aussi le *Cabinet historique* de M. Louis Paris, 1864.

Digitized by Google

« seigneur de Viry et de Salenove, etc., fut un des seigneurs de Savoie qui accompagnèrent le comte Thomas de Savoie dans la croisade qu'il entreprit vers 1200 pour le recouvrement de la Terre-Sainte. »

Il avait pour armes, d'après Guichenon: d'or à l'aigle de sable (1).

Ensuite vient Louis de Savoie, baron de Vaud, seigneur de Bugey, de Valromey, etc. (troisième fils de Thomas II de Savoie, comte de Maurienne, et de Béatrix de Fiesque, sa deuxième femme), né en octobre 1250, qui suivit le roi saint Louis à sa dernière croisade à Tunis, en 1270, et mourut à Naples en 1302.

Armes : d'or à l'aigle de sable, au lambel de 5 pendants de gueules brochant sur le tout, comme brisure de cadet. Ces armes sont peintes ainsi à la voute de la salle appelée la Diana, construite et peinte, il y a près de six siècles, à Montbrison, par Jean Ier, comte de Forez, et l'un des monuments héraldiques les plus curieux de l'Europe ; ce Louis de Savoie avait épousé la veuve du père de Jean Ier. J. M. de La Mure, qui écrivait, en 1677, mentionnait cet écusson (Tome 1er, page 293) qu'il attribuait à Louis de Savoie-Vaud, comme étant à la Diana. Il s'y voit, encore à la 25e rangée et répété 36 fois comme les autres écussons de la voute. Il y avait été peint ainsi vers 1296 : d'or à l'aigle de sable chargé d'un lambel de cinq pendants de gueules. C'est donc celui qu'il y a lieu d'adopter.

Puis à la page 227 on lit ce qui suit (2) :

« Entre autres personnages de qualité qui suivirent, en 1147, le comte Amé III de Savoie à la deuxième croisade, un ancien manuscrit cité par l'historien Pingon a remarqué ceux-ci. »

(1) Savoie ancien.

(2) Guichenon, *Histoire de Savoie*, 1660.

Digitized by Google

Viennent quarante noms parmi lesquels douze du Bugey, qui sont :

1 Balme (Didier de la)
2 Belmont (Soffrey de)
3 Bussy (Jean de)
4 Chastillon (Guillaume de)
5 Grandmont (Humbert de)
6 Luyrieu (Humbert de)
7 Mornay (Guillaume de)
8 Rogemont (Geoffroy de)
9 Rossillon (Bernard de)
10 Serrières (Miles de)
11 Seyssel (Pierre de)
12 Thoire (Humbert de)

Puis un de la Bresse qui est Pierre de la Palu.

Total treize nouveaux.

Guerric de Coligny figure aussi dans cette liste, mais je l'avais déjà compris précédemment.

Cela porte à trente-un le nombre des familles des croisades du département, ayant donné quarante-un croisés.

De ces treize nouvelles familles, Guichenon donne la généalogie de sept d'entre elles dans son *Histoire du Bugey*, et d'une : *la Palu*, dans celle de *Bresse*, en tout huit.

Des cinq autres, trois : Grandmont, Mornay et Seyssel sont des quatorze qu'il dit dans sa préface n'avoir pas donné faute de renseignements, ce qui est bien à regretter, mais il cite leurs armes dans son Indice armorial ; restent deux dont les armes sont inconnues : Belmont et Serrières.

Pour Didier de la Balme, dans la généalogie de la Baulme ou de la Balme sur Cerdon en Bugey, Guichenon

Digitized by Google

cite plusieurs membres de cette famille contemporains de la deuxième croisade, mais aucun du nom de Didier.

Armes : d'or à la bande d'azur.

Quant à Soffrey de Belmont, Guichenon ne donne ni la généalogie ni les armes de cette famille ancienne du Valromay, mais il cite comme présent à la fondation de Saint-Sulpice en Bugey, en 1130, un Soffrey de Belmont qui est probablement le croisé lui-même.

Belmont est près de la belle cascade du Seran à Cerverieu.

Jean de Bussy. Guichenon donne la généalogie et les armes : écartelé d'argent et d'azur, de cette famille. Mais le premier cité est Guillaume de Bussy, qui fit une concession à Meyria en 1195.

Bussy est près de Montréal et du lac de Nantua.

Pour Guillaume de Chastillon, on y trouve un Guillaume de Chastillon de Michaille, cité dans un titre de Nantua en 1150, armes : d'argent à la croix de gueules et qui se rapporte évidemment au croisé cité.

Relativement à Humbert de Grandmont, l'évêque de Genève mentionné dans le cartulaire d'Inimont en 1116, qui fit un traité à Seyssel en 1124, et mourut en 1134, était probablement parent du chevalier qui portait les mêmes noms et prénoms à la deuxième croisade, en 1147.

Ils étaient je pense de la même famille que Geoffroi de Grandmont, cité par Guichenon, tome I, p. 215, (1) comme présent, en 1097, à Yenne, à une donation d'Humbert II, comte de Savoie et seigneur du Bugey ; et qu'Amblard seigneur de Grandmont, témoin du même prince à la fondation du prieuré d'Inimont, en 1100 (page 197 des Preuves) (2) : « Testes hujus doni Amblardus

(1) *Histoire de la maison de Savoie.*

(2) *Histoire de Bresse et Bugey.*

Digitized by Google

miles de Grandimonte, Rostagnus miles et alii multi. »

Thomas de Grandmont, évêque de Belley en 1250, en était certainement aussi.

Guichenon regrettait, dans sa préface, de n'avoir pu obtenir des renseignements détaillés sur cette famille marquante du Bugey, et dont l'ancien château à machicoulis domine encore la contrée de Talissieu à Culoz.

Il donne leurs armes : de gueules au lion d'argent.

Quant à Humbert de Luyrieu, un chevalier des mêmes nom et prénom, paraît dans un titre de Nantua de 1110, et est indiqué comme vivant en 1160.

Il peut donc être le croisé, quoique aucun membre de cette famille nombreuse et considérable de ce pays-là, et qui a duré cinq siècles, ne soit cité par Guichenon, dans la longue généalogie qu'il en a donnée dans son *Histoire de Bugey et Bresse* comme ayant été aux croisades ; mais ce qui prouve que l'on ne doit pas en inférer qu'ils n'y ont jamais paru, outre que le même Guichenon a cité plus tard Humbert de Luyrieu comme croisé dans son *Histoire de la maison royale de Savoie*, c'est que j'ai découvert en 1864, aux archives départementales de l'Ain, une copie d'actes de fondations faites en faveur du prieuré de Talissieu, d'où il résulte qu'Etienne, seigneur de Luyrieu fit, en 1239, à ce prieuré, une donation d'un fief qu'il avait à Cormoranche, près d'Haute-Ville et de Lompnes, à l'ocasion de son voyage outre-mer pour aller au secours de la Terre-Sainte, donation qui ne devait avoir son plein effet que s'il en revenait sain et sauf.

Or on trouve dans la généalogie de Luyrieu, par Guichenon, un Etienne de Luyrieu chevalier, fils aîné d'Humbert et mari d'Agate de la Balme-sur-Cerdon, avec laquelle il vivait en 1190. C'est probablement Etienne le

Digitized by Google

croisé, quoiqu'il dût être âgé lors de son pélerinage.

Armes : d'or au chevron de sable; devise : belle sans blame.

Dans son *Histoire de la souveraineté de Dombes*, 1662, Guichenon dit, page 178, « qu'en 1222, Humbert seigneur de Luyrieu en Bugey, prit en fief d'Humbert V de Beaujeu, seigneur de Valromey, le village d'Hauteville et les châteaux de Lompnes et de Culoz. Il ajoute qu'Humbert V de Beaujeu ayant pris la résolution, en 1238, d'accompaguer Philippe de Courtenay, empereur de Constantinople, en son voyage d'Orient, se croisa avec plusieurs grands seigneurs et ne fit ce voyage qu'en 1239 » (titre de Cluni, juin 1239) il est donc possible qu'Etienne de Luyrieu, qui était son vassal pour le château de Lompnes, soit un de ceux qui l'accompagnèrent.

Les ruines du château de Luyrieu, situées au pied du du mont Colombier, dominent la vallée inférieure de la petite rivière de Seran, entre Culoz et Talissieu; les seigneurs de Luyrieu avaient fondé, en 1100 environ, le prieuré de Talissieu, et avaient de toute antiquité leur sépulture dans le chœur de l'église, à la chapelle de la très Sainte-Vierge et de Saint-Christophore, ainsi que j'en ai retrouvé la preuve aux archives de l'Ain, dans les titres cités ci-dessus.

J'avais toujours remarqué devant le chœur une pierre tombale à moitié cachée et ornée d'un chevron (armes de Luyrieu), que j'attribuais à Humbert de Luyrieu, chevalier de l'ordre de Savoie (petit-fils du célèbre Amé VI, comte de Savoie, etc., comte Vert, par sa mère Catherine de Savoie-Molettes), qui, d'après Guichenon, mourut en 1410 et gist en l'église de Talissieu; et dont le fils Guy de Luyrieu, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, devint capitaine des galères de Rhodes ; mais après la première

Digitized by Google

révolution personne dans le pays ne savait que les Luyrieu eussent un caveau dans cette église, et lorsque par suite de réparations, en 1854, on en découvrit un voûté contenant sept têtes de morts, l'on ne savait à qui il avait appartenu.

On n'ignorait pas que la famille de Rostaing avait eu sa sépulture, depuis cinq siècles, dans le cimetière de Saint-Christophore de Talissieu. On eut donc l'idée de le leur attribuer, mais nos documents particuliers, contenant entre autres l'acte de fondation dans cette église de la chapelle Saint-Antoine, au xve siècle, ne parlent pas de caveau. Il est donc plus à présumer que celui qui a été découvert appartenait aux seigneurs de Luyrieu, dont la famille est du reste éteinte depuis trois siècles.

Pour Guillaume de Mornay, Guichenon donne seulement les armes : d'argent au lion de sable de cette ancienne famille du Bugey septentrional, au canton d'Isernore.

Il mentionne un Geoffroy de Rogemont (troisième fils de Guillaume premier du nom), chevalier qui vivait en 1150. Dans un acte, à Meyria figure, en 1164, un Geoffroy de Rogemont qui pourrait être le croisé. Le fief de Rogemont est dans les montagnes, près d'Aranc et de la cascade de l'Albarine, à Charabote.

Armes : de gueules au lion d'or armé, lampassé et vilainé d'azur.

Un Bernard de Rossillon, chanoine de Belley, est signalé dans la fondation de l'abbaye de Saint-Sulpice, en 1130, c'est le même nom et le même prénom, et c'est probablement le croisé. Armes d'or à deux fasces de sable.

Rossillon est à l'entrée des gorges de montagnes en venant de Savoie, et sur le Furan.

Pour Miles de Serrières, on ne sait si ce croisé était

Digitized by Google

de Serrières-sur-Ain ; de Serrières-sur-Albarine, près Saint-Rambert, ou de Serrières-de-Briord, près du Rhône, et Guichenon ne donne ni sa famille, ni ses armes. Le prénom Miles pourrait bien n'être que la signification du mot chevalier.

Relativement à Pierre de Seyssel, Guichenon dit : à l'article Mareschal, seigneurs de Meximieu (page 238), « Ce changement de famille me donne occasion de dire en passant quelque chose de la maison de Seyssel, laquelle est très illustre et tient rang éminent en Savoye, car dans les registres d'hommages qui sont en la chambre des comptes, à Chambéry, ceux de Seyssel sont qualifiés premiers barons de Savoye.

« Quoi qu'il en soit, la famille de Seyssel est très ancienne, de laquelle j'eusse bien souhaité de pouvoir donner la généalogie, mais il la faut attendre de quelqu'un qui en soit mieux instruit que moi, qui n'en ai jamais pu recouvrer les titres. »

De la présence d'un Seyssel à la deuxième croisade, on peut en conclure qu'un chevalier croisé était seigneur de Seyssel en 1147.

Armes : gironné d'or et d'azur de 8 pièces.

Humbert sire de Thoire premier du nom, cité, en 1131, à la fondation de l'abbaye du Miroir, au comté d'Auxonne, par Humbert de Coligny (*Histoire de Coligny*), est probablement le croisé de ce nom.

Son père, Hugues de Thoire, fit quelques libéralités, en 1110, à l'église de Saint-Pierre de Nantua, du consentement de cet Humbert Ier de Thoire, son fils.

Armes : bandé d'or et de geules de six pièces.

Enfin Pierre de la Palu, chevalier, seigneur de Varembon (1), mentioné vivant en 1140 et dénommé dans un

(1) Près Pont-d'Ain.

Digitized by Google

traité fait en 1158, entre Estienne, seigneur de Villars, après son retour de la Palestine, et Aynard, abbé de Saint-Sulpice en Bugey, pourrait être le croisé (page 284), Bresse.

Armes : de gueules à la croix d'hermine.

J'ai dit plus haut que l'historien Pingon assurait que Thomas Ier, comte de Savoie et seigneur du Bugey, avait pris part à la croisade de 1202, suivi entre autres par 25 chevaliers, parmi lesquels je remarque Aymon de la Balme, Guichard de Beaujeu, Amé de Coligny, Pierre et Humbert de Seyssel, ainsi que Humbert sire de Thoire.

Cet Aymon de la Balme était probablement de la famille de la Baulme ou la Balme-sur-Cerdon, citée plus haut.

Relativement à Pierre de Seyssel et à Humbert de Seyssel, j'ai trouvé aux archives nationales, à Paris, dans les preuvres de noblesse faites par les généalogistes des ordres du roi de 1765 à 1780, recueil coté MM 812, tome 3, pages 399-402, que « Pierre de Seyssel, chevalier, fut l'un des pleiges ou cautions d'un traité passé le 4 novembre 1196, entre Thomas Ier, comte de Savoie, et l'abbé de Saint-Rambert en Bugey. »

Passage qu'on trouve aussi dans Guichenon.

C'était probablement le Pierre de Seyssel, cité par Pingon avec Humbert de Seyssel, comme ayant pris part à la croisade de 1202 avec ce prince.

Ce Guichard de Beaujeu était probablement Guichard IV, dit le grand, seigneur de Montmerle, de Châtillon-sur-Chalaronne, de Bugey et de Valromey, qui testa en 1216, et était père du connétable de France, Humbert V de Beaujeu. Armes citées ci-dessus : parti au deuxième brétessé Beaujeu ancien, au 1er d'or au lion de sable armé de gueules, qu'il avait pris de sa femme Sybille, fille de

Digitized by Google

Baudouin-le-Courageux, comte de Hainaut et de Flandre.

Le lambel n'a été ajouté que postérieurement par ses descendants de la seconde race.

C'est évidemment le même Guichard de Beaujeu, seigneur de Valromey, en 1198, que cite Guichenon, titres de Saint-Sulpice, et nous pouvons également le revendiquer comme croisé de l'Ain. Dans tous les cas, il a dû être suivi à la croisade par plusieurs de ses vassaux, ou croisés de ce département.

Quant à Amé de Coligny, Moréri, (d'après du Bouchet) dit qu'il assista à la conquête de Constantinople en 1202, et périt à Serres, en Orient, en 1205. Mais le père Anselme (1) dit que c'était Hugues de Coligny, frère puiné d'Amé, qui périt à Serres, en 1205, et qui était père de Béatrix, laquelle épousa Albert III de la Tour du Pin.

Guichenon dit en outre que : Hugues de Coligny, seigneur de Coligny-le-Neuf et Saint-André-sur-Suran étant, environ l'an 1200, sur le point de faire un voyage en Terre-Sainte.. . donne à la Chartreuse de Seillon, près de la ville de Bourg, tout ce qu'il avait à Séligna. — Titres de Séligna.

Mais il est possible qu'Amé de Coligny ait aussi pris part à la croisade de 1202.

Pour Humbert. sire de Thoire, Guichenon cite Humbert II, fils ainé de Guillaume, sire de Thoire, (titres du château de Mailla en Bugey, 1188), marié à Alix de Coligny, dame de Cerdon en Bugey, sœur d'Hugues de Coligny le croisé, et dont entre autres Humbert III de Thoire, chevalier (titres de Meyria, 1217).

C'est donc probablement l'un ou l'autre Humbert qui aura pris part à la croisade de 1202.

(1) Histoire de la maison de France et des grands officiers de la couronne. Tome 7, page 145.

Digitized by Google

Du reste, cela ne modifie en rien les tableaux précédents quant au nombre des familles de croisés, puisque ces cinq derniers noms s'y trouvent déjà compris.

Dans *Histoire des Croisades* de M. Michaud, 7e édition, 1849, vol. 1er, p. 513, Achard de Montmerle est cité comme ayant pris part à la première croisade, 1096-1099.

Guichenon n'en fait aucune mention dans ses deux histoires imprimées de Bresse et Bugey et de la royale maison de Savoie, mais dans son *Histoire de la souveraineté de Dombes* citée plus haut, on trouve à l'article Montmerle (1) (page 105) que : « Robert l'Enchaîné, chevalier, seigneur de Montmerle, partit, en 1120, avec sa femme pour la Terre-Sainte, » et plus bas : « De cette même famille des Enchaînés était Achard, seigneur de Montmerle, vaillant chevalier, qui mourut en un combat contre les Turcs, en Palestine, où, selon l'historien Oderic Vital, il se signala avec Raimon Pelet et Guillaume de Sabran. »

Suit une note très-intéressante sur Achard de Montmerle, par M. Guigue, qui cite Robert-le-Moine et des documents inédits.

Achard de Montmerle mourut au siége de Jérusalem, au mois de juin 1099, âgé de 60 à 70 ans.

Armes (*Armorial de Dombes* par Guichenon.) . . de. . . . . à une aigle de. . . . . .

Cette famille des Enchaînés a fourni d'autres croisés.

Dans sa Notice des fiefs de l'arrondissement de Trévoux 1863, M. Guigue dit que c'est vers le commencement du XIIe siècle, très-probablement en 1101, que Robert l'Enchaîné, sur le point de se rendre à la croisade, donna en franc-alleu son château et châtellenie de Montmerle à Guichard III, sire de Beaujeu ; mais M. Philippe Michaud,

(1) Sur la Saône et en face de Belleville.

Digitized by Google

dans son *Histoire du Beaujolais au* XIIe *siècle*, inséré dans la *Revue du Lyonnais* 1862, avait déjà donné les détails suivant : « Au temps de Guichard III de Beaujeu, le château de Montmerle appartenait à une famille puissante dite des Enchaînés. Le chef de cette famille, Robert l'Enchaîné, entreprit le voyage de la Terre-Sainte ; sa femme voulut l'accompagner, mais l'argent manquait. Robert céda au sire de Beaujeu son château de Montmerle, toutes ses possessions en alleu, soit à Montmerle, soit à Châtillon et au château de Châtillon. Sa femme consentit ; la donation faite, Guichard, sire de Beaujeu, remit en fief, à charge d'hommage, les domaines qui venaient de lui être cédés, aux trois fils de Robert. (Guillaume, Bertrand et Bernard.) Cet acte important fut passé à Montmerle les jour et fête des martyrs Fabien et Sébastien, 1120. Le lendemain de l'acte, toute la famille père, mère, fils partirent pour la Terre-Sainte.... »

M. le baron F. de la Roche-la-Carelle, dans son *Histoire du Beaujolais*, etc., 1853, contenait déjà un récit presque identique, mais il ne mentionnait pas le départ pour la Terre-Sainte du plus jeune fils, Bernard l'Enchaîné.

Jusqu'ici je me suis constamment appuyé, dans ce travail, sur notre historien Guichenon, mais pour le nom de Moyria ce sera sur M. Guigue, que j'ai cité plus haut et je reproduis ce qu'il dit dans ses Notices historiques sur les fiefs, etc, de l'arrondissement de Trevoux à l'article Châtillon-sur-Chalaronne : « Berard de Châtillon, évêque de Mâcon, et son frère Humbert qui firent un traité, en 1103, avec l'abbé de Cluni, se croisèrent, en 1108, pour la Terre-Sainte avec deux de leurs neveux Etienne et Humbert de Moyria. »

Guichenon donne la généalogie de cette dernière famille, mais ces deux-ci n'y figurent pas. Il cite cepen-

Digitized by Google

dant à la même époque Girard et Vauchier de Moyria, qui firent une concession, en 1110, au prieuré d'Inimont en Bugey. Le fief de Moyria était dans le bourg de Cerdon, d'après Guichenon.

Armes : d'or à la bande d'azur accompagnée de six billettes en orle.

Nous sommes enfin arrivés à trente-trois familles de l'Ain, ayant fourni cinquante-cinq croisés, dont un évêque, un chanoine, un curé, un moine et une femme.

De ces trente-trois familles, quatre ont été presque souveraines : celles de Beaujeu, de Coligny, de Savoie et de la-Tour-du-Pin, lesquelles ont appartenu principalement à d'autres provinces que celles du département de l'Ain, mais cependant elles ont dû entraîner à leur suite de nombreux croisés provenant des seigneuries qu'elles ont possédées dans l'Ain, pendant les deux siècles des croisades.

Deux seulement ont assisté au siége de Jérusalem, en 1099, par Godefroy de Bouillon : Berard de Châtillon, évêque de Mâcon, et Achard l'Enchaîné, seigneur de Montmerle, mort glorieusement pendant ce siége de la Ville-Sainte, et cité avec honneur par les anciens historiens contemporains des croisades.

Voici la liste des familles et des croisés, suivant l'ordre dans lequel je les ai mentionnés, avec les dates des croisades auxquelles ils ont pris part.

Digitized by Google

Liste des Croisés de l'Ain suivant l'ordre du récit précédent, avec les dates des croisades auxquelles ils ont pris part.

nos	1	Baugé (Ulrich Ier de), 1120 1125 + (mort).
	1 *bis*	Baugé (Guy, de) 1215 +.
	1 *ter*	Baugé (Raynald IV, de) 1249 +.
no	2	Beyviers (Gauthier de), 1120.
no	3	Corsant (Archéric de), 1120.
	3 *bis*	Corsant (André de), 1125-1147.
no	4	Saint-Sulpis (Pernold de), 1120.
no	5	Briord (Gérard de), 1112.
nos	6	Lyobard (Pierre de), 1218.
	6 *bis*	Lyobard (Hugues de), 1202-1218.
no	7	Grailly (Jean de), 1270.
nos	8	Châtillon (Bérard de), 1096-1108-1120 +.
	8 *bis*	Châtillon (Humbert de), 1108.
no	9	Balmey (Garnier du), 1146?
no	10	Cordon (Pierre de), 1300?
no	11	Villars (Étienne II de), 1147 à 1152 1180+.
no	12	Montagnieu (Berlio de), 1112.
no	13	Vaudrenens (Barthélemy de), 1257.
no	14	Villa (Humbert de), 1116.
nos	15	Coligny (Guerric Ier de), 1147.
	15 *bis*	Coligny (Humbert II de), 1171.
	15 *ter*	Coligny (Amé ou Hugues de), 1200 + 1205.
no	16	Tour-du-Pin (Albert II de la), 1190.
nos	17	Beaujeu (Humbert V de), 1239-1250 +.
	17 *bis*	Beaujeu (Humbert III de), 1147.
	17 *ter*	Beaujeu (Guichard IV de), 1202.
nos	18	Savoie (Amédée II, comte de), 1125-1149 +.
	18 *bis*	Savoie (Humbert II, comte de), 1101.
	18 *ter*	Savoie (Thomas Ier, comte de), 1202.

Digitized by Google

n° 18 *quarto* Savoie (Louis de), 1270.
nos 19 Balme (Didier de la), 1147.
19 *bis* Balme (Aymon de la), 1202.
n° 20 Belmont (Soffrey de), 1147.
n° 21 Bussy (Jean de), 1147.
n° 22 Chastillon (Guillaume de), 1147.
n° 23 Grandmont (Humbert de), 1147.
nos 24 Luyrieu (Humbert de), 1147.
24 *bis* Luyrieu (Estienne de), 1239.
n° 25 Mornay (Guillaume de), 1147.
n° 26 Rogemont (Jeoffroy de), 1147.
n° 27 Rossillon (Bernard de), 1147.
n° 28 Serrières (Miles de), 1147.
nos 29 Seyssel (Pierre de), 1147.
29 *bis* Seyssel (Pierre de), 1202.
29 *ter* Seyssel (Humbert de), 1202.
nos 30 Thoire (Humbert Ier de), 1147.
30 *bis* Thoire (Humbert III de), 1202.
n° 31 Pallu (Pierre de la), 1147.
nos 32 Montmerle (Achard l'Enchaîné de), 1096 à 1099 +.
32 *bis* Montmerle (Robert l'Enchaîné, comte de), 1101 ou 1120.
32 *ter* Montmerle (dame Robert de), 1101 ou 1120.
32 *quarto* Montmerle (Guillaume l'Enchaîné de), 1101 ou 1120.
32 *quinto* Montmerle (Bertrand l'Enchaîné de), 1101 ou 1120.
nos 33 Moyria (Etienne de), 1108.
33 *bis* Moyria (Humbert de), 1108.

En tout 33 familles dont 55 croisés.

Digitized by Google

Liste alphabétique des 33 familles des Croisés de l'Ain.

1 Balme-sur-Cerdon (La).
2 Balmey (du).
3 Baugé.
4 Beaujeu.
5 Belmont.
6 Beyviers.
7 Briord.
8 Bussy.
9 Châtillon-de-Michaille.
10 Châtillon-les-Dombes.
11 Coligny.
12 Cordon.
13 Corsant.
14 Grailly.
15 Grandmont.
16 Luyrieu.
17 Lyobard.
18 Montagnieu.
19 Montmerle.
20 Mornay.
21 Moyria.
22 Palu (La).
23 Rogemont.
24 Rossillon.
25 Saint-Sulpis.
26 Savoie.
27 Serrières.
28 Seyssel.
29 Thoire.
30 Tour-du-Pin (La).
31 Vaudrenens.
32 Villa.
33 Villars.

De ces trente-trois familles de croisés quatre subsistent encore de nos jours, celles de Savoie, de La Tour-du-Pin, de Cordon et de Seyssel ; mais la maison royale de Savoie est étrangère au département de l'Ain depuis deux siècles et demi. La famille souveraine du Dauphiné du nom de La Tour-du-Pin est éteinte depuis cinq siècles ; celle du même nom qui subsiste encore en est séparée par conséquent depuis la même époque, et du reste n'a plus rien de commun avec le département de l'Ain depuis ce temps-là. Il y a encore des Cordon en Bugey et en Savoie ; des Seyssel existent aussi en Savoie, et depuis quatre siècles d'autres n'ont pas quitté le Valromey ; à Sotho-

Digitized by Google

nod entre autres, où ils jouissent toujours des terres qui leur proviennent des Arthaud.

La famille de Moyria, éteinte dans les mâles, ne subsiste je crois, dans les femmes, en Savoie, que par Mme la comtesse Raoul de Costa, née de Moyria, et dans l'Ain par ses deux nièces, Mlles de Moyria, dont l'une avait épousé M. le comte de Cibens, de la Dombes.

LISTE DES CROISÉS DE L'AIN PAR CROISADES

1re croisade prêchée par le pape Urbain II et Pierre l'Ermite au Concile de Clermont.

1095-1101. — Prise de Jérusalem, par Godefroy de Bouillon, 1099.

Bernard de Châtillon, évêque de Mâcon et Achard l'Enchaîné, seigneur de Montmerle 2

2me départ, 1101-1110.

3 Châtillon, 4 Montmerle; 2 Moyria; Humbert II, comte de Savoie..... 10

3me départ, 1112-1144.

Baugé, Beyviers, Briord, Châtillon, 2 Corsant, Montagnieu, Saint-Sulpis, Amé II, comte de Savoie, Villa 10

2me croisade provoquée par le pape Eugène III et prêchée par saint Bernard.

1146-1149, Louis VII roi de France, et l'empereur Conrad.

Balme (La), Balmey, H. de Beaujeu, Belmont, Bussy, Châtillon, Coligny, Corsant, Grandmont, Luyrieu, Mornay, Palu (La), Rogemont, Rossillon, Amé II, comte de Savoie, Serrières, Seyssel, Thoire..... 18

Perte de Jérusalem, 1187.

Digitized by Google

3me croisade annoncée par le pape Grégoire VIII, prêchée par l'archevêque Guillaume de Tyr.

1188-1197. — Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre; Philippe-Auguste, roi de France; l'empereur Frédéric Barberousse.

La Tour-du-Pin 1

4me croisade provoquée par le pape Innocent III.

1198-1210. — Boniface, marquis de Montferrat ; Baudouin, comte de Flandre ; Dandolo, doge de Venise. Prise de Constantinople, 1204.

Balme (La), Beaujeu (Guichard IV de), Coligny, Lyobard, Thomas, comte de Savoie; 2 Seyssel, Thoire. 8

5me Croisade, provoquée par le pape Innocent III au Concile de Latran, à Rome, 1215, et prêchée en France par le cardinal-légat Robert de Courçon.

1219. — 1re expédition en Egypte, prise de Damiette en 1215. André, roi de Hongrie ; Frédéric le glorieux, duc d'Autriche.

Baugé, 2 Lyobard 3

6me croisade, provoquée par le pape Honoré III et le pape Grégoire IX, 1227.

1225-1241. — Empereur Frédéric II, et Albert de Habsbourg.

Beaujeu (Humbert V de), Luyrieu (E. de)..... 2

7me croisade, provoquée par le pape Innocent IV au Concile de Lyon, en 1245.

1245-1260. — Louis IX, roi de France, 1re expédition de saint Louis en Egypte, 1249.

Baugé, Baujeu (Humbert V de), Vaudrenens..... 3

8me croisade, provoquée par le pape Clément IV.

1265-1270. — 2me expédition de saint Louis, Tunis.

Grailly, Savoie (Louis de) 2

Digitized by Google

Croisade provoquée à Poitiers, vers 1305, par le pape Clément V.

Perte de Ptolémaïs, 1291, et de toute la Syrie.

Cordon 1

Total 60

En tout 55 croisés, dont 4 ont pris part à deux croisades : H. de Lyobard, comte Amé II de Savoie, A. de Corsant et Humbert V de Beaujeu, et un Bernard de Châtillon, évêque de Mâcon, qui y aurait été trois fois.

Le tableau suivant en donne la répartition entre les différents pays distincts ou seigneuries existants à l'époque des croisades, et compris dans les limites actuelles du département de l'Ain.

Baugé ou Bresse.

Baugé, Beyviers, Châtillon-sur-Chalaronne, Corsant, La Palu, Saint-Sulpis, Vaudrenens 7

Dombes.

Montmerle, Villars 2

Manche de Coligny.

Briord, Coligny, Lyobard, Montagnieu, Serrières, Tour-du-Pin (La) 6

Thoire ou seigneurie de la Montagne.

Balme-sur-Cerdon, Balmey, Bussy, Mornay, Moyria, Rogemont, Thoire 7

Bugey.

Châtillon-de-Michaille, Cordon, Grandmont, Rossillon, Savoie, Seyssel, Villa 7

Valromey.

Beaujeu, Belmont, Luyrieu 3

Gex.

Grailly 1

33

Digitized by Google

Il faut se rappeler qu'excepté Coligny même, cela n'a été que très-postérieurement que les différentes seigneuries ou communes situées à l'est de la rivière d'Ain et appartenant à la Manche de Coligny, au bailliage de la montagne des sires de Thoire, au Valromey et au Bugey ont formé la province géographique appelée Bugey.

Dans la notice citée au début, on lit ce qui suit :

« Les admissions au Musée de Versailles des noms et armes des Croisés sont loin d'être exclusives et d'impliquer que ces seigneurs soient les seuls qui aient pris part aux guerres saintes. En effet, si nous réfléchissons aux armées innombrables qui, sous la bannière du Christ, se précipitèrent vers la Palestine, nous ne saurions douter que *chaque famille noble contemporaine des croisades* n'ait fourni au moins un champion à l'une de ces diverses expéditions d'outre-mer.

« Pour rendre entière et complète justice, il eût fallu peut-être inscrire dans la liste des Croisés les noms de toutes les familles d'ancienne chevalerie, c'est-à-dire dont l'existence féodale remonte au XIVe siècle. Mais on ne pouvait sans de graves embarras procéder ainsi par induction, et toutes les admissions ont été subordonnées à des preuves matérielles et authentiques.

« Toutefois, on conçoit que le silence des historiens, l'absence de titres originaux et même la négligence des familles à faire valoir leurs droits ont dû priver une foule de noms anciens de figurer au Musée de Versailles. Les maisons éteintes surtout, n'ayant plus de représentants intéressés à plaider leur cause, ont été presque toujours oubliées ou mises à l'écart.

« Quelque étendue qu'elle soit, il serait possible de doubler encore la liste précédente en consultant les continuations inédites de Guillaume de Tyr, les cartulaires

Digitized by Google

du Saint-Sépulcre et de Sainte-Sophie de Nicosie, les chroniques de Stramboldi et d'Anradi, l'*Histoire des principautés d'outre-mer* laissée en manuscrit par Ducange et les titres authentiques des familles. Nous citerons ici quelques noms seulement qui mériteraient de figurer dans les additions nouvelles à la galerie des croisades.

« Suivent 126 noms de familles françaises, dont deux: *Baulme (la)*, seigneurs de Montrevel en Bresse, et *Luange* en Bresse. »

C'est probablement *Lange* qu'il a voulu dire et non *Luange*, dont on ne trouve, je crois, nulle trace en Bresse ou Bugey. Du XIIe au XVe siècles les seigneurs de Langes formaient une branche de la famille de la Balme ou la Baulme, seigneurs de Fromente, de la Balme-sur-Cerdon, etc., dont l'un d'eux bâtit le château de *Langes* près Cerdon et dont elle prit le nom. Voir l'article généalogique dans Guichenon, qui en outre mentionne Benoît de Langes, évêque de Belley, seigneur de Langes près Saint-Rambert en Bugey.

Dans son *Histoire de Bresse et Bugey*, en 1650, Guichenon donne les généalogies de 114 familles nobles de Bresse et de 60 de Bugey et Valromey, en tout 174; mais sa préface de la 3me partie contient une liste de 32 familles nobles de la Bresse et de 14 du Bugey, ensemble 46, sur lesquelles il n'avait pas pu avoir, dit-il, des renseignements suffisants, et dont la plupart, ajoute-t-il, étaient déjà des maisons éteintes. Guichenon ne cite ainsi en tout que 220 noms de familles nobles de Bresse, Bugey et Valromey. Il dit aussi qu'il n'a pas du tout parlé de plusieurs gentilshommes, et il en donne la raison. Sa liste n'est donc pas complète, ainsi qu'il l'explique lui-même; aussi je remarque que dans la préface du Ier volume de son *Nobiliaire de l'Ain*, 1862, M. J. Baux porte

Digitized by Google

à 250 le nombre des familles nobles qui existaient, tant dans la Bresse que dans le Bugey, il y a deux siècles, du temps de Guichenon, c'est-à-dire trente de plus.

Et ce qui viendrait à l'appui, c'est le nom de plusieurs membres de la famille noble de Cadot, que j'ai retrouvé en 1863 aux archives de l'Ain, comme habitant la paroisse de Talissieu (canton de Champagne-en-Valromey) au commencement du XIVe siècle, à l'occasion d'une donation à cette église, et qui n'a jamais été cité par notre ancien historien. Cet acte, daté de 1333, contient vingt noms de témoins dont plusieurs sont qualifiés *dominus, chevalier*, et paraissent être des nobles.

M. Guigue, dans son intéressante *Notice sur la chartreuse d'Arvières en Bugey*, *Revue du Lyonnais*, 1869, mentionne l'un de ceux-là même, *noble Humbert de Cadot* de Talissieu, comme bienfaiteur d'Arvières en 1349.

D'après M. J. Baux « il ne resterait en (1862) que 17 familles nobles des 250 qui existaient du temps de Guichenon, et encore, sur ces 17, quatre ou cinq sont en voie de s'éteindre dans un délai, hélas ! peu éloigné.. disait-il. Le fait est que cette rapidité d'extinction est effrayante, et montre qu'il n'est pas étonnant que deux seulement des trente familles connues de Croisés du département de l'Ain y subsistent encore de nos jours.

Quant aux familles de l'Ain contemporaines des croisades, j'ai cherché leurs noms dans Guichenon, et je n'ai trouvé pour le Bugey et le Valromey que 47 noms de personnages ou de familles, dont 23 font partie des 33 du tableau précédent, contenant celles qui ont figuré aux croisades.

Il resterait donc encore pour le Bugey et le Valromay 24 noms d'individus ou de familles mentionnés comme contemporains des guerres saintes, et qui par conséquent

Digitized by Google

auraient pu fournir des chevaliers croisés ; en voici les noms par ordre alphabétique :

Arlos.	Langes.
Arthaud.	Loyettes.
Benonce.	Liautard.
Berlio.	Lyatard.
Bouvard.	Montferrand.
Chambre (La).	Nucey.
Cerdon.	Oncieu.
Chignin.	Rostaing.
Cressieu.	Silans.
Dorches.	Varennes.
Dortans.	Varey.
Grolée.	Vaux.

Peut-être par la suite trouvera-t-on comme, je l'ai fait pour *Etienne de Luyrieu*, quelque preuve de leur présence aux croisades.

La population du département de l'Ain étant à peu près la centième partie de celle de la France entière, on peut compter environ mille croisés de l'Ain par chaque centaine de mille croisés ; or, pendant les deux siècles des croisades, il y a eu par conséquent plusieurs milliers de croisés partis de notre département. Les trente familles éminentes qui y ont pris part, et dont les noms sont venus jusqu'à nous, ont disparu presque toutes ; leur origine se perd dans la nuit des temps, ainsi que celle des milliers de Croisés du pays qui nous sont inconnus; mais toutes partaient de troncs qui sont restés sur les lieux, et dont les rejetons subsistent sous le chaume, dans le fond des campagnes et des montagnes de l'Ain, mêlés à toute

Digitized by Google

la population. C'est donc à celle-ci, en définitive, qu'en revient la principale gloire. Mon but a été de la lui restituer, et de lui rappeler sa propre grandeur. Assez de gens poussent de nos jours à la désunion, et dans la faible mesure de mes forces, je chérche l'union pour nous relever de nos désastres.

B^on^ Ed. ROSTAING,

Ancien capitaine de vaisseau de la marine militaire.

1er septembre 1871.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA GENÈSE DES PATOIS

ET SPÉCIALEMENT

DU ROMAN OU PATOIS LYONNAIS

SUIVI D'UN

ESSAI COMPARATIF DE PROSE ET PROSODIE ROMANES

(SUITE (*)

VI

ROMAN CATALAN

Impossible de s'occuper de l'espagnol, sans jeter un coup d'œil en passant sur le catalan, en possession, dès le XIIIe siècle, d'être la langue des *Juglars*, prédécesseurs et inspirateurs des *Trobars*, trouvères ou troubàdours, qui ont donné le ton à l'Europe jusque vers le milieu du XVIe siècle.

Le catalan, nommé par les Valenciens et les regnicoles langue Lémosine ou Limousine, aurait été, s'il faut les en croire, commun et presque identique avec la Provence, le Languedoc et la Guienne : (2) nous allons voir si l'on ne

(1) Voir les précédentes livraisons.

(2) Le premier mai 1859, Barcelonne rétablissait en grande pompe les jeux floraux qui y avaient brillé de tant d'éclat jadis à la cour des comtes de Catalogne. Parmi les invités, figuraient au premier rang les félibres ou poètes Provençaux : « Venez parmi nous et chantez sans crainte, disait en s'adressant à eux, dans son discours d'ouverture, le Président don Francisco Permanyer : *Canteu sens por, trovadors provensals, canteu en Catala, y animeu vos de l'esperit de nostres pares.*

Digitized by Google

devrait point jusqu'à un certain point y rattacher le Lyonnais. Quoiqu'il en soit, il est hors de doute qu'il a contribué pour une large part à la formation de la poésie italienne. Pétrarque, l'un de ceux qui les premiers l'ont adoptée et en ont fait une langue littéraire, avait pu pendant son long séjour à Avignon l'étudier et le connaitre assez pour lui emprunter ses premiers essais poétiques. Avant lui, déjà Dante s'était exercé sur les *rimes* provençales. Admirateur passionné des troubadours, ses poésies fugitives, sa divïne comédie, en reflètent en maint endroit, le langage.

Qui peut dire si le Catalan ou Provençal, appartenant à une grande nationalité, n'eut réussi à faire pâlir l'étoile Italienne qui commençait à peine alors à blanchir à l'horizon. Que luï-a-t-il manqué, sinon un poète de la force de Mistral, pour que son parler *fino redouleto, e musiquejado*, manié par une plume habile, devint une langue savante ? Mais, distancé pas la langue italienne, qu'ont manié si bien et placé si haut dans l'estime des hommes, toute une pléiade de poètes éminents, véritables enchanteurs, s'exprimant dans un langage imagé, sonore et admirablement ciselé ; rejeté, d'autre part, à l'arrière plan, comme langue nationale, par sa grande rivale, la langue d'oïl, il est resté malgré tout, j'en demande humblement pardon à la race vigoureuse et si bien trempée de ses Félibres, un patois; mais un patois *jouineto, ardente, ounte flamejo l'amour dou terradou, e destinado à religar en garbo li tres grandi manado de la raço latino, Franço, Italio, Espagno* (2).

Cela dit, je reviens à mon sujet, et suivant le plan que j'ai adopté, afin de mettre mon lecteur a même de constater lui-même les similudes des deux dialectes, je mets en regard le Catalan avec notre roman ou patois.

(1) Une langue jeune, ardente, toute brulante de l'amour du pays natal, et destinée a relier en faisceau les trois grandes nations de la race latine, France, Italie, Espagne.

Digitized by Google

EXTRAIT DES COUTUMES ET CHRONIQUES DE CATALOGNE.

Deuchen saber que nul homo pot planta arbres après son vehi, (1) *en camp, ne en vinya, n'en hort alber* (2) *ne salzer, ne ladoner* (3), *ne morer, ne algum arbre que puig ultra destre delt sino lung de son vehi e dins lo sen XII palms destre.*

Direndres a 16 juliot entram en Perpinya e totas les gents de la vila aguerent molt gran goig(4) *de la nostra venguda, e prengueren possessio de tos llos locs* (5) *que volenterosos vengueren en nostra obediencia.*

Dijous a 22 juliot, en la esglesia de Sanet Juan, après lo sermo, faem legir la unio des reynes y comtast nostres, et, apres que funchs lesta, nos la confermam e novellament la juram, ela fe jurarm als consols de Perpinya e als Barons e Cavallers de Rossello, e aço fonch gran rafermament de consolacio à les gents.

Un any après la preso de Valencia emtram en Monspellier, el divendres en e migjorn.

Cronica del Rey Pedro III.

Com los usatges de Cathalunya sien stats ordenats en Lati, e perço las personnas legas han ignorantia de aquellos... la corte suplia que los dicts sien tornats de Lati en Romanç. Cronica de Murcia.

O det savi que nul homo pot plantò òbro prés de son haya, in champ, ni in vigna, ni jardin frutti, ni sauzo, ni plein-vent, ni mori, ni oucun òbro, que puissié autro être sinò loin de sa cliousura, o dou senti, à doze palme.

Divendro 16 joliet j'intrimo a Perpignan, o tote le gints de la villa eïront may grand'joie de noutra venua, et prenimo possession de tos los lieux que voliontéramint vegniront in noutra oubéissinça.

Dijou 22 joliet in l'églisi de St-Jean, après lo sermon, no fimo lire la (chorta d') union de noutros royaumos et comtòs, et in après que le fut lua no la confirmimo et à novio la jurîmo et la fimo jurò ous Consuls de Perpignan et ous Barons et chevallis de Roussillon ; et o (hoc) fut grand renfort de consolation (solat) à le gints.

In an après la preïsa de Valinça, j'intrimos a Montpellier, lo divindre tirant la miaijor...

Coma le cotume et usajos de Catalogni han aïtò ordonnòs (redigis) in latïn, et parcèque le gints de loi sont ignorants de-z-ellos... la cort suppléie que los dits sian tornòts de latïn in roman.

(1) Vehi, haie, cloture ; racine conservée dans le mot envahir, franchir la frontière.
(2) *Hortus arboreus*, jardin fruitier, verger.
(3) Ladoner, *Lado*, lò, côté plein-vent, étendant ses branches de toutcôté.
(4) *Goig*, joie ; conservé dans le mot à *gogo*, *à* cœur-joie.
(5) lloch, locus.

Digitized by Google

Ordenam e statuim que quiscum Sarrahi, franc que sie en Cathalunya, porta los cabells sercenats (1) *e tolts en redon o en cercle, pero que sie coneyut entre les christians, e si alguns sarrahi aço no servara, pac per pena al senyor del lloch hon sera aquell sarrahi, sinchs sous ; e si pagar nols pot, o no vol, prena en la placa deu açots* (2).

Ordonnons et statuons que tot Sarrazïn, franc qu'a séie in Catalogni, pòrte los cheveux ronds et relevòs in chignon o in cercio, par qu'a seie reconnu d'intre los chrétiens, et si quouque Sarrazïn n'observe iquin, qu'a païèze par sa penna ou seigneur dou lieu onte sera çu sarrazïn, cïnq sous, et si a ne pot o ne lo vout, qu'o prenne in plóci dous liords.

Epitaphe d'une jeune fille, par el Pastor, curé de Valfogone.

En aquel sepulcre estret.
Jau'na galan mignona,
Que el Pastor de Valfogona
Alcun temps feya anar dret.

In celu (3) sepulcro etret
S'ajass'na (4) genta mignona,
Que lo curò de Valfogona
Un tian faisiet allò dret (5).

Voici, pour terminer, un madrigal qui montrera à quel point de sentimentalisme s'élevait la cour galante des souverains de Catalogne. On y trouvera un certain degré de parenté avec les concettï italiens, ou bien avec le fameux sonnet d'Alceste : *Belle Philis, on désespère, alors qu'on espère toujours.*

Non he pau, e non tinc quien guerrieg (6) ;
E vol sobre el ciel, e non move de terra ;

(1) Sercenats, *Circinnatus*, coupé en rond .

(2) as, assot, diminutif ; monnaie du temps, *as*, *assis*, (deux deniers.)

(3) Çu quelu, dans certaines localités.

(4) S'ajassi, être à jast, couché, accroupi.

(5) Dirigea, antithèse avec le mot Jau, *jacet*, *jacère*, être couché.

(6) Formation celtique, que l'on retrouve dans les mots gaéliques *Gregareg Meg*, *Rashleig*, (noms propres dans Walter Scott,) *Pilliabeg*, espèce de veste ou souquenille des highlands ; d'où le mot resté dans notre patois, de *pilli*, loques, guenille.

Digitized by Google

E non estrech (1) *res* (2), *e tot lo mon abras* (3);
Oy (4) *ho de mi, e vult a altri gran bé*;
Si non es amor, donch aço que sera?

Tout cela est du pur roman, s'il en fut. J'en donne la traduction en patois aussi littéralement que possible; au lecteur de juger la distance qui les sépare:

Et je n'aï gïn de pou, et gïn ne chercho guerra;
Je m'involo ou cier, et ne boujo de terra;
Et je n'etreigno rin, et tot lo mond'imbrasso;
Ous otros volo bien, et, solet, me tracasso:
Si o n'est de l'amour, qu'est-o donc qu'o sera?

C'est ce madrigal, du reste, qui aurait eu le privilége d'inspirer à Pétrarque son sonnet: *S'amor non è.* Pour la rareté du fait je le transcris ici en entier, afin de montrer tout à la fois, et les origines catalanes de la poésie italienne, et mettre en regard la gravité et la sobrieté d'expression espagnoles, avec la facondc et la manière italienne:

S'amor non è, dunque è quel ch'i' sento?
Ma s'egli è amor, per dio, che cosa e quella?
Se buona, ond'è l'effeto aspro mortale?
Se ria, ond'è si dolce ogni tormento?

S'a mia voglia ardo, ond'è i'l pianto é'l lamento?
S'a mal mio grado, il lamentar che vale?
O viva morte? o dilettoso male!
Come puoi tanto in me, s'io nol consento?

(2) Etreindre, serrer; on dit encore *les étrets*, travail ou l'on serre les bœufs pour les ferrer.

(3) Origine du mot rien, *res*, une chose quelconque, un rien.

(4) Embrasser, prendre à *bras*-le-corps.

(5) Oy, *odi*, je hais, j'ai haine de moi, je me veus mal.

Digitized by Google

E s'io'l consento, a gran torto mi doglio.
Fra si contrari venti, in frale barca,
Mi trovo in alto mar senza governo.

Si liève di saver, d'error si carca,
Ch'i' medesmo non so quel ch'io mi voglio ;
E tremo a mezzo state, ardendo il verno. (1)

F. Monin.

(1) Si ce n'est de l'amour, qu'est donc ce que je sens? mais si c'est là l'amour, pour Dieu! quelle est-donc cette chose? si bonne, pourquoi si apre et mortelle? Si mauvaise, pourquoi si doux tourment? Si, le voulant, je brûle, pourquoi pleurer et me lamenter? et si c'est contre mon gré, à quoi sert me lamenter! et si j'y consens, grand tort ai-je de me plaindre. Exposé à tous les vents, dans une frêle barque, je me trouve en pleine mer sans gouvernail. Si léger de savoir, si chargé d'erreurs, que je ne sais moi-même ce que je veux; je tremble en plein été, et je brûle l'hiver.

Digitized by Google

FOURVIÈRE ET LA NOUVELLE ÉGLISE

Fourvière n'appartient pas à un propriétaire particulier, jouissant du droit *uti et abuti*, pouvant, sans être justiciable de l'opinion publique, modifier, détruire, reconstruire, embellir ou gâter, mettre un chalet à la place d'une chapelle, une cathédrale au lieu d'un oratoire. Fourvière est à l'Eglise de Lyon. C'est le patrimoine de tous les catholiques du diocèse. La colline fut donnée à l'Eglise en 850 par l'empereur *Lothaire*, et Fourvière lui revint après la tourmente révolutionnaire. Tout se tient dans ses merveilleuses chroniques ; les scinder, c'est détruire Fourvière ou du moins préparer sa décadence. Vous donc que possède la manie des innovations, pensez sept fois avant de mettre en œuvre la pioche et le marteau. Vous aurez un monument, c'est possible à la rigueur, bien que douteux, monument superbe ou avorté; le monument parlera-t-il à nos cœurs, réveillera-t-il nos souvenirs, consolidera-t-il notre affection à la patrie lyonnaise et à notre céleste protectrice, comme nos vieilles masures? Ce sera beau, si vous le voulez et si vous ne tenez pas compte de l'écrasement de la colline par cette masse de pierres, mais ce ne sera plus le Fourvière de nos pères, toujours ancien et toujours nouveau, parce que rien ne s'y est modifié brusquement et que sa généalogie, que vous allez recommencer à un premier degré, marche sans interruption apparente, grâce aux pierres noircies et usées depuis l'époque de sa fondation.

Pour justifier la grandeur du projet et l'énormité des dépenses qui en seraient la suite rigoureuse, on a invoqué le souvenir des grandes cathédrales du moyen âge. Ce souvenir est précisément la condamnation de ces entreprises hors de proportions avec des besoins réels, dues plutôt à un sentiment de vanité puérile qu'à un élan de foi. Les grandes cathédrales sont désertes, plusieurs ont peine à se soutenir, les unes ne sont pas achevées, les autres le sont dans un style différent; et à coup sûr, là où elles ont remplacé des églises antérieures, nous pouvons regretter leur érection ; cet ingénieux système et cette fantasmagorique ornementation de la période ogivale ne peuvent suppléer à la consécration par le sang des martyrs.

Et le nouveau Fourvière, quels sont ceux qui pourront le con-

Digitized by Google

templer fini et complet? Les générations passent vite. Après la commission actuelle, après l'architecte qui voit en songe ses plans réalisés, viendront d'autres commissions et d'autres architectes ; on ne respectera pas les plans dont on juge aujourd'hui le style irréprochable. Cela s'est toujours passé de la sorte et cette loi fatale de l'incertitude des choses humaines est marquée au front de tous les monuments. Peut-être aussi nos arrière-neveux, se jugeant incapables d'achever un ouvrage au-dessus de leurs forces, l'abandonneront-ils, et les travaux passeront à l'état de ruine sans avoir été un monument. Et pourquoi adresser un reproche à l'attachement des vieillards pour les souvenirs d'enfance? Cet attachement est respectable; il est la force des sociétés et le lien des familles. Malheur à ceux dont la jeunesse n'est pas soudée à des existences antérieures par des liens de respect. *Proles sine matre creata.* Cette jeunesse ne sait ni d'où elle vient, ni où elle va, et comme elle n'a pas d'ancêtres, elle n'a pas de descendants.

Quant à la plus grande somme de bien-être matériel que l'on recherche au moyen d'une église neuve, il faut en envisager de suite toutes les conséquences. Ce n'est pas tout de faire un vaste édifice, il faut y arriver commodément par de larges avenues, par des pentes adoucies et des voies conformes au progrès ; il faut arriver rapidement. Voyez-vous surgir, derrière vos projets, le projet d'un chemin de fer et d'une gare *confortable*, chassant la paix et la solitude, détruisant le pittoresque et les dernières retraites de la prière, amenant sur les flancs de la montagne sainte une foule désœuvrée, bruyante et souvent licencieuse. Que devient le pèlerinage? De progrès en progrès, on emploie pour la construction le fer et la fonte, comme à Saint-Eugène, l'éclairage au gaz, comme à Saint-Bonaventure; les équipages pourront circuler et stationner, des squares égaieront les abords et offriront des allées sablées aux bonnes en chapeau et allemandes poussant leurs *bébés* en petites voitures. Que ce sera beau! ne s'agit-il pas de lutter avec Marseille, Lille ou *Bordeaux*, à qui dépensera le plus et brillera le plus?

Autre paradoxe assez en vogue, mis en circulation par ceux qui se laissent prendre aux mots sans en scruter la valeur :

Digitized by Google

« De la contemplation muette d'un chef-d'œuvre, il ne peut surgir que de salutaires pensées et de généreuses résolutions. »

On peut aimer les arts et ne pas adopter ce qu'il y a d'absolu dans cette formule. Sans doute, l'art émane quelquefois d'une idée religieuse, et son influence alors peut être salutaire ; mais l'idée religieuse n'est jamais le produit d'une œuvre d'art ; penser autrement, ce serait prendre l'effet pour la cause et réduire la religion à des émotions passagères, produisant des *pensées* et nullement des résolutions.

Oui l'architecture *sans nom* de ces vieilles églises nous émeut, non parce qu'elle est décrépite et discordante, mais parce que sous les nefs boiteuses se sont opérés des miracles et que sur les dalles moisies et usées se sont agenouillés nos pères. Dans un siècle, dit-on, la nouvelle église aura aussi ses légendes et ses merveilleuses histoires. Des légendes, non à coup sûr, on n'en fabrique pas à volonté ; quant aux merveilles de la protection divine, nous espérons bien qu'elles ne nous feront pas défaut, mais nous préférons un passé certain à un avenir problématique.

Et les *ex-voto* ? témoignages naïfs et sublimes de la foi et de la reconnaissance, sublimes à cause de leur trivialité ; on les reléguera dans une chapelle à part, et cette exclusion est une conséquence de la pensée artistique qui domine le projet. Dans un monument correct, fini, complet, il ne peut y avoir place pour de médiocres peintures, ce serait une faute grave pour un édifice conçu et exécuté d'un seul jet, où rien n'excuse de pareilles antithèses. L'église étant un chef-d'œuvre, on ne doit y exposer que des chefs-d'œuvre. Tant pis pour ceux qui ne peuvent les payer. De même, on ne devra prier que dans un langage approuvé par l'Académie et chanter selon les meilleures méthodes. Si l'on proscrit les enluminures, pourquoi tolérer le prédicateur, dont la voix est nazillarde ou le prêtre qui détonne à la préface ?

L. MOREL DE VOLEINE.

NOTA. — Ces lignes sont extraites d'une brochure publiée en 1866. La brochure publiée en dehors de la *Revue* a disparu sans laisser de traces; il ne s'agit pas d'une opinion isolée pour laquelle je n'aurais pas élevé la voix, mais d'une opinion collective de *vieux Lyonnois*, et l'insertion de ces fragments dans la *Revue*, qui reste comme collection historique, prouvera qu'un assentiment *unanime* n'était pas acquis aux nouveaux projets.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Portefeuille d'un aumonier militaire, par M. l'abbé **Faivre**, joli in-12, prix : 3 fr.

Voici ce que disait la *Vie parisienne*, dans son numéro du 28 juillet 1866, au sujet de l'**Aumonier du camp de Sathonay** :

«Si vous avez été à Lyon, si vous avez visité le camp de Sathonay, si vous faites partie de l'armée ; ou bien si, en allant de Paris à Marseille, vous ne dormiez pas durant le voyage, vous connaissez l'abbé Faivre?

— Parbleu, j'en étais sûr! Vous ne pouvez vous empêcher de sourire et d'avoir l'œil humide en vous rappelant ce grand corps dégingandé et cette figure évangélique. Vous voyez du même coup l'ancien dragon et le prêtre vénérable, l'homme de bien et le gai compagnon.

Vous avez dû le voir sur son petit cheval, arrivant au trot dire sa messe à la chapelle du camp. Ce jour-là, il avait une belle soutane, sur laquelle brillait sa croix de la Légion d'honneur ; il avait une petite ganse d'or à son chapeau, il avait des bottes!! mais, moi, je l'ai vu plus beau, je l'ai vu dans son vieux château de Sathonay, la pioche à la main, des sabots aux pieds, et le corps ceint d'un grand lambeau d'étoffe noire, d'où sortaient ses grands bras, et qui pendillait autour de ses jambes, ni plus ni moins que des dentelles. L'abbé appelait cela sa soutane.

C'est dans ce costume qu'on le trouvait dirigeant ses travailleurs, travaillant lui-même avec une ardeur infatigable.

Quand, le soir, nous montions au château voir notre aumônier, nous le trouvions dans le même costume, moins la pioche et son grand sombrero. Sa figure intelligente, aux traits un peu anguleux, rayonnait de joie quand il nous contait ce qui s'était fait dans la journée : *Ses* maçons avaient relevé un pan de mur, *ses* menuisiers avaient terminé les volets, les peintres auraient fini demain les panneaux de la galerie ; le théâtre avançait ; la chapelle allait être finie. Dans le jardin, on avait planté des

Digitized by Google

haricots; la chaîne du puits avait été posée; deux lits complets étaient arrivés de Lyon !! et le bon abbé saisissait la bougie, passait devant et nous promenait à travers son vieux château. Les souris couraient entre nos jambes, le vent s'engouffrait par les fenêtres sans chassis et sans vitres, et l'abbé allait toujours. Nous arrivions ainsi dans le jardin; le grand bras portant la bougie nous guidait jusqu'à l'endroit ensemencé dans la journée, puis la bougie faisait un tour et nous conduisait au puits. Arrivé là, l'abbé nous invitait à écouter, puis se penchant sur la margelle, il jetait une pierre et prononçait vivement je ne sais plus quelle phrase, avant que la pierre ne fût au fond du puits. Ce petit exercice faisait le bonheur de l'abbé.

Nous rentrions au château, toujours précédés de la bougie; on s'asseyait, l'abbé se mettait au piano, et chantait, avec grâce et sans prétention, quelques vieux airs des temps passés, après quoi, il nous proposait de *souper?*

— Volontiers, monsieur l'abbé.

Il restait enchanté et interdit. Avec quoi souper? L'abbé n'avait ni cuisinière, ni domestique; il faisait lui-même sa cuisine le lundi pour toute la semaine. Cependant il fallait souper; quand on a invité les gens, il faut supporter les conséquences de l'invitation; nous riions tout bas.

L'abbé allait à sa cuisine et rapportait un morceau de jambon et un gros pain bis; il repartait et allait ramasser au jardin de grosses reines-claudes trop mûres, puis il allait à la cave et rapportait un petit vin du pays, qui paraissait délicieux avec le jambon un peu rance.

Après le souper on causait. L'abbé contait à ravir des histoires de son enfance ou de sa jeunesse : Quand j'étais dans les dragons..... Minuit nous trouvait là, et il fallait que l'abbé nous mît positivement à la porte pour que nous redescendions au camp; souvent il nous reconduisait jusqu'à la première sentinelle avancée : Qui vive?

Je me souviens surtout d'une de ces bonnes soirées. Cette fois l'abbé s'était mis en frais. Il avait fait des cérémonies au point de revêtir sa belle soutane. Dans un coin du salon, sur

Digitized by Google

une table couverte d'une nappe bien blanche, il y avait d'énormes gâteaux, des verres de toutes les grandeurs, et un gros bouquet de fleurs magnifiques. J'ai un vague souvenir que c'était ce jour-là la fête patronale de Sathonay. Voilà qui explique les cérémonies de l'abbé. Le brave et excellent colonel Broutta, tué quelques mois après à Solférino ; sa femme, morte de chagrin peu de temps après lui ; le lieutenant-colonel Abattuci et sa femme étaient au nombre des invités. Mme Abattuci chanta si bien un grand morceau de la *Lucia*, que l'abbé ne voulut pas chanter après elle ; il nous fit voir les marionnettes pour nous consoler. Hélas ! il y a de cela onze ans, et il me semble que c'était hier.

L'œuvre de l'abbé Faivre, en faveur des petites filles de soldats, était alors à son début. Il faut avoir vu de près toutes les difficultés de l'entreprise pour se faire une idée exacte du caractère et de la charité de l'aumônier.

A deux kilomètres du camp, sur une hauteur et entouré de bois de tous côtés, s'élève le château de Sathonay. Pour se rendre du camp au château, il faut descendre dans un ravin profond, puis remonter une espèce de rampe coupée par les postes avancés. Arrivé sur la hauteur, vous trouvez une place, vous traversez une voûte, un pont, une grande cour, et vous entrez au château. Il y a douze ans, c'était une véritable ruine que le château de Sathonay. L'aumônier du camp y avait à grand'peine trouvé une pièce habitable. Cependant il avait fini par s'y installer ; chaque jour il descendait au camp, puis remontait avec plaisir dans son vieux castel.

En se promenant dans les jardins tout remplis de ronces, l'abbé se disait qu'il y avait là de bon terrain perdu ; que le château restauré abriterait facilement des centaines d'enfants. En regardant à ses pieds, l'abbé voyait les barraques du camp, les régiments manœuvrant. Les baïonnettes brillaient au soleil, les épaulettes étincelaient. Pendant les poses, la cantinière circulait entre les faisceaux, son petit baril au côté. Que font les enfants de la cantinière pendant qu'elle gagne là leur pain? se demandait l'abbé. Et que deviennent les filles quand la mère

Digitized by Google

fait campagne, quand le père est tué? Hélas! que deviennent-elles ces pauvres enfants?

Si je recueillais les petites filles de soldats, se dit un jour notre abbé; je les logerais au château, je les nourrirais des produits du jardin. Je sais bien que le château est en ruines, qu'il y pleut, qu'il n'y a ni portes, ni fenêtres, que le jardin est rempli de ronces et d'épines: je n'ai ni meubles, ni vêtements, ni un sou pour les recevoir, et que le château ne m'appartient pas, mais tout cela peut s'arranger; j'ai confiance en Dieu, et je mets mon œuvre sous sa protection.

Deux jours après, l'abbé Faivre avait loué — moyennant 60 fr. par an, le château de Sathonay, — il avait refusé de l'accepter gratis. Son bail bien et dûment rédigé, l'abbé avait enfourché son cheval, et il était parti pour Lyon.

Arrivé chez le maréchal de Castellane, il avait exposé son plan. Le maréchal avait promis à l'abbé que chaque jour une escouade d'ouvriers, maçons, peintres en bâtiments, menuisiers, serruriers, jardiniers, pris dans les régiments du camp, lui seraient envoyés, et travailleraient sous sa direction à réparer le château, à cultiver le jardin, etc.

Il ne manquait plus que les outils nécessaires, le bois, le plâtre, les pierres, le fer, les graines, les meubles et l'argent; mais tout cela n'embarrassait guère l'abbé. C'était l'affaire d'une nuit, deux au plus; le fondateur ne dormait plus, il eut bientôt trouvé.

C'est par les femmes, se disait-il, que je puis arriver à mes fins; on les trouve toujours prêtes quand il s'agit de bonnes œuvres.

Il courut de nouveau à Lyon, fit des visites chez les personnes les plus influentes de la ville, mit dans ses intérêts les plus grandes dames de l'aristocratie, qui s'engagèrent à donner chaque année une certaine somme pour l'œuvre des petites filles de soldats. Les bourgeoises suivirent, puis les ouvrières; chacun voulut en être. On fit des loteries, on donna des concerts; enfin l'abbé eut un peu d'argent, un peu de bois, un peu de pierres, et l'on se mit à l'œuvre.

Digitized by Google

On commença en même temps une chapelle à un bout de la grande galerie du château, et un théâtre de marionnettes à l'autre extrémité.

Ici on prie, ici on rit.

Bon et excellent homme, cœur pieux et paternel, tout notre cher abbé se révélait là !

Est-il besoin de dire qu'aujourd'hui le château est en partie restauré, les jardins superbes, et l'abbé Faivre heureux du bonheur de ses enfants, les petites filles de soldats.

F. STAFF. »

— Six ans se sont écoulés depuis cet article et bien des choses n'existent plus. Aujourd'hui, l'abbé Faivre n'est plus aumônier du camp ; l'âge est venu, les fatigues de l'apostolat et surtout les chagrins de notre dernière et malheureuse guerre l'ont obligé à prendre un repos qui pèse à son zèle ardent, à sa charité brûlante. Pour charmer ses loisirs et surtout pour faire encore du bien et parler au cœur de ses soldats, il a imaginé d'écrire ses mémoires.

Quelle verve, quel entrain, quelle gaîté, quelle foi, quelle ardeur juvénile dans ces pages que nous imprimons en ce moment ! On tressaille à un mot un peu trop technique, on ressaute à une expression un peu sans fard, on sourit à un passage un peu cru, puis on pleure, on essuie ses larmes, on se remet à sourire et on continue, attendri, tant qu'on a de la copie entre les mains.

Ce livre, où tout Lyon est passé en revue, où Perrache est décrit comme Bellecour, où les officiers, les généraux, les grandes familles militaires qui ont habité Lyon sont photographiés de main de maître et sans retouche, n'est pas destiné à édifier les pensionnats et les couvents ; la mère n'en permettra peut-être pas la lecture entière à sa fille ; mais dans les ateliers, les casernes, les camps, les wagons du chemin de fer, il sera dévoré et il y fera le plus grand bien.

Le père Bridaine ne prêchait ni comme Bourdaloue ni comme

Digitized by Google

Bossuet ; le curé d'Ars n'avait rien de Fénelon ni de Massillon ; l'abbé Faivre ne ressemble ni à ces orateurs ni à ces apôtres ; il est neuf, il est lui ; c'est le prédicateur des soldats, jovial et bon enfant, amusant ses vieux *brisquarts*, affrontant le *Parisien* et lui retournant ses quolibets ; goûtant du *rata* et vivant de la vie des casernes comme le missionnaire des *prairies*, qui, à la suite des *Peaux rouges*, chasse le bison, le castor ou l'ours gris, et, le soir, fume le calumet, les pieds tournés vers le feu du wigwam.

Avec le temps, le village est converti, le régiment aussi. Peut-être un abbé de cour y eût-il perdu son latin.

L'auteur, est-ce bien un auteur? en tous cas, son livre ne le conduira probablement pas à l'Académie, l'auteur parle de lui et on ne s'en aperçoit pas. Il se met en scène, et on le lui pardonne, bien plus, on s'attendrit et on l'aime. Le voilà enfant, faisant l'école buissonnière, courant et déchirant ses habits ; du reste, étudiant le moins possible ; jeune homme, il est flâneur, timide, sauvage ; il n'est bon à rien, dit-il. Il est grand, de guerre lasse, on en fait un soldat. Là, il est dans son élément : il monte des chevaux difficiles, il fait son service exactement, et il lie en haut et en bas de sa sphère de solides amitiés.

Puis, un accident le fait réformer ; il entre au séminaire, mais sa santé est délicate et ses supérieurs ne lui trouvent pas des moyens transcendants ; c'est l'auteur qui le dit; sa timidité surtout lui joue des tours impardonnables. On l'envoie vicaire à Vourles, près de Lyon, et il y a mille peines.

Mais le canon d'avril 1834 se fait entendre. L'abbé obtient de son curé une demi-permission ; il court au feu, sauve un dragon des mains des insurgés ; il est fêté des soldats, mis à l'ordre du jour, il est là dans son élément. La timidité a disparu et l'apostolat s'est révélé.

Son vicariat à Ainay le met en présence des mauvais taudis de Perrache. Il plonge dans les misères de la civilisation ; il hante une population dont la moitié est plus que corrompue. Ses joies et ses consolations sont de visiter les casernes, de catéchiser les enfants de troupe, de s'attacher aux vieux troupiers qui s'attendrissent au souvenir de la vieille mère

Digitized by Google

et du foyer paternel, et bientôt l'abbé quitte Ainay comme Vourles, pour être tout à ses chers soldats.

Le voilà livré, cœur et âme, corps et biens, à cette œuvre qui lui a valu tant de popularité, tant de mérites et de bénédictions. Il prêche, il convertit, il change l'armée. Les soldats l'aiment, les généraux le vénèrent, et le *Censeur* lui fait carrément la guerre comme à un homme dangereux qui prêche la discipline, l'ordre et la soumission.

Mais nous ne voulons pas vous ôter le mérite de la surprise. Prenez et lisez.

L'abbé Faivre est un apôtre, de ces apôtres qui remuent le monde ; son œuvre restera, et son nom, connu de Dieu, béni des hommes, servira d'enseignement et d'exemple à nos neveux.

Trente-quatre ans d'apostolat, de zèle et de dévouement, de charité, de luttes et de fatigues lui ont laissé les souvenirs les plus émouvants et les plus curieux. C'est sa vie entière qu'il a consignée, racontée dans ce petit volume, dans ce qu'il appelle si bien un *Portefeuille*. Que le lecteur en ouvre une page, et il ira jusqu'à la table des matières. Nous serions bien étonné si, dans le parcours, il n'était touché, remué, attendri, et surtout, but de l'auteur, s'il ne se trouvait meilleur après qu'avant.

A. VINGTRINIER.

Digitized by Google

SOUVENIR DE POMPÉÏ

Dans le numéro du *Courrier de Lyon* du 14 mai courant, je lis un article sur la première éruption du Vésuve qui m'a vivement impressionné, en me rappelant une des plus intéressantes curiosités qu'il m'ait été donné de contempler dans le cours de mes voyages.

C'était en 1850, alors que, le pape étant l'hôte du roi de Naples, qui lui avait offert son château de Portici, une escadre française, sous les ordres de l'amiral Parceval-Deschênes, était mouillée dans ces eaux. Beaucoup d'écrivains érudits ont décrit les merveilles que renferment les restes de ces villes, autrefois fameuses, d'Herculanum et de Pompéi et je n'ai point la prétention d'entreprendre ce qu'ils ont si bien narré, mais seulement de rappeler certaines particularités dont ma mémoire a gardé le souvenir. A cette époque, ce que l'on avait pu retrouver d'Herculanum était très-difficile à visiter, pour des touristes de hasard qui ne pouvaient disposer que de quelques instants à de rares intervalles, les restes d'Herculanum étant enfouis sous l'élégante et indolente ville de Portici édifiée sur ses débris, Portici, qui est à Naples ce que Versailles est à Paris, et de plus sous un ciel unique que tout le monde a admiré. De Naples à Portici la route, fort belle, est bordée des plus ravissantes *villas* que l'on puisse imaginer, où se déploie le luxe le plus somptueux de l'aristocratie nobiliaire et financière. Un peu plus loin on arrive à Pompéi, au pied du mont Vésuve, tout près de Castellamare. Pompéi est découvert; ce devait être une très-riche et très-grande ville, à en juger par son étendue découverte alors, qui n'était pas moindre que le quartier des Brotteaux; à l'entrée, des gardiens reçoivent les visiteurs et des interprètes parlant diverses langues se mettent au service des étrangers pour les accompagner, arrêter leur attention aux choses les plus remarquables et donner des explications historiques; on rencontre bien aussi à l'intérieur des lazzaroni empressés à nettoyer, avec leur bonnet, du sable qui les recouvre, des inscriptions sur le sol, et non moins empressés à vous tendre le bonnet de la façon que vous pouvez imaginer. Mes souvenirs sont impuissants à rappeler toutes ces merveilles; c'est l'antiquité surprise à nu, en flagrant délit; on est transporté subitement à dix-huit-cents ans en arrière, comme si, d'un vol rapide, on allait dans une contrée lointaine fondre sur ses habitants pour en saisir les mœurs. Il faut dire cependant qu'on a eu la malencontreuse idée de transporter au musée de Naples un grand nombre d'objets et œuvres d'art qui perdent beaucoup à ne pas être restés dans les lieux mêmes d'où on les a fâcheusement retirés; c'est une ineptie que des observateurs de tous les pays ne pardonnent pas au gouvernement qui a ordonné cette quasi-mutilation. Les rues sont pavées avec des dalles de dimension plus grande que notre pavé d'échantillon et, ainsi que le dit très bien l'auteur de l'article du *Courrier de Lyon*, la trace des roues de voitures ou chars de l'époque est très-apparente; il y a aussi des bornes qui devaient être des fontaines publiques, au dire de notre cicérone. Les maisons sont rasées environ à la hauteur supérieure d'un rez-de-chaussée presque uniformément (œuvre de l'éruption et aussi la conséquence des fouilles opérées) et se ressemblent à peu près toutes dans leur architecture, sauf le luxe, qui dépendait de la fortune et de la qualité des occupants; un assez grand nombre ont des marques apparentes qu'elles servaient à un commerce quelconque. L'entrée principale a les dimensions d'une porte cochère, elle est pavée en mosaïque dans sa longueur de deux à trois mètres; puis c'est une cour carrée ou rectangulaire; d'un côté sont les appartements et de l'autre des salles de bains; les murs latéraux de l'intérieur de cette cour sont peints, et la conservation de ces

Digitized by Google

peintures est si parfaite, d'un coloris si vif et si frais, que son application paraît être d'hier; c'est là que l'art actuel pourrait puiser de l'émulation, tant pour la délicatesse et le fini de l'œuvre que pour la richesse du coloris; les couleurs inaltérables dont se servaient les anciens n'ont pas été retrouvées; j'ai remarqué une Diane chasseresse que nos maîtres d'aujourd'hui seraient heureux de signer; ailleurs des nudités qui établissent la profonde différence de nos mœurs de celles de cette époque; au fond de la cour est une fontaine jaillissante dans un bassin, le tout en pierre ou marbre sculpté; puis immédiatement après, à un mètre environ au-dessus du niveau de la cour, un petit jardin féerique semé de verdure et de fleurs, entremêlés de petits sujets en marbre, quelques-uns en groupe, représentant des femmes, des satyres, tous les dieux et demi-dieux de l'Olympe. Cette esquisse rapide démontre assez que les anciens de cette époque s'entendaient à se construire des nids au moins aussi bien que les édiles d'aujourd'hui.

On remarque le forum, où les sénateurs venaient lire et dicter la loi au peuple. Les arènes, l'amphithéâtre, où se livraient les combats de gladiateurs et où les condamnés étaient livrés aux bêtes sauvages. Des temples à divers dieux, parmi lesquels on distingue le temple d'Isis, où s'offraient les sacrifices aux dieux; là notre cicérone nous fit remarquer une porte dérobée par où les prêtres juifs faisaient passer, pour leur alimentation, les quartiers des animaux offerts en sacrifice et qui étaient imposés au peuple auquel on jetait la tête, les pieds, les tripes pour sa nourriture, les dieux dédaignant ces choses. On voit aussi les bains publics; c'est un grand bassin où, sans distinction de sexe, chacun allait procéder à des soins de propreté; à côté, une salle assez vaste dans laquelle existe un réchaud de trois à quatre mètres de longueur empli de charbon de bois enflammé, le tout recouvert d'une couche de lave qui a la propriété surprenante de conserver jusqu'au charbon, que l'on distingue parfaitement; c'est dans cette salle, auprès de ce réchaud, que les baigneurs venaient s'habiller en sortant du bain. Il y avait aussi des maisons dont l'usage était destiné à la promiscuité des sexes; elles étaient habitées par des femmes ou filles, et l'indication en était ostensible au moyen de signes non équivoques sculptés en relief sur la pierre au-dessus de la porte d'entrée; ces sortes de sculptures se trouvent en beaucoup de lieux, dans l'intérieur de quelques maisons particulières, quelquefois avec addition du sexe féminin; des peintures aussi représentent les mêmes sujets mythologiques.

Notre cicérone nous fit descendre dans la cave d'une maison dite de Diomède; comme dans beaucoup d'autres, s'y trouvent encore des vases, des urnes, qui contiennent des approvisionnements d'hydromel, d'huile, etc.; mais dans celle-ci on distingue parfaitement, contre les parois de la muraille, l'empreinte de plusieurs corps de victimes de ce grand cataclysme; le premier de ces personnages, en avant, est une femme, ce dont on ne peut douter par le contour des seins; voici comment notre cicérone nous expliqua ce fait : Le maître du logis était absent; les habitants, fous de terreur, perdirent la tête à la vue de cette marée de lave et de scories de feu montant avec une rapidité telle que la fuite était impossible; la maîtresse se sauva dans la cave, suivie par sa famille et ses serviteurs; la lave y pénétra aussitôt qu'eux, puisqu'elle les atteignit dans une posture micouchée; et les consuma en cendres; c'est une chose très-remarquable que la conservation si parfaite de l'empreinte des corps de ces infortunées victimes au point de distinguer les sexes.

Une partie du cimetière est découverte. On sait que la crémation était en usage et que les familles recueillaient les cendres des leurs dans des

Digitized by Google

urnes que l'on conservait religieusement ; on élevait un monument pour en perpétuer la mémoire. Là aussi, l'art du sculpteur se donnait carrière, et je ne puis résister au plaisir de citer l'un de ces monuments qui m'a émerveillé par son application allégorique de la plus grande justesse. C'est un superbe mausolée en marbre, d'assez grande dimension, sculpté avec un art infini et qui représente : un navire entrant dans le port avec des matelots sur les vergues serrant les voiles ! Je ne connais rien qui puisse mieux faire toucher ce que l'on veut dire que l'indication si poétique et si juste de cette fin, de ce terme du voyage.

Depuis 1850, bien d'autres parties de cette ville opulente ont dû être retrouvées et d'autres magnificences mises à jour ; mais ce que l'on connaissait à cette époque démontre surabondamment que les arts étaient cultivés avec beaucoup de succès, dans cette contrée, à une époque fort reculée, la nature étant prodigue des matières premières, le marbre, etc. Il en est encore de même aujourd'hui, le marbre se rencontre partout ; je me souviens d'une église à Naples, dont le nom m'échappe, dans la construction de laquelle n'est entrée aucune autre matière.

Les Napolitains excellent encore aujourd'hui dans las culpture des camées, la confection de différents ouvrages en corail, qui se pêche dans leurs eaux, mille et mille petits objets avec de la lave du Vésuve (corps très-tendre, d'un gris de cendre, sans cohésion). La musique est aussi en grand honneur chez eux et cultivée par tous. Dans la belle saison, le soir, les barques, les chaloupes s'emplissent de musiciens qui vont en rade jouer et faire entendre leurs mélodies les plus suaves autour des navires étrangers, et les équipages leur sont reconnaissants lorsqu'ils viennent ensuite solliciter l'autorisation de monter à bord pour tendre leurs sébiles.

Tout cela est le beau côté de la médaille, qui n'est pas sans revers. Mais ce serait sortir du cadre que je me suis tracé.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

P. M.

Lyon, le 15 mai 1872.

CHRONIQUE LOCALE

La ville de Lyon est profondément agitée, et, à vrai dire, cela ne nous étonne pas ; les causes abondent.

Première : l'inondation. Depuis un mois, il ne cesse de pleuvoir. Du temps de Noé, il ne fallut que quarante jours pour couvrir et noyer la terre.

Seconde : l'Exposition universelle. Annoncée, prédite, organisée, renvoyée, elle a eu contre elle l'indifférence, l'incrédulité, les Prussiens, la Commune, la lassitude, l'effroi, le découragement et l'eau. C'est à un point que les promeneurs, en voyant le palais gracieux et léger qui court le long du Rhône, en sont encore à se demander si ce n'est pas l'effet d'un mirage, si ces constructions existent et si l'Exposition aura lieu ?

Troisième : l'exploitation de notre Grand-Théâtre par la troupe de la Gaité et les mirifiques décors de la *Chatte Blanche* nous apprennant jusqu'où peuvent aller les trucs qui ont remplacé l'art de Corneille.

Digitized by Google

Quatrième : la transformation des Variétés devenues les Nouveautés et, grâce aux décors, aux embellissements, aux opérettes, ayant trouvé le succès.

Cinquième : le procès de Caluire où on a vu avec stupéfaction un avocat démocrate tomber à bras raccourcis sur la tête des républicains.

Puis le procès Andrieux-Ponet, qui, plus encore, a changé le prétoire en arène politique; le tirage au sort de la Société des Amis des Arts, où quatre des plus beaux tableaux ont été gagnés par des billets à un franc ; puis la nouvelle qu'on allait percer de part en part la place des Célestins ; et enfin, brochant sur le tout, la suppression des processions pour cause de liberté. O liberté !

Et la question des écoles ? C'est tout une révolution.

N'a-t-on pas mis aussi un peu les doigts et les regards dans tous ces petits marchés véreux, ces petits comptes honteux, éclos pendant l'agonie de la France ? Voilà qui a eu l'art d'agiter les consciences, mais la conscience des minorités. Tout le monde n'a pas vendu des souliers, heureusement.

— C'est toujours une événement que l'apparition d'une œuvre nouvelle sortie des ateliers de la maison Armand-Calliat. Voici un reliquaire destiné à la ville de Carpentras qui est une merveille. On sait que la ville de Carpentras possède un des clous qui attachèrent N. S. à la Croix. Comme œuvre d'art, le reliquaire est digne de l'insigne relique.

— Autre œuvre d'art, un petit chef-d'œuvre de typographie contenant les sonnets de notre poète Joséphin Soulary ; c'est portatif et mignon, et n'a qu'un défaut : être né à Paris.

— Pareil défaut à un charmant volume intitulé : *Comédies romanesques*, et signé du nom si connu : Louisa Siefert. Un de nos collaborateurs en rendra compte.

— Et voici que nous arrive Mme Ernst, notre illustre lectrice des cours de la Sorbonne. Elle nous promet de nous faire entendre les vers des poètes lyonnais : Victor de Laprade, Soulary, Tisseur et Siefert. Nous pouvons lui promettre en échange un nombreux et sympathique auditoire.

— Il s'est créé à Bourg une *Société littéraire, historique et archéologique*, pleine de zèle et d'ardeur. Depuis le 6 février qu'elle a tenu sa première séance, elle a publié trois numéros de sa Revue et donné une séance publique. Tous nos vœux à la nouvelle venue qui compte les noms les plus honorables du pays.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

POÉSIE

LE PROVISOIRE.

(A mon ami J.-A. M.)

Cher, tu te plains du provisoire,
Vois-tu rien qui soit autrement ?
Lorsque tu maudis ta mémoire,
Tu la connais, assurément.
Invoque ton expérience,
Vers le passé fais un retour ;
Qu'avons-nous vu dans notre France
Depuis que nous sommes au jour ?

Quatre monarques provisoires
Se croyant tous définitifs ;
Leurs calculs étaient illusoires,
Trois sont partis en fugitifs ;
Comptons de plus deux républiques,
Joignons au tout comme ornements
Cinq ou six chartes politiques
Et nous n'avons pas cinquante ans !

Issus de pères provisoires,
Nous ne durerons pas plus qu'eux ;
Un beau matin, les ondes noires
Soudain s'offriront à nos yeux.
Nous aurons parcouru l'arène
Toi, sans te reposer jamais,

Digitized by Google

Moi, vivant comme La Fontaine
Pour tester comme Rabelais.

Les richesses sont provisoires,
Et si l'on imite Harpagon,
Elles sont même dérisoires,
On n'a de riche que le nom.
Un bien plus grand que la richesse,
Qui ne finirait qu'avec nous,
Ce serait le don de sagesse
Si..... mais je ne vois que des fous.

L'amour est chose provisoire,
Il n'en fut jamais d'éternel.
Que la vertu, comme accessoire,
Allume l'encens de l'autel.
Plus tôt ou plus tard l'amour cesse ;
Heureuse est alors la moitié
Qui par ses soins et sa tendresse
Sait conquérir notre amitié.

La renommée est provisoire,
Elle s'envole avec le temps ;
Tel devient hibou, c'est notoire,
Qui fut aigle dans son printemps.
Aujourd'hui, le grand Aristote
Avec ses deux enseignements
Serait un homme qui radote,
Malgré ses plus fins arguments.

Nos codes sont tous provisoires,
En ce qu'ils ont de bon surtout ;
A travers ce tas de grimoires
L'iniquité passe partout.
Quand nos « *Minos* » en leur colère
Daignent nous forger une loi,
C'est qu'elle a pour but d'en défaire
Quatre qui sont de bon aloi.

Digitized by Google

La République est provisoire,
Elle vogue mal sur les flots ;
Tout ce qu'elle a d'aléatoire
Est le fait de ses matelots.
Elle court, pavillon en berne,
Nonobstant les efforts loyaux
Du pilote qui la gouverne,
S'échouer aux écueils royaux.

Nos succès furent provisoires;
Nos malheurs le seront aussi ;
L'ennemi vainquit sans victoires,
Nous ne savons pas vaincre ainsi.
Loin de marcher aux gémonies,
La France, malgré ses revers,
Reste la mère des génies
Dont s'enorgueillit l'univers.

L'Univers ! aussi provisoire,
Car chaque globe étincelant
Ne fournit sa course avec gloire
Que pour retourner au néant.
Route lactée, ovaire immense,
En enfanteras-tu toujours ?
Peut-être.... Mais leur existence
Que sera-t-elle ? Quelques jours.....

Puisque tout vit de provisoire,
Cesse, ami, de le gourmander ;
S'il donne le manger, le boire,
Qu'avons-nous à lui demander ?
Peines, soucis, travail, misère,
Tout finira, certainement.
Vivons donc contents sur la terre,
Et rions provisoirement.

J.-M.-J Morlet, typographe.

Ameur-el-Aïn, mars 1872.

Digitized by Google

LE DERNIER SIÈCLE

DE LA REPUBLIQUE ROMAINE

Leçon d'ouverture faite à la Faculté des lettres de Lyon,

le 18 avril 1872.

MESSIEURS,

En abordant cette chaire, occupée depuis tant d'années par un historien éminent, je dois remercier mes nouveaux collègues qui m'ont cru digne d'y prendre place après lui et à côté d'eux. Ce sont eux qui m'ont désigné à l'attention bienveillante de M. le ministre, et au choix de notre savant recteur. Je sais que cet honneur m'oblige, et qu'il me faudra bien des efforts pour le justifier. Afin d'y réussir, j'ai quelques raisons de ne pas compter sur mes seules forces. Je compte aussi sur l'influence heureuse de ceux qui m'entourent; quoi de plus propre à exciter l'intelligence, à vivifier le travail que l'exemple de cette activité énergique, variée, féconde qui a rendu célèbre la Faculté des lettres de Lyon, et contribué à faire de cette ville la seconde métropole de la science et du goût français.

Mais quelque profit que je puisse tirer de mon séjour au milieu d'une société si éclairée, vous n'attendez pas de moi que je vous dédommage de ce que le départ de M. Dareste a fait perdre à ses auditeurs; je ne vous rendrai ni cette érudition vaste et précise pour laquelle l'histoire compliquée de nos institutions n'avait pas de secrets, ni cette critique si ferme, qui, en jugeant le passé, n'en rabaissait jamais la grandeur. Il a fallu une expérience consommée pour choisir parmi les événements sans nombre de nos annales tout ce qui est digne de notre souvenir,

Digitized by Google

pour marquer d'un trait sobre et juste le caractère des hommes et des faits et la limite si souvent indécise de la vérité. Je ne poursuivrai pas la route où M. Dareste vous avait conduits si loin. Pour enseigner utilement l'histoire de la Révolution française, il faut être sûr de dominer le bruit de la polémique contemporaine par l'autorité d'une parole depuis longtemps connue et respectée.

J'ai préféré vous parler, cette année, d'un temps plus facile à expliquer et à connaître, parce qu'il est plus loin de nous; temps non moins orageux que le siècle que nous traversons, c'est celui des guerres civiles de Rome, qui en se prolongeant amenèrent la chute définitive de la liberté romaine. Là du moins nos regards peuvent pénétrer le secret des événements sans être obscurcis ni par les colères, ni par les fumées du combat. Nous acceptons plus volontiers la justice de ces jugements sans appel, que les faits seuls prononcent, lorsque nous avons de bonnes raisons de n'y pas lire notre propre condamnation. Les fautes où nous n'avons pris aucune part nous instruisent sans nous humilier. Pour garder le bénéfice de cette situation impartiale, j'éviterai toute allusion aux événements de notre époque, et je vous prie de me faire l'honneur de n'en jamais chercher sous mes paroles. Toute comparaison historique, dans la bouche de celui qui fait profession d'enseigner l'histoire, doit être franche et précise. Déguiser et faire entrevoir à moitié sa pensée sous des expressions voilées et des rapprochements forcés serait un jeu d'esprit qui gâterait et la politique contemporaine et l'histoire de l'antiquité en les confondant.

Oublions ici volontairement le présent. Transportons-nous par la pensée en l'an 146 avant Jésus-Christ, pour jeter un coup d'œil sur cette pente où Rome glissa et descendit du faîte de la gloire et de la liberté jusque sous le despotisme hypocrite d'Auguste. En cette année Corinthe était prise et brûlée, et Scipion Emilien écrasait les Carthaginois sous les débris fumants de leurs maisons et de

Digitized by Google

leurs temples. Rome n'avait plus de rivale. Devant les ruines qu'il avait faites, le stoïcien impassible fut ému, non de pitié pour les vaincus, mais de crainte pour Rome victorieuse. Il prévit pour elle cette chute inévitable dont la Némésis antique menaçait les puissances trop élevées.

Quelle était la cause de ces sombres pressentiments? Scipion Emilien pour lui-même n'avait demandé à la Grèce que les poèmes d'Homère, qu'il savait par cœur, et les austères leçons du philosophe Panætius et de l'historien Polybe. Mais autour de lui il voyait se propager sourdement la corruption des Grecs, la religion battue en brèche par l'athéisme d'Evhemère, et par le scepticisme de Carnéade, l'honnêteté romaine pervertie par des précepteurs infâmes qui n'enseignaient à la noblesse de Rome que le goût raffiné de l'orgie et quelquefois l'art d'empoisonner. Le tableau de cette décomposition rapide des croyances et de la vertu de Rome par la contagion des maladies morales de la Grèce a été tracé de main de maître au commencement du second volume de l'*Histoire des Romains*, de M. Duruy. Je n'essaierai pas de le refaire. Quel avenir des symptômes si alarmants pouvaient-ils faire entrevoir à Scipion Emilien? C'est aux livres de Polybe, son hôte et son ami, qu'il faut le demander.

Voici comment cet historien philosophe décrit les phases des gouvernements aristocratique et démocratique dont le mélange formait la constitution politique de Rome.

« Il ne faut pas prendre toute oligarchie pour une aristo-
« cratie. L'aristocratie est le mode de gouvernement où la
« décision appartient à l'élite des hommes les plus justes
« et les plus sages. De même ne confondons pas la démo-
« cratie avec le régime où toute multitude est maîtresse de
« faire ce qu'elle veut et ce qui lui plaît. Un peuple pour
« qui c'est une tradition et une habitude d'adorer les
« dieux, d'honorer les parents, de respecter les vieillards,
« d'obéir aux lois, lorsque chez ce peuple la volonté du

Digitized by Google

« plus grand nombre l'emporte, possède un gouvernement « qui mérite le nom de démocratique...; mais lorsque la « démocratie s'est transmise à plusieurs générations, alors « on n'estime plus à son juste prix l'égalité des droits ni « la franchise de la parole. Chacun cherche à dominer la « foule et ce sont surtout les plus riches qui tombent dans « ce défaut. Lorsqu'ils ont la passion des honneurs poli- « tiques et qu'ils n'y peuvent arriver par eux-mêmes et par « leur propre mérite, ils dissipent leur fortune pour ache- « ter des suffrages et corrompent la multitude en lui « jetant les appâts les plus grossiers. Lorsqu'ils en ont « fait une populace mauvaise, habituée à manger ce qu'on « lui distribue, alors le régime démocratique périt à son « tour et dégénère en un régime de violences et de coups de « main. Les hommes du peuple, habitués à dévorer le bien « d'autrui et à compter pour vivre sur la fortune de leurs « voisins, lorsqu'ils trouvent un chef ambitieux et hardi « que sa pauvreté exclut des honneurs politiques, achèvent « de constituer le gouvernement de la force brutale. Ils « égorgent, ils exilent, ils partagent les terres, jusqu'à ce « que, retombés à l'état des bêtes féroces, ils rencontrent, « pour les dompter de nouveau, un monarque et un maî- « tre. Tel est le cercle des révolutions, telle est la loi de la « nature. »

Si Emilien avait lu ces pages vraiment prophétiques où, comme Anchise évoquant des limbes de l'avenir les âmes des héros futurs de Rome, Polybe écrivait d'avance l'histoire des ambitieux et des démagogues qui devaient un jour la perdre, le vainqueur de Carthage avait bien raison de pleurer sur son pays. Mais ce n'était pas seulement la philosophie de Polybe qui projetait ce jour lointain et sinistre sur le siècle qui allait s'ouvrir. Sans interroger l'expérience si complète des républicains de la Grèce, un homme d'Etat romain pouvait savoir que depuis longtemps Rome ne vivait plus que de sa grandeur acquise,

Digitized by Google

que sa force intérieure ne se renouvelait pas et qu'il lui en coûterait cher d'avoir abandonné sa tradition.

Examinons donc quelques instants ce qu'avait été Rome et en quoi elle différa de toutes les cités antiques dont elle fut la plus grande et la dernière.

Si l'on compare les républiques de la Grèce avec celle de Rome, on est frappé de cette différence qu'en Grèce les cités restèrent séparées et rivales, tandis que Rome sut associer à sa politique et incorporer à son peuple toutes les villes qui l'entouraient. Elle créa ainsi le type ignoré avant elle de l'unité nationale. C'est sur ce modèle que se sont formés presque tous les peuples de l'Europe, même ceux qui, comme les Allemands de nos jours, imitent sans le reconnaitre les institutions militaires et la centralisation de Rome. Comment s'était accomplie en Italie cette transformation?

Rome et les champs voisins de ses murs étaient, sous les rois, habités par les familles patriciennes, dont les chefs étaient les sénateurs, et par les clientèles de ces familles. Autour de ce centre, les derniers rois et les premiers tribuns formèrent un peuple nouveau, une Rome extérieure, *la plèbe*, composée des populations agricoles qui primitivement n'étaient pas romaines, mais qui le devinrent par la communication du droit de cité. Rome se mit à grandir, comme fait un chêne, dont le germe s'entoure chaque année d'une enveloppe nouvelle. Ainsi les conquêtes des Romains consolidaient autour de Rome des couches concentriques de population plébéienne qui fortifiaient le tronc puissant dont le patriciat était le cœur. De là plusieurs conséquences qui expliquent toute la vie du peuple romain. Les victoires de Rome, au lieu de lui donner seulement des esclaves ou des sujets rebelles, augmentaient le nombre de ses citoyens et préparaient de nouvelles conquêtes. A la fin de la première guerre punique, Rome, qui allait bientôt compléter le nombre de ses trente-cinq tribus, pouvait mettre sur pied 250,000 hommes. A la

Digitized by Google

même époque, en Grèce, Aratus, conduisant une centaine de procrits, délivrait Sicyone, sa patrie, au moyen d'une escalade nocturne, et il faillit être arrêté dans cette fameuse entreprise par une patrouille de quelques hommes et par deux chiens qui aboyaient. Faut-il s'étonner que la nation romaine, qui pesait d'un tel poids au centre de l'Europe méridionale, ait forcé ce monde de petites républiques à se pencher de son côté et à s'incliner devant elle ?

Une autre conséquence de la propagation du droit de cité hors de Rome, ce fut que les plébéiens devenaient à chaque annexion de territoire plus nombreux et plus puissants. S'ils conquirent l'égalité politique au temps des guerres du Samnium, c'est que la formation d'un grand nombre de tribus romaines dans les campagnes de l'Italie avait donné à la plèbe la majorité décisive dans les comices.

Aussi, lorsqu'en 241 avant J.-C., le pays agricole de la Sabine forma les 34e et 35e tribus, le patriciat dut consentir à modifier la vieille constitution aristocratique attribuée à Servius, et la prépondérance dans l'assemblée du champ de Mars passa aux propriétaires des classes moyennes, aux paysans romains.

Une révolution dans les mœurs accompagna une révolution politique et elle a marqué de son empreinte toute la littérature romaine, qui naquit précisément alors. Pour plaire aux paysans de la Sabine, on se mit à faire étalage de rusticité, et on affecta pour l'urbanité, pour le luxe et les arts un dédain que ne connurent jamais les patriciens de la ville de Rome. Les nobles originaires des petites villes conquises, comme Tusculum, Vélitres ou Formies, issus quelquefois de races royales ou mêmes divines, en devenant citoyens romains entraient simplement dans la plèbe. Aussi M. Guizot, résumant en un seule phrase tout le système si vrai et si profond, de Niebuhr dit que la lutte des plébéiens contre les patriciens était la continuation de la guerre de conquête, l'effort de l'aristocratie des cités

Digitized by Google

conquises par Rome pour participer aux droits et aux honneurs de l'aristocratie conquérante.

Quel plaisir c'était pour un candidat plébéien, venu de Tusculum, d'Aricie ou d'Atina, de triompher au champ de Mars de son compétiteur patricien par les suffrages des hommes des cantons ruraux; de rapporter dans sa ville natale la chaise curule et les insignes de l'édilité ou de la préture, comme les trophées d'une victoire pacifique remportée sur la ville dominante ! C'était là les dernières gloires des bourgades du Latium et de l'Etrurie, les revanches de l'indépendance perdue. Ainsi les Fulvius et les Caton de Tusculum, les Curius de la Sabine, les Cœcilius de Préneste, les Octave de Vélitres et bien d'autres entrèrent par les charges curules dans la noblesse romaine et vinrent s'asseoir au rang des trois cents sénateurs. Ils formèrent la noblesse plébéienne à côté de la noblesse patricienne.

Si cet heureux mouvement qui portait aux honneurs les hommes nouveaux avait pu continuer, le Sénat de Rome serait peu à peu devenu la représentation de tous les cantons de l'Italie romaine.

Les hommes riches des petites villes qui ne pouvaient parvenir aux magistratures de la grande ville de Rome, étaient inscrits à raison de leur fortune sur la liste des citoyens romains de la première classe. Ceux-ci, depuis l'an 400 avant J.-C., étaient tous chevaliers romains. C'est de l'ordre équestre que sortaient les hommes nouveaux, les candidats plébéiens.

Aussi la lutte des chevaliers contre la noblesse sénatoriale, au dernier siècle de la République, n'est au fond que la suite de l'antagonisme de la plèbe contre le patriciat, de la campagne contre la ville, de la nation italienne étendue jusqu'au demi-cercle des Alpes contre le peuple enfermé dans l'enceinte étroite du Pomœrium.

Le droit de cité dépassait les limites même du sol quiritaire. Les colonies n'étaient pas seulement des forteresses, c'étaient des branches du peuple romain provignées sur

Digitized by Google

la terre de conquête et qui multipliaient la forte race des laboureurs et des soldats. Souvent la ville voisine de la colonie ou les habitants étrangers de la ville colonisée recevaient le droit latin en vertu duquel leurs magistrats électifs et annuels devenaient citoyens de Rome. Des concessions particulières faisaient de ce titre un privilége des plus nobles et des plus riches familles des villes alliées, et l'on pouvait prévoir qu'en continuant cette politique si large et si humaine Rome pourrait bientôt compter parmi ses citoyens tous les hommes libres de l'Italie.

Mais tout d'un coup, vers l'an 241 avant J.-C., cette croissance rapide s'arrêta. Pendant plus de cent ans, de la bataille des îles Egates à la prise de Numance, on rencontre à peine quelques villes italiennes, comme Arpinum, qui obtiennent le droit de suffrage dans une des tribus anciennes. Le nombre même des tribus romaines, fixé à 35, ne sera plus jamais augmenté. Les Italiens, qui combattent à côté des légionnaires, attendent en vain pour prix de leur courage la concession de l'égalité politique ou civile. Le peuple romain tout entier devient comme une grande aristocratie dont les rangs sont fermés aux peuples voisins. Le Sénat, de son côté, ne distribue plus de terres aux plébéiens et ne fonde que de rares colonies. Ce n'est pas la force matérielle qui manque, puisque à cette époque Antiochus et Persée sont vaincus, la Grèce et l'Afrique conquises. C'est la vie intérieure de la constitution romaine qui s'éteint, son développement naturel et original en Italie qui cesse brusquement, la sève qui ne monte plus dans l'arbre aux vastes rameaux.

Qu'était-il donc arrivé pour qu'une société si puissante à l'extérieur fût ainsi rongée d'un mal intime. Passons en revue les classes dont se composait la population romaine, et nous trouverons qu'il n'y en avait pas une qui fût restée fidèle aux principes de son origine, à l'exception des classes parasites, qui ne pouvaient s'attacher à cettte société que pour la dissoudre.

Digitized by Google

Les patriciens, obligés d'avouer leur défaite depuis la réforme politique de l'an 240 avant J.-C., se vengeaient par le dédain des mécomptes de leur ambition. Comme ils descendaient tous de ces familles dont les chefs étaient sénateurs avant que le tribunat fût créé, il se croyaient Romains à meilleur titre que tous ces Latins, ces Italiens, ces étrangers introduits dans la cité par les tribuns de la plèbe. Les lois que ce peuple nouveau avait pu faire leur paraissaient au dessous d'eux. Ils se moquaient de la rigidité des Catons de la plèbe et ils aimaient à s'en distinguer par un peu de licence. Eux dont les ancêtres avaient fondé leur puissance sur la religion, ils s'étaient faits incrédules et philosophes depuis qu'il y avait des augures et des pontifes plébéiens. Ils contentaient par là leur goût naturel pour les inventions élégantes ou raffinées du génie grec, et leur antipathie contre cette bourgeoisie de campagne qui les supplantait, en prenant à tout propos contre eux la défense des vieilles mœurs et de la discipline. Aussi tous les grands chefs patriciens affichaient un mépris superbe pour les usages vénérés de leurs ancêtres. Le vainqueur d'Annibal avait refusé de rendre ses comptes. Manlius Vulso avait ramené à Rome une armée riche et atteinte de tous les vices de l'Asie, et Paul-Emile, après la bataille de Pydna, avait livré l'Epire comme une proie à l'avidité des légionnaires. Qu'était devenu le temps où Camille refusait à ses soldats le pillage de Veies, conquise par dix ans de guerre?

Les nobles plébéiens, selon l'usage des parvenus, imitaient, dépassaient même l'orgueil de la vieille aristocratie. Oublieux de leur origine, ils s'appliquaient maintenant, de concert avec les patriciens, à écarter des honneurs les hommes nouveaux.

Neuf familles obtinrent en un siècle 83 consulats, et Nævius s'étant plaint que la fatalité donnât à Rome des Metellus pour consuls, les Metellus menacèrent de répondre à l'épigramme par des coups de bâton. Ces grands seigneurs de l'oligarchie nouvelle, obtenant toutes les ma-

Digitized by Google

gistratures, tous les gouvernements de province, revenaient en l'Italie avec des richesses royales. Ils bâtissairent des palais, des théâtres, des temples de marbre. Ils achetaient des propriétés grandes comme des provinces. La petite culture disparaissait pour faire place aux pelouses fleuries des villas élégantes et aux vastes prairies où des pâtres esclaves conduisaient d'immenses troupeaux. A ces propriétés, les nobles patriciens ou plébéiens ajoutaient les terres usurpées sur les domaines de l'Etat et dont ils se dispensaient peu à peu de payer les fermages. L'autorité des censeurs était si affaiblie que de l'an 154 à 116 avant J.-C. ils ne rayèrent pas un sénateur de la liste du Sénat. Pourtant c'était l'époque des plus grands scandales, et le pillage des provinces par les proconsuls était devenu si fréquent qu'il avait fallu créer, en l'an 149 avant J.-C., un tribunal spécial et permanent pour punir ces déprédations. Comment des censeurs qui n'avaient pas assez de scrupules pour dégrader les nobles coupables de crimes publics auraient-ils eu le courage de les forcer à restituer d'anciens domaines difficiles à reconnaître et des rentes dont le Trésor n'avait pas besoin? Ces terres publiques qui autrefois, divisées en petits lots de deux hectares, récompensaient le courage des légionnaires et permettaient aux laboureurs plébéiens de nourrir par leur travail de nombreuses familles ne servaient donc plus qu'à alimenter le luxe d'une oligarchie insolente.

Au-dessous de la noblesse plébéienne, la chevalerie romaine, sorte de bourgeoisie municipale, qui longtemps avait été à la tête de la plèbe des campagnes, ne manquait pas moins aux devoirs de sa situation. Abandonnant pour la plupart toute pensée politique, toute ambition généreuse, les chevaliers ne songeaient qu'à s'enrichir. Ils exploitaient cruellement les provinces comme banquiers des rois et des peuples débiteurs de la république. Ils formaient des compagnies de publicains pour la levée des dîmes, de l'impôt sur les pâtures et des droits de douane. Entrepreneurs

Digitized by Google

de transports ou de fournitures pour les armées, ils avaient en mer des vaisseaux qui rapportaient à Rome le blé de la Sicile ou de l'Afrique ou les marchandises précieuses de l'Orient. En Italie, les chevaliers étaient aussi fermiers des terres publiques et des pâturages, et si les grands y commettaient des empiètements, s'ils n'acquittaient pas les rentes dues au Trésor, s'ils y mettaient paître plus de bœufs ou de moutons que la loi ne le permettait, le publicain fermait les yeux. Sa complaisance valait souvent à sa compagnie une adjudication favorable de la part des censeurs ou, de la part du Sénat, la résiliation d'un bail désavantageux. Enfin, près les villes italiennes qui n'étaient pas encore romaines, les nobles italiens avaient mis en culture les terres vagues du domaine public ou fait attribuer à leurs villes la jouissance des terres de conquête que les Romains n'avaient pas encore colonisées. Toutes les aristocraties de la péninsule, noblesse patricienne et plébéienne de Rome, chevalerie des municipes romains, noblesse des villes italiennes étaient donc liées par un intérêt commun. Elles voulaient conserver la jouissance des terres du domaine de l'Etat et empêcher toute loi agraire, toute distribution de terres aux soldats ou à la plèbe. Aussi observe-t-on qu'au dernier siècle de la république, les chevaliers, ennemis naturels des nobles de Rome, se réconcilient avec eux dès qu'une loi agraire est proposée. Cette coalition égoïste fut le plus grand obstacle à l'expansion de la race romaine et au renouvellement de la plèbe.

Pourtant elle disparaissait de jour en jour cette race vigoureuse des propriétaires de la campagne, qui avaient cultivé le sol italien et conquis le monde. Tant de guerres l'avaient épuisée. Sp. Ligustinus, le modèle des vétérans de l'époque des Scipions, avait fait, à cinquante ans, vingt-deux campagnes. Depuis sa vingtième année, il n'avait passé que huit ou neuf ans dans sa chaumière du pays des Sabins. Ligustinus avait pu élever huit enfants, six fils et deux filles, sans doute en ajoutant au produit de son mo-

Digitized by Google

deste héritage le butin fait en Macédoine, en Asie ou en Espagne. Mais combien de ses compagnons avaient succombé dans ces guerres lointaines? combien avaient oublié la patrie et la famille pour la vie d'aventures et les jouissances grossières que donne la victoire? Enfin, beaucoup trouvaient au retour leurs familles dans la misère, leurs champs en friche, quelquefois envahis par l'usurier ou par un puissant voisin. Les soldats ruinés n'avaient d'autre ressource que d'offrir leurs services mercenaires pour cultiver la propriété des autres ou de venir à Rome grossir cette tourbe de mendiants qui vivait de la libéralité des grands en leur vendant ses suffrages.

La disparition de la classe moyenne rendait le recrutement difficile. Pour compléter les légions on était réduit, bien avant Marius, à enrôler jusqu'aux prolétaires, c'est-à-dire des citoyens dont quelques-uns avaient une fortune estimée par les censeurs seulement 400 deniers (360 francs). C'était là une bien faible garantie d'indépendance civique et de moralité. Aussi l'esprit militaire s'abaissait. En 151 avant J.-C., les Romains, refusant de s'enrôler pour la guerre d'Espagne, il fallut procéder à un tirage au sort. Ceux qui partaient n'avaient plus guère pour les animer que le goût du pillage, autorisé par les exemples et par les promesses des généraux.

Pour remplacer l'honnête plèbe des laboureurs, les triomphateurs amenaient en Italie des milliers d'esclaves thraces, gaulois, grecs, syriens, numides, espagnols. L'Italie victorieuse était la geôle des peuples vaincus. Elle devint bientôt un repaire de brigands. Dès l'an 198, les esclaves africains nouvellement arrivés après la victoire de Zama, se révoltent dans Setia, une ville du Latium, Les pâtres esclaves, entourés de meutes de chiens féroces et armés de massues et de lances, parcouraient les montagnes et les forêts de l'Italie. Plus de cent ans avant la révolte de Spartacus, ils livrèrent au préteur Postumius une bataille où il en périt sept mille. Tout propriétaire

Digitized by Google

peu scrupuleux qui voulait s'emparer de la ferme de son voisin, tout aventurier politique qui rêvait un coup de main ou une dictature violente trouvait parmi eux des bandits à recruter.

Dans Rome, les affranchis étaient encore plus nombreux que les esclaves et plus dangereux, parce qu'ils étaient citoyens et qu'ils avaient le droit de voter. Cette plèbe des quatre tribus urbaines ne ressemblait en rien à la grande plèbe des propriétaires des tribus rustiques. Elle se composait des gens des petits métiers, répartis dans les colléges ou corporations ouvrières de Rome. Généralement elle se mettait au service des ambitieux qui lui distribuaient de l'argent ou des vivres, ou l'amusaient par des jeux. Les nobles de Rome y avaient une nombreuse clientèle. Cette populace était si bien liée d'intérêts avec l'aristocratie que le censeur patricien Appius Clodius avait essayé de répartir la foule des affranchis dans les tribus rustiques pour soumettre le vote des campagnes à l'influence des patriciens de la ville. Les affranchis devenaient de jour en jour plus nombreux. Ils formaient déjà dans les tribus Esquiline et Palatine une foule menaçante pour la liberté des délibérations du Forum.

Tels étaient les éléments de la société que Ti. et C. Gracchus essayèrent de guérir en la ramenant à ses principes. La loi agraire n'était autre que celle de Licinius Stolon, faite depuis 230 ans. Elle eût forcé les détenteurs du domaine public à en restituer une partie. Les pauvres paysans plébéiens, comme aux deux premiers siècles, auraient trouvé dans les propriétés distribuées par l'Etat l'indépendance, la dignité, le courage de défendre une patrie généreuse et d'élever pour elle des enfants. Mais la coalition des nobles, des chevaliers et de l'aristocratie italienne fit échouer la loi agraire, et les Italiens, à qui C. Gracchus avait promis le droit de cité, durent, après sa mort, subir encore pendant trente ans la tyrannie arbitraire des magistrats de Rome.

Digitized by Google

Pour augmenter le nombre des partisans de la loi agraire, C. Gracchus avait donné aux chevaliers les tribunaux enlevés aux sénateurs. A la populace de la ville, qui préférait les tavernes de Rome au rude labeur des champs, il avait fait accorder du blé à prix réduit. Sa loi judiciaire et sa loi frumentaire devinrent deux plaies nouvelles ajoutées au mal ancien que ses violents remèdes n'avaient pu guérir. La possession des tribunaux fut l'enjeu des guerres civiles. Chevaliers et sénateurs se disputèrent dans des batailles sanglantes le droit de juger leurs adversaires et de ravager impunément les provinces. Le peuple de la ville ayant pris goût aux distributions, les malheureux de la campagne affluèrent à Rome pour en avoir leur part. Les démagogues diminuèrent peu à peu le prix du blé, et le tribun Clodius finit par le distribuer gratuitement. La multitude qui vivait aux dépens du trésor public comptait déjà, au temps de César, 320,000 citoyens mendiants. Ainsi, ce fut une loi imprudente d'un des plus grands réformateurs de la République qui légua à la Rome impériale cette populace famélique et cruelle, dont Juvénal a dit : Elle ne demande que du pain et des jeux.

Pour comble de malheur, il fallut remplir les vides de la population militaire et demander des soldats à cette multitude avilie. Marius, non par politique, mais par nécessité, enrôla non-seulement, comme on l'a dit, les prolétaires, mais des citoyens de la catégorie inférieure à celle des prolétaires. C'étaient les *capite censi*, qui ne possédaient pas même 400 drachmes (360 francs), et dont les censeurs inscrivaient le nom sur les registres publics sans daigner y joindre l'appréciation de la valeur de leurs habits. Les *capite censi* n'avaient jusque-là été employés qu'à ramer sur les galères de l'Etat. Dès que l'on eût confié les armes des légionnaires à de pareils misérables, tout fut perdu, l'honneur militaire comme la liberté politique. Les armées romaines devinrent semblables à ce que furent nos grandes compagnies du XIVe siècle. Les soldats de Lucullus,

Digitized by Google

partant pour la guerre contre Mithridate, ravagèrent ou détruisirent les villes italiennes qu'ils traversaient. Arrivés en Asie, ils se battirent tant que le général leur fit des distributions d'argent. Mais, quand ils se crurent assez riches, ils refusèrent de combattre davantage, se révoltèrent et ramenèrent en arrière leur général victorieux.

Que pouvait-on attendre de ces mercenaires dans la vie politique? Ce sont eux qui ont rendu possibles la dictature de Sylla et celle de César, et détruit la liberté. Lorsque Sylla, le premier des généraux romains, osa marcher sur Rome, on remarqua que les officiers de son armée le quittèrent, pour ne pas être complices d'un tel attentat. Mais les soldats le suivirent. Quarante ans plus tard, lorsque César passa le Rubicon, les scrupules politiques étaient effacés de la conscience des chefs comme de celle des soldats.

Au lieu de s'unir pour arrêter le débordement des passions grossières et serviles de la multitude, les classes supérieures de la société romaine continuaient leurs querelles imprudentes et mesquines. Un tribun partisan de la noblesse, Livius Drusus, voulut arracher le droit de juger aux chevaliers romains pour le restituer au sénat. Retournant contre la politique des Gracques un des moyens puissants employés par C. Gracchus, il appela les Italiens au secours du sénat en leur promettant le droit de cité.

Livius Drusus et les sénateurs s'aperçurent bientôt qu'on ne soulève pas incidemment de pareilles questions, et que les passions d'un grand peuple ne se mettent pas au service d'une coterie aristocratique. Les Italiens se portèrent vers le droit de cité avec la fougue d'un désir depuis longtemps contenu. Pour faire face à un soulèvement général de l'Italie, sénateurs et chevaliers suspendirent un instant leurs querelles, se partagèrent les tribunaux, et firent la guerre aux alliés de Rome, que dans leur aveuglement ils acceptaient avec plus de peine pour concitoyens que pour ennemis. Sur les champs de bataille de

Digitized by Google

la guerre sociale, les Italiens semblèrent vaincus. Mais Rome fatiguée admit, en principe du moins, leurs prétentions. Deux lois leur promirent le droit de cité romaine. La noblesse espéra éluder ces lois dans l'application par les formalités dont elle entoura l'inscription des nouveaux citoyens. Lorsque Sylla, après avoir proscrit Marius, partit pour l'Orient, il emportait avec lui cette illusion que l'habileté des préteurs romains se jouerait sans peine de l'ambition italienne. Il fut entièrement déçu. Pendant les quatre ans qu'il employa à la guerre contre Mithridate eut lieu à Rome une révolution politique dont la critique n'avait pas jusqu'à nos jours aperçu l'étendue. Mais les documents les plus certains nous montrent que l'Italie devint alors romaine depuis la rive droite du Pô jusqu'au détroit de Sicile; que, sur 900,000 citoyens de Rome, 500,000, c'est-à-dire la majorité, appartenaient aux peuples qui s'étaient révoltés dans la guerre sociale. Alors la vieille cité patricienne fut noyée, perdue comme une île imperceptible au milieu des flots de la nation plébéienne. Ce grand changement, l'instinct religieux du peuple en avait consacré le souvenir et l'image dans une légende que Pline nous a conservée : « Parmi les plus anciennes en-« ceintes consacrées aux dieux, on comptait celle de Qui-« rinus, c'est-à-dire de Romulus lui-même. Dans cette en-« ceinte et devant le temple, il y eut longtemps deux « myrtes sacrés, l'un appelé le Patricien, l'autre le Plé-« béien. Pendant bien des années le Patricien fut le plus « beau, son feuillage était abondant et vert. Tout le temps « que la puissance du sénat resta florissante, il garda sa « force, et le Plébéien semblait triste et chétif. Mais dès « que celui-ci prit de la vigueur (c'était pendant la guerre « des Marses), le Patricien commença à jaunir. Alors « l'autorité de la noblesse sénatoriale devint aussi lan-« guissante et perdit peu à peu son éclat et sa sève. »

Sylla, revenant de l'Orient, trouva le myrte patricien desséché. C'est là ce qui explique la sombre fureur qu'il

Digitized by Google

laissa éclater dans les proscriptions. Montesquieu a fait de Sylla un dilettante du despotisme aristocratique, proscrivant et abdiquant par des raisons égoïstes de dignité et de grandeur personnelle, sans intérêt et sans passion de parti. M. Mommsen en fait un réformateur terrible et sérieux qui aurait donné à Rome une constitution assez durable, et même (chose étrange à dire) qui aurait fondé l'unité italienne.

Sylla ne fut ni si subtil dans son orgueil, ni si profond dans ses vues. C'était un patricien pour qui la patrie entière était contenue dans l'enceinte sacrée de la ville de Rome. Les Romains des autres villes n'étaient pour lui que des étrangers, des intrus que Jupiter et les dieux pénates ne connaissaient pas. Débauché comme un Grec, sceptique comme un disciple d'Aristote en face des religions étrangères, il avait dans Rome des superstitions d'augure, et croyait, comme Camille, que l'empire du monde était fixé par le Destin au Capitole et aux collines de la cité patricienne.

Quand il revint en Italie, il ne reconnut plus Rome. Un peuple nouveau, celui qu'il croyait avoir abattu dans la guerre sociale, y faisait la loi et y nommait les consuls. Il lui sembla qu'en son absence on lui avait dérobé sa patrie, celle du moins pour laquelle il venait de combattre et de remporter des victoires. Les Italiens qui, à ses yeux, étaient des usurpateurs du nom romain, qui avaient commis le plus immense sacrilége, il les livra à la fureur de ses vétérans gorgés d'or. Il déchira la nation italienne, proscrivant, exterminant des peuples tout entiers, comme les Samnites, les Prénestins. Mais à cette œuvre sanguinaire et absurde il usa sa puissance absolue. Cicéron nous dit que les Étrusques conservèrent malgré lui le droit de cité romaine. Sylla abdiqua par désespoir, cachant sa défaite sous l'apparence d'un calme dédaigneux. Son indifférence était une dernière insulte à l'Italie terrifiée, mais non détruite. Pour désavouer tout remords de

Digitized by Google

ses crimes, il prit non sans affectation le nom d'*heureux*.

Sylla fut le dernier et le plus cruel défenseur de la cité antique contre la nation italienne.

Après lui, Rome n'eut plus que deux hommes politiques d'inégale valeur. Ce ne furent ni le médiocre et vaniteux Pompée, ni l'insensé Catilina, Sylla subalterne qui voulait arriver dans Rome à la dictature sans passer par la gloire militaire. Ce furent Cicéron et César, deux ennemis sérieux malgré les sympathies purement littéraires qui unissaient leurs intelligences. Cicéron essaya de reprendre la politique de Scipion Emilien, fondée sur l'alliance de la noblesse et de l'aristocratie d'argent, du sénat et de l'ordre équestre. Mais les sénateurs de la vieille noblesse étaient trop orgueilleux, les publicains trop avides. César s'aperçut qu'il fallait aux soldats la guerre et le butin, aux publicains de l'argent, à la plèbe des jeux et des distributions. Il sépara les chevaliers des sénateurs par des concessions pécuniaires ; il amusa et gorgea la populace et il conquit la Gaule. Il avait en vue un but plus élevé que le succès d'une ambition personnelle. Il acheva de constituer la nation italienne, en donnant le droit de cité au transpadans. Il fit réussir une loi agraire et répandit 80,000 citoyens dans les colonies. Avec lui Rome rentrait dans sa tradition, et la pensée des Gracques était réalisée ; mais comme au lieu de l'accepter, elle y avait été ramenée par la force et par quatre-vingts ans de luttes sanglantes, elle avait dans l'intervalle perdu sa liberté.

César voulut fonder la monarchie, il ne le sut pas ; il ne prit ni les habitudes ni la dignité d'un roi. Chef absolu, il resta, dans sa vie publique un réformateur républicain, un tribun tout puissant, dans sa vie privée, un patricien railleur et débauché, trop familier avec cette noblesse qui détestait en lui un maître sorti de ses rangs.

Chesterfield loue César d'avoir été à la fois le premier homme d'affaires et le premier homme de plaisir de son temps. Il eût bien mieux valu pour César qu'il n'eût pas

Digitized by Google

mérité cet éloge. L'abus de l'esprit, les mœurs relâchées et mondaines, la simplicité dédaigneuse des manières ont empêché le succès du grand politique. Les hommes consentent quelquefois à être dominés, mais ils ne souffrent jamais qu'on les méprise. César désespéra les républicains par ses ironies plus que par son ambition. Il se joua de tout ce qu'ils avaient respecté, des magistratures et des lois, des hommes et des mœurs. Le sénat, l'ordre équestre, les tribuns et les consuls furent en butte à son insolent persiflage. Sa clémence même finit par paraître cruelle, parce qu'on s'aperçut qu'il n'estimait pas assez les hommes pour les craindre ni pour les haïr. César fut assassiné, mais la liberté ne reparut pas, et l'on eut, avec les soldats mercenaires et la multitude corrompue, la dictature sans le dictateur et le despotisme sans la gloire. Après quinze ans de proscriptions et de guerres civiles, Auguste succéda seul à toutes les grandeurs de Rome. Il établit ce régime bâtard qui ne fut ni la monarchie ni la république. Rome, sous l'empire, eut à subir toutes les misères que peuvent engendrer les abus de ces deux formes de gouvernement. Résumons en peu de mots les causes qui firent tomber le peuple romain dans ce double malheur. Il avait grandi pendant trois siècles par l'adoption continuelle des vaincus, qui devenaient citoyens, et par l'envoi des citoyens dans les colonies, où les lois agraires les établissaient, et à leur tour ces colons conquéraient pour Rome de nouveaux citoyens et des territoires pour des colonies nouvelles.

Le tribunat de la plèbe était comme le cœur de Rome, il imprimait le mouvement à cette double circulation. Mais Rome victorieuse de Carthage, en 241, se crut assez forte pour ne plus grandir. Le mouvement intérieur fut interrompu, et ce grand corps ne se renouvelant plus perdit sa force. En vain les Gracques essayèrent, par les lois agraires et l'adoption des Italiens, d'y faire rentrer la vie avec un sang nouveau. Il n'était plus temps ; un siècle d'abus avait tout glacé, tout oblitéré. La classe moyenne des pro-

Digitized by Google

priétaires des campagnes ne pouvant ni se refaire, ni se recruter, tout tomba aux mains de la multitude de la grande ville, mère de tous les despotismes. Cette foule domina dans les légions, elle assiégea le Forum, elle transforma en brigandage les guerres étrangères et civiles et les délibérations publiques,

César profita de ces désordres. Il osa mettre la main sur la liberté romaine, mais n'osa prendre le bandeau royal. Rome, où toute l'Italie avait obtenu le droit quiritaire, perdit le gouvernement du Forum, qui ne convient qu'aux petites cités, et elle ne put acquérir le gouvernement représentatif, nécessaire aux grandes nations. Elle aboutit donc à la monarchie absolue sans hérédité, ou, ce qui revient au même, à la république militaire dans laquelle les armées proclament le chef civil. C'est cette monarchie inconséquente, c'est cette espèce de république que l'on a appelée l'empire Romain.

J'essaierai de parcourir avec vous cette période semée de tant de catastrophes mémorables, et vous penserez peut-être que, malgré l'éloignement des faits et l'insuffisance de celui qui essaiera de vous la retracer, elle n'était pas indigne de votre attention,

E. Belot.

Digitized by Google

LES BEAUX-ARTS A LYON

(Suite) *

Morand rencontra une résistance encore plus puissante lorsqu'il émit le projet d'ouvrir à l'expansion lyonnaise les terrains des Brotteaux.

Cet architecte, élève de Soufflot, avait, en 1757, été nommé inspecteur général de la salle de spectacle, de ses dépendances et de son matériel, avec un traitement annuel de mille livres (1). Il s'était fait remarquer par les travaux de peinture, de dorure, de décorations, de machines, etc., exécutés de 1754 à 1756 dans l'intérieur du bel édifice de Soufflot. Aussi le Consulat reçut-il avec de grands éloges (2) les plans présentés en 1767 pour la création d'un quartier sur la rive gauche du Rhône et la construction d'un pont réunissant les deux rives. Mais les oppositions ne tardèrent pas à se produire, et, en 1771, le Consulat refusa de laisser construire le pont dont Morand avait eu l'autorisation par un arrêt du Conseil d'Etat (3). « Ce

* *Voir les précédentes livraisons.*

(1) BB, 324, 325. Quand on lui ôta cette charge, en 1768, par suite d'arrangement avec le directeur du théâtre, on autorisa Morand à établir sur la place de la Comédie, contre l'Hôtel-de-Ville, des boutiques en pierre de taille et à les louer. La destruction de ces boutiques est toute récente.

(2) BB, 335.

(3) BB, 339, 340. Les Archives possèdent sur ces démêlés les documents les plus complets et les plus curieux.

Digitized by Google

« serait, dit-il, préparer un nouveau faubourg qui cau-
« sera préjudice à la Guillotière, conséquemment, détruire
« des établissement tout formés et opérer la ruine d'un
« très-grand nombre d'habitants, dont les possessions
« perdront au moins les trois quarts de leur valeur. »
Les recteurs de l'Hôtel-Dieu écrivent un mémoire pour démontrer que cette entreprise devait nuire aux intérêts de l'hôpital et mettre en péril la navigation du fleuve ; les marchands de bois, à cause de leurs radeaux qui descendaient le Rhône, et les propriétaires des maisons du quai du Retz, à cause de l'exhaussement inévitable du quai, font chorus avec les administrateurs des hôpitaux ; finalement, on remet les plans de Morand et les mémoires des opposants à l'ingénieur Sallié, en l'invitant à donner son avis. Ce n'est qu'en 1775 que la compagnie Morand, Balyb et Cie put faire construire le pont, autorisé cependant depuis longtemps par le roi et par le Conseil d'Etat, pont qui a donné une si grande valeur aux terrains des hospices et favorisé la création d'une ville nouvelle ; le pont en bois, auquel de nombreuses réparations ont été faites, conserve le nom de Morand (1).

Cet architecte, né à Briançon, en 1727, est mort en 1794, pendant la révolution. Il n'a pas fait partie de l'Académie de Lyon.

Toussaint *Loyer* (2), de même que Soufflot (3) et Morand, était étranger à Lyon ; il était né à Rouen en 1724. Il fit ses études à Paris, d'où il fut appelé par les génovéfains pour la construction de leur église. Lorsque Soufflot vint à

(1) Voir quelques détails sur ce pont dans Monfalcon, III, 72, *Histoire monumentale de Lyon*.

(2) Dumas, *Histoire de l'Académie*, I, 312, II, 441, 576. Notice historique par Cachet, lue à l'Académie le 14 mars 1809.

(3) Soufflot était né à Irancy, près d'Auxerre, en 1721

Digitized by Google

Lyon, Loyer se lia avec lui, et leur estime réciproque fut cause que Soufflot lui confia l'exécution du dôme de l'hôpital et de la salle des spectacles. Reçu à l'Académie de Lyon en 1761, Loyer prit une part active aux travaux de cette Société ; il fut membre de nombreuses commissions et lut souvent des mémoires. Bien qu'il se soit principalement occupé de maisons particulières et de décorations d'appartements, il a laissé un projet de façade pour l'hôpital de la Charité du côté du Rhône, un projet d'Hôtel-Dieu pour Saint-Etienne, des plans pour la construction de l'établissement de la bibliothèque et des salles d'exercice de l'Académie, etc. En outre du portail de l'église de Saint-Polycarpe, dont nous avons précédemment parlé, il a été chargé de la décoration de l'église du séminaire de Saint-Jean et de la construction de l'église d'Oullins. Il mourut en 1807.

Rondelet (Jean-Baptiste)(1), né à Lyon en 1743, mort à Paris en 1829, fut l'élève de Loyer. Il se rendit de bonne heure à Paris pour suivre les cours de l'Académie d'architecture où professait le second Blondel. La construction du Panthéon fournissait alors matière à de nombreuses discussions ; Rondelet écrivit un mémoire sur la coupole de cette église et en parla à M. Tronchin, fermier général ; celui-ci en ayant demandé communication, le fit lire à Soufflot, qui apprécia le savoir du jeune architecte et se l'attacha.

Rondelet, à titre d'inspecteur, puis à titre d'architecte, suivit les travaux du Panthéon (2). Il eut ensuite, en 1806, à diriger la restauration du dôme.

(1) Monfalcon. *His. monum.*, III, 216. — *Revue du Lyonnais*, XX.

(2) A la mort de Soufflot en 1780, les travaux furent suspendus ; ils furent repris en 1784, c'est dans cette intervalle que Rondelet obtint du gouvernement une mission scientifique en Italie.

Digitized by Google

Esprit instruit et actif, Rondelet ne négligeait aucune étude. Il exécuta, en 1774, un planisphère qui lui acquit la faveur de Louis XVI. Il commença, pendant un voyage qu'il fit en Italie, en 1783, l'ouvrage publié en 1802 sous le titre : *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*.

En 1787, un prix obtenu à Lyon sur la question des voûtes surbaissées, et, en 1801, un autre prix obtenu à Paris pour un Mémoire sur les progrès de la science de la construction depuis les temps les plus reculés, prouvent quel intérêt il prenait à ce qui concernait l'architecture. Appelé au professorat à l'Ecole des Beaux-Arts, en 1806, Rondelet fut nommé membre de l'Institut en 1815.

Il a écrit plusieurs articles sur l'architecture dans l'*Encyclopédie*, plusieurs mémoires sur le Panthéon, un Mémoire sur la marine des anciens, etc.

Les exemples et les préceptes des architectes dont nous venons de parler empêchèrent les écarts dans les constructions civiles, le goût, à la fin du siècle, était pour les grandes maisons à profil sévère, à larges fenêtres, à appartements spacieux et élevés ; on protestait contre les lignes contournées, contre les boudoirs et les autres excentricités du règne de Louis XV. En outre, il y avait un grand élan, né de la prospérité du commerce lyonnais, et on retrouve quelque chose qui ressemble à ce qui s'était passé au seizième siècle lors de la rénovation du style dans les constructions faites pour les riches négociants italiens. Auprès des maisons élevées par Delamonce pour Tholozan, on pourrait énumérer les maisons du quai Saint-Clair, construites par Antoine Rater (1) et par Mo-

(1) Né en 1729 mort en 1794. Il y a sur la rue Royale deux maisons décorées de pilastres corinthiens cannelés, s'élevant jusqu'au toit et

Digitized by Google

rand; la façade (1) du monastère des Célestins, reconstruite et décorée par Masson; les constructions dont Desurnod orna le quai Monsieur, quai créé par Rigaud de Terrebasse, trésorier de France, entre le pont de la Guillotière et la place de la Charité (2). Enfin, nous louerions volontiers Cyr Décrénice pour la belle maison, dite la *Manécanterie* (3), construite en 1768, et la maison Delglat, qui a façade sur la rue Duplat et sur le quai Tilsitt, si nous n'avions à reprocher à cet architecte les irréparables mutilations qu'il fit subir à l'église Saint-Paul lorsqu'il fut chargé d'en réparer l'intérieur, brisant des chapiteaux et recouvrant des épigraphes avec du plâtre.

Il n'y a pas longtemps que sur la place des Cordeliers s'élevait une colonne cannelée d'ordre dorique, dite colonne du méridien, à cause du cadran solaire qu'on y avait fixé; elle servait d'ornement à une pompe (4). Cette colonne, élevée en 1765, rappelait le souvenir de *Bugniet*

supportant un fronton triangulaire, maisons qui sont tout à fait dans le même style que les façades d'église dont nous avons parlé.

(1) Il y en a une gravure faite par Gautier en 1746.

(2) Voir. *Archives de Lyon*, BB, 335, 313, 315, et le plan gravé en 1772 par Bidaud, qui fut offert à Monsieur frère du roi par ledit Rigod de Terrebasse (Cette gravure est dans le fonds Coste, à la bibliothèque).

(3) Les récentes démolitions qu'on a faites dans le quartier Saint-Jean, dans le but de créer un boulevard à la descente du pont de l'Archevêché, ont dégagé cette belle construction. Dans les archives de Lyon on trouve mention de quelques travaux confiés à Cyr Décrénice, BB, 330, 331. Cet architecte est mort en 1794.

(4) Voir. BB, 338. Cette colonne était surmontée d'une statue d'Uranie sculptée par Jayet. Ce sculpteur mort en 1804, a été quatorze ans professeur à l'école de dessin.— Voir *Bulletin de Lyon*, 9 ventôse an XII.

M. Paul Saint-Olive, dans ses *Mélanges sur Lyon*, année 1861, a consacré un article très-intéressant à la colonne du Méridien.

Digitized by Google

(Gabriel), architecte ; cet artiste avait, en 1785, donné les dessins de la prison de Roanne, détruite en 1837, et avait surveillé la construction du pont de l'Archevêché (1), lequel, lui aussi, vient d'être détruit et reconstruit.

L'histoire de l'architecture du dix-huitième siècle ne serait pas complète si, à tous ces noms, nous n'ajoutions pas celui de Jean-Marie *Morel*, mort à Lyon, en 1810, célèbre par son habileté à dessiner les jardins (2). Il voyagea beaucoup et visita la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne ; c'est lui qui ramena la théorie des jardins, en France, dans le vrai. On sait quelles violences on faisait, sous Louis XIV, aux gazons et aux arbres pour dessiner des parterres où le roi pût être vu en apparat ; Morel demanda à la nature seule de les embellir. On cite parmi les jardins les mieux réussis ceux de l'île Adam, faits pour le prince de Conty, celui d'Ermenonville, celui de la Malmaison. Outre son ouvrage de la *Théorie des jardins*, Morel a écrit un mémoire sur la théorie des eaux fluantes, appliqué au cours du Rhône depuis la pointe de la Pape jusqu'à la Mulatière, mémoire dans lequel l'auteur cherche à déterminer quelle a été et quelle peut être la direction du Rhône.

A ce grand mouvement que nous avons signalé dans l'architecture au dix-huitième siècle, ne répond pas un mouvement analogue de la sculpture ; nous avons réservé

(1) Voir. BB, 346, 347. L'architecte Roux est nommé en même temps que Bugniet pour surveiller les travaux du pont, lequel fut construit tout en pierre par les conseils de l'ingénieur Bouchet.

(2) Dumas, dans une notice biographique, donne quelques détails sur les travaux de Morel. Dans les environs de Lyon on ne cite que le jardin de la Sauvagère, près l'Ile-Barbe, qui ait été dessiné et planté par lui. Il y a dans les manuscrits de l'Académie un éloge de Morel, par de Fortair, architecte du département de la Charente-Inférieure, sans doute grand amateur de jardins.

Digitized by Google

les Coustou et leurs élèves Lamoureux et Thierry afin de donner un peu de vie à cette branche des beaux-arts ; auprès de ces noms, nous placerons ceux des artistes qui ont vécu à Lyon, Michel Perrache et Chabry ; puis nous devrons attendre Chinard, dont le talent brillera dans l'école du premier empire. Elégante, animée, mais déjà un peu maniérée avec Coustou, la sculpture subit une décadence constante pendant le dix-huitième siècle. Elle conserve l'esprit, la finesse, mais non la pureté et la simplicité ; elle se perd dans les détails. Quelle inspiration l'art pouvait-il puiser dans le style coquettement gracieux en vogue sous Louis XV, alors qu'il n'y avait place que pour les Amours bouffis et les guirlandes de roses ? Si, çà et là, quelques œuvres de sculpture ont échappé à cette loi fatale de décadence et d'amoindrissement, nous les retrouverons en esquissant la biographie de leurs auteurs.

Coustou (Nicolas) (1), né à Lyon en 1658, mort à Paris en 1733, est l'aîné des deux frères. Son père, François Coustou, sculpteur en bois, lui donna les premiers principes de dessin, puis, à cause de ses rares dispositions, l'envoya, à dix-huit ans, vers son oncle maternel, Antoine Coysevox, à Paris. Nicolas concourut à vingt-trois ans et remporta le grand prix de sculpture. Il partit pour Rome, comme pensionnaire, et, à son retour d'Italie il se fixa à Paris, où d'importantes commandes lui furent confiées. Qui ne connaît le groupe en marbre blanc dit le vœu de Louis XIII (2), que l'on a tant de fois vanté, soit pour la vérité et la noblesse des attitudes, soit pour l'élégance

(1) Voir. *Revue du Lyonnais*, I, 382. — *Biographie universelle*. — Monfalcon, *Histoire monumentale de Lyon*, II, 270. — Eloge par Cousin de Contamine, publié en 1737.

(2) Ce chef-d'œuvre est dans la cathédrale de Paris.

Digitized by Google

des draperies ? Faut-il vous rappeler les statues dont il a décoré les Tuileries et Marly, les figures allégoriques, les portraits, les médaillons, où le ciseau de Coustou se montra toujours ingénieux, sans jamais sacrifier la pureté du dessin ?

A Lyon, nous n'avons de Nicolas Coustou que la statue colossale en bronze représentant la Saône(1), jadis placée sur le piédestal de la statue de Louis XIV, dans la place Louis-le-Grand, et aujourd'hui reléguée dans le vestibule de l'Hôtel-de-Ville.

Voici ce qu'on lit dans les archives de Lyon au sujet des décorations du piédestal :

« BB, 277, 1715. Mandement de 6,000 livres à Guil-
« laume et Nicolas Coustou frères, sculpteurs ordinaires
« du roi et professeurs à son Académie de peinture et de
« sculpture, à compte de celle de 49,000 livres, réglée par
« le traité fait entre Monseigneur le maréchal de Villeroy
« et lesdits sieurs frères Coustou, par acte du 7 décembre
« de l'année dernière, reçu par maîtres de Saint-Jean et
« son confrère, notaires à Paris, pour les ouvrages en
« bronze qui doivent être placés au piédestal de la statue
« équestre de Sa Majesté, élevée dans la place Louis-
« le Grand.

« BB, 282, 1720. Mandement de 15,000 livres à Nico-
« las et Guillaume Coustou frères, pour reste, plein et
« entier payement de la somme de 44,000 livres pour
« laquelle ils étaient engagés de faire les ouvrages de
« sculpture en bronze sus-mentionnés, lesquels ont été
« reconnus bien et dûment faits et parfaits par M. de
« Cotte, intendant ordonnateur et premier architecte des
« bâtiments du roi.

(1) C'est une femme aux formes molles, nonchalamment couchée; elle est accoudée sur un lion.

Digitized by Google

« BB, 285, 1722. Mandement de 4,600 livres à Nicolas « et Guillaume Coustou, sculpteurs, somme à laquelle « M. de Cotte arrête le mémoire des ouvrages de sculp- « ture que les frères Coustou ont faits par augmentation « de leur marché, à cause des changements qu'il est con- « venu de faire pour les trophées et ornements du pié- « destal de la figure équestre de Louis XIV. »

Et comme les frères Coustou se plaignirent de l'insuffisance de la rémunération accordée à leurs travaux, il leur fut alloué une pension annuelle et viagère de mille livres pour tous les deux.

Dans tout ce travail pour Lyon, Guillaume est toujours nommé auprès de son frère Nicolas ; c'est Guillaume qui a exécuté la statue colossale couchée et accoudée sur un lion, représentant le Rhône (1), qui, après avoir figuré sur le piédestal du monument de la place Louis-le-Grand, est venu faire pendant à la statue de la Saône dans le vestibule de l'Hôtel-de-Ville.

Ces deux statues représentent le caractère et la nature du talent de chacun des deux frères : Nicolas fut un homme de cour, aux manières douces et polies, préoccupé de plaire au maître ; Guillaume demeura toujours fier, indépendant, rude. La statue du Rhône a quelque chose de la hardiesse, de l'énergie, de la sévérité que Guillaume recherchait ; la statue de la Saône est molle et sans caractère.

Comme son frère Nicolas, Guillaume *Coustou* (2), né à Lyon, en 1677, alla à Paris dans l'atelier de son oncle Coysevox, remporta le prix de sculpture et partit pour Rome.

(1) Cette statue est signée : fait et fondu par Guillaume Coustou, Lyonnais, en 1719.

(2) *Revue du Lyonnais*, I, 475. — *Biographie universelle*, Monfalcon, II, 270.

Digitized by Google

Des difficultés, que la rudesse de son caractère lui suscita, ne lui permirent pas de finir son temps à l'école de Rome ; il songeait à partir pour Constantinople lorsque Pierre Legros, sculpteur français, occupé à Rome par les jésuites, lui ouvrit son atelier. De retour à Paris, en 1703, il travailla avec son oncle et son frère à la décoration des grands monuments qui ont illustré le règne de Louis XIV, les Invalides, Versailles, Trianon, Marly (1). Guillaume Coustou mourut à Paris en 1746. Il avait, en 1732, exécuté pour le Consulat, au prix de 1,500 livres, un bronze doré représentant le roi (2).

A Coysevox et aux Coustou se rattachent Jean Thierry et Lamoureux.

Thierry (3), né à Lyon en 1669, et orphelin de bonne heure, fut accueilli par ses compatriotes, à Paris, avec la plus grande bienveillance. Formé à cette école remarquable et doué de riches qualités, Thierry acquit un talent qui lui valut bientôt des propositions magnifiques de la part de Philippe V, roi d'Espagne. Autorisé par le régent, Thierry accepta l'offre de décorer le palais et les jardins de Saint-Ildefonse. Il revint jouir de sa fortune à Lyon, où il mourut, en 1739, laissant, au dire de Pernetti, un manuscrit volumineux renfermant les sujets de sculpture, vases, fontaines, etc., exécutés à Saint-Ildefonse.

Lamoureux (4), né à Lyon, en 1674, est revenu exercer dans sa ville natale l'art dont il était allé étudier les prin-

(1) C'est à Marly que se trouvaient les groupes d'écuyers qui décorent maintenant l'entrée des Champs-Elysées.

(2) BB. 296. Son fils Guillaume Coustou eut à faire pour le Consulat, en 1774, les bustes en marbre de MM. Bertin, ministre, Terray, contrôleur des finances, et le duc de Villeroy, BB, 342.

(3) Pernetti, II, 303.

(4) Pernetti, II, 137. — Clapasson, page 21, 71 et 211.

Digitized by Google

cipes auprès de Nicolas Coustou. Il mourut jeune, s'étant noyé par accident en voyageant de Thoissey à Lyon par la diligence d'eau. Pernetti et Clapasson, qui avaient sous les yeux les ouvrages de Lamoureux, en parlent avec de grands éloges et louent l'expression que le ciseau de l'artiste donnait aux figures; ils citent le rétable du grand autel dans l'église du monastère du Saint-Amour; deux bas-reliefs (1) dans la chapelle des Gonfalons; le tabernacle de l'église du premier monastère de la Visitation (2); le rétable de l'église du Verbe-Incarné; enfin les bas-reliefs de la chaire de l'église du Collége.

Perrache (Michel) 3), le père d'Antoine, naquit à Lyon, en 1685; en partit à seize ans pour parcourir la Flandre et l'Italie; revint en 1717, et ne quitta plus Lyon jusqu'à sa mort, en 1751. Il a exécuté de nombreux travaux pour les églises. Il reste de lui un bas-relief représentant le tombeau de la sainte Vierge dans l'église Saint-Nizier; autrefois, il était à la chapelle des pénitents du Gonfalon. C'est un morceau de sculpture exécuté d'après un dessin du peintre Sarrabat. Perrache avait encore sculpté, d'après le même peintre, pour la chapelle des Gonfalons, une Assomption. Le Consulat lui avait fait faire, en 1720, pour la cheminée de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, des trophées, des ornements et un écusson aux armes du roi, soutenu par deux Renommées plus grandes que nature (4); puis, en 1730, lui avait fait compter 4,050

(1) Ils représentaient Jésus-Christ au milieu des docteurs, et le trépas de la Sainte-Vierge, exécutés d'après des dessins de Delamonce.

(2) Exécuté d'après les dessins de Delamonce. — C'est encore Delamonce qui a composé et fait les dessins de la chaire de l'église du Collége à laquelle Lamoureux a travaillé.

(3) Pernetti, II, 347. — Clapasson, 13, 73, 143.

(4) *Archives de Lyon*, BB, 282.

Digitized by Google

livres pour des ouvrages de maçonnerie et marbre de Savoie, des sculptures, du plomb, du fer, etc., fournis pour la construction des deux fontaines qui ont été placées aux deux angles de l'Hôtel-de-Ville, pour l'utilité et la commodité du public (1).

Les registres consulaires mentionnent plus fréquemment le nom de *Chabry*. Il appartient à deux générations d'artistes. Nous avons déjà parlé (2) de Marc Chabry père; son fils Marc Chabry eut une réputation aussi grande (3). Le Consulat lui confia plusieurs fois d'importants travaux, dont voici le souvenir :

« BB, 304, 1739. Mandement de 1,500 livres pour la « valeur des nouveaux ornements qui ont été faits aux « deux fontaines de la place Louis-le-Grand.

« BB, 305, 1741. Mandement de 700 livres à Marc « Chabry pour deux morceaux de sculpture qu'il a faits « sur la balustrade qui a vue sur la basse-cour de l'Hô- « tel-de-Ville et sur le jardin, l'un représentant un tro- « phée d'armes et l'autre les armes de la ville; compris « dans ladite somme le rétablissement de plusieurs bos- « sages, têtes et consoles sous l'arcade, qui avaient été « détruits.

« BB, 313, 1747. Mandement de 594 livres pour les « ouvrages de sculpture (figures d'enfants, médaillons, « trophées, rosaces) qu'il a faits sur pierre et sur plâtre « dans la salle de l'Académie des sciences.

« BB, 315, 1741. Mandement de 1,110 livres pour les « ouvrages de son art qu'il a faits et fournis pour une « fontaine publique, située place Romarin, quartier de

(1) BB, 294. Ces deux fontaines n'existent plus.
(2) Voir le chapitre III, dix-septième siècle.
(3) Clapasson, *Description de Lyon*, 188.

Digitized by Google

« Saint-Claude, compris dans ladite somme celle de 120
« livres pour plusieurs modèles, tant en terre qu'en plâ-
« tre, exécutés sur les plans de Bertaux, ingénieur-voyer
« de la commune. »

« BB, 319, 1752. Mandement de 240 livres pour deux
« têtes en pierre de choin, ornées d'une coquille, placées
« aux fontaines attenantes à l'Hôtel-de-Ville. »

Marc Chabry avait sculpté, pour l'église de l'Oratoire, deux anges entourant l'enfant Jésus, groupe placé au-dessus du fronton de la porte d'entrée ; et, pour l'église des Carmes-Déchaussés, les quatre évangélistes.

Il ne reste de ce sculpteur qu'une chaire faite pour la même église des Carmes-Déchaussés, et aujourd'hui placée dans l'église de l'Hôtel-Dieu ; les marbres précieux et les dorures y sont prodigués et en font un très-remarquable spécimen de l'art religieux du dix-huitième siècle. Cette chaire était fort admirée par les contemporains (1).

Roubilliac (Louis-François), né à Lyon vers la fin du dix-septième siècle, passa la plus grande partie de sa vie en Angleterre, où il mourut en 1762, laissant la réputation d'un sculpteur habile. Parmi les nombreuses productions de son ciseau, on cite plusieurs bustes placés dans le collége de la Trinité à Dublin, les tombeaux du duc d'Argyle à Westminster, du duc et de la duchesse de Montague, les statues de Haendel, de George Ier, de Charles, duc de Sommerset, de Newton, de George II, une belle figure de la Religion, placée dans un petit temple à Gobsal, ville du comté de Leicester. Lord Chesterfield disait que Roubilliac était vraiment un statuaire, et que les autres artistes de ce genre n'étaient que des tailleurs de pierre.

(1) Il est à souhaiter que la Société des Amis-des-Arts en fasse faire la gravure et la description.

Digitized by Google

La sculpture, si on la considère dans les arts décoratifs, n'offre rien de saillant. Quelle que fût la matière employée, marbre, pierre, bois, cuivre, les types uniformes du style rocaille étaient imposés à l'artiste par la mode. Ainsi, nous les retrouvons dans les boiseries du chœur de l'église des Chartreux, dans plusieurs portes en bois et impostes de maisons du dix-huitième siècle (1), enfin, dans des cadres de glaces, qu'on fit en grand nombre à Lyon à cette époque. Nous n'avons qu'un nom à citer, c'est celui d'un sculpteur sur bois devenu célèbre à la fin du siècle par son habileté à sculpter les bouquets de fleurs ; il y a, dans le musée industriel, un charmant bouquet, signé Ant. Chassagnolle fecit.

L'orfévrerie n'a aucune pièce sérieuse à présenter ; elle ne fabriquait plus, comme au dix-septième siècle, de cette vaisselle somptueuse qui s'étalait sur les dressoirs. La joaillerie seule était occupée, le luxe des hommes et des femmes lui demandant des tabatières, des bonbonnières, des boîtes à portraits et des bijoux. La justesse de la main et la légèreté de l'outil sont les caractères de nos habiles ciseleurs du dix-huitième siècle. Un assez grand nombre des productions de cette époque subsiste encore ; il semble que la moindre valeur des métaux employés, la rareté de l'or ayant mis en vogue les alliages à base de cuivre, les a protégées. La vaisselle de table était remplacée par la porcelaine et par les cristaux. Nous ne savons si les fourneaux lyonnais, depuis si longtemps éteints, furent alors rallumés, mais nous trouvons dans les archives de Lyon la preuve qu'une fabrique de faïences fut réinstallée

(1) La porte de la maison Tholozan, la porte de l'église Saint-Pierre, etc. Il y a des impostes d'un charmant travail, soit en bois, soit en fer.

Digitized by Google

sur le revers de la côte Saint-Sébastien, et son importance est attestée par les subventions répétées que le Consulat crut devoir accorder à la dame Lemalle (1), qui, en 1736, reprit, à Lyon, la fabrication de la faïence et la perfectionna en s'associant à un sieur Combe, originaire de Moustiers en Provence et ancien fabricant de faïences à Marseille. Les majoliques étaient depuis longtemps abandonnées; la vogue des porcelaines de Chine et du Japon poussait les céramistes à chercher une pâte fine, dure, blanche et à couverte brillante.

Puisque, à propos des faïences, nous avons eu occasion de parler de la générosité avec laquelle le Consulat répondait aux demandes de subventions qui lui étaient adressées, nous emprunterons encore aux archives consulaires un fait qui prouve la protection éclairée accordée aux beaux-arts par l'administration municipale : En 1738 (2), l'exemption perpétuelle de l'entrée du vin fut accordée aux pères Chartreux, afin de les engager à reprendre la construction de leur église, qui avait été commencée depuis un siècle. L'allocation de cinq mille livres que le Consulat leur avait accordée en 1733 ne pouvait, disent les bons pères, les mettre en état « de continuer l'église « sur le dernier dessin, ce qui priverait la ville d'une déco- « ration et d'un embellissement très-grands, puisqu'ils « seraient obligés de diminuer au moins la hauteur du

(1) *Archives de Lyon*, BB, 301, 302, 303, 306, 316. — Ces pièces ont été données in extenso par M. Rolle, dans sa Notice sur les faïences lyonnaises, *Revue du Lyonnais*, octobre 1865.

La question des faïences lyonnaises est aujourd'hui résolue. On peut voir au Musée industriel différentes pièces à décor bleu, genre Berain, qui portent la marque de Joseph Combe et attestent la réelle importance des produits de cette usine au dix-huitième siècle.

(2) *Archives de Lyon*, BB, 303.

Digitized by Google

« dôme, qui fait le principal ornement de l'extérieur de « cette église et qui intéresse le public par sa situation « favorable. »

Cet accord entre les pères, enchantés d'avoir enfin, après de nombreux tâtonnements, un dessin de Soufflot pour leur dôme(1), et l'administration, empressée de contribuer à l'embellissement de la ville en aidant à exécuter ce dôme, est un enseignement bon à recueillir.

Mais revenons à notre exposé historique ; nous avons encore à suivre la peinture et la gravure au dix-huitième siècle.

Si les révolutions, les émeutes et les intempéries de l'air se sont liguées pour détruire les œuvres de nos sculpteurs, les désastres ont été moins complets pour les œuvres des peintres. Ainsi, l'église des Chartreux conserve deux tableaux de Trémolière, un des artistes qui donnaient les plus belles espérances pour l'école française au dix-huitième siècle.

Né à Cholet en Anjou, en 1703, *Trémolière* (2) devint élève de Jean-Baptiste Vanloo, partit pour l'Italie comme pensionnaire de l'école de Rome, s'arrêta quelques années à Lyon au moment de son retour, puis alla à Paris, où il mourut en 1739, déjà célèbre. Parfaitement accueilli et apprécié à Lyon, Trémolière y exécuta, pour les Carmes-Déchaussés, une Adoration des bergers, une Adoration des mages et une Purification ; il fit, pour les Gonfalons, une Assomption. Les deux tableaux que l'on voit encore dans l'église des Chartreux, et qui représentent une Ascension

(1) Depuis l'achèvement de l'église de Saint-Pierre à Rome, la mode était aux dômes : celui des Chartreux qui couronne si heureusement le coteau des Chartreux est le premier qui ait été construit à Lyon.

(2) Clapasson, p. 72, 165, 190.

Digitized by Google

de notre Seigneur et une Assomption, ont été envoyés de Paris (1) ; ils sont signés de 1737. L'un et l'autre sont conçus et exécutés dans le même esprit : Notre-Seigneur dans l'un, la sainte Vierge dans l'autre occupe le haut du tableau ; ici les disciples entourent un tombeau vide, là ils regardent le ciel où monte Jésus-Christ ; le coloris, clair et blanchâtre dans la partie supérieure du tableau, a un peu plus de chaleur dans les groupes. Ces toiles, qu'on estime les meilleures de Trémolière, justifient parfaitement le jugement que M. Charles Blanc a ainsi formulé (2) : « Les « ouvrages de Trémolière furent composés dans un style « agréablement maniéré, où se mêlaient aux convenances « de l'esprit français des réminiscences de la peinture « italienne telle qu'on la pratiquait à Rome depuis Carle « Maratte, à Bologne depuis le Guide, à Naples depuis « Luca Giordano. Le dessin de Trémolière est large, cou- « lant et un peu lâché. La couleur, claire et gaie, peu sou- « tenue dans les ombres, est posée par teintes plates sur « un léger dessous de bitume. Dans cette partie de l'art, « il rappelle assez Subleyra, mais il lui est inférieur sous « le rapport de l'expression, car ses tableaux sont, en « général, purement décoratifs, et le côté le plus original « de sa peinture, c'est une prédilection marquée pour le « blanc, qu'il entend un peu à la façon de Véronèse. Ses « draperies forment de grands plis et ne sont modelées « que dans les principaux plans, comme celles de Res- « tout. »

Trémolière a gravé plusieurs tableaux de Watteau et

(1) Le tableau de l'Ascension fut exposée à Paris en 1637 ; il a beaucoup souffert de l'humidité, et n'a pas été heureusement restauré.

(2) *Vie des peintres.*

Digitized by Google

fait de nombreux cartons pour les tapisseries des Gobelins. Il fut reçu à l'Académie de peinture en 1737.

Sarrabat (Daniel) (1), né à Paris, en 1676, mort à l'Hôtel-Dieu de Lyon, en 1748, est, comme Trémolière, un des peintres qui appartiennent à l'école française de la première moitié du dix-huitième siècle, école qui eut pour guide Watteau et qui, tout en visant à la finesse et à l'esprit, conserva quelque respect du dessin. S'étant fixé à Lyon (2), lors de son retour de Rome, où il avait été pensionnaire de l'Académie, Sarrabat ne quitta plus notre ville. Il refusa (3) même au cardinal de Bouillon de retourner à Rome avec lui, et consentit à grand'peine (tant il aimait son indépendance) à aller à Chagny, dans le château du prélat, peindre un grand tableau qui représentait l'ouverture de la Porte Sainte, faite par le cardinal de Bouillon à Rome pendant une maladie du pape Innocent XII. On citait de Sarrabat deux tableaux chez les Carmes-Déchaussés, la Délivrance du prophète Daniel et la Délivrance de saint Pierre ; dans l'église des Jacobins, Moïse ordonnant aux Hébreux de détruire le veau d'or ; dans le réfectoire des Récollets, la Multiplication des pains ; dans l'oratoire des Gonfalons, une Purification. Il avait, pour cette dernière chapelle, fait un camaïeu représentant les apôtres autour du tombeau de Marie et fourni le dessin d'une Assomption, que Perrache père sculpta (4).

(1) Pernetti, II, 284.— Clapasson, p. 22, 24, 72, 147, 198.— Montfalcon, V, 149, 155, 157, 163, 173.

(2) Il est au nombre des maîtres des métiers de l'année 1698. Archives de Lyon, BB, 255.

(3) C'était en 1700.

(4) Nous en avons déjà parlé p. 127.

Digitized by Google

Sarrabat avait une grande réputation comme peintre ornemaniste et comme dessinateur ; il eut à décorer plusieurs maisons particulières ; il peignit des camaïeux pour le vestibule et un plafond pour le salon, dans la maison de la Tourette, rue Sainte-Marie ; de même un plafond et des camaïeux dans la maison Guillot, à Charly, des figures à la détrempe dans le château de la Duchère ; des camaïeux dans le vestibule du président de Fleurieu, qui avait en outre plusieurs tableaux de Sarrabat dans sa collection.

Bidauld (Jean-Pierre-Xavier) (1), né à Carpentras, en 1745, mort à Lyon, en 1813, a passé toute sa vie dans notre ville, où il vint à 19 ans. Il peignait le paysage, la fleur et les oiseaux avec beaucoup de charme et un fini précieux ; il n'avait eu d'autre maître que la nature. Deux petits tableaux, représentant des oiseaux morts et un paysage, pris sur les bords du Rhône (effet de clair de lune), conservent le nom de Bidauld dans la galerie des Lyonnais. Comme tous les paysagistes de cette époque, Bidauld gravait quelquefois ; on a de lui quelques estampes 2).

Pillement (Jean), né à Lyon, en 1728, mort en 1808, a laissé la réputation d'un bon paysagiste. Il dessinait à la plume ou au lavis ; rarement il peignait à l'huile. « Ses « dessins sont faits avec goût et soignés, mais faibles d'é- « tude et d'observation, maniérés dans les formes et pres- « que toujours faux dans l'effet. Ils ont commencé à

(1) Le *Journal de Lyon* du 14 janvier 1814 a publié une petite notice nécrologique sur Bidauld.

(2) Dans les cartons de la bibliothèque Coste, il y a une vue du château de Pierre-Scize, dessinée en 1789 et gravée en 1812, par Bidauld.

Digitized by Google

« perdre sitôt qu'ils ont été gravés (1). » Nous avons au musée, dans la galerie des peintres lyonnais (2), un paysage représentant un pont rustique construit sur des rochers ; il accuse une grande fermeté de touche. Le père de Jean Pillement était un habile ornemaniste ; il travaillait souvent avec Sarrabat. Il est nommé dans les archives de Lyon comme maître des métiers en 1702 et 1704 (3).

Nous ne suivrons pas la peinture dans les écarts où l'entraîna l'exemple de Boucher ; de petits tableaux sans dessin, à couleurs fantastiques, à sujets lumineux, à pantomimes sans vérité et sans pudeur se répandirent partout; la décadence du goût devint complète. Nous nous bornerons, pour terminer cette étude, à énumérer les peintres portraitistes que le Consulat choisit pour peintres officiels pendant le dix-huitième siècle.

Après *Henri Verdier* (4), nommé en 1693, *Joachim Ver-*

(1) Gault de Saint-Germain, *Les trois siècles de la peinture*, p. 305.

(2) N° 90 du catalogue de M. Thierriat. Pillement fournissait des dessins aux fabricants de soieries et était fort apprécié pour son goût et son imagination. — Voir le *Bulletin de Lyon* du 30 avril 1808.

Le musée industriel a deux forts jolis paysages de Pillement et plusieurs tableaux de fleurs dont les sujets sont empruntés à la flore la plus originale et la plus excentrique.

(3) BB, 261, 264.

(4) Il y a dans les cartons de la biliothèque Coste une gravure, peu remarquable d'ailleurs, qui porte ces inscriptions : « Dessin d'un feu « d'artifice dressé par les ordres de MM. les prévost des marchands « et échevins de la ville de Lyon sur le pont de la Saône, à la publi- « cation de la paix d'Utrecht, 17 juillet 1713. Inventé par H. Verdier, « peintre ordinaire de l'Hôtel-de-Ville, gravé par Bouchet. »

Digitized by Google

dier, son fils (1), eut, en 1721, cette place de peintre de la ville. Quelques réparations d'anciens portraits (2) et quelques copies du duc de Villeroy (3) forment le bagage artistique de Joachim, qui mourut en 1749. Il eut pour successeur *Charles Grandon* (4) ; le musée lyonnais possède un portrait finement peint attribué à cet artiste.

Avec *Donat Nonnote*, peintre du roi et membre de l'Académie, nommé, en 1762, peintre ordinaire de la ville (5), un changement notable est à signaler ; dorénavant le peintre officiel, au lieu de se borner à copier la figure du roi pour les échevins et à faire quelques portraits, aura un véritable apostolat ; de lui va dépendre le sort des beaux-arts à Lyon, car il sera en même temps directeur de l'école académique de dessin.

Nonnotte (6), né à Besançon en 1707, mort à Lyon en 1785, fut élève de Lemoine. Il entra dans l'école de ce maître en 1741 pour la peinture des portraits (7), mais ne tarda pas à devenir son ami et son collaborateur.

(1) BB, 284.

(2) BB, 300, année 1735.

(3) BB, 310, année 1744.

(4) BB, 315. C'est le beau-père de Grétry.

(5) BB, 330.

(6) Dumas, *Histoire de l'Académie*, I, 288. — Pernetti, II, 351. — *Histoire monumentale de l'Athénée*, par Bollioud Mermet. — *Comptes rendus des séances de l'Académie*, 12 avril 1785.

(7) Nous empruntons plusieurs de ces détails à une biographie de Lemoine, écrite par Nonnotte et lue à l'Académie de Lyon, le 15 novembre 1759. — Catalogue des manuscrits n° 839.

Dans cette vie de Lemoine, Nonnotte raconte que ce peintre, en revenant d'Italie séjourna à Lyon et reçut la proposition de restaurer la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Il est regrettable que ces pourparlers n'aient pas eu de suite.

Digitized by Google

Ainsi, dans la coupole de Saint-Sulpice comme dans le salon d'Hercule, à Versailles, Nonnotte ébauchait le travail que Lemoine terminait dans la journée; il vivait de la vie de Lemoine et cherchait à identifier sa manière avec celle de cet artiste. Toutefois, Nonnotte, après la mort de Lemoine, ne s'adonna pas au même genre que son maître et se remit à peindre des portraits. Etait-ce parce qu'il avait vu à quelles erreurs s'exposait celui qui voulait faire du style en copiant servilement la nature sans la choisir et sans l'idéaliser? Quoi qu'il en soit, il avait fait provision de bons principes, qu'il a exposés ensuite dans une série de discours(1) qui forment un cours de leçons: le premier de ces discours sur la peinture est celui qu'il prononça en 1754 pour sa réception à l'Académie de Lyon. Le professorat a absorbé la vie de Nonnotte; et, à ce titre, il mérite une reconnaissance particulière des Lyonnais. On cite de lui un seul tableau (2), une Visitation, qui était dans la chapelle de la congrégation des Messieurs. Mais, par contre, ses contemporains rendent justice au zèle qu'il montra pour le développement des arts et à ses efforts pour faire prospérer l'école de dessin; en 1757, il avait pour collaborateurs Perrache, comme professeur de sculpture, et Frontier(3), comme professeur de peinture.

(1) Ils sont réunis et un seul volume dans les manuscrits de l'Académie de Lyon.

(2) Monfalcon, *Histoire monumentale*, V, 155. Nous ne parlons pas des travaux décoratifs qu'il eut à exécuter pour le Consulat à l'occasion des fêtes ou des entrées des princes. Voir *Archives de Lyon*, BB, 343. L'œuvre principale de Nonnotte consiste en portraits; il en avait fait de très-bien réussis, dit-on, nous n'en connaissons aucun.

(3) Charles Frontier, peintre parisien, est mort à Lyon en 1765; il a été reçu en 1744 à l'Académie de peinture.

Digitized by Google

Dans sa sollicitude pour l'école de dessin, Nonnotte avait demandé qu'on lui donnât pour successeur dans le professorat un de ses élèves, *Alexis Grognard*, élève aussi de Vien. Le Consulat s'y était engagé et avait accordé, en 1778, la survivance de Nonnotte à cet artiste lyonnais, qui étudiait encore à Rome ; mais le duc de Villeroy exigea la révocation de ce choix et obtint la nomination du Suédois Pierre Cogell, protégé de la reine Marie-Antoinette (1).

Cogell, né à Stockholm en 1734, était venu à Lyon en 1763 ; il eut à se faire pardonner et sa nomination forcée et son accent étranger. Il y réussit(2), car, après la Révolution, lorsqu'on fit une école centrale du département du Rhône, il reprit ses fonctions de professeur, et lorsque cette école eut été supprimée, en l'an XI, il demeura encore professeur d'un cours public aux frais de la ville. On n'accorde pas un mérite artistique aux portraits qu'il a faits et on se borne à dire qu'il imitait parfaitement les étoffes des robes de soie, satin ou velours. On cite de lui quelques paysages et un dessin représentant la machine aérostatique nommée le *Flesselles*, qui partit le 19 janvier 1784 avec Montgolfier, Pilastre des Rosiers, etc.(3).

Avec Cogell finit la série des peintres officiels de la ville de Lyon (4). Leur rôle, brillant au dix-septième

(1) Voir *Archives de Lyon*, AA, 133 et BB, 345. Une indemnité de 2,400 livres fut comptée à Grognard pour son déplacement, car on l'avait appelé de Rome où il était près de Vien.

(2) Notice historique sur Cogell, par Dumas, lue à l'Académie en 1812.

(3) Ce dessin, gravé par Saint-Aubin, est dans les cartons de la bibliothèque Coste.

(4) Pour clore tous les documents relatifs à la peinture du dix-huitième siècle, nommons *Rey et Buron*, que Pernetti, II, 138, indique comme des peintres à grande réputation pour les perspectives et les décorations à fresque.

Digitized by Google

siècle, s'était peu à peu amoindri ; Blanchet n'avait jamais été remplacé. D'ailleurs, les idées prenaient une autre direction, et le principal caractère des arts du dessin au dix-huitième siècle, c'est incontestablement leur tendance industrielle. Cela tient au merveilleux développement que prenait alors l'industrie à Lyon et à l'importance des manufactures de soieries, qui réalisaient de si beaux bénéfices pour la France, pour la ville et pour les fabricants. Depuis que Henri IV et Colbert avaient donné l'essor au commerce et à l'industrie, Lyon était devenue pour l'Europe la pourvoyeuse générale des soieries ; l'industrie séricicole, après avoir été, du dixième au dix-septième siècle, grecque, arabe, italienne, devenait, au dix-huitième, française et surtout lyonnaise. A Lyon, le nombre des métiers s'élevait à 2,000 en 1667, à 9,400 en 1752, à 11,000 en 1768, à 15,000 en 1780. Il est tout naturel que les questions relatives aux manufactures de soieries aient été considérées comme des questions d'intérêt général et aient fini par absorber l'attention de tous. Le Consulat et l'Académie (3) s'en occupèrent, les savants cher-

(1) Entre autres marques de bienveillant encouragement données par l'Académie de Lyon à l'industrie de la soie, qu'on lise le rapport compte rendu en décembre 1760, où il est question d'un métier inventé par Ringuet, maître fabricant. La Commission chargée par l'Académie d'examiner ce métier conclut « que le sieur Ringuet a « parfaitement réussi à imiter la peinture et la broderie et à rendre « l'étoffe plus durable ; qu'il égale la peinture dans le contour de ses « figures, dans la gradation de ses teintes et dans l'harmonie de ses « couleurs avec une perfection à laquelle on n'était pas encore par- « venu. Ses étoffes représentent la broderie avec tous ses reliefs ; le « broché en soie et en dorure qui forme le dessin est si bien lié et « si intimement uni avec le corps de l'étoffe qu'il n'est pas sujet de « se mettre en bourre comme dans les étoffes ordinaires, et a tous les « avantages du petit point pour le dessin sans éteindre la vivacité

Digitized by Google

chèrent à améliorer les machines pour teindre et travailler la soie; les artistes furent mis à contribution pour les dessins et le coloris des étoffes (1), l'enseignement de l'école dirigée par Nonnotte eut pour but principal de former les dessinateurs pour les fabriques.

Jean *Revel*, né à Paris en 1684, mort à Lyon en 1751, est le premier peintre qu'on puisse regarder comme un dessinateur de fabrique, c'est-à-dire comme un peintre connaissant la fabrication des étoffes et cherchant à utiliser ou modifier les procédés de fabrication de manière à rendre avec plus de perfection sur le tissu un dessin ou un coloris. Venu à Lyon en 1710, il ne tarda pas de renoncer aux portraits et aux tableaux d'histoire, dans lesquels il réussit médiocrement, pour s'adonner aux compositions des dessins demandés par les fabricants de soieries. Il y apporta des aptitudes toutes particulières; ainsi, il imagina les points rentrés (2), qui ont pour résulat d'a-

« des couleurs. Ce n'est point par une mécanique nouvelle que le « sieur Ringuet est parvenu à donner tant de perfection à ses ouvra- « ges; avec les métiers ordinaires il a trouvé le moyen de réunir tous « ces avantages pour la fabrication des étoffes de soye, d'or, d'argent, « de tous les genres, tant pour les habillements que pour les meubles, « de sorte que la main-d'œuvre n'est pas plus chère que celles des « autres étoffes riches. Des découvertes si utiles méritent d'être ap- « plaudies et encouragées. »

Ajoutons que des négociants, tels que Genève et Gacon, et des dessinateurs de fabrique, tels que Picard et Bournes, furent appelés à faire partie de l'Académie de Lyon.

(1) En 1749, le contrôleur général Orry faisait donner une gratification de 6,000 livres à Hugues Simon, dessinateur de fabrique. *Archives de Lyon*, BB, 315; et en 1750 une gratification de 1,200 livres au sieur Lamy pour avoir formé des sujets pour les dessins des étoffes. BB, 316.

(2) Quelques auteurs attribuent à un ouvrier, du nom de Dugaillier, l'invention des points rentrés.

Digitized by Google

doucir les transitions des nuances et de fondre le coloris ; en outre, il combina ses dessins de telle sorte que les ombres se trouvèrent toutes du même côté, formant dans le tissu un véritable tableau. Ces deux inventions suffisaient pour donner un cachet particulier et une grande supériorité aux étoffes qui reproduisirent ses compositions (1). Revel était élève de Lebrun.

Philippe *de La Salle*, né à Seyssel, en 1723, mort à Lyon, en 1804, fit faire un nouveau pas à la fabrication; il multiplia les couleurs des dessins tout en conservant le fini et les contours si nets auxquels Revel était parvenu. La Salle représenta sur ses tentures des fleurs, des fruits, des oiseaux, des paysages, profitant des inventions de Revel et apportant lui-même de grands perfectionnements dans le métier pour le brochage (2). Les progrès qu'il fit faire à la fabrication des soieries lui valurent, en 1783, la grande médaille d'or destinée aux travaux les plus utiles au commerce. La Salle, avant de devenir fabricant, avait étudié le dessin avec Sarrabat; il est incontestablement un artiste ; toutes ses compositions ont de la grâce et de la distinction ; il en est, comme celles où il a représenté ici un paon, là un faisan, qui sont magnifiques de coloris. On étudiera encore avec intérêt ses médaillons tissés, connus sous la désignation de la Jardinière, la Balançoire,

(1) L'*Ile de Cythère* et le *Marché de Paris* sont deux compositions célèbres. Il y a dans le musée industriel de beaux échantillons de gros de Tours brochés fabriqués par Revel.

(2) Le musée industriel de notre ville a une très-belle collection des étoffes de la manufacture de de La Salle; ce sont des satins brochés . des cannetillés brochés, des lampas à deux lacs, etc.;étoffes et tentures qui sont vraiment d'une magnifique exécution,car il faut en les regardant se souvenir des moyens que l'art du tissage mettait à cette époque à la disposition de de La Salle.

Digitized by Google

etc., et ceux où il a copié les portraits de Louis XV et de Catherine de Russie ! C'est en raison de son talent comme fabricant et dessinateur que Philippe de La Salle fut anobli par le roi (1) et décoré de l'ordre de Saint-Michel.

Auprès de de La Salle vint à Lyon un professeur parisien distingué, *Douait* (2), élève de Jean-Baptiste Monnoyer. Douait fut nommé peintre de la ville pour les fleurs ; son dessin, ferme et arrêté, était éminemment convenable aux compositions qu'exigent les tissus. On peut en juger par le tableau de fleurs qui est dans la galerie lyonnaise (3). Grâce à l'exemple et aux leçons de cet artiste, les dessinateurs renoncèrent aux architectures, aux personnages, aux bosquets pour attaquer l'imitation pure et simple de la fleur.

Picard (Joseph-Gaspard) (4), né à Louhans, en 1748, mort à Paris, en 1818, a un tout autre style. Venu à un moment où la mode voulait des figures grotesques, des enroulements tourmentés et des chimères, Picard dut chercher à la satisfaire ; il s'abandonna aux fantaisies de la plus capricieuse imagination, et fut servi par une grande facilité d'invention. La bizarrerie de ses compositions en a fait le succès. Picard a été membre de l'Académie de Lyon (5) ; il a écrit une notice sur Clément Jayet,

(1) *Archives de Lyon*, BB, 345. Notons qu'inventeur infatiguable La Salle travailla à améliorer les moulins à soie, et imagina un lit facilitant le pansement des blessés.

(2) Notre vieux Musée a un tableau de fleurs de Douait, catalogué sous le n° 51, qu'on devrait placer dans la galerie lyonnaise.

(3) Ce tableau porte le n° 118 dans le catalogue de M. Thierriat, galerie lyonnaise.

(4) Notice historique, par Dumas, lue à l'Académie en septembre 1818.

(5) Dans le *Bulletin de Lyon* du 13 pluviôse an X est racontée la présentation du citoyen Picard, dessinateur renommée, au premier

Digitized by Google

sculpteur de la colonne du méridien, et l'éloge historique de Bournes, son collègue à l'Académie et son concurrent dans le commerce.

Bournes (Joseph), né à Lyon en 1740, mort en 1808 (1), s'occupa, en effet, de dessins de fabrique plus que de toute autre peinture, bien qu'il ait laissé quelques portraits, quelques paysages et quelques tableaux de fleurs très-finement étudiés (2).

Tout le talent de ces habiles manufacturiers ne put empêcher le discrédit des étoffes façonnées à la fin du dix-huitième siècle. La mode voulut des étoffes brodées, et les dessinateurs durent appliquer leur imagination à créer des combinaisons de soie, de chenille, de paillettes, de cristaux et de coquillages. La fabrique lyonnaise produisit dans ce genre de véritables tours de force. Toutefois, la broderie avait eu sa raison d'être chez les anciens, qui ne connaissaient que des métiers à tisser très-imparfaits ; elle témoignait seulement de l'impuissance du manufacturier. A la fin du dix-huitième siècle, à une époque où la navette savait broder et peindre, la broderie à l'aiguille atteste une décadence dans le goût.

Nous n'insisterons pas sur l'histoire de la gravure à Lyon au dix-huitième siècle ; elle y joue un rôle secondaire. Les meilleurs artistes quittaient Lyon, et il n'y a

consul. Picard offrit à Bonaparte un tableau en étoffe représentant un vase arabesque avec des attributs. Ce tableau est au musée industriel.

(1) Le *Bulletin de Lyon* du 17 août 1808 n'a qu'un article nécrologique fort insignifiant. Nous n'avons pas pu nous procurer l'éloge de Bournes par Picard.

(2) M. Bernard a dans sa collection une jolie toile peinte par Bournes: sur une table recouverte d'un tapis bleu est un coffret en osier d'où sortent des fleurs. Nous avons vu ce tableau exposé au musée industriel.

Digitized by Google

pas de traditions de style qui les rattachent à un art lyonnais ; leur origine seule permet de les nommer ici.

Nous rencontrons tout d'abord les Drevet, qui sont de l'école du dix-septième siècle. Ils se rattachent par Pierre Drevet le père à la manière de Germain Audran.

Drevet (Pierre) né à Lyon, en 1697 (1), mort à Paris, en 1739, fils de Pierre Drevet dont nous avons parlé à la fin du siècle précédent, a vécu constamment à Paris auprès de son frère, dont il fut l'élève. Il avait vingt-six ans lorsqu'il fit, d'après Rigaud, le portrait de Bossuet, planche très-remarquée par la variété et la précision du burin, luttant avec la peinture. Il a gravé, d'après Rigaud, bon nombre de portraits, entre autres Robert de Cotte, Samuel Bernard, le cardinal Dubois; d'après Santerre, le portrait de François de Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon ; d'après Coypel, le duc d'Orléans, Adrienne Lecouvreur, etc.

Drevet (Claude) (2), né à Lyon en 1710, mort à Paris en 1768, est le cousin du précédent. Il travailla dans l'atelier de Pierre Drevet le père, et se fit remarquer par le charme et la délicatesse de son burin.

Une autre famille lyonnaise a pris place auprès des Drevet pour soutenir à Paris la réputation des Stella et des Audran ; ce sont les Cars.

On cite quelques portraits gravés par *Jean-François Cars* (3), — mort à Paris, en 1763, — entre autres celui du jésuite Jean de Bussière, et quelques thèses bien réus-

(1) Pernetti, II, 139. — Hubert-Rost, VII, 1. — *Biographie universelle.*

(2) Huber-Rost, VIII, 9. — *Biographie universelle.*

(3) Heinecken, *Dictionnaire des artistes.* François Cars a gravé un dessin de Delamonce représentant le tombeau des deux amants en ruine ; cette gravure est dans les cartons de la bibliothèque Coste.

Digitized by Google

sies. Son fis, *Laurent Cars* (1), né à Lyon en 1702, mort à Paris en 1771, est plus connu. Après avoir commencé la peinture dans l'atelier de Christophe, peintre du roi, Laurent avait entrepris la gravure de grand genre et s'était mis sous la direction de Lemoine. Il est considéré comme le plus habile des graveurs qui ont été appelés à traduire les peintres du dix-huitième siècle, Watteau, Chardin, Lemoine, Greuze. Il n'a pas, il est vrai, la force de Gérard Audran, ni la correction de Stella, mais ses défauts tiennent de son temps ; incontestablement, les gravures de Laurent Cars ont un grand charme. Faut-il citer Persée délivrant Andromède, Jupiter enlevant Europe, Hercule assommant Cacus, planches gravées d'après Lemoine ; l'Aveugle dupé, d'après Greuze ; la Dame à la serinette, d'après Chardin ; l'Adoration des bergers, d'après Wanloo ; Hercule filant auprès d'Omphale, etc.

Pour épuiser la liste des graveurs lyonnais qui ont travaillé hors de Lyon, nous avons à nommer Jean *Audier des Rochers*, mort à Paris, en 1741, graveur du roi, auteur de quelques portraits ; *Manglard* (Adrien) (2), né à Lyon, en 1696, mort à Rome, en 1760, célèbre peintre de marines qui a gravé plusieurs paysages et marines et a été reçu à l'Académie de Paris ; *Parizet* (3), qu'on trouve à Londres en 1769, gravant pour Ryland une suite de portraits et

(1) Hubert-Rost, VII, 105. — *Biographie universelle.*

(2) C'est à Rome que le talent original de Manglard s'est donné libre carrière; plusieurs palais ont des ouvrages d'assez grande dimension peints par lui. Vernet est sorti de son école. Voir Gault de Saint-Germain, p. 294. La galerie des peintres lyonnais possède une marine de Manglard, n° 84 du catalogue. Trois dessins à la plume et lavés, provenant de la collection de Mariette, sont au Louvre.

(3) Huber-Rost, VIII, 263. Son père était marchand d'estampes à Lyon.

Digitized by Google

se distinguant dans la gravure à la manière noire ; *Daudet* (Jean-Baptiste) (1), né à Lyon, en 1737, mort à Paris, en 1824, qui a spirituellement gravé des paysages et des marines d'après Berghem et Vernet.

A Lyon même ont vécu : *Boily*, auteur d'un certain nombre de portraits et de plusieurs estampes, entre autres la montgolfière le *Gustave*, lancée en 1784 en l'honneur de Gustave III, roi de Suède, et la vue perspective du chapitre de Salles en Beaujolais (2) ; *Mermand*, mort, en 1796, très-jeune, graveur sur bois dont on cite des vignettes et des frontispices exécutés avec une grande délicatesse ; *Séraucourt* (Claude), graveur ordinaire de la ville et, à ce titre, plusieurs fois mentionné dans les registres consulaires (3) pour quelques portraits, pour quelques vues de Lyon et surtout son beau plan géométral de la ville. Avant Séraucourt, le titre de graveur ordinaire de la ville avait appartenu à François *de Poilly* (4), auteur de la belle planche qui représente la façade de l'Hôtel-de-Ville, restaurée d'après les conseils de Mansard et de la vue de Lyon, prise du cloître des chanoines de Saint-Antoine (5).

Nous garderons dans l'histoire de la gravure lyonnaise au dix-huitième siècle, afin de lui donner plus d'intérêt,

(1) Hubert-Rost, VIII, 250. Le père de Daudet était aussi graveur et marchand d'estampes à Lyon; c'est lui qui a gravé, en 1731, la vue de la décoration funèbre de l'église de l'Hôpital à la mort du maréchal duc de Villeroy. Voir cartons Coste.

(2) Nous citons les deux gravures que nous avons vues dans les cartons de la bibliothèque Coste.

(3) BB, 300, 305.

(4) BB, 266.

(5) Cette vue de Lyon, qui représente la rive droite de la Saône, depuis le pont de l'Archevêché jusqu'au pont de Pierre, est dans les cartons Coste.

Digitized by Google

la biographie de de Boissieu, excellent artiste, dont les exemples et les conseils préparèrent la renaissance de la peinture au dix-neuvième siècle à Lyon.

Jean-Jacques *de Boissieu* (1), né à Lyon, en 1736 et mort en 1810, étudia la peinture avec Frontier. Il partit à vingt-quatre ans pour Paris; c'était arriver bien jeune dans un milieu où les arts en décadence subissaient l'influence de Boucher. Heureusement, le goût de l'artiste était formé; il ne dévia pas. Il étudia soigneusement les tableaux des maîtres que renfermait le Louvre et alla demander des inspirations à la nature dans les forêts de Fontainebleau et de Saint-Germain. A son retour à Lyon, il publia un recueil de gravures renfermant ses premiers essais sous le titre (2) de *Griffonnages de de Boissieu.*

Il ne tarda pas à quitter Lyon pour suivre, en 1765, en Italie, M. de la Rochefoucault, auquel il avait été recommandé à Paris et dont il avait été très-généreusement accueilli. A Rome, de Boissieu travailla avec ardeur, se pénétrant de plus en plus des véritables principes de l'art et ne cessant d'interroger la nature. Lorsqu'il revint d'Italie, il résolut de suivre la voie qu'il avait adoptée, sans se préoccuper des goûts du jour. Sa santé ne lui permettant pas de continuer à préparer ses couleurs, chose essentielle alors pour tout peintre qui tenait à une certaine perfection d'exécution, de Boissieu renonça de bonne heure à la peinture et s'occupa de dessin et de gravure. Ses tableaux à l'huile sont donc en petit nombre; ils sont conçus et exécutés dans le genre flamand; on peut en juger par son *marché d'animaux* que possède notre mu-

(1) Huber-Rost, VIII, 223. — Dugas-Montbel, *Eloge historique* lu à l'Académie de Lyon, le 28 août 1810. — Monfalcon, *Histoire monumentale*, III, 66.

(2) Chez Parizet, marchand de tableaux et d'estampes.

Digitized by Google

sée (1). Ses dessins à la sanguine, au lavis, à la mine de plomb sont très-nombreux. Esprit, facilité, finesse d'exécution, légèreté de touche inimitable, composition sobre et pleine de bon goût, correction de dessin, tels sont les qualités du talent naïf et vrai de notre artiste. Il a exécuté à la mine de plomb des portraits très-remarquables par l'expression et le modelé, comme le prouvent les portraits de Montgolfier, de de La Salle et du frère de de Boissieu, qui sont dans la galerie des peintres lyonnais.

Une vue de Rome, datée de 1790, splendide dessin à l'encre de Chine, et une scène (2) qui représente la première expérience aérostatique de Montgolfier sont les seuls dessins que possède notre musée ; c'est bien peu eu égard à l'œuvre considérable (3) de de Boissieu.

Il nous est impossible de ne pas exprimer le regret de n'y rencontrer aucune de ses eaux-fortes (4). Il a gravé, d'après Ruysdaël, Berghem, Wynants, Poussin, Le Lorrain, Van Dick, etc. ; mais la majeure partie de ses gravures sont de sa composition.

Nous citerons parmi ces dernières : l'Écrivain public, Saint Jérôme, le Tonnelier, la Grande forêt, l'Entrée de Lentilly. La science et la vigueur de son burin ont fait surnommer de Boissieu le Rembrandt français ; nous ajoutons que nous ne connaissons pas de plus charmant causeur, soit qu'on recherche quelles ont été ses impressions devant la nature ou le site qui l'a séduit, soit qu'on

(1) N° 22 du catalogue de M. Thierriat.

(2) Dans cette scène du ballon de Boissieu figure avec sa famille parmi les spectateurs.

(3) On en trouvera l'énumération à la fin de l'éloge écrit par Dugas-Montbel.

(4) Il est vrai d'ajouter que les principales, soigneusement encadrées, décorent le vestibule de la bibliothèque du palais des Arts, où nous les avons souvent examinées.

Digitized by Google

étudie avec lui les personnages dont il dépeint les mœurs.

Ainsi, il faut atteindre la fin du siècle pour rencontrer un artiste véritablement épris de la nature et s'efforçant de l'idéaliser en l'imitant ; et il faut le citer comme une exception, car les traditions du style conventionnel qui avait régné durant tout le dix-huitième siècle étaient les seules reçues comme bonnes. Les arts avaient été et demeuraient envahis par le maniérisme, le mépris du dessin, la recherche d'une exécution prompte et facile, l'exagération des attitudes, l'amour des lignes contournées. Çà et là quelques artistes (et nous avons vu qu'ils avaient été plus nombreux parmi les architectes) ont cherché à ramener l'art dans le vrai. Nous avons indiqué leur succès partiel, qui fait honneur aux arts lyonnais et qui favorisa la création de l'Académie de Lyon.

En dehors de ces considérations purement artistiques, nous avons signalé deux faits qui ont eu de l'influence sur les arts : le grand développemeut des travaux entrepris pour l'amélioration et l'agrandissement de la ville, et, d'autre part, la tendance des arts du dessin à se préoccuper principalement des besoins de l'industrie. Il y eut là un but sérieux offert aux efforts de nos artistes : travailler au bien-être de tous et à la prospérité commerciale de la ville ; c'était chercher le bon et l'utile.

A continuer.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Légendes et traditions foréziennes, par M. Frédéric Noélas (1).

C'est un travail pieux et digne d'encouragement et de louanges, que d'utiliser ses loisirs à fouiller les vieilles chartes, les monuments historiques de la contrée qu'on habite, et de transmettre à la postérité les légendes et traditions qui s'y rattachent, avant que le temps, ce grand contempteur de toutes choses, en ait dispersé au vent les derniers lambeaux.

Mais si la renommée vient parfois chercher dans leur retraite, et récompense dignement ceux qui se dévouent à cette patriotique mission, cela est vrai tout au plus pour ceux qui se sont exercés à retirer du linceul qui les a longtemps couvertes nos vieilles provinces, la Bretagne, la Normandie, la Bourgogne, par exemple. Pour ceux qui ont restreint le champ de leurs modestes études à des villes, bourgs ou contrées d'une moindre importance, à peine le petit remous de leur renommée s'est-il étendu au dehors du théâtre exigu de leur champ d'exploration. Perdus, en quelque sorte, dans le sillage des premiers, leurs œuvres, connues d'un petit nombre d'érudits, en sont encore à attendre leur jour de glorification; et, au train dont vont aujourd'hui les choses, au milieu des mille et une préoccupations dans lesquelles s'agite fiévreusement et si stérilement la génération actuelle, on peut prédire qu'il risque de se faire attendre longtemps encore.

Raison de plus d'appeler sur elles l'attention du petit nombre d'hommes qui, résistant à l'entraînement général, ont conservé, vivace et intact, le goût des bonnes et

(1) Lu a la Société littéraire de Lyon.

Digitized by Google

saines études. A ce titre rien ne me semble mériter mieux votre attention que l'œuvre consciencieuse et patriotique de votre honorable correspondant, M. le docteur Fréd. Noëlas. Le livre n'en est pas, à vrai dire, à sa fleur de nouveauté. Edité dans une petite ville voisine, à Roanne en Forez, privé à son essor de l'appui de cette publicité fastueuse qui est loin de faire défaut aux publications modernes, il a mis quelque temps pour arriver jusqu'à nous, mais aujourd'hui l'épreuve est faite et le livre a notablement conquis sa place parmi les œuvres sympathiques au public. Instructif par le fond, attachant par le sujet, varié par la forme, il compose dans son ensemble comme un écrin de perles assorties. Légendes pieuses, gracieuses ballades, simples villanelles, héroïques et touchantes histoires, narrations rustiques, s'y déroulent avec art, racontées avec âme et empreintes de ce reflet naïf d'une actualité primesautière et toute champêtre, qui fait le charme des noëls, contes et fabliaux de nos pères, dits avec cette onction suave que l'on suit, durant les longues veillées, par le vieux conteur ou la fileuse du foyer, et qu'écoutaient, l'oreille tendue, bouche béante, les auditeurs jeunes et vieux. L'œuvre des doigts en souffrait bien peut-être quelque peu. Parfois un soupir, un clignement d'œil, un serrement de main à la dérobée, lorsque le vieux conteur évoquait en passant un souvenir cher au cœur ; mais, le moment passé, on se remettait bien vite à l'ouvrage avec ce sentiment pieux qu'inspire le culte du devoir et la pratique des choses sérieuses de la vie.

Qui de nous, quoique blasé déjà sur bien des émotions, n'a senti une douce larme perler au bord de ses paupières au souvenir de ces courts moments de simples et ineffables jouissances ? Ah ! c'est que la voix qui nous

Digitized by Google

chantait parfois complaintes ou ballades était la voix grave, mais amoureusement adoucie d'un père ou la voix suave et enfantine d'une mère, d'une sœur, ou de l'amie de notre enfance !

Combien de poètes à l'imagination riche et puissante, ont puisé à cette source l'onction, la grâce et l'harmonie de leurs œuvres ; combien de grands cœurs durent à cette mâle et simple éducation, la pureté de leurs principes, la fermeté, le courage et la sublimité de leur abnégation aux jours du danger de la patrie ! C'est Lamartine, le grand, le sympatique poète, et le non moins grand citoyen, inspiré par les exemples et les leçons de sa mère ; c'était, chez les Romains, les fils de Cornélie ; et , hier à peine, sur les âpres rochers de la légendaire Bretagne, un héros taillé dans un bloc antique, Trochu, à demi Lyonnais par les alliances, méconnu, raillé, bafoué par les Thersytes qu'il s'était chargé de conduire au combat, sinon à la victoire, et tant d'autres qu'il me serait facile de nommer, et qui, avec cette ingratitude si familière au peuple au lendemain du danger, n'ont récolté que l'injustice et le dénigrement, pour prix de leur dévoûment et de leurs sacrifices.

C'est qu'il y a, Messieurs, dans cette austère vie de famille, dans ces actes journaliers d'amicales et sympathiques prévenances, dans ces douces réunions animées de ces contes et récits populaires en apparence si simples et si naïfs, une je ne sais quelle grandeur qui vous tient, malgré qu'on en ait, sous le charme, et comme un parfum d'aspiration à l'idéal, qui vous fait rêver aux horizons de l'âme se plongeant avec délice dans l'infini. Dans ces ressouvenances lointaines on croit entrevoir comme la révélation d'une existence antérieure. « La vieillesse y trouve le baume qui doit l'aider à sup-

Digitized by Google

porter le présent; la jeunesse y recueille une promesse; l'âge mur, un legs opulent du passé. »

Combien différente est cette littérature de l'âme, nourricière des grands sentiments, de cette littérature malsaine et de bas étage, que nous voyons s'étaler aujourd'hui aux vitrines des libraires ! Publications à bon marché, journaux, romans, nouvelles, œuvres d'une spéculation mensongère, misérable au point de vue de l'art, et qu'un machiavélisme pervers fait pénétrer, à grand renfort, jusque sous le toit de nos plus pauvres chaumières. Pour moi, en voyant se déchaîner sur nos campagnes l'esprit du mal soufflant la haine au cœur de nos bonnes populations, chargées jusqu'ici de l'honorable mission de régénérer le moral de notre société moderne, il me semble voir la mise en action de cette ballade allemande: un sombre squelette promenant sa large faux dans un champ fleuri et détruisant sans pitié et la joie du printemps et l'espérance de l'automne.

Sachons donc gré à ceux qui, au milieu de l'abaissement général, ont bien voulu recueillir un peu pour nous et pour nos neveux ces restes intéressants d'un passé légendaire, avant que le temps ait flétri dans leur fleur ces traditions et desséché la sève de ces souvenirs, qui passent, hélas ! pour ne plus revenir.

Si les légendes recueillies et annotées par M. Noëlas sont nombreuses, c'est que nombreux aussi sont les manoirs ruinés ou encore debout où l'auteur est allé puiser ses inspirations, dans cette admirable contrée de la grande région du Forez à laquelle on a donné le nom de *coteau Roannais*.

Parmi ces contes, les uns reflètent avec une touchante bonhomie cette naïveté qui est comme un écho affaibli des contes du foyer :

Digitized by Google

— « Mère-grand, oh ! dites, dites-nous l'histoire de Jacques Joli-cœur !

— « Mon enfant, son père était aussi pauvre que le tien et il vendait de la laine dans les foires, ils étaient *d'étranges pays nés natifs* de Bourges en Berry ; mais le loup leur gagnait la laine à la course, et le métier n'était pas tout de fleurs. Un jour père et mère disent à Jacques : « Petiot, nous ne pouvons plus te nourrir, tu « as bonne jambe, bon œil, un corps *adroit*, va faire ton « tour de France ; voilà deux écus, et souviens-toi qu'à « *cœurs vaillants rien n'est impossible !* »

« Et Jacques part. Adroit, laborieux et persévérant, il devient si riche, si riche, qu'il a château à Bourges, château dans le Bourbonnais et devient l'*argentier* du roi. Mais, hélas ! il ne tarde pas d'éprouver, lui aussi, ce qu'il en coûte d'obliger plus puissant que soi. Dénoncé comme traître, trahi, livré par ceux-là mêmes qu'il avait obligé, il voit ses grands biens confisqués devenir la proie de ses envieux, qui se sont constitués ses juges. »

L'homme de cordes, quel beau titre pour un mélodrame ! Dennery, s'il l'eût connu, en eût tiré pour le moins cent représentations.

Parfois aussi résonne la corde chevaleresque :

« Un laboureur de la *Montée des égaux*, vieux guerrier rentré dans ses foyers, a rencontré sous sa charrue des ossements mêlés à des tronçons d'armes dévorés par la rouille. Pensif, il arrête ses bœufs, dont le dos roux et blanc fume de sueur, et du bout de l'aiguillon, il tourne et retourne le fer et les ossements :

« — Qu'avez vous donc trouvé là, brave homme ?

« — Ah ! jeune homme, ça me fait pourtant quelque chose quand l'outil qui sert à gagner mon pain remue les os de ceux qui ont mangé autrefois ! Mais c'est la guerre,

Digitized by Google

ceux de la bataille des Egaux mangent à présent la poussière !..

« — Vraiment on dirait que vous les avez vus, mon brave !

« — Une nuit je m'attardai près de la grande pierre de César ; tout à coup un grand bruit me réveille : sortent de terre soixante cavaliers, trente à ma droite, trente à ma gauche... la sueur perle à mon front... Ils galopent au son d'une trompette aigre et discordante, lançant du feu par les naseaux, ces chevaux décharnés dont les os craquent et les quatre fers font feu sur les cailloux... fer contre fer, lame contre lame, les lances grincent sur les têtes d'acier, et les soixante couraient et se heutaient ; chaque épée luisait comme la flamme et les morts se rangeaient sur la terre comme les gerbes sous le volant du moissonneur. Cinquante-huit tombèrent, et la bataille était égale, deux restaient, se regardant à travers les grilles de leurs casque, l'œil flamboyant comme tisons, haut la lance, et criant à tue-tête : Robert ! Robert ! On dit qu'ils étaient frères ; mais tous deux dans des camps opposés, ils criaient, galopaient. A chaque coup le fer luisait comme la flamme, et le sang coulait dans les sillons de blé...

« Mais le jour allait poindre et le toit d'ardoise de la grosse tour de Boizy blanchissait comme une montagne dans le ciel ; les cavaliers, descendus de leurs chevaux diaboliques, lavaient au ruisseau de Bétron le sang qui ruisselait de leurs cuirasses. Moi, blotti contre mon gerbier, je regardais les fantômes ; le son de l'*Angelus* les fit disparaître... Oh ! que je fus aise de retrouver ma soupe qui réchauffait sur la braise de l'âtre... et notre femme aussi ! »

Entendez-vous dans le lointain ces sourds roulements

Digitized by Google

entremêlés d'éclairs ? serait-ce un orage qui s'apprête à fondre sur les campagnes ? Non. « Il est venu, le roi de France, avec la grande armée et ses engins de guerre ! Voyez, voyez, sur le coteau brille au soleil levant *l'oriflamme*; il est venu, le roi de France ! il vient poursuivre jusque dans la ville aux épaisses murailles un fils rebelle.

« Serrez la porte aux longs clous de fer, gens du château de Saint-Haon-la-Ville ! baissez le pont-levis, faites bonne garde !

— « Hélas ! hélas ! disent les bons bourgeois, nous ne tenons pas tant à cette guerre ! se révolter contre le roi est un grand crime, et les soudards feront périr la ville !

— « Taisez-vous, poules mouillées et allez vous cacher dans vos caves, nous saurons bien vous y trouver ! Et les soudards poussent aux remparts les bonnes gens de la ville, et comme les *braves* de la Commune de Paris, ils pillent et rançonnent sans merci... Mais voici que le siége touche à sa fin, le roi se montre clément à son peuple, deux hérauts d'armes s'avancent :

— « Paix et pardon, de par le roi de France, gens de Saint-Haon ! il n'y a de rebelles que les soudards ivres, paix et pardon, de par le roi de France ! le roi de France a pardonné ! »

Puis, comme dans une éclaircie après l'orage, la ronde paysanesque, sous l'orme deux fois séculaire planté par le grand Sully, plus doux, plus agréable à la vue, plus durable surtout, que les arbres dits de liberté de notre époque de mensonges et de ruines.

— « Dansez, dansez, pauvres gens, je vous dois une heure de douce joie, et à vos filles de bons baisers. Dansez ! dansez ! »

Digitized by Google

Ainsi disait à ses paysans, surpris au milieu de leurs ébats, le comte de Saint-André, Saint-André-le-Beau, comme l'appelaient ses vassaux émerveillés de la splendide architecture du château du maréchal, et plus encore des fêtes magnifiques données par lui à son seigneur et maitre, le roi Henry IIme du nom.

Mais je n'en finirais pas si je voulais citer tout ce qui dans ce livre mérite de l'être. C'est le propre des ouvrages dans lesquels l'auteur a mis toute son âme de s'identifier avec nous au point de nous être comme un ami que l'on ne se résout à quitter qu'avec peine; ainsi en est-il du livre des légendes, on ne le quitte qu'avec peine; on le reprend avec plaisir, et on aime à le lire comme il a été écrit, au coin du feu, en famille et pour le plus grand plaisir de la chambrée. Dr MONIN.

LES CAPRICES D'UN HOMME SÉRIEUX (1).

Nous venons de parcourir un charmant volume de poésies publié récemment par notre compatriote, M. Dubois-Guchan, dont le nom est bien connu dans le monde littéraire. Nous avons déjà eu l'occasion de parler dans la *Revue*, avec toute la déférence qu'il mérite, de l'auteur de *Tacite et son siècle* et *l'Esprit de mon temps*. Le premier de ces ouvrages, conception originale et hardie au point de vue de la philosophie de l'histoire, a défrayé dans le temps la verve critique de M. Prévost-Paradol qui en combattant les doctrines autoritaires de l'auteur, s'est bien gardé d'amoindrir l'écrivain, le savant et le penseur.

Aujourd'hui, M. Dubois, changeant de genre, s'adresse à une classe différente de lecteurs: les amis de la littérature et de la poésie. Nous n'avons fait qu'une lecture superficielle et incomplète de son livre et nous sommes encore sous le charme des impressions.

En tête, se place une dédicace en prose adressée par l'auteur

(1) A Lyon, chez Méra, libraire, rue de Lyon, 15.

Digitized by Google

à sa cousine, Mme Clara Rousse, née Fréchou, de Bagnère-de-Bigorre. C'est un chef-d'œuvre de sentiment, de fraîcheur, de grâce et de style. On y trouve en même temps une aimable esquisse, d'une exactitude presque photographique, de la société bagnéraise à la fin du premier empire et sous la restauration, comparée avec la société actuelle.

Le corps du livre renferme une riche collection de poésies, non banales, de tout genre, depuis l'ode de la satire jusqu'au sonnet, au conte et à l'apologue.

S'il nous fallait, pour affriander le lecteur, détacher quelques perles de ce riche écrin, nous citerions au hasard les pièces suivantes : *Un Magistrat poète, la Carte du pays natal, les Champs, la mort de Maximilien, le Conseiller et les quatre saisons, la Chasse et la vie, la Mort chez l'ouvrier, à ma mère*, etc., etc.

La muse de M. Dubois est évidemment plus aristocratique que plébéienne ; mais elle sait remuer au besoin la fibre populaire et sous ce rapport le livre dont il s'agit peut se produire utilement dans les ateliers comme dans les salons. — Cette muse est toujours très-galante et remplie de cajoleries pour le beau sexe.

Peintre et poète, M. Dubois a fait une étude attentive de la nature extérieure et du cœur humain ; il brille par l'invention, l'originalité des idées, la symétrie et la régularité des plans, la richesse des images et des comparaisons, harmonie des vers et par bien d'autres qualités encore.

A quelle époque appartient-il ? — On ne saurait le dire. — On voit qu'il les a hantées toutes et qu'il fait des emprunts utiles à chacune. Il procède aussi bien d'Horace, de Juvénal et de nos grands maîtres français des XVIIe et XVIIIe siècles, que de Shakspeare et de Victor Hugo. — Pour la confection d'un plan, l'ordre et la distribution des matières, l'exposition et le récit, il est classique dans les descriptions, il est souvent romantique et même réaliste.

Nous regrettons que le cadre de la *Revue* ne nous permette pas d'insister davantage sur les mérites divers du recueil poétique que nous analysons et qui a paru sous ce titre : *Les Caprices d'un homme sérieux.*

B. VIGNERTE.

Digitized by Google

RAPPORT

Sur le Musée de Vienne, présenté au Conseil municipal de la Ville.

Messieurs,

Une Commission a été nommée par vous avec la mission spéciale d'élaborer un projet de création ou de réorganisation d'une galerie de Tableaux, et de son installation dans la principale salle de l'Hôtel-de-Ville de Vienne.

A cette Commission ont été adjoints M. Zacharie, professeur directeur de l'Ecole municipale de dessin, et M. Leblanc, bibliothécaire et conservateur du Musée d'antiques de la ville.

Grâce au zèle intelligent de ce dernier, zèle dont il a donné, du reste, les preuves les moins incontestables depuis que vous lui aviez confié les délicates fonctions qu'il remplit aujourd'hui — 57 tableaux, appartenant à la ville, retirés, en partie de la poussière des combles des bâtiments de la Mairie, ont été soumis à l'examen de votre Commission.

Or, parmi ces tableaux, dont plusieurs originaux, certains ont paru avoir un mérite réel.

Ainsi : un est attribué à Lebrun, ou à un de ses élèves, — un autre à Claude Gelé, dit le *Lorrain* ; — un à un peintre, du nom connu de *Valentin* ; — un à *Lancret*.

Il faut citer aussi une toile de maître, de l'école flammande ; — de très-bonnes copies du Poussin, de Lesueur, David, Ingres et d'autres, — ainsi qu'un tableau : *Assaut de Malakoff*, offert à sa ville natale, par Grellet (Alexandre), qui, ainsi que son frère, s'est fait connaître à Paris par différentes œuvres exposées au Salon à diverses époques.

Dans cette nomenclature sommaire, il faut comprendre des portraits de célébrités viennoises, et divers tableaux qui, bien que d'une valeur artistique moindre que ceux déjà cités, n'en

Digitized by Google

sont pas moins très-intéressants soit par l'ancienneté de leur date, soit par les souvenirs historiques qui s'y rattachent.

Un tableau : le *Réveil du Printemps*, don du Gouvernement, est attendu à Vienne, qui, déjà possède, au même titre, une marine de *Jugelet*.

De plus, il vient d'être adressé à M. le Ministre l'Instruction publique, par les mains de la Commission de réorganisation de la Bibliothèque et du Musée, une demande à l'effet d'obtenir un nouvel envoi de tableaux, lesquels viendront en aide à la formation de la galerie projetée.

Ne doit-on pas espérer aussi qu'un appel fait, au nom de la Ville, sera favorablement entendu par les peintres viennois actuellement en renom ?

On peut en être sûr : — devront figurer tôt ou tard dans la nouvelle galerie de tableaux quelques-unes des œuvres de : Denis Pillard, — Ronjat (Eugène), — Meyer, — Zacharie, — Chavassieux, — Berger, — Bardin, — Girard, — Châtain,— l'abbé Guétal,— Pertus,— Celard, — Dupuy, — et autres de Vienne ; — Poncet l'élève bien-aimé d'Hippolyte Flandrin, — Némoz, — Loubet, — de l'arrondissement de Vienne.

Cette collection aura, ainsi, sa couleur locale. — Autant qu'il sera possible, l'on devra rechercher les toiles d'artistes morts, et qui appartenaient à Vienne par le droit de naissance ou par le droit de cité.

De ce nombre sont :

Boni, célèbre peintre de fleurs, du commencement de ce siècle, l'un des professeurs à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon.

Jay, peintre et professeur, né à Beaurepaire, contemporain et protégé de Français-de-Nantes.

Crest, élève de David, décédé dans un village du canton de la Côte-Saint-André, où il s'était retiré. Il dirigea l'école de dessin pendant tout le temps que dura un congé accordé à M. Pirouelle, titulaire. Il prit part à la rédaction du catalogue de la vente de la galerie de tableaux de M. Alexandre Boissat.

Rey (Etienne). peintre, dirigea, vers le commencement de la Restauration, l'école de dessin de Vienne. Il fut, depuis, nommé

Digitized by Google

professeur de la classe de principes à l'école des Beaux-Arts de Lyon, où il était né.

M. Rey, en collaboration avec M. E. Vietty, né à Vienne, publia un grand ouvrage intitulé : *Monuments romains et gothiques de Vienne en France*, dessinés et publiés par Etienne Rey, peintre, ancien directeur du Musée de Vienne, professeur à l'école royale de dessin de Lyon ; membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de la même ville, etc. — Suivis d'un texte historique et analytique, par E. VIETTY, statuaire, élève de l'Académie de Paris, l'un des membres de la Commission scientifique du Péloponèse.

(A Paris, de l'imprimerie de Firmin Didot frères, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 24. — M.DCCC.XXXI.)

La première page de ce magnifique et précieux ouvrage contient une dédicace à l'*Institut de France*, signée des deux auteurs E. REY, E. VIETTY.

M. Rey avait publié bien avant : *Le Guide des étrangers à Vienne (Isère)*, ou aperçu de ses monuments anciens et modernes, ses établissements publics et manufacturiers, par M. Rey, directeur du Musée et professeur de l'école royale de dessin. — Lyon 1819. — Imprimerie de Lambert-Gentot.

Une des dernières publications de M. Rey, faite en collaboration de M. Chenavard, architecte à Lyon, est celle du *Voyage en Grèce et dans le Levant*

Un exemplaire de cet ouvrage a été envoyé à la bibliothèque de Vienne par le gendre de M. Rey.

DRIVET, qui étudia la peinture à Rome en même temps que son ami Denis Pillard.

BUTAVEND, graveur renommé, mort à Paris.

CHAMOURIN (Antonin).

REMILLIEUX, peintre de fleurs, également fort distingué, de l'école lyonnaise. Suivant pas à pas les traces du maître Saint-Jean, il promettait d'arriver à la renommée la mieux acquise — si la mort n'était pas venue fermer trop tôt la carrière qui s'ouvrait brillante devant lui.

PIROUELLE (Jules), qui dirigea pendant longtemps, avec au-

Digitized by Google

tant de zèle que de succès, l'école de Dessin et des Beaux-Arts de la ville — de laquelle école sont sortis des sujets vraiment remarquables, grâce à la méthode sûre et progressive du maître.

Sain (Camille), aquarelliste et caricaturiste de mérite, dont la touche fine et spirituelle eût été bien vite appréciée à Paris si le moindre sentiment d'ambition — peu d'accord avec sa nature insoucieuse d'artiste — l'eût poussé vers la capitale — ce grand foyer du génie et des aspirations artistiques, où se font et se défont les réputations plus ou moins vraies, plus ou moins solidement établies.

Sain Camille fut nommé, en 1830, directeur de l'école de dessin de Vienne.

Citons encore M. Lefebvre-Chaillois, qui fut directeur-professeur de notre école de dessin.

Un christ en croix, peint, de grandeur naturelle, orne une des chapelles de la cathédrale de Saint-Maurice.

Cette peinture est fort appréciée des connaisseurs.

Pendant son séjour à Belley (Ain), M. Lefebvre-Chaillois, qui trouva sous sa main les meilleures pierres lithographiques de France, contribua puissamment à faire progresser dans nos contrées l'art de la lithographie, qui était encore dans l'enfance à cette époque.

Peut-on parler de ceux qui ne sont plus sans honorer d'un souvenir la mémoire de l'homme qui, dans ces temps modernes, réveilla, à Vienne, le goût des arts—du peintre Schneider.

Né dans une ancienne contrée de l'Allemagne centrale — la Thuringe—il se fixa à Vienne, séduit par les pittoresques beautés des sites de cette portion du Dauphiné.

Sur son initiative, le roi Louis XV, par lettres patentes, en date du 19 décembre 1774, créait une école de dessin au collége de Vienne, et nommait directeur de cette école « le sieur Pierre « Schneider, peintre, à la charge par lui de lever les plans et « faire les dessins de tous les monuments découverts ou à dé- « couvrir dans l'étendue de ladite ville et de son territoire, tant « en deçà qu'en delà du Rhône. »

Guidé par son goût sûr et prononcé pour les arts, le peintre

Digitized by Google

Schneider parvint, pendant sa longue carrière de travail et de recherches, à former une importante collection d'antiques et de tableaux, pour la plupart de maîtres.

Il disputa souvent à la scierie de marbres des frères Gilet, établie à la Porte-de-Lyon, des débris, précieux souvenir de l'opulente colonie romaine, dont Vienne était la capitale sous Tibère. Ces débris, il n'hésitait pas à les racheter de ses propres deniers ; et ils sont, aujourd'hui, la principale richesse de notre Musée d'antiqnes.

A l'époque de la révolution, le citoyen Schneider acheta, dans une vente publique, et au prix de 500 francs — dit-on — le grand tableau l'*Adoration des Mages*, placé derrière le maître-autel de l'église St-André-le-Haut. — Il remit à la ville, et pour le même prix, cette toile remarquable, attribuée au pinceau de l'un des *Pordenone*, et estimée par un professeur, fort expert et grand connaisseur, à vingt mille francs au moins.

On sait que ce tableau de maître fut donné par un des de Villars, archevêque de Vienne, au couvent des Grandes Dames. alors qu'une de ses nièces fut nommée supérieure de cette communauté de religieuses.

C'est aussi Schneider qui, sur un emplacement à lui concédé par la ville, fit construire, à ses frais, le théâtre actuel, qui, bien qu'imparfait quant à sa coupe et à sa construction — bien qu'insuffisant pour la population actuelle — est encore aujourd'hui l'unique théâtre de la cité.

Des peintures sur châssis, dans le genre des peintures murales, représentant les principales vues et les principaux monuments de la cité — décorent une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Ces peintures, ainsi que l'ornementation, avec plafond peint sur toile, d'un salon style Louis XV, aussi dans l'Hôtel-de-Ville sont des œuvres laissées par Pierre Schneider.

La Bibliothèque possède de lui des notes et des manuscrits relatifs à l'histoire de Vienne, et, sous ce rapport, des plus intéressants.

En 1807, M. Schneider, devenu vieux, céda à la ville les marbres, médailles, bronzes antiques, vieilles armures qu'il possé-

Digitized by Google

dait — et ce, moyennant une pension annuelle de huit cents francs — donc cinq cents francs reversibles sur la tête de sa vieille gouvernante.

C'est de cette époque, à peu près, que date la formation de la collection de tableaux de la ville.

Comme beaucoup d'autres, elle fut plus que modeste au début. Toutefois, d'après ce que l'on dit, la magnifique galerie du palais Saint-Pierre, à Lyon, comptait à peine une soixantaine de tableaux en 1808.

Pierre Schneider aurait pu s'enrichir; mais, délicat jusqu'au scrupule le plus rigoureux dans l'exercice du mandat qui lui était confié par sa patrie d'adoption, il est mort pauvre, laissant un nom sans tache, un nom qui doit être signalé à la reconnaissance des générations futures — comme celui qui le porta si dignement sut mériter l'estime de la génération au milieu de laquelle il vécut.

En 1847, sur la proposition d'un membre du Conseil municipal, il fut décidé que le buste en marbre de Schneider, de grandeur naturelle, exécuté par Charreton, sculpteur viennois, serait placé dans le musée des antiques. Ce buste fut taillé dans un bloc de marbre provenant des fouilles dirigées, dans le temps, par Schneider.

Revenons au principal sujet du rapport de votre Commission.

Sur les 57 tableaux déjà signalés, quelques-uns ont été réparés et nettoyés, tout d'abord, par M. Charles Ollieu, membre de la commission de la bibliothèque.

Aidé par les conseils d'un homme pratique, de M. Grellet ainé, peintre de mérite, que nous avons déjà cité, M. Charles Ollieu a achevé cette opération délicate avec une réussite complète.

On ne saurait trop remercier cet honorable citoyen pour le zèle, l'intelligence et le désintéressement, surtout, dont il a fait preuve en cette occasion, comme toujours, du reste, quand il s'est agi d'être utile à la cité.

Digitized by Google

CONCLUSION.

Votre Commission a l'honneur de vous proposer :

1° De décider que les tableaux réunis devront former, dès à présent, une collection appartenant à la ville.

2° Que cette collection sera placée dans la salle, dite le *Grand Salon*, à l'Hôtel-de-Ville.

3° Que la Commission de la bibliothèque et du musée s'occupera, sans retard, de l'installation de la galerie de tableaux dans l'endroit indiqué ci-dessus, faisant partie de la maison commune, — c'est-à-dire de la maison de tous.

4° Qu'une somme de quatre cents francs sera ajoutée à celle de 500 fr. — déjà votée — à l'effet de subvenir aux frais d'agencement, d'emplacement, de réparations, s'il y a lieu, et d'encadrements des tableaux de la nouvelle collection. — Tous, ou presque tous, ne sont pas encadrés.

Toutefois, il est bien entendu que si cette somme de 400 fr. — sollicitée de vous par votre Commission comme supplémentaire, — devenait inutile en partie — ce qui en resterait serait reversé dans la caisse municipale.

Vienne est bien connue par ses monuments grandioses de l'époque romaine.—L'on y trouve aussi de précieux vestiges du Moyen-Age. Son Musée lapidaire est des plus riches ; il est souvent visité par les antiquaires et les archéologues du monde entier.

Depuis bien des siècles notre ville est renommée par son amour pour les lettres.— « Allez, mes œuvres—et puissiez-vous être lues à Vienne » — disait un poète latin.

Dans les montagnes de la rive droite du Rhône on désigne sous le nom de *Bardous* les habitants de la rive gauche. *Bardous*, selon nous, voudrait dire *Bardes*, et *Bardes* veut dire *poëtes, chanteurs*..

Ne méritent-ils pas, en effet, ce nom les habitants d'un pays qui a vu naître Chorier, Boissat, dit l'*Esprit*, les de Comberousse, Pichat, Mermet, Ponsard, Charles Reynaud, et d'autres

Digitized by Google

poètes et hommes de lettres, dont la réputation est ou déjà faite, ou ne tardera pas à l'être.

Nous, les représentants de la cité dans ses conseils et ses comices, et qui avons l'honneur de tenir notre mandat du choix libre de nos concitoyens, — nous devons avoir à cœur que Vienne, justement citée et connue de tous par son patriotisme et son industrie—source de fortunes honorablement acquises— et principal moyen d'existence pour son intéressante population ouvrière — soit connue aussi par son amour et son culte des Beaux-Arts— qu'elle se montrera empressée à stimuler et à encourager, autant pour l'honneur qui doit lui en revenir que dans l'intérêt bien compris de tous.

Le rapporteur de la Commission,

Joseph TIMON.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Paris non plus n'est plus à Paris ; ne le cherchez ni au Bois, ni sur le Boulevard, ni même à Versailles ; il est au Parc de la Tête-d'Or, Palais de l'Exposition, prenant des notes et faisant son courrier.

Bien entendu qu'il n'est question que de cette fine crême qu'on est convenu d'appeler *tout Paris* et qui se compose de journalistes, d'artistes et de reporters. Quant aux boutiquiers, aux marchands, aux bourgeois, ils n'ont pas encore quitté les bords fleuris qu'arrose la Seine, mais de ceux-ci, quel souci ?

Donc, Paris est à Lyon. Tout Paris est accouru dès l'ouverture de notre immortelle Exposition. Plumes et crayons sont taillés et chacun s'escrime à décrire les lieux et les choses, à faire des portraits, croquer des physionomies lyonnaises, et découvrir la Méditerranée comme feu Dumas.

— Tiens ! dit l'un, le Rhône et la Saône se marient à Lyon. C'est drôle.

— Tiens ! dit l'autre, Lyon est au pied de la colline de Fourvière ! je l'écrirai à mon journal.

Celui-ci raconte que la Guillotière est bâtie sur un terrain de remblais entièrement composé d'assiettes cassées et de tessons de bouteilles. Sur ces débris on a élevé des demeures dignes des habitants ; c'est un ramassis de cabanes, de chaumières, de bouges, de taudis d'un aspect indescriptible ; il y a de tout : des tentes, des wigwams, des souterrains et des carrières ; là grouille et pullule une population d'affreux bandits à qui la lampe et la bougie sont inconnues, et qui ne vivent que de la bourse des malheureux qui s'égarent à la nuit tombée dans ces quartiers maudits. Comme couleur locale c'est assez vrai et assez réussi.

— Il y a un palais, dit un autre, ouvert, mais vide. On a oublié d'y apporter des objets à exposer. Un malheureux fourgon jaune est depuis un mois embourbé vers le viaduc de Genève. On croit qu'il contient quelques marchandises, mais nul ne va s'en assurer ; à quoi bon ?

Ce même reporter qui trouve qu'il n'y a rien à l'Exposition, que les quatre murs, s'est rendu rue Grôlée, voir le club fameux qui régit nos destins. La salle était vide. Seule, une vieille femme faisait les honneurs de ce lieu terrible. Elle tricotait ; c'était une tricoteuse.

L'esprit troublé, le journaliste sort ; il contemple les *huit ou dix masures qui composent cette rue* et il reste rêveur.

D'où vient ce nom bizarre : rue Grôlée ? se dit-il. Ah ! j'y suis. « Cette rue a tiré son nom des groles, vieux souliers, des groleurs, « raccommodeurs de chaussures éculées, dont les échoppes abondent

Digitized by Google

« autour de l'antique église des Cordeliers et tout le long des misé-
« rables maisons qui forment ce quartier. »

Admirablement trouvé, Monsieur, et si vous le permettez, nous allons compléter vos renseignements.

Avez-vous entendu parler des ducs de Bouillon ?

Oui, n'est-ce pas ? Eh ! bien, leur nom venait de ce qu'un de leurs ancêtres avait été cuisinier ou rôtisseur, là bas, du côté de la Lorraine ou du Luxembourg, on ne sait pas au juste.

Les Lyonnais battirent une fois, dans le Dauphiné, un prince d'Orange dont la mère avait été sans doute marchande de citrons.

A Dijon, les La Cuisine étaient restaurateurs.

Nous avons les Châtillon qui étaient boulangers et qui inventèrent des petits pains au safran d'un goût délicieux.—Vous savez que Pierre d'Aubusson faisait des tapis.

Le prince de Ligne pêchait, le maréchal de l'Hôpital était infirmier, le duc de Lorges marchand de blé, le comte de Foix élevait des canards, et les Sales, Monsieur, oh ! les Sales, nous n'osons dire ce qu'ils faisaient.

Eh bien ! si cela continue tout l'été, Lyon, son site, ses mœurs, son industrie, son histoire et ses habitants seront joliment connus de ceux qui ne lisent que les journaux et, au moment où nous sommes, ces lecteurs là sont nombreux ; on n'en connait guère d'autres.

Peuple ignorant, léger, futile, tu es bien digne de nommer le conseil municipal de Caluire.

Il avait raison le poète Paul Deroulède dont les vers ont été lus, le 6 de ce mois, à la Comédie Française, en mémoire de la naissance de Corneille, ce sont les écrivains du jour qui nous ont perdu.

. . . . . .
Ce sol puissant, ces eaux vives, ce ciel mobile,
Tout cela c'est la France ! où donc sont les Français !

Où donc ce peuple fier et de son sang prodigue,
Que le danger commun trouvait prompt à s'unir !
Ce peuple qui jetait le défi de Rodrigue,
Et qui, l'ayant jeté, savait le soutenir ?

Le Devoir et l'Honneur, l'Héroïsme et la Gloire,
Ce faisceau de grandeurs aux immortels liens,
Ces mots qui sont la langue et qui furent l'histoire,
Ces grands mots qu'un Corneille a fait Cornéliens !

Quel fou les a raillés de sa lèvre flétrie ?
D'où nous vient sur nos dieux ce doute désolé ?
Quel être sans famille a nié la Patrie ?
Qui donc a dit, « Tu mens ? » Quand Corneille a parlé ?

Ah ! faiseurs de pamphlets et chercheurs de doctrines,
C'est vous, les impuissants, qui nous avez détruits !

Digitized by Google

C'est votre cri qui vient errer sur nos ruines :
« Ne sois d'aucun devoir, tu n'es d'aucun pays ! »

Ah ! la fraternité des peuples vous enchante ?
Eh bien ! l'heure est propice à vos enivrements ;
Votre chanson est belle et vaut bien qu'on la chante !
Regardez-les passer, vos frères Allemands !

Mais qu'importe la ruine du pays, si l'abonné donne et si le journal prospère ?

Qu'importe la vérité de l'histoire ? qu'importe la conscience ? il faut être provincial pour y penser.

Eh bien ! malgré le courant déplorable qui nous entraîne, malgré les bravos que certains journaux donnent aux Prussiens, nous nous relèverons sans doute un jour ; malgré les railleries contre notre ville, Lyon n'en restera pas moins un monde intéressant à visiter et en dépit d'une opposition acharnée, en dépit d'obstacles inouis notre Exposition n'en sera pas moins une chose belle et grandiose, instructive, et nous ajouterions : avantageuse, si tout le monde n'était pas d'accord là-dessus.

— Le *Courrier de Lyon* nous a donné une bonne nouvelle en nous annonçant que M. Jacques Bernard, ancien maire de la Guillotière, mu par le plus noble des sentiments, offre à la ville de nommer une commission qui choisirait dans sa riche collection deux cents tableaux parmi les meilleurs.

Ces tableaux appartiendraient à la ville à une seule condition, celle d'occuper un emplacement réservé ; on sait que la collection de M. Jacques Bernard est une des plus précieuses de la province.

— Par un arrêté en date du 18 juin, M. le maire de la ville de Lyon a réorganisé ainsi qu'il suit la Commission consultative des beaux-arts, chargée de donner son avis sur les achats projetés pour les musées.

Les membres de cette nouvelle Commission sont :

MM. Martin-Daussigny, directeur des musées ; Guichard, peintre ; Delacroix, dessinateur de fabrique ; Chavannes, docteur-médecin ; Chenavard, architecte ; Danguin, professeur de gravure ; G. Bonnet, sculpteur ; Chabrières-Arlès, négociant ; Chenu, peintre ; Fabisch, sculpteur, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

— M. Emilien Cabuchet, qui avait envoyé à notre dernier salon un buste du célèbre abbé Gorini, a fait don de cette œuvre d'art au musée Lorin, à Bourg.

— Parmi les lauréats de l'exposition des Beaux-Arts de Paris, M. Danguin, l'éminent graveur, notre compatriote, a obtenu une première médaille.

Un autre artiste lyonnais, M. Joanny Maisiat, a obtenu une médaille pour son grand tableau de plantes et de fleurs.

— La chapelle du nouveau couvent de la Visitation de Bourg, bé-

Digitized by Google

nie ces jours derniers, est ornée de quatre belles statues dues au ciseau de notre statuaire Fabisch.

— Voici la liste complète des professeurs du Conservatoire de Lyon :

Directeur : M. E. Mangin. — Solfége : MM. Siboulotte, Gondouin. — Etude du clavier : Mmes Ribes, Guénard. — Piano (hommes) : MM. Mangin, F. Alday. — Piano (femmes) : Mme Siboulotte-Donjon. — Chant : M. Ribes. — Opéra, opéra-comique : M. Falchiéri. — Etude des rôles : M. Gustave d'Hérou. — Violon : MM. Cherblanc, Lévy, Feugier. — Violoncelle : M. Baumann. — Flûte : M. Ritter.— Clarinette : M. Renault. — Basson : M. Demeuse. — Cor : M. Brémont. — Cor à pistons : M. Lartellier. — Cornet à pistons : M. Gerin. — Classe d'ensemble des instruments à cordes : M. Giannini.

Ecole chorale du soir. — Directeur : M. Stéphane Gloton. — Fournisseur : M. L. Deschaux, facteur de pianos.

— D'après le *Courrier de Lyon*, il résulterait d'une statistique parfaitement établie que les 4/5e des ouvriers de notre ville affiliés à l'Internationale sont des tisseurs.

Tous les chefs de l'Internationale appartiennent à cette corporation, à part deux qui sont mécaniciens.

— Les étudiants en médecine de Lyon, au nombre de 240, ont envoyé une chaleureuse adresse aux étudiants de Prague à propos de la protestation de ces derniers contre les paroles prononcées à l'inauguration de la Faculté de Strasbourg.

— La population de Lyon est aujourd'hui de 316,289 habitants sans comprendre la garnison.

— Un de nos plus illustres compatriotes, Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, vient de donner un bel exemple de dévoûment. Désireux de pénétrer dans le cœur de ses chers Bretons, il a étudié, appris leur langue, et, ces jours-ci, à un pardon célèbre, devant la foule attendrie mais stupéfaite, il a prononcé un discours non en français, comme un enfant du Rhône et de la Saône, mais en breton, comme un fils de la blonde Armorique. Nous regardons ce fait comme plus difficile et plus sublime qu'un acte de courage fait sur un champ de bataille, en face du péril et de la mort.

— Grâce aux agitations de ces deux dernières années, beaucoup de nos concitoyens ont éprouvé le besoin de fuir la ville et de se réfugier dans nos stations thermales. Aix, Uriage, Allevard regorgent de baigneurs, mais rien n'égale le succès de Divonne. Le grand monde a pris cette charmante station en faveur et il y accourt avec un empressement que tout justifie. C'est au point, nous écrit un ami, qu'on y voit même des bien portants. Heureux baigneurs !

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES DU XIIIe VOLUME

Histoire du Lyonnais.

V. de Valous.	Anoblissement d'un mineur lyonnais, 1398..	16
Paul Saint-Olive.	Une promenade dans le quartier Saint-Paul..	36
A. Vachez.	Canton de Mornant	165
Le vicomte de Varax	Le château de Rochefort en Beaujolais.....	261
X.	Deux émeutes au XVIIIe siècle à Lyon.....	281
Le bon de Rostaing.	Familles des Croisades du département de l'Ain.	344
Aimé Vingtrinier.	Chronique locale.....	77-159-239-323-407

Histoire générale.

Emile Guimet.	L'ascia des Egyptiens	11
G. Belot.	Le dernier siècle de la République romaine..	412

Littérature.

H. Hignard.	Le mythe d'Io.....	83
Mlle A. Gardaz.	L'Ordre du Moment à Grenoble	156
Mlle A, Souchier.	La fontaine du Diable près Valence (Nouvelle)	200-286
Monin	Etude sur le patois lyonnais.....	126-181-389

Biographie et nécrologie.

L. de Vauzelles.	Notice sur Jean de Vauzelles.....	52
E.-J. Sevigné.	Alfred de Terrebasse.....	74
A. Vachez.	Le docteur Descuret	237

Bibliographie.

A. G.	Rouzou, par Mme Marie Sébran.....	231
Paul Saint-Olive.	Petits vers philosophiques, par M. Léonce Mazuer.....	233

Digitized by Google

Aimé Vingtrnier — Portefeuille d'un aumônier militaire, par M. l'abbé Faivre 398

Beaux-Arts.

X. — Les beaux-arts à Lyon 245-331
Mobel de Voleine. — Fourvière et la nouvelle église 395

Poésie.

Une Dauphinoise. — A la *Revue du Lyonnais* 5
Mme A. Moissonnier. — A M. Balthazar Alexis 6
Mlle Adèle Souchier. — A Fido, le chien aveugle de Joséphin Soulary. 7
Bauverie. — Un sonnet d'Onofrio Menzoni (traduction)... 8-9
Paul Saint-Olive. — Aux Muses de la *Revue du Lyonnais* 10
Mlle Adèle Souchier. — Les Rêves de trois jeunes filles. 81
G. Maisonneuve. — Ma Mère 161
P. — La Ferme 164
Une Dauphinoise. — Les Nuages du Dauphiné 241
C. Doucet. — Le Pont du Diable 329
Mlle Aglaée Gardaz — A Monsieur l'abbé Deguerry 329
Mlle Adèle Souchier. — Un Nom 330
Morlet, typographe. — Le Provisoire 409

Planche de la Revue.

L'ascia des Egyptiens, gravée par Séon.

FIN DE LA TABLE DU XIIIe VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google